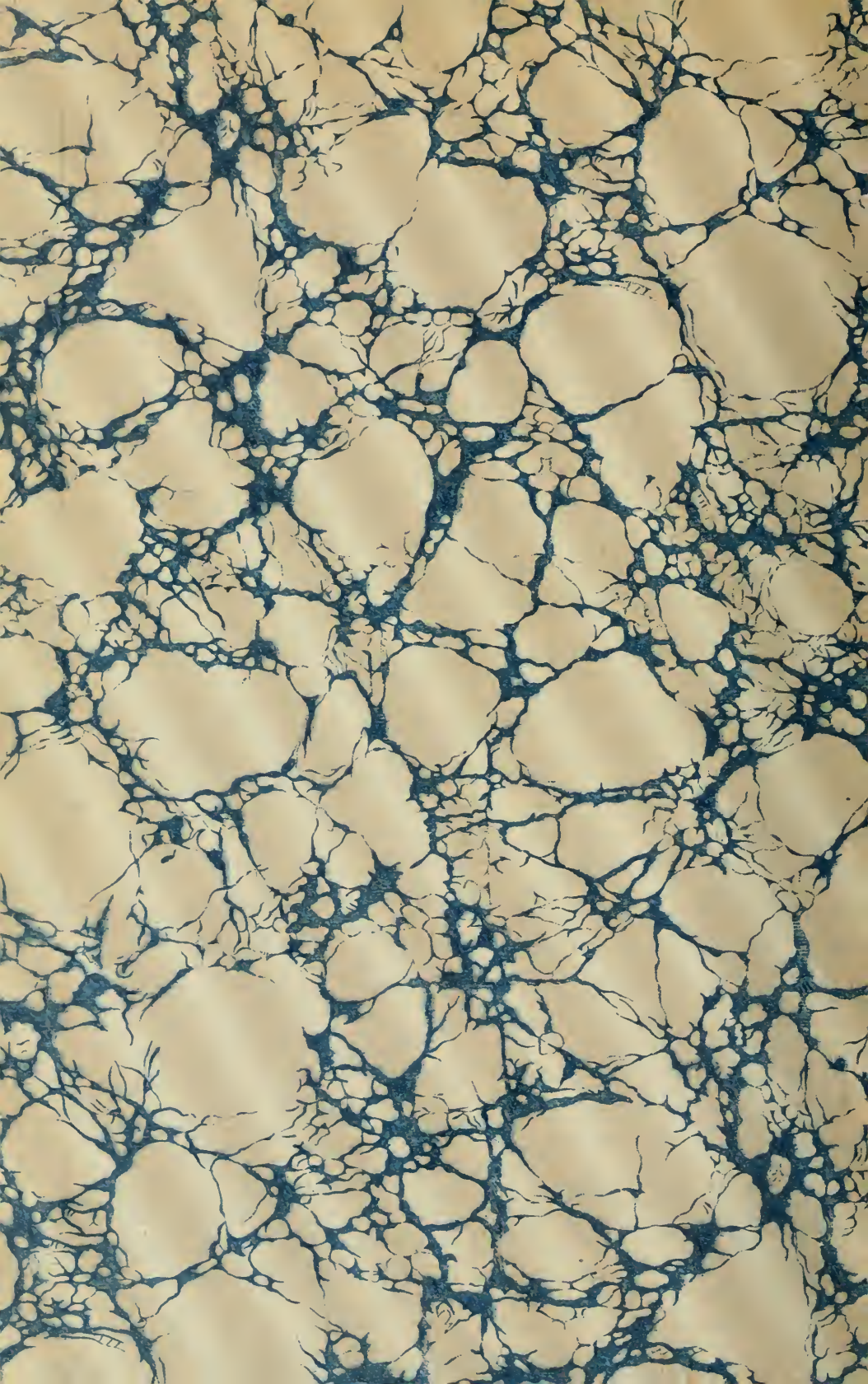

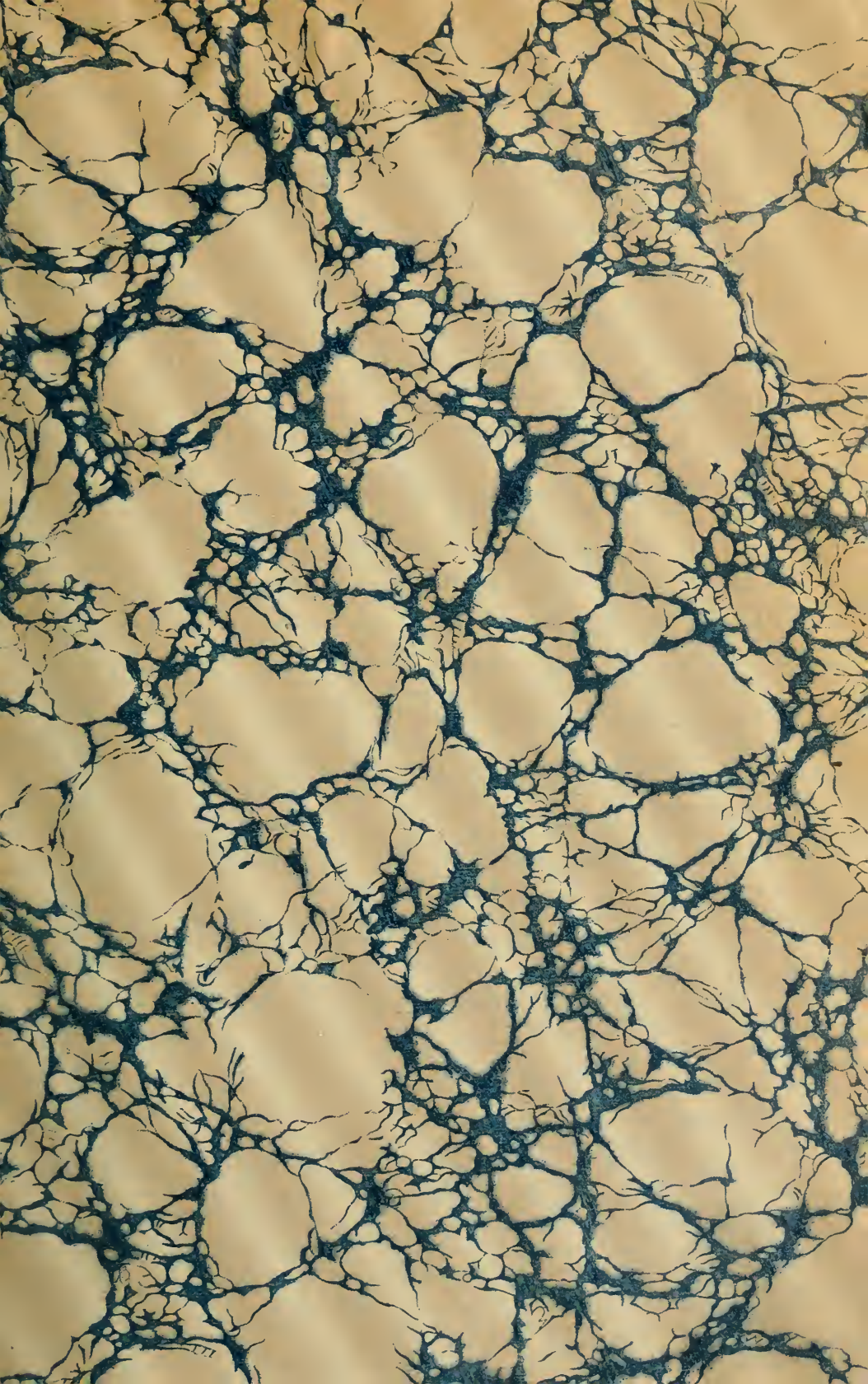

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresling21soci

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

a
S

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

t. 21

TOME VINGT ET UNIÈME

191179
30.9.24

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

QUAI MALAQUAIS, 5 (VI[e])

1920

LE
COMPLÉMENT DU NOM

DANS

LE *ÇATAPATHA BRĀHMAṆA*.

Les textes connus sous le nom de *Brāhmaṇa*, et dont le *Çatapatha Brāhmaṇa* est le plus considérable en étendue et en importance, présentent un double intérêt, tant pour l'historien de l'évolution philosophique de l'Inde que pour l'historien de sa langue. Le philosophe y trouve un stade intermédiaire entre le panthéisme védique déjà décadent et l'idée moniste des *Upaniṣad* toute prête à éclore, et dont on pressent l'avènement lent mais sûr sous l'énorme fatras de la casuistique rituelle. Et de même, pour le linguiste, le *Çatapatha Brāhmaṇa* représente la transition entre la masse touffue du védique, aux formes multiples, et le sanskrit normalisé, dit classique, tel qu'il a été codifié plus tard par Pāṇini et les autres grammairiens.

Certains traits de la vieille langue védique sont encore conservés dans les *Brāhmaṇa*. L'aoriste y est resté une forme fréquente, toute vivante et nettement distincte de l'imparfait; le moyen (*ātmanepada*) garde sa valeur significative d'« action faite pour soi »; à côté de l'infinitif-accusatif en *-tum*, seul généralisé par le sanskrit classique, apparaissent assez fréquemment des infinitifs-datifs en *-ai* et surtout en *-tavai*, les plus répandus parmi les infinitifs védiques; l'emploi indépendant des préverbes est demeuré tout à fait courant; etc. Mais, d'autre part, la langue du *Çatapatha Brāhmaṇa* est déjà en voie de normalisation, surtout en ce qui concerne la flexion nominale. Les versets de la *Saṃhitā* mis à part, on peut dire qu'il ne se rencontre dans tout le texte aucune forme casuelle qui ne fasse partie du système classique. Tous les doublets, toutes les formes proprement védiques sont déjà éliminées, sauf le « locatif védique » des thèmes à nasale

(*bhasman* «dans les cendres», *śīrṣan* «sur la tête», etc.), dont la survivance peut à la rigueur s'expliquer par l'action analogique du locatif pronominal du type *yasmin*, *tasmin*, etc. En somme, l'évolution de la langue a surtout porté sur la morphologie, tandis que les procédés syntaxiques restent à peu près ce qu'ils étaient dans le Véda, ce qu'ils resteront d'ailleurs jusqu'à l'époque de Pāṇini. Aussi a-t-on pu dire : «Le sanskrit enseigné par Pāṇini est, au point de vue de la syntaxe, presque identique à la langue des *Brāhmaṇa* et des *Sūtra*; au point de vue de la morphologie, il en diffère par le manque de certaines formes anciennes.» (Bruno Liebich, *Pāṇini*, p. 47.)

Un tel état de la langue permet d'y étudier sur le vif et en plein développement les différents procédés dont cette langue s'est servie. Il en est de ces procédés comme de certains mots usuels : au cours de l'évolution linguistique, leur valeur significative diminue et s'efface, de sorte qu'on finit par ne plus se rendre compte pourquoi tel ou tel mode d'expression a été employé de préférence à tel autre. Dans les *Brāhmaṇa* la langue présente, d'une manière générale, une grande précision d'expression. Si l'on reprend à ce point de vue les quelques traits cités plus haut, on pourra constater que cette langue n'a justement conservé du vieux fonds védique que les formes nettes, à valeur précise, et qu'elle a par contre supprimé celles dont le sens exact — comme il arrive pour les doublets casuels — n'était plus reconnaissable.

Parmi les différents moyens dont se sert une langue, ceux qui expriment les divers rapports entre les noms sont d'une importance capitale. Le sanskrit possédait un nombre considérable de ces moyens. D'une part, la richesse de la flexion permettait d'exprimer ces rapports par la forme même des noms, en même temps que la souplesse de la langue, la diversité de ses procédés de dérivation favorisaient la création de nombreuses formes secondaires, les unes parallèles et les autres opposées à la flexion, ainsi que nous le verrons plus bas. D'autre part, les rapports grammaticaux entre les noms, membres d'une phrase, devenaient souvent plus étroits, plus directs pour ainsi dire, grâce à l'absence du verbe exprimant la possession, qui n'existait pas en indo-européen et qui n'a pas été créé en sanskrit comme il l'a été ailleurs (lat. *habere*, gr. ἔχω, etc.). C'est au complément de nom qu'on avait constamment recours pour rendre l'idée d'«avoir». Ainsi, on disait régulièrement :

manor ha vā ṛṣabha āsa «Manu en vérité avait un taureau» (1, 1, 4, 14);

tvaṣṭur ha vai putra āsa «Tvaṣṭar en vérité avait un fils» (I, 6, 3, 1);
yat takṣṇaḥ çastram bhavati «le couperet qu'a le charpentier» (III, 6, 4, 5), etc.

La structure même de la phrase donnait ainsi un essor tout particulier à l'emploi et à la valeur des formes faisant fonction de complément adnominal ou de déterminatif. C'est pour rendre les diverses nuances de tels emplois qu'on a eu recours à des formations différentes dont l'examen doit faire le sujet de la présente étude.

Les formations-types, comparables au point de vue du sens, sont au nombre de trois, à savoir :

I. Le complément de nom proprement dit, c'est-à-dire les formes casuelles et tout particulièrement le génitif.

II. L'adjectif dérivé d'un nom qui aurait servi de complément au nom déterminé.

III. Les composés qui, la décomposition faite, donneraient eux aussi un nom avec son complément.

Nous examinerons successivement ces trois procédés en essayant de nous rendre compte, ne fût-ce que d'une manière approximative, des conditions dans lesquelles la langue employait tel d'entre eux de préférence aux autres.

I. Formes casuelles.

Pour marquer le rôle d'un nom dans la phrase, le sanskrit a reçu en héritage de l'indo-européen un système de flexion nominale ou déclinaison. Parmi les huit cas de cette flexion nous trouvons le génitif plus spécialement affecté à l'usage adnominal, c'est-à-dire à la fonction de complément de nom. D'une manière générale ce cas a servi à établir la chose si vague qu'est le *saṃbandha* «la relation» d'un concept nominal à un autre. Par conséquent, les valeurs précises du génitif peuvent être aussi variées et nombreuses que les relations mêmes entre les noms, et la classification minutieuse de ses divers emplois serait extrêmement difficile à faire. L'ancienne école de grammaire indienne semble s'être avisée de cette difficulté et n'a rien imaginé de mieux pour la tourner que d'énumérer soigneusement les divers emplois des autres cas et de renvoyer d'un mot, en ce qui con-

cerne le génitif, à tous les emplois non précédemment spécifiés (*ṣaṣṭhī ṣeṣe*, Pāṇ., II, 3, 50). Obligés que nous sommes d'être moins elliptiques, nous nous bornerons du moins à tracer en gros les groupements principaux des emplois du cas en question.

1. *Génitif possessif* : il est le plus répandu de tous. Nous avons vu que son importance était encore accrue par l'absence du verbe « avoir » :

manor duhitā « la fille de Manu » (I, 8, 1, 8);
gos tvak « la peau de la vache » (III, 1, 2, 13);
devānāṃ patnyaḥ « les épouses de dieux » (VI, 5, 4, 4), etc.

Voir aussi les exemples cités pages 2–3.

2. *Génitif partitif* : il désigne l'objet dont on ne prend qu'une partie. On peut aussi ranger sous ce chef ce qu'on appelle quelquefois le *génitif collectif* — quand il s'agit d'un parmi plusieurs, — et le *génitif de matière*. L'emploi du génitif partitif proprement dit est plutôt adverbial, toutefois on peut reconnaître une nuance partitive à des exemples dans le genre de ceux-ci :

I, 3, 1, 13 : *asti vai patnya amedhyaṃ yad avācīnaṃ nābher* « de l'épouse est impur ce qui est au-dessous du nombril »;
VI, 2, 2, 11 : *ardhaṃ hai prajāpater vāyuḥ* « le vent est la moitié de Prajāpati ».

Exemples de génitif collectif :

XIII, 1, 2, 5 : *prajāpatir vai devānāṃ vīryavattamaḥ* « Prajāpati est en vérité le plus vigoureux des dieux »;
II, 6, 2, 10 : *asmā ākhum eva paṣūnām anudiṣati* « il lui indique précisément la taupe parmi les animaux ».

Exemple de génitif de matière :

I, 3, 3, 20 : *eteṣāṃ vṛkṣāṇāṃ bhavanti* « [les pieux de l'enclos] sont de ces arbres-là ».

3. *Génitif subjectif* : il indique l'agent d'une action exprimée par un nom verbal.

I, 6, 2, 1 : *tad vā ṛṣīṇām anuśrutam āsa* « ceci fut appris par les Ṛṣi » (cf. I, 9, 1, 25; III, 1, 4, 4, etc.).
III, 2, 2, 14 : *etad u hy evāsyaitā ubhau vrīhiyavāv anvārabdham bhavataḥ* « et ce qui fait que tous les deux, le riz et l'orge, sont ensuite pris par lui ».

4. *Génitif objectif* : il indique l'objet d'une action dont l'idée est exprimée par un nom de caractère verbal.

II, 3, 3, 13 : *agnir vai pāpmano 'pahantā* «Agni (le feu) est en vérité l'écarteur du mal».

XIII, 1, 3, 6 : *svargasya lokasyābhijityai* «pour la conquête du monde céleste».

On voit que les deux derniers emplois du génitif n'ont lieu qu'avec des noms de caractère un peu particulier (noms d'action, noms d'agent, etc.). Ils sont ainsi sensiblement limités et beaucoup moins importants que ceux du génitif possessif et partitif. D'autre part, des cas autres que le génitif, à savoir l'instrumental et l'accusatif, sont beaucoup plus courants pour l'expression du sujet et de l'objet de l'action. Nous laisserons donc de côté ces deux espèces particulières du génitif.

Un autre cas dont l'emploi est comparable à celui du génitif, est le datif. Sa valeur exacte est celle de la destination :

caturthī saṃpradāne «le datif [s'emploie] dans le sens de destination» (Pāṇ., II, 3, 13).

Le plus souvent il se présente à nous comme complément de verbe :

VI, 1, 3, 1 : *adityai carum anunirvapati* «il prépare en plus un brouet pour Aditi».

Toutefois dans certaines phrases où il ne s'agit pas de rapports concrets, mais d'une simple relation entre concepts nominaux, le datif paraît remplir, comme le génitif, la fonction d'un complément nominal :

X, 6, 2, 5 : *āhutayo hy agnaye kam* «la source de joie pour Agni (le feu), ce sont les oblations»;

X, 6, 2, 6 : *candramā hy ādityāya kam* «la source de joie pour Aditya (le soleil), c'est la lune»;

X, 6, 2, 7 : *annaṃ hi prāṇāya kam* «la source de joie pour Prāṇa (souffle vital), c'est la nourriture».

A l'emploi de ces deux formes fléchies (génitif et datif) s'oppose l'emploi des adjectifs dérivés. Le caractère particulier de ces adjectifs est qu'ils déterminent un nom dans son rapport, quel qu'il soit, avec un autre nom, celui dont ils sont dérivés (cf. Delbrück, *Syntaktische Forschungen*, V, p. 70, § 37). Quand nous disons : «un fruit rouge, grand, amer, rond, etc.», l'adjectif

attribue à l'objet telle ou telle qualité : couleur, dimension, goût, forme, etc. Mais en disant : *āgneyaḥ puroḍāçaḥ* «gâteau d'Agni» (ou «destiné à Agni), *āçvino grahaḥ* «libation des Açvin», *āḍityaç caruḥ* «brouet d'Aditi», nous ne faisons qu'établir un certain rapport (dont nous étudierons plus bas la nature exacte) entre le gâteau et Agni, la libation et les Açvin, le brouet et Aditi. C'est la valeur particulière de ce rapport qui nous permet de rapprocher les adjectifs dérivés des formes casuelles déjà mentionnées. La meilleure preuve de ce rapprochement consiste dans le fait que la distinction entre les deux catégories de formes est souvent d'une extrême subtilité. Dans une langue aussi précise que celle du *Çatapatha Brāhmaṇa* cette distinction est néanmoins maintenue d'une façon à peu près constante et nous tâcherons de la définir.

La forme casuelle est employée partout où la relation particulière entre les noms doit être précisée. Nous trouvons ainsi le génitif possessif partout où l'idée de possession demande à être nettement exprimée :

VI, 3, 1, 26 : *saiṣā yonir agner yan muñjaḥ* «l'herbe *muñja* est la matrice d'Agni»;
III, 8, 3, 11 : *tvaṣṭur hi paçavaḥ* «car le bétail est à Tvaṣṭar»;
VII, 1, 1, 9 : *agner etad vaiçvānarasya bhasma yat sikatā* «le sable, ce sont les cendres d'Agni Vaiçvānara»;
V, 4, 1, 11 : *somasya tviṣiḥ* «la beauté de Soma»;
I, 2, 4, 6 : *indrasya bāhuḥ* «le bras d'Indra»;
VII, 5, 1, 25 : *viṣṇor vīryāṇi* «les forces (exploits) de Viṣṇu»;
VI, 6, 3, 4 : *rohito hāgner açvaḥ* «le cheval d'Agni est en effet rouge».

Souvent l'idée de possession est soulignée soit par la présence des verbes *āsa*, *bhavati*, soit par l'emploi de quelque mot ou particule mettant en évidence le caractère spécial de la relation entre les noms :

I, 6, 3, 1 : *tvaṣṭur ha vai putra āsa* «Tvaṣṭar avait un fils» (litt. : «il y avait un fils de Tvaṣṭar», cf. p. 22);
V, 1, 5, 27 : *bṛhaspater hy eṣa bhāgo bhavati* «car cette part est à Bṛhaspati»;
V, 1, 5, 14 : *eṣa vai prajāpateḥ pratyakṣatamaṃ yad rājanyaḥ* «un *rājanya* (homme de la caste militaire) est ce qui *le plus manifestement* appartient à Prajāpati»;
IV, 3, 3, 6 : *etad vā indrasya niṣkevalyaṃ savanaṃ yan mādhyandinaṃ savanam* «le pressurage de midi est en vérité le pressurage spécial d'Indra» (destiné à Indra);
V, 1, 3, 4 : *eṣa vā indrasya niṣkevalyo graho yan māhendraḥ*

« la *māhendra* est en vérité la libation spéciale d'Indra » (à Indra).

De même :

I, 6, 3, 22 : *agnīṣomayor evājyabhāgāv, agnīṣomayor upāṃçuyajño, 'gnīṣomayoḥ puroḍāçaḥ* « les deux portions de beurre sont *précisément* (*eva*) à Agni et Soma, à Agni et Soma l'offrande à voix basse, à Agni et Soma le gâteau » ;

Mais on a, au contraire :

I, 6, 3, 14 : *agnīṣomīyaḥ . . . puroḍāço bhavati* « il y a un gâteau à Agni et Soma ».

L'exemple suivant montre nettement cet emploi du génitif en même temps que l'opposition de cet emploi avec celui de l'adjectif dérivé :

IV, 5, 1, 1-2 : *ādityena caruṇā pracarati . . . tad yad ādityaç carur bhavati . . . adityā eva prāyaṇīyam, adityā 'udayanīyam* « il procède avec le brouet d'Aditi (destiné à Aditi) . . . la raison pour laquelle il y a un brouet d'*Aditi* . . . A *Aditi* seule (*eva*) appartient l'oblation initiale, à *Aditi* seule l'oblation finale ».

On emploie de même le génitif de préférence à l'adjectif dérivé lorsqu'il faut établir une distinction nette entre différents objets appartenant à des possesseurs différents :

IV, 2, 5, 22 : *indrasya puroḍāçaḥ, haryor dhānāḥ, puṣṇaḥ karambhaḥ, sarasvatyai dadhi, mitrāvaruṇayoḥ payasyā* « le gâteau est à Indra, les grains aux deux chevaux bais d'Indra, le gruau à Pūṣan, le lait aigre à Sarasvatī, le lait caillé à Mitra et Varuṇa ».

III, 1, 2, 18 : *tasya vā etasya vāsasaḥ agneḥ paryāso bhavati, vāyor anuchādo, nīviḥ pitṝṇāṃ, sarpāṇāṃ praghāto, viçveṣāṃ devānāṃ tantava, ārokā nakṣatrāṇāṃ* « de ce vêtement l'ourlet appartient à Agni, le pan à Vāyu, le pagne aux Mânes, le bord aux serpents, les fils aux viçvedevāḥ (à tous les dieux), les mailles aux constellations ».

Dans ce dernier exemple la construction avec le complément nominal, et non avec l'adjectif, était en outre nécessitée par le fait que quatre compléments de la phrase se trouvaient être au pluriel. En effet, l'adjectif dérivé ne marque aucune des catégories grammaticales qu'exprimerait, si on le rétablissait dans la phrase, le mot dont il est dérivé. Par exemple, il n'exprime pas le nombre. Il en résulte que chaque fois que le nombre devra être

mis en évidence, on se servira de la forme casuelle et non de la dérivation. En face des adjectifs *daivya-*, *mānuṣa-*, ayant le sens tout à fait abstrait de «divin» et «humain», on a le génitif partout où il est utile à la clarté de la phrase qu'on insiste sur le pluriel. *Mānuṣī vāk*, par exemple, est «la voix de l'homme et la voix des hommes», mais lorsqu'on établit le rapport d'une chose à beaucoup d'hommes, beaucoup de dieux, etc., on dit régulièrement :

III, 6, 1, 23 : *udīcī vai manuṣyāṇām dik* «le nord est en vérité la région des hommes»;

I, 3, 1, 17 : *seyaṃ devānām patnī* «celle-ci (la terre) est l'épouse des dieux»;

III, 1, 3, 8 : *ghṛtaṃ vai devānāṃ, phāntaṃ manuṣyāṇām* «le beurre fondu est aux dieux, le beurre frais aux hommes»;

III, 8, 3, 6 : *çṛtaṃ vai devānāṃ haviḥ* «l'oblation des dieux, c'est en vérité ce qui est cuit»;

IX, 5, 1, 7 : *sarveṣām u haiṣa devānām ātmā yad agniḥ* «le feu est la personne de tous les dieux».

De même, en regard du type usuel : *aindraṃ vai mādhyandinaṃ savanam* «le pressurage de midi est à Indra», ou : *aindraṃ purodāçaṃ nirvapati* «il prépare un gâteau à Indra», on a, dès qu'il s'agit d'un pluriel :

IV, 3, 5, 1 : *vasūnām eva prātaḥsavanaṃ, rudrāṇāṃ mādhyandinaṃ savanam, ādityānāṃ tṛtīyasavanam* «le pressurage matinal est aux Vasu, celui de midi aux Rudra, le troisième aux Āditya».

III, 1, 3, 1 : *ādityebhyaç carum nirvapati* «il prépare le brouet pour les Āditya».

En ce qui concerne le nom des Āditya, l'emploi de la forme casuelle était d'autant plus nécessaire que ce nom était lui-même un dérivé d'Aditi.

Le fait dont nous venons de parler se marque d'une façon tout à fait manifeste dans l'emploi du «génitif de matière». D'une façon générale, le sanskrit se servait d'adjectifs dérivés pour exprimer la matière. L'emploi du génitif ayant cette valeur est si rare que Whitney le signale comme non existant (*Sanskrit Grammar*, § 295). Delbrück (*op. cit.*, p. 154, § 107) indique toutefois l'emploi de cette forme, et notamment dans le cas où la langue a recours au pluriel du nom, conformément à ce qui vient d'être dit. Nous avons relevé un petit nombre d'exemples de ce genre :

V, 3, 3, 6 : *hāyanānāṃ carum nirvapati* «il prépare un brouet [en grains] de riz rouge (*hāyana-*)»;

I, 7, 4, 7 : *prapiṣṭāṇām eva kurvanti* « ils font (le brouet) de [grains de] riz écrasé » ;

II, 4, 3, 7 : *taṃ vai purāṇānāṃ kuryāt* « qu'il le fasse de vieux grains » ;

V, 3, 3, 2 : *savitre . . . puroḍāçaṃ nirvapati plaçukānāṃ vrīhīṇām* « à Savitar . . . il prépare un gâteau de [grains de] riz *plāçuka* » ;

V, 3, 3, 3 : *agnaye . . . puroḍāçaṃ nirvapaty āçūnām* « à Agni il prépare un gâteau de [grains de] riz *āçu* » ;

V, 3, 3, 8 : *mitrāya . . . nāmbānāṃ caruṃ nirvapati* « à Mitra il prépare un brouet de [grains de] riz *nāmba* » ;

V, 3, 1, 13 : *sa kṛṣṇānāṃ vrīhīṇāṃ . . . nairṛtaṃ caruṃ çrapayati* « de [grains de] riz noir il fait cuire le brouet de Nirṛti » ;

I, 1, 4, 19 : *yadi naḍānāṃ yadi veṇūṇāṃ yadīṣīkāṇāṃ [bhavati]* « si (le van) est en roseaux, ou en cannes, ou en joncs » ;

I, 3, 3, 20 ; *tasmād eteṣāṃ vṛkṣāṇām bhavanti* « c'est pourquoi ils (les pieux de l'enclos) sont [en bois] de ces arbres ».

Les trois derniers exemples sont cités chez Delbrück. On remarquera que, dans sept exemples sur neuf, la matière dont il s'agit consiste en des grains de différentes espèces servant à la préparation des offrandes. Pour le dernier exemple, voir aussi plus bas, page 19.

La forme casuelle n'était pas remplacée par l'adjectif dérivé lorsque le complément du nom était lui-même accompagné d'un déterminatif. Ainsi en regard des expressions courantes dont nous avons déjà vu quelques exemples, tels que *āgneyaḥ puroḍāçaḥ nairṛtaç caruḥ*, etc., on a :

V, 3, 3, 2-9 : *savitre satyaprasavāya puroḍāçaṃ nirvapati . . . agnaye gṛhapataye . . . somāya vanaspataye . . . bṛhaspataye vāce . . . indrāya jyeṣṭhāya . . . rudrāya paçupataye . . . mitrāya satyāya . . . varuṇāya dharmapataye* « il prépare un gâteau pour Savitar, instigateur de la vérité . . . pour Agni, maître de la maison . . . pour Soma, roi des plantes . . . pour Bṛhaspati, la parole . . . pour Indra, le plus fort . . . pour Rudra, maître du bétail . . . pour Mitra, la vérité . . . pour Varuṇa, maître de la loi » ;

V, 5, 4, 28 : *pitṝṇāṃ . . . somavatīṃ tisṛbhir ṛgbhiḥ* « avec les trois vers des (destinés aux) Mânes riches en Soma » (cf. l'expression courante : *mārutī ṛk*, le vers des Marut, etc., et l'adjectif *pitrya-* « appartenant ou destiné aux Mânes ») ;

XI, 1, 4, 2-3 : *agnaye dātre 'ṣṭakapālaṃ puroḍāçaṃ [çrapa-*

yati]. . . *indraya pradātre*. . . *viṣṇave çipiviṣṭāya* «il fait cuire un gâteau à Agni, le Donateur, à Indra»; le Donateur, à Viṣṇu le Rayonnant.»

XI, 1, 5, 5 : *agnaye pathikṛte 'ṣṭakapālam puroḍāçam* [*çrapayati*], *indrāya vṛtraghne*. . . *agnaye vaiçvānaraya*. . . «[il fait cuire] un gâteau à Agni le guide, à Indra tueur de *Vṛtra*, à Agni Vaiçvānara».

Les derniers exemples ont le complément nominal tantôt au génitif, tantôt au datif. Ce n'est pas un hasard. Il n'est pas toujours facile d'établir la limite exacte entre l'idée de possession et l'idée de destination : la chose destinée, donnée à quelqu'un ne devient-elle pas la propriété du destinataire? Cela est surtout vrai lorsqu'il s'agit, comme dans les textes rituels que nous avons sous les yeux, d'offrandes faites d'une façon constante, établissant un rapport traditionnel entre l'objet du rite et la divinité pour laquelle ce rite est accompli. L'animal ou le gâteau de riz que la tradition affectait constamment au sacrifice offert à Prajāpati ou à Varuṇa, devenaient l'animal ou le gâteau de Prajāpati ou de Varuṇa; telle ou telle libation, à force d'être toujours offerte à Indra, devenait la libation d'Indra, et un vers ou une formule constamment récités à Agni ou aux Marut devenaient le vers, la formule d'Agni ou des Marut. La parenté de sens entre les deux formes casuelles en question était telle, que nous les retrouvons souvent employées l'une pour l'autre dans des expressions identiques au point de vue grammatical :

I, 4, 1, 23 : *devebhyo varīyo 'bhavat* «l'ample espace était aux dieux»;

I, 4, 1, 23 : *varīyo hāsya bhavati* «en vérité, l'ample espace est à lui»;

II, 4, 2, 10 : *agnau vai devebhyo juhvati* «on fait dans le feu l'offrande aux dieux»;

Cf. IX, 3, 4, 9 : *agner uttamāni juhoti* «il offre les dernières [libations] à Agni» (qui sont à Agni);

II, 4, 2, 10 : *uddharanti manuṣyebhyo 'thaiva pitṛṇām* «on enlève (l'offrande) pour les hommes et ensuite pour les Mânes» (ici les deux formes casuelles se présentent côte à côte à l'intérieur de la même phrase).

Un tel rapprochement sémantique a joué un grand rôle dans le développement de toutes les langues indo-européennes. Si l'on fait abstraction des confusions phonétiques dont il sera encore question, la parenté d'emploi est la condition la plus importante, la cause la plus directe de l'absorption d'une forme par

une autre (cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II², § 459; *Abrégé de grammaire comparée*, § 531). Le génitif étant un cas aux emplois plus variés, et aussi à valeur plus large que le datif, il a complètement englobé celui-ci en vieux perse, en pâli et dans les prâkrits; en arménien les deux cas sont en grande partie confondus pour la forme, bien qu'ils restent distincts au point de vue de l'emploi, et qu'au singulier le démonstratif et le pronom personnel distinguent nettement le génitif du datif.

Dans le domaine iranien cette confusion a été le commencement de toute une évolution d'ensemble qui aboutit à la réduction plus ou moins complète de la flexion dans les langues de ce groupe (voir Meillet, *Grammaire du vieux perse*; Gauthiot, *De la réduction de la flexion nominale en iranien*, *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. XX, p. 61 et suiv.). La confusion des deux formes est, dès une époque préhistorique, complète en ce qui concerne les pronoms personnels atones de 1re et 2e personnes du singulier : skr. *me*, *te*; av. *me*, *te*; v. p. *maiy*, *taiy*, chaque personne servant à la fois de génitif et de datif.

M. Havers dans les premiers paragraphes de sa « Syntaxe des cas » (W. Havers, *Untersuchungen zur Kasussyntax der indogermanischen Sprachen*, p. 6 et suiv.) cherche à établir que ces formes pronominales ambiguës avaient à l'origine la seule valeur de datif et ne prirent la valeur de génitif qu'au cours du développement du sanskrit. Pourtant une telle hypothèse est contraire à l'évolution générale de l'indo-iranien que nous venons d'indiquer et où nous voyons partout l'extension du génitif aux dépens du datif. Les exemples cités par M. Havers ne nous paraissent pas probants; pour qu'ils le soient, il faudrait que la langue des Védas soit construite d'après la syntaxe allemande, ce qui n'est pas le cas.

Ainsi M. Havers cite dans son paragraphe 8 (p. 19) :

> R.V., I, 32, 14 : *hṛdí yát te jaghnúṣo bhúr ágacchat*, traduction allemande : « als *dir*, nachdem du geschlagen, Furcht ins Herz kam ».

Il nous semblerait bien plus conforme à la tournure habituelle des phrases sanskrites de rattacher *te* au génitif *jaghnuṣo* : « lorsque la peur entra dans le cœur de toi qui as tué ».

De même dans R.V., I, 54, 8 : *yé ta indra dadúṣo vardháyanti máhi kṣatráṃ* « qui font accroître la grande puissance de toi, ô Indra, qui as donné », la traduction « dir, dem Schenker » ne tient pas compte du participe qui est au génitif.

La traduction de *ná kámo ápa eti me* (V, 61, 18) par « die Lust vergeht *mir* nicht » nous paraît également quelque peu influencée par la construction allemande.

De même nous traduirions : *iyáṃ ca te pṛthivī neṇa ójase* (I, 57, 5, p. 21) « cette terre rendit hommage à ta force » (et non : à toi, à la force, comme M. Havers); *ávaṃ te sómas tanvé bhavati* (VI, 41, 5) « Soma est conforme (propice) à ton corps » (non : à toi, au corps); *sómaḥ ṣám astu te hṛde* (VIII, 17, 6) « puisse le soma être doux à ton cœur » (et non : à toi, au cœur); etc.

Il nous semble inutile d'introduire une forme plutôt artificielle comme l'apposition là où le simple génitif possessif s'impose tout naturellement.

Le passage des formes *me*, *te* du génitif au datif était d'autre part facilité par le fait que le datif en *-e* existait réellement dans la langue (thèmes en consonne), tandis que l'évolution inverse, quoique explicable au point de vue sémantique, ne s'appuie sur aucun fait morphologique. L'emploi des datifs *mahyam*, *tubhyam*, pâli *mayhaṃ*, *tayhaṃ*, avec la valeur du génitif s'explique aisément comme un fait d'extension analogique secondaire.

Si nous nous sommes arrêtés assez longtemps à la question des pronoms enclitiques, c'est que l'existence de ces formes communes a eu une grande influence sur le développement général des langues qui les possèdent. Comme l'a indiqué M. Meillet, l'emploi de l'une des formes casuelles en question pour l'autre « se trouve surtout dans des langues qui ont conservé la forme atone commune au datif et au génitif des pronoms personnels » (A. Meillet, *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave*, p. 151). Le sanskrit a, il est vrai, conservé les deux formes casuelles bien distinctes (grâce peut-être à la codification de la langue par les grammairiens), mais, comme nous venons de voir, elles empiètent fréquemment l'une sur l'autre dès une époque aussi ancienne que celle des *Brāhmaṇa*; dans la littérature plus tardive l'emploi du génitif à la place du datif devient d'un usage courant.

En dehors de cette confusion sémantique des formes, il en existe une autre d'un caractère purement morphologique. Quand nous disons « en dehors », nous voulons simplement indiquer qu'il s'agit là de deux catégories de faits distincts. Mais les phénomènes linguistiques ne s'isolent pas en des groupes absolument indépendants l'un de l'autre, et il est certain que la confusion phonétique dont il va être question, quoique réalisée séparément, n'a pu exister sans paraître trop déconcertante au point de vue de la syntaxe, que grâce à l'existence d'autre part d'un rapprochement sémantique des mêmes formes.

Dans les *Brāhmaṇa* nous voyons, contrairement au développement indiqué plus haut, la forme du datif prendre la place de

celle du génitif chaque fois qu'il s'agit d'un thème nominal ou pronominal en *-ā-* ou en *-i-* :

II, 1, 1, 7 : *ākhavo ha vā asyai pṛthivyai rasaṃ viduḥ* « les taupes connaissent la saveur de cette terre » ;
III, 2, 4, 15 : *çālāyai dvāre* « la porte de la maison » ;
I, 7, 2, 17 : *anuvākyāyai rūpaṃ . . . yajyāyai rūpam* « la forme de la formule d'invitation . . . de la formule d'offrande » ;
IX, 2, 3, 30 : *kṛṣṇāyai çuklavatsāyai payasā* « avec le lait d'une [vache] noire ayant un veau blanc » ;
XI, 5, 4, 18 : *trayyai vā etad vidyāyai çiṣṭaṃ yan madhu* « le miel est le résidu de la triple science » ;
XI, 7, 3, 3 : *so 'çanāyai rūpam* « celui-ci (le poteau) est la forme de la faim » ;
III, 3, 1, 10 : *gṛhā vai patnyai pratiṣṭhā* « la résidence de l'épouse est la maison » ;
III, 3, 3, 4 : *tasyai paçyan vīryāṇi krīṇād iti* « qu'il achète (la vache) sur le vu de ses qualités » ;
IV, 2, 4, 20 : *çiro vā eṣa etasyai gāyatryai* « c'est en vérité la tête de cette *gāyatrī* » ;
XI, 5, 1, 10 : *tasyai ha hṛdayam āvyayāṃ cakāra* « son cœur (d'elle, d'Urvaçī) eut pitié ».

Souvent un thème consonantique féminin au génitif est déterminé par un adjectif ou un démonstratif ayant la forme du datif; c'est ce qui nous a permis de dire ci-dessus que cette confusion était d'ordre morphologique :

III, 5, 4, 9 : *kalyāṇam eva etan mānuṣyai vāco vadati* « il prononce ce vœu de bonheur appartenant à la langue humaine » ;
VIII, 6, 1, 5 : *vasavo haitasyai diço devāḥ* « les dieux de cette région sont les Vasu » ;
XIV, 4, 3, 18 : *tasyai vācaḥ pṛthivī çarīram* « le corps de cette voix est la terre ».

Enfin, dans une seule et même phrase, nous trouvons ces mots ayant absolument la même valeur syntaxique employés les uns au génitif, les autres avec la forme du datif suivant le type et le genre de leur thème :

I, 1, 2, 7 : *anasa eva yajūṃṣi santi na kauṣṭasya na kumbhyai* « les formules se rapportent (sont) au chariot (*anas-*) et non au sac (*kauṣṭa-*) ni à la cruche (*kumbhī*) » ;
I, 7, 1, 1 ; III, 3, 4, 10, etc. : *parṇaṃ pracicchcda gāya-*

tryai vā somasya vā rājñaḥ «il détacha une plume de Gāyatrī et du roi Soma»;

XI, 1, 6, 6 : *sa yathā nadyai pāraṃ parāpaśyed, evaṃ svasyāyuṣaḥ pāraṃ parācakhyau* «de même qu'il (Prajāpati) verrait l'autre rive d'un fleuve, ainsi il vit l'autre rive de sa vie»;

XIV, 5, 4, 5 : *jayayai kāmaya* «pour l'amour de l'épouse» en regard de: *patyuḥ kāmāya* «pour l'amour de l'époux»;

III, 8, 3, 17 : *atha jihvayai* [*avadyati*], *atha vakṣasaḥ... doṣṇoḥ... pārśvayoḥ...*, etc., «ensuite [il coupe] de la langue, ensuite de la poitrine... de la cuisse... des deux côtes», etc.

L'usage du génitif partitif est universel dans des expressions de ce type; cela n'empêche pas le thème féminin *jihvā* d'affecter la forme du datif. Quelle explication peut-on chercher à un phénomène aussi surprenant? Le seul fait qu'une confusion de ce genre ne se produit que dans une partie de la flexion (thèmes en *-ā*, *-ī*, démonstratifs féminins), donne à penser qu'elle est due avant tout à des raisons phonétiques. Nous savons que la désinence du génitif singulier *-āyāḥ* devient *-āyā* devant sonores, voyelles et consonnes. Or, au datif féminin singulier, la désinence *-āyai* devient également *-āyā* devant voyelles. La confusion phonétique, qui se bornait en principe à un nombre restreint de positions (devant voyelles), s'est étendue à toutes les positions des thèmes féminins en question, comme nous avons pu le constater par de nombreux exemples. L'influence de l'analogie a été si forte, que la confusion phonétique a englobé même l'ablatif, et nous rencontrons dans le même groupe de thèmes la substitution du datif à l'ablatif pourtant nettement exigé par le sens. Un tel accident paraît d'autant plus étrange que les valeurs de ces deux formes sont exactement le contraire l'une de l'autre, le sens principal du datif étant la destination, l'attribution, celui de l'ablatif la séparation d'avec un point de départ (physique ou logique), l'éloignement (*apādāna*, Pāṇini, I, 4, 24). Mais l'accident a pu être favorisé par le fait que, dans la grande majorité des flexions et surtout dans toutes les flexions féminines, la forme de l'ablatif était identique à celle du génitif. Et c'est ainsi qu'on a :

VII, 4, 2, 16 : *tam upadhāya asyai pratiṣṭhāyai svargaṃ lokam aitām* «l'ayant posée (la brique), ils (Indra et Agni) allèrent *de cette base* vers le monde céleste»;

V, 2, 1, 18 : *bṛhaspatir ha pṛthivyai bibhāyaṃ cakāra* «Bṛhaspati eut peur de la terre»; l'ablatif pourtant est de rigueur avec les verbes signifiant craindre, voir Pāṇini, I, 4, 25.

Comme plus haut (VIII, 6, 1, 5, etc., p. 13) le thème consonantique (*diç-*) là au génitif, ici à l'ablatif est également accompagné d'un déterminatif au datif :

VII, 3, 2, 11 : *tat prācyai* (*dakṣiṇāyai . . . pratīcyai . . . udīcyai*) *diçaḥ pāpmānam apahanti* « il chasse ainsi le mal *de la région* de l'est, du sud, de l'ouest, du nord »;

I, 7, 3, 20 : *etasyai va diça udapadyata* « il se leva de cette région »;

X, 2, 3, 3 : *etasyai vai yoner devā vedim prājanayan* « de cette matrice les dieux procréèrent l'autel ».

Et de même que pour le génitif, nous retrouvons l'ablatif nettement exprimé dès qu'il s'agit d'un thème consonantique ou masculin-neutre :

X, 2, 6, 19 : *annād vā açanāyā nivartate, pānāt pipāsā, çriyai pāpmā* « la faim cesse par suite de la nourriture, la soif par suite de la boisson, le mal par suite de la fortune ».

XIV, 4, 3, 27 : *pṛthivyai ca enam agneç ca daivī vāg aviçati* « de la terre et du feu la voix divine entre en lui » (mais peut-être aussi : « la voix divine de la terre et du feu » au génitif).

Ici une question se pose, embarrassante au premier abord. Comment se fait-il que la confusion phonétique aboutisse à des résultats tout contraires à ceux de la confusion sémantique ? Autrement dit, pourquoi la forme du datif prédomine-t-elle dans ce petit nombre de cas sur la forme du génitif contrairement à la tendance générale de la syntaxe indo-iranienne ? La clef de l'énigme se trouve peut-être dans la théorie du *saṃdhi* de M. Oldenberg (H. Oldenberg, *Die Hymnen des Rigveda*, I, p. 447 et suiv.).

Des recherches minutieuses et délicates sur la prosodie et la phonétique du Ṛgveda, dans le détail desquelles nous ne pourrions pas entrer ici, ont établi avec certitude le caractère bref de la voyelle *-a* issue d'une diphtongue (*-a* < *-as*; *-e*), devant un mot commençant par une voyelle. D'après M. Oldenberg, la prononciation de cet *-a* final gardait la trace d'une sonante suivante et notamment d'un *-y* « très légèrement prononcé » (*laghuprayatnatara-*), de sorte que *-e*, *-o* (= *a* + *i*, *a* + *u*) représentaient devant voyelle quelque chose comme *-a*^{y}, *-a*^{v}. Chose inattendue, cet *-a*^{y} se retrouvait aussi dans le cas de *-a* quand cette lettre était le premier élément d'un *-o* issu de *-as*. Cette prononciation est quelquefois notée et on a alors[1] : *adhi dhīray emi* (Çāṅkh. Çraut., I, 6); *abhibhuyamānay iva* (Maitr. Upan., II, 6).

[1] Les exemples sont empruntés à M. Oldenberg, *op. cit.*, p. 457.

La même chose a lieu pour les diphtongues à premier élément long : *-ai* et *-au* devenant *-ā^{y}*, *-ā^{v}*, et on a aussi la graphie *-a^{y}* pour *-ās* : *saprāthay asai* pour *saprathā asi* (Sv., I, 42).

Cette particularité phonétique ne subsistait plus qu'à l'état de traces à l'époque de la fixation des textes de la *Saṃhitā*; les vestiges qui en restaient ne furent conservés que dans la prononciation et quelquefois dans la graphie des formules et des récitations sacrées qu'on tenait à reproduire avec le plus d'exactitude et de fidélité possibles. Mais, si en principe la graphie phonétique tendait à disparaître au cours de la normalisation générale de la langue écrite, l'influence de la prononciation traditionnelle n'en subsistait pas moins dans une certaine mesure. La notation *-ay* disparut complètement, car il n'y avait dans la langue aucune forme grammaticale qui vînt l'appuyer et lui donner une apparence de valeur réelle. Le groupe final *-āy* (*-āi*), par contre, existait dans les désinences du datif des thèmes féminins (*-āyāi*, *-yāi*, *-vāi*, etc.) et cette circonstance fut favorable au maintien de l'articulation *-āya^{y}* dans le cas de *-āyā* issu soit du datif en *-āyai*, soit du génitif-ablatif en *-āyāḥ*. Ainsi, sous la double influence d'un trait emprunté à la langue parlée d'un côté, et d'un fait morphologique de l'autre, la forme en *-āyā^{y}* = *-āyāi*, ayant la valeur grammaticale du seul datif, fut étendue et généralisée pour le datif-génitif-ablatif de toute la flexion féminine en *-ā* et *-ī*.

La confusion phonétique dont nous venons de tracer les traits principaux et de rechercher l'origine, n'a eu aucune influence réelle sur le développement ultérieur de la langue. Nous avons vu que, contrairement à la tendance développée par la confusion phonétique en question, c'est le datif qui fut en fin de compte absorbé par le génitif dans les langues voisines du sanskrit (vieux perse, pāli, etc.) et en partie dans le sanskrit lui-même. La raison qui favorisa à un moment donné la prédominance du datif était extrêmement subtile et, par suite, son action fut aussi éphémère que restreinte. Au fur et à mesure que l'articulation déjà si faible de *-y* après *-a* devant voyelle disparaissait de la langue parlée, sa notation dans la langue écrite cessait d'être intelligible et par conséquent sortait de l'usage. Les tendances à la confusion sémantique restaient, par contre, tout agissantes. Bien plus, les distinctions de sens entre les deux formes casuelles qui n'étaient déjà pas très nettes dès le début, allaient s'effaçant, les procédés grammaticaux perdant toujours de plus en plus de leur valeur expressive au cours du développement des langues. C'est là, on le sait, un fait d'ordre général et et qui est une des raisons principales qui poussent les langues à simplifier leurs

systèmes grammaticaux [1]. Aussi, l'issue finale de ces tendances contradictoires ne pouvait être douteuse. Il y avait d'ailleurs d'autres raisons encore pour que le génitif finît par l'emporter sur le datif. Tout d'abord, en ce qui concerne son sens, il représentait quelque chose de beaucoup plus large, de moins particulier que le datif. Une forme dont la fonction est d'établir une relation d'ordre très général entre des concepts nominaux, tend tout naturellement à englober des formes qui ne répondent en somme qu'à certaines nuances de ces relations : celle de « destination », la seule qu'exprime le datif, devait être fatalement absorbée dans les autres emplois du génitif. D'autre part, ce dernier cas, en tant que principal agent d'expression pour l'idée de possession, avait, comme nous l'avons vu, une importance toute particulière dans la langue. Enfin, la forme même du génitif était, sur un grand domaine de la flexion, identique à celle de l'ablatif, ce qui augmentait sensiblement la fréquence de son usage.

Pour toutes ces raisons, de morphologie autant que de syntaxe, il était naturel que la tendance générale à rapprocher les deux formes casuelles aboutît à l'extension ou à la généralisation du génitif aux dépens du datif et par suite à la disparition, ou du moins, pour le sanskrit, à la restriction de ce dernier.

Tels devaient être en effet les résultats derniers d'un développement dont le point de départ fut la parenté sémantique des deux formes casuelles. Mais, outre cet aboutissement historique, cette parenté eut un résultat plus immédiat : en face de la flexion elle favorisa la création et le développement d'un autre moyen d'expression à caractère ambigu et qui présentait une espèce de synthèse de ce que les deux formes casuelles avaient encore de distinct tout en y surajoutant certains traits particuliers. Ce moyen d'expression est l'adjectif dérivé.

II. Adjectifs dérivés.

Nous avons vu (p. 5) que les adjectifs dérivés dont il va être question indiquent une relation entre le nom qu'ils déterminent et celui dont ils sont dérivés. Il va de soi que nous examinerons seulement les adjectifs présentant cette valeur particulière et par là comparables aux formes casuelles. Notons tout de suite que ce qui nous intéresse ici, ce sont les procédés, les modes d'expression que la langue a possédés, et non les détails de formation. Les questions de morphologie ne continueront donc à nous arrêter

[1] Cf. p. ex. sur le domaine du verbe indo-européen l'histoire du moyen, des aoristes, de l'optatif-subjonctif, etc.

que dans la mesure où elles se trouveront rattachées à celles qui concernent la valeur significative des mots.

Les adjectifs dérivés se présentent à nous sous deux aspects différents : les uns sont formés à l'aide de renforcement (*vṛddhi*) de la première voyelle du nom qui leur sert de primitif : *vaiṣṇava-* « de Viṣṇu », *sāragha-* « d'abeille (*saragha-*) », *audumbara-* « [en bois] d'*udumbara-* », *mānava-* « de Manu- », *māruta-* « des Marut- », etc. ; les autres empruntent l'aide d'un suffixe de dérivation (*-ya-*, *-maya-*) : *varuṇya-* « varunique », *açva-* « de cheval (*açva-*) », *pitrya-* « des mânes (*pitr-*) », *hiraṇmaya-* « en or (*hiraṇyam*) », *yavamaya-* « en orge (*yava-*) », etc.

Au point de vue sémantique on peut également distinguer deux groupes principaux : l'un comprend les *adjectifs de matière* et l'autre reçoit souvent le nom d'*adjectifs possessifs*. Nous verrons que le vrai sens de ce dernier groupe est beaucoup plus large que ne semble l'impliquer cette appellation.

1. *Adjectifs de matière.*

Nous avons dit (p. 8) que l'idée de matière n'était exprimée par une forme casuelle que d'une façon tout accidentelle et dans des conditions particulières. L'emploi de l'adjectif avec cette valeur est par contre à peu près constant :

V, 3, 3, 5 : *naivāraṃ caruṃ nirvapati* « il prépare un brouet de *nīvāra* (riz sauvage) » ;
III, 6, 2, 15 : *paitudāravaḥ paridhayo bhavanti* « les pieux de l'enclos sont en [bois de] *pitudāru* » ;
V, 2, 1, 6 : *gaudhūmaṃ caṣālaṃ bhavati* « [l'anneau de] la partie supérieure du poteau est en *godhūma* (froment) » ;
V, 2, 1, 8 : *kauçaṃ vasaṃ paridhayati* : « il fait mettre autour un vêtement en herbe *kuça* » ;
VI, 3, 1, 26 : *mauñjībhir abhidhānībhiḥ* « avec des liens en herbe *muñja* » ;
VI, 7, 1, 7 : *çāṇā rukmapāçāḥ* : « les attaches du plat sont en chanvre (*çaṇa*) » ;
VI, 5, 3, 9 : *vaiṇavy abhriḥ* « une pelle en bambou (*veṇu*) » ;
III, 6, 2, 9 : *hiraṇmayayor ha kuçyor antaravahita āsa* « il (Soma) était enclos dans deux coupes d'or » ;
III, 9, 4, 2 : *te vā ete 'çmamayā grāvāṇo bhavanti* « ces pressoirs sont en vérité en pierre ».

On pourrait multiplier les exemples à volonté. Citons encore celui-ci qui montre très nettement l'opposition de l'emploi du génitif avec celui de l'adjectif de matière. Il s'agit des arbres dif-

férents dont le bois peut servir à fabriquer les pieux de l'enclos (*paridhayaḥ*) entourant l'emplacement du sacrifice :

1, 3, 3, 19-20 : *te vai pālāçāḥ syur... yadi pālāçān na vinded atho 'pi vaikaṅkatā syur, yadi vaikaṅkatān na vinded atho 'pi kārṣmaryamayāḥ syur. yadi kārṣmaryamayān na vinded atho 'pi vailvāḥ syur, atho khādirā, atho audumbarā, ete hi vṛkṣā yajñīyās, tasmād eteṣāṃ vṛkṣāṇāṃ bhavanti* «qu'ils soient en [bois de] *palāça*...; s'il ne les trouve pas en [bois de] *palāça*, qu'ils soient alors en [bois de] *vikaṅkata*; s'il ne les trouve pas en [bois de] *vikaṅkata*, qu'ils soient alors en [bois de] *kārṣmarya*; s'il ne les trouve pas en [bois de] *kārṣmarya*, qu'ils soient alors en (bois de] *vilva*, ou bien en [bois de] *khadira*, ou bien en [bois d'] *udumbara*, car ces arbres sont bons pour le sacrifice. C'est pourquoi qu'ils soient en [bois de] ces arbres-là».

Le changement de procédé à la fin de l'exemple est dû avant tout à la nécessité où l'on était d'exprimer le nombre du complément qui résumait pour ainsi dire tous les adjectifs dérivés précédents. Peut-être aussi y a-t-il lieu de tenir compte de la présence nécessaire du déterminatif *eteṣām*.

Comme le montrent les exemples, les adjectifs de matière sont dérivés soit à l'aide de la *vṛddhi*, soit à l'aide du suffixe *-maya-*. De ces deux formes la première est de beaucoup la plus répandue dans le *Çatapatha Brāhmaṇa*. Par une coïncidence qui semble assez bizarre, le type en *-maya-* a fourni d'une part quelques mots d'usage tout à fait courant : *hiraṇmaya-* «en or», *ayasmaya-* «en fer», *açmamaya-* «en pierre», *yavamaya-* «en orge», *darbhamaya-* «en herbe *darbha*», d'autre part une série d'adjectifs de caractère manifestement savant tels que : *prāṇamaya-* «[fait] de souffle vital», *çrotramaya-* «[fait] de l'ouïe», *lokamaya-* «[fait] des mondes», *devatāmaya-* «[fait] de divinité», *ṛtumaya-* «[fait] de saisons», *ṛṅmaya-* «[fait] des *ṛk* (versets)», *sāmamaya-* «[fait] des *sāman-* (chants)», *yajurmaya-* «[fait] de *yajus* (formule)», *cakṣurmaya-* «[fait] de l'œil» et quelques autres du même genre. Il y a quelques flottements dans la formation de ces adjectifs. Ainsi à côté de *ayasmaya-* en regard de *ayas-* «fer», on a *tejomaya-* en regard de *tejas-* «chaleur» et *chandomaya-* en regard de *chandas-* «mètre». Peut-être, vu le caractère même de ces mots, s'agit-il dans le deuxième cas d'une formation plus savante et plus récente.

La dérivation des adjectifs de matière à l'aide de la *vṛddhi* semble universelle lorsque le mot primitif indique non pas la matière elle-même (comme or, fer, pierre, etc.), mais un objet fournissant la matière, une espèce d'arbre par exemple avec le

bois duquel est faite telle ou telle chose. Ainsi on a constamment *audumbara-* «en [bois d'] *udumbara-* (*ficus glomerata*)», *āçvattha-* «en [bois d'] *açvattha-* (*ficus religiosa*)», *khādira-*, *vaiṇava-* «en [tige de] bambou», *vaikaṅkata-*, etc. Cf. de même XI, 7, 2, 8 : *pālāçaṃ yūpaṃ kurute* «il fait un poteau en [bois de] *palāça*». Il ne s'agit pas là en effet de l'arbre même, mais de quelque chose appartenant à cet arbre; il en est de même dans l'exemple V, 4, 3, 19 : *vārāhyā upānahāḥ* «chaussures [en peau] de sanglier», où il ne s'agit pas de l'animal, mais de la peau qui est à lui. Cette nuance de «possession» qui vient s'ajouter au sens principal de «matière» ne saurait être rendue par le suffixe *-maya-*. Deux exemples semblent faire exception à cet usage : *kārṣmaryamaya-* «en [bois de] *kārṣmarya*» et *çamīmaya* «en [bois de] *çamī*». Encore s'agit-il dans le premier de ces exemples de tourner une difficulté de formation : la première syllabe de *karṣmarya-* étant au degré le plus fort, le procédé de la *vṛddhi* y était inapplicable. Ces petits détails sont intéressants en tant qu'ils nous montrent la valeur exacte des formes et des procédés de formation qui tendent à devenir de moins en moins expressifs et limpides au cours de l'évolution de la langue. Dans notre texte même nous trouvons un exemple frappant d'une pareille tendance. A côté des adjectifs de caractère savant formés avec le suffixe *-maya-* nous trouvons dans la *Bṛhad Āraṇyaka Upaniṣad*, partie la moins ancienne du *Çatapatha Brāhmaṇa* (XIV^e^ livre), toute une série d'adjectifs du même genre, mais formés à l'aide de la *vṛddhi* :

> XIV, 5, 5, 2-12 : *raitasa-* «en sperme (*retaḥ*)», *cakṣuṣa-* «[fait] de l'œil (*cakṣuḥ*)», *mānasa-* «[fait] de l'esprit (*manaḥ*)», *çrautra* «[fait] de l'ouïe (*çrotra-*)», *taijasa* «[fait] de chaleur (*tejaḥ*)», *sauvara* «[fait] de ton (*svara-*)», *dhārma-* «[fait] de la loi (*dharma-*)», *sātya-* «[fait] de vérité (*satya-*)».

Ceci semble prouver que non seulement à l'époque du *Çatapatha Brāhmaṇa* les deux procédés de dérivation étaient également vivants dans l'usage, mais aussi que le sentiment d'une distinction sémantique entre les deux formations commençait déjà à se perdre.

2. *Adjectifs possessifs.*

Les adjectifs auxquels on donne le nom (qui n'est pas tout à fait exact) de «possessifs», peuvent à leur tour se diviser en deux groupes d'étendue et de valeur inégales. Les uns sont dérivés de noms de personnes et plus particulièrement de noms propres, les autres de noms de choses et de quelques noms communs

d'êtres animés. A cette distinction correspond non seulement une différence de valeur, mais aussi une différence de forme.

a. *Adjectifs dérivés de noms propres.* — Les noms propres ont fourni une grande quantité d'adjectifs dérivés au moyen de la *vṛddhi*. Par leur emploi ces adjectifs correspondent soit au génitif possessif, soit au datif de destination, ou plutôt, dans un grand nombre de cas, ils englobent la valeur de ces deux formes. Comme nous l'avons vu, les deux formes casuelles en question tendaient à se rapprocher de façon à empiéter l'une sur l'autre, sous l'action, d'une part, de leur parenté sémantique, et d'autre part, de la confusion phonétique. Pourtant ce n'était en sanskrit qu'une tendance (d'ailleurs relativement très peu évoluée à l'époque des *Brāhmaṇa*), et dans beaucoup d'emplois chacune des deux formes casuelles gardait certaines nuances de sens que l'autre ne saurait exprimer. On a été amené à créer de nouvelles formes, moins nettes, mais en revanche plus compréhensives au point de vue du sens et par suite susceptibles d'un emploi plus étendu. En effet les adjectifs dérivés qui se développèrent en face des formes casuelles exprimaient simultanément les nuances des deux formes casuelles qui, tout en étant rapprochées, avaient besoin l'une de l'autre pour se compléter.

Le génitif possessif tel que *agnes tanuḥ* «le corps d'Agni», *yajñasya çiraḥ* «la tête du sacrifice», n'exprime que l'idée de possession pure et simple; d'autre part, un exemple comme V, 3, 3, 2 : *savitre... (agnaye... indrāya) puroḍāçaṃ (...carum...) nirvapati* signifie simplement : «il prépare un gâteau (un brouet) *pour* Savitar (pour Agni, pour Indra). Mais V, 5, 4, 29 : *sāvitraṃ puroḍāçaṃ gṛhṇāti* veut dire : «il prend le gâteau de (à) Savitar», c'est-à-dire qui a été fait pour Savitar, qui lui est offert et lui appartient. Plus encore, un tel adjectif en tant que qualificatif indique non seulement l'appartenance et la destination de l'offrande, mais aussi sa qualité propre : *sāvitraḥ puroḍāçaḥ* ou *aindraç caruḥ* étaient pour l'auteur des *Brāhmaṇa* un gâteau ou un brouet préparés d'une certaine manière et avec certaines matières strictement définies. En somme, l'adjectif dérivé de ce type garde (sinon au point de vue grammatical, du moins pour le sens), quelque chose de la valeur de complément qu'aurait possédée à sa place le substantif dont il est dérivé; mais, étant en même temps épithète, il définit en plus la nature de l'objet déterminé [1].

Notons en passant qu'un fait analogue se retrouve dans les langues slaves et tout particulièrement en vieux slave. Pour peu

[1] Sur la valeur complexe de l'adjectif dérivé, cf. Delbrück, *op. cit.*, p. 71.

qu'il s'agisse de noms de personnes, l'emploi de l'adjectif dérivé à la place du génitif y est non seulement courant mais obligatoire. Le génitif possessif n'apparaît que dans certaines conditions syntaxiques strictement délimitées (voir A. Meillet, *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave*, p. 148 et suiv.). De même en russe, le procédé quoique moins universel est encore très répandu et, comme en sanskrit, les deux modes d'expression ne sont pas toujours tout à fait identiques : *súmka soldáta* (gén.) «le sac du soldat», où l'idée de possession est seule exprimée établissant une relation *individuelle* entre les objets. Mais : *soldátskaja súmka* (adj.) «sac de soldat» implique l'idée d'une certaine forme, qualité, etc., et fournit ainsi une indication de l'*espèce*.

Un exemple curieux du lien que la langue établit entre le génitif et l'adjectif est fourni par le tibétain. Selon un usage courant dans cette langue, les adjectifs, pronoms, participes et noms de nombre qui précèdent le substantif qu'ils déterminent, prennent la marque du génitif, de sorte que l'idée d'«un homme bon» se rend régulièrement par quelque chose comme «homme de bien» pour peu que le déterminatif soit placé avant le déterminé : *bzaṅ poḥi mi* avec *-poḥi-* marque du masculin génitif (voir pour les détails Ph.-Ed. Foucaux, *Grammaire tibétaine*, § 30 et suiv.).

L'emploi des adjectifs dérivés à la place des formes casuelles n'est pas en sanskrit aussi rigoureux qu'en vieux slave, mais dans la langue si précise du *Çatapatha Brāhmaṇa* la répartition des deux modes d'expression montre une régularité assez grande. Nous avons vu que bon nombre de ces adjectifs englobent l'idée du génitif et celle du datif en y ajoutant de plus une certaine valeur qualificative. Dès lors on les emploiera de préférence pour exprimer des relations d'ordre traditionnel : ils déterminent ainsi une chose douée de qualités définies, constamment offerte au même destinataire et par ce fait devenue sa possession : en regard de III, 8, 3, 11 : *tvaṣṭur hi paçavaḥ* «le bétail est à Tvaṣṭar», etc., on a régulièrement des constructions comme celle-ci :

III, 7, 2, 8 : *tvāṣṭraṃ paçum ālabhate* «il immole la victime de (et pour) Tvaṣṭar»;
VI, 2, 2, 5, etc. : *prājāpatyaḥ puroḍāçaḥ* «le gâteau de (et pour) Prajāpati»;
IV, 5, 1, 16 : *āgneyo vā eṣa yajño bhavati* «ce sacrifice appartient (et aussi : est offert) à Agni»;
III, 3, 4, 21 : *āgnāvaiṣṇavaṃ... havir bhavati* «il y a une oblation pour Agni et Viṣṇu»;
X, 1, 5, 3 : *saumyo 'dhvaraḥ prathamā citiḥ* «la première couche (de briques) est un culte de (à) Soma»;

V, 5, 4, 1 : *avir sārasvatī bhavati* «la brebis est à (pour) Sarasvatī»;

VI, 1, 2, 28, etc. : *aindrāgno 'gniḥ* «le feu est à (pour) Indra et Agni»;

XI, 8, 3, 1-3 : *prājāpatya* (*saurya*... *aindrāgna*...) *evaiṣa paçuḥ syāt* «que cette victime soit à (pour) Prajāpati (Sūrya, Indra et Agni);

IX, 5, 1, 54 : *atha maitrāvaruṇyā payasyayā yajate* «ensuite il sacrifie avec du lait (appartenant et consacré) à Mitra et Varuṇa»;

VIII, 2, 2, 5 : *etās tā vaiçvadevya iṣṭakāḥ* «ces briques sont aux (pour les) Viçvadeva»[1];

XI, 8, 3, 5 : *āçvinau* (*sārasvatau*, *aindrau*) *grahau* «les deux libations aux (pour les) Açvin (à Sarasvatī, à Indra).

Tandis que le génitif sert, comme nous avons vu dans les exemples cités pages 7 et suiv., à différencier certaines relations diverses et particulières, l'adjectif, au contraire, souligne leur caractère monotone et traditionnel. C'est l'adjectif qu'on emploie lorsqu'il s'agit d'énumérer les rites, par exemple les offrandes : victimes, gâteaux, libations, etc., offertes successivement aux diverses divinités :

IV, 6, 3, 1 et suiv. (de même V, 1, 3, etc.) : *sa āgneyaṃ prathamaṃ paçum ālabhate*... *atha vāruṇam*, *atha punar āgneyam*... *aindrāgnaṃ*... *sārasvataṃ*... *prājāpatyaṃ*... *sauryam*... «il immole la première victime à Agni... ensuite à Varuṇa, ensuite de nouveau à Agni... à Indra et Agni... à Sarasvatī... à Prajāpati... à Sūrya»;

III, 9, 1, 7 et suiv. : *sārasvataṃ paçum ālabhate*... *saumyam*... *pauṣṇaṃ*... *bārhaspatyaṃ*... *vaiçvadevam*... *aindraṃ*... *mārutaṃ*... *sāvitraṃ*... *vāruṇam* «il immole la victime à Sarasvatī... à Soma... à Puṣan à Bṛhaspati... aux Viçvadeva... à Indra... aux Marut... à Savitar... à Varuṇa;

XI, 5, 3, 5 : *āçvinaṃ duhyamānaṃ*, *vaiçvadevaṃ dugdhaṃ*, *vāyavyam āhriyamāṇam*, *āgneyam adhiçritam*, *aindrāgnam avajyotyamānaṃ*, *vāruṇam adbhiḥ pratyānītam*..., etc. «le lait est aux Açvin pendant qu'on le tire, aux Viçvadeva lorsqu'il est tiré, à Vāyu pendant qu'on l'apporte, à Agni lorsqu'on le met sur le feu, à Indra et Agni lorsqu'on y jette une lumière, à Varuṇa lorsqu'on y ajoute de l'eau», etc.;

[1] *Viçvadevāḥ* ou *Viçvedevāḥ* «tous les dieux» est considéré comme une unité collective, ce qui fait qu'on ne recourt pas pour ce nom au génitif pluriel. Même observation pour le nom des *Marut* (dérivé *Māruta*-), le couple des *Açvin* (*Āçvina*-), etc.

IV, 4, 1, 18 : *gāyatraṃ vai prātaḥsavanam... aindraṃ vai mādhyandinaṃ savanaṃ... vaiçvadevaṃ vai tṛtīyasavanam* «le pressurage matinal est à Gāyatrī, celui de midi à Indra, le troisième aux Viçvadeva».

On pourrait multiplier les exemples à volonté, la description de chaque rite en contient plusieurs. S'agit-il de victime animale (*paçu-*), d'oblation (*haviḥ-*), de gâteau (*puroḍāçā-*), de brouet (*caru-*), de libation (*graha-*), ou bien de mètres (*chandas-*), de vers (*ṛk-*) ou de formules (*yajuṣ-*) le procédé revient invariablement. Il en est de même, par exemple, lorsqu'on fixe l'attribution successive des jours de la session sacrificielle :

IV, 5,9, 2 et suiv. : *prājāpatyaṃ vā etac caturtham ahar bhavati... aindram vā etat ṣaṣṭham ahar bhavati... bārhataṃ saptamam... jāgataṃ navamam* «car le quatrième jour est (consacré) à Prajāpati, le sixième jour à Indra, le septième à Bṛhatī, le neuvième à Jagatī».

Partout où il est question d'une possession, d'une consécration établie une fois pour toutes par l'usage et la tradition, la langue se sert, pour exprimer cet ensemble de rapports, de l'adjectif dérivé, et elle a recours aux formes casuelles pour rendre les relations soit strictement précisées soit accidentelles.

b. *Adjectifs dérivés de noms de choses et de noms communs d'êtres animés.* — Les adjectifs «possessifs» dérivés de noms de choses sont moins nombreux que ceux que nous venons d'examiner. Ce phénomène est commun à toutes les langues qui se sont servi, comme le sanskrit, d'adjectifs dérivés. Nous avons eu l'occasion de mentionner (p. 22) qu'en vieux slave les noms de personnes seuls formaient régulièrement des adjectifs. Ceci s'explique tout d'abord par le fait que les rapports entre les êtres inanimés sont, d'une manière générale, beaucoup moins complexes que ceux qui peuvent exister entre les personnes. Or, nous avons vu que l'adjectif dérivé servait justement à résumer une certaine complexité de relations. D'autre part, ce que les auteurs des *Brāhmaṇa* se soucient avant tout d'établir, c'est le rapport entre les divers objets du rite et les divinités auxquelles ils sont destinés. Ce sont donc, dans l'énorme majorité des cas, les divinités qui jouent en même temps le rôle de destinataire et de possesseur, et ce sont, par conséquent, les noms des divinités qui se prêtent surtout à la création de ces adjectifs réunissant en un seul mot l'idée de possession et celle de destination.

Lorsqu'il ne s'agit que de noms de choses, le point important n'est plus le rapport qui existe entre ces choses, mais leur nature

même. Et c'est en effet cette sorte de valeur qui domine dans les adjectifs dérivés de noms d'êtres inanimés. Quand on dit par exemple, III, 8, 4, 16, etc. : *sapta grāmyāḥ paçavaḥ saptaraṇyāḥ* « sept animaux domestiques (littér. : « villageois »), sept sauvages (forestiers) », on songe moins aux relations concrètes qui rattachent ces animaux au village (*grāma-*) ou à la forêt (*araṇya-*), qu'aux natures, aux qualités diverses qui caractérisent chacune de ces deux espèces. De même, lorsque, au cours d'un sacrifice, on prend tantôt *vaiçantīr* [*apaḥ*] « les eaux d'étang » (*veçanta*), tantôt *kūpyāḥ* « les eaux de puits (*kūpa-*) », ce qui guide le choix de telle ou telle espèce d'eau, c'est avant tout son origine, sa qualité, sa nature particulière, et ainsi de suite.

Au point de vue du sens, l'emploi des adjectifs dérivés de ce groupe peut être comparé à celui du génitif : ils définissent la nature de l'objet par le fait de son appartenance à telle ou telle chose. Cf. par exemple des expressions parallèles quoique non identiques, telles que : *hastyā aṅgulayaḥ* « doigts de main » et *aṅgulayaḥ pāṇer* « les doigts de la main » ; *rathyāni cakrāṇi* « roues de chariot » et *rathasya cakrāṇi* « les roues du chariot ». Par contre, il est impossible de trouver dans ce type aucun sens de destination comparable à celui du datif.

La valeur de ce groupe d'adjectifs est donc d'un caractère moins complexe et d'autre part plus riche de qualifications que celle des adjectifs dérivés de noms de personnes que nous avons étudiés précédemment. A la différence de valeur correspond une différence de forme. Ces adjectifs sont le plus souvent formés à l'aide du suffixe *-ya-* : *hastya-* « de main », *pādya-* « de pied », *rathya-* « de chariot », *ulbya-* « de matrice », etc. Or, cette forme est très répandue parmi les adjectifs ordinaires, c'est-à-dire ceux dont le sens est purement qualificatif et dont, d'ailleurs, ils sont aussi extrêmement proches en ce qui concerne leur signification. Lorsque la dérivation d'un adjectif de ce type se fait à l'aide de la *vṛddhi*, cela s'explique presque toujours par quelque raison secondaire. Ainsi la forme à voyelle renforcée *āraṇya* « forestier », en regard de *araṇya* « forêt », sert à éviter la répétition du suffixe *-ya-* déjà présent dans le substantif.

Des formes comme *āçvattha-*, *audumbara-* « de *ficus religiosa*, de *ficus glomerata* » (*açvatthī*, *audumbarī çākhā* « branche de ficus », etc.) existaient dans la langue en tant qu'adjectifs de matière (p. 20) ; il était donc inutile d'en créer d'autres, et la même considération a dû influencer la formation de certains adjectifs de type savant identiques pour la forme à ceux que nous avons vus page 20, à savoir : *cakṣuṣa-* « oculaire, de l'œil » ; *çārīra-* « corporel » (*çārīra ātmā* « *ātman* corporel », XIV, 7, 1, 21).

Il ne faut pas oublier enfin que certains mots, que nous serions

disposés à considérer comme des noms de choses, ne l'étaient pas au point de vue des livres du rituel qui confondent volontiers les choses et les divinités qui les personnifient. Ainsi, par exemple, les noms des mètres védiques sont des termes de prosodie, mais aussi des noms de divinités, et les adjectifs qui en sont dérivés ont une forme analogue à celle de tous les autres adjectifs dérivés de noms propres : *gāyatra-*, *vairāja-*, *jāgata-*, *bārhata-*, *traiṣṭubha-*, *ānuṣṭubha-*, etc., en regard de *gāyatrī*, *virāj*, *jagatī*, *bṛhatī*, *triṣṭubh*, *anuṣṭubh*, etc.

Il est curieux que la forme de l'adjectif dérivé porte quelquefois la marque du double caractère du nom, en combinant le renforcement de la première voyelle avec le suffixe. Ainsi, par exemple, les noms de *soma-* (nom de la plante et nom de la divinité) et *agni-* (feu et dieu Agni) forment des adjectifs *saumya-* (cf. *aindra-* «d'Indra», *vṛkṣya-* «d'arbre») et *āgneya-* (cf. *prājāpatya-*).

Le nom de *Varuṇa-* a fourni deux adjectifs dérivés, de forme et de portée différentes; l'un, avec la *vṛddhi* : *vāruṇa-* qui a le sens «possessif» dont il a été question à propos de ce type, c'est-à-dire : «de, à, pour Varuṇa»; l'autre à forme suffixale, *varuṇya-* qui a un sens généralement qualificatif et vise beaucoup moins les relations concrètes entre la chose déterminée et Varuṇa que le caractère général de cette chose :

V, 2, 5, 16 : *vāruṇo yavamayaç caruḥ* «le brouet d'orge à Varuṇa» (fait pour Varuṇa, appartenant à Varuṇa);
IV, 4, 5, 15 : *atha vāruṇaḥ . . . puroḍāço bhavati* «ensuite il y a un gâteau pour Varuṇa»;
VII, 5, 2, 20 : *vāruṇī ca tvāṣṭrī cāviḥ* «la brebis est à Varuṇa et à Tvaṣṭar» (leur est consacrée, immolée, leur appartient);

Mais :

I, 3, 1, 14, etc. : *varuṇyā rajjuḥ* «la corde est [de nature] varuṇique;
I, 3, 1, 16 : *varuṇyo vai granthir* «car le nœud est [de nature] varuṇique».

L'opposition des deux sens est nette dans l'exemple que voici :

V, 2, 5, 17 : *granthibhir hi vāso vāruṇam, varuṇyo hi granthiḥ* «car par les nœuds le vêtement appartient à Varuṇa, le nœud est en effet [de nature] varuṇique».

Les adjectifs dérivés de noms communs d'êtres animés occupent une place intermédiaire entre les adjectifs dérivés de noms propres et ceux qui sont dérivés de noms de choses. Ces adjectifs

appartiennent à la classe la plus usuelle; par conséquent, ils tendent de plus en plus à s'affaiblir, à perdre de leur complexe valeur sémantique et à devenir de simples épithètes tout comme nous l'avons vu pour les adjectifs du type *grāmya-*, etc. C'est ainsi que *daivya-* « divin, céleste », *mānuṣa-* « humain, ordinaire », *asurya-* « démoniaque » ont un caractère tout à fait abstrait et n'évoquent que d'une façon très générale et vague les rapports réels avec les dieux, les hommes, les démons :

III, 2, 1, 24, etc. : *asuryā haiṣā vāk* « c'est une voix asurique » (et non pas : « c'est la voix des *asura* »).

L'expression *mānuṣe* qui revient à tout instant signifie : « dans l'[usage] humain, c'est-à-dire ordinaire », par opposition à « l'usage divin, sacré et mystique » :

VII, 1, 2, 18 : *tad yad idaṃ dvayaṃ vāco rūpaṃ daivaṃ ca mānuṣaṃ ca* « ce qui est cette double forme de la voix, la forme divine et la forme humaine » . . .

Dans la *Saṃhitā* on trouve quelquefois les adjectifs de ce genre employés avec un sens de relations possessives réelles, mais alors le texte du *Brāhmaṇa* explique cet adjectif par la forme casuelle :

I, 5, 1, 5 : *agnir devo daivyō hotā iti : agnir hi devānāṃ hotā* « le dieu Agni est le *hotar* (prêtre officiant) divin, c'est-à-dire : Agni est le *hotar* des dieux ».

Nous avons déjà vu (p. 6) que le génitif du nom est en effet d'usage chaque fois qu'il s'agit d'exprimer des rapports réels entre les noms.

Les adjectifs dérivés de noms d'animaux sont très rares et présentent aussi quelque flottement dans la formation. Parmi les trois exemples de ce genre, *açvya-*, d'usage certainement aussi courant qu'ancien, présente la forme à suffixe, tandis que les deux autres, qui ne se rencontrent dans le texte qu'une fois chacun, sont dérivés à l'aide de la *vṛddhi*. Ce sont : *sāragha-* en regard de *savagha-* « abeille », *madhu sāragham* « miel d'abeilles » (III, 4, 3, 14) et *aukṣṇa-* en regard de *ukṣan-* « bœuf », *aukṣṇaiç carmabhiḥ* « avec des peaux de bœuf » (I, 2, 5, 2). Il y a peut-être lieu de croire que la dérivation à l'aide de la *vṛddhi* était un procédé de caractère savant, ce qui explique la diffusion de son emploi dans la langue rituelle et scolastique des textes brahmaniques. Toujours est-il que nous nous trouvons en présence de deux types d'adjectifs dérivés : les uns (*vṛddhi*) ont une valeur complexe qui garde encore assez nettement l'empreinte des fonctions grammaticales du nom dont ils sont dérivés; les autres, rapprochés par

la forme et le sens des simples qualificatifs, ne présentent que peu d'éléments de comparaison avec les formes casuelles.

Nous avons vu (p. 9) qu'une forme casuelle accompagnée d'un déterminatif n'était jamais remplacée par un adjectif dérivé correspondant. Ceci prouve qu'au point de vue grammatical l'adjectif ne conserve aucune des fonctions du nom dont il a été dérivé. Jamais on ne trouve dans le *Çatapatha Brâhmaṇa* quelque chose d'analogue à telle tournure d'Homère, d'ailleurs rare en grec même :

> B 54 : Νεστορέῃ παρὰ νηῒ πυλοιγενέος βασιλῆος « auprès du vaisseau de Nestor, roi issu de Pylos ».

où πυλοιγενέος βασιλῆος semble bien être mis en apposition avec le génitif dont l'idée seule pourtant est contenue dans l'adjectif possessif Νεστορέῃ.

D'autre part, au point de vue sanskrit, l'adjectif est moins intimement lié avec le nom qu'il détermine que ne l'est un génitif possessif. Dans les textes accentués, un génitif qui accompagne un vocatif ne porte jamais d'accent; l'adjectif dans ce cas est accentué pour peu qu'il précède le nom (Delbrück, *op. cit.*, p. 34).

3. *Emploi des adjectifs avec ellipse du mot déterminé.*

La conséquence naturelle d'une telle indépendance est la facilité avec laquelle l'adjectif devient lui-même substantif. Un déterminatif, une épithète qui se retrouvaient constamment rapportés au même mot, absorbaient peu à peu la valeur propre de ce mot. Tantôt il arrivait que pour des raisons d'ordre psychologique on évitât de prononcer le mot lui-même : ainsi, dans la langue des chasseurs, les noms d'animaux sont souvent remplacés par la désignation de leur couleur. Tantôt les nécessités du vocabulaire ont provoqué la création d'un doublet qui se trouvait être une épithète du mot original : ainsi *candra-* « brillant » en sanskrit, de même que σελήνη en grec, *luna* en latin, etc., a remplacé le vieux mot indo-européen **-mēs* (cf. skr. *candramāḥ* qui présentait l'inconvénient de signifier en même temps « lune » et « mansion lunaire, mois ». Enfin, et ceci est un cas très fréquent dans la langue relativement monotone des *Brâhmaṇa*, il se pouvait qu'on trouvât inutile de répéter un mot qui à force de revenir constamment dans le même groupe syntaxique pouvait être facilement sous-entendu. Nous en avons un exemple net dans la façon de désigner la terre et le ciel.

Selon un vieil usage indo-iranien, on indiquait la terre comme

l'objet proche et le ciel comme l'objet éloigné, en faisant accompagner leurs noms par des pronoms démonstratifs correspondants. On disait donc en sanskrit : *iyam pṛthivī* «cette terre que voici», et *asau dyauḥ* «ce ciel que voilà» (pour l'iranien, vieux perse et avestique, voir A. Meillet, *Grammaire du vieux perse*, p. 7). Probablement, l'enseignement étant oral, on accompagnait ces expressions par les gestes correspondants. De bonne heure on put sous-entendre *pṛthivī* et *dyauḥ*, et alors *iyam* et *asau* de simples démonstratifs devinrent des mots à valeur nominale précise. Dans le *Çatapatha Brāhmaṇa* une telle désignation du ciel et surtout de la terre est d'un usage fréquent :

I, 3, 3. 16 : *imāṃ vai te praviçan, yad vā idaṃ kiṃ ca skandaty asyām eva tat sarvam pratiṭiṣṭhati* «c'est dans cette [terre] qu'ils (les trois Agni) entrèrent, et tout ce qui saute (tombe au delà du sacrifice) se tient sur cette [terre]»;

VII, 4. 2, 7 : le texte explique le verset de la *Vājasaneyī Saṃhitā* (XIII. 18) : *bhūr asīti* «tu es la terre», par : *bhūr hīyam* «car celle-ci est la terre»; *bhūmir asīti* = *bhūmir hiyām*.

VII. 5. 1. 26 : *yad vai kiṃ cāsyā ūrdhvam antarikṣam eva tat* «tout ce qui est au-dessus de cette [terre], c'est l'atmosphère»;

XI. 8, 1. 2 : *sa ebhiç caiva parvatair nadībhiç cemām adṛṃhad. vāyobhiç ca marīcibhiç cāntarikṣaṃ. jīmutaiç ca nakṣatraiç ca divam* «il (Prajāpati) affermit celle-ci (la terre) avec des montagnes et des fleuves, l'atmosphère avec des vents et des rayons, le ciel avec des nuages et des constellations».

Si un pronom pouvait ainsi prendre la valeur d'un substantif, la transformation était d'autant plus facile pour un adjectif. Non seulement l'adjectif avait sa propre valeur significative qui s'associait dans l'esprit du sujet parlant avec la valeur du nom déterminé, mais il présentait l'avantage d'avoir une forme de thème et de flexion analogue à celle du substantif. Du point de vue du sens comme du point de vue de la morphologie, il était donc également naturel que l'adjectif se trouvât employé indépendamment et pour ainsi dire passât au rang de substantif (voir de nombreux exemples chez Wackernagel, *Altindische Grammatik*, II[1], p. 2 et suiv., Delbrück, *op. cit.*, p. 8). C'est par le même procédé que certaines épithètes particulièrement expressives des vieux dieux védiques devinrent peu à peu des noms propres de dieux et finirent par représenter de nouvelles divinités (cf. Winternitz, *Geschichte der indischen Litteratur*, t. I, p. 67).

Il va sans dire que les adjectifs dérivés ne se distinguaient nullement sous ce rapport de tous les autres adjectifs. Leur em-

ploi indépendant (avec le nom déterminé sous-entendu) était d'autant plus fréquent que dans nombre de leurs emplois ils répondaient, comme nous l'avons vu, à des relations traditionnelles, visant des objets aussi traditionnels. On a ainsi couramment :

IX. 2. 3. 42 : *atha vaiçvakarmaṇīṃ juhoti* « ensuite il offre [l'oblation] à Viçvakarman » ;
IX, 3. 1, 1 : *athāto vaiçvānaraṃ juhoti* « ensuite il offre [l'oblation] à Viçvanara » ;
XI. 4. 2, 15 : *atha vāruṇīṃ juhoti* « ensuite il offre [l'oblation] à Varuṇa ».

La différence de genre s'explique aisément si on rétablit dans les exemples 1 et 2 *āhuti-* (fém.) et dans l'exemple 2 *haviḥ* (nt.).

Cf. III. 6. 3, 10 : *vāyavyāni* « les [libations] à Vāyu » ;
IV, 4, 1, 1 : *sāvitraṃ gṛhṇāti* « il prend [la libation] à Savitar » ;
VI. 2. 2. 1 : *prājāpatyaṃ cavakā ālabhante* « les Caraka tuent la victime de (à) Prajāpati » ;
V. 2. 4. 1 : *vaiçvadevena yajate* « il sacrifie avec [une offrande] aux Viçvadeva ».

Souvent le nom sous-entendu est *ṛk* « verset » (fém.). Ainsi, en regard de :

III, 2. 1, 38 : *vaiṣṇavīm ṛcaṃ japed* « qu'il murmure un verset à (de) Viṣnu » ;
IV. 5, 1, 16 : *vaiṣṇavya ṛcā juhoti* « il offre avec une *ṛk* à « Viṣnu »,

on a avec l'ellipse du substantif :

III, 3, 2, 10 : *sāvitryā mimīte* « il mesure avec [un verset] à Savitar » ;
V. 1, 3, 3 : *te ca mārutyau syātam* « que ces deux [versets] soient [des versets] des (aux) Marut ».

De même on trouve ellipse d'un mot tel que *yajuḥ* « formule », dans :

II, 4, 3. 1 : *tānūnaptraiḥ samaçāyan* « ils apaisèrent (la discorde) à l'aide [des formules] de Tanūnaptar ».

Notons en passant que le sanskrit connaît aussi, quoique dans une mesure très restreinte, l'ellipse d'un nom déterminé par un

complément au génitif. Delbrück (*loc. cit.*) cite l'exemple suivant, où il rétablit quelque chose comme *gṛha-* « maison » :

XIV, 9. 1, 7 : *sājagāma gautamo yatra pravāhanasya jaivaler āsa* « Gautama s'en vint là où se trouvait [la maison, le séjour) de Pravāhana Jaivali ».

Relativement fréquente est l'ellipse de *mīmāṃsā* « discussion », dans des phrases introduisant ou résumant le sujet de cette discussion :

I, 1. 1, 7 : *athāto, çanānaçanasyaiva* « ensuite [la discussion] du manger et du non-manger précisément » ;
XI, 4, 2, 1 : *athāto sruvor ādānasya* « ensuite [la discussion] de la manière de prendre les deux cuillers » ;
XI, 1, 3, 7 : *iti anunirvāpyasyāthābhyuditasya* « ceci des oblations supplémentaires, ensuite du lever (du soleil) ».

Un tel emploi isolé du génitif ne pouvait faire fortune dans la langue. La forme du complément ne donnait aucune indication sur la forme du nom qu'il complétait, et le génitif n'exprimant que des relations qui n'avaient rien de traditionnel, le rétablissement du mot sous-entendu devenait une chose purement arbitraire, sauf pour un cas tout particulier comme celui de *mīmāṃsā*. Nous avons noté, d'autre part (p. 28), que le génitif était plus intimement lié avec le nom déterminé que ne l'était l'adjectif. Tout cela explique bien pourquoi l'emploi du génitif à l'état isolé est resté exceptionnel, tandis que l'emploi analogue de l'adjectif a reçu une grande extension.

4. *Patronymiques.*

Cet emploi a été généralisé pour la formation des patronymiques sanskrits. Tandis que l'emploi de *υἱός* ou *παῖς* avec les patronymiques est à peu près universel chez Homère, la langue du *Çatapatha Brāhmaṇa* ne connaît pour exprimer les mêmes notions que l'adjectif dérivé à l'état indépendant, devenu substantif par la chute des noms tels que « fils, descendant », etc. Ainsi en est-il pour l'appellation habituelle des *deva* et des *asura*, issus de Prajāpati (I, 2, 5, 1 ; III, 2. 1, 12 ; III, 4. 4. 3 ; VI. 6, 2. 11 ; VII, 4. 2, 33 ; IX, 2, 3, 7, etc.) :

devāç ca vā asurāç cobhaye prājāpatyāḥ « les dieux et les démons, les uns et les autres [enfants] de *Prajāpati* ».

Cf. de même : *dānava-* (I, 6, 3, 9) « [fils] de Danu » ; *mānava-* (IV. 3, 4, 9) « [descendant] de Manu » ; *gārgya-* (XIV, 5, 1, 1)

« [fils] de *garga-* », *ārṣeya-* (IV. 3. 4. 9); « [rejeton] des *ṛṣi-* », *ātreya* « [descendant] d'Atri- », etc.

S'il convient d'insister sur le degré de parenté, on emploiera le génitif; ainsi :

I. 8. 1. 8 : *manor duhiteti* « [je suis] la fille de Manu- ».

Souvent le patronymique sert d'apposition au nom propre; alors aussi le nom commun indiquant la relation entre les deux est toujours omis :

I. 2, 3. 2 : *tvāṣṭraṃ viçvarūpaṃ jaghana* « il (Indra) tua Viçvarūpa, [fils] de Tvaṣṭar- »;
Cf. XII, 7. 1. 1 : *viçvarupaṃ vai tvāṣṭram indrohan* ;
III. 6. 1. 16 : *dyutāno māruta<u>ḥ</u>* « Dyutana, [fils] des Marut- »;
IV, 4. 2. 3 : *dadhyaṅ ātharvaṇa<u>ḥ</u>* « Dadhyaṅ, [fils] d'Atharvan- »;
XI. 5. 1. 1 : *urvaçī... purūravasam aiḍaṃ cakame* « Urvaçī aima Purūravasa, [fils] d'Iḍa- ».
XI. 6. 5. 1 : *bhṛgur ha vai vāruṇiḥ varuṇaṃ pitaraṃ vidyayātitmene* « Bhrigu, [fils] de Varuṇa, se crut supérieur par la science à son père Varuṇa- ».

Dès l'époque védique l'emploi isolé ou tout au plus mis en apposition de ces noms était le seul admis par la langue; du même coup il devenait impossible de distinguer s'il s'agissait de véritables patronymiques (ou métronymiques) ou bien d'un nom indiquant l'appartenance à une école ou même l'origine géographique de la personne ainsi déterminée. Rien en effet, ni dans la forme ni dans l'emploi, n'indique que *gārgya-* soit le fils de *Garga*, tandis que *kauṣya* (X. 5. 5. 8) doit son nom à celui de la famille sacerdotale Koṣa-, *jābāla* (X. 3. 3. 1, etc.), à celui de sa mère *Jabālā*, et *vaideha* (XI, 3, 1, 2, etc.), à celui de son pays *Videha*.

Il est probable que les « adjectifs patronymiques », devenus de bonne heure de véritables substantifs par la chute du nom déterminé, représentent, avec les adjectifs de matière, la catégorie la plus ancienne d'adjectif dérivés, pour la simple raison que les relations qu'ils traduisent sont parmi les plus anciennement attestées et établies. Au cours de l'évolution de la langue, ces patronymiques ont pu servir de modèle pour la création des dérivés du type *vaiṣṇava-*, etc., de même que les adjectifs qualificatifs en *-ya-* ont fourni le modèle du type *hastya*, etc.

On a quelquefois posé la question de l'ancienneté relative de l'adjectif dérivé et du génitif qui lui correspond. M. Wackernagel (*génitif et accusatif*, dans les *Mélanges de linguistique offerts à F. de*

Saussure) cherche à démontrer, pour le grec surtout, le caractère plus récent du génitif possessif. Les faits versés au débat par le sanskrit feraient plutôt supposer, en ce qui concerne cette langue, une évolution inverse. Nous avons vu, en effet, que l'emploi des adjectifs dérivés est favorisé par la tendance de la langue à confondre certaines formes casuelles apparentées. Par sa valeur complexe, l'adjectif englobe à la fois des cas grammaticaux comme le génitif et le datif, et même concrets comme l'ablatif (dans l'exemple des patronymiques marquant l'origine géographique, tels que *traikakuda* « [provenant] du mont Trikakud », etc.) ; il ne fait en cela que se conformer à toute l'évolution synthétique de la langue. Nous ne prétendons pas dire que le procédé qui consistait à employer des adjectifs dérivés en face des formes casuelles fût quelque chose d'absolument nouveau. Les textes les plus anciens nous livrent des exemples de ce mode d'expression. Mais l'extension du procédé, la complexité des sens qu'il traduisait et qui l'affectait à certains emplois plus ou moins nettement délimités, nous semblent de caractère relativement récent. La langue savante des *Brāhmaṇa*, cherchant à établir des rapports traditionnels ou bien des relations abstraites et complexes, était un terrain particulièrement favorable au développement des adjectifs dérivés. Ajoutons que nous y trouvons un certain nombre de formations dérivées des noms composés, c'est-à-dire des mots appartenant à une couche de langue moins ancienne que celle caractérisée par la flexion. On a ainsi : *dyāvāpṛthivya-* « du ciel et de la terre », *aindrāgna-* « d'Indra et Agni », *maitrāvaruṇa-* « de Mitra et Varuṇa », *āgnavaiṣṇava-* « d'Agni et Viṣṇu », *vārtraghna-* « du tueur de Vṛta », *vaiçvānara-* « de Viçvanara » (« tous les hommes »), *vaiçvadeva-*, *vaiçvakarmaṇa-* ; *maitrabārhaspatya-* « de Mitra et Bṛhaspati », *saumāraudra-* « de Soma et Rudra », *aindrapauṣṇa-* « d'Indra et Pūṣan », *aindrasaumya-* « d'Indra et Soma », *aindravāyava-* « d'Indra et Vāyu », etc. Le sens de ces formes montre bien qu'il s'agit dans chacun de ces exemples d'adjectifs dérivés d'un composé, et non de deux adjectifs dérivés entrés en composition ; ils déterminent toujours une seule et même chose appartenant et destinée à un couple ou une collectivité d'êtres, et dans la plupart des cas les noms composés de ces couples et de ces collectivités existent dans la langue dès la période védique : cf. *mitrāvaruṇau*, *indrāsomau*, etc.

III. Composition des noms.

L'emploi des adjectifs dérivés, en tant que correspondant à un certain affaiblissement de la flexion, présente une transition entre la flexion et la composition des noms. Ce dernier procédé consiste à grouper en un seul mot deux ou plusieurs thèmes liés entre eux

par des relations d'ordre divers. Des formes casuelles servant à préciser ces relations, à quelques exceptions près, il ne subsiste rien dans la composition; le sens exact d'un composé ne peut souvent être compris que dans le contexte, surtout lorsque l'accent n'est pas noté [1].

Dans l'ancienne langue l'emploi des composés est relativement restreint; il gagne en extension et en importance au fur et à mesure que se perdent les distinctions nettes entre les formes de la flexion. Parmi les différents groupes de composés, celui dont l'emploi est comparable à l'emploi des formes casuelles et des adjectifs dérivés est le groupe de composés déterminatifs (*tatpuruṣa*), où le premier élément sert de complément au deuxième [2]. La forme qu'assumerait ce premier élément une fois la décomposition faite est le plus souvent celle du génitif; cela est particulièrement vrai dans les *Saṃhitā*, dont la langue du *Çatapatha Brāhmaṇa* se rapproche sensiblement sous ce rapport (cf. Macdonell, *Vedic Grammar*, p. 168; Wackernagel, *Altindische Grammatik*, II, § 98; Speijer, *Sanskrit Syntax*, p. 154). Exemples de composés déterminatifs: *yajñamukha-* «la bouche (le commencement) du sacrifice»; *devapātra-* «le vase des dieux»; *vedyanta-* «l'extrémité de l'autel»; *paçuçīrṣāṇi* «les têtes des victimes»; *prāṇayatana-* «siège du souffle vital»; *jīvasvarga-* «le ciel des vivants»; *somāṃçu-* «tige de soma»; *brahmaudana-* «la bouillie des prêtres»; *dvārapidhāna-* «verrou de la porte»; *açvaçapha-* «sabot de cheval»; *rathacakra-* «roue du chariot»; *arkaparṇa-*, *arkapuṣpa-*, *arkamūla*, etc. «feuille, fleur, racine, etc., d'*arka*»; *āṅgulyagrebhyaḥ*, *ā nakhāgrebhyaḥ* «jusqu'aux bouts des doigts, des ongles»; *ajākṣīra* «lait de chèvre»; *parṇaçakhā* «branche de *parṇa*»; *ācāryajāya* «épouse du maître»; *kaulālacakra-* «roue du potier», etc. On remarquera que le génitif exprimé par le premier terme de ces composés est surtout le génitif de caractère possessif, le plus fréquent dans la langue. D'après Pāṇini, sont d'ailleurs exclus de la composition le génitif collectif, ayant le sens de parmi (*na nirdhāraṇe*), le génitif d'objet (à quelques exceptions près), et le génitif sujet avec un nom d'agent en *-tṛ-*, *-aka-*, *-ika-* (Pāṇini, II, 2, 10; II, 2, 14-16). Or nous avons déjà vu que c'est le gé-

[1] L'étude des formes et du développement des composés sanskrits devant former le sujet d'un travail spécial fait à l'École des Hautes Études, nous n'en parlerons ici que d'une façon tout à fait sommaire et en tant qu'ils présentent un moyen particulier d'exprimer le complément adnominal.

[2] Nous parlons de premier et deuxième éléments du composé pour la commodité de l'expression. Chacun de ces éléments peut lui-même renfermer deux ou plusieurs thèmes, mais logiquement le composé du type en question présente toujours deux termes : le terme déterminé et le terme déterminatif. D'ailleurs, les composés de plus de deux éléments sont extrêmement rares dans les *Brāhmaṇa*.

nitif possessif qui se confond le plus facilement avec le datif, c'est lui aussi qui est surtout remplacé par l'adjectif dérivé. Nous sommes donc ici une fois de plus devant une tendance générale de la langue qui se manifeste sous des formes différentes.

Le caractère essentiel d'un composé (skr. *samāsa*) est le fait qu'il présente une unité morphologique aussi bien que sémantique. Le premier élément du composé se présente à nous la plupart du temps sous la forme du thème, de sorte qu'on n'a plus le sentiment d'avoir devant soi deux formes distinctes comme dans le cas d'un nom déterminé par un complément adnominal ou par un adjectif. Très souvent la fusion des deux éléments composés crée une nuance de sens que n'avait aucun de ces deux éléments pris à part (c'est ce que les grammairiens indigènes appellent *saṃjñā*). Delbrück (*Altindische Syntax*, p. 62) cite parmi d'autres exemples ceux de *gṛhapati-*, *brahmapatva-* (*Ç. Br.*, XI, 4, 1, 2), *rājabhrātar-* (V, 4, 4, 16), qui non seulement ont le sens étymologique de « maître de maison », « fils de brahmane », « frère de roi », mais indiquent aussi des conditions sociales particulières. Cf. de même : *yajñapātrāṇi* « vases du sacrifice » (XII, 5, 2, 7), *grāmāgni-* « feu de village » (XII, 5, 1, 14), etc., signifiant des vases, un feu particuliers (voir aussi à ce propos Wackernagel, *op. cit.*, p. 26).

Par ce trait, l'emploi du composé déterminatif s'oppose à celui des formes casuelles, mais se rapproche de celui de l'adjectif dérivé. Comme Delbrück aussi le constate, il est souvent impossible de préciser la raison pour laquelle l'adjectif ou le composé sont préférés l'un à l'autre.

Il y a pourtant au moins un cas où le composé ne vient presque jamais prendre la place de l'adjectif : les *Veda* ne connaissent pas de composés ayant pour premier terme un nom propre[1] ; dans les *Brāhmaṇa*, de tels composés ne se rencontrent qu'exceptionnellement : *viṣṇukrama-* « pas de Viṣṇu » (X, 1, 5, 2 ; XI, 7, 2, 1) sert d'appellation à un rite particulier ; *indraloka-* « le monde d'Indra » (VIII, 5, 3, 8), manifestement sous l'influence de composés usuels tels que *devaloka-*, *svargaloka-*, *antarikṣaloka-* « monde des dieux, du ciel, de l'atmosphère », etc. Généralement des mots à sens ambigu, tels que *agni-*, *soma-*, etc., ne servent d'élément de composés qu'en tant que noms communs de choses : *agny-ādheya-* « établissement des feux » (X, 1, 5, 1), mais *āgneyaḥ purodāçaḥ* « gâteau du [dieu] Agni » ; *somāṃçu-* « tige de soma », mais : *saumyo 'dhvara* « culte de Soma ». L'opposition ressort bien dans IX, 2, 3, 6 : *tad āgneyo bhavanty, agni-*

[1] Sur védique *indrasenā*, voir Macdonell, *loc. cit.*, et les références qu'il donne.

karma hi «ainsi [ces rites] sont à Agni (ou aguiques), car c'est un rite de feu».

D'autre part nous avons pu constater que les adjectifs dérivés de noms communs d'êtres animés étaient relativement peu nombreux et que ceux dérivés de noms de choses tendaient à s'affaiblir et à devenir purement qualificatifs. C'est peut-être par cette circonstance que s'explique le fait que la composition a surtout englobé les noms communs.

Le premier élément du composé, sous sa forme purement thématique, ne peut pas plus exprimer le nombre que ne le faisait tout à l'heure l'adjectif dérivé (voir p. 7). Il en résultera cette fois encore que l'emploi de la forme casuelle prévaudra sur la composition lorsqu'il faudra mettre en évidence le nombre du complément. On a ainsi :

I, 3, 3, 17 : *etāni vai teṣām agnīnāṃ nāmāni yad bhuvapatir. bhuvanapatir. bhutānaṃ patir* «Maître de la terre, maître de l'univers, maître *des êtres*, voilà quels sont les noms de ces feux».

Cf. aussi :

X. 5, 1, 2 : *agnīnāṃ nāmāni* et *puṃnāmāni, strīnāmāni* «noms des feux et noms d'homme, noms de femme».

Comme la langue des *Brāhmaṇa* n'admet pas volontiers plus de deux termes de composé, le même fait se reproduira lorsque le complément sera lui-même déterminé :

XII. 7, 2, 8 : *vṛkalomāni bhavanti... vyāghralomāni bhavanti... siṃhalomāni* «il y a des poils de loup... des poils de tigre... des poils de lion». Mais : *āraṇyānāṃ paśūnāṃ lomāni bhavanti* «il y a des poils d'animaux sauvages», les deux raisons, le pluriel et le déterminatif y entrent en jeu.

Le composé déterminatif peut exceptionnellement correspondre à un génitif partitif : *ghṛtastoka-, madhustoka-* (I, 6, 3. 13). «goutte de beurre fondu, goutte de miel»; *payograha-, surāgraha-* (XII, 7, 3. 12) «libation de lait», de *surā* (observer la forme du premier de ces deux exemples, composé de *payas-* «lait» et *graha-*; l'application de la règle du *saṃdhi* entre les deux termes est presque toujours, comme nous avons déjà eu l'occasion de le constater, la marque d'une formation relativement tardive et savante); *madhvāhutayaḥ* «des oblations de miel» (XI, 5, 6, 8); *udaka-sthālī-, udā-kamaṇḍalu-* «bol d'eau, pot d'eau» (XII, 4, 1, 5). Il peut même parfois exprimer la matière : *kṣīraudana-, māṃsaudana-*

« soupe de lait, de viande » (XI, 5, 7, 5) : *ghṛtakulyāḥ*, *madhukulyāḥ* « des rivières de beurre fondu, de miel » (XI, 5, 6, 4).

On notera que les mots qui entrent dans ces composés ne sont pas les mêmes que ceux dont on a vu des dérivés de matière (voir p. 18 et suiv.). Il semble bien que la composition affecte en général des mots d'un usage courant, désignant des objets familiers ou usuels ; cf. les exemples des composés cités page 34.

La dérivation et la composition, deux modes d'expression créés en face de la flexion, sont donc les résultats d'une seule et même tendance de la langue qui la pousse à simplifier la diversité des formes casuelles, pour les remplacer autant que possible par des formations moins nettes, mais plus compréhensives au point de vue de leur valeur sémantique. Parmi ces dernières, les adjectifs dérivés à l'aide de la *vṛddhi*, c'est-à-dire d'un procédé grammatical, attestent une origine savante ; aussi s'opposent-ils assez nettement aux autres formations d'emploi analogue, ne serait-ce qu'en retenant sous leur aspect d'adjectifs une certaine valeur de complément adnominal. Par contre, les adjectifs en *-ya-* se sont presque complètement confondus avec le type usuel d'adjectifs qualificatifs dont ils avaient l'apparence.

La composition marque un nouveau stade dans l'évolution générale de la langue et révèle une altération encore plus profonde dans sa structure. A l'origine elle a été, comme la dérivation, un procédé artificiel ; mais, à en juger par la partie du vocabulaire qu'elle a atteinte, elle fut plus rapidement et plus facilement que la dérivation adoptée par la langue parlée. Ceci est d'ailleurs assez naturel : une fois le procédé connu, il est aisé de grouper ensemble deux ou plusieurs termes qui se combinent déjà dans l'esprit du sujet parlant tandis que l'application de la *vṛddhi* ou des suffixes constitue un procédé beaucoup plus compliqué et délicat et par là même est destinée à rester l'apanage de la langue écrite. D'autre part, le nombre de dérivés que la langue peut créer est forcément limité, tandis qu'elle peut varier à l'infini la combinaison des termes formant des composés.

Les deux procédés, la dérivation et la composition, ont pu se créer simultanément et doivent leur création à une seule et même tendance du sanskrit. Au début ils se sont développés parallèlement, et c'est ce qui explique qu'on ne puisse pas toujours établir une distinction précise entre leurs emplois respectifs. Toutefois la composition, qui est le procédé le plus simple et susceptible de la plus grande extension, a évolué au point de prendre une place immense dans la langue aux dépens de tous les autres moyens d'expression.

Nous ne pouvons pas mieux résumer les résultats de nos

recherches qu'en citant la conclusion du rapport fait par M. Sylvain Lévi à la présentation de ce mémoire à l'École des Hautes Études.

« Ce n'est pas un simple hasard, si le sanskrit a continuellement tendu à passer du rapport marqué par la flexion au rapport exprimé par l'adjectif dérivé, et de là au rapport de composition verbale. Ces trois étapes sont solidaires du mouvement général qui tend, dans les langues néo-sanskrites comme dans les langues romanes, à réduire le nombre des cas et à éliminer graduellement la flexion, et aussi du mouvement général de la pensée indienne qui élargit sans cesse le rôle de l'imagination au détriment de la précision. »

Nadine Stchoupak.

ÉTYMOLOGIES.

1° Latin *mentula*.

On peut être surpris que l'article consacré au latin *mentula* dans le *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch* de M. Walde (2e éd., p. 477) ne fasse même pas mention du sanskrit *mánthati*. Le rapprochement des deux mots n'est pas neuf. Je l'ai moi-même indiqué jadis dans la *Revue critique* du 25 octobre 1899, n° 43, p. 324, et il me venait certainement de l'enseignement de Victor Henry [1]. Il est en tout cas enseigné par M. Johansson dans les *Indogerm. Forsch.*, t. XIX, p. 135. Or, il y a des raisons pour le préférer à ceux qu'enregistre M. Walde.

La racine sanskrite *manthi-* (dans *mathnáti*, *mánthati*, *máthati*) a un sens technique très précis. Elle désigne, dans le Véda, le mouvement qui consiste à frotter deux morceaux de bois (*aráṇi-*) engagés l'un dans l'autre pour allumer le feu sacré. De là l'expression *agnim . . . manthatā* « frottez le feu », *R. V.*, III, 29, 5; *yádī mánthati bāhúbhiḥ* « quand ils frottent avec leurs bras (le feu, *agnim*) ». *ibid.*, 6. Mais elle se dit aussi du barattement d'un liquide, notamment du lait. Et enfin elle éveille métaphoriquement l'idée de l'acte sexuel :

R. V., X, 184, 3 :

hiraṇyáyī aráṇī yáṃ nirmánthato açvínā | táṃ te gárbhaṃ havāmahe daçamé māsi sūtave « celui que les Açvins font naître en frottant les deux araṇis d'or, l'embryon qui est tien, nous l'invoquons pour l'enfantement au dixième mois » (cf. Oldenberg, *Rgveda*, II, p. 365).

Ces différentes idées s'associent aisément; ainsi le mot *kápṛth-*

[1] Qui le tenait lui-même de F. Baudry, comme je le découvre après coup (voir ces *Mém.*, t. I, p. 341).

« penis » est lui-même appliqué dans le Véda à un instrument de préparation du soma (*R.* V., X, 101, 12, cf. Oldenberg, *op. cit.*, II, p. 317).

En partant d'un thème verbal **mentho-*, la formation de *mentula* est des plus claires. Il s'agit d'un nom d'instrument (ou d'agent) qui appartient à une catégorie de dérivation fort développée en latin. Le suffixe *-ulo-* de *crēdulus*, *tremulus*, etc., a été étudié par M. Stolz dans son *Historische Grammatik*, p. 506-507. Sous la forme féminine *-ula* il a donné en latin les dérivés : *cōpula* « lien » (*apiō*), *capula* « poignée » (*capiō*), *dēcipula* « piège » (*id.*), *ferula* « baguette » (*feriō*), *infula* « ruban » (rac. **nedh-* « attacher » ?). *ligula* « cuiller » (cf. *lingō*), *pergula* « pignon » (*pergō*). *rādula* « râcloir » (*rādō*), *rēgula* « règle » (cf. *regō*). *scandula* « bardeau » (*scandō*), *scapula* « épaule », proprement « pelle » (gr. *σκάπτω*; cf. en français *paleron*, *palette*), *sucula* « treuil » (cf. lit. *sukù* « je tourne »), *trāgula* « herse, filet traînant » (cf. *trahō*), etc. Tous ces mots, comme on le voit, se rattachent directement à une racine verbale. De la même façon, *mentula* est le nom d'instrument correspondant au verbe sanskrit *mánthati*. En baltique, de la même racine a été tiré lit. *meñtė* (et *mentùrė*), lette *mente*, qui désigne un instrument de bois servant à remuer un liquide, un brassoir [1].

M. Leo Spitzer, à la suite de M. Sperber, a montré dans la revue *Wörter und Sachen*, t. V, p. 206 et suiv., combien l'acte sexuel est souvent désigné par des métaphores tirées des arts mécaniques et conséquemment les organes de la génération par des termes empruntés à l'outillage. Le lituanien *pisti* « coïre » se rattache au latin *pinsō*, comme le moyen-haut-allemand *visel* « penis » au moyen-bas-allemand *visel* « pilon ». Le vocabulaire obscène du grec fournit maint exemple analogue : cf. *κορύνη*, *πάσσαλος*, *ῥόπαλον* au sens de « membre viril ». Le cas de *mentula* s'ajoute aux précédents. C'est celui d'un ancien mot technique qui s'est conservé en latin avec la valeur de terme honteux. Et comme ce mot technique était sans doute à l'origine un mot de rituel, on pourrait le joindre à la liste des correspondances de vocabulaire religieux établies dans ces *Mém.*, t. XX, p. 265 et suiv., entre l'Inde et l'Italie ancienne.

[1] Cette explication de *mentula* confirme la doctrine qu'a soutenue M. Uhlenbeck sur le traitement de *th* indo-européen en latin (*Indog. Forsch.*, XIII, 213 et suiv.). Il faut évidemment supposer une racine différente, avec la sonore aspirée *dh*, dans l'italique *mamphur* (*manfar*) et le vieil-islandais *mondull*, allemand *Mandel* (*holz*). Par suite, les rapprochements établis par M. Johansson (*Indogerm. Forsch.*, XIV, 333, n.) prêtent le flanc à la critique. On ne peut, en revanche, que souscrire aux observations de M. Meillet (*Dialectes indo-européens*, p. 83).

2° Latin *nux*.

Les trois langues occidentales ont pour le nom de la « noix » des mots de forme assez voisine, mais qui pourtant ne semblent pas se ramener à un prototype commun :

Lat. *nux* f., gén. *nucis*;
Irl. *cnú* f., gén. *cnó*, acc. *cnoi*; gall. *cnau* (singulat. *cneuen*); m. bret. *knoenn*, bret. *kraouñ*;
V. isl. *hnot* f., pl. *hnetr*; v. angl. *hnutu* f., pl. *hnyte*; v. h. all. *hnuz*, *nuz* f., pl. *nuzzi*.

Les formes germaniques reposent sur un thème consonantique **hnut-*, issu de **knud-*, sur lequel peuvent également reposer les formes celtiques. M. Pedersen (*Vgl. Gramm.*, I, 305 et II, 100) admet en effet que le nominatif **knud-s* devenu **knu* aurait servi de base en celtique à une flexion nouvelle dépourvue de dentale; le prototype **knovā* imaginé par Wh. Stokes (*Urk. Sprachsch.*, 96) est donc à rejeter. Mais le latin, de son côté, fait une autre difficulté : il n'a pas de dentale et présente une gutturale à la place.

La difficulté a paru si grande à certains étymologistes, comme V. Henry (*Lex. étym. bret.*, 80) ou Fr. Kluge (*Etym. Wtb. d. deutsch. Spr.*, 7e éd., p. 334), que suivant eux les noms germaniques ou celtiques de la noix n'auraient rien à faire avec le latin *nux*.

C'est une conclusion désespérée. M. Pedersen (*Kuhn's Zeitsch.*, XXXII, 251 et *Vgl. Gr.*, I, 155) a essayé d'y échapper par l'hypothèse qu'il se serait produit en latin une métathèse des deux occlusives. Le thème **knud-* devenu **dnuk-* aurait donné la forme *nuc-*, régulièrement attestée en latin (cf. Walde, *Etym. Wtb.*, 2e éd., p. 532). Mais l'hypothèse de la métathèse est bien malaisée à justifier. Si le groupe initial *dn-* a jamais existé en latin, la langue s'en est débarrassée dès le début de son évolution phonétique; on ne voit pas trop comment ensuite elle aurait rejeté un groupe parfaitement prononçable au profit d'un autre qui lui était étranger.

Une autre explication est possible. Il y a eu en latin non pas métathèse, mais assimilation : **knud-* a été transformé en **knuk-*, d'où régulièrement **gnuk-* et *nuk-* (cf. *nitor*, *nixus*, anc. *gnitor*, *gnixus*, en face de got. *kneiwan*, ou *nūdor* en face de gr. *κνῖσα*).

L'assimilation avait l'avantage de créer une sorte d'onomatopée assez expressive de l'effort qu'il faut pour casser la coquille du fruit. Mais elle était, en outre, favorisée par l'existence des nombreux noms de végétaux qui contiennent un suffixe *-k-* (Hoops, *Indog. Forsch.*, XIV, 478) : *cārex*, *frutex*, *īlex* (*ēlex*), *rumex*,

ūtex, *ūlex*, *filix*, *larix*, *salix*. Le suffixe *-k-* peut passer en latin pour un morphème botanique. Il l'est aussi d'ailleurs dans quelques langues voisines : v. h. a. *salha* « saule marsault », v. angl. *wītig* « saule », *holegn* « houx », etc.

Ainsi, les trois langues occidentales avaient à l'origine un mot identique pour désigner la noix : c'était un thème consonantique féminin de forme **knud-*. On ne le retrouve pas ailleurs.

3° Latin *salebra*.

Dans le *Lat. Etym. Wtb.* de M. Walde, 2e éd., p. 671, le mot *salebra* « aspérité, rugosité » est rattaché sans plus à la racine du verbe *saliō* « je saute ». Comme ce dernier ne peut lui-même être séparé du gr. ἅλλομαι, le sens propre de ce groupe de mots doit avoir été d'exprimer l'idée de « bondir ». Le rapport sémantique entre *saliō* et *salebra* reste donc en tout cas assez lointain. Mais il y a pour *salebra* un rapprochement plus voisin. L'irlandais possède un mot *sal*, qui signifie « crasse, souillure » : *nach sal aslenna ainech duine* « toute crasse qui souille le visage des hommes » (*Laws*, IV, 308, 27). On a de ce mot, en vieil-irlandais, le gén. sg. *inna saile foilse*, gl. publicae labis Ml. 30 d 14, *inna saile* gl. faecis Ml. 60 a 5, le dat. sg. *huá sail* gl. a labe Sg. 52 a 4, le dat. pl. *huanaib salaib corptaib* Ml. 92 d 12 ; c'est-à-dire qu'il s'agit d'un mot féminin, thème en *-ā-*. L'adjectif *salach* « sale » en est tiré, et il a fourni à son tour les dérivés *salchaim* « je salis », *salchar* « saleté ». En brittonique, les représentants de cette famille sont le v. gallois *halou* gl. stercora, le v. bret. *haloe* gl. (in ueste) lugubri (Loth, *Vocab. vieux-breton*, p. 150), gall. mod. *halog* « souillé », avec une série de dérivés.

Le latin *salebra* se rattache aisément à cette famille comme dérivé en *-rā-* d'un thème **sales-* (cf. *cerebrum* de **keres-*, skr. *śiraḥ*. et *fūnebris* de **fūnes-*).

Il s'agit d'un groupe de mots proprement occidentaux pour désigner la saleté qui couvre les objets et en rend la surface rugueuse, les immondices qui encombrent et enlaidissent les chemins. En germanique, la même racine n'a fourni qu'une série d'adjectifs en *-uo-* : v. h. a. *salo*, *sal(a)wēr* « sombre, sale », v. angl. *salo* « de couleur sombre », *salovig*, auj. *sallow* « pâle, blême », v. isl. *sōlr* « jaune sale ».

L'alternance de thèmes en *-es-* et de thèmes en *-u-* est un fait ancien en indo-européen. On en trouve des exemples en sanskrit (*tápaḥ* et *tápuḥ*) et surtout en grec (εὖρος et εὐρύς, μελιηδής et ἡδύς, βάθος et βαθύς, κράτος et κρατύς, etc., voir Brugmann, *Grdr.*, II, 1, 2e éd., p. 521). En germanique, le suffixe *-uo-* a incliné les adjectifs vers la catégorie des noms de couleur (cf. Brugmann,

ibid., p. 201), à moins qu'inversement il ne s'y soit développé à cause du sens de «jaune sale, sombre». En tout cas, l'existence des thèmes **sal-ā-*, **sal-es-*, **sal-uo-*, **sal-āko-* est nettement limitée aux langues occidentales avec le sens très précis qui a été indiqué plus haut. Il importe peu de chercher à ces mots une parenté indo-européenne plus lointaine et d'examiner par exemple quel lien sémantique les rattache soit à la famille de *saliō*, ἅλλομαι, soit à celle de lat. *saltus*.

En revanche, une remarque subsidiaire s'impose. Le brittonique présente de la même racine des mots à *s* initiale : gall. *salw* «laid, vilain», bret. *saotr* «saleté», *saotra* «salir». Il n'est guère douteux, comme l'indique déjà Wh. Stokes (*Urk. Sprachsch.*, 291), qu'il faille considérer les mots bretons comme influencés par les mots français et le gallois par l'anglais (ou par l'irlandais?). C'est l'emprunt qui s'est propagé. On voit par l'exemple du français *sale* lui-même et de l'italien *salavo*, empruntés tous deux à l'allemand, que ces mots avaient une tendance à voyager. Il en est de même en général des mots qui expriment des idées malpropres au moral comme au physique. Pour éviter d'employer les termes indigènes, qui deviennent vite malsonnants ou bien perdent leur valeur expressive, on a recours à des mots étrangers.

4° Gallo-roman *bedo-*.

Pour expliquer le français *bief* et les mots romans correspondants, qui d'ailleurs sont tous limités à un domaine qui ne dépasse pas le provençal, le piémontais et les dialectes de la Suisse romande, M. Meyer-Lübke (*Roman. Wtb.*, p. 72) suppose une origine germanique : francique *bed* «lit [de ruisseau]». Mais une explication s'impose bien davantage : c'est celle d'une origine celtique. Un thème **bedo-* s'est conservé dans tous les dialectes brittoniques avec le sens de «fosse» et en particulier de «tombe» : gall. *bedd* m., corn. *beth*, bret. *bez*, tous mots qu'il faut rattacher à la racine **bhedh-* «creuser» du lituanien *bedù* et du latin *fodiō* (cf. *Urk. Sprachsch.*, p. 166).

On peut établir par là l'existence en gaulois d'un mot **bedo-s* désignant un fossé artificiel, creusé pour l'écoulement des eaux, pour l'irrigation ou pour la mise en action d'un moulin.

L'existence de ce **bedo-s* pourrait, à la rigueur, se conclure du nom de rivière *Bied* (ou *Biez*), autre nom de la Cléry, petit affluent du Loing, qui arrose Ferrières en Gâtinais. Le mot *Bief* ou *Biez* figure d'ailleurs fréquemment dans l'onomastique locale des départements du Jura, du Doubs et de l'Ain. En tout cas, comme le mot *bief* est un terme d'économie rurale, il est plus

naturel d'en attribuer l'origine au gaulois qu'au germanique. On sait combien de mots ruraux ont passé du gaulois au français, particulièrement dans la région du franco-provençal, dans les vallées des Alpes et du Jura (cf. *R. Celt.*, XXXIV, p. 116-117). M. Dottin (*Manuel de l'antiquité celt.*, 2e éd., p. 90) cite, parmi les mots gaulois passés en français : *balma* «grotte», *brogilo-* «breuil», *cumba* «vallée», *marcasio* «marchais, marais», *marga* «marne», *nanto-* «vallée», *olca* «ouche, champ cultivé», etc., sans parler de noms d'arbres, de plantes (très nombreux), d'animaux (*alauda* «alouette», etc.), d'outils (*uidubium* «vouge», etc.), de termes d'arpentage (*arepennis* «arpent», *leuga* «lieue», etc.), qui ont tous également un caractère rural. Cela paraît assez naturel si l'on songe que le gaulois a dû continuer à se parler dans les campagnes longtemps après la conquête romaine (cf. J. Loth, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1916, p. 169). Le roman **bedo-s* peut donc sans crainte être revendiqué comme provenant du vocabulaire gaulois : il s'y trouve en bonne place et bien entouré.

J. VENDRYES.

LE NOM DU « FILS ».

Tandis que les autres noms de parenté relatifs à la famille immédiate se retrouvent sur presque tout le domaine indo-européen, le nom du « fils » est conservé seulement dans quelques groupes : en indo-iranien, skr. *sūnúḥ* et zd *hunuš*, en slave et en baltique, v. sl. *synŭ*, lit. *sūnùs*, v. pruss. *souns* (acc. sing. *soūnon*, *sunun*), en germanique, got. *sunus*, v. isl. *sonr*, v. h. a. et v. angl. *sunu*.

Le grec et le koutchéen ont un mot de même racine, mais autrement formé : gr. *υἱύς* (*υἱός*), koutchéen *soyä*, d'après M. S. Lévi (voir *Journal asiatique*, 1912, I, p. 116), « tokharien A » *se* d'après MM. Sieg et Siegling.

Sauf arm. *ustr*, les autres langues indo-européennes ont des mots différents de ceux-ci, même par la racine, et différents entre eux. Cette situation pose un problème : chez une nation dont, autant qu'on puisse l'entrevoir, la structure était du type patriarcal, rien n'était plus important que le « fils » qui assurait la continuation de la famille; et il semble étrange que le mot qui désigne le « fils » ait ainsi varié.

Or, la forme arménienne *ustr* donne l'impression d'être une formation artificielle remplaçant une forme ancienne qu'on voulait éviter. On y retrouve sans doute le correspondant de gr. *υἱύς* et de koutchéen *soyä*, mais arrangé d'après *dustr* « fille ». Du reste, *ustr* n'est pas le principal des mots arméniens qui désignent le « fils »; le terme ordinaire est *ordi*.

Le renouvellement le plus complet de l'expression se trouve en latin, en celtique et en albanais, où le nom du « fils » n'est pas seul atteint, et où même l'ancien nom de la « fille » a été éliminé. Les mots latins *fīlius* et *fīlia* sont manifestement artificiels : ils appartiennent à la racine de *fēmina*, *fēcundus*; la formation avec un suffixe en *-l-* est courante dans cette racine, comme on le voit, en italique même par lat. *fēlix* et *fēlare*, par ombr. feliuf, *filiu* « lactentes » (dit des « cochons de lait »), et par gr. Θηλή, Θῆλυς, par lit. (*pirm-*)*dėlė* « qui vèle pour la première fois », par lette

dēle «sangsue», par skr. *dhārúḥ*, etc. On a exprimé la notion de «fils» et «fille» par les mots qui désignent «celui (ou celle) qui tette», tout comme le slave a *dĕva* (avec un autre suffixe) pour désigner la «jeune fille». M. Berneker, dans son dictionnaire étymologique slave, a eu tort d'interpréter sl. *dĕva* comme «celle qui donne à teter», puisque ce mot désigne essentiellement la «jeune fille»; le fait germanique qu'il rapproche est inopérant, car il s'agit d'un mot signifiant «jeune femme».

Le lette s'est servi de la même racine que le latin et a *dēls* «fils»; il ignore le correspondant de lit. *sūnùs*. Même si l'*i* du lat. *filius* repose sur un ancien *e*. et non, comme il est plus probable, sur *ēi* ou *ī* (voir Sommer, *Hdb. d. lat. Laut- und Formenlehre*[2], p. 61), il va de soi que le développement du sens de lette *dēls* est indépendant de celui de lat. *filius*.

En albanais, «fils» se dit *bir*, et «fille» *bilε* en tosque, *bijε* en guègue. Mais l'albanais a recouru à une autre racine que le latin, celle de *bīm* «je germe», *bimε* «plante», cf. arm. *boys* «plante», gr. *φύω*, etc.; le sens s'explique si l'on rapproche gr. *φῦλον*, *φυλή*. En albanais comme en latin, le nom de la «fille» est obtenu par féminisation du nom du «fils»; c'est un procédé qui n'est pas usuel en indo-européen et qui manifeste le caractère secondaire de ces désignations.

Le celtique a procédé autrement. Le nom du «fils» est emprunté à une désignation du langage enfantin, **mak^{u}k^{u}o-* : v. irl. *macc* (gén. sing. *maqi*. plur. *maqa* dans les inscriptions ogamiques), v. gall. *map*, gall. mod., corn., bret. *mab*. Le nom de la «fille» n'est pas le même en brittonique et en gaélique; en irlandais, on a ogam. *inigena*, v. irl. *ingen*, irl. mod. *ingheau*, c'est-à-dire un mot artificiel **eni-genā*, cf. gr. *ἐγγόνη*; en brittonique, on s'est servi du mot signifiant «jeune fille», gall. *merch*, corn. *myrgh*, bret. *merc'h*, cf. sans doute lit. *mergà* «jeune fille».

En arménien, le nom *ordi* du «fils» est seul nouveau; le vieux nom *dustr* de la «fille» est maintenu. Le mot *ordi* est à rapprocher de *orth* (gén. *orthu*) «veau», donc du groupe de skr. *pṛthukaḥ* «petit d'un animal, enfant», gr. *ϖόρις* et *ϖόρτις* «génisse» et «jeune fille», *ϖόρταξ* «génisse», v. h. a. *far* «jeune taureau», etc. Tandis que arm. *orth* représente un thème **porthu-*, la forme *ordi* repose sur **portiyo-*.

On est donc amené à croire que, chez plusieurs nations de langue indo-européenne, le nom du descendant mâle, et souvent aussi celui du descendant de sexe féminin, a été frappé d'interdit.

L'iranien offre à cet égard un fait remarquable. D'une part, le nom ordinaire du «fils» est dans tous les dialectes iraniens le représentant de *puθra-* : zd *puθrō*. v. pers. *puça*, etc., qui répond

au nom sanskrit *putráḥ* « garçon » ; c'est le même mot qui, en osque, a été employé pour rendre l'idée de « fils » si, comme il semble bien, l'accusatif singulier puklum de la malédiction de Vibia doit être traduit par « fils » (cf. pélignien *puclois*, marse *pucles* au datif pluriel) ; il y aurait là un développement parallèle, comme celui de lat. *filius* et de lette *dēls*. D'autre part, *hunuš*, qui subsiste dans l'Avesta, y fait partie du vocabulaire ahrimanien, tout comme un autre mot aussi frappé d'interdit et qui a également disparu de tout l'iranien, le vieux nom de l'œil, *aši*. Au contraire, le nom de la « fille » a subsisté dans le vocabulaire courant, comme en arménien : gāth. *dugəδā*, zd *duγδa*, pehlvi *dux*t, etc.

Le passage de *hunuš* au vocabulaire ahrimanien ne provient pas de ce que ce mot aurait été de mauvais augure. Le vocabulaire ahrimanien de l'Avesta a été constitué avec des éléments disparates. On y trouve des mots désuets, comme *gava* « mains », des mots fabriqués à dessein, comme *zbaraδa-* « pied », ou des termes propres du langage courant qu'on remplace, pour les êtres bons, par des euphémismes, comme *mar-* « mourir ». Il est probable que *hunuš* a été attribué au vocabulaire ahrimanien simplement parce que c'était un mot qui sortait de l'usage.

Sur la raison pour laquelle le nom propre du « fils » a été souvent évité, on ne peut faire qu'une hypothèse, à l'appui de laquelle on ne saurait apporter de fait précis. Le nom du « fils », et souvent aussi celui de la « fille », auraient été évités à cause de l'importance même qu'on attribuait à la possession d'une descendance ; et ceci expliquerait que le nom du « fils » soit remplacé plus souvent que celui de la « fille » ; car c'est le « fils » qui était désiré avant tout dans le régime patriarcal indo-européen.

Il n'est sans doute pas fortuit qu'il n'y ait pas de terme indo-européen pour « enfant ». Chaque langue a ici ses moyens d'expression particuliers, et qui sont presque toujours secondaires. Ainsi, l'arménien a *manuk*, dérivé de l'adjectif (thème en *-u-*) *manr* « petit », ou bien *tlay*, emprunté au syriaque, ou *eraxay*, dont l'origine n'est pas claire. Le lat. *puer* n'a de correspondant exact nulle part et ne concorde même pas avec osq. puklum « fils » (acc. sing.). Le mot *infans* est naturellement une création du latin ; le slave en a le pendant exact pour le sens dans son *otrokŭ*. Même s'il est apparenté à v. isl. *þegn*, v. angl. *þegen*, v. h. a. *degan*, le mot gr. *τέκνον* apparaît comme fait sur *τεκεῖν* ; de même got. *barn*, dont le vocalisme ne concorde pas avec celui de lit. *bérnas* « jeune garçon » et de lette *bērns* « enfant », se groupe avec *bairan* ; et v. h. a. et v. sax. *kind*, qui ne se retrouve même pas en vieil anglais, appartient à la racine de skr. *jātáḥ* « né ». Le vieux slave

a *dĕtę* (au pluriel *dĕtí*) qui est fait sur la racine de *dĕva*, etc. (voir ci-dessus, p. 46) et *mladĕnŭcĭ*, dérivé de *mladŭ* « petit, tendre ». Il serait infini de chercher tous les procédés dont on s'est servi pour exprimer la notion de « enfant ». Ce qui demeure, c'est l'absence d'un terme indo-européen et la variété des moyens auxquels on a recouru pour rendre cette notion.

A. MEILLET.

SANSKRIT *BHŪRJAḤ*.

La discordance de vocalisme de la syllabe initiale entre skr. *bhurjaḥ* « bouleau » et toutes les autres formes : russe берёза, s. *brĕza*, tch. *bříza*, pol. *brzoza* — lit. *béržas*, lette *bérzs*, v. pruss. *berse* (Voc.) — v. isl. *biǫrk*, v. angl. *beorc*, v. h.-a. *birihha*, est surprenante. Il s'agit d'un mot indo-européen, thème en -$^{e}/_{o}$- du genre féminin, qui a, suivant les langues, changé ou de genre ou de flexion, mais qui n'avait pas de raison de changer de vocalisme.

Le lituanien indique comment a pu naître le vocalisme zéro du skr. *bhūrjaḥ* : en face de *béržas*, il a les dérivés *bir̃žlis* « branche de bouleau », *birželis* « mois de mai », *biržtva* « forêt de bouleaux », etc. ; le lette a de même *birze* « haie de bouleaux » en face de *bérzs*. S'il est parent, le lat. *farnus* « frêne », qui a pris un autre sens par suite de l'absence du « bouleau » dans le Latium, aurait aussi le vocalisme zéro de la première syllabe. Dans tous ces cas, ce vocalisme s'explique par le principe connu que l'addition d'un suffixe secondaire entraînait en indo-européen le vocalisme zéro de syllabes précédant la présuffixale. Les dérivés lituaniens ont gardé leur vocalisme ancien grâce à ce qu'ils se sont isolés ; d'autres dérivés, lit. *beržýnas*, *béržynė* et *beržinis* ont reçu le vocalisme de *béržas*, de même que lette *bērzajs* a le vocalisme de *bérzs*. Le skr. *bhūrjaḥ* ne peut devoir son vocalisme qu'à un dérivé qui n'est pas conservé.

L'ossète *bärz*, *bärzä* ne permet pas de déterminer le vocalisme ancien ; car $*\bar{r}$ (c'est-à-dire $*r\vartheta$) ou $*er\vartheta$ aboutissent également à iran. *ar*.

A. MEILLET.

LE SYRACUSAIN LITTÉRAIRE

ET

L'IDYLLE XV DE THÉOCRITE.

I. LES DONNÉES HISTORIQUES [1].

Conditions générales.

1. L'antique Syracuse joua un rôle prépondérant dans la Grèce occidentale dont elle domina longtemps la plus grande partie, et, à différentes reprises, un rôle important dans le monde, lorsqu'elle put lutter contre les Étrusques, Carthage, Athènes ou Rome. La ville a été immense, comparable à une

[1] *Bibliographie.*

M. A. Meillet, dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Paris, Hachette, 1913), a enseigné l'existence d'une langue littéraire commune qui fleurit à Syracuse, dans la Sicile et la Grande Grèce.

Les auteurs syracusains seront cités ici d'après les éditions ou les études suivantes :

Epicharme et Sophron : G. Kaibel, *Comicorum graecorum fragmenta. Doriensium comœdia, mimi, phylaces*, Berlin, 1899.

Le fragment de la *Diatribe Rhetorica* : *Oxyrrhynchus Papyri*, III, nr. 410, p. 26-31; article de M. Rhys Roberts dans la *Classical Review*, 1904, p. 18-24.

Les Pythagoriciens Philolaos et Archytas : Diels, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, 3e édition, t. I; le Pseudo-Archytas : Schulte, *Archytae qui ferebantur de notionibus universalibus...*, Diss. Marburg, 1908; les autres Pythagoriciens : *Philosophorum Graecorum fragmenta*, vol. I et II (Paris, Didot).

Les *Dialexeis* : Diels, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, t. III; E. Weber, *Ueber den Dialekt der sog. Dialexeis*, *Philologus*, LVII, p. 64 et suiv.

Callimaque : édition Schneider, édition Wilamowitz-Moellendorff.

Archimède : J. L. Heiberg, *Quaestiones Archimedeae*, Hauniae, 1879; J. L. Heiberg, *Ueber den Dialekt Archimedes* (*Fleckeisen Jahrbuch*, XIII, Suppl., 541-566).

Théocrite : édition Wilamowitz-Moellendorff (Oxford, 1905). Pour l'idylle XV,

capitale moderne; elle fut, d'après l'historien Timée, la plus grande de toutes les villes grecques, et la plus belle de toutes les villes (Cicéron, *De Rep.*, III, 31), et Cicéron a repris cette affirmation à son compte (*De Signis*, 52. 117), ainsi que Tite-Live XXV, 24). Les beaux édifices, les statues, les tableaux abondaient (comme l'atteste le *De Signis* de Cicéron); les médailles et les monnaies se distinguaient entre toutes celles de la Grèce. Avec le goût pour les arts se développa le goût pour les sciences et les lettres (Cicéron, *Tusc.*, V, 23 : *nobilissima Graeciae civitas, quondam vero etiam doctissima*). Les belles-lettres y jouirent en effet d'une faveur continue : au v^e^ siècle, Hiéron eut auprès de lui Pindare, Simonide, Epicharme; à son exemple les deux Denys attirèrent à leur cour les poètes, les philosophes et furent eux-mêmes auteurs; un général du tyran syracusain, Philistos, fut en même temps historien; l'adversaire de la tyrannie, Dion, s'honora de l'amitié de Platon et d'Archytas; au III^e^ siècle, Hiéron II s'efforça d'égaler son illustre devancier.

Les Syracusains semblent avoir eu, non seulement l'orgueil de leur puissance, mais l'orgueil de leur langue dorienne, le plus beau des dialectes grecs, disait Métrodore en parlant du dialecte de Pythagore et d'Epicharme (*τῶν διαλέκτων ἀρίστην... τὴν Δωρίδα*, d'après Iamblique, *Vita Pythag.*, 241). Cet orgueil apparaît encore dans les *Syracusaines* de Théocrite (v. 90 et suiv.). Les Syracusains ne pouvaient se contenter d'admirer des littérateurs étrangers : ils devaient avoir une littérature écrite dans leur propre langue.

Avant d'étudier le dialecte lui-même, il importe d'examiner quels auteurs l'ont employé, quelle importance eut la littérature syracusaine, en quel état elle nous a été transmise par la tradition manuscrite.

Les auteurs.

2. La période de préparation antérieure au v^e^ siècle échappe à nos recherches. Cependant il est peu probable qu'il n'ait existé aucun poète entre Eumélos, le poète du VIII^e^ siècle qui accompagna les Corinthiens fondateurs de Syracuse, et Epicharme, qui écrivait à Syracuse au début du v^e^ siècle. La tradition rapportant

j'ai vu moi-même la plupart des manuscrits. Lorenz Morsbach, *De dialecto Theocritea*, Diss. Bonn, 1874; *Ueber den Dialekt Theokrits* (Curtius' *Studien*, X).

Les inscriptions dialectales seront citées d'après le recueil de Collitz-Bechtel'
On rappellera aussi les ouvrages bien connus sur les dialectes grecs: L. Ahrens, *De Graecae linguae dialectis*; Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte*; Buck, *Introduction to the Study of the Greek Dialects.*

que Sappho fut exilée pendant dix ans en Sicile, si elle ne correspond pas à la réalité historique, peut signifier du moins une influence de la poésie éolienne. Les poèmes homériques étaient « rhapsodiés » à Syracuse au VI^e^ siècle (Schol. Pind., *Ném.*, II, *init.*). Le mouvement d'idées qui se produisit dans la Grande Grèce au VI^e^ siècle (c'est l'époque de Pythagore et des médecins de Crotone, par exemple) eut nécessairement sa répercussion à Syracuse. On a conservé le nom d'Aristoxène, poète de Sélinonte, antérieur à Epicharme.

3. La comédie s'est développée à Syracuse, au V^e^ siècle, plus tôt qu'à Athènes : nous le savons par Aristote, Platon et d'autres encore (voir Kaibel, *op. cit.*, p. 73 et p. 89; A. Meillet, *op. cit.*, p. 250). Le mime, genre qui ne semble pas avoir été cultivé à Athènes, à moins qu'on n'y rattache les dialogues de Platon, y fut en honneur. Les auteurs, dans ces deux genres, sont Phormis, Epicharme, Dinolochus, Sophron, Xénarque, entre lesquels brillèrent tout particulièrement Epicharme et Sophron. Leurs œuvres, aujourd'hui perdues, à l'exception de quelques fragments, formaient un ensemble considérable.

4. Le nom d'Epicharme fut aussi attaché, depuis l'antiquité, à des ouvrages sur l'agriculture et sur la médecine; il exista, en tout cas, une littérature syracusaine sur ces questions.

Le *Chiron* traitait de l'art de guérir les animaux domestiques, peut-être de l'agriculture en général. Les textes d'Athénée (XIV, 648 d; XI, 478 a) ne le mettent pas expressément au nombre des ouvrages apocryphes. L'*Antiatticista* (Bekker, 98,32 = Epicharme, *fragment* 291) l'attribue formellement à Epicharme. Columelle (VII, 3,6 = Epich., 292) vante un ouvrage d'Epicharme sur les remèdes à donner aux animaux; ailleurs (I, 1) il mentionne les Siciliens Hiéron et Epicharme comme s'étant beaucoup occupés de l'agriculture. D'autre part on sait par Plutarque (*Apopht.*, p. 152 c) que les tyrans de Syracuse, Gélon et Hiéron, s'appliquèrent à inspirer à leurs sujets l'amour du travail agricole : il est à supposer qu'Epicharme composa le *Chiron* sur l'ordre ou les conseils du tyran, comme plus tard Virgile écrivit les *Géorgiques* pour plaire à Mécène et à Auguste. Columelle, dans la préface de son livre, cite encore les Siciliens Philometor et Attalus parmi les auteurs qui ont écrit sur l'agriculture.

Pline signale à deux reprises (Epicharme, *fragm.* 293 et 294) des remèdes préconisés par Epicharme; en outre Epicharme est cité dans l'*Index* général des auteurs source du XXX^e^ livre (édit. Car. Mayhoff, I, p. 64). Un texte obscur d'Iamblique parle aussi d'ouvrages médicaux d'Epicharme (*Vit. Pyth.*, 241).

La médecine fut exercée de bonne heure dans la Grande Grèce, à Crotone, d'où était originaire l'habile Démocède qui guérit le roi de Perse Darius et la reine Atossa (Hérodote, III, 129 et suiv.), et par les Pythagoriciens. C'est de là qu'elle a pu passer en Sicile et à Syracuse : et l'École médicale italienne, dont il est question dans le prologue de Galien, comprenait sans doute aussi la médecine sicilienne, comme l'a pensé Littré (M. S. Houdard, *Histoire de la médecine grecque depuis Esculape...*, p. 244). En tout cas, Salimaque (d'après Caelius Aurelianus, *De acutis morbis*, III, 17) mentionnait certains Pythagoriciens exerçant la médecine en Sicile et usant d'un vocabulaire spécial. C'est un médecin syracusain qu'Agésilas avait auprès de lui (Xénophon, *Hell.*, V, 4). C'est un médecin sicilien (*ἰατρός τις Σικελᾶς ἀπὸ γᾶς*) que le poète comique Epicrate (*fr.* 11, dans Kock, II, p. 287) fait intervenir dans l'assemblée des jeunes philosophes platoniciens dissertant sur la nature de la citrouille. Et les gloses qui nous ont été conservées sur le nom sicilien de quelques plantes (Kaibel, *op. cit.*, p. VII et suiv.) proviennent apparemment d'une littérature médicale sicilienne.

5. L'art de la rhétorique fut inventé, au Ve siècle, par les Syracusains Tisias et Corax. On possède aujourd'hui des débris de leur *τέχνη* ou d'un ouvrage qui en est dérivé (*Oxyrrhynchus Papyri*, III, nr. 410, p. 26-31). M. Rhys Roberts a, en effet, excellemment démontré (*Classical Review*, 18, 1904, p. 18-24) que les idées exposées dans ce fragment remontent à l'enseignement de Tisias et de Corax. Quant à la langue dans laquelle a été écrite cette *Diatribe Rhetorica*, c'est le dialecte syracusain; on y trouve en effet des traits du syracusain littéraire, comme *μικκάν* = *μικράν*, le génitif en *-ω*, l'accusatif pluriel en *-ως*, le datif pluriel en *-εσσι*, *τῆνος* = *ἐκεῖνος*, l'infinitif en *-ημεν*, le futur dorien; mais le copiste du IIIe siècle après Jésus-Christ, suivant une tendance à peu près invincible, a mêlé au dialecte beaucoup de formes attiques.

6. D'après Diodore de Sicile (XIII, 35), après la victoire des Syracusains sur les Athéniens (412 av. J.-C.), Dioclès rédigea pour la cité un code de lois; plus tard, Céphalos, à l'époque de Timoléon, et, à l'époque de Hiéron, Polydoros, furent les *exégètes du législateur* : *οὐδέτερον αὐτῶν ὠνόμασαν νομοθέτην ἀλλ' ἢ ἐξηγητὴν τοῦ νομοθέτου διὰ τὸ τοὺς νόμους γεγραμμένους ἀρχαίᾳ διαλέκτῳ δοκεῖν εἶναι δυσκατανοήτους*. Il n'est pas possible que le dialecte des lois de Dioclès ait vieilli en 70 ans au point de ne plus être compréhensible pour les Syracusains, ainsi que l'a fait remarquer Ahrens (*Dial. Dor.*, p. 66). Il faut penser que Cépha-

los et Polydoros expliquèrent et commentèrent, non les lois de Dioclès, mais des lois plus anciennes. La Grande Grèce et la Sicile eurent en effet des lois écrites plus tôt que la Grèce continentale (Iamblique, *Vit. Pythag.*, 166 : Τάς τε γὰρ τέχνας τὰς ῥητορικὰς καὶ τοὺς λόγους τοὺς ἐπιδεικτικοὺς καὶ τοὺς νόμους τοὺς γεγραμμένους παρ' ἐκείνων εἰς τὴν Ἑλλάδα συνέβη κομισθῆναι. Ce texte confirme ce qui a été dit plus haut, aux § 4 et 5).

7. Des historiens syracusains Philistos, Athamas, Timée, etc. (*Historicorum Graecorum fragmenta*, édit. Müller), on a des fragments écrits en attique. Ont-ils écrit eux-mêmes en attique, ou bien le dorien primitif de leur texte a-t-il été traduit en attique par les compilateurs? On n'a pas sur cette question d'argument décisif. Cependant Cicéron nous a transmis le nom du célèbre courtisan syracusain sous la forme *Damocles*, c'est-à-dire avec l'ᾱ dorien, et sa source principale, quand il parle de choses syracusaines, est assurément Timée. On peut donc penser qu'il a lu, dans cet auteur, Δαμοκλῆς. Or, Athénée (IV, 250 a), citant le même Timée, a écrit le même nom sous la forme Δημοκλῆς, c'est-à-dire en le transposant.

8. Les Pythagoriciens Philolaos, Archytas, etc., ne se sont pas servis d'un dorien italien local, mais de la même langue que les auteurs syracusains. Les anciens ont souvent considéré Epicharme comme un Pythagoricien; ils ont assimilé son dialecte, d'une façon générale, à celui des Pythagoriciens (Iambl., *Vit. Pyth.*, 241 : Μητρόδωρος... φησὶ τὸν Ἐπίχαρμον καὶ πρὸ τούτου τὸν Πυθαγόραν τῶν διαλέκτων ἀρίστην λαμβάνειν τὴν Δωρίδα). Grégoire de Corinthe de même semble identifier la langue d'Archytas et celle de Théocrite : *Le modèle de l'attique*, dit-il, *est Aristophane*; *les modèles du dorien*, *Archytas de Tarente et Théocrite* (édit. Schæfer, p. 6).

9. Nous montrerons encore que le philosophe inconnu, auteur des *Dialexeis* (ouvrage médiocre ou complètement gâté par la tradition, qui se lit à la suite des manuscrits de Sextus Empiricus), s'est servi de ce dialecte. Nous verrons qu'il ne s'en écarte que sur un point notable : le datif pluriel, d'ailleurs inexplicable, *νοσέοντι*.

10. On pourrait allonger une liste, déjà imposante, si l'on voulait rapporter tous les noms d'auteurs syracusains mentionnés par les anciens.

Le genre de la fable fut cultivé à Sybaris et dans la Sicile. Des *carmina phallica* étaient en vogue en Sicile et à Syracuse

à l'époque d'Aristote (Grysar, *De Doriensium comoedia*, Cologne, 1828, p. 217-219 et p. 58). Monimos le Syracusain écrivit des pièces où le sérieux se dissimulait sous l'apparence du comique (Diog. Laert., VI, 83).

11. Le plus grand mathématicien de l'antiquité, Archimède, était syracusain et a écrit en syracusain.

12. A Alexandrie, au III^e^ siècle, on étudia et on imita la littérature syracusaine. La renaissance politique de Syracuse avec Hiéron II favorisa sans doute aussi une renaissance littéraire. L'érudit Callimaque a écrit en dialecte syracusain deux hymnes (hymnes V et VI) et quelques épigrammes. Les poètes bucoliques Bion, le Sicilien Moschus, le Syracusain Théocrite traitèrent un genre originaire de Syracuse, en dialecte syracusain.

13. Théocrite n'a pas écrit seulement en dorien, mais en ionien (XII, XXII) et en éolien (XXVIII, XXIX, XXX). Son dorien varie suivant les genres traités : la langue des hymnes (XVI, XVII, XVIII) et celle de l'épyllion (XXIV) est une langue dorienne poétique; en d'autres pièces, les formes poétiques voisinent avec les formes syracusaines, et il en est de même dans les poèmes doriens de Callimaque, Bion, Moschus. Chaque pièce mériterait ainsi une étude spéciale. Mais l'idylle XV de Théocrite tout entière est écrite dans le pur dialecte syracusain : le chant de la *γυνὴ ἀοιδός* qu'elle contient (v. 100-144) n'est poétique que par l'emploi d'un vocabulaire spécial.

Importance de la littérature syracusaine. Son influence.

14. Ainsi des auteurs syracusains nombreux traitèrent les genres les plus importants : comédie, mime, philosophie, médecine, législation, rhétorique, mathématiques. En quelques-uns de ces genres ils ont devancé les Attiques.

Ce que les grammairiens anciens appellent le dorien est en réalité, le plus souvent, le dialecte syracusain littéraire (voir, par exemple, les textes cités § 8, 32, 71). Aucune ville dorienne n'eut en effet une littérature comparable à celle de Syracuse.

15. Les principaux auteurs doriens non syracusains sont les poètes lyriques. Quelques-uns cependant eurent des rapports avec Syracuse : Pindare, Simonide et Bacchylide y passèrent un certain temps et composèrent des poèmes en l'honneur d'Hiéron; Ibycus et Stésichore étaient des Grecs occidentaux. Leur dialecte

concorde en certains points avec celui des Syracusains, mais il n'a pas certains caractères qui paraissaient rudes ou «sévères» aux grammairiens anciens, c'est un dorien adouci : *doris mitior*.

Dans quelle mesure le dorien de Rhinthon et de la comédie italienne ressemblait-il au syracusain? Nous ne saurions le dire, la tradition nous ayant conservé trop peu de textes et d'une façon trop confuse.

16. La littérature syracusaine exerça une grande influence.

Les maximes contenues dans les œuvres d'Epicharme furent fréquemment reproduites dans l'antiquité (Iambl., *Vit. Pyth.*, 166). Ainsi l'idée, si importante dans la morale socratique ou platonicienne, que personne n'est méchant volontairement, a été formulée par Epicharme (*fr.* 78 : *οἶομαι δ'οὐδεὶς ἑκὼν πονηρὸς οὐδ' ἅταν ἔχων*).

17. La comédie d'Aristophane, postérieure à celle d'Epicharme, lui doit sans doute quelque chose, mais cela ne saurait guère se prouver dans le détail. Notons cependant qu'Epicharme se moquait des termes employés par Eschyle (Schol. Esch., *Eum.*, 629 : *τιμαλφούμενον· συνεχὲς τὸ ὄνομα παρ' Αἰσχύλῳ· διὸ σκώπτει αὐτὸν Ἐπίχαρμος*) et parodiait le style épique, tout comme devait le faire si souvent Aristophane.

Nous ferons plus loin certains rapprochements entre Théocrite et Aristophane, pour le vocabulaire (§ 117) et pour la syntaxe (§ 123). Il est au moins possible que ces ressemblances soient dues à une origine commune.

L'influence des Syracusains sur la comédie nouvelle est visible. La comédie nouvelle se développa dans des conditions politiques analogues à celles où s'était trouvée la comédie sicilienne : les rois macédoniens dominaient sur Athènes comme les tyrans avaient dominé à Syracuse; la satire politique étant dès lors interdite, la source de l'inspiration se trouvait dans l'étude des mœurs. Un type qui paraît tout à fait spécial à la comédie nouvelle, le parasite, existe déjà chez Epicharme : *πρῶτος Ἐπίχαρμος τὸν παράσιτον ὠνόμασεν εἶτα Ἄλεξις* (Pollux, VI, 35; cf. Epicharme, *fragments* 35 et 36).

Mais si la comédie nouvelle doit à la comédie syracusaine un personnage aussi important, elle lui doit, par suite, les procédés généraux qu'implique l'existence même de ce personnage. Elle lui doit aussi certains procédés particuliers. La parodie du style homérique, déjà fréquente dans la comédie ancienne, le fut un peu plus dans la comédie nouvelle, ainsi que l'a constaté Platonius (dans Kaibel, p. 5) : or, Epicharme en usa fréquemment. Le *De elocutione* (§ 153) nous apprend que Sophron et Ménandre ont

tous deux employé le même procédé comique appelé γρῖφος, qui consiste à faire dire par un personnage des choses sans suite.

Les auteurs de la comédie nouvelle témoignent eux-mêmes qu'ils ont imité les Syracusains : Alexis a exprimé sa vénération pour Epicharme, en le nommant en même temps que les plus grands auteurs, Orphée, Hésiode, Homère (135, Kock, II, p. 345). Ménandre le cite expressément (537, III, p. 160). Philémon était syracusain d'origine.

Les imitations de détail ne sont pas rares. Stobée (III, 4, 41 et 42) a rapproché Philémon :

> *ὅταν ὁ νοῦς ᾖ μὴ καθεσΊηκώς τινι*
> *οὐκ ἔσΊ' ἀκούειν αὐτὸν οὐδ' ὁρᾶν,*

et Epicharme :

> *νοῦς ὁρῇ καὶ νοῦς ἀκούει.*

Le proverbe attribué à Ménandre (Γνῶμαι μονόσΊιχοι, v. 543, *Fr. Com. Gr.*, IV, p. 355) : *χεὶρ χεῖρα νίπΊει, δάκτυλοι δὲ δακτύλους* est imité d'Epicharme (273) : *ἁ δὲ χεὶρ τὰν χεῖρα νίζει.*

L'idée que les êtres trouvent beau ce qui leur ressemble a été exprimée par Epicharme (*fr.* 173) :

> *καὶ γὰρ ἁ κύων κυνὶ*
> *κάλλισΊον εἶμεν φαίνεται, καὶ βῶς βοΐ,*
> *ὄνος δ' ὄνῳ κάλλισΊον, ὗς δέ θην ὑί.*

et d'après un procédé analogue par un comique athénien inconnu (1206, Kock, III, p. 606) :

> *γέρων γέροντι γλῶτΊαν ἡδίσΊην ἔχει*
> *παῖς παιδί, καὶ γυναικὶ πρόσφορον γυνή,*
> *νοσῶν τ' ἀνὴρ νοσοῦντι, καὶ δυσπραξίᾳ*
> *ληφθεὶς ἐπῳδός ἐσΊι τῷ πειρωμένῳ.*

Sophron, Ménandre et Alexis citent un même proverbe, suivant Zénobius (voir Sophron, *fr.* 169). On rapproche encore Epicharme 261 et Ménandre 472 (III, p. 135), Ep. 245 et Mén. 481 (III, p. 138).

Dans la comédie nouvelle, les serments sont parfois formulés en dialecte dorien. On lit dans Epicrate (*fr.* 9, II, 1, p. 285, Kock) : *ἐπομνύουσα τὰν Κόραν, τὰν Ἄρτεμιν, τὰν ΠερρέφατΊαν,* et (*fr.* 11, v. 7, p. 287) : *λέξον πρὸς γᾶς.* L'exclamation *ὦ Δάματερ* se rencontre dans Aristophane (*Plut.*, 555, 872), dans Théopompe le Comique (*fr.* 23, I, p. 738). N'y aurait-il pas là un souvenir de l'origine sicilienne de la comédie?

Ces serments se retrouvent jusque dans la comédie latine : Plaute, *Capt.*, 879 : Μὰ τὸν Ἀπόλλω. Νὴ τὰν Κόραν, etc.

En effet, si la comédie attique imite la comédie sicilienne, elle a été, à son tour, le modèle de la comédie latine : ainsi certains détails chez les comiques latins peuvent provenir d'Epicharme et de Sophron. On a vu, depuis longtemps, dans Plaute, des passages qui rappellent Epicharme, des traits qui semblent dénoter une origine sicilienne (Grysar. *De Doriensium comoedia*, p. 300-304, p. 259-260).

18. La tragédie attique a subi elle aussi l'influence du syracusain. Athénée (IX, 402) avait déjà affirmé qu'Eschyle, ayant vécu en Sicile, emploie beaucoup de mots siciliens; cette affirmation est pleinement justifiée (cf. Wolfgang Aly, *De Aeschyli verborum copia*, p. 99-103; A. Meillet, *op. cit.*, p. 250) et peut s'appliquer aussi à Sophocle et Euripide : l'étude du vocabulaire des *Syracusaines* (et aussi de la syntaxe) nous la confirmera. Les iambes et les trochées de la tragédie sont écrits en attique, mais ils ont conservé quelques formes doriennes étroitement liées au mètre, comme τιμάορος, πεπαμένος. μάκισ̂τος. ἕκατι. etc. C'est qu'ils viennent d'une littérature dorienne (O. Hoffmann. *Das dorische ᾱ im Trimeter und Tetrameter der attischen Tragödie*, *Rh. Mus.*, 69, p. 244-252, voir notamment p. 250). Cette littérature est-elle une littérature péloponésienne, ou bien n'est-elle pas plutôt la littérature syracusaine? En tout cas, Eschyle fit représenter des pièces en Sicile; si Epicharme se moquait d'expressions employées par Eschyle, c'est que ses auditeurs étaient aussi des auditeurs d'Eschyle. Quant à Euripide, il a imité Epicharme : nous possédons trois témoignages anciens de cette imitation, dans un papyrus, dans Philon, dans Clément d'Alexandrie (cités dans Kaibel, *fr.* 297, 298, 299, mais Kaibel en a méconnu la valeur). Une ressemblance frappante se voit encore entre certains passages d'Ennius traduisant Epicharme et des vers d'Euripide (Kaibel, p. 136 et 137).

19. Platon, dont le séjour à Syracuse est célèbre, lut et étudia les auteurs de Syracuse et de la Grèce Occidentale. Il a fait d'Epicharme un magnifique éloge, en l'égalant à Homère (*Théét.*, 152 e); suivant un auteur ancien, Alkimos (dont le témoignage a été rapporté par Diogène Laërce, III, 12), il reprenait souvent des idées ou des expressions d'Epicharme : Φαίνεται δὲ καὶ Πλάτων πολλὰ τῶν Ἐπιχάρμου λέγων. Les mimes de Sophron furent son livre de chevet (voir Kaibel, p. 152) : il leur doit en partie l'art avec lequel il a su rendre vivants les personnages de ses dialogues. On reprochait à Platon d'avoir, dans le Timée, imité de trop près un livre pythagoricien (Diels, *Fragm. der Vorsokratiker*[3], p. 301-302) : en tout cas il est certain qu'il doit

beaucoup aux Pythagoriciens. La langue de Platon est le pur attique; mais il a pu emprunter quelques expressions aux Grecs d'Occident : ainsi τί μήν (= quidni?) se rencontre dans les dialogues composés après son séjour à Syracuse (Wolfgang Aly, *De Aeschyli verborum copia*, p. 104). Fréquentes sont chez lui les citations ou les réminiscences d'auteurs, nommés ou non nommés, et dans ce cas là il conserve au moins certains mots du texte remémoré : son vocabulaire, comme il contient des expressions homériques ou poétiques, contient des expressions empruntées au grec occidental (voir plus loin, § 26, 30, 116).

20. Platon connaissait aussi la rhétorique de Tisias. Un passage du Phèdre (273 a) nous atteste que ce livre avait de la vogue à Athènes : les deux interlocuteurs, Socrate et Phèdre, l'ont lu; Phèdre l'a même étudié à fond.

La rhétorique sicilienne eut en effet une influence considérable sur toute la rhétorique grecque. Tisias fut le maître de Lysias (qui d'ailleurs appartenait à une famille d'origine syracusaine) et d'Isocrate. Certains auteurs nommaient le Syracusain Callias parmi les maîtres de Démosthène (Plut., *Vie de Dém.*, V). Jusque dans le *De elocutione* de Démétrius on trouve, comme l'a montré M. Rhys Roberts, des détails qui ne peuvent provenir que de sources siciliennes : il est question de Phalaris (§ 237, 292), de Gélon (292), d'Hiéron (292), de Dion (234), de Denys II (8, 9, etc.). Le mot ῥήτωρ lui-même, dont le suffixe n'est pas attique, semble d'origine sicilienne (cf. A. Meillet *Bulletin de la Soc. de Linguistique*, XVIII [1913], p. CCXLIV).

21. Dans l'*Économique* de Xénophon (ch. 10) on lit : ἀλλ' ὥσπερ οἱ θεοὶ ἐποίησαν ἵπποις μὲν ἵππους, βουσὶ δὲ βοῦς ἥδιστον, προβάτοις δὲ πρόβατα, οὕτω καὶ οἱ ἄνθρωποι ἀνθρώποις σῶμα καθαρὸν οἴονται ἥδιστον εἶναι. C'est une belle imitation du passage d'Epicharme cité plus haut (§ 17). Deux fois, dans les *Mémorables*, Xénophon cite Epicharme (*fr.* 287, 288). Dans le *Banquet* (9, 2), l'auteur fait employer par un Syracusain la forme de futur dorien παιξοῦμαι. Xénophon a donc connu les auteurs de Syracuse.

22. L'influence de Sophron sur Hérodas est un fait bien connu. Mais on peut aller sur ce point plus loin que n'a été, par exemple, M. J. A. Nairn (*The Mimes of Herodas*, p. XXIII). En effet, les ressemblances nombreuses qui existent entre Théocrite et Hérodas ne peuvent guère venir d'une imitation directe de Théocrite par Hérodas, mais viennent plus vraisemblablement d'une imitation commune de Sophron par Théocrite et Hérodas. On com-

prend bien qu'Hérodas, écrivant des mimes, ait suivi Sophron, l'inventeur du genre, ou du moins l'auteur le plus célèbre qui l'eût traité; on comprendrait moins bien qu'il eût suivi de très près Théocrite, son contemporain, peut-être son rival, qui du reste a rarement traité le genre du mime. En fait, l'idylle XV de Théocrite, certainement imitée de Sophron, est celle qui offre le plus de ressemblances avec les mimes d'Hérodas.

L'imitation de Sophron (et sans doute aussi d'Epicharme) par Hérodas a amené chez cet auteur des doriſmes, dont on a peut-être eu tort de vouloir diminuer l'importance (Nairn, *op. cit.*, p. LVIII-LIX) : *μικκός*, *κήγώ*, *νιν*, interjection *μᾶ*, peut-être nom de l'esclave *Δᾶος*, etc.; suivant Athénée (III, 86 b), Hérodas a employé le mot *ἀναρίτης* (= att. *νηρίτης*) : or, ce mot appartient au grec occidental, puisqu'on ne le retrouve que dans Epicharme et Ibycus (cités aussi par Athénée, III, 85 c-d, 86 a-b).

23. La littérature syracusaine exerça aussi son action sur la littérature latine : sur les auteurs anciens Livius Andronicus, Naevius, Ennius, Pacuvius (E. Païs, *Storia di Roma*, p. 42, n. 3 et *passim*; G. Bloch, *Journal des Savants*, 1901, p. 752), sur Cicéron qui a vécu quelque temps en Sicile et qui a lu au moins les œuvres d'Epicharme, de Philistos, de Timée et d'Archimède, sur Virgile, invocateur des Muses Siciliennes, sur Perse (ainsi que l'affirme Lydus, *De magistr.*, I, 41, texte dont Kaibel a nié la valeur sans motif plausible : pour les détails, voir l'édition de Perse par O. Iahn, *Prolegomena*, p. CIV. CVIII). et sans doute sur d'autres encore.

Inspiration syracusaine de l'idylle XV de Théocrite.

24. Théocrite se rattache beaucoup plus directement que tous les auteurs précédents à la littérature syracusaine; et l'idylle XV est sur ce point d'une importance spéciale.

Cette idylle est imitée de Sophron; le scholiaste le dit expressément dans l'*Hypothèse* : *παρέπλασε δὲ τὸ ποιημάτιον ἐκ τῶν παρὰ Σώφρονος θεμένων* (*sic*, sans doute pour *θαμένων*) *τὰ Ἰσθμια*.

Si l'on s'en rapporte au titre, le mime de Sophron : *Les spectatrices des Jeux Isthmiques*, avait un sujet analogue à celui des *Syracusaines* : des femmes se trouvent dans une ville étrangère, au moment d'une grande affluence, et contemplent une fête.

Les *Syracusaines* ont certains caractères qui appartiennent aussi aux mimes de Sophron : emploi de noms réels pour les noms de personnages (O. Iahn, *Proleg. ad Pers.*, p. XCV; C. Wendel, *De Theocriti nominibus bucolicis*, p. 29 et suiv.); fréquence des pro-

verbes et des maximes générales (Théocr., XV, 24, 77, etc.; pour Sophron la chose est affirmée expressément dans le *De elocutione*, 156).

25. Les rapprochements à faire entre des expressions de Théocrite dans les *Syracusaines*, et des expressions de Sophron sont peu nombreux, puisqu'on n'a presque plus rien de Sophron. XV, 68, *ἀπρὶξ ἔχευ Εὐνόα ἀμῶν* rappelle Sophron 89, *ὑμέων γὰρ ἀπρὶξ ἔχονται*. Quand Pollux dit de *ϖοτίκρανον*, qui se trouve chez Théocrite, qu'il est employé par les comiques, on peut penser qu'il s'agit de Sophron (cf. Sophr., *fr.* 10).

Mais on peut constater indirectement l'imitation de Sophron ou d'Epicharme par Théocrite.

26. Certains passages de l'idylle XV rappellent des passages de Platon ou des comiques. Deux hypothèses sont possibles : ou bien Théocrite a imité Platon et les auteurs de la comédie nouvelle, ou bien Théocrite, d'une part, Platon et les comiques, d'autre part, ont imité les mêmes auteurs anciens. Cette dernière hypothèse s'accorde mieux avec ce qui est connu de l'influence, sur Platon et les comiques, des auteurs syracusains (cf. plus haut, § 17 et 19, et plus loin, § 116, 122, 123). Les modèles communs sont Sophron et Epicharme. De même, les ressemblances de Théocrite et d'Hérodas tiennent à leur imitation commune de Sophron (cf. plus haut, § 22).

Théocrite a écrit, XV, 26 : *ἀεργοῖς αἰεὶ ἑορτά*, et Platon, *Resp.*, 458 a : *ἔασον με ἑορτάσαι ὥσπερ οἱ ἀργοὶ τὴν διάνοιαν εἰώθασιν ἑσπιᾶσθαι ὑφ' ἑαυτῶν*.

Deux métaphores de Théocrite se retrouvent chez les comiques attiques : *χώνηρ ὄξος ἄγαν*, du v. 148, et *ὄξος ἠκρατισμένον* (Kock, *adespota*, 698, III, p. 532); *τρυγόνες*, au v. 88 (*bavardes comme des tourterelles*), et Ménandre (416, Kock, III, p. 121) : *τρυγόνος λαλίστερον* (cf. Alexis, 92, Kock, II, p. 326).

La même hypothèse est suggérée par les rapprochements qu'on a faits entre Théocrite et les comiques latins. XV, 148, *ὄξος ἄγαν* : Plaute, *Bacchid.*, III, 3, 1, *Nunc experiar sitne acetum tibi cor acre in pectore.* — XV, 29, *κινεῦ δή, Φέρε θᾶσσον ὕδωρ* : Térence, *Eun.*, 4, 6, 16, *Odiosa cessas : fer aquam citius.* 5, 3, 8, *Move vero ocius te.* — XV, 90, *ϖασάμενος ἐπίτασσε* : Plaute, *Persa*, II, 4, 2, *Emere oportet quem tibi obedire velis. Trinummus*, IV, 3, 54, *Emere melius est cui imperes.* — 64, *ϖάντα γυναῖκες ἴσαντι καὶ ὡς Ζεὺς ἠγάγεθ' Ἥρην* : Plaute, *Trinummus*, 1, 2, *Omnia se simulant scire... Sciunt id quod in aurem rex reginae dixerit. Sciunt id quod Juno fabulata est cum Jove.* — 44, *ὦ θεοί, ὅσσος ὄχλος* : Térence, *Andria*, IV, 4, 5, *Di vostram fidem! Quid turbae apud forum est!*

27. Ce sont des Syracusaines qui parlent dans l'idylle XV, des Syracusaines orgueilleuses de leur langue dorienne et de leur race. Elles ont, semble-t-il, un costume syracusain : l'ἐμπερόναμα (ou περονατρίς). Suivant un récit d'Hérodote (V, 87), en effet, les femmes de Corinthe portaient autrefois un vêtement de ce genre, c'est-à-dire un vêtement attaché par des περόναι, et elles le gardèrent alors qu'il était proscrit ailleurs. Or le vêtement de Corinthe était sans doute passé à Syracuse.

Les héroïnes de Théocrite jurent par Perséphone : νὴ τὰν πότνιαν (v. 14), Μελιτῶδες (v. 94). Ce serment convient à des Syracusaines, car la Sicile avait été donnée par Zeus à Perséphone, ainsi que nous l'apprennent le scholiaste de Théocrite, Diodore de Sicile, V, 2, 4, et Cicéron, *De Signis*, XLVIII, 106.

La mythologie de Syracuse et de la Grèce Occidentale différait de la mythologie ionienne ou attique (Freeman, *The History of Sicily*, I, p. 156). Ainsi, d'après Théocrite, deux ou plusieurs aigles emportent Ganymède (v. 124), ailleurs il n'est question que d'un aigle; en comptant 20 fils d'Hécube, Théocrite est d'accord avec Simonide, mais en désaccord avec Homère qui en compte 19; Perséphone n'est appelée Μελιτώδης que dans l'idylle XV et par un auteur tardif, Porphyre (*De antro Nymph.*, ch. 18), lequel dit, il est vrai, que Perséphone fut nommée ainsi par les anciens. Les rapports d'Aphrodite avec Golgos et Idalium sont mentionnés seulement par Théocrite (XV, 100-101) et par Catulle (36, 12-14 et 63, 96).

L'idylle XV de Théocrite est donc bien une œuvre syracusaine. Mais son importance spéciale vient de ce qu'elle est l'œuvre la mieux conservée de la littérature syracusaine.

La tradition manuscrite de la littérature syracusaine.

28. De la littérature syracusaine, en effet, si riche et si importante, il n'est resté aucune œuvre complète antérieure au IIIe siècle (sauf les *Dialexeis*). Cela ne saurait certes s'expliquer par des motifs d'ordre littéraire : les copistes ont conservé des textes beaucoup moins importants que celui d'Epicharme ou de Sophron. Mais ceux par qui s'est établie la tradition manuscrite des textes avaient une culture littéraire basée sur l'attique, parlaient un dialecte dérivé de l'attique; le syracusain était pour eux un dialecte étranger. Qu'il ait présenté des difficultés pour les Grecs d'Orient, dès l'époque hellénistique, cela ressort d'un fait tel que le suivant : Chaméléon d'Héraclée envoyé en ambassade vers Séleucus, lui ayant cité le mot de Sophron : Ηρακλῆς κάρρων, Séleucus ne comprit pas le mot κάρρων, équivalent de ἰσχυρότερος (Sophron, *fr.* 59). Dans l'édition d'Epicharme

faite à Alexandrie, le texte dut être accompagné d'un commentaire explicatif (Kaibel, p. 90). Combien donc la difficulté devait paraître plus grande pour un Byzantin! On lut, et par conséquent on édita de moins en moins les anciens auteurs syracusains qui finirent par disparaître. Heureusement, quelques lecteurs des œuvres syracusaines : érudits, grammairiens, philosophes, polémistes, lexicographes, nous ont conservé les fragments qui nous restent.

29. Les éditeurs et les lecteurs parlant une langue notablement différente de la langue syracusaine avaient toujours une tendance à substituer aux formes dialectales des auteurs les formes de leur propre langage, c'est-à-dire de la *κοινή*. Ces substitutions se faisaient dès une époque ancienne : ainsi dans la *Diatribe Rhetorica* on lit *διηγήσει* avec *η* attique au lieu de *α* dorien (*col.* 1, l. 16), mais *τάν* et non *τήν* (1, 23). Eutocius, le commentateur d'Archimède, constatait des faits analogues dans le texte de cet auteur, ou plutôt constatait la disparition du dialecte dorien *cher à Archimède* (J. L. Heiberg, *Qu. Arch.*, p. 69). Les manuscrits de Théocrite ont des formes attiques en grand nombre (*τήν*, *μικρός*, *παρελθεῖν* au lieu de *τάν*, *μικκός*, *παρενθῆν*, etc.); dans le texte d'Archimède la confusion est plus grande encore; les livres *de sphaera*, *de cylindro et de dimensione circuli*, c'est-à-dire ceux qui étaient le plus souvent lus, ont même été entièrement traduits dans la langue commune (cf. *Qu. Arch.*, p. 69 et suiv.).

30. Pour les textes fragmentaires, conservés chez des auteurs attiques ou atticisants, la réduction du dialecte syracusain à l'attique ou à la *κοινή* peut provenir des auteurs mêmes qui citent les fragments. Entre toutes les citations d'Epicharme faites par Aristote, deux seulement ont gardé quelque chose de dialectal, celles qui sont données dans Kaibel sous les n^os^ 147 et 263, tirées de la *Rhétorique*; toutes les autres (146, 148, 249, 251, 252, 262) sont en pur attique. A en juger par les manuscrits, Xénophon cite Epicharme (287) sous la forme : *τῶν πόνων πωλοῦσιν ἡμῖν πάντα τἀγάθ' οἱ θεοί*, c'est-à-dire en le traduisant. Platon cite sans donner le nom de l'auteur : *καὶ λέγεταί γε συμβουλὴ ἱερὸν χρῆμα εἶναι* (*Théag.*, 122 b, cf. Epicharme, *fr.* 228). Clément d'Alexandrie rapporte un vers d'Epicharme sous la forme : *ὡς πολὺν ζήσων χρόνον χὡς ὀλίγον οὕτως διανοοῦ*. Les fragments d'Epicharme ou de Sophron contenus dans Stobée n'ont à peu près rien de dialectal, et ceux que nous lisons dans les *Paroemiographi*, absolument rien.

Deux fragments d'Epicharme cités par Stobée en langue com-

mune : ἡ δὲ χεὶρ τὴν χεῖρα νίζει (III, 10, 13, Hense), τὸ γὰρ ἀπεχθόμενον γῆρας ἅμα μαραῖνον ταριχεύει (III, 29, 54) sont cités ailleurs avec les caractères dialectaux, l'un dans Ps. Plat., *Axioch.*, 366 c : ἁ δὲ χεὶρ τὰν χεῖρα νίζει, l'autre par le scholiaste d'Eschyle. *Choeph.*, 295 : τὸ γῆρας ἄμμε μαραῖνον ταριχεύει. Un fragment qui nous est transmis en langue commune n'est donc pas nécessairement apocryphe : il a pu être traduit.

En général, les philosophes, les polémistes, les historiens, les auteurs d'anthologies à destination morale ne s'inquiètent guère du dialecte; ce qui leur importe, c'est la pensée. Les formes dialectales doivent être mieux conservées chez les grammairiens, les commentateurs, les lexicographes, et aussi, quoiqu'à un degré moindre, chez les érudits soucieux de citations curieuses. Encore ceux-ci peuvent-ils avoir cité d'après des éditions déjà fautives.

31. La disparition des textes anciens, les modifications considérables subies par les textes conservés, rendent difficile l'étude du dialecte syracusain. Beaucoup de détails nous échappent nécessairement. Nous ne pouvons rien apercevoir de l'évolution du dialecte, qui a été affirmée par Diodore (texte cité plus haut, § 7). On peut cependant voir l'essentiel des faits. On peut se rendre compte qu'il y a identité foncière de dialecte entre les auteurs énumérés plus haut : Théocrite, dont le texte est le mieux conservé, Callimaque, dans ses poésies doriennes, Bion et Moschus (nous nous abstiendrons le plus souvent de citer ces deux auteurs, car l'identité de leur langue et de celle de Théocrite ne fait pas question), Epicharme, Sophron, les Pythagoriciens, la *Diatribe Rhetorica*, les *Dialexeis*, Archimède.

II. LE DIALECTE SYRACUSAIN ET LE DIALECTE DE L'IDYLLE XV DE THÉOCRITE.

PHONÉTIQUE.

I. La graphie.

Notation de ō, ē.

32. Dans les manuscrits des différentes œuvres de Théocrite une grande confusion règne entre *-ω* et *-ου*, *-η* et *-ει*, pour les formes comme τῶ et τοῦ génitif, τώς et τούς accusatif, ὦρος et οὖρος, κώρα et κούρα, φιλεῖται et φιλῆται, infinitif en *-ην* ou *-ειν*, ἠμές et εἰμές *nous sommes*, etc.

Voici l'état des choses pour l'idylle XV :

Gén. sg. *-ω* et acc. pl. *-ως* (quoique parfois tous les manuscrits

donnent *-ου* et *-ους*). *πετεηνὰ*, *κῶροι* sont sans contredit les formes les plus autorisées. *-ην* à l'infinitif est donné par deux groupes importants de manuscrits aux vers 24, 26, 28 (*κοσμῆν*, *ἔρπην*, *καθεύδην*); mais tous les manuscrits ont *-ειν* aux v. 60 et 96 (*παρενθεῖν*, *ἀείδειν*), tous ont *-εν* au v. 93 (*δωρίσδεν*). *ἠμές nous sommes* est en général donné par les manuscrits de trois classes; la contraction de *εε* est en *η* pour les formes *ἀρδῆς*, *διαχρησῆται*, *φασῆς*, *φθεγξῆται*, *κεντῆ* (v. 31, 54, 79, 99, 130) dans tous ou presque tous les manuscrits d'un groupe, pour la forme *δαληται* dans un manuscrit du v^e^ siècle (voir l'article de Wesely, *Wiener Studien*, 1886, p. 226), pour *φιλῆται* (indicatif) dans trois manuscrits; ailleurs cette même contraction est écrite *ει*. La crase de *καὶ ἐν* est *κήν* dans presque tous les manuscrits (v. 86). Cependant celle de *καὶ ἐς* est *κἠς* dans deux manuscrits seulement au v. 74. dans l'édition Calliergine seulement au v. 147, dans aucun manuscrit ni dans aucune édition au v. 136. Rares et isolés sont dans les manuscrits (en dehors des formes comme *συρίσδες*, *κόρα*, ailleurs que dans l'idylle XV, *δωρίσδεν*) les cas d'écriture par *ε*, *ο*; par exemple, dans le manuscrit du Vatican, 915, *ἀργυρέο*, génitif (v. 84), *ἐμές nous sommes* (v. 95). *ὀ* au lieu de *οὐ* au v. 140, dans les manuscrits de Paris, 2758, 2831 et 2835, *κἔπειτα* et *ἔπειτα* au lieu de *κἤπειτα* (v. 74).

Dans les fragments d'Epicharme et de Sophron, tels qu'ils sont édités par Kaibel, le génitif singulier et l'accusatif pluriel sont toujours en *-ου* et *-ους* : *αἴκλου*, Ep. 124; *σίτου*, Sophr. 123; *καλλίσλους*, *σπάρους*, *σκάρους*, Ep. 54; *ὁμώρους*, Sophr. 27, etc. Mais on peut établir que les bonnes éditions antiques d'Epicharme et de Sophron avaient *-ω* et *-ως*. Apollonius Dyscole cite dans Sophron : *καθαιρημένος ἦην ὑπὸ τῶ χρόνω* (*fr.* 56), *ἐκ τῶ σκότεος* (*fr.* 90), et une seule fois avec *-ου* : *τὸ τοῦ γόγγρου τέμαχος* (*fr.* 86). Il ressort encore d'un texte du même Apollonius qu'il lisait *-ω* au génitif chez les Syracusains et que ce sont les Syracusains qu'il appelle *Doriens* : « *le génitif de ἐκεῖνος, et οὗτος chez les Doriens, dit-il, est en -ω, non accentué sur la dernière syllabe τήνω τούτω*; *τουτῶ périspomène est chez eux un adverbe, exemple : τουτῶ θάμεθα dans Sophron* ». *τῆς ἐκεῖνος καὶ οὗτος αἱ γενικαὶ παρὰ Δωριεῦσι διὰ τοῦ ω, τήνω καὶ τούτω, τοῦ τέλους βαρυτονουμένου... πρὸς οἷς καὶ τὸ τουτῶ περισπώμενον ἐπιρρήματός ἐστι παρασλατικόν, τουτῶ θάμεθα Σώφρων* (*De Pron.*, 99 a). Diogène Laërce (III, 12-16) a cité plusieurs fragments d'Epicharme (170-173 et 254), contenant des génitifs et accusatifs. Les manuscrits de Paris 1758 et 1759 donnent *τὼς ἀνθρώπους*, *τἀγαθοῦ*, *τοὺς ἄλλους εὐπαλαίσλους* (1758, fol. 46 v. et suiv.; 1759, fol. 57 v. et suiv.). Le manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne, *Plut.*, 69, 13, donne *τὼς ἀνθρώπως* et les autres

formes comme les manuscrits de Paris. Il est digne de remarque, du reste, que le mètre demande *τὸς ἀνθρώπως*. Un fragment d'Epicharme contenu dans un papyrus (*Mittheil. aus der Samml. Rainer*, V, 1, p. 2) présente l'accusatif *βρ]οτώς*.

Athénée lisait chez Epicharme un même mot sous deux formes différentes *κωρίδες* et *κουρίδες* (Epich., *fr.* 31 et 89). Un même mot de Sophron (*fr.* 125) a été transmis avec la contraction de *ες* en *η* dans l'*Etymologicum Magnum*, en *ει* dans Apollonius Dyscole : *ὠνάσηται*, *ὠνασεῖται*. Un papyrus d'Hibeh (I, 1, cité dans Diels, *op. cit.*, p. 116) donne *ἦχον* = *εἶχον*.

Dans le texte des Pythagoriciens, des *Dialexeis*, de la *Diatribe Rhetorica* on trouve le génitif en *-ω*, l'accusatif en *-ως*, mais aussi *-ου* et *-ους*, *ἦμεν* et *εἶμεν*. Les *Dialexeis* ont les formes *δώλων*, 2, 11, *βῶν*, 2, 11.

Nous pouvons donc conclure : les bonnes éditions antiques de Théocrite, d'Epicharme, de Sophron et des autres Syracusains anciens ont eu la graphie par *-η*, *-ω*; *-ει* et *-ου* tiennent à des corrections.

Cette graphie est-elle la graphie primitive, la graphie des auteurs eux-mêmes?

L'alphabet syracusain ancien, connu par les inscriptions, exprimait *ω*, *ου*, *ο* de l'attique par un même caractère O, et *η*, *ει*, *ε* par E (E. S. Roberts, *An Introduction to Greek Epigraphy*, 1887, p. 133). La même orthographe a existé au Sud de l'Italie, à Metapontium, Poseidonia, Bruttium (Collitz-Bechtel, 1643, 1644, 1658, v. g. *τας θεο παις εμι*). Vraisemblablement, Epicharme et Sophron ont écrit comme on écrivait à Syracuse de leur temps : TO au génitif, TOΣ à l'accusatif, EMI *je suis*, etc.

Jusqu'à quel moment cette orthographe par O et E a-t-elle été employée par les auteurs? Il est impossible de le savoir, puisque nous ignorons jusqu'à quel moment elle a pu subsister dans les inscriptions de Syracuse, et jusqu'à quel point l'orthographe des auteurs pouvait être en avance ou en retard sur celle des inscriptions. Rappelons que, dans les inscriptions attiques, l'ε long est écrit E assez couramment jusqu'en 380 av. J.-C., et isolément jusqu'en 334; l'ο long est écrit O assez souvent jusqu'en 360, et isolément jusque dans le courant du IIIe siècle.

Les inscriptions non archaïques de Syracuse ont le génitif en *-ου*.

33. La tradition manuscrite est également fort confuse pour les formes correspondant aux formes attiques en *-ουσα*, comme *μοῦσα*, *φέρουσα*, *λαβοῦσα*.

Chez Théocrite, la meilleure leçon des manuscrits est, sans contredit, *-οισα*. Exemples pour l'idylle XV : *ἰδοῖσα*, v. 25; *λα-*

ἐοῖσα, v. 42; κωτίλλοισαι, v. 87; μίσγοισαι, v. 116; ἔχοισα, v. 131. Mais les manuscrits ont aussi -ουσα au participe, μῶσα et μοῦσα (celui-ci plus rarement). Morsbach (*Diss.*, p. 46-47) a remarqué ainsi que le manuscrit k donne 18 fois μοῖσα et 10 fois μῶσα dans Théocrite; et il admet μουσικός, X, 23, μουσίσδει, VIII, 38, etc.

Chez Callimaque, hymnes V et VI, le participe féminin est en -οισα : φέροισα, V, 7; ἑλοῖσα, 21; ῥεοίσᾳ, 71; λαβοῖσα, 93; κλαίοισα, 95, etc. Cependant, dans 4 cas, les manuscrits ont -ουσα : κικλήσκουσα, τεκοῦσαι, φέρουσα. κρείουσα (VI, 79, 118, 122, 138).

Le texte des Pythagoriciens édité par Diels a toujours -ουσα (v. g. ἰσχύουσαν, Philolaos, 11, p. 314, 2). Mais les textes édités par Schulte et Mullach ont fréquemment -οισα : v. g. διαμένοισα, Ps. Archytas, 22 (Schulte, *Archyt.*, p. 31); ὑπάρχοισα, Diotogène (Mullach, I, p. 534, 1), παρανομοῖσα, Phintus (Mullach, II, p. 36, 2). D'autre part, le Ps. Archytas a μωσικῷ, ὠσία, ὠσίας, ὠσίαις (Schulte, *op. cit.*, p. 29).

Dans les *Dialexeis*, le ms. P_2 (Bibl. Nat., 1967) a une fois μοσικάν, le ms. P_1 (1964) et les autres ont μωσικάν (cf. *Philol.*, 57, p. 88).

Les textes d'Epicharme et de Sophron, tels qu'ils sont édités par Kaibel, ont -ουσα : v. g. κάπίουσαι, Sophron, 64; mais les exemples sont rares. Le fragment cité par Diog. Laërce, III, 12 (Epich., *fr.* 170, 8) a ὑπάρχουσαν d'après les manuscrits de Paris, 1758, 1759, et de Florence, *Plut.*, 69, 13. Cependant Cobet a admis ὑπάρχοισαν.

Suivant Grégoire, de Corinthe les Doriens disent soit ω, soit οι : μώσας, μοῖσαν, ἔχοισα (ch. II, § 58, p. 246-247, édit. Schaefer).

La forme μοισῶ est attribuée aux Syracusains dans *Epim. in Hom.* (Cramer, *An. Ox.*, I, 278, 12, ou *Gramm. Graec.*, 3ii, p. 1-2) : ἐκ τοῦ μοῦσα καὶ μοισῶ ῥῆμα παρὰ Συρακουσίοις.

Ainsi, de toute façon, -οισα s'est trouvé non seulement dans le texte de Théocrite, mais encore dans celui d'autres auteurs syracusains. Du reste, on le lit aussi dans un texte du poète corinthien Eumélos (Thumb, *op. cit.*, § 125), dans les textes des poètes lyriques doriens Alcman, Pindare, Bacchylide (chez celui-ci cependant on rencontre les deux formes μοῖσα et μοῦσα).

Le digamma.

34. Le ϝ était noté chez les anciens auteurs syracusains. Les lexicographes anciens offrent pour ϝ soit la notation β, comme dans les gloses laconiennes, soit la notation υ.

Le Lexique d'Hésychius signale ὀλϐάχνιον chez Dinolochus, fils ou élève d'Epicharme (ὀλϐάχνιον· κανοῦν Δεινόλοχος), ἔϐασον chez les Syracusains (ἔϐασον· ἔασον Συρακούσιοι, cf. *Et. Magn.*, 308, 27), ἀάϐακτοι· ἀϐλαϐεῖς sans indication d'origine (mais dans les Γλῶσσαι Ἐθνικαί le mot est rangé sous la rubrique Σικελοί), et encore ἄϐληρα· ἡνία. Suidas attribue δερϐιστήρ = δεριστήρ aux Syracusains (s. v. δερϐιστήρ, cf. *Etym. Magn.*, 257, 52); il mentionne simplement ἔϐασον· ἔασον.

Suivant Grégoire de Corinthe, les Doriens emploient εὔα, εὔασον au lieu de ἔα, ἔασον (ch. II, § 157 et 158, édit. Schaefer). εὔα est un mot syracusain, d'après les Γλῶσσαι Ἐθνικαί (dans le Lexique on lit εὔα ἐπιφημισμός... καὶ ἔα). — Le cas de αὔληρα· ἡνίας est différent.

Mais la tradition manuscrite a régulièrement supprimé ce ϝ chez les auteurs syracusains, comme partout où il se trouvait (pour un exemple tout à fait caractéristique en laconien, voir Thumb, *op. cit.*, § 174).

La métrique permet en certains cas de reconnaître chez Epicharme la présence du ϝ supprimé par la tradition manuscrite. Des mots dont nous savons qu'ils commençaient par un ϝ se trouvent traités dans ses vers comme ayant une consonne initiale : v. g. 71, 3 : αὐτῷ τε οἱ; 82 : χορδαί τε ἀδύ.

Cependant il est des cas où le ϝ n'exerce aucune action sur la syllabe précédente, v. g. αἴκ' ἔσθοντ' ἴδοις (pour les détails et l'interprétation des cas différents, voir F. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 154-155).

Chez Théocrite, le ϝ n'est noté sous aucune forme. Et le traitement métrique des mots commençant par ϝ n'est pas uniforme. Voici les faits fournis par l'idylle XV :

Une voyelle brève finale ne s'élide pas dans les cas suivants :

v. 46 : πεποίηται καλὰ ἔργα.
v. 130 : ἔτι οἱ περὶ χείλεα πυρρά.
v. 146 : ὀλϐία ὅσσα ἴσατι.
v. 38 : τοῦτό κα εἶπας (cette leçon est donnée par quelques manuscrits seulement, mais elle explique bien les variantes et ne peut être expliquée par elles).

Par contre, il y a élision dans les cas suivants :

v. 7 : τὺ δ' ἑκαστοτέρω... (où il s'agit de ʽϝ).
v. 20 : ῥύπον, ἔργον ἐπ' ἔργῳ (dans une locution).
v. 37 : τοῖς δ' ἔργοις.
v. 99 : φθεγξῆταί τι σάφ' οἶδα... (la forme syracusaine est ἴσᾱμι, voir § 100).

Le *F* initial ne fait jamais position :

v. 64 : *πάντα γυναῖκες ἴσαντι.*
v. 77 : *ὁ τὰν νυὸν εἶπ' ἀποκλάξας...*
v. 112 : *πὰρ μέν οἱ ὥρια κεῖται...*
v. 126 : *ἁ Μίλατος ἐρεῖ...*
v. 139 : *ὁ γεραίτερος εἴκατι παίδων* (si l'on admet *Fείκατι*).

Dans tous ces exemples, la syllabe suivie par un mot dont nous savons qu'il a eu le *F*, est placée au temps faible du vers. Or, en ce cas là, le *F* reste souvent sans effet même chez Homère (cf. Meillet, *Aperçu...*, p. 167-168).

Les mots dont la forme grecque commune est *κόρFα*, *ὄρFος*, *μόνFος* ont chez Théocrite la première syllabe longue ou brève : *κώρα* (ou *κούρα*) ou *κόρα*, etc. La syllabe est longue au temps fort et brève au temps faible : *κῶροι*, XV, 120; *ἁ δέ τε κώρα*, I, 82; *ἁ μία κώρα*, VI, 36, mais *χαρίεσσα κόρα*, XI, 30; *μώνα*, II. 64. mais *ἀδικεῖ με μόνα*. XI, 67; *ὤρεσι*, III, 46. mais *βόσκονται κατ' ὄρος*, III, 2.

Notation du dzéta.

35. Les manuscrits de Théocrite ont souvent *σδ* pour ζ, souvent aussi ils conservent ζ, sans qu'on puisse voir le principe de la préférence donnée ici à *σδ*, là à ζ.

Voici les exemples donnés par l'idylle XV : *ἀγοράσδων*, 16; *παῖσδε*, 42; *ἔπαισδον*, 49; *πλατειάσδοισαι*, 88; *δωρίσδεν*, 93. — *καθίζευ*, 3; *λάζευ*, 21; *χρῄζοντι*, 28; *παίζοισ'(α)*, 101, *χαριζομένα*, 109; *ὄζον ὄζω*. 122. Il est à noter que le chant de la *γυνὴ ἀοιδός* ne contient pas de *σδ* (sur l'ensemble de la question chez Théocrite, voir Morsbach, *Curt. Stud.*, p. 31-37).

La même orthographe *σδ* se retrouve chez les poètes bucoliques, et, en dehors de ce groupe. chez Sappho, Alcman, dans des poèmes laconiens (Ahrens, *Dial.*. II. p. 94-95; Buck, *op. cit.*. p. 66-67). Mais elle ne se retrouve ni chez Archimède, ni chez Callimaque, ni chez les comiques siciliens.

Esprit. Accent.

36. Pour l'aspiration et l'accentuation, les manuscrits de Théocrite ne fournissent à peu près rien : c'est l'usage de la langue commune qui y prédomine.

Les scholies anciennes de Théocrite nous ont transmis la forme *ἀδύ* (= attique *ἡδύ*) et ont donné la règle suivante : *οἱ Δωριεῖς τρέπουσι τὸ η τὸ δασὺ εἰς α ψιλὸν ὑπεξαιρουμένων τῶν ἄρθρων* (*Scholia Theocr.*. édit. C. Wendel, p. 24).

Nous pouvons croire que le dorien de Théocrite ne changeait pas τ, ϖ, κ, en θ, φ, χ, devant une voyelle précédée de l'esprit rude. En effet, un papyrus du IIe siècle après J.-C. (*Oxyr. Pap.*, t. IV, p. 139-140) transmet. pour le vers XIII, 19, la forme κὠ (= καὶ ὁ) là où les manuscrits transmettent χὠ. Dans l'idylle XV les manuscrits donnent généralement χὠμὸς (v. 18), χὤν (v. 25), ἀφ' ἱσῖῶ (35), ὠθεῦνθ' ὥσῖε (73), εἴδατά θ' ὅσσα (115), χὠ (126), ἐννεακαίδεχ' (129), οὔθ' Ἕκτωρ (139), οὔθ' οἱ (141). Cependant on lit ϖαύσεο κ'οἷα (v. 33) dans deux ou trois manuscrits, ἐννεακαίδεκ' ὁ dans presque tous les manuscrits de deux groupes distincts (v. 129), οὔτ' Ἕκτωρ dans un manuscrit (v. 139).

Les fragments d'Epicharme et de Sophron ne fournissent rien, sauf ἐσῖ' ἀμῶν dont il sera question plus loin (§ 83).

Il est curieux que le texte d'Archimède conserve quelques traces de psilose : ἀπ' ἑκάσῖας, μετ' ἑνός, κατατέμνοντι (= καθ' ἃ τέμνοντι); le plus souvent, il est vrai, les manuscrits donnent l'aspirée (*Qu. Arch.*, p. 93).

Ainsi s'applique aux Syracusains ce qu'Apollonius a enseigné des Doriens, qui disent κὠ τοξότας Ἡρακλέης, κἀλλισῖ' ὑπαυλέν, etc. (*De Synt.*, p. 335).

37. Quelques manuscrits ont κορινθίαι au v. 91 des *Syracusaines*; μαλακωτέροι au v. 125 est donné par un seul manuscrit.

Au v. 62 et au v. 139 la première main du manuscrit k a écrit ϖαιδῶν, la deuxième main a corrigé en ϖαίδων.

Ces exemples et les quelques autres que l'on pourrait ajouter nous permettent de croire que l'accentuation dans les éditions antiques de Théocrite était conforme en quelque manière à l'accentuation dorienne telle que l'ont définie les grammairiens anciens. Mais cette accentuation a presque partout disparu des manuscrits.

II. Les voyelles.

Voyelles simples.

38. L'α long a été conservé par le dialecte syracusain comme par tous les dialectes autres que l'ionien et l'attique : φίλα, τᾶς ψυχᾶς, etc.

Ce caractère a été néanmoins souvent méconnu par les copistes : v. g. διηγήσει dans la *Diatribe Rhetorica*, 16; pour une liste d'exemples dans Théocrite, voir Morsbach, *Diss.*, p. 9-30.

Il semble que l'on doive conserver Ἀθηναία au v. 80, comme dans Callimaque. V, 5, 33, 99, 137.

Au v. 61 et au v. 64 sont deux citations de vers épiques avec des formes ioniennes : Τροίην, ἠγάγεθ' Ἥρην.

L'η équivalent de ē se retrouve généralement chez les Syracusains : κρηπίς, Théocr., XV, 6, comme dans Pindare, *P.*, IV, 138, σλῆθος, Th., XV, 135, comme dans Pindare, Alcée, Bacchylide (Van Herwerden, *Lex.*², p. 1364).

Cependant un α long dit *hyperdorien* équivalant à l'ionien attique η (= ē) se rencontre assez souvent :

Dans l'idylle XV : ἐπόνασαν, 80 ; ἐφίλασας, 100 ; φίλαμ', 130 ; τριφίλατος, 86 ; δέδμανθ', 120 (cf. Bion. II, 6, φιλάματα, I, 12, θνάσκει).

Chez les Pythagoriciens (les textes de Philolaos et d'Archytas édités par Diels n'en ont pas d'exemples) : ἀκαταπόνατος, ἀεικίνατον, μεταβλατικᾶς (Ps. Philolaos, 21, p. 318-319, Diels) ; νόασις, κίνασις, φρόνασις, αἴσθασις, σλέρασιν, τμάματα (Ps. Archytas dans Schulte, *op. cit.*, p. 28-29) ; et beaucoup d'exemples chez les Pythagoriciens édités par Mullach (*Phil. Graec.*, I, p. 532-537, II, p. 10-11, 21-24, 40-45, etc.).

Dans Archimède : τετμάσεται, μεμενακώς, ἁμισυ-, mais aussi ἡμισυ- (J.L. Heiberg, *N. Jahrb. Supp.*, XIII, p. 551, 549 ; l'auteur compare ἀμιτετράγωνον de Timée de Locres).

Dans Sophron, ὠνασεῖται ou ὠνάσηται = att. ὠνήσεται.

Dans Epicharme, κατακέκλανται.

Des ᾱ semblables se lisent chez Pindare, Bacchylide, dans les chœurs d'Euripide (Ahrens, I, p. 86, II, p. 147-149 ; Van Herwerden, *Lex.*², p. 387, 1203) ; dans les inscriptions de Cnide, κεκοσμαμεναν (3509, 8) ; de Rhodes, εξευραμενοις, 4188, 12 ; d'Elide, βασιλαες, ανατεθα, δοθα, αποσλαλαμεν, ϖοιηται = ϖοιήσηται (δοθα est analogue à ἐτύπαν de Théocrite, IV, 53 : voir entre autres, là dessus, Buck, *op. cit.*, § 15).

Contraction.

39. αε, αη se contractent en η comme dans tout le grec occidental commun. Ex. : dans Théocr., XV, 2, 12, ὄρη = ὄρα, 12, ϖοθορῆ = ϖροσορᾷ ; dans Epicharme, σιγῆν = σιγᾶν ; dans Sophron, ϖαδῆ = ϖαδᾷ ; dans le Pseudo Archytas, ὁρῆν (Schulte, *op. cit.*, p. 31) ; dans Archimède, ὄρηται, etc. (*Qu. Arch.*, p. 86, *Fl. Jahr.*, XIII, S. p. 550).

40. αο, ᾱο, αω se contractent en α :

a. A la 2ᵉ personne singulier de l'aoriste moyen : ἐκτάσα, Théocr., V, 6, etc. Cette forme est expressément attribuée aux Syracusains par le scholiaste de Théocrite, IV, 28.

b. Dans les verbes en *-άω* : *πεινᾶντι*, Théocr., XV, 148 ; *ὀπλᾶντες*, Epicharme, 164 ; *συγχαλᾶντα*, Archytas, 1, p. 332, 1.

c. Au génitif des noms masculins de première déclinaison : *Ἀίδα*, Théocr., II, 103 (de *Ἀίδαο* avec un *ᾱ*).

d. Dans les formes *ᾶς* d'Epicharme et de Théocrite (contraction de *ᾶος* avec *ᾱ*, attique *ἕως*), *πάραρος* de Théocrite, XV, 8 (= **παράορος*, Homère *παρήορος*). *γαμετρία* des Pythagoriciens (v. g. Archytas, 1, p. 331, 6 ; de **γᾱομετρία*, en attique *γεωμετρία*). *γαμόρος*, mot usuel à Syracuse d'après Hérodote, VII, 105 (de **γᾱομόρος*, forme qui serait en attique *γεωμόρος*).

e. Au génitif pluriel de la première déclinaison : *γραιᾶν*, *πηρᾶν*, *μνᾶν*, Théocr., XV, 19, 36 ; *φρυασσομενᾶν*, Callimaque, V, 2 ; *τᾶν ὑπαρχουσᾶν*, Epicharme ; *σοφιστᾶν*, *Dialexeis*, 6, 11, *τομᾶν*, *κορυφᾶν*, Archimède (*Qu. Arch.*, p. 79).

Les formes en *αο*, génitifs *Αυκονίδαο*, Théocr., I, 126, *Ἀίδαο*, II, 160 ; aoristes *ἠράσσαο* dans Théocrite, IV, 27, *ἐπράξαο*, *ἐγείναο*, *ἐκαθίσσαο*, *ἐψεύσαο* dans Callimaque (V, 91, 105, VI, 15, 83) sont des formes de la langue lyrique ou poétique.

Dans les manuscrits le *α* dialectal est souvent remplacé par *ω*. Un cas remarquable est celui de *πειρώμενοι* (de **πειραομαι*), Théocr., XV, 122 : un seul manuscrit donne la forme attendue *πειράμενοι* (sur tous les cas de ce genre dans Théocrite, voir Morsbach, *Diss.*, p. 62-64). On cite de même dans Epicharme, *ἰστιῶν*, *ζῶντα*, *τατωμένα*, dans Archimède, *πλανῶνται* (cf. Ahrens, *De Dial. Sic.*, § 10, p. 22).

En cas de crase entre *α* et *ο*, les manuscrits donnent toujours *ω* : *χὠ* = *καὶ ὁ*, Théocr., XV, 126, et Epicharme, 68 ; *χὠμός* = *καὶ ὁ ἐμός*, Théocr., XV, 18. De même on a *κοἰκτίρμονος*, v. 75, = *καὶ οἰκτίρμονος*.

41. *εα* n'est pas contracté (comme dans tous les dialectes autres que l'attique, Buck, *op. cit.*, § 42) : *τἀκριβέα*, *ἄνθεα*, *χείλεα*, *ἀργυρέας* dans Théocrite, XV, 81, 116, 130, 84 ; *κάρφεα* dans Sophron, 32 ; *φακέας* dans Epicharme, 33 ; *εἴδεα*, *βαρέα* dans Archytas (1, p. 331, 9 ; 9, p. 332, 12) ; *σιήθεα*, *ὀστέα* dans Callimaque (V, 88, 115).

A la 2e personne singulier moyen du présent et du futur on a d'ordinaire *η* chez Théocrite (Morsbach, *Diss.*, p. 66) : *φευξῇ*, XV, 54.

Une forme comme *εἴδῃ* (Philolaos, 5, p. 310, 12) semble une correction des copistes.

42. *εε* dans les noms ou adjectifs n'est le plus souvent pas contracté : *εὐμενέες*, Théocr., V, 18, etc. (Morsbach, *Diss.*, p. 69) ;

ἀναιδέες, γονέες, Callimaque, VI, 36, 73; τραχέες, ἐριθακωδέες, Epicharme; συγγενέες, Ps. Archytas (Schulte, p. 30).

ὀξεῖς βαρεῖς chez les Pythagoriciens (Archytas, 1, p. 334, 11 et 12) peuvent être des corrections des copistes.

Le texte d'Archimède a toujours la contraction de εε en ει sauf dans κέεσθαι (*Qu. Archim.*, p. 85).

Dans les verbes, les formes issues de εε, -εεται, -εεσθαι, -εετο, comme aussi de -εεις, -εει, sont généralement données par les manuscrits avec la contraction en ει : Epicharme et Sophron, δωρεῖται, ἐσσεῖσθαι, Θωκεῖτε. πνιξεῖσθε; Archytas. ποιεῖ (1, p. 333, 15); Callimaque. ἐσοψεῖται, V, 54, ποιησεῖς, VI, 65. Mais nous avons dit plus haut (§ 32) que les éditions antiques avaient sans doute η.

Cependant on rencontre aussi des formes non contractées : φιλέεις, φιλέει. etc., chez Théocrite (Morsbach, *Diss.*, p. 71; mais l'idylle XV n'en offre pas d'exemples); ἐρέει, κατέρρεεν dans Callimaque, V, 117. VI, 90; ποιέεις dans le Ps. Archytas (Schulte, *op. cit.*, p. 30).

43. Pour la contraction de οο (en dehors du génitif en -ω) on a peu d'exemples : τυρῶντα, Sophron, 14 (cité par Athénée, qui cite toujours le génitif en -ου), ἄθρως, Théocr., XV, 72, pour ἄθροος, πληροῦσιν, Théocr., VIII, 46 (cf. Morsbach, *Dissertatio*, p. 78). La contraction est en -ου chez Archimède (*Fleck. Jahrb.*, S. XIII, p. 551).

οἰνοχόον, Théocr., XV, 124, est sans contraction.

44. εω reste sans contraction chez Epicharme et Sophron : μεγαρέων, ἐπαινέω, καλέω, σαφηνέως; chez les Pythagoriciens : ἀσθενέως, τευχέων (mais l'un à côté de l'autre βραδέως et ἀσθενῶς. Archytas, 1, p. 332, 11), dans Callimaque : ὀρέων, V, 118, et usuellement dans Archimède (*Quaest. Arch.*, p. 86).

Cependant on n'a dans l'idylle XV que des formes contractées. Ce sont des formes verbales : δοκῶ, 93, ἀξῶ, 40. Le futur en -σῶ est d'ailleurs toujours contracté chez Théocrite (Morsbach, *Diss.*, p. 75-76), et on peut comparer δωσῶ, Callimaque, V, 127, 128, κινησῶ, Epicharme, 225, et Sophron, 127. Chez Archimède, καλῶ, ποιῶντι, ποιῶμεν ne sont donc peut-être pas à corriger, quoi qu'en dise Heiberg (*Fleck. Jahrb.*, XIII, S., p. 551).

45. εο reste souvent non contracté. Exemples dans l'idylle XV : ἱλεόν, 9; τεόν, 11; παρεόντος, 12; φυλάσσεο, 71; πονέονται ou πονέοντι, 115; dans Callimaque : φράζεο, V, 52, Διομήδεος, 35. etc.; dans Epicharme et Sophron : καλέομες, καλέοντι,

κωλεός, *ὤχεο*, *σκότεος*; chez les Pythagoriciens : *εἴδεος* (Philolaos, 5, p. 310, 13), *καλέοντι* (Archytas, 2, p. 334, 18), etc.; dans Archimède : *μεγέθεος* (*Qu. Arch.*, p. 81).

Souvent aussi la contraction est faite. Dans ce cas elle est en *ευ* dans les manuscrits de Théocrite : *καθίζευ*, XV, 3; *λάζευ*, 21, *κινεῦ*, 29; *ἔχευ*, 68, etc.; et dans Callimaque : *μενεῦντι*, V, 120; *χάζευ*, VI, 53; *ου* se rencontre, mais plus rarement.

Dans les fragments d'Epicharme et de Sophron, au contraire, on trouve le plus souvent *ου* : *δεούμεθα*, Ep. 120; *εὑρησοῦντι*, Ep. 136; *κνυζοῦμαι*, Sophr. 53; *λεξοῦμαι*, Ep. 99; *μασιγοῦντι*, Ep. 35, etc. Cependant Apollonius (*De Pron.*, 94 c-96 b) cite comme étant employés par Epicharme ou Sophron les pronoms *ἐμέος*, *ἐμεῦς*, *ἐμοῦς*, *τέος*, *τεοῦς*, *τεῦς*, *ἐμεῦ*, *τεοῦ*. Il lisait donc *ευ* dans certains textes, et *ου* dans d'autres. Il n'est pas possible, en effet, que *ἐμεῦς*, *ἐμοῦς* soient deux formes distinctes coexistant chez Epicharme; c'est la même forme transcrite différemment. Plutarque a cité de Sophron (36) la forme *δευμένα* (= *δεομένα*).

Le texte des Pythagoriciens, tel qu'il est édité par Diels, a toujours *ου*, jamais *ευ*, quand la contraction est faite; mais les textes édités par Schulte et par Mullach ont fréquemment *ευ* : v. g. *περιδινεύμενος*. Timée de Locres, dans Mullach, II, p. 40, 2; cf. Schulte, *op. cit.*, p. 30.

Dans les manuscrits d'Archimède on trouve toujours *ου* (*Fleck. Jahrb.*, XIII, p. 551).

ευ n'apparaissant pas dans les inscriptions grecques antérieures au IVe siècle, il est permis de penser que les anciens Syracusains n'écrivaient pas *ευ* ni *ου*, mais *εο*, prononcé en une syllabe ou en deux syllabes, c'est-à-dire avec ou sans *συναλοιφή*.

εο devient *ευ* même dans des mots où il reste *εο* en ionien attique : *δευμένα*, Sophron, 36; *Κλεύνικος*. Théocrite, XIV, 13; *εὕντα*, II, 3; *εὖσα*, II, 76; *Θευχαρίδα*, II, 70; *Ϝεύς*, Callimaque, VI, 57; cf. *Θευδώρου* dans une inscription de Corcyre (Boisacq, *Les dial. doriens*, p. 79; Thumb, *op. cit.*, § 126, 2).

Formes diverses.

46. *πρᾶτος* est la forme employée par Théocrite (XV, 78, 85), par Callimaque (V, 105, etc.). Epicharme (21, 35, 88, 170), les Pythagoriciens, Archytas (2, p. 335, 2), le Ps. Archytas (Schulte, *op. cit.*, p. 29), les *Dialexeis*, 5, 2.

Les inscriptions montrent cette forme à Corcyre (3206, 95), à Ithaque, Delphes, Epidaure, Cos, Héraclée, Théra, en Crète, en Béotie (Buck, *op. cit.*, p. 87; *Classical Philology*, II, p. 255-256).

Les manuscrits donnent assez souvent *πρῶτος*, Archytas, 2,

p. 335, 9; *Dialexeis*, 3, 2; pour les exemples chez Théocrite, voir Morsbach, *Diss.*, p. 37.

47. Θᾶσαι se lit dans Théocrite, XV, 65, Epicharme, 114, Sophron, 26, 32; cf. Θαμένους, Epich., 146; Θασαμενοι dans une inscription d'Héraclée (4629, l. 118). Θαητός se lit dans Théocrite, XV, 84, Tyrtée, Bacchylide, Pindare. Une forme de futur du même verbe se rencontre dans les *Syracusaines*, v. 23 (voir § 94). Θεμένων donné par le scholiaste de Théocrite comme titre d'un mime de Sophron (voir plus haut, § 24) fait contraste avec toutes les formes précédentes.

48. Les formes comme ἀείδειν, Théocr., XV, 96; ἀοιδός, 97, ἀείδοντας, Archytas, 1, p. 333, 1, se retrouvent chez les Doriens en général, les Eoliens, et même chez quelques auteurs ioniens (Van Herwerden, *Lex.*², p. 31).

Crase. Synizèze.

49. La crase est plus fréquente qu'en ionien-attique : κἠν, Théocr., XV, 86; κἠς (ou κεἰς dans les manuscrits), 74, 136, 147; κοἰκτίρμονος, 75; χὠ, 126, et même χὠμός, 18 (=καὶ ὁ ἐμός), χὠνήρ, 148 (pour d'autres exemples, voir Morsbach, *Diss.*, p. 80-84) — et chez Epicharme κηὔωνοι, 42, v. 10; χὠ, 68, Θωτέρω, 71.

La synizèze se rencontre, suivant un scholiaste, au v. 30 : ἃ ἴδ' ἐς νᾶμα φέρει, où ἃ ἴδ' compteraient pour une syllabe; ce texte est d'ailleurs incompréhensible.

Diphtongues.

50. Dans τοιαῦτα (XV, v. 11), la diphtongue οι compte pour une brève; mais au v. 32 elle compte pour une longue.

Théocrite admet de même χρύσειος, XV, 114, mais χρύσεος, X, 33; αἰέν, XV, 10, 26, mais ἀεί, I, 18, XIV, 10; au v. 105 de l'idylle XV les manuscrits hésitent entre βροτοῖσιν ἀεί et βροτοῖς αἰεί. Théocrite emploie ἀφυσιῶ, XV, 22, alors que Bacchylide emploie ἀφυσός, I, 172, etc. (pour tous les exemples analogues dans Théocrite, voir Morsbach, *Diss.*, p. 53).

51. Des abrègements de ει, αι en ε, α se rencontrent d'ailleurs à peu près dans tous les dialectes grecs (Buck, *op. cit.*, § 31). Les auteurs syracusains ne fournissent pour ainsi dire pas d'exemples en dehors de αἰέν, ἀεί : αἰέν, Sophron, 90; ἀεί, Epicharme, 170. Sophron, 1 et 166; αἰεί et ἀεί chez le même auteur pytha-

goricien (Criton ou Damippe, Mullach, II, p. 24, 1); *αἰεί* et *ἀεί* chez Archimède (*Qu. Arch.*, p. 93; *Fleck. Jahrb.*, p. 565).

III. Particularités diverses.

52. *-τι* ancien a persisté en syracusain, comme dans tous les dialectes grecs occidentaux et en béotien :

Dans *εἴκατι* (= *εἴκοσι*). Théocr., XV, 139; Callimaque, VI, 69;

Dans *Ποτιδᾶς* (= *Ποσειδῶν*) chez Epicharme et Sophron;

A la 3e personne du singulier : *ἴσατι*, Théocr., XV, 146; *προίητι*, XI, 48.

A la 3e personne du pluriel des présents, futurs et parfaits actifs : Théocrite, *χριζοντι*, XV, 28. *ἴσαντι*, 64, etc.; Callimaque, *δειπνησεῦντι*, V, 115; Epicharme, *Φαντί*, *fr.* 76; Pythagoriciens, *περαίνοντι*, Philolaos, 2, p. 309, 16; Archimède, *ἔχοντι*, *ἐπιψαύοντι*, etc. (*Quaest. Archim.*, p. 86-87).

53. Le *σσ* primitif peut persister ou être réduit à *σ*.

Exemples du *σσ* dans Théocr., XV : *ὅσσα*, 41, 115, 117; *ὅσσος*, 44, 65; *πόσσω*, 35; dans Callimaque : *ὅσσαι*, V, 1, etc.; dans Epicharme : *ὅσσον*, 79; *τοσσαῦται*, 124; chez les Pythagoriciens : *μέσσαν*, *μέσσας*, Philolaos, 6, p. 311, 12.

Exemples du *σ* dans Théocr., XV : *ὅσος*, 59; *ὅσα*, 112; dans Callimaque : *ὅσαις*, V, 138; *τόσων*, VI, 68; dans Sophron : *ὅσα*, 32, 91; chez les Pythagoriciens : *μέσῳ*, *μέσου* (Philolaos, 6, p. 311, 14), etc. Une inscription de Syracuse (3230 a 7) contient la forme *τοσουτοις*.

54. *λ* devant *τ* ou *θ* se change en *ν* à l'aoriste *ἦνθον* (= *ἦλθον*). Exemples dans l'idylle XV de Théocrite aux vers 2, 8, 17, 60, 61, 68, 140, 148, et ailleurs V, 62, XI, 12, 63, 64, etc.; chez Callimaque, V, 8, VI, 74, 77; chez Epicharme, 99, 170, 180 (dans le *fr.* 245, *κἀπῆλθεν ὅθεν ἦλθεν*); chez les Pythagoriciens : *πρᾶτον γ'ἐπένθωμεν*, Hipparque dans Mullach, II, p. 16, 1, si l'on admet la correction facile de l'éditeur au lieu de la leçon manuscrite *γε πενθῶμεν* (cf. Lettre de Muia, 2 : *ἐπενθόν* dans Herscher, *Epistol. Graeci*); dans les *Dialexeis* : *ἦνθε*, 2, 26 (mais ailleurs *συνεισελθεῖν*, 2, 13; cf. *Philol.*, 57, p. 80).

ἦνθον se lit dans des inscriptions à Corcyre (3188) et dès lors nous sommes sûrs que la forme appartient au dialecte de Corinthe et de ses colonies; à Delphes, à Lycosura, en Arcadie, en Crète (inscription tardive), en Égypte dans une inscription en éolien artificiel de 130 après J.-C. On cite *Φίντις* dans Pindare, *κέντο* dans Alcman, *Φίντων* ou un nom semblable à Syracuse, à Mégare, à Héraclée, en Messénie. *Μίντωνος* à Argos, *ενπιδες* =

ἐλπίδες sur une inscription tombale de Mégare (voir Van Herwerden, *Lex.*², p. 645, 979, 164; Buck, *op. cit.*, § 72; Solmsen, *Beitr.*, I, p. 106-107).

55. On lit μικκός dans Théocrite, XV, 12, 42 (cf. V, 66; VIII, 64; Epigr. XX); Callimaque, VI, 110, *fr.* 179; les Pythagoriciens, Archytas, 1, p. 333, 8 et 10; la *Diatribe Rhetorica* (23, τάν ἰσχὺν μικκάν; 73. μικκοπρεπές).

Mais on a toujours μικρός dans les textes d'Epicharme (57, 281), Sophron (101), les *Dialexeis* (3, 14), Archimède (II, p. 250, 12, 20, etc.). Comme les exemples d'Epicharme et de Sophron se rencontrent dans des fragments cités par Athénée ou Stobée, il est fort possible que les formes aient été corrigées. Si Hérodas a employé μικκός, VI, 59, c'est sans doute parce qu'il l'a trouvé dans son modèle Sophron.

On sait que μικκός est encore une forme béotienne (Ar., *Ach.*, 909) et thessalienne (Van Herwerden, *Lex.*². p. 955).

56. Sur ρρ et ρσ on peut citer les faits suivants : πυρρός, Théocr., XV, 53; θάρσει, 56, Epicharme, 217; κυνοθαρσής, XV, 53 (sur l'ensemble de la question chez Théocrite, voir Morsbach, *Curt. Stud.*, p. 30).

57. Au vers 51 de l'idylle XV, tous les manuscrits ont πολεμισταί sauf le manuscrit k qui a πολεμιστάι. De même, II, 35, on a πτόλιν. Ailleurs la leçon des manuscrits est πόλις (Morsbach, *Curt. Stud.*, p. 27).

Epicharme et Sophron ne fournissent aucun exemple sûr des mêmes faits : le fragment 169 d'Epicharme ἀγρὸν τὴν πόλιν ποιεῖς, traduit en attique, ne prouve rien. Les *Dialexeis* ont πόλιν, 8, 6.

XV, 76, φλίβεται est affirmé comme la leçon véritable par Eustathe, mais donné par trois manuscrits seulement.

58. L'idylle XV contient un exemple d'apocope de la voyelle finale : Ἄδων, v. 148. Sophron et Epicharme ont plusieurs exemples : ὁ δεῖν pour ὁ δεῖνα. So., 58; λῖ pour λίαν. Ep., 223; Συρακώ et Συρακοῦς, Ep., 185.

Certains textes de grammairiens attribuent l'apocope au dorien en général (Ahrens, *Dor.*, p. 191). Choeroboscus cite κίνδυν = κίνδυνος dans Sappho (Ahrens, I, p. 121, note 4).

59. On a dit que le ν éphelcystique paraît propre à l'ionien-attique : les inscriptions le montrent, dans d'autres dialectes, seulement au datif pluriel, et, même pour cette forme, seulement

en thessalien *χρεμασιν*, en héracléen *εντασσιν* (Buck, *op. cit.*, § 102).

L'idylle XV de Théocrite ne fournit aucun exemple sûr. Au vers 105, les manuscrits hésitent entre *βροτοῖσιν ἀεί τι* et *βροτοῖς αἰεί τι*. La première leçon ne saurait être admise : il y aurait là les seuls exemples, pour l'idylle XV, et du *ν* éphelcystique et du datif en *-οισι*.

Dans d'autres idylles, Théocrite a des exemples du *ν* éphelcystique : II, 107, *ἱδρώς μευ κοχύδεσκεν ἴσον νοτίαισιν ἐέρσαις*; 138, *εἶπεν*; V, 23, *ἤρισεν*; XVII, 64, *ὀλόλυξεν*, etc. Peut-être ce *ν* est-il réservé seulement aux passages où Théocrite écrit dans la langue « poétique ».

Dans les fragments d'Epicharme on trouve quelques exemples : *Ἀχαιοῖσιν*, 100; *ἐσλίν* ou *ἔσλιν*, 149, 171 v. 1 et 2, 172 v. 1; *οἶδεν*, 172 v. 6; *αὐτοῖσιν*, 173 v. 2, *κἀπῆλθεν* et *ἦλθεν*, 245, 1, etc. L'état des fragments ne permet pas de savoir en quelles conditions Epicharme employait ce *ν*.

MORPHOLOGIE.

I. Le nom.

60. Le nombre duel n'est pas attesté chez les comiques siciliens, les Pythagoriciens, dans les *Dialexeis*, chez Callimaque, dans Archimède.

La leçon *αἰετώ* donnée au v. 124 des *Syracusaines* (dans le chant de la *γυνὴ ἀοιδός*) n'est guère admissible : c'est une faute pour *αἰετοί*, *ο* étant souvent confondu avec *ω* (Wilamowitz-Moellendorff, *Die Textgeschichte der Gr. Buk.*, p. 49).

Théocrite emploie le duel, à l'imitation d'Homère, dans l'idylle XXIV (cf. plus loin, § 128).

61. La première déclinaison est en *-α*, *-ας*, *-ᾳ*, *-αν*, génitif pluriel *-ᾶν*.

Le génitif singulier des noms masculins de première déclinaison (qui ne se trouve pas dans la XV^e^ idylle) est en *-α* : *Κιθύρτα*. *-αο* est une forme poétique : Théocr., I, 126, *Λυκονίδαο*.

62. L'idylle XV ne fournit pas d'exemples du datif pluriel en *-αις*, ou en *-αισι*.

Le datif pluriel des noms en *-ος* est *-οις* : *τοῖς δ'ἔργοις*, 37; *ἀθανάτοις*, 47; *ἀλλάλοις*, 50; *καλοῖς*, 111; *ταλαρίσκοις*, 113;

ἀργυρέοις, 114; φαινομένοις, 135. Au v. 105 il vaut mieux par conséquent adopter la leçon βροτοῖς αἰεί τι que βροτοῖσιν ἀεί τι.

Dans d'autres idylles on lit -οισι et -οις : ainsi dans l'idylle XVII πρώτοισι, v. 3; οἷσι, 12; ἀθανάτοις, 17. De même Epicharme admet les deux formes : γαυλοῖσιν (*fr.* 54), τοῖς Ἀχαιοῖσιν (*fr.* 100), cf. Meillet, *op. cit.*, p. 197. Les *Dialexeis* ont Θεσσαλοῖσι, 2, 11.

63. -οιο au génitif ne se rencontre pas dans l'idylle XV. C'est une forme poétique : σἵερεοῖο, XVII, 21; βύσσοιο, II, 73, etc.

64. Le génitif des noms en -ος, -ον est en -ω, l'accusatif pluriel est en -ως (cf. plus haut, § 32). Exemples dans Théocrite, XV : ἀδεμάτω, 4; πολλῶ ὄχλω, 5; τῶ μικκῶ, 12, etc.; ἐπλαδράχμως, 19; πόκως, 20; dans Callimaque : τῶ ποταμῶ, V. 46; μεγάλως, V, 5; dans Epicharme et Sophron : τῶ χρόνω, τὼς ἀνθρώπως (cf. plus haut, § 32); chez les Pythagoriciens : ἰσχυρῶ, Archytas, 1, p. 333, 6; μεγάλως, 1, p. 332, 7; dans la *Diatribe Rhetorica* : ἀκολάσἵω, 75; λόγω, 79; τὼς ὁμοίως, 101; ὦ, 102; dans les *Dialexeis* : τῶ ἀγαθῶ, 1, 1; Ἀθηναίως καὶ τὼς συμμάχως, 1, 8 (cf. *Philol.*, 57, p. 76-77).

Les manuscrits d'Archimède ont partout -ου et -ους, soit qu'ils aient été corrigés par les copistes sur ce point comme sur beaucoup d'autres, soit qu'ils représentent un état nouveau du dialecte syracusain, ou de l'orthographe syracusaine.

65. L'accusatif pluriel de la 1re et de la 2e déclinaison est parfois en -ας, -ος avec voyelle brève. Exemples dans Théocrite : XV, 65, περὶ τὰς Θύρας ὅσσος ὅμιλος; IV, 11, τὼς λύκος αὐτίκα λυσσῆν, etc.; dans Callimaque, VI, 35 : ἀρκίος ἄραι (les mss. donnent ἄρκιος); dans Epicharme : τὰς πλευρὰς οἵὀνπερ βατίς, 90; τὸς ἀνθρώπως, 170, v. 13; δυσπάλαισἵος ὢν τὸς ἄλλους, 254, v. 5, etc.

Le même accusatif existe aussi chez Pindare, Alcman, Tyrtée, Stésichore, Hésiode, — en arcadien, à Théra, à Cos, parfois en Crète.

Dans les manuscrits de Théocrite et dans les manuscrits des auteurs citant Epicharme, l'ο bref exigé par le mètre n'est jamais écrit. Les copistes ont conservé ἀρκίος de Callimaque parce qu'ils ne l'ont pas compris.

66. Le datif pluriel de la troisième déclinaison est en -εσσι (voir A. Meillet, *op. cit.*, p. 252; Buck, *op. cit.*, § 107; Thumb, *op. cit.*, p. 115). Théocrite, XV, 93, Δωριέεσσι; 105 et 111. πάντεσσι; Callimaque, V. 41. ἀπορρώγεσσιν; 111. ὄρεσσι;

129, *νεκύεσσι*; VI, 18, *ϖολίεσσιν*; Epicharme, 21, *ῥίνεσσι*; Sophron, 129, *τρηματιζόντεσσι*, etc.; Archytas dans Stobée Flor., I, 74, 79, *μαθημάτεσσι*, *ἀκροαμάτεσσι*, etc.; Ecphantos le Pythagoricien, *ἀρχόντεσσι* (Mullach, I, p. 537, 1); la *Diatribe Rhetorica*, 25-26. *δι[κασ]ήρεσσι*; Archimède, *ϖάντεσσι*, *κεκοινωνηκότεσσι*, *σχημάτεσσι*, etc. (*Fl. Jahrb.*, XIII, p. 554; *Qu. Arch.*, p. 81-83).

Dans les *Dialexeis* le datif singulier est employé à la place du pluriel : *τοῖς δὲ ϖονεῦντι ταῦτα καὶ μισθαρνέοντι*, 1, 3, etc. Mais cette forme ne peut guère provenir que d'une faute des copistes.

Cependant les textes syracusains gardent des traces du datif ancien en *-σι* : Théocrite, XV, 135, *σλήθεσι*; Callimaque, V, 139, *εὔγμασιν*; VI, 26, *δένδρεσιν*; Epicharme, *ἅπασι*, 257; Sophron, 19, *χερσίν*; Philolaos, *ϖράγμασι*, 11, p. 314, 2; Archimède, *μαθήμασι*, *οὖσι*.

Les inscriptions nous montrent le datif pluriel en *-εσσι* dans les colonies de Corinthe, Syracuse, Corcyre, Epidamnos. Ce datif est usuel dans les inscriptions éoliennes d'Asie, il existe aussi en Béotie, en ancien delphien, dans la Locride orientale, chez les Éléens (*Φυγάδεσσι*, 1 fois, ailleurs *-οις*). Il a existé peut-être aussi dans l'Argolide (*ϖολίεσσι*, Thuc., V, 79). Il est usité chez Homère, Hésiode, Apollonius de Rhodes, Sappho, Alcée, Isyllos d'Epidaure, Alcman, Pindare, Bacchylide. Il y a lieu de rapprocher le datif héracléen en *-ασσι*, v. g. *ϖρασσοντασσι*.

67. Les formes en *-ῆος*, *-ῆι*, etc., se lisent chez Théocrite : *βασιλῆος*, XV, 22, 52; Callimaque, VI, 114, *βασιλῆος*; 107, *οὐρῆας*; les *Dialexeis* (*σκυτῆας*, *χαλκῆας*, *Ἀχιλλῆα*, *χαλκῆι*, *σκυτῆι*, mais, quoique moins souvent, *συγγενέας*, *γονέες*, *ὀρέας*, *Philol.*, 57, p. 81).

Epicharme, Sophron, Philolaos et Archytas, dans le texte édité par Diels, ne fournissent pas d'exemples.

On a *τὼς γονέας* dans Callicratides (II, p. 29, 2, Mullach), et, dans Archimède, des formes comme *τομεύς*, *τομέα*, *τομέως* (sans doute à corriger en *τομέος*), *τομέες*, *τομεῖς*, *τομέας*, *τομέων*, *τομεῦσι* (*Quaest. Arch.*, p. 80-81).

68. Les noms en *-ις* conservent *ι* dans leur déclinaison : Epicharme, *μάντιες*, 9, *ϖρήσλιες*, 59; Philolaos, *Φύσιος*, 6, p. 310, 16; Archytas, *δυσίων*, 1, p. 331, 5; Archimède, *βάσιος*, mais *βάσεσι* (*Quaest. Archim.*, p. 80).

69. La déclinaison de *χείρ* présente les oppositions suivantes : *χέρα*, Théocr., XV, 66; *χεῖρα*, Epich., *fr.* 273, Théocr., X, 55; *χεῖρας*, Théocr., VII, 104. De même Pindare et Bacchylide

emploient χειρός et, quoique plus rarement, χερός (Van Herwerden, *Lex.*², p. 1591).

II. Démonstratifs, relatifs, noms de nombre.

70. Le nominatif pluriel de ὁ, ἁ est τοί, ταί en syracusain (comme chez Homère, en béotien, et dans tous les dialectes occidentaux sauf le crétois : Buck, *op. cit.*, § 122). Théocrite, XV, 51, τοὶ ϖολεμισταί; Callimaque, V, 24, τοί; VI, 39, ταί; Epicharme, ταὶ δ', 9, etc.; Philolaos, ταί, 6, p. 311, 3; Archytas, τοί, 1, p. 330, 34 et 334, 11; *Dialexeis*, τοὶ μὲν... τοὶ δέ..., 1, 1. Apollonius, *De adv.*, p. 592 (cité dans Kaibel, p. 154), attribue expressément τοί et ταί aux *Doriens*.

Cependant les Syracusains ont admis οἱ, αἱ à côté de τοί, ταί : Théocrite, XV, 120, δέδμανθ' οἱ δέ τε κῶροι; 141, οὔθ' οἱ ϖρότεροι Λαπίθαι. On lit οἱ, Epicharme, 88, αἱ, Sophron, 25, et ces formes sont fréquentes chez les Pythagoriciens et dans les *Dialexeis*.

71. Les auteurs syracusains disent τῆνος où l'ionien-attique dit ἐκεῖνος : Théocrite, XV, 8 (Bion, I, 11 et 18); Callimaque, V, 17, 68, 110, etc.; Epicharme, 35, 171, etc.; Sophron, 56; Pythagoriciens, τῆνοι, Bruson dans Mullach, II, 28, 1; τῆνο, Tim. Locr., II, 39, 1; *Dialexeis*, τηνεῖ et τηνόθεν, 6, 12; *Diatr. Rhet.*, τῆνο, 103. Cette forme ne se trouve qu'une fois dans Archimède, et cela dans le traité qui a été traduit en κοινή (*Qu. Arch.*, p. 84).

κῆνον se lit une fois dans Epicharme, *fr.* 71, et κεῖνο une fois, *fr.* 170, 12 (l'opposition entre η et ει est le fait de la tradition manuscrite: cf. plus haut, § 32). Des textes de grammairiens attribuent τῆνος et κῆνος aux Syracusains : *An. Oxx.*, I, 249, 6, τῆνος γὰρ καὶ κῆνος Συρρηκούσιοι; *Et. Magn.*, 321, 30, Καὶ οἱ Δωριεῖς κῆνος αὐτήν φασι καί τῆνος.

τῆνος est attesté à Mégare (Ar., *Ach.*, 754), Héraclée, à Egine, en Phocide; κῆνος en lesbien, crétois, rhodien, coen; κεῖνος en béotien.

72. αὖταυτος n'a pas été employé par Théocrite, mais par Sophron (*fr.* 19, cité dans Apoll. Dysc.), Epicharme, 172, et les Pythagoriciens Diotogène, I, p. 533, 1 (Mullach), Ecphantos, I, p. 538, 1.

73. Le pronom relatif masculin est ὅ, au lieu de ὅς, dans Théocrite, XV, 86. On ne peut savoir l'usage d'Epicharme et de Sophron sur ce point : ὅς se lit dans un fragment entièrement

traduit en *κοινή*, de Sophron, 74; et, dans les *fr.* 57 et 58 d'Epicharme, il a été introduit par une correction des éditeurs modernes.

ὅ se retrouve chez les tragiques : Eur., *Hipp.*, 525 ch., et dans Homère, v. g. *ὅτις α*, 47.

74. *δύο* est indéclinable : chez Théocrite, XV, 37 (*ἢ δύο*), chez les Pythagoriciens (*δύο μνᾶν*, Diotogène dans Mullach, I, 532, 1), dans les *Dialexeis* (cf. *Philol.*, 57, p. 83), chez Archimède (*Qu. Arch.*, p. 83; *Fl. Jahrb.*, p. 556); cf. *δυο δραχμαν*, à Corcyre, 3206, 54. Epicharme et Sophron n'ont des exemples de *δύο* qu'au nominatif ou au vocatif.

On rencontre *δύο* indéclinable chez les Messéniens, en éolien, en phocéen (Van Herwerden, *Lex.*[2], p. 407), parfois même en attique : *δύο μοιρῶν*, Thuc., I, 74.

75. *εἴκατι* se rencontre dans Théocrite, XV, 139, etc.; dans Callimaque, VI, 69 (*ἐείκοσι* du même auteur, VI, 33, est une forme homérique); dans une inscription de Corcyre (3198, 10 et 11-12). Si le texte d'Archimède porte *εἴκοσι* (*Fl. Jahrb.*, XIII, p. 556), c'est sans doute par suite d'une correction des copistes. Epicharme, Sophron, les Pythagoriciens, les *Dialexeis* ne fournissent pas d'exemples. Les Héracléens ont employé *Fικατι* et *Feικατι* (Van Herwerden, *Lex.*[2], p. 436).

III. Pronoms personnels.

76. Le nominatif singulier de la 1re personne est *ἐγών* dans Théocrite, XV, 60; chez Epicharme, 78, 85, etc.; Sophron, 19, 81, 82.

ἐγώ est aussi employé par Théocrite, par Epicharme, 10, 170, 234; Sophron, 19, 81, 82.

Callimaque a toujours *ἐγώ* dans les hymnes V et VI (V, 55, 98; VI, 98); et de même les *Dialexeis* (v. g. *ἐγώ*, 2, 2). Les fragments de Philolaos et Archytas ne contiennent pas le mot.

Les inscriptions ont d'ordinaire *ἐγώ*, même avant voyelle, v. g. à Corcyre, 3186 (Van Herwerden, *Lex.*, p. 237). Mais on lit *ἐγών* dans une inscription poétique du Sud de l'Italie (1643).

77. Le nominatif singulier de la 2e personne est *τύ* : Théocrite, XV, 7, 25, 66, 106; Epicharme, 34, 37, 110, etc.; Sophron, 5, 73. Dans Archimède, p. 320, 23, les manuscrits ont *τοι* au lieu de *τυ* (*Qu. Arch.*, p. 84).

σύ dans Callimaque, V, 55, semble suspect.

τύ se lit dans les inscriptions d'Epidaure; τού en béotien; σύ est ionien-attique, lesbien, arcadien.

78. Au génitif singulier on rencontre les deux systèmes suivants :

1° ἐμεῦ : Sophron, 2; Théocrite, XIV, 21; et forme enclitique μευ : Théocrite, XV, 31, 71.

τεοῦ : Epicharme, 90, 145; Sophron, 84; Callimaque, VI, 98.

τεῦ : Théocrite, VIII, 83.

2° Avec un σ (analogique du σ de la déclinaison nominale) :

ἐμέος, ἐμεῦς, ἐμοῦς, Epicharme, 144. Il se trouve que Théocrite n'a pas employé ces formes.

τέος, Sophron, 83. τεῦς, Epicharme, 85; Théocrite, V, 39, XI, 52, 55. τεοῦς, Sophron, 59; Théocrite. XI. 25, XVIII, 41.

Tous les manuscrits ont au v. 7 de l'idylle XV, ἔμ', forme de génitif qui ne se retrouve nulle part ailleurs en grec. Il serait hasardé d'y chercher un archaïsme aussi singulier que le serait l'ancien *εμε (cf. arm. *im* «de moi»), dont ἐμέο, ἐμέος sont des arrangements.

79. Au datif singulier on a les formes enclitiques μοι (Théocrite, XV, 39, 55, 66, 95; Epicharme, 6, 35, etc.; Sophron, 95), τοι (Théocr., XV, 35, 38, etc.; Epicharme, 170, 171), οἱ (Théocr., XV, 112; Epich. 71, 72; Sophr. 87), et les formes ἐμίν, τίν.

ἐμίν se lit : Théocrite, XV, 72; II, 144; IV, 30, etc.; Callimaque, VI, 116 Wil. (117 Schn.); Epicharme, 99, 148, 170, 262; Sophron, 86, 101. Cette forme est appelée dorienne par Apollonius, *De adv.*, 104 B. Elle est attestée à Mégare (Ar., *Ach.*, 733), en Crète, à Calymna, à Cnide. Aristophane l'emploie dans un chœur, *Av.*, 928 et 930. On la trouve aussi : Herscher, *Epist. Graec.*, p. 607, lettre de Melissa, p. 193, lettre de Chilon. Il faut comparer ἐμίνη du Tarentin Rhinthon, *fr.* 13.

τίν se lit : Théocr., XV, 109; Callimaque, VI, 26, *épigr.* 33 et 34 Wil. (34 et 35 Schn.), et trois fois dans les lettres attribuées à Archytas, Herscher, *Epist. Graec.*, p. 132. Les fragments d'Epicharme et de Sophron ne contiennent pas d'exemples. — (τίν est employé en outre par Alcman, Pindare, Bacchylide, Corinne, Aristophane dans un chœur, Rhinthon). Une autre forme du datif, τεῖν, se lit dans Callimaque, V, 37, Bion, X, 3, et est appelée dorienne par des grammairiens anciens (dans Ahrens, *Dor.*, p. 252); elle se retrouve dans Homère et dans Antimaque (*fr.* 85 K).

80. L'accusatif de la 2e personne est souvent τυ : Théocr., XV,

12, 40; Callimaque, *épigr.* 46 (47 Schn.), v. 9; Epicharme, 37, 100 a, 110, 266; Sophron, 58, 81, 82; le Pythagoricien Lysis, 75, dans Herscher, *Epist. Graec.*, p. 603; *Dialexeis*, 1, 13.

On trouve encore cette forme en mégarien (Ar., *Ach.*, 730 et 779), en argien, dans un fragment lyrique dorien (Bergk, 3⁴, p. 701), dans un oracle cité par Steph. Byz., 73, 14 M, dans une lettre attribuée à Cléobule, Herscher, *Epist. Graec.*, p. 603 (voir là-dessus Wackernagel, *I. F.*, 1, p. 344; F. Solmsen, *Beitr.*, p. 107; Buck, *Dial.*, § 118).

Dans l'idylle XI de Théocrite (v. 39, 55, 68) *τίν* est accusatif. On pense qu'Archimède l'a employé dans le même sens (*Qu. Arch.*, p. 84).

81. L'accusatif de la 3ᵉ personne est *νιν* : Théocr., XV, 132; Bion, I, 21; Callimaque, V, 105 et 121; Epicharme, 21, 159; Sophron, 35; *Dialexeis*, 8, 13 (*νιν* existe aussi chez Ibycus, Pindare, Bacchylide, Corinne, Hérodas, les tragiques; en Phocide et à Delphes, à Mégare; à Epidaure il est plus fréquent que *μιν*).

Les manuscrits donnent *μιν* dans Bion, I, 14, et souvent dans Callimaque, V et VI, où les éditeurs le corrigent en *νιν* (V, 65, 96; VI, 72, 74, 103). C'est une forme homérique ou poétique.

82. Un accusatif pluriel de 3ᵉ personne est *σφ'* (*σφε*), Théocr., XV, 80. On signale une fois la forme *ψε* dans Sophron (*fr.* 94).

83. Les pronoms pluriels de la 1ʳᵉ et de la 2ᵉ personne se terminent : au nominatif en *-ες*, à l'accusatif en *-ε*, au génitif en *-ῶν* ou *-έων*, au datif en *-ιν*.

C'est le thème qui fait difficulté.

Les pronoms pluriels se présentent dans les *Syracusaines* sous les formes suivantes : *ἄμμες*, nom., 132; *ἄμμε*, acc., 75; *ἄμμιν*, 17, 59, 76; *ὔμμιν* ou *ὔμμιν*, 4; mais *ἀμῶν* ou *ἀμῶν*, 68 et 94.

Dans Callimaque, VI, 121 (122), *ἀμίν* est donné par tous les manuscrits; mais VI, 126, on lit dans l'édition de Schneider l'apparat critique suivant : *ἄμος* A, *αμος* BC, *ἄμες* EFG, *ἄμμες reliqui.*

Chez les Pythagoriciens, le texte de Diels porte : *ἀμῶν*, Philolaos, 6, p. 311, 1; *ἄμμες*, Archytas, 1, p. 332, 15; *ἄμμιν*, 1, p. 331, 5; *ἀμῶν*, 1, p. 332, 5; *ἀμῖν*, 1, p. 332, 7; *ἀμίν*, 1, p. 334, 5. Le texte du Pythagoricien Pempelus, dans Mullach, II, 32, 1, porte *ἀμέων*. Dans la lettre d'Archytas à Denys (Diog. Laërce, III, 15), Cobet a admis *ἀμέ* et *ἀμῖν* (celui-ci deux fois), mais le manuscrit de la Bibliothèque nationale, 1758, folio 58, donne *ἄμμε* et *ἄμμιν*.

Chez les comiques syracusains, avec les textes tels qu'ils sont

admis par Kaibel, on a : *ἀμές*, *ὑμές*, *ἀμέ*, *ὑμέ*, *ἀμῶν*, *ὑμέων*, *ἀμίν*, *ἀμῖν*, *ὔμιν*, *ὑμῖν* (voir Kaibel, *Indices*, p. 251).

Mais un examen attentif nous montre d'autres formes. Le *fr.* 42 d'Epicharme dans Kaibel porte *ἀμές*, aucune variante n'étant indiquée, mais l'édition de Lorenz (p. 230) donnait l'apparat critique suivant : *ἀμές* B D, *ἀμές* P, *ἄμμες* V L.

Pour le fragment 52 de Sophron, cité par Démétrius, *De elocut.*, 151, le texte de Démétrius dans le manuscrit de Paris 1741 (folio 247, première ligne), dans l'édition Rhys Roberts, et dans l'édition Lud. Radermacher, porte *ὔμμε*.

Le fragment 54 est cité non seulement par Stobée, mais encore par le scholiaste d'Eschyle, *Choeph.*, 295. Or celui-ci (édit. Vitelli-Wecklein) donne : *τὸ γῆρας ἄμμε μαραῖνον ταριχεύει*.

Dans le fragment 170, v. 6, cité par Diogène Laërce, Kaibel admet *ἀμές*. Cependant on lit *ἄμες* dans les manuscrits de Diogène de Paris 1758 (f. 46 r°), 1759 (f. 57 v°), de Venise 393; et *ἄμμες* fut adopté dans l'édition de Bâle 1533, dans l'édition publiée par Casaubonus chez H. Estienne en 1593, dans l'édition d'Amsterdam de 1692.

Le texte de Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, p. 708 P (= Epicharme, 266), donne *ἐσθ' ἀμῶν*. Cependant Eusèbe, *Prep. evang.*, p. 673 d, édit. Gifford, reproduisant le texte de Clément d'Alexandrie, a : *ἐσῖ' ἀμῶν*.

Apollonius Dyscole, qui, dans son traité sur le pronom, cite souvent Epicharme et Sophron, leur attribue les formes *ὑμές*, *ἀμές*, etc., et, de même, il attribue à Théocrite la forme *ἀμίν*, en citant le vers 2 des *Thalysies*, pour lequel les manuscrits de Théocrite donnent *ἄμμιν*. Cependant, dans un certain endroit (119 b), où il cite le fragment de Sophron, 60, le meilleur manuscrit (manuscrit A) donne *υμμες* (sans esprit ni accent). Ainsi, ou bien le texte d'Apollonius a été modifié par les copistes sur ce point, ou bien Apollonius ne veut parler que des désinences, ou bien il travaillait sur des textes déjà incohérents (nous avons vu plus haut § 45 qu'il lisait *ἐμεῦς* et *ἐμοῦς* chez les Syracusains).

Un grammairien anonyme, dont l'opuscule sur les pronoms nous a été conservé dans le manuscrit de Paris, Bibl. nat., 2678, dit que l'on a en dorien et en éolien *ἄμμες*, *ἄμμιν*, *ὔμμες* : « *ἡ εὐθεία τῶν πληθυντικῶν ἡμέες ἡμεῖς, δωρικῶς δὲ καὶ αἰολικῶς ἄμμες* (f. 182 v°)... *δωρικῶς καὶ αἰολικῶς ἄμμιν* (f. 183 r°)... *δωρικῶς καὶ αἰολικῶς ὔμμες* (*ibid.*) ».

Les *Dialexeis* donnent seulement *ἀμίν* et *ἀμέ* (*Philol.*, 57, p. 87).

Quelle a été réellement la forme des pronoms pluriels chez les auteurs syracusains? Les inscriptions doriennes ne connaissent que *αμες*, *υμες*, *αμε*, *υμε*, etc., et il est possible que *ἄμμες*,

ὔμμες, etc., qu'offrent les manuscrits, proviennent d'une confusion faite par la tradition entre les formes doriennes et les formes éoliennes. En tout cas rien ne permet de voir sur ce point une différence entre Epicharme, Sophron, les Pythagoriciens, Théocrite et Callimaque.

Les formes comme ἄμμες, ἄμμε sont éoliennes et se retrouvent par suite dans Homère, Sappho et Alcée, mais on les lit aussi dans Pindare et Bacchylide. La psilose est attestée à Rhodes, Calymna, dans Isyllos d'Epidaure : υπ' υμων, μετ' αμων, κ' αμων (Thumb, *op. cit.*, p. 143, 149, 109). A Syracuse on a αμε à l'accusatif.

84. Epicharme, Sophron, les Pythagoriciens, les *Dialexeis*, la *Diatribe Rhetorica* ne fournissent pas d'exemples du possessif.

τεός (= σός attique) se lit dans Théocrite, XV, 11; et ailleurs, chez Homère, Bacchylide, les tragiques, Isyllos d'Epidaure, à Rhodes dans une inscription en vers; l'*Etym. Magn.*, 752, 11, le considère comme dorien (cf. Buck, *op. cit.*, § 120, 2).

ἀμός (= ἡμέτερος attique) est employé par Théocrite, V, 108, etc. (il n'est pas nécessaire de restituer ἀμά, XV, 127), par Callimaque, VI, 104 (105). Il se lit encore en laconien, argien, crétois, rhodien, chez Isyllos d'Epidaure, chez Homère; le lesbien possède les formes analogues ἄμμος et ὔμμος.

(*A suivre.*) Victor Magnien.

SUR

UNE EXCEPTION AU TRAITEMENT LABIAL

DES LABIO-VÉLAIRES EN GREC.

Les labio-vélaires indo-européennes sont le plus souvent représentées en grec par des labiales. Mais il y a nombre de cas où l'on trouve d'autres traitements, et ces différences permettent sans doute de déterminer en quelque mesure l'histoire des labio-vélaires en grec.

Les labio-vélaires géminées offrent un flottement entre le traitement guttural et le traitement vélaire. Ce fait s'explique par le caractère complexe des labio-vélaires.

Comme l'indique bien la graphie latine *qu* par exemple, les labio-vélaires comprennent une occlusion postpalatale, accompagnée d'une continue postpalatale qui a le caractère d'un *w*. On peut concevoir de deux manières le rapport entre l'occlusion postpalatale et le *w* : ou bien l'émission du *w* accompagne l'articulation occlusive de la gutturale dans toute sa durée, ou bien elle la suit.

Si c'est le second cas qui se réalise — et c'est le plus aisément réalisable au point de vue phonétique —, on est en présence d'un phonème complexe comme le *č* slave, italien, anglais, et ce phonème, composé de deux éléments successifs, n'est par là même pas susceptible d'être géminé. Un k^{w}, où le $^{\text{w}}$ ne commence qu'après l'occlusion gutturale, ne peut être géminé; l'implosion qui constitue le premier temps de la géminée a le caractère d'une simple gutturale. Dès lors le **-kk*$^{\text{w}}$- peut aboutir soit à *-kk-*, soit à *-pp-*. Si, en effet, le $^{*}k^{\text{w}}$ a abouti régulièrement à *p* en grec et aussi en osco-ombrien et en brittonique, c'est que, dans toute consonne, l'explosion est l'élément principal, celui qui attire l'attention. Mais, dans une géminée, l'élément implosif est nettement marqué et a sa pleine autonomie; il s'y trouve par

suite une sorte d'équilibre entre l'implosion qui clôt une syllabe et l'explosion qui en ouvre une autre.

C'est cet équilibre qu'exprime le flottement entre *ἴκκος*, qui est attesté dans des parlers doriens (à Tarente et à Épidaure), et *ἵππος*, qui est la forme de la plupart des parlers grecs. Dans *ἴκκος*, *ἵππος*, la géminée provient, non d'un **k*^{w}, mais du *k* suivi de *w*; le groupe est clairement conservé dans skr. *áçvaḥ*, zd *aspō*, lit. *ašvà*.

Dans *ὄκκον· ὀφθαλμόν* Hes., la gémination a une valeur expressive; le lesbien a aussi une géminée, mais avec traitement labial, dans *ὄππατα*. Dans ces *Mémoires*, XX, 239, M. Grammont a indiqué que le *k* de l'arm. *akn* «œil» repose sur une géminée semblable. Le flottement entre *κκ* et *ππ* dans *ὄκκον* et *ὄππατα* exprime le même équilibre que celui entre *ἴκκος* et *ἵππος*.

Dans *γλύκκα· ἡ γλυκύτης*, etc., et *γλυκκόν· γλυκύ*, etc., le *-κκ-* repose sur **-kw-*; la gutturale a prévalu surtout sans doute sous l'influence de *γλυκύς*. On observe un fait analogue dans hom. *ϖέλεκκον* et dans *ἡμιπέλεκκον*, *ϖελεκκάω*, en face de *ϖέλεκυς*.

Dans *λάκκος*, en face de lat. *lacus*, v. irl. *loch* (cf. bret. *lagen*), v. angl. *lagu*, v. isl. *logr*, le seul traitement attesté est *-κκ-*, sans qu'on voie pourquoi.

Quand le groupe **kw-* est initial de mot, on ne doit pas s'attendre, d'après ce qui précède, à ce qu'apparaisse le doublet à gutturale, et en effet on n'a jamais que dor. *ϖάσασθαι*, *ϖέπαμαι*, *ϖᾶμα*; le béotien a conservé largement l'ancienne gémination de *π*, qui ne pouvait se maintenir qu'après un mot précédent terminé par une voyelle, ainsi *τα ϖπαματα*, *Θιοππασῖος*, et aussi, après une nasale, *επασις* (de *εμ-πασις*). Mais la gémination ne pouvant exister à l'initiale d'un groupe de mots ou, à l'intérieur d'un groupe de mots, après consonne, le traitement labial a entièrement prévalu.

Les géminées ne sont pas les seules labio-vélaires qui n'aient pas abouti en grec à des labiales.

Devant les voyelles de timbre *e* — et devant celles-là seules — les labio-vélaires ont donné des dentales, on le sait. Une observation précise des faits montre que ce traitement est antérieur au traitement labial qui a atteint toutes les labio-vélaires existant à la date où a eu lieu le passage de **k*^{w} à *π*.

Le passage de **k*^{w}*e-* à *τε-* est grec commun, mais est d'un temps où le grec avait déjà sa division dialectale d'époque historique, puisque les limites n'en sont pas les mêmes en éolien qu'en ionien-attique ou dans le groupe occidental, et puisque le **k*^{w}*e-* initial de mot, plus fortement articulé que le **k*^{w}*e-* intervocalique,

a donné πε- en éolien, tandis que le traitement τε- est général en ionien-attique et dans le groupe occidental. Le passage panhellénique de *k^{μ} à π est postérieur, puisqu'il a atteint tous les *k^{μ} existant dans tous les parlers, aussi bien le *$k^{\mu}e$- maintenu en éolien que le *$k^{\mu}o$- panhellénique. Telle est la chronologie indiquée par les faits éoliens.

Les généralisations analogiques confirment l'hypothèse. Toutes les fois que, dans un paradigme, *e* alterne avec *o*, le grec a généralisé le traitement labial : il a λείπω, λείπεις, en face de lit. *lẽkù*, lat. *linquō*; ἔρεβος, ἐρέβεος, en face de got. *riqis*, etc. Or, la prédominance du timbre *o* s'imposait si peu que, en indo-iranien, c'est le traitement normal devant *e* qui a été généralisé dans ces cas : skr. *pácāmi*, *pácasi*, en face de v. sl. *pekǫ*, *pečeši*, et skr. *rájaḥ*, *rájasaḥ*, en face de gr. ἔρεβος, ἐρέβεος. La généralisation grecque a été d'un type autre que la généralisation indo-iranienne. L'indo-iranien, qui ne distinguait plus entre les timbres *e* et *o*, et qui, d'autre part, avait, dans les mêmes paradigmes, des alternances entre *k* et *č*, *g* et *j*, a généralisé l'un des deux types, et il s'est toujours décidé pour *č*, *j* dans les verbes thématiques et dans les thèmes nominaux en *-as-*. Le grec s'est trouvé devant *$k^{\mu}o$ et *$k'e$, et il a restauré devant *e* le $^{\mu}$ qui figurait devant *o*; λείπω λείπεις ne résulte pas d'une substitution de λείπεις à *λειτεις, mais du rétablissement de *k^{μ} dans *$leik^{\mu}eis$ remplaçant *$leik'eis$ d'après *$leik^{\mu}ô$.

Pour rendre compte du doublet ionien en κ- des formes de l'interrogatif indéfini en π telles que κῶς : πῶς, il faut admettre qu'il y a eu des formes grecques de l'interrogatif-indéfini d'où le $^{\mu}$ de la labio-vélaire avait disparu. On a souvent supposé que cette perte de *$^{\mu}$ s'était produite sous l'influence d'un οὐ précédent, et que l'on avait κῶς d'après οὔκως. Cette action de *u* sur une labio-vélaire suivante n'est pas impossible; mais en fait le lien entre οὐ et l'indéfini suivant n'est pas assez intime pour avoir déterminé une forme particulière d'un groupe de mots aussi fermement établi dans la langue que celui de πῶς, πότε etc., à la fois interrogatif et indéfini; on ne voit pas que, nulle part, on ait οὔκως en face de πῶς par exemple; l'hypothèse ne s'appuie sur aucun fait positif. Il n'est pas exclu que la perte de *$^{\mu}$ après l'*u* de οὐ ait joué un rôle dans la production de κῶς. Mais il faut que quelque autre fait se soit joint à celui-là. Or, le thessalien κις, qui est bien attesté, enseigne qu'il a existé, dans le groupe de τίς, τέο, une forme sans *$^{\mu}$; cette forme a pu partir du génitif τέο, ancien *$k'eo$, issu de *$k^{\mu}e(h)o$ d'après l'hypothèse faite ici. La forme sans *$^{\mu}$, née au génitif singulier et dans les formes qui en dépendent, a été soutenue par le pluriel *$k^{\mu}ya$, qui a passé à *kya et a donné comme on sait, -σσα (att. -τ͡ια)

pour l'indéfini, et même, pour l'interrogatif, σά à Mégare. Peut-être le fait que l'indéfini τις, avec tous les mots du groupe, a souvent le caractère d'un mot accessoire, prononcé rapidement et où, par suite, le *ʷ s'éliminait aisément, a-t-il contribué, dans une plus ou moins large mesure, à faire généraliser l'amuissement du *ʷ. On s'explique ainsi que le traitement dental apparaisse généralisé dans τίς, contrairement à ce qui arrive en grec dans tous les autres cas où une labio-vélaire s'est trouvée devant des voyelles de timbres divers.

Si l'on admet que, devant les voyelles de timbre *e*, les labio-vélaires se sont mouillées en perdant leur appendice *ʷ, il peut paraître surprenant qu'un *ʷ ait été restauré devant υ, cas où il tombait phonétiquement, dans le cas de πρεσβύς. On voit bien en effet comment le *ʷ aurait pu être rétabli d'après le génitif en -εϝος, etc., mais il n'y a dans la flexion que des formes à υ et des formes à ε. On devrait donc avoir partout des formes du type de béot. πρισγυς, crét. πρειγυς. Mais le *ʷ a pu être restauré devant *u* d'après les autres cas en un temps ancien où *gʷe avait encore son *ʷ. C'est ce qui fait que *presgʷus a été restauré et a pu aboutir à πρεσβύς; et c'est *presgʷus, ainsi restauré, qui a fait rétablir *ʷ dans *presgʷewos, d'où πρεσβέος. Du reste le *gʷ, d'où est sorti ensuite β, était soutenu par des formes telles que πρέσβα, πρέσβος, πρέσβιστος, κατὰ πρέσβιν, πρέσβων (à Chios).

Il y a eu, dans les cas de cette sorte, des actions et réactions analogiques très complexes.

Dans le *Сборникъ статей* publié en l'honneur de Fortunatov (Varsovie, 1902), Solmsen a montré, p. 509 et suiv., qu'un traitement guttural des anciennes labio-vélaires tendait à apparaître, au lieu du traitement labial ordinaire, dans les cas où le mot renferme une labiale. La tendance n'a pas abouti toujours; il y a des flottements, et l'on a par exemple ion.-att. βλέπω et βλέφαρον en face de dor. γλέπω et γλέφαρον. Les conditions de ce flottement ne sont pas connues, et sans doute il est impossible de les apercevoir : le cas est de ceux où la langue s'est trouvée devant des tendances agissant en même temps dans des sens divers et où des traitements différents ont pu se fixer.

Le crétois a δεφυρα (et le laconien δίφουρα) en face de béot. βέφυρα et de ion.-att. γέφῡρα. L'étymologie du mot est inconnue; mais la comparaison de crét. δεφυρα, de béot. βέφυρα et de ion.-att. γέφῡρα ne laisse pas de doute sur le caractère labio-vélaire de l'initiale. Le flottement entre δέφῡρα et γέφῡρα dans les dialectes autres que l'éolien montre que la perte de l'élément *ʷ des labio-vélaires devant les voyelles de timbre *e* n'est pas antérieure

à la dissimilation qui a déterminé le type *γλέπω*; c'est-à-dire que la dissimilation s'est exercée en un temps où **k*^{w} n'avait pas encore passé à *π*, et où la langue tendait vers le traitement labial, mais où l'articulation post-palatale subsistait encore. Devant *e*, l'arrondissement des lèvres que comportait le **^{w}* a disparu, et l'articulation post-palatale est devenue pré-palatale sous l'influence de la voyelle suivante : c'est ce qui a déterminé le traitement dental.

Un détail vient confirmer ces hypothèses. Le grec n'a pas conservé le présent indo-européen dont l'existence est établie par skr. *pácāmi* «je cuis», v. sl. *pekǫ* (et lit. *kepù*), lat. *coquō*. Il l'a remplacé par *πέσσω* (att. *πέττω*) ou par *πέπτω*. Ce qui a déterminé cette substitution, c'est la tendance à éviter la double labiale; dans le cas de *ἀρτο-κόπος* (à côté de *πέπων* et de *πόπανον*, et aussi de *ἀρτοπόπος*), la dissimilation est purement phonétique; dans *πέσσω*, elle se manifeste par la substitution d'une formation à une autre, ce qui est un type de faits assez fréquent. Mais on voit que le traitement de **k*^{w}*y* dans **pek*^{w}*yō* donnant *πέσσω* est le traitement normal *σσ* (att. *ττ*), c'est-à-dire que l'action dissimilatrice exercée sur la forme a eu lieu avant que **k*^{w} ne soit passé à *π*. Quand la tendance à la dissimilation a agi, ce n'a donc pas été pour empêcher **k*^{w} de devenir *π*, mais pour ôter à **k*^{w} son caractère semi-labial, et ceci se conçoit bien : l'articulation labiale de **k*^{w} était plus faible, plus facile à éliminer que ne l'est celle d'un *p* une fois établi. — A en juger par *πέψω*, *ἔπεψα* (cf. véd. *pakṣat*), *πεπτός*, la dissimilation de l'ancienne labiale initiale n'aurait pas eu lieu là où **k*^{w} était implosif; sur ces formes, on a fait *πέπτω*, de même qu'on a fait *νίπτω* (au lieu de l'ancien *νίζω*) sur *νίψω*, *ἔνιψα*, *νιπτός*.

Les faits qu'on vient de passer en revue montrent combien était fragile l'élément **^{w}* des labio-vélaires indo-européennes. C'est ce qu'indiquait déjà l'action, connue depuis F. de Saussure, d'un *u* précédent dans les cas tels que *βου-κόλος* en face de *αἰ-πόλος*, etc., action qui paraît remonter jusqu'à l'époque indo-européenne (voir A. Meillet, *Dialectes indo-européens*, p. 52). Les cas de *νύξ* et de *κύκλος* montrent à la fois la puissance de l'élément **^{u}* et la facilité avec laquelle cet élément disparaissait après la gutturale.

A. MEILLET.

GREC ΚΤΊΖΩ.

Les procédés par lesquels les anciens présents athématiques se sont éliminés progressivement entre l'époque indo-européenne et l'époque historique du grec varient d'un cas à l'autre. Le type en *-ζω*, qui a fait une grande fortune sous les formes en *-ίζω* et en *-άζω*, a servi dans un cas.

Le participe hom. *ἐυ-κτίμενος* prouve que le présent athématique attesté par skr. *kṣéti* (3e plur. *kṣiyánti*), zd *šaēiti* a subsisté en grec commun. Sur le thème *κτι-*, on a fait, avec *-ζω* qui s'est développé dans les verbes dérivés, *κτίζω*. L'adjectif en *-τός* de la forme *κτιτός*, attesté chez Homère et jusque chez Eschyle, montre que le type en *-ζω* est secondaire ici.

M. Wackernagel, constatant la présence de *κτίσσε*, *ἔκτισαν* chez Homère, conclut que *κτίζω* a été fait sur le modèle de *σχίζω*, *σχίσσε* au ve siècle seulement (voir *Glotta*, VII, 237 = *Sprachliche Untersuchungen zu Homer*, 77); mais cet aoriste *κτίσσε*, *ἔκτισαν* n'est attesté chez Homère que par deux exemples, et l'absence de *κτίζω* dans les poèmes homériques peut être fortuite. L'action de *σχίζω* a pu intervenir; mais elle n'est pas la seule.

Le procédé qui consiste à obtenir un présent par simple addition de *-ζω* se rencontre en quelques autres cas. Des grammairiens signalent à Cypre un présent *καλήζω*, équivalent à *καλέω*. A côté de *ἕρπω*, qui est ancien (cf. skr. *sárpati*, lat. *serpō*), on trouve, dès l'époque homérique, *ἑρπύζω*, qui a été fait sur l'aoriste *εἵρπυσα*. L'itératif *κομέω* est accompagné d'un doublet *κομίζω* qui paraît fait sur le type du présent itératif et causatif en *-ĭ-* attesté notamment par le slave et le latin (type *sōpiō*, *sōpīs*).

Mais on ne voit pas qu'il existe aucun autre exemple d'ancien présent athématique radical remplacé par un présent en *-ζω* comme il est arrivé dans *κτίζω*.

A. Meillet.

LATIN *COGNITUS*, NON *CŌGNITUS*.

Dans mes *Questions de phonétique latine*, publiées en ces *Mémoires*, j'ai tâché de montrer que l'*o* de *cognitus* est bref. M. J. Ronjat a l'obligeance de me communiquer les faits provençaux suivants qui attestent que le latin *cognitus* avait *o̩* (*o* ouvert correspondant à *ŏ*) : roman *-g'nt-* donne en provençal un groupe mouillé *-n't'-* ou *-n'd'-* : la syncope s'est ici produite avant ou après la sonorisation des consonnes intervocaliques, suivant qu'on a les séries posttoniques *-e̩-a* ou *-e̩-o̩*, ou suivant que le simple a été influencé par des dérivés où les voyelles intéressées étaient prétoniques. Puis ce groupe mouillé se résout, suivant les parlers, en *-ynd-* : *coinde*, *-nĕ-* : *conge*, etc. Outre ces formes qui ne renseignent pas sur la quantité latine, *cognitus* est continué par prov. *cuende*, qui atteste *ŏ* diphtongué par une séquence palatale comme dans *muera* < *moriat*, *nuech* < *noctem*. La diphtongue *ue*, phonétique seulement sous l'accent, s'est propagée dans des dérivés où la syllabe intéressée est devant l'accent : adverbe *cueindamen*, adjectif diminutif *cuendet*; substantifs abstraits *cueindia* et *cuendansa*. D'autre part les abstraits *cunhdia* et *cundansa* et le diminutif *cunhdet* ont un *u-* (= *ü*), qui est un phonème en alternance romane avec *ué*; par conséquent ils correspondent à un simple *cuende*, ailleurs **cuenhde* (*-nd-* et *-nhd-* résultats dialectaux de *-n'd-* < *-g'nt-*). Autrement le provençal continue toujours par *o̩* un lat. *ŏ*, *ō* ou *ŭ* devant l'accent.

A.-C. JURET.

INFLUENCE DE LA POSITION

SUR

L'ÉVOLUTION DU TIMBRE DES VOYELLES BRÈVES

EN LATIN.

Tandis que la position en syllabe initiale de mot ne modifie pas les voyelles brèves latines, la position en syllabe non initiale, sauf en certains cas déterminés, en transforme le timbre ou même les fait aboutir à zéro. C'est de cette évolution caractéristique que l'on voudrait donner une théorie d'ensemble.

Nous distinguons deux grands groupes d'innovations :

1° Pendant l'époque préhistorique et jusqu'à l'âge classique;

2° A l'époque postclassique et pendant le bas-latin.

Nous donnons d'abord un aperçu des faits, puis nous essayons d'en rendre compte.

PREMIÈRE PÉRIODE.

INNOVATIONS PENDANT L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE ET JUSQU'À L'ÂGE CLASSIQUE.

Ces innovations consistent soit en un changement de timbre soit en un amuissement.

1° Altération du timbre des voyelles brèves.

Par le seul fait qu'une voyelle est placée en syllabe non initiale, elle tend à adopter un timbre spécial.

A. *En syllabe intérieure ouverte.*

En syllabe intérieure ouverte toute voyelle brève devient *i*, voyelle palatale, devant une consonne explosive palatale : *c*, *g*, *l*

palatalisée, ou dentale : *t*, *d*, *n* ; soit *ŭ* soit *ĭ* devant une consonne explosive labiale : *p*, *b*, *f*, *m* ; toujours *ŭ* devant une consonne explosive vélaire : *c* ou *l* vélarisée ; enfin *ă*, *ĕ*, *ŭ* deviennent *ĕ* devant *r* et les groupes explosifs *pr*, *br*, *cr*, *gr*, *tr*.

Exemples : *reticeō* : *tacēō* ; *tetigī* : *tangō* ; *umbilīcus* : ὀμφαλός ; *dīligō* : *legō* ; *familia* : osque *famel* ; *ilicō* : *locus* ; *manica* : *manu-s*. — *ĭcritus* : *ratus* ; *itidem* : *ita* ; *reddidī* : *dedi* ; *dīmidius* : *medius* ; *novitas* : *novus* ; *inclitus* : *clutus*. — *incipio*. mais *occupō* : *capiō* ; *contu/ibernālis* : *taberna* ; *auru/ifex* : *aurum* ; *manu/ifestus* [1] ; en général les inscriptions montrent et les grammairiens enseignent que devant labiale le timbre *ŭ*, très usuel à l'époque préclassique, tendait à disparaître, sauf en certaines formes telles que *occupō*, *volumus*. — *epistula* : ἐπιστολή ; *sēdulō* : *dolus* ; *rotula* : *rota* ; *famulus* : *familia* [2] ; devant *r* toute voyelle brève devient *ŭ*, puis *ŭr* se réduit à *ŭ*, mais se maintient devant *ĭ* + voyelle : *trūdunt* : skr. *-divam* « jour » ; *monnī* < **-ewai* ; *ēluō* < **ex-lovō* ; *dēnuō* < *dē-novō* ; mais *dēpuviō* : *paviō* ; *dīluvium* : *lavō*. — *peperī* : *parīō* : *reddere* : *dare* ; *impetrō* : *patrō* ; *peregre* : *ager* ; *cinĕris* génitif de *cinis* ; *-ur-* devient *-er-* du moins après une palatale : *socer* : gr. ἑκυρός ; *augĕris*, génitif d'*augur* ; ailleurs *-ur-* persiste : *satur*. *prōmunturium*, *parturiō* ; *lugubris* est un cas à part puisque *-ŭ-* y est placé devant *-br-* issu de **-sr-*.

La plupart des exceptions s'expliquent par l'analogie : *remedium* : *medeor*. D'autres ont des raisons phonétiques : *congredī*. *interpretis*, *decrepitus*, etc. ne deviennent pas **congridī*, etc., pour éviter le groupe : consonne + *rĭ* qui est instable en latin ; les composés dont la voyelle radicale est *ŏ*, *ŭ*, ont presque toujours conservé ces timbres, sans doute parce que la soudure des éléments de ces composés a été tardive et s'est faite alors que la transformation de ces timbres n'était plus exigée : *invocō*, *colloquor*. *educāre*, etc. Enfin lorsque les deux premières syllabes d'un mot ont la même voyelle et sont séparées par une seule consonne, la première voyelle paraît avoir exercé une influence conservatrice sur la seconde : *vegetus*, *segetis*, *elementum*, *alacer*. *calamitās*, etc.

B. *En syllabe intérieure fermée.*

En syllabe intérieure fermée, seule la voyelle brève la plus ouverte, *-ă-*, est altérée devant toute consonne. Elle passe soit à *-ĕ-* : *confectus* : *factus* ; *biennium* : *annus* ; *imberbis* : *barba* ; *condemnō* : *damnō* ; *Pompeĭanus* : osque *Pümpaiiaus* ; — soit à *-ŭ-*, mais seu-

[1] Devant *m*, *a* et *ĕ* deviennent régulièrement *ĭ* : *inimicus* : *amicus* ; *eximo* : *emo* ; *-umus*, à côté d'*-imus*, dans *septu/imus*, *optu/imus* peut provenir de *-omos* : gr. ἔδομος.

[2] *-ĭ-* devant *l* vélarisée se maintient : *mutilus*, *nūbilus*, *petilus*, *rutilus*, avec le suffixe *-ilo-* ; *pestilēns* ; *postilēna*, *antilēna* : **posti*, **anti* ; *cantilēna*.

lement devant *u* deuxième élément de diphtongue, comme devant *v* explosif : *accusō* < **ad-caussō*. comme *depuciō* : *de-paviō*.

-ă-, issu de *-ā-*, est fermé en *-ĭ-* : *praefiscinī*: *fascinum*, devant le groupe palatal *-sci-*.

-ŏ- s'est fermé en *-ŭ-* devant *s*, *n*, *m* implosive et devant *nl*, *rl* : *arbustus* : *arbor*; *venustas* : **venos* > *venus*; *rōbustus* : *roboseni* (Paul. Fest. 15); *promunturium* : *montis*; *euntis* < **ejontes*; *oriundus* < **oriondos*; *dapundus* : *pondō*; *alumnus* : *alō*; *homullus* < **homonlos*, diminutif d'*homō*; *ampulla*, diminutif d'*ampora*.

C. *En syllabe finale fermée.*

En syllabe finale fermée les innovations sont les mêmes qu'en syllabe fermée intérieure : *auceps* < **avicaps* comme *inceptus* < **incaptus*; *legunt* < **legont*, *venus* < **venos*.

De plus *-ĕs*, *-ĕt* deviennent *-is*, *-it* : *legis* < **leg-es*, *legit* < **leg-et*; *furis* < **fur-es*.

D. *En syllabe finale ouverte.*

Les changements de timbre des voyelles brèves ont ici un caractère radicalement différent; non seulement *-ă* se maintient : *ita*, *genera*; mais la voyelle la plus fermée *-ĭ* s'ouvre et devient *-ĕ* : *mare* < **mari*. cf. *maria*; *dulce*. cf. *dulcis*.

2° Amuissement de voyelles brèves.

Assez souvent une voyelle brève s'est tellement fermée et abrégée qu'elle a disparu, après avoir sans doute pris le timbre le plus fermé.

Les conditions de la chute d'une voyelle brève latine sont bien déterminées en syllabe intérieure, moins claires en syllabe finale. En dehors des cas ainsi déterminés, une voyelle brève se maintient toujours.

A. *En syllabe intérieure.*

Dans une syllabe intérieure ouverte, quelle que soit la consonne qui commence la syllabe suivante, une voyelle brève tombe :

α. Si l'élément ouvrant ou explosif de cette syllabe est formé par une consonne sonante seule.

β. et si en même temps la syllabe précédente est longue soit par nature soit par position. Devant *r* il n'est pas nécessaire que la syllabe précédente soit longue.

En aucun cas, sauf pour *r*, il ne suffit que l'une de ces conditions soit remplie sans l'autre.

a. *La syllabe précédente est longue par nature* :

sinciput < **sēmi-caput* ; *ullus* < **ūnolos* ; *catīllus* < **catīnolos* : *catīnus* ; *corolla* : *corōna* ; *undecim* < **ūnodecim* ; *pūllus* < **pūrolos* ; *vernus* < *vērinos* ; *usūrpāre* < **ūsū-rap* ; *jurgāre* < *jurigāre* < **jūs-ag-* ; *audēre* < **avidē-* : *avidus* ; *auca* < **avica* : *avis* [1].

b. *La syllabe précédente est longue par position* :

Une syllabe longue par position est une syllabe fermée par une consonne implosive. Or, seule une consonne sonante peut fermer une syllabe devant la sonante explosive suivante ; une autre consonne serait explosive devant la sonante de la syllabe suivante et formerait avec elle un groupe ouvrant comme *-tr-* dans *vī-trī-cus*. Deux cas doivent être distingués :

Ou bien la sonante implosive, étant identique à la sonante explosive, forme une géminée avec elle :

surgere < **surrigere* < *sub-regere* ; *porgere* < **porrigere* ; *reice* < *rejice* où *-j-* était prononcé comme une géminée. En ce cas la géminée devant consonne se simplifie : *surrigere* > **surgere* > *surgere*.

Ou bien la sonante implosive est différente de la sonante explosive. En ce cas, par suite de la chute de la voyelle brève, la sonante primitivement explosive ou initiale de syllabe devient implosive elle aussi ; puis, placée entre la sonante implosive précédente et la consonne explosive suivante, elle est très gênée dans son articulation et disparaît :

aetās < **aivtās* < **aivitās* : *aevum* ; *aeternus* < **aivternos* < **aivit-* : *aevum* ; *praedis* < **praivdis* < *praivid-es* < **prai-vad-es*, génitif de *praes* ; *praecō* < **praivcō* < **praivocō* « héraut » dont l'office principal était de *vocāre populum ad contiōnem*, etc. ;

forceps < **formiceps* < **formicap-* : *formus*.
altercor < **alternicor* < **alternicor* : *alternus*.

En aucun cas la sonante placée entre consonnes ne devient voyelle. C'est de même qu'en français vulgaire *-re* disparaît entre consonnes : *vot garçon*, *prend(re) garde*, etc.

La date de la chute d'une voyelle brève en syllabe intérieure ne peut être déterminée avec précision. Il est naturel que cette innovation se soit espacée sur une assez longue période. Elle avait encore lieu après le changement de *-s-* en *-r-* : *ornus* < **ōsi-*

[1] Dans d'autres cas déterminés le *-v-* a disparu : *amarunt* < *amaverunt*.

nos : v. sl. *jasenĭ*, lit. *ūsis* « frêne » ; *ardeō* < **āsidheyō* : *āridus*, *areā*, skr. *ásaḥ* « cendre ».

Lorsque, contrairement aux formules établies ci-dessus, une voyelle brève s'est maintenue, ce maintien est dû :

soit à l'effet d'une loi phonétique, par exemple l'*-ĭ-* d'un mot tel que *fēmina* s'est maintenu pour éviter une syllabe à voyelle longue fermée par *m*, etc. ;

soit à l'influence d'un type de déclinaison : *communibus* ; de conjugaison : *laudarĕrunt* ; de composition : *ālicō* (cf. *locus*), *jurĭdicus* d'après le type de composition *legifer* ; de dérivation : *avidus*, *avidus*, *callidus*, *horridus*, *pallidus* d'après *stupidus*, *acidus*, etc., *vēritās* d'après *castitās*, *sanctitās*, etc.

Comme le prouvent les exemples cités, la nature de la consonne qui suit la voyelle brève n'a aucune importance. Il suffit que la syllabe soit ouverte.

Lorsque la syllabe est fermée, le timbre d'une voyelle brève se conserve mieux, et de même une brève n'est tombée, semble-t-il, que dans les mots suivants :

sēstertius < **sēmis-tertius* ; *sēsqui-* < **sēmis-qui-* ; *audiō* < **avisdiō* < **avisdhyō* : gr. αἰσθάνομαι.

Dans tous ces mots il s'agit d'un *i* primitif placé devant *s* implosive. Or nous avons vu que devant *s* implosive une brève pouvait plus facilement qu'ailleurs altérer son timbre.

B. *Chute d'une voyelle brève en syllabe finale ou semi-finale.*

Sans qu'on puisse en donner la formule exacte, on en constate des exemples certains en syllabe finale ouverte. Dans la conjugaison *-ĭ* est tombé : *est* : gr. ἔστι, *sunt* : dor. ἔντι ; *tremunt* < v. lat. *tremonti*. De même dans la déclinaison, *-ĭ* est tombé : *simul* < **simili*, surtout dans les substantifs neutres en **-āli*, **-āri* : *animal*, *calcar*. Certains mots accessoires de la phrase ont perdu *-ĭ* ou *-ĕ* : *tot* : *totidem* ; *et* : gr. ἔτι : *sīc*, *sīce*, *hunc* < *hunce*, *ac* : *atque*, *nec* : *neque*. Cette chute est due à la débilité, généralement constatée, de la syllabe finale.

En syllabe finale fermée commençant par une consonne autre que *-r-*, il n'y a pas d'exemple clair attestant la chute d'une voyelle brève : *cinis*, *crīnis*, *Rōmānus*, etc. ont conservé la voyelle brève finale. En certains cas un *-i-* a disparu : *mens* < **mentis*, *pars* < **partis*, etc. ; mais rien ne prouve que cette chute soit phonétique et non analogique.

Cependant lorsque la syllabe finale commence par une *-r-*, la désinence *-os* a disparu, sauf après syllabe longue et dans les adjectifs disyllabiques : *ferus*, *taurus*, *mātūrus*, mais *vir*, *liber*,

puer, etc. Cette influence de *-r-* explosive doit être rapprochée de celle des consonnes sonantes explosives qui ont absorbé une brève intérieure suivante, comme dans *ardere* issu d'**āridere*, cf. *āridus*. Quoique les conditions ne soient pas toutes les mêmes, dans les deux cas la voyelle brève qui a disparu était spécialement débile et elle était placée sous l'influence d'une consonne sonante.

La débilité de la voyelle brève en fin de mot se manifeste encore dans la chute de cette brève précédée d'une consonne sonante lorsqu'un suffixe tel que **-lo-* s'y ajoute : *vitellus* < **vitelolos* : *vitulus* ; *ocellus* < **orelolos* : *oculus* ; *satullus* < **saturo-los* : *satur* ; *puella* < **puero-la* : *puera* ; *asellus* < **aseno-los* : *asinus* ; *gemellus* : *geminus* ; *monticellus* : *monticulus* ; *angellus* : *angulus* ; *fābella* : *fabula* ; *fiscella* : *fiscina* ; *ampulla* : *ampora*, etc.

La même disparition se manifeste quelquefois devant un autre suffixe : *noverca* < **novero-cā* < **nevaro-ca* : gr. *νεαρός* «jeune, récent» (cf. *novellus* < **nevaro-los*) ; *puertia* à côté de *pŭĕrĭtĭa* pour éviter la série ⏑⏑⏑ avant la syllabe finale.

Jamais une brève semi-finale ne disparaît après une consonne non sonante : *rota* a comme diminutif *rotula*, non **rotla* ; *mōns* a comme diminutif *monticulus*, non **monteulus* qui serait devenu **moneulus*.

Essai d'explication.

L'exposé précédent est un peu long ; mais pour expliquer les faits, il est nécessaire d'en avoir une vue complète.

Pour expliquer l'évolution des voyelles brèves latines en syllabe non initiale, plusieurs hypothèses ont été proposées.

M. Pedersen, *K. Z.*, XXXIII, p. 336 et suiv., remarquant que la plupart des exemples de la fermeture du timbre vocalique appartiennent à des composés verbaux ou nominaux, supposait que ces changements étaient venus de ce que le latin aurait conservé la règle indo-européenne d'accentuation des composés formés d'une préposition ou particule comme premier élément : en indo-européen c'était la particule qui portait l'accent ; en latin préhistorique on aurait donc accentué par exemple **rétaceō*, **ínamīcos* ; et les voyelles brèves non accentuées auraient été prononcées avec un timbre peu défini, qui se serait ensuite précisé sous l'influence de la consonne suivante.

Mais l'accent dont parle M. Pedersen étant musical, on ne voit pas comment il aurait pu changer le timbre des voyelles non accentuées. Le changement du timbre s'observe non seulement dans des composés, mais dans des mots simples : *cĕcinī* < **cecanai* : *canō* ; *umbilĭcus* : *ὀμφαλός* ; *sequiminī* < **seque-* ; *flŭminis* < **flūmen-es* : *flūmen* ; et dans des mots empruntés du grec où ni l'accent grec ni l'accent latin ne peuvent rien expliquer : *olīva* < **oleiva* < **elaivā* < *ἐλαίϜα*. *balineum* < **balaneiom* < *βαλανεῖον*. *Massilia* < **Massália* >

Μασσαλία, etc. Enfin, on ne voit pas en cette théorie pourquoi les voyelles sont traitées si différemment, selon que la syllabe est ouverte ou fermée.

Une autre théorie, généralement enseignée, voit dans les changements de timbre des voyelles l'effet d'un accent d'intensité qui aurait frappé la syllabe initiale de tout mot latin et qui serait comparable à l'accent intensif qui frappe la première syllabe d'un mot germanique. Le meilleur exposé de cette théorie, proposée par M. L. Havet[1] et d'autres linguistes, est celui qu'a donné M. J. Vendryes dans ses *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin* (1902). A une époque préhistorique, approximativement pendant le Ve et le IVe siècles, la syllabe initiale de tout mot latin aurait été prononcée avec plus d'intensité que les autres. Cette intensité initiale aurait conservé aux voyelles brèves de cette syllabe leur durée et leur timbre. Les autres syllabes auraient tendu à une prononciation affaiblie. Sans doute les voyelles longues de ces syllabes auraient trouvé dans leur durée la force de se maintenir, et les consonnes, ayant une articulation plus définie que les voyelles, auraient mieux résisté. Mais les voyelles brèves auraient formé incomplètement leur résonateur, et leur timbre aurait été par suite à la merci de la consonne suivante : *c*, *g*, étant des palatales; *d*, *t*, *n*, étant peu différents des palatales, auraient exigé par-devant soi la voyelle palatale *ĭ*; et, en principe du moins, les labiales *b*, *p*, *m*, *f* auraient exigé la voyelle labiale *ŭ*. Enfin dans certaines conditions, la voyelle inaccentuée aurait été si affaiblie qu'elle aurait disparu. Tout cela se serait passé avant l'époque historique; déjà Plaute n'aurait plus connu d'autre accentuation que celle du latin classique.

A cette théorie on peut faire bien des objections. D'abord il n'est pas sûr qu'à l'époque de Plaute l'évolution qui a transformé le timbre des voyelles brèves ait été achevée : on trouve dans les inscriptions des derniers siècles de la République bien des graphies telles qu'*oppedum*, *tabola*, *salutes*. Surtout le changement de *-ŭ-* en *-ĭ-* dans des mots tels que *optumus*, *manubiae* qui paraît bien être dû à la même évolution, n'a été définitivement réalisé qu'à l'époque classique. De même les changements tels que *caldus* au lieu de *calidus*, *soldus* au lieu de *solidus*, *ardus* au lieu d'*āridus*, etc., dont certains au moins sont purement phonétiques, ne se sont imposés que peu à peu, bien des siècles après le commencement de l'époque historique, donc longtemps après la disparition de « l'intensité initiale ». Enfin nous verrons qu'après l'époque classique de nombreuses innovations se sont réalisées, qui sont

[1] Aujourd'hui M. Havet note seulement le caractère spécial de la syllabe initiale.

du même ordre que les innovations précédentes et montrent que l'évolution commencée à l'époque préhistorique a développé son action jusqu'à l'âge du bas-latin.

Une autre difficulté, signalée par M. Vendryes (*Recherches sur l'intensité init.*, p. 313), est que l'intensité initiale n'entraîne pas nécessairement la fermeture des voyelles non intenses, mais a produit parfois exactement le contraire : « tandis que le vieil-irlandais distingue encore en syllabe non intense un *o*, un *u* et un *e*, le moyen-irlandais tend à remplacer toutes ces voyelles par la voyelle *a* ». En allemand moderne les syllabes non accentuées tendent à confondre leurs voyelles non en *i* et en *u*, mais en un timbre moins fermé qui appartient à la série des *e*. En portugais, lat. *-a*, *-e* sont continués par *-ə*; en catalan, lat. $^{\perp}a$, $^{\perp}e$, $^{\perp}o$ sont devenus *-ə*, ayant des nuances diverses. En provençal, lat. $^{\perp}a > ^{\perp}o$, lat. $^{\perp}e$ et $^{\perp}o > -e$. En russe moderne un *o* non accentué devient un *a* ou tend vers *a*.

Une voyelle brève latine en syllabe intérieure ouverte devient *i* devant une consonne dentale aussi régulièrement que devant une palatale. Or rien dans la nature des dentales n'exige ce timbre palatal ; les dentales auraient pu au moins aussi bien s'accommoder du timbre *e*; et en effet, en syllabe fermée, elles s'accommodent très bien de ce timbre, comme d'*o* et d'*ŭ* : *onustus*, *incestus*, *confossus*. On ne voit donc pas pourquoi les *ĕ* en ce cas deviennent *ĭ* : *compitum*, *oppidum*, etc.

Dans *nubilus*, *mutilus*, etc., un *ĭ* se maintient devant une *l* vélarisée. Comment concilier ce fait avec l'affirmation que le timbre des voyelles aurait été à la merci des consonnes suivantes?

Le défaut capital de l'hypothèse examinée est qu'elle ne paraît pas expliquer pourquoi une voyelle brève est traitée si différemment, selon que la syllabe est ouverte ou fermée. En suivant la logique de cette hypothèse, on attendrait que le timbre d'une voyelle brève dût dépendre bien plus d'une consonne finale de syllabe que d'une consonne ouvrant la syllabe suivante. Or c'est le contraire qui a lieu. On ne voit pas pourquoi la même consonne exige tantôt *ĭ*, si elle est initiale de la syllabe suivante : *fĕmĭna*; tantôt *ĕ*, si elle est finale de syllabe : *conscendō*. Les syllabes fermées par une sonante sont aussi bien embarrassantes : on explique *conscendō* issu de **con-scandō* en admettant que l'*ă* de *scandō* se serait amuï et qu'ensuite *-n-* consonne se serait vocalisée entre consonnes : **con cndō*. Mais les seuls cas où une sonante consonne s'est certainement trouvée entre deux consonnes attestent sa chute et non sa vocalisation : *forceps* < **formicaps* < **formocaps*, etc. (voir plus haut). Si l'hypothèse de la vocalisation d'une sonante consonne en latin était exacte, elle devrait s'appliquer surtout au cas où la syllabe est fermée par *i*, *u*, sonantes les plus vocaliques.

Mais il n'en est rien : **concăldō* ne devient pas **concĕdō*, mais **concŏldō*, d'où *concīdō*.

Une insuffisance commune aux deux hypothèses considérées est qu'elles ne tiennent compte pour ainsi dire que d'un seul fait : le contraste entre le maintien du timbre des voyelles brèves en syllabe initiale et son changement en syllabe intérieure. Ce fait est évidemment capital. Mais une explication valable doit tenir compte de toutes les particularités présentées par l'évolution des voyelles brèves en syllabe intérieure et des différences si caractéristiques qui résultent du fait que la syllabe est ouverte ou fermée.

Le changement de *ĭ*, *ŭ* en *ĕ* devant *r* et celui d'une brève en *-ŭ-* devant *v* et *l* vélarisée en syllabe intérieure ouverte sont dus autant à la nature de la consonne *r* qu'à l'influence de la position de la voyelle en syllabe intérieure ouverte, car en syllabe initiale il y a des changements analogues : *cernō* < **cirnō* < **crinō* ; *volumus*, *vult* < **vel-* ; *novus* < **nevos* ; *dūco* < **deucō*.

Sauf ces exceptions partielles, tous les changements que nous avons observés dans le timbre des voyelles brèves consistent en un rétrécissement de l'ouverture des voyelles qui est causé par la position en syllabe intérieure et n'a pas d'analogue en syllabe initiale. Ce mouvement de rétrécissement est bien plus énergique en syllabe ouverte qu'en syllabe fermée. En syllabe fermée, seul *ă*, voyelle la plus ouverte, s'est toujours altéré, mais ne s'est fermé qu'en *-ĕ-* ; *-ŏ-* et *-ĕ-*, sauf les rares exceptions mentionnées, restent sans changement, et à plus forte raison *ĭ* et *ŭ*, les voyelles les plus fermées. Lorsque la syllabe fermée est finale de mot, les voyelles y éprouvent les mêmes changements, mais plus énergiquement : *-ĕs*, *-ĕt*, deviennent *-ĭs*, *-ĭt*. Enfin bien plus énergique est le mouvement de rétrécissement des voyelles brèves en syllabe intérieure ouverte : les voyelles brèves y prennent toutes le timbre le plus fermé, *ĭ* et *ŭ* selon la consonne qui suit, puis peu à peu presque partout, sauf devant *r* et *l* vélarisée, le timbre *ĭ*, qui est le plus fermé ; et ce mouvement de rétrécissement aboutit en certains cas à l'amuissement.

Ainsi la position en syllabe intérieure n'a jamais pour effet de changer une voyelle brève fermée en voyelle ouverte ou d'augmenter l'ouverture d'une voyelle moyenne *ĕ*, *ŏ* ; mais partout elle produit un mouvement de fermeture.

Plus une voyelle se ferme, plus son articulation se rapproche de celle d'une consonne ; en même temps l'articulation en devient plus énergique et la quantité d'air expiré dans l'unité de temps augmente : en effet, il faut que l'air non seulement fasse vibrer les cordes vocales avec la même intensité que pour les voyelles plus ouvertes, mais encore fasse en quelque manière équilibre

au mouvement qui tend à exagérer l'élévation de la langue tendue vers le palais, et, du moins pour l'*i*, fasse vibrer plus rapidement les cordes vocales.

Si la quantité d'air attribuée à une syllabe intérieure donnée est restée, pendant que la voyelle se fermait, la même qu'auparavant, il faut donc admettre que la syllabe, en se fermant, s'est abrégée. Pour que dans un mot latin les voyelles ne s'abrégeassent pas, il eût fallu que la quantité d'air de chaque syllabe augmentât à partir de la seconde. La fermeture des voyelles est donc signe d'abrégement [1]. Cet abrégement des voyelles non initiales dans un polysyllabe s'accorde fort bien avec le fait généralement observé que la durée des syllabes d'un mot décroît à proportion de leur nombre. De plus, un fait particulier au latin montre, de façon décisive, que la durée des voyelles n'a pas été maintenue intacte grâce à une augmentation du souffle, mais a été diminuée : en certaines conditions les voyelles brèves intérieures ou finales disparaissent, ce qui suppose évidemment un abrégement progressif de la voyelle.

Quintilien signale un abrégement des syllabes des fins de mot qui paraît confirmer ce que nous venons de dire. Parlant de la netteté de la prononciation, il affirme qu'un défaut courant en latin est le suivant : « *plērīsque extrēmās syllabās nōn perferentibus, dum priōrum sono indulgent* » (11, 3, 33). Ce passage oppose la fin du mot latin « *extrēmae syllabae* » à ce qui la précède « *priōrēs syllabae* ». Sans doute Quintilien parle seulement de la netteté du débit et non de sa rapidité plus ou moins grande, mais le manque de netteté dont il est question indique une prononciation trop rapide. De plus il n'est pas sûr que *extrēmae syllabae* désigne les dernières syllabes de chaque mot et non la syllabe finale seule; mais le pluriel *extrēmae* opposé au pluriel *priōrēs* semble s'appliquer, comme celui-ci, à un groupe de syllabes et non à une seule dans chaque mot. Enfin il s'agit non de la prononciation normale, mais d'un défaut très répandu. Mais la fréquence de ce défaut suppose une tendance analogue dans la prononciation normale.

Dans les langues à accent intensif, c'est la syllabe accentuée, qui, étant plus intense, attire l'effort, se prononce avec le plus de soin et de netteté, tandis que les autres, toutes choses égales d'ailleurs, sont prononcées plus vite et moins nettement, et d'autant plus vite que le mot a plus de syllabes. Si l'accent latin avait été intensif, la remarque de Quintilien serait inintelligible, car ce serait la syllabe accentuée seule qui aurait eu une prononciation

[1] C'est par un effet de cette loi que, par exemple, en grec moderne du Nord en syllabe non accentuée v. gr. ε, $o > i$, u, et v. gr. ι, υ s'amuissent.

nette; les modifications du vocalisme latin seraient aussi inintelligibles : la syllabe accentuée modifie en effet sa voyelle ou l'amuit exactement comme les autres syllabes non initiales.

Au contraire ces modifications s'accordent bien avec un accent musical. Celui-ci, ne conférant aucune intensité spéciale à la voyelle qu'il frappe, ne subordonnait pas, au point de vue de la force et de la netteté, les syllabes non accentuées à la syllabe tonique. Cependant il est naturel que dans un mot polysyllabique une syllabe ait une prépondérance sur les autres au point de vue de la netteté et de la lenteur du débit. Si le débit était également accéléré dans toutes les syllabes d'un polysyllabe, ce mot manquerait d'unité. A défaut de la syllabe accentuée, nulle syllabe n'est plus naturellement désignée que l'initiale pour jouer ce rôle prépondérant. Elle est au commencement d'un groupe, elle bénéficie de la fermeté spéciale d'un mouvement à ses débuts; elle est un peu dans des conditions analogues à celles d'un monosyllabe. Or on sait que, comme en toute langue, en latin un monosyllabe était articulé avec une netteté spéciale : des longues y ont été conservées qui sont abrégées ailleurs : *sōl*. *fūr*; des brèves y ont été allongées : *dă*, *dăs* à côté de *dăre*.

Sans doute a priori les modifications vocaliques latines n'apparaissent pas comme une conséquence nécessaire de l'absence d'accent intensif. Et d'autres langues, également dépourvues d'accent d'intensité, n'ont pas altéré leur vocalisme à partir de la seconde syllabe : l'ancien grec, le sanskrit, etc. On ne peut pas savoir si ces langues accordaient ou non une prépondérance à la syllabe initiale au point de vue de la rapidité du débit. Car il est possible que cette prépondérance ait existé sans développer des effets visibles comme en latin. Il ne semble pas probable en effet, a priori, que dans ces langues, au point de vue de la rapidité du débit, les syllabes d'un polysyllabe aient été une masse sans unité, sans organisation.

Cette prépondérance de la syllabe initiale en latin fait songer à l'intensité qui caractérise la première syllabe d'un mot germanique. En général il est possible que la prépondérance d'une syllabe initiale, par suite d'une action extérieure au système phonétique, aboutisse à conférer un accent d'intensité à cette syllabe. C'est peut-être ainsi que s'explique en partie le passage du rythme musical quantitatif au rythme constitué par l'intensité initiale en germanique et en d'autres langues. En latin rien ne prouve, nous l'avons vu, que la syllabe initiale ait été spécialement intense.

Ceux qui admettent un accent d'intensité initial en latin sont forcés d'intercaler, entre l'époque lointaine où, en indo-européen, l'accent était purement musical, et l'époque classique où l'accent latin était aussi purement musical, une période vers le v^e^ et le

IV^e^ siècle avant J.-C., où un accent intensif aurait frappé la syllabe initiale.

Il nous paraît que cette complication étrange est inutile. Les faits résumés ci-dessus s'expliquent tous sans elle : conservations et altérations.

On comprend immédiatement la conservation des voyelles brèves en syllabe initiale, puisque c'était la syllabe la plus nette, prononcée le plus lentement. On comprend aussi la conservation des voyelles longues : il est vraisemblable qu'une longue en syllabe non initiale tendait à durer moins longtemps qu'une longue initiale; mais il n'y avait en latin que deux types de syllabes : la longue et la brève, s'opposant avec une netteté parfaite; aussi longtemps que la différence quantitative des syllabes a été nettement perçue et sentie, ce sentiment devait préserver la voyelle longue de syllabe intérieure d'un abrégement qui eût amené la création d'un type quantitatif intermédiaire entre la longue et la brève.

Comme l'abrégement des syllabes non initiales exigeait la fermeture des voyelles, il est naturel que la voyelle la plus fermée, *i*, ait été préservée de toute altération de timbre provenant de la position en syllabe non initiale : *-ĭ-* s'est changé en *-ĭ-* dans *manica* < **mamu-ca*, mais dans *mutilus*, *nūbilus*, etc., l'*i* s'est maintenu malgré l'*-l-* vélarisée suivante; sans doute *-ĭ-* a été altéré en un timbre moins fermé *cineris* < **cinis-es* et *trūdium* < **trī-dium*, mais cette altération s'explique complètement par l'influence de la consonne suivante *r* et *v*.

La tendance à l'abrégement exige que toutes les autres voyelles brèves en syllabe intérieure ouverte tendent également vers *-ĭ-*, le timbre le plus fermé; une exception ne peut se comprendre que si elle est exigée par l'influence de la consonne suivante. Or, précisément seuls *l* vélarisée et *v* attirent vers *ŭ* la voyelle précédente en train de se fermer; les labiales, n'ayant qu'un élément de la prononciation d'*-ŭ-*, l'articulation des lèvres, n'ont retenu qu'un certain temps la voyelle brève précédente au stade *-ŭ-*, sauf de rares exceptions où l'*u* s'est toujours maintenu, par exemple dans *volumus* où l'*-ŭ-* était exigé par la prononciation vélaire de l'*-l-* précédente : **velimus* eût été étrange auprès de *volō*, *vult*, *vultis*, *volunt*. Rien dans notre hypothèse ne fait prévoir une différence dans le traitement devant une consonne dentale ou palatale, et en effet aucun mot ne révèle que la langue ait fait une distinction entre ces deux cas.

Même la conservation du timbre de la seconde voyelle dans des mots tels que *vegetus*, *alacer*, etc., n'a rien de surprenant. L'abrégement devait augmenter au fur et à mesure qu'on s'éloignait de la syllabe initiale : c'était donc dans la seconde syllabe qu'il était

le moins marqué, et il est naturel qu'une circonstance favorisant la conservation du timbre vocalique en ait empêché l'altération, ou du moins ait provoqué la conservation de la forme primitive à côté de la forme altérée : *alacer* à côté d'**alicer* ou **alĕcris* attesté par les langues romanes : sarde *allirgu* (< *-ĭ-*), v. prov. *alegre*, v. fr. (*h*) *aliegre* (< *-ĕ-*).

Il n'y a pas lieu de s'étonner que les voyelles brèves finales de mot n'aient pas obéi à la même tendance à la fermeture. En fin de mot elles étaient souvent placées devant voyelle ; or, en syllabe intérieure une voyelle brève placée devant une autre voyelle ne manifeste pas de tendance à se fermer : *aurea*, *aureus*, *aurĕīs*. Placées devant une pause, les voyelles finales de mot étaient aussi sans doute dans une condition favorable à la conservation de leur quantité.

Le trait le plus caractéristique dans l'évolution des voyelles intérieures, la différence de traitement entre une syllabe fermée et une syllabe ouverte, n'a rien non plus d'inattendu. La prononciation latine distinguait seulement deux types quantitatifs [1]. Le sentiment très vif de la différence entre la syllabe longue et la syllabe brève devait s'opposer à des abrégements qui auraient trop effacé le rapport nettement perçu entre la durée des deux types quantitatifs. Sans doute dans les diphtongues primitives la voyelle brève s'est rapprochée de plus en plus du timbre fermé de la sonante suivante : **incaidō* > *incĕidō* > *incīdō* ; mais même en ce cas privilégié la quantité de la syllabe a été maintenue. Comme normalement une syllabe intérieure fermée appartenait au type de la syllabe longue, il y avait donc une tendance énergique à lui conserver sa quantité primitive, et cette tendance a pu s'opposer à la fermeture et à la chute d'une voyelle brève, sauf là où la syllabe contenant le timbre *-ă-*, le plus large, avait un surcroît de durée : *confectus* < **con-factus*, et devant des continues qui pouvaient facilement être un peu allongées aux dépens de la voyelle précédente : *ceuustus* < **cenostos*, *cautis* < **cjontes*, *praefiscinī* < **-făscinŭi* ; *sestertius* < *sēmis-tertius*.

La tendance à maintenir la quantité normale d'une syllabe fermée devait agir moins énergiquement en fin de mot, à cause de la débilité naturelle à cette position. Il est donc tout naturel que l'abrégement en syllabe finale ait produit quelques innovations spéciales : *legĭs* < **legēs*, etc. Le fait que l'*ĭ* de *sēmis-*, dans *semistertius* > *sestertius*, appartenait à une finale, a pu favoriser son amuissement.

[1] Toutes les syllabes où un 3e type, ultra-long, aurait pu s'affirmer, la langue les avait énergiquement ramenées au type de la longue normale : *movĕntis* < **movēn-tis* ; *fartus* < *farc-tus* : *farcīo*.

En fin de mot l'abrégement d'une voyelle brève a quelquefois abouti à son amuissement par le seul effet de la débilité spéciale à cette position et sans que la nature de la consonne précédente semble y avoir contribué : *sunt* < **sonti*. En syllabe intérieure l'abrégement, étant moindre, n'a produit l'amuissement d'une voyelle brève que grâce aux deux conditions signalées ci-dessus. La principale est la présence d'une sonante précédente : une consonne sonante est plus apte qu'une autre à hériter des dernières vibrations d'une voyelle affaiblie : *ardere* < **ărădere*, *vitellus* < **vitelolos*. Si la longueur de la syllabe précédente favorise aussi la chute d'une brève, c'est sans doute parce qu'en s'affaiblissant la brève n'est plus dans un rapport normal à la longue et par contraste paraît de plus en plus négligeable.

L'explication que nous venons de proposer nous paraît avoir des avantages sérieux. Elle concorde avec un fait attesté par Quintilien. Elle s'accorde avec la loi générale de l'abrégement des syllabes dans un groupe phonétique. Elle rend compte de tout le détail des faits : conservations et innovations. Elle ne limite pas son champ à une période préhistorique hypothétique, mais se fonde sur une tendance qui a dominé tout le développement du latin, et fait apparaître la possibilité d'expliquer par le même facteur les faits examinés dans les pages précédentes et les faits analogues d'amuissement vocalique qui ont continué à se réaliser après l'âge classique et que nous examinerons tout à l'heure.

Enfin un avantage précieux est que notre explication fait disparaître de l'histoire de l'accent latin cette période hypothétique où l'accent d'intensité aurait dominé pour disparaître bientôt. On a déjà essayé bien des hypothèses pour expliquer comment l'accent latin, d'abord musical, serait devenu intensif, puis serait redevenu musical. Comme rien dans le système phonétique latin ne fait prévoir cette évolution étrange, on a dû chercher une explication dans des facteurs extérieurs à ce système : influence de l'étrusque [1] pour expliquer le passage de l'accent musical à l'accent intensif; influence du grec pour expliquer la transformation inverse [2]. Or rien n'est plus invraisemblable que l'action d'un facteur étranger sur un élément aussi essentiel à un système phonétique que l'accent. Cette action n'est admissible qu'au cas où un peuple change de langue : en ce cas il est naturel que l'accent de la langue primitive, étant trop enraciné dans les habitudes de prononciation, passe en partie dans la prononciation de la langue nouvelle. Mais rien dans l'histoire du peuple romain ne

[1] Voir par exemple Skutsch, *Glotta*, IV, p. 190 et suiv.

[2] Voir par exemple Kretschmer dans *Einleitung in die Altertumswissenschaft*.

nous montre une telle perturbation dans ses habitudes de langage. Beaucoup de Romains ont su, plus ou moins, l'étrusque ou le grec; mais jamais le peuple n'a abandonné en masse sa langue nationale, comme ont fait les Celtes en Italie et en Gaule.

Si notre explication est satisfaisante, elle fait disparaître les derniers arguments qu'on pouvait invoquer en faveur de la prétendue nature intensive de l'accent latin historique. De plus elle écarte toutes les difficultés qui provenaient de l'hypothèse d'un accent initial. En latin classique rien n'indique que l'accent ait une préférence pour la syllabe initiale; sa place est déterminée uniquement par la quantité de la pénultième. Or cette règle est inexplicable pour qui admet que dans la période immédiatement précédente l'accent frappait toujours la première syllabe d'un mot latin.

Au contraire cette règle, la même que celle de l'iranien, et qui ressemble beaucoup à la règle de l'accent du grec et du sanskrit classique, ne surprend plus, si la syllabe initiale d'un mot latin n'a jamais été spécialement intense; dans toutes ces langues l'accent a une place déterminée généralement par des considérations tirées de la fin de mot. En latin le circonflexe, comme en grec, ne frappe une pénultième longue que si la syllabe finale est brève : *mēta*, mais *mētā*. Dans les autres cas la place et la nature de l'accent dépendent uniquement de la pénultième. Cela signifie que l'accent et la prononciation de la syllabe initiale n'avaient en latin aucun lien commun; l'accent était une élévation de la voix, la syllabe initiale ne se distinguait des autres que par une certaine lenteur et netteté du débit.

(*A suivre.*) A.-C. JURET.

L'ACCENT QUANTITATIF ET LES ALTÉRATIONS DES VOYELLES.

L'article de M. Juret qu'on vient de voir donne occasion de compléter, de préciser et de rectifier une théorie générale précédemment indiquée.

Il a été montré, dans ces *Mémoires*, XI. 165-172, que les altérations des voyelles inaccentuées sont de deux sortes : les unes atteignent les voyelles en fonction de leur degré d'ouverture, les autres sont indépendantes de l'ouverture plus ou moins grande des voyelles. Mais ces deux actions n'ont pas été ramenées à leurs principes, et l'on n'en a pas déterminé les conditions. L'opposition provient nécessairement de ce que les voyelles se trouvent dans des conditions différentes, qu'il y a lieu de rechercher.

Les langues où les voyelles inaccentuées s'altèrent sans considération du degré d'ouverture sont celles où l'accent est, de manière dominante, un accent d'intensité : l'allemand, l'anglais, le grand russe. La syllabe accentuée est alors prononcée avec beaucoup plus de force que les syllabes inaccentuées, et il résulte de là que les voyelles inaccentuées tendent, non seulement à s'abréger, mais à perdre leur timbre propre pour se réduire à une voyelle neutre. La voyelle moyenne *e* de l'allemand dans les syllabes inaccentuées fournit l'exemple le plus caractéristique de ce type de faits. Donc l'effet normal d'un fort accent d'intensité est de faire perdre aux voyelles inaccentuées leur timbre propre.

Le grec moderne, dans le groupe septentrional duquel on voit les voyelles s'altérer de la manière la plus typique en fonction du degré d'ouverture, a un accent dont l'intensité est très petite, mais où la quantité tient, de l'avis unanime des phonéticiens, une place essentielle (voir surtout H. Pernot, *Phonétique des parlers de Chio*, p. 26 et suiv.). On voit, dans ces dialectes grecs septentrionaux, *a* passer à *a*, *e* et *o* passer à *i* et *u*, et *i* et *u* s'amuir

entièrement. L'explication du fait, qui n'avait pas été signalée dans l'article de ces *Mémoires* rappelé ci-dessus, se trouve dans deux principes de phonétique générale qui sont maintenant bien établis :

1° Toutes choses égales d'ailleurs, les voyelles sont d'autant plus brèves qu'elles sont plus fermées. Dans une même langue, un *i* dure normalement moins qu'un *e* et un *e* moins qu'un *a*. Dans une langue qui présente des différences quantitatives des voyelles, un *i* long peut n'être pas plus long en durée absolue qu'un *a* bref; pour qu'il apparaisse long, il suffit qu'il dure plus que l'*i* bref;

2° Durant un espace de temps donné, une voyelle emploie d'autant plus de souffle qu'elle est plus fermée.

Si donc, dans une langue où toutes les voyelles, accentuées ou non, ont un timbre propre, une voyelle s'abrège, elle tend en même temps à se fermer, pour garder sa netteté. Et, si elle est déjà le plus fermée possible, elle disparaît tout à fait.

En slave, où les voyelles ont tendu d'une manière générale à s'abréger et où, dans tous les dialectes, une partie au moins des anciennes longues — et, presque partout, la plus grande partie — est devenue brève, les anciennes voyelles brèves fermées *i* et *u* sont devenues ces éléments vocaliques instables qu'on nomme des jers (transcrits *ĭ* et *ŭ*) et qui, dans tous les dialectes slaves, se sont amuis là où ils n'ont pas reçu secondairement un allongement. Ce fait est l'un des plus significatifs que présente l'histoire des voyelles dans les langues indo-européennes (sur le caractère de *i* et *u*, cf. Gauthiot, *Fin de mot*, p. 189 et suiv.).

Si, en grec moderne, les voyelles inaccentuées s'altèrent en fonction de leur degré de fermeture, c'est que les voyelles accentuées y sont longues et les voyelles inaccentuées brèves. Le caractère particulier des altérations des voyelles en grec septentrional a été déterminé, non par l'absence d'intensité, mais par la durée relativement brève de ces voyelles.

Or, dans les autres langues où les voyelles inaccentuées s'altèrent dans un sens analogue à celui qu'on observe dans les parlers grecs septentrionaux, il n'y a pas plus qu'en grec un accent d'intensité violent, comparable à celui qui a exercé sur les voyelles germaniques une si grande action.

En arménien où *i* et *u* inaccentués s'amuissent et où les diphtongues *oy* (représentant le plus souvent **ou*), *ē* (ancien **ei*), *ea* se ferment en *u*, *i*, *e*, l'accent n'est pas fort à l'époque moderne, et l'on n'a pas de raison de croire qu'il ait jamais été violent. Mais les oppositions indo-européennes des voyelles longues et des voyelles brèves y ont disparu; et il ne subsiste d'autre opposition que celle des voyelles accentuées et inaccentuées. Tout s'expliquera si l'on admet que, comme en grec, les voyelles accentuées ont été à un

moment donné relativement longues et les voyelles inaccentuées relativement brèves.

En français, où l'*a* inaccentué ne s'est pas amui comme les autres voyelles latines, on sait que les voyelles accentuées sont plus longues que les autres, et que l'accent n'a pas, et n'a sans doute jamais eu, le caractère de violence qu'il a dans les langues germaniques. Les voyelles françaises ne perdent pas leur timbre comme les voyelles allemandes ou anglaises quand elles sont inaccentuées.

Le fait latin indiqué ci-dessus par M. Juret n'est donc pas isolé.

Le rôle spécial de l'initiale qu'on observe en latin n'est pas non plus chose isolée. L'arménien offre des parallèles curieux.

En ancien arménien, où *i* et *u* inaccentués s'amuissent entièrement, ces mêmes voyelles se maintiennent si elles sont initiales de mots et en syllabe ouverte : le génitif de *iž* «serpent» est *iži*.

En arménien médiéval, où *a* s'amuit en syllabe intérieure, la même voyelle *a* subsiste à l'initiale du mot, alors que l'accent frappe toujours la syllabe finale : le génitif d'un mot tel que *khałak* (avec accent sur la syllabe finale) «ville» était *khałakhi*, avec accent sur *-i*, en ancien arménien ; il est devenu *khałkhi* (d'où *khaxkhi*) en arménien médiéval.

A la tendance à donner à la voyelle de la syllabe initiale une durée plus grande qu'aux voyelles des syllabes intérieures s'oppose la tendance à abréger les voyelles des syllabes finales (voir Gauthiot, *Fin de mot*, p. 44 et suiv.).

Si donc, en arménien, les voyelles des syllabes finales indo-européennes se sont toutes amuies dès avant l'époque historique, ce n'est pas seulement parce que l'accent s'est fixé sur la syllabe pénultième du mot et que les voyelles de cette syllabe ont reçu ou conservé une durée spéciale.

L'amuissement total des syllabes finales indo-européennes en arménien s'explique à la fois par l'accentuation de la pénultième, accentuation que marquait avant tout la durée spéciale de cette syllabe, et par la débilité naturelle de la finale, débilité que marquait une brévité spéciale.

Un changement linguistique s'explique le plus souvent par la rencontre de plusieurs circonstances. Il ne faut pas vouloir ramener les faits à une condition unique.

Là même où elle domine et où elle donne au changement son caractère propre, la quantité peut ne pas intervenir seule. Il n'est pas exclu que, en grec septentrional, en arménien, en ancien français, l'intensité ait tenu quelque place. Mais le rôle de l'intensité est masqué par celui de la quantité, et c'est la différence de quantité entre la syllabe accentuée et les syllabes inaccentuées qui a déterminé la forme particulière du changement.

Dans une langue où, comme en latin ancien, le rythme est

purement quantitatif, il serait arbitraire de faire intervenir en une mesure quelconque l'intensité, comme on peut le faire légitimement dans les langues qui ont perdu l'ancien rythme quantitatif, le grec moderne, le roman, l'arménien.

Quel que soit le rôle, souvent difficile à reconnaître, de l'intensité, il faut attribuer à la quantité l'influence dominante partout où les voyelles s'altèrent en fonction de leur degré d'ouverture.

A. Meillet.

UN ANCIEN THÈME EN *-O-* FÉMININ.

En grec *μισθός* est masculin. Le mot indo-iranien correspondant, véd. *mīḍhám*, zd *miždəm* (noté *mīždəm* dans les gāthās), est neutre. En germanique et en slave, il y a eu passage aux thèmes en *-ā-* : v. sl. *mĭzda*, got. *mizdo*, v. angl. *meord*. Comme dans les noms du « bouleau », le passage des thèmes en *-o-* aux thèmes en *-ā-* s'expliquerait bien par le fait que i.-e. **mizdho-* aurait été féminin. Et l'on comprendrait du même coup le passage au genre neutre en indo-iranien où les anciens féminins en *-o-* ont été éliminés de bonne heure. Le désaccord entre les diverses langues ne peut s'expliquer que par un type indo-européen qu'on a tendu partout à éliminer.

A. Meillet.

LE SYRACUSAIN LITTÉRAIRE ET L'IDYLLE XV DE THÉOCRITE.

(SUITE ET FIN.)

IV. Le verbe.

Désinences personnelles.

85. La 2e personne du présent de l'indicatif en *-ες* se rencontre parfois chez Théocrite : *συρίσδες*, I. 3; *ἀμέλγες*, IV. 3. Elle est attestée par des grammairiens qui l'attribuent en général aux Doriens : *τοιοῦτοι δέ εἰσιν οἱ Δωριεῖς, λέγω δὲ πολλάκις εὑρίσκονται ἀποβάλλοντες τῆς εἶ διφθόγγου το ι, οἷον συρίζεις συρίσδες. ὡς παρὰ Θεοκρίτῳ ἀδὺ δὲ καὶ τὺ συρίσδες* (Chœroboscus dans *Gramm. Graec.*, IV[II]. p. 25. 28; cf. *ibid.*, p. 26, 33). Apollonius Dyscole (*De pronom.*, p. 119) attribue de même aux Doriens *-ες* et *-έν* : *ποιές. νοέν, δασμοφορέν.*

Cependant les manuscrits de Théocrite donnent le plus souvent *-εις* (rarement *-ης*) : par exemple dans l'idylle XV, *θέλεις*, 41; *ἐπιτάσσεις*, 90; *ἔρπεις*, 136. Et chez les autres auteurs syracusains, tels qu'ils sont transmis, on ne trouve que *-εις*.

Le mètre ne demande jamais la brève chez Théocrite, il demande même quatre fois la longue (Morsbach, *Curt. Stud.*, p. 11).

86. La 1re personne du pluriel se termine en *-μες* (comme dans tout le grec occidental) : Théocrite, XV. *ὦμες*. 9; *λέγομες*, 15; *ἔρπωμες*, 42, etc.; Callimaque, *πλύνομες*. VI, 6, etc.; Epicharme, *τελέθομες*. 170. 17. etc.; Pseudo Archytas, *λέγομες*, 23 (Schulte, *op. cit.*, 31); Archimède, *κομίζομες. δειξοῦμες*, etc. (*Qu. Arch.*, p. 86 : *Fl. Jahr.*, p. 558).

87. *-τι* persiste à la 3e personne du singulier de l'indicatif des verbes athématiques (type *τίθητι*) : *-ντι* à la 3e personne du

pluriel des indicatifs présent, futur, parfait de l'actif (type λύοντι) : cf. plus haut ; § 52.

88. A la 3e personne du pluriel des aoristes athématiques ou des aoristes passifs, le syracusain (comme la plupart des dialectes autres que l'ionien-attique) a conservé la désinence -ν : Théocrite, XV, 57, ἔξαν ; Callimaque, VI, 93 (94), ἐλείφθεν ; Epicharme, ἦν, *ils étaient*, 46, etc. ; Archytas, ἔφαν, 1, p. 331, 11 ; *Dialexeis*, ὠφελήθεν (*Philol.*, 57, p. 84) ; Archimède, κατεγνώσθεν, ξυνεξεδόσθεν, ἐτέθεν (*Qu. Arch.*, p. 88 ; *Fl. Jahr.*, p. 559).

89. Les verbes en -νυμι sont remplacés par des verbes en -ύω : δείκνυε, Epicharme, 281 ; ὄμνυε, 100 ; δεικνύειν, Archimède (Heiberg, V. *Jahrb.*, Suppl., XIII, p. 561). On lit des formes semblables non seulement chez Pindare, σθεννύεις, *Pyth.*, I, 8, mais encore assez souvent en attique : δείκνυε, Plat., *Phèdre*, 228 e ; Xén., *Oec.*, 4, 1.

Un impératif du verbe ἵλαμαι se rencontre au vers 143 des *Syracusaines* ; les manuscrits donnent les uns ἵλαθι (avec un α bref), les autres ἵλα, ἵλαθι, qui contraste avec l'homérique ἵληθι, se lit seulement dans Simonide de Céos, Apollonius de Rhodes, un épigramme de Lucien. ἵλα ne se rencontre nulle part ailleurs, mais ce n'est pas une raison suffisante pour le rejeter. ἵλα impératif de ἵλαμαι est semblable à πρία impératif de πρίαμαι dans Epicharme (137), ou en attique πρίω (Ar., *Eccl.*, 34) ; on peut comparer de même ἴσιω, impératif de ἴσιαμαι dans Sophocle, *Aj.*, 775 ; Aristophane, *Eccl.*, 737. Des éditeurs ou copistes anciens auront remplacé ἵλα, forme inconnue pour eux, par ἵλαθι.

Infinitif.

90. La question de la désinence de l'infinitif présent des verbes thématiques est confuse.

Les manuscrits de Théocrite donnent -εν, -ην, -ειν ; pour les détails, voir Morsbach, *Diss.*, p. 67 : le mètre demande 3 fois la voyelle brève (V, 7, 36 ; VI, 26), 5 fois la voyelle longue (X, 2, 51 ; XI, 59, 71 ; XV, 26).

Le texte d'Epicharme et de Sophron, tel qu'il est admis par Kaibel, porte -ειν : ἔχειν, Ep., 76 ; ἀπισῖεῖν, 250. Cependant le fragment 99, conservé par un papyrus, contient un infinitif ἐνθέν, écrit par un correcteur au-dessus de ἐνθεῖν ; ce qui prouve à la fois que -εν se lisait chez Epicharme et qu'un Alexandrin tendait à substituer -ειν à -εν.

Le texte des Pythagoriciens, édité par Diels, donne : ἐξευρέν, Archytas, 3, p. 336, 5 ; μαθέν, *ibid.* ; ἐξευρεῖν, 3, p. 336, 6 ;

λαθεῖν, 3, p. 337, 2, etc.; ἔχειν. Philolaos, 21, p. 309, 10; et dans le cas des verbes contractés : ποιεῖν. Archytas, 1, p. 332, 3; ἀδικεῖν. 3, p. 337, 1, etc. Le Pseudo Archytas emploie ἔχεν, ὑγιάζεν, ποιέν, ἀσϝρονομέν, νοσέν. etc. (Schulte. *op. cit.*, p. 31). Chez les autres Pythagoriciens, édités par Mullach, on lit διακούεν, θεραπεύεν, σώζεν, σϝρατᾱγέν. πολεμέν, etc., Diotogène, I, p. 532, 2; ἔχεν, Tim. Locr., II, p. 45, 2; διαμένεν, ἄρχεν, Hippodamas, II, 10, 2, etc.; ποιῆν, Tim. Locr., II, 38, 1; ἀγνοῆν, II, 39, 2.

Dans la *Diatribe Rhetorica*, φεύγειν, 76, contraste avec λέγεν, 111, αὐτοσχεδιάζεν. 117-118.

Le texte des *Dialexeis* (suivant *Philol.*, 57, p. 83) contient 28 fois -εν, contre 5 fois -ειν : v. g. ἔχεν. 1, 12; ποιέν, 1, 16.

Chez Callimaque φέρεν est attesté par le mètre et donné par la plupart des manuscrits, VI, 10; mais φέλειν, devant consonne. est donné, VI, 52 (53) par tous les manuscrits.

Les grammairiens anciens appellent doriens les infinitifs en -εν et les infinitifs en -ην (voir les textes dans Ahrens, *Dor.*, p. 158 et 176-177).

91. L'infinitif athématique est en -μεν : Théocrite, V, 21, θέμεν, etc.; Epicharme, ἐμπαγῆμεν, 42; εἶμεν, 170, etc.; Philolaos, νοηθῆμεν, 4, p. 310. 10, etc.; *Dialexeis*, κατθέμεν, 9, 4, etc. (*Philol.*, 57, p. 84-86); Archimède, εἶμεν, διδόμεν, θέμεν, etc. (*Qu. Arch.*, p. 89-91 ; *Fl. Jahr.*, XIII, p. 559).

Le texte d'Epicharme porte aussi parfois -μειν ou -μην : εἴμειν, 99; προδιδόμειν. 100; ποτθέμειν, 170 (*bis*). Dans le *fr.* 100, les mss. d'Athénée ont προδιδόμην. Dans le *fr.* 170, v. 8, le ms. P donne, de la première main, ποτεθέμην, pour ποτθέμην. ει et η sont deux graphies différentes de ē (cf. plus haut § 32 et 71).

-μεν se rencontre en thessalien, béotien et dans presque tous les dialectes occidentaux; -μην en crétois; -μειν à Rhodes, Carpathos, Télos, les colonies rhodiennes Phasélis en Pamphylie, Géla et Agrigente en Sicile, Rhégium (Buck, *op. cit.*, § 154, 3-5).

L'infinitif en -μεναι (Théocr., XVI, 27) est une forme poétique.

Augment.

92. Chez Théocrite l'augment est usuel : XV, 2, ἦνθες; 4, ἐσώθην; 8, ἔλαϐ', etc.; 103, ἄγαγον (avec ᾰ); 138, ἔπαθ'; 144, ἦνθες, comme chez les autres auteurs syracusains : v. g. Epicharme, ἐκάλεσε. 37.

Quand Théocrite omet l'augment, c'est qu'il emploie la langue

poétique : XVII, 46, *μεμέλητο*; 54, *τέκες*; XXIV, 6, *μυθήσατο*; 10, *δίνησε*, etc.; II, 82, *χὡς ἴδον ὡς ἐμάνην*; 86, *κείμαν*, etc.

Dans l'idylle XV, qui ne semble pas contenir de formes poétiques, *ἴδες* au vers 25 serait une licence, si on devait l'admettre de préférence à *εἶδες*.

Verbes contractés.

93. Il a été question plus haut des formes contractées comme *ὄρη*, *πεινᾶντι*, *καθίζευ*, *δαλῆται* ou *δαλεῖται*, etc.

Les auteurs syracusains remplacent parfois *-άω* par *-έω* : Théocrite, *ποθορεῦσα*, III, 18, V, 85, etc.; *συλεύμενος*, XIX, 2; Epicharme, *ἀποχρέω*, 253; Sophron, *χρέομαι*, 126; Pythagoriciens, *ἀγαπέομες*, Archytas dans Stobée, I, p. 75; *ὀρέομες*, Tim. Locr., II, 4o, 1, Mullach; *χρέεσθαι*, Hippod. Thur., II, p. 14, 1, etc.; *ἀποχρέωντι* et *ἀποχρεόντως* dans Archimède (*Qu. Arch.*, p. 93).

On cite des faits analogues à Delphes, Agrigente, Rhodes, en Etolie, en Elide, en Crète. On rapproche *μενοίνεον* d'Homère, *ὀρέων* d'Alcman (Ahrens, *Dor.*, p. 310-311; Buck, § 161).

Le futur.

94. Le futur chez les auteurs syracusains est le futur *dorien* du type *ϖραξέω*, *ϖραξῶ*. Exemples chez Epicharme, *ϖνιξεῖσθε*, 155; chez Sophron, *νισοῦντι*, 101; chez Archytas, *ὀψεῖσθαι*, 1, p. 331, 4, etc.; chez Diotogène, *δυνασεῖται*, I, p. 532, 1, Mullach; dans les *Dialexeis*, *ϖαρεξοῦμαι*, 2, 19; dans la *Diatr. Rhetor.*, *ὑπολαμψοῦνται*, 99; dans Callimaque, *ἠξεῖ*, V, 50; *ἐσοψεῖται*, 54, etc. Sur le futur dorien dans Archimède, voir *Fl. Jahrb.*, XIII, p. 560-561.

La tradition manuscrite présente assez souvent un futur de forme attique au lieu du futur dorien : par exemple *εὑρήσουσι* dans le fragment 136 d'Epicharme, cité par Pollux; *ζήσων* dans le fragment 267 cité par Clément d'Alexandrie; *συμβήσεται*, *ἔξειν* dans les fragments d'Archytas (1, p. 333, 6; 3, p. 336, 14).

Le texte de Théocrite contient des futurs *doriens* et des futurs ordinaires. Leur répartition paraît, à première vue, arbitraire. Pourquoi a-t-on *ἔσσεται*, V, 25, et *ὑπεσσεῖται*, V, 56; *βωσίρησομες*, V, 64, *δωρήσομαι*, V, 99, et *βοσκησεῖσθε*, V, 103; *ἐρψοῦμες*, XVIII, 40, et *καταθήσομεν*, XVIII, 44?

Il est des poèmes de Théocrite qui ne contiennent que des futurs ordinaires (en dehors des poèmes comme XII, XXII, XXV écrits en ionien, XXIX et XXX écrits en éolien). Ce sont les poèmes XVI et XVII, hymnes célébrant Hiéron et Ptolémée (*ὑποδέξεται*, XVI,

6 : *οἴσεται*. 21 ; *ἔσσεται*. 73. etc. ; *ἄρξεται*. XVII. 10 ; *μνάσομαι*. 136 ; *φθέγξομαι*. 137 ; *ἐσσομένοις*. 137). Ces poèmes présentent en même temps des formes comme *ἔμμεναι*. XVI, 27 ; *εὐόδμοιο*. . . *ἀλόχοιο*, XVII. 29 ; *γειναμένοισι*, XVII, 35 ; *εἴκοσι*, XVI. 51, etc. Ils ne peuvent pas plus avoir le futur *dorien* que les poèmes de Pindare ou de Bacchylide.

C'est encore le poème XXIV, poème épique où l'imitation d'Homère va jusqu'à des formes comme *ἐπέγρετο*, 34 ; *δαιομένοισι*. 52 ; *ἀγρίαισιν*. 91 ; le duel *τὼ*. . . *ἑλισσέσθην*. 30, etc. Il a des futurs comme *κατατρίψοντι*. 77 ; *ἔσῃ*, 78.

Ainsi l'emploi du futur non dorien, chez Théocrite, semble lié, d'une façon générale, à l'emploi d'autres formes non doriennes : l'emploi du futur non dorien est un caractère *poétique*.

Nous n'examinerons pas le détail des choses pour les idylles syracusaines contenant des formes poétiques mêlées aux formes syracusaines. Nous ne considérerons que l'idylle XV.

Les manuscrits de l'idylle XV attestent d'une façon certaine les futurs doriens : v. 54, *διαχρησεῖται* ou plutôt *διαχρησῆται* ; v. 99, *φθεγξεῖται* ou *φθεγξῆται* ; v. 133, *οἰσεῦμες* ; v. 79, *φασεῖς* ou *φασῆς* ; v. 144, *ἠξεῖς*. Au v. 72, ils ont soit *φυλαξοῦμαι* soit *φυλάξομαι*. Au vers 135, *ἀρξώμεθ'* est un subjonctif employé au sens du futur ; si l'on voulait restituer un futur, ce serait *ἀρξεύμεθ'*.

Reste un cas difficile, celui du vers 23. Les leçons des manuscrits sont *θασόμεναι* (ou *θασσόμεναι*), *θασόμεθα*, *θασόμεθ' ἄρ* (ou *θασσόμεθ' ἄρ*), *θασοῦμαι*, *θασοῦμες*. Si *θασόμεναι* était la forme primitive, elle n'aurait pas embarrassé les copistes et aurait été reproduite sans hésitation. *θασόμεθα* fait le vers faux. *θασόμεθ' ἄρ* a évidemment été écrit pour corriger la leçon *θασόμεθα*. Restent *θασοῦμαι* et *θασοῦμες*, donnés par toute une classe de manuscrits ; comme c'est la forme du pluriel qui est réclamée par le sens, nous adopterons *θασοῦμες*. Hésychius a *θάοντα· θεωροῦντα* et le laconien *ἔσαμες· ἐθεωροῦμεν* ; cf. chez Sophron *νισοῦντι* en face de l'attique *νίσονται*.

95. La variété des leçons manuscrites au vers 32 des *Syracusaines* montre que les éditeurs anciens ont été embarrassés : *παύσεο χ' οἷα* ou *κ' οἷα*. *παύσε' ὀκοῖα*. *παύεο χ' οἷα*. *παύεο κοῖα*. . . *παῦε ὀκοῖα*. *παῦσαι ὁποῖα* ou *ὀκοῖα*. etc. La leçon la plus difficile est *παύσεο* (ou *παύσε'*). Ce serait, si l'on peut admettre une forme aussi inattendue, un impératif du futur comme *λέξεο*, *ὄρσο*, *ὄρσεο*, *ὄψεο*, *ἐρήσεο* (V. Magnien, *Le Futur Grec*, II, p. 2 et 335). *ἔσο* se trouve dans une parole attribuée à Pythagore (Stob., *Flor.*, I, 39) et existe en laconien (Plut., *Instit. Lacon.*, p. 241).

Sophron a employé une forme d'imparfait *ὤψεον* (*fr.* 81).

L'aoriste.

96. Nous savons par les grammairiens anciens que les Syracusains employaient les impératifs *λάβον*, *ἄνελον*, *νύγον* au lieu de *λάβε*, *ἄνελε*, *νύγε* (Kaibel, *Gloss.*, 43, p. 202).

Les textes que nous avons ne fournissent pas d'exemples de ces formes; mais l'aoriste *εἶπον* passe parfois à la conjugaison des aoristes en *-α* (comme en *κοινή* et dans certains cas même en attique) : indicatif *εἶπας*, Théocr., XV, 25, 38; *εἴπαμεν*, Archimède (*Qu. Arch.*, p. 92); impératif *εἶπον*, *Dialexeis*, 1, 12; infinitif *εἶπαι*, *Dialexeis*, 2, 20.

Le parfait.

97. Le parfait à désinence de présent a été appelé *syracusain* par Hérodien (*Gramm. Graec.*, 3ii, p. 81, 6; cf. *schol.*, Théocr., V, 28; Ahrens, II, p. 328), et *sicilien* par l'*Etymologicum Magnum*, — mais en réalité, il se retrouve aussi à des degrés divers, en éolien, thessalien, béotien et sur plusieurs domaines doriens : Laconie, Carpathos, Agrigente, Héraclée, Cnide, Delphes, Cyrène, Epidaure —. On a des exemples des formes actives chez Théocrite : XV, 58, *δεδοίκω*; chez Epicharme : *γεγάθει*, 109, *δεδοίκω*, 190; et fréquemment chez Archimède : *τετμήκει*, *γεγονέτω*, *ἀνεσταλκέτω*, *παραπεπλωκέτω*, *ἀνεσταλκοῦσα*, *μεμενακοῦσα*, et même au passif *ἀναγεγράφονται* (*Qu. Arch.*, p. 88-89).

Les autres textes de la littérature syracusaine n'en ont pas d'exemples.

Chez Théocrite, Epicharme et Archimède, on trouve aussi le parfait ordinaire : Théocr., XV, *ἑστάκαντι*, 82; *δέδμανθ'*, 120; Epicharme, 257, *πέφυκεν*; Archimède, *τέτμηνται*, *ὑπογεγράφαται*.

Epicharme a employé le parfait *πέποσχε* de *πάσχω* (11).

Verbes à gutturales.

98. Les temps des verbes en *-ζω* sont régulièrement formés en *-ξω*, *-ξα* (comme dans tout le grec occidental); chez Théocrite, XV, *θεσπίξασα*, 63; *ἀποστάξασα*, 108; Callimaque, *κομίξατε*, V, 29; les Pythagoriciens, v. g. *συναρμόχθη*, Philolaos, 2, p. 309, 15, etc.; dans les *Dialexeis*, *ὑστερίξαι*, 3, 4; Archimède (*Quaest. Arch.*, p. 90).

Chez Epicharme et Sophron on ne trouve aucun exemple bien net. Cependant *ἐκρατηρίχημες* de Sophron, 106, semble appartenir au verbe *κρατηρίζω*.

Les exceptions ne sont pas rares : Callimaque. αὐγάσσησθε, VI, 4, etc.

Verbe « être ».

99. La conjugaison du verbe εἰμί présente les particularités suivantes :

Indicatif 1re pers. sing. εἰμί, ou plutôt ἠμί.

2e pers. sing. ἐσσί, attribué expressément aux Syracusains par Hérodien (voir le texte dans Kaibel, *fr.* 134 de Sophron) : Epicharme, 272, 274; Sophron, 134; Théocrite, I, 85, V, 75.

εἶ se lit dans des fragments traduits en κοινή. Epicharme, 269, et Sophron, 74.

3e pers. sing. ἐστί, comme dans les autres dialectes, mais aussi ἐντί. ἐντί se rencontre dans Théocrite, V, 21, XIX, 6, etc., Bion, *fr.* IX, 13, IV, 3, Moschus, V, 3; les Pythagoriciens, très fréquemment dans les textes édités par Mullach (*v. g.* Diotogène, I, p. 532, 2; Ecphantos, I, p. 539, 2; Tim. Locr., II, p. 41, 1), et 30 fois dans Archimède (*Qu. Arch.*, p. 90; *Fl. Jahr.*, p. 562).

1re pers. plur. εἰμές ou ἠμές : Théocrite.

3e pers. plur. ἐντί : Epicharme, 57; Sophron, 24; Archytas, 2, p. 334, 17; Ps. Archytas, 9 (Schulte, p. 31); Archimède (environ 150 fois : *Fl. Jahr.*, p. 562); *Dialexeis* (πάρεντι, 4, 8). Souvent dans les *Dialexeis* et chez les Pythagoriciens. ἐντί peut être pris soit pour un singulier, soit pour un pluriel: par exemple πάντα. . . καλά ἐντι. *Dialexeis*, 2, 20 (voir plus loin, § 132).

Imparfait 3e pers. sing. ἦς : Epicharme, 102; Sophron, 59; Philolaos, 11, p. 313, 12, etc.; Ps. Archytas, 35 (Schulte, p. 31); *Dialexeis*, 1, 11; Théocrite, V, 10; XXIV, 135; Callimaque, VI, 37 (38); Archimède assez rarement (les copistes ayant corrigé en ἦν : *Qu. Arch.*, p. 91; *Fl. Jahr.*, p. 564). ἦς se lit à Corcyre (3188, 3) et dans plusieurs dialectes grecs occidentaux : acarnanien, delphien, épidaurien, béotien (παρεῖς), arcadien et cypriote (Buck, *op. cit.*, § 163, 3, p. 177).

3e pers. plur. ἦν : Epicharme, 46, 56, etc., peut-être une fois dans Archimède (*Qu. Arch.*, p. 91; *Fl. Jahr.*, p. 564). ἦεν dans les *Dialexeis*, 6, 8, est sans doute une corruption de ἦν. ἔσσαν dans Callimaque, V, 69, est une forme poétique. On sait que ἦσαν est propre à l'ionien-attique (Buck, *op. cit.*, § 163, 4, p. 177).

Subjonctif : ὦμες, Théocr., XV, 9, à côté de παρέωντι, Epicharme, 165 (où le texte d'Athénée donne il est vrai παρέοντι).

Infinitif εἶμεν ou ἦμεν, ou εἰμεῖν : εἶμεν, Epicharme, 170, etc., Philolaos, 2, p. 309, 10, Archytas, 2, p. 335, 4, etc.; ἦμεν, Archytas, 1, p. 331, 10; 333, 7; *Diatr. Rhet.*, 100; εἴμειν, Epi-

charme, 99, 182. On peut encore citer ἔμμεν dans Dius le Pythagoricien. II. 27. 1, Mullach, comparable à ἐμμι que donnent, rarement, des manuscrits de Théocrite. Chez Philoxène, 2, 36 on lit ἦμεν.

Participe ἐών, ἐόντος, comme dans la plupart des dialectes autres que l'ionien-attique : ἐόντος, Epicharme, 170, 11; ἐόντα, Philolaos, 2. p. 309, 10; *Dialexeis*, ἐούσας, 3, 8; Théocrite, παρεόντος. XV, 12, etc.; et de même chez Archimède (*Qu. Arch.*, p. 91).

Futur ἐσσῆ. ἐσσεῖται, ἐσσεῖσθαι.

Verbe «je sais».

100. Les Syracusains emploient ἴσαμι au sens de l'attique οἶδα *je sais*, comme l'a indiqué Hésychius (ἴσαμι· ἐπίσταμαι· Συρακούσιοι) : Théocrite, ἴσατι, XV, 146; ἴσαντι, 64; ἴσαμι. V, 119; ἴσαις, XIV, 34; Epicharme, ἴσαμι. 254; ἴσαντι, 53; *Dialexeis*, ἴσαμες. 6, 12.

Cependant on rencontre aussi les autres formes : οἶδα, Théocr., XV, 99; εἰδῆς, Théocr., XV, 91; εἰδῆ. Epicharme, 171; οἶδεν. 172, et dans les *Dialexeis*, οἶδε. 4, 6; οἴδαντι. 2, 22; εἰδώς, 8, 3.

Ἴσαμι se lit, en dehors des auteurs cités plus haut, chez Pindare (ἴσαμεν = ἴσμεν. *N.*, VII, 14; ἴσαντι = εἰδότι, *P.*, III, 29). dans une épigramme de Nossis (*A. P.*, VII, 718. ἴσαις. participe), dans la lettre de Périandre, tyran de Corinthe. Diog. Laër., I, 99 (ἴσετε au lieu de ἴσατε), dans une inscription du Bruttium (ισατι. 1658, 3). dans une inscription de Cnossos trouvée à Téos (ισαντι. subjonctif, 5186, 11). Enfin Hésychius cite une forme γισάμεναι· εἰδέναι, où apparaît la désinence propre au dialecte épique -μεναι et où le γ remplace un *F*.

Des formes telles que ἴσαμι ou ϖέποσχε montrent que le syracusain était parvenu à un degré avancé de l'évolution morphologique, comme on doit l'attendre du parler d'une population très composite.

Formation de verbes en -ζω.

101. Suivant le témoignage du grammairien ancien Héraclide, les Siciliens formaient volontiers des verbes en -άζω : «βῶ βάζω Σικελικῶς κατὰ τὸ σιγῶ σιγάζω. ἀνιῶ ἀνιάζω, ἀτιμάζω. ϖελάζω» (dans Eustathe. 1654, 18, voir Ahrens. *Dor.*, p. 285).

Théocrite a plusieurs exemples curieux de verbes ayant ainsi ζ au présent. ξ à l'aoriste : γελάξαι, VII, 42, 128, XX, 1, 15;

χαλάξαι. XXI, 51; ἔφθαξα, II, 115 (correspondant à ἔφθασα); φλαξῶ, V, 148; φλάξαι, V, 150. On peut rapprocher de ce groupe les deux formes de l'idylle XV : ἀπόκλᾰξον, 43; ἀποκλᾰ́ξας, 77.

Les Pythagoriciens fournissent quelques exemples analogues : ἀπαντάξαντα, Archytas, 1, p. 331, 12, et ἀπαντιάζοντα, 13; ἀγαπάξαι, Callicratidas dans Mullach, II, p. 30. 1; κλῃΐζεται. Tim. Locr., II, 43, 1.

Ἀάβακτος, attribué aux Siciliens dans les *Glossai Ethnicai*, s'oppose à ἀάατος homérique, comme ἔφθαξα à ἔφθασα.

Chez Epicharme on lit des formes comme ἀκροαζομένα, 109; κύδαζε, 6, et κυδάζομαι, 35, qui, il est vrai, se retrouvent ailleurs : la première dans Ménandre, 150. III, p. 44 K. et dans Hippocrate, 7, 70; la seconde dans Eschyle, *fr.* 86. Sophocle, *fr.*, 722, et dans Apollonius de Rhodes (sous la forme ἐκυδάσσαο).

On peut rapprocher la forme ἀτάρβακτος (= ἀτάρβητος) qui se lit dans Pindare, *P.*, IV, 84, et dans Bacchylide, V, 139.

Les verbes en -ζω paraissent avoir été fréquents en cypriote (O. Hoffmann, *Die griech. Dial.*, I, p. 227-228). On sait aussi que la κοινή en a fait un grand usage.

V. Les mots invariables.

Prépositions.

102. Les prépositions περί et ἀπό ne sont pas modifiées.

Παρά devant une consonne peut devenir πάρ : Théocr., XV, 112, πὰρ μέν οἱ; 113, πὰρ δ'ἀπαλοὶ κᾶποι; Epicharme, παρσχίζομες, 164. Mais les manuscrits donnent παρά plus souvent : παράκαιρος, Epicharme, 260; παρατιθῇ, 159; παράσιτος, 36; παρὰ τῶν, Archytas, 3, p. 336, 12; παραθραύεσθαι, *Dialexeis*, 1, 4 et 1, 5. Il semble donc que les Syracusains aient dit παρά et πάρ : ainsi leur usage coïncide avec celui qui nous est attesté par les inscriptions à Corcyre où παρ se rencontre, mais où παρα est plus fréquent (R. Günther, *Die Präp. in den griech. Dialektinschr.*, p. 38, dans *I. F.*, 20).

103. Κατά devient κάτ devant une dentale et particulièrement devant le τ de l'article : Epicharme, κατῖόν, 58, 170; κατῖό, 34; κατῖά, 100 a Add.; κατθανών, 265; κατθέμειν, 71; Philolaos, κατῖάν, 11, p. 313, 5 et 14; *Dialexeis*, καδδέ (= κατά δὲ), 1, 9; 1, 17; κατῖωὐτό, 7, 2.

Mais on a κατά : Epicharme, κατὰ σκότος, 35; κατὰ πόδας, 34, etc.; καταδίκας, 148, etc.; Philolaos, κατὰ γνώμονος, 11, p. 313, 15; *Dialexeis*, κατατρίβεσθαι, 1, 5.

104. Pour ϖοτί, le traitement est un peu différent. On a Théocr., XV, 70, ϖοτῖῶ Διός; Epicharme, ποτθιγεῖν, 85; ϖοτθέμειν, 170, v. 10; ϖὸτ τούτοισι, 60, v. 1. Mais on a souvent aussi ϖοτί devant le τ de l'article : ϖοτὶ τόν, Epicharme, 275, Archytas, 2, p. 335, 6 et 7; ϖοτὶ τάν, Archytas, 1, p. 332, 9-10 et 4, p. 337, 7; ϖοτὶ τά, Ps. Archytas (*fr.* 34, Schulte, p. 64); ϖοτὶ τωὐτόν, *Dialexeis*, 8, 7; ϖοτιτίθητι, 5, 13.

On lit dans les inscriptions de Corcyre ϖοτωι, ϖοται, ϖοτῖομ. (= ϖρὸς τῷ, ϖρὸς τᾷ, ϖρὸς τόν).

Devant consonne, ϖοτί reste naturellement sans apocope : ϖοτὶ μέτρον, Ep. 170, v. 10; ϖοτὶ γᾶν, Tim. Locr. dans Mullach, II, 41, 1.

La tradition manuscrite a substitué à ϖοτί la forme du grec commun ϖρός dans Epicharme, *fr.* 276, 277, et souvent dans Archimède (*Quaest. Arch.*, p. 93).

105. L'idylle XV de Théocrite donne ἐς devant voyelle au vers 22, ἐς devant consonne au vers 143. Dans les fragments d'Epicharme et de Sophron on lit εἰς et ἐς : εἰς τὸ σκύφος, Ep., 83; ἐς ἄσῖυ, 99, etc. Il n'y a pas un cas où l'une des deux formes soit assurée par la métrique. Archimède a également ἐς et εἰς (*Fl. Jahr.*, p. 564-565).

ἐς est transmis par les manuscrits de Théocrite, au v. 30 des *Syracusaines*, concurremment avec ὡς. Les scholiastes suppléent τί (ἐς τί) ou ϖοῖον ἀγγεῖον, c'est-à-dire que ἐς serait un adverbe de lieu. Le passage est, du reste, incompréhensible.

106. Sur ἕνεκα, ἕνεκεν, etc., l'idylle XV de Théocrite ne fournit rien, non plus que les comiques siciliens. Εἵνεκεν se lit une fois chez Archimède (*Qu. Arch.*, p. 93; *Fl. Jahr.*, p. 564).

Adverbes de lieu.

107. L'adverbe de lieu ἐνδοῖ, ou ἔνδοι est donné comme syracusain et éolien par Apollonius (*De adv.*, 197), comme syracusain par l'*Etymolog. Magn.*, 663, 27, comme sicilien par l'*Etymolog. Magn.*, 302, 6, comme dorien par Grégoire de Corinthe, § 175, p. 367.

Apollonius admet l'accentuation ἔνδοι, tout en indiquant que certains grammairiens accentuent ἐνδοῖ. Dans l'*Etym. Magn.*, 663, 27, ἔνδοι est la leçon du manuscrit D; ailleurs (302, 6 et 135, 46) le texte de l'*Etymol.* porte ἐνδοῖ sans variantes.

Les exemples chez les auteurs sont : ἐνδοῖ, Théocrite, XV, 1 et 77 (très rares sont les manuscrits où cet adverbe est accentué ἔνδοι). Callimaque, VI, 76 (77), ἔνδοι d'après les manuscrits

A B C E de Schneider, ἐνδοῖ d'après les autres. Dans les *Dialexeis*, 2, 3, la variante ἔνιοι du manuscrit E en face de ἔνδον des autres manuscrits montre que le texte était ἔνδοι ou ἐνδοῖ.

Il faut rapprocher ἔξοι forme syracusaine, d'après l'*Etymol. Magn.*, 663. 28, ενδοι et εχθοι qui se lisent à Epidaure.

108. L'adverbe de lieu ὧδε, fréquent dans Théocrite : v. g. XV, 33, et qui se trouve dans Epicharme, 34, ἔσ⟨ε⟩ιεχ' ὧδε (si l'on admet la correction des éditeurs au lieu de ἔσ⟨ε⟩ηχ' ὅδε), n'est pas spécial aux Syracusains. On le retrouve encore chez Homère, rarement, chez Empédocle (2, 8, dans Diels, p. 224, 4), chez Automédon, *Ant. Pal.*, V, 129, Cratinus, Eupolis, Aristophane, fréquemment chez les Tragiques, 1 fois chez Platon (*Prot.*, 328 d), plus tard dans Hérodas, Diodore, Lucien, le Nouveau Testament (van Herwerden, *Lex.*², p. 1631).

109. Le syracusain emploie les adverbes issus de locatifs en -εῖ : τηνεῖ, XI, 45, etc.; Epicharme, 35, 99; *Dialexeis*, 2, 17 et 6, 12; ϖεῖ, Sophron, 5; τεῖδε, Théocr., XV, 118, d'après le seul manuscrit k.

Dans Théocrite, XV, 33 et 118 les manuscrits donnent ϖᾶ ou ϖῆ, τᾶδε ou τῆδε (k τεῖδε). On lit dans les *Dialexeis*, τῆδε, 6, 12 : ϖῃ, 5, 15.

ϖῆ et ϖεῖ sont assurément deux graphies différentes de la même forme (voir plus haut, § 32). ϖᾶ et τᾶδε sont dus à des copistes qui voulaient rétablir un α dorien à la place du η considéré comme attique.

Ὅπει se lit dans les inscriptions à Corcyre, en Crète, à Héraclée, Théra, Cos, Anaphe, Rhodes, Mégare, Epidaure, Delphes, Héraclée, αὐτεῖ à Anaphe, αὐτεῖ et αὐτῆ en béotien : ce sont des formes du grec occidental commun (Solmsen, *Beitr.*, p. 96; *Classical Philology*, II, p. 256-257; Kieckers, *Kreta*, p. 95).

Conjonctions et particules.

110. κα (= ἄν) est usuel dans le dialecte syracusain littéraire (comme dans tous les dialectes de l'ouest et en béotien) : Théocrite, XV, 26, ὥρα κ' εἴη; 38, τοῦτό κα εἴπας; cf. XI, 59, etc.; Callimaque, *épigr.*, 59 (60); Epicharme, 35, 99, etc.; Sophron, 91; Archytas, 1, p. 332, 14, etc. Chez Archimède il est parfois conservé par les manuscrits, parfois changé en καί ou κατά (*Qu. Arch.*, p. 94).

Les mêmes auteurs emploient ὅκα (= ὅτε) : Théocrite, I, 36, etc.; Callimaque, V, 7, 18, 101, etc.; — ϖόκα (= ϖότε) : Théocr., XV, 44; ϖοκα (= ϖοτε) : Callimaque, V, 57, etc.;

Ep., 254; So., 24: — ὄκκα pour ὅκα κα = ὅταν, Théocr., XV, 144; Ep., 29; So., 46; Archytas, 1. p. 335, 1; Ps. Archytas dans Schulte, *op. cit.*, p. 29. Archimède emploie de même ces formes (*Qu. Arch.*, p. 93).

111. αἰ (= εἰ) se rencontre chez Epicharme, 55, 170, etc.; Sophron, 25; Archytas, 1, p. 334, 1; Ps. Archytas, 39 (Schulte, p. 29); Callicratidas dans Mullach, II, p. 32, 1; les *Dialexeis*, 1, 12, 14, 16, etc.; la *Diatribe Rhetorica*, 3. Cependant εἰ se trouve dans le *fr.* 7 d'Epicharme, cité par l'*Etymol. genuinum*; et on lit εἴκα à côté de αἴκα dans Callicratidas, II, p. 32, 1, Mullach.

Chez Théocrite, les manuscrits hésitent souvent entre αἰ et εἰ (Morsbach, *Diss.*, p. 49-50); mais dans l'idylle XV ils ne donnent que εἰ (v. 70, 89).

Chez Archimède les manuscrits ont toujours εἰ et non αἰ (*Qu. Arch.*, p. 93; *Fl. Jahr.*, p. 565-566).

On lit εἰ à Corcyre (3206, 25).

Ainsi il est difficile de décider entre trois hypothèses possibles : 1° αἰ est la seule forme syracusaine, εἰ étant introduit par les copistes dans les manuscrits et, dans l'inscription de Corcyre, dû à l'influence de la κοινή; 2° αἰ et εἰ ont coexisté depuis le début; 3° αἰ et εἰ ont coexisté à partir d'une certaine époque.

112. ὤν = οὖν se lit dans Théocrite, V, 21, 69, 71; Epicharme, 35, 124, etc.; Sophron, 52, 125; Philolaos, 6, p. 311, 6; Archytas, 3, p. 336, 4; le Ps. Archytas (Schulte, p. 29); Euryphamos, II, 15, 2, Mullach, etc., et dans les *Dialexeis* (cf. *Philol.*, 57, p. 77). On sait que cette forme appartient non seulement au dorien, mais encore à l'ionien d'Hérodote.

θην se lit dans Théocrite, XV, 15, 62; Epicharme, 34, 154, 173; Sophron, 24, 36, 56. En dehors du groupe des auteurs syracusains on le rencontre encore chez Homère, chez Apollonius de Rhodes et Eschyle, *Pro.*, 900.

VOCABULAIRE.

113. Le vocabulaire de la partie dialoguée de l'idylle XV de Théocrite (vers 1-99 et 145-149) est le vocabulaire syracusain. Le vocabulaire de l'ᾠδή est un vocabulaire poétique.

Vocabulaire de la partie dialoguée.

114. Sur ce point, il faut se contenter de preuves partielles. En effet, les textes syracusains antérieurs à Théocrite sont peu

nombreux et généralement très courts, les lexicographes et érudits anciens ont voulu citer les termes rares employés par Epicharme et Sophron, non les termes usuels : ainsi les points de comparaison manquent le plus souvent.

115. Sont affirmés syracusains par des témoignages anciens : *ἐνδοῖ*. *ἴσαμι* (voir plus haut, § 107, 100), *μᾶ* au v. 89, interjection propre aux Syracusains suivant le scholiaste.

D'autres mots de l'idylle XV se retrouvent chez les auteurs syracusains (indépendamment de mots évidemment panhelléniques comme *χρόνος*. *ὁρῶ*, *ἔχω*, *καθίζομαι*) :

Δίφρον « siège », au vers 2 et dans Sophron, *fr.* 92. cité par Apollonius Dyscole (l'*Etymologicum Magnum* donne *δρίφον* comme la forme usitée à Syracuse : Sophron, *fr.* 10).

Ποτίκρανον au v. 3 et dans Sophron, *fr.* 10.

Θην aux v. 15, 62, et dans Epicharme (34. 154. 173). Sophron (24, 36, 56).

Λάζομαι « prendre », au v. 21 et chez les Pythagoriciens, *ἀντιλαζόμεθα*. Archytas (dans Stobée, I, 117). *ἀντιλαζύμεθα*. Théagène de Crotone (Mullach, II, p. 18, 2).

Ἔρπω « aller » aux v. 26, 42, et chez Epicharme (35), les Pythagoriciens (Timée de Locres. *ποθέρπων*, II, p. 40, 2, Mullach; cf. *ποθερπύζοισα*, Dius, II, p. 27, 1 ; *ἐρπύξασιν*, Pempelus, II, p. 32, 2), les *Dialexeis* : *ἀχίτωνας παρέρπεν*, 2, 9.

Χρῄζω avec l'infinitif « vouloir », au v. 28 et dans Archytas, I, p. 333, 1. Diels; cf. Philoxène, 2. 41 ; Rhinthon, 2.

Εὐμαρής. v. 61, et chez Epicharme (*fr.* 42), chez le Pythagoricien Hippodamas de Thurium (Mullach, II, p. 13, 2).

Ἀπρίξ, v. 68, et chez Sophron (89).

Πάομαι « acquérir ». v. 90, et dans Archytas (*πέπαται*, cité par Stobée, *Flor.*, 13, 40). *Εμπασιν* se lit dans une inscription de Corcyre (3199, 9 : la forme est remplacée par *εγκτασιν* dans les inscriptions 3200, 3201 et 3203); *επασατο* se lit dans une inscription du Sud de l'Italie (1657). Hésychius cite un mot dérivé de la même racine usité dans la Grande Grèce : *παμῶχος· ὁ κύριος· Ἰταλοί.*

116. Deux des mots précédents ne se rencontrent que chez les auteurs syracusains et chez les auteurs dont nous savons qu'ils ont imité les Syracusains : *ἀπρίξ* et *μᾶ*; *μᾶ* se lit dans Eschyle. *Sup.*, 901 et dans Hérodas, I, 38, IV, 20, etc. ; *ἀπρίξ* dans Sophocle, *Aj.*, 310; *Creusa fr.* IV, 4. et dans Platon, *Théét.*, 155 e (où Socrate cite la pensée « d'un homme illustre ou d'hommes illustres »). Ces auteurs ont donc emprunté *ἀπρίξ* et *μᾶ* aux Syracusains (cf. plus haut, § 18. 19).

D'autres mots de la liste précédente sont, à la vérité, communs aux Syracusains et aux Tragiques : *εὐμαρής*. *ἔρπω*, *λάζομαι*, *πάομαι*, *χρῄζω*, assez fréquents chez les Tragiques, et *θην*, employé une fois par Eschyle. Mais ils se retrouvent aussi ailleurs en grec : *εὐμαρής*, chez Hippocrate. Sappho, Alcée. *εὐμαρίη* chez Hérodote. *εὐμάρεια* chez Platon et Aristote. *ἔρπω* chez Homère et dans beaucoup de dialectes comme ceux d'Arcadie, Argolide, Astypalée, Crète, Cypre. *λάζομαι* en ionien, mégarien, béotien, *πάομαι* dans tous ou presque tous les dialectes autres que l'ionien-attique, *χρῄζω* chez Aristophane, Hérodote, Thucydide, *θην* chez Homère et Apollonius de Rhodes (pour les références, voir le Lexique de van Herwerden). Ici l'emprunt des Tragiques au vocabulaire syracusain est moins évident, mais il reste possible.

Grâce aux faits précédents on est amené à attribuer la même origine syracusaine aux mots qui se rencontrent seulement chez Théocrite et les Tragiques :

Κυνοθαρσής, v. 53 et Esch., *Sup.*, 766.

L'épithète *γραία* appliquée aux choses : *γραιᾶν ὥρᾱν*, v. 19; *γραίας ἐρείκης*, Esch., *Ag.*, 307, etc. (en dehors des Tragiques on ne cite qu'un exemple dans Plutarque, *Mor.*, 1100 c).

Ἀνάριθμος, v. 45; *ἀνήριθμος*. Esch., *Pro.*, 90; Soph., *Aj.*, 604; *Trach.*, 246 (ailleurs en grec on a *ἀνάριθμος* avec *ἀ* : ce mot d'ailleurs, bien qu'employé par Xénophon, ne semble pas attique).

Sont encore communs à Théocrite et aux Tragiques : *γλυκερός* (v. 13 et Eur., *Med.*, 1099, *τέκνων γλυκερὸν βλάστημα*). *δαλέομαι* du v. 48, *θεσπίζω* du v. 63, *θεσπέσιος* du v. 66. Mais ils se retrouvent ailleurs en grec : *θεσπέσιος* dans Homère, Hérodote, Platon, *θεσπίζω* dans Hérodote, *δαλέομαι* dans les inscriptions de Delphes, *δηλέομαι* dans Homère, Hérodote, Mimnerme, *γλυκερός* dans Homère, Pindare, l'Anthologie.

117. On peut remarquer aussi quelques concordances de vocabulaire entre Théocrite et les poètes comiques :

Αἶρε au v. 27 : Aristophane, *Pax*, 1; Platon le Comique, 46, 1, p. 612, Kock; Phérécrate, 137, Kock, 1, p. 185. Mais *ἄειρε* a le même sens dans Homère, Z, 264.

Λαμβάνω « acheter », au v. 20 : Aristophane, *Ran.*, 1236; *Nub.*, 1396; Alexis, 110, II, p. 335, Kock (et aussi Xénophon, *Conv.*, 2, 4).

Ἀνάρισιος, au v. 147 : Ménandre l'a employé au lieu de la forme attique *ἀναρίσιητος*, suivant Suidas : *ἀνάρισιος· μᾶλλον δὲ*

ἀναρίσιητος, Μένανδρος δὲ ἀνάρισιον. Le mot ne se lit ailleurs que chez Hippocrate et Xénophon.

Quant à πολύιδρις du v. 97, il se lit non seulement chez Aristophane, mais encore chez Homère, Hésiode, Sappho, Alcée.

118. L'origine dorienne ou occidentale de certains mots théocritéens s'atteste par la présence d'une gutturale dans le suffixe. Tel est κλάς (XV, 33) auquel il faut comparer κλαικας à Andania (4689, 92, etc.), κλαικοφοροι en Messénie (4650, 11), κλαικος à Epidaure (3325, 110, etc.). Tel est encore ὄρνιχα qui se lit dans Pindare et dans Théocrite, κελεξ qui se trouve dans une inscription laconienne (cf. Buck, *op. cit.*, p. 108). Un mot comme παίγνιον (Th., XV, 50), quoique usité en attique, est peut-être d'origine dorienne : car la formation régulière en ionien-attique comme en éolien eût été *παίδνιον.

119. Les ἅπαξ εἰρημένα, ou les mots qui ne se rencontrent pas ailleurs que chez des lexicographes sont abondants dans l'idylle XV de Théocrite :

V. 4 : ἀδεμάτω (forme que l'on a voulu corriger en ἀλεμάτω depuis H. Estienne) : les explications du mot par les scholiastes varient; la plus vraisemblable est que le mot est composé de α privatif et de la racine de δέμας « corps ».

V. 6 : χλαμυδηφόροι « portant la chlamyde », c'est-à-dire « cavaliers », suivant le scholiaste.

V. 7 : ἑκασιοτέρω « plus loin ».

V. 9 : ἰλεός, équivalent de φωλεός « tanière », suivant le scholiaste; mot cité dans Photius, Hésychius, Suidas (ces deux derniers donnent les deux formes εἰλεός, et ἰλεός).

V. 13 : ἀπφῦς « papa »; mot cité dans Suidas, s. v. ἀπφά, dans l'*Etym. Magn.*, Hérodien, et dans Bekker. *An. Graec.*, p. 857, 55.

V. 19 : ἀποτίλματα « rognures, débris ».

V. 19 : κυνάδας « peaux de chien »; le mot dans Athénée, IX, 409 d, a un sens très différent.

V. 27 : αἰνόθρυπτε « nonchalante »; αἰνοδρυφής est cité par Apollonius, *De Pron.*, 425 a.

V. 34 : καταπτυχές « qui a des plis nombreux ».

V. 34 : ἐμπερόναμα « manteau à agrafes » (Pollux, VII, 54, donne ἐμπερονητρίς; Hésychius, ἐμπερονατρίς· ἱμάτιον διπλοῦν).

V. 39 : Φολία; Pollux, VII, 174 et X, 138. Eustath., p. 1934, 9 (ou Od. X, p. 795, 37). Hésychius, *s. v.* σαλία, en donnent des définitions.

V. 50 : *ἐριοί*, expliqué par les scholiastes de façons fort différentes.

V. 73 : *ῥύες*; les scholiastes expliquent ce mot par *ῥύακες* « flots d'un torrent ». (La leçon *ὥσπερ ὗες* est une correction d'un copiste.)

V. 79 : *περονάματα* « vêtements à agrafes ».

V. 83 : *ἐνυφαντά* « brodés ».

V. 88 : *ἐκκναισεῦντι* (Théophr., *Car.*, 7, a employé *ἀποκναίση*); le sens paraît être « elles nous déchireront les oreilles ».

V. 88 : *πλατειάσδοισαι* « parlant en élargissant la bouche ».

V. 99 (et aussi idylle VI, 15) : *διαθρύπτεται* « elle minaude ».

A cette liste on peut ajouter :

V. 27 : *νᾶμα* au sens de *ὕδωρ* « eau »; ailleurs, et particulièrement chez les Tragiques, le mot a le sens de « source, courant d'eau ».

V. 39 : *ἀμπέχονον*; ce mot ne se lit que dans une inscription de Delphes (v. Herwerden, *Lex.*², p. 90); ailleurs on a *ἀμπεχόνη* : v. g. *Anth. Pal.*, III, XII, ép. 59, Antipater, *ἀμπεχόναι περονατίδες*.

V. 69 : *θερίστριον*, que l'on ne trouve que dans Aristénète, auteur du IV^e^ ou V^e^ siècle après Jésus-Christ. Suidas en a donné le sens : *θέριστρον καὶ θερίστριον*, *θερινὸν ἱμάτιον* « vêtement d'été ».

Un bon nombre de ces mots désignent des parties du costume : *ἀμπέχονον*, *ἐμπερόναμα*, *περονάματα*, *θερίστριον*, *θολία*, — ou bien sont relatifs au costume : *χλαμυδηφόροι*, *ἀποτίλματα*, *κυνάδας*, *καταπτυχές*, c'est-à-dire doivent être des mots usuels dans le langage de Gorgo et de Praxinoa. De même le mot *ἀπφῦς* qui désigne le « papa », les épithètes *ἀδεμάτω*, *αἰνόθρυπτε*, *ἐριοί* sont, d'après le ton du dialogue, des termes familiers. Un mot simple comme *ῥύες* n'a pu être inventé par Théocrite.

Ces termes ne nous apparaissent pas, ou ne nous apparaissent que rarement dans le lexique grec, parce qu'ils appartiennent à une langue dont nous n'avons presque plus rien.

De même les mots grecs cités par Cicéron dans le *De Signis* : *cybœa* « barque » (VIII, 17), *peripetasmata* « tapis » (XII, 27), appartenaient assurément au parler sicilien usuel : or, le premier ne se lit dans aucun des auteurs grecs qui nous restent, le deuxième se lit seulement dans Flavius Josèphe, et avec un sens différent.

120. D'une façon générale, le vocabulaire de la partie dialoguée, dans les *Syracusaines*, diffère notablement du vocabulaire

attique : cela résulte des observations précédentes. Ce n'est pas non plus un vocabulaire épique ou poétique.

On peut voir, il est vrai, aux vers 78-79 :

τὰ ϖοικίλα ϖρᾶτον ἄθρησον
λεπτὰ καὶ ὡς χαρίεντα· θεῶν ϖερονάματα ϕασῆς,

une réminiscence d'Homère κ 222-223 :

οἷα ϑεάων
λεπτά τε καὶ χαρίεντα καὶ ἀγλαὰ ἔργα ϖέλονται.

On peut même reconnaître deux citations de vers épiques, l'une aux vers 61-62, faite par la vieille femme étrangère, qui parle comme un oracle (χρησμῶς ϑεσπίζασα), qui donne une preuve de la science des femmes (ϖάντα γυναῖκες ἴσαντι) :

ἐς Τροίην ϖειρώμενοι ἦλθον Ἀχαιοί
. . . ϖείρᾳ ϑην ϖάντα τελεῖται,

l'autre par Praxinoa, piquée d'émulation (v. 64) :

καὶ ὡς Ζεὺς ἠγάγεθ' Ἥρην.

En effet, ἦλθον Ἀχαιοί est une fin de vers épique (δ 487), comme ϖάντα τελεῖται (σ 271, B 330, Ξ 48); ἠγάγεθ' « emmena comme épouse », au cinquième pied du vers, appartient également à la langue épique (X 471). Et surtout la majorité des manuscrits donnent ces passages avec les formes ioniennes, un petit nombre de copistes seulement ayant cru bon de rétablir les α doriens et le ν de ἦνθον.

Sans doute encore on constate des concordances entre le vocabulaire théocritéen et le vocabulaire épique : δίϕρον (v. 2 et τ 97), ϑην (v. 15 et γ 352), ἔρπω (v. 26 et ρ 158), αἶρε (v. 27 et Z 264, ἄειρε), κακοεργός (v. 47 et σ 54), δαλῆται (v. 48 et δηλοῦμαι dans Homère), ϑεσπέσιος (v. 66 et ι 434), κωτίλλω (v. 87 et Hés., *Op.*, 374), πολυίδρις (v. 97 et ο 459), ϖανόλβιος (v. 146 et *Hymn. Hom.*, VII, 54).

Mais cela n'empêche pas que le dialogue soit vraiment syracusain. D'une part, Théocrite a pu trouver des imitations d'Homère et des poètes épiques chez ses devanciers syracusains (cf. plus haut, § 2 et 17). D'autre part, le dialecte épique et le dialecte syracusain ont des ressemblances, non seulement pour les formes comme le datif en -εσσι, les pronoms ἄμμες, etc., mais encore pour le vocabulaire : c'est ainsi que δίϕρον, ϑην, ἔρπω sont attestés chez les anciens Syracusains et chez Homère.

Du reste les mots qui ne se rencontrent pas dans l'épopée

sont fort nombreux. Leur fréquence suffit à marquer un contraste notable entre la partie dialoguée et la partie lyrique de l'idylle XV. Ce sont d'abord les ἄπαξ εἰρημένα et autres mots cités plus haut (§ 119). Ce sont ensuite : ἔνδοι, ὄχλος. τέθριππος, κρηπῖδες, ἄτρυτος, ἔλαβ' « acheta », οἴκησις, φθονερός, προσορῶ, νίτρον, φῦκος au sens de « fard ». σκάνα au sens de « marché », ἀγοράσδω « acheter ». φθόρος. ἀργύριον. βασίλισσα. νᾶμα « eau ». γαλέαι. μαλακῶς, etc.

Vocabulaire de la partie lyrique.

121. Le vocabulaire de la partie lyrique de l'idylle XV (v. 100-144) présente avec le vocabulaire épique des ressemblances frappantes :

a. Les épithètes sont semblables :

V. 101 : χρύσῳ παίζοισ' Ἀφροδίτα; Homère, X, 470 : χρυσέη Ἀφροδίτη; Hésiode. *Scut.*, 8 : πολυχρύσου Ἀφροδίτης.

V. 101 : αἰπεινάν τ' Ἔρυκα; Homère, N 773 : Ἴλιος αἰπεινή; cf. O 215. Ap. Rh., IV. 573.

V. 102 : ἀενάω Ἀχέροντος; Hésiode, *Op.*, 595 : κρήνης τ' αἰενάου, 737 : αἰενάων ποταμῶν; cf. Ap. Rh., III, 222, 860.

V. 106 : Κύπρι Διωναία; Hom., E 370 : Διώνης δῖ' Ἀφροδίτη.

V. 106-107 : θνατῶν ἀνθρώπων; Hom., α 219 et souvent : θνητῶν ἀνθρώπων.

V. 113-114 : ταλαρίσκοις ἀργυρέοις; Hom., δ 125 : ἀργύρεον τάλαρον.

V. 117 : γλυκερῶ μέλιτος; Hom., υ 69 et ω 68 : μέλιτι γλυκερῷ; cf. Ap. Rh., IV, 1454 : μέλιτος γλυρεροῦ.

V. 117 : ὑγρῷ ἐλαίῳ; Hom., ζ 79, 215, η 107, Ψ 281 : ὑγρὸν ἔλαιον (toujours aux 5e et 6e pieds).

V. 123 : ἐκ λευκῶ ἐλέφαντος; Hés., *Scut.*, 141 : λευκῷ τ' ἐλέφαντι (fin du vers); Hom., σ 196 : λευκοτέρην πρισίοῦ ἐλέφαντος.

V. 124 : Κρονίδα Διί; Hom., I 172 : Διὶ Κρονίδη, etc.

V. 125 : πορφύρεοι δὲ τάπητες; Hom., υ 150-151 : τάπητας βάλλετε πορφυρέους.

V. 125 : τάπητες... μαλακώτεροι ὕπνω; Hom., δ 124 : τάπητα φέρεν μαλακοῦ ἐρίοιο, K 2. μαλακῷ... ὕπνῳ.

V. 128 : ὁ ῥοδόπαχυς Ἀδωνις; Hés., *Théog.*, 246 : Εὐνίκη ῥοδόπηχυς; cf. 251, *Hymn. Hom.*, XXXI, 6.

V. 135 : λιγυρᾶς ἀρξώμεθ' ἀοιδᾶς; Hom., μ 44 : λιγυρῇ θέλγουσιν ἀοιδῇ; cf. μ 183. Hés., *Op.* 659 : λιγυρῆς ἐπέβησαν ἀοιδῆς; cf. 583 (toujours à la même place dans le vers).

Homère n'emploie pas *ἄλευρον*, mais *ἄλφιτα λευκά*, κ 520, correspond à *λευκῷ . . . ἀλεύρῳ* de Théocr., v. 116.

Enfin *σἰήθεσι φαινομένοις* du v. 135 rappelle *σἰήθεσι πᾶμφαίνοντας* d'Homère, Λ 100.

b. Certains groupes de mots sont semblables :

V. 108 : *ἀμβροσίαν . . . ἀποσἰάξασα*; Hom., T 38-39 : *ἀμβροσίην . . . σἰάξε*; cf. T 347-348, 353-354.

V. 112 : *ὥρια . . . ὅσα . . . φέροντι*; Hom., ι 131 : *φέρει δέ κεν ὥρια πάντα*.

V. 134 : *κόλπον ἀνεῖσαι*; Hom., X 80 : *κόλπον ἀνιεμένη*.

V. 137-138 : *οὔτ' Ἀγαμέμνων τοῦτ' ἔπαθ' οὔτ' Αἴας*; Hom., Θ 78-79 : *οὔτ' Ἀγαμέμνων οὔτε δύ' Αἴαντες*.

V. 136 : *εἰς Ἀχέροντα*, Hom., κ 513.

V. 121 : *ἐφεζόμενοι ἐπὶ δένδρων* (si on admet cette leçon); Hom., Γ 152 : *δενδρέῳ ἐφεζόμενοι*; Hés., *Op.*, 583 : *δενδρέῳ ἐφεζόμενος*.

c. Théocrite a employé les mêmes mots qu'Homère et à la même place du vers :

Μηνί au début du vers, v. 103 et Hom., ω 118.

Βάρδισἰαι au début du vers, v. 104; *βάρδισἰοι* au début du vers, Ψ 310 et 530.

Μακάρων aux 4e et 5e demi-pieds, v. 104; le mot a 4 fois sur 6 cette position dans Homère (Ξ 281, ι 276, 521, A 339).

Εἰκυῖα à la fin du vers, *Ἑλένᾳ εἰκυῖα*, v. 110, comme dans Homère, δ 122, μ 79, Ψ 66 (il est plus souvent à une autre place dans Homère).

Παρ μέν οἱ au début du vers, v. 122, comme dans Homère : *πὰρ δέ τοι* (γ 325), *πὰρ δέ οἱ* (η 321, etc.), *πὰρ δέ μοι* (ν 387). *πὰρ δέ οἱ* se trouve aussi au 5e pied (ο 285, Z 43, Φ 547).

Εἴδατα au premier pied, v. 115; au premier pied dans Homère 6 fois sur 9 (α 140, δ 56, η 176, κ 372, ο 139, ρ 95).

Πονέονται à la fin du vers 115; *πονέοντο* à la fin du vers dans Homère 4 fois sur 7 (ρ 258, υ 159, 281, Ω 444), une fois dans Apoll. Rh., II, 667.

Ἀῶθεν δ' au début du vers 132; *ἠῶθεν*, qui se trouve 22 fois dans Homère est 18 fois au début du vers, et 14 fois suivi de *δέ* ou *δ'*, v. g. α 372, η 187; *ἠῶθεν δέ* est 4 fois au début du vers dans Apollonius de Rhodes (I, 594, 1053, II, 727, IV, 857) sur 6 emplois du mot.

Ἔξω au 6e pied, v. 132; *ἔξω* au 6e pied dans Homère 4 fois sur 9 (ψ 138, K 94, P 265, Ω 247).

Γεραίτερος au 3e et au 4e pied, v. 139; *γεραίτερος* dans la

même position chez Homère. γ 362. I 60. Ω 149. 178. et de même γεραίτερον, γ 24.

d. Enfin, d'une façon générale, les termes employés par Théocrite dans l'ᾠδή se retrouvent chez Homère : δέσποινα, φιλῶ, χρύσος, παίζω, δυωδέκατος. ἤγαγον, βροτός, etc.

Voici les termes qui ne se lisent pas dans Homère : μαλακάποδες ou μαλακαίποδες (v. 103), ποθεινός (104). πολυώνυμος et πολύναος (109), ταλάρισκος (113). ἀλάβασ͡τρον (114). μῦρον (114). πλάθανος (115). ἄλευρον (116), σκιάδες (119), ἄνηθος (119). ὑπερπωτῶνται (120), ἀηδονιεύς (121), ἔβενος (123), καταβόσκω (126), κλίνη (127). ὀκτωκαιδεκέτης (129), γαμβρός au sens de « mari » (129). φίλημα (130). δρόσος (132). μονώτατος (137). βαρυμάνιος (138), ἐς νέωτ' (143). Trois d'entre eux seulement sont des ἅπαξ εἰρημένα : μαλακάποδες, βαρυμάνιος et ἀηδονιεύς.

Πολυώνυμος se lit dans Hésiode (*Th.*, 785), dans les *Hymnes homériques* (I, 82, etc.). L'*Etymologicum Magnum* (p. 32, 9) cite le mot πολυννής qui semble dès lors ionien épique. Μονώτατος, suivant Thomas Magister, se lisait chez les poètes.

Ὑπερπωτῶμαι, ταλάρισκος, ἀηδονιεύς, καταβόσκω sont dérivés ou composés de πωτῶμαι, homérique, βόσκω, τάλαρος et ἀηδών, homériques et panhelléniques. Κλίνη, φίλημα, δρόσος, ὀκτωκαιδεκέτης et même πόθεινος et ἐς νέωτα n'ont aucun caractère dialectal. Μύρον, ἄλευρον, ἄνηθος, σκιάδες, ἔβενος sont apparemment des termes techniques que Théocrite ne pouvait éviter en parlant de la fête d'Adonis. On ne peut dire de ces mots qu'ils donnent une couleur spéciale au vocabulaire, sauf peut-être ἀηδονιεύς.

Le vocabulaire de l'ᾠδή rappelle non seulement le vocabulaire épique, mais encore le vocabulaire lyrique. Ainsi πολυώνυμος du vers 109 se retrouve dans Bacchylide, *Epigr.* 1, dans un chœur de Sophocle (*Ant.*, 1115); πορφύρεοι τάπητες du v. 125 se lit dans Bacchylide, *fr.* 21, 1; l'épithète ῥοδόπαχυς dans le même Bacchylide (XII, 96); l'épithète αἰπεινός (v. 101) a été appliquée à une ville par Euripide (*Andr.*, 103, Ἰλίῳ αἰπεινᾷ) dans un passage en anapestes; ἀρξώμεθ' ἀοιδᾶς du vers 135 rappelle Stésichore ἄρξον ἀοιδᾶς (44, 1).

Le mot γαμβρός au sens de « mari » est éolien, suivant le scholiaste de Théocrite, et il se rencontre chez Sappho. On rapprocherait de même ἄπαλος (v. 113 et Sappho, 76), ῥοδόπαχυς (v. 128 et Sappho, 65). γεραίτερος (v. 139 et Sappho, 75, 2).

Ainsi le vocabulaire de l'ᾠδή est un vocabulaire qui remonte peut-être en fin de compte à une ancienne poésie éolienne (cf. Meillet, *op. cit.*, p. 202), mais qui est à peu près identique au vocabulaire de la poésie épique.

SYNTAXE.

122. Si nous possédions les Mimes de Sophron, c'est là qu'il faudrait chercher des points de comparaison avec Théocrite pour le sens et la construction des phrases dans un dialogue tout familier. Les ouvrages de Sophron ayant disparu, comme ceux d'Epicharme, et les fragments qui nous restent n'étant jamais cités pour leur syntaxe, il faut se résigner à ne signaler que peu de concordances, sur cette question, entre Théocrite et les Syracusains.

Théocrite omet souvent l'article : v. 13. *οὐ λέγω ἀπφῦν*, au sens de *οὐ λέγω τὸν πατέρα σου*; v. 14, *καλὸς ἀπφῦς*, au sens de *καλός ἐσῖιν ὁ σὸς πατήρ*, tout comme Epicharme (Meillet, *op. cit.*, p. 202).

Quand le sujet est un pluriel neutre, le verbe se met indifféremment au pluriel ou au singulier : Théocrite, XV, 82 (*γράμματα*) *ὡς ἔτυμ' ἐσῖἀκαντι*...; 112, *ὅσα δρυὸς ἄκρα φέροντι*; mais au contraire, v. 112, *πὰρ μέν οἱ ὥρια κεῖται*; 118, *πάντ' αὐτῷ πάρεσῖι*. De même pour les Pythagoriciens : *τὰ μὲν γὰρ περαίνοντι*, Philolaos, 2, p. 309, 16, mais *τὰ μὲν φέρεται*, Archytas, 12, p. 333, 3 (pour le Pseudo-Archytas voir Schulte, *op. cit.*, p. 76); pour les *Dialexeis*, *πάντα συνταράσσονται*, 5, 8, mais *τὰ γὰρ πολλά ἐσῖιν*, 1, 15; pour Archimède (*Quaest. Archim.*, p. 91). Les exemples manquent dans les fragments d'Epicharme et de Sophron.

Un cas particulier est celui où le verbe est *ἐντί* : Philolaos, 12, p. 314, 13. *τὰ μέν... σώματα πέντε ἐντί*; *Diatribe Rhetorica*, 14-15, *ταῦτα χρήσιμά ἐντί*, etc. Les emplois de *ἐντι*, forme du pluriel, dans ces sortes de phrases, l'ont fait considérer comme une forme de singulier (cf. plus haut, § 99).

L'emploi de *χρῆμα* : *σοφόν τι χρῆμ' ἄνθρωπος* (v. 83) se retrouve dans Platon, *Théag.*, 122 b, où Platon cite Epicharme sans le nommer (cf. plus haut, § 19). La grammaire grecque de Kühner-Gerth (§ 405, 5 d) en cite d'ailleurs beaucoup d'exemples, particulièrement chez les tragiques (v. g. Eur., *Or.*, 70).

123. Car, s'il est vrai, comme nous l'avons dit plus haut (§ 17 et 18), que les tragiques et les comiques d'Athènes aient imité les Syracusains, on peut s'attendre à trouver des concordances entre leur syntaxe et celle de Théocrite. Voici les principales :

V. 1 : *χρόνῳ* « après beaucoup de temps »; Eur., *Phoen.*, 305-306. *χρόνῳ*... *προσεῖδον*; cf. *Alceste*, 1036.

V. 2 : *ὄρη δίφρον αὐτᾷ* « cherche un siège pour elle »; Soph., *Aj.*, 1165-1166, *κοίλην κάπετόν τιν' ἰδεῖν τῷδε.*

V. 4 : *ὦ τᾶς ἀδεμάτω ψυχᾶς*; v. 75 : *χρησίῳ κοικίρμονος ἀνδρός.* Par la série d'exemples cités dans la grammaire de Kühner-Gerth (§ 420, 1 d), on voit que l'emploi du génitif exclamatif est particulièrement fréquent chez les tragiques : Eur., *Alc.*, 832-834. *ἀλλὰ σοῦ τὸ μὴ φράσαι*; *Alc.*, 393, *ἰώ μοι τύχας.*

V. 4-5 : *ἐσώθην πολλῶ... ὄχλω*; Soph., *Phil.*, 919 *σῶσαι κακοῦ*; cf. *Ant.*, 1162; Eur., *Alc.*, 770; *Or.*, 779 (Kühner-Gerth, § 421, 2).

V. 11 : *μὴ λέγε τυ τὸν τεὸν ἄνδρα... τοιαῦτα*; Eur., *Andr.*, 671 : *τοιαῦτα λάσκεις τοὺς ἀναγκαίους φίλους*; Ar., *Ach.*, 593 : *ταυτὶ λέγεις σὺ τὸν στρατηγόν* (Kühner-Gerth, § 411, 6).

V. 18 : *χώμός* « mon mari »; Ar., *Lys.*, 104 et 105 : *ὁ δ'ἐμός.*

V. 20 : *ἅπαν ῥύπον*; Soph., *Phil.*, 926 : *καὶ πᾶν δεῖμα.*

V. 26 : *ἕρπην ὥρα κ' εἴη*; Ar., *Eccl.*, 30 : *ὥρα βαδίζειν.*

V. 37 : *τὰν ψυχὰν προτέθηκα*; Soph., *Ant.*, 322 : *προδιδόναι τὴν ψυχήν*; Eur., *Rh.*, 183 : *προβάλλειν ψυχήν.*

V. 47 : *ὁ τεκών* « le père »; Eur., *I. A.*, 474 : *τὸν τεκόντα* (le Thesaurus cite des exemples d'Eschyle, et, en prose, de Plutarque seulement).

V. 51 : *τί γενοίμεθα*; Soph., *Phil.*, 895 : *τί δρῶμ' ἐγώ.*

V. 70-71 : *εἴ τι γένοιο εὐδαίμων... φυλάσσεο*; Eur., *Rhés.*, 1-3 : *βᾶθι... εἰ... δέξαιο* (si on adopte cette leçon).

V. 73 : *ἐν καλῷ ἡμές*; Eur., *Herc. fur.*, 201 : *ἐν εὐφυλακτῷ δ' ἐσμέν.*

V. 74 : *φίλ' ἀνδρῶν*; Eur., *Alc.*, 460 ch. : *φίλα γυναικῶν*; Ar., *Ran.*, 1049 : *ὦ σχέτλι' ἀνδρῶν* (cf Kühner-Gerth, § 414, 5 b).

V. 94 : *ὃς ἀμῶν καρτερὸς εἴη*; cet emploi de *ὅς* avec l'optatif se lit seulement ailleurs dans Soph., *Trach.*, 954-956.

V. 147 : *ὥρα ὅμως κἠς οἶκον* (le verbe *ἀπιέναι* étant sous-entendu); Ar., *Ran.*, 1279 : *ἐγὼ μὲν οὖν ἐς τὸ βαλανεῖον βούλομαι.*

Et dans la partie lyrique, v. 142 : *καὶ Ἀργεος ἄκρα Πελασγοί* (*ἄκρα* au neutre désignant des personnes); Esch., *Eum.*, 490 : *κρίνασα δ' ἀσμῶν τῶν ἐμῶν τὰ βέλτισα*; cf. encore *Pers.*, 1.

Sans doute plusieurs de ces constructions se rencontrent ailleurs. Mais il est en tout cas important de constater combien les concordances sont fréquentes.

124. On peut rapprocher Théocrite et Hérodas pour les cas suivants :

Génitif exclamatif, Théocr., XV, 4 et 75, *Hérod.*, IV, 20-21 : *μᾶ, καλῶν, φίλη Κυννοῖ, ἀγαλμάτων.*

Futur dans la description d'œuvres d'art, Théocr., XV, 79 :

θεῶν προνάματα φασῆς; cf. XXII, 64; *Hérod.*, IV, 28, 33, 57, 73; III, 35; VI, 59 (édition J. A. Nairn, p. 48).

125. La partie lyrique fournit quelques rapprochements avec la syntaxe d'Homère :

Adjectif patronymique au lieu du génitif, v. 106 : Κύπρι Διωναία; v. 110 : ἁ Βερονικεία θυγατήρ, et Hom., N 67 : Τελαμώνιον υἱόν; cf. A 563, etc.; Esch., *Pro.*, 600; Eur., *I. A.*, 1532, etc. (pour l'usage dans les dialectes grecs, Buck, *op. cit.*, p. 122).

Comparatif au lieu du superlatif, v. 139 : ὁ γεραίτερος εἴκατι παίδων, et Hom., η 156 : ὅς δὴ Φαιήκων ἀνδρῶν προγενέστερος ἦεν; cf. E 898.

Détermination ajoutée à un nom de nombre une fois seulement, v. 129 : ὀκτωκαιδεκέτης ἢ ἐννεακαίδεχ' ὁ γαμβρός; Hom., X 349 : δεκαΐς τε καὶ εἰκοσινήριτ' ἄποινα.

Emploi du datif « comitatif », v. 135 : σιήθεσι φαινομένοις (cf. Théocr., VII, 20, ὄμματι μειδιόωντι) et Homère, Γ 2 : Τρῶες μὲν κλαγγῇ τ' ἐνοπῇ τ' ἴσαν (Kühner-Gerth, § 425, 11).

On peut encore considérer comme poétiques :

V. 123 : ἐκ λευκῶ ἐλέφαντος αἰετοί; Théocr., XXI, 11 : ἐκ σχοίνων λαβύρινθοι; *Anth. Pal.*, V, 127 : ζώνιον ἐξ ἀνθέων.

V. 122 : πωτῶνται πιερύγων πειρώμενοι ὄζον ἀπ' ὄζω; *Anth. Pal.*, IX, 209 : τίπτε μετακλάζεις πωτωμένη ὄζον ἀπ' ὄζου.

126. Certaines particularités de la syntaxe dans les *Syracusaines* ne nous apprennent rien sur le dialecte, n'étant pas signalées chez les autres auteurs syracusains ou leurs imitateurs.

Les phrases sans verbe sont d'une fréquence toute particulière Le premier vers en contient trois : ἐνδοῖ Πραξινόα; . . . ὡς χρόνῳ· ἐνδοῖ (les scholiastes complètent : ἐνδοῖ ἐσῖι; . . . ὡς χρόνῳ ἦλθες. ἐνδοῖ ἐσῖι). On en retrouve de même aux vers 2, 6, 7, 14, 24, 26, 33, 44, 45, 53, 60 (deux fois), 60-61, 65, 72 (deux fois), 77, 79, 83 (deux fois), 84, 89 (deux fois), 145, 146, 147, 148. Dans la partie lyrique elles font à peu près complètement défaut.

L'article précède le deuxième seulement de deux noms coordonnés, v. 58 : ἵππον καὶ τὸν ψυχρὸν ὄφιν (cf. Théocr., VI, 1; VII, 132; XXII, 34, 140). Les exemples de Moschus, V, 4 : πολιὸς βυθὸς, ἁ δὲ θάλασσα; de Pindare, *P.*, IV, 118 : Ἀπόλλων ἅ τε Πυθώ sont un peu différents.

L'adjectif pluriel neutre semble employé plus fréquemment qu'en attique au sens d'adverbe : v. 8, ταῦθ' ὁ πάραρος = οὕτως;

v. 18, *ταῦτάγ' ἔχει* = *οὕτως ἔχει*; v. 32, *οἷα . . . τοιαῦτα* = *οἷον . . . τοιοῦτον*; v. 41, *ὅσσα θέλεις* = *ὅσον*; v. 49, *οἷα* = *οἷον*; v. 82, *ἔτυμ'* = *ἐτύμως*.

Pour l'emploi de l'adjectif au v. 19, *ἐπ'αδράχμως κυνάδας ἔλαβ'*, au lieu du génitif de prix *ἐπὶ δραχμῶν*, on rapproche un seul exemple en grec : Hérodote, VI, 89, *διδοῦσι δὲ πενταδράχμους ἀποδόμενοι*.

Nous ajouterons certaines singularités qui, du moins, se laissent comprendre sans trop de difficulté :

V. 35 : *πόσσω κατέβα τοι ἀφ' ἰσῖῶ* « pour quel prix est-il descendu du métier? », c'est-à-dire « à combien te revient-il? »

V. 37 : *τοῖς δ'ἔργοις τὰν ψυχὰν προτέθηκα* « j'ai mis toute mon âme au travail ». Une interprétation étonnante d'un scholiaste paraît être : « J'ai fourni la nourriture aux ouvriers », *ἔργοις* devant signifier *ἐργάταις* par figure de style.

V. 49 : *ἐξ ἀπάτας κεκροταμένοι* « forgés avec de la tromperie ».

V. 50 : *κακὰ παίγνια* « mauvais plaisants ».

Aux vers 84-85, *ἐπ' ἀργυρέας . . . κλισμῶ*, et 119, *σκιάδες βρίθοντες* offriraient des exemples curieux de changement de genre; mais *ἀργυρέω* et *βρίθοισαι* sont suffisamment attestés.

127. Plusieurs passages présentent de grandes difficultés. Les scholiastes anciens et les commentateurs modernes en ont donné des interprétations très diverses et très hasardeuses :

V. 15-16 : *λέγομες πρώαν θην πάντα νίτρον . . . ἀγοράσδων*.

V. 25 : *ὧν εἶδες χὤν εἶπας . . .*

V. 28 : *ἄ ἴδ' ἐς νᾶμα φέρει*, ou bien *ἄδ' ἐς νᾶμα φ.*, ou bien *ἄδ' ὡς νᾶμα φ.*, etc.

V. 29 : *αἱ γαλέαι μαλακῶς χρῄζοντι καθεύδην*.

V. 77 : *ὁ τὰν νυὸν εἶπ' ἀποκλάξας*.

V. 94-95 : *μὴ φύῃ ὃς ἀμῶν καρτερὸς εἴη πλὰν ἐνὸς οὐκ ἀλέγω μή μοι κενεὰν ἀπομάξῃς*.

V. 97-98 : *ἃ τᾶς Ἀργείας θυγάτηρ ἄτις Σπέρχιν τὸν ἰάλεμον ἀρίστευσε*.

Le dialogue des *Syracusaines* nous introduit dans une société que nous ne connaissons pas par ailleurs : des allusions à des proverbes et à des faits de la vie journalière, des façons de parler familières nous échappent et échappaient déjà aux commentateurs alexandrins et byzantins. L'*ᾠδή* est beaucoup plus claire parce qu'elle est écrite dans un syracusain poétique : le style et la pensée y ont des caractères plus généraux, plus accessibles aux Grecs et aux hellénistes.

CONCLUSION.

128. Théocrite, dans les *Syracusaines*, Epicharme, Sophron, les Pythagoriciens, l'auteur des *Dialexeis*, celui de la *Diatribe Rhetorica*, Callimaque (*H.* V et VI), Archimède font partie d'un même groupe et emploient la même langue littéraire.

Ils ont d'abord en commun des caractères qui appartiennent à tout le grec occidental ou à presque tout le groupe : persistance de α long (§ 38); contraction de αη en η, de αο en α, etc. (39 et suiv.); *ϖρᾶτος* (46); persistance de *-τι* final (52), de σσ (53), *τοί* et *ταί* (70), *τῆνος* (71). *νιν* (81); désinences verbales *-μες*, *-τι*, *-ντι*, *-ν* (86 et suiv.), *-μεν* à l'infinitif athématique (91). *ἐσσι*, *ἦς*, *ἐών* (99); futur dorien (94); gutturale dans les temps des verbes en *-ζω* (98); *ϖάρ*, *ϖότ*, *ϖοτί*, *κάτ* (102, 103, 104); locatifs en *-εῖ* ou *-ῆ* (109), *κα*, *ὅκα* (110), *ὦν* (112).

Mais ils ont aussi des caractères plus spéciaux : *ἦνθον* (54), génitif en *-ω*, accusatif pluriel en *-ως* (64), datif pluriel en *-εσσι* (66), *τυ* accusatif (80).

C'est une erreur que de croire à des divergences fondamentales entre la langue de Théocrite et celle d'Epicharme, de Sophron ou des autres Syracusains sur certains points importants : contraction de *εο* (§ 45), génitif et accusatif de deuxième déclinaison (§ 32), pronom *ἄμμες* ou *ἄμες* (§ 83), participe en *-οισα* (§ 33).

Certaines formes, bien qu'attestées chez peu d'auteurs, sont non moins certainement d'origine syracusaine : *εἴκατι* (Théocrite, Callimaque), qui se lit dans une inscription de Corcyre (§ 75); *ἴσαμι* (Théocrite, Epicharme, les *Dialexeis*), *δεδοίκω* (Théocrite, Epicharme, Archimède), *ἐνδοῖ* (Théocrite, Callimaque, les *Dialexeis*), qui sont appelées syracusaines par les grammairiens anciens (§ 100, 97, 107); *τέος*, *τεῦς*, *τεοῦς* (Théocrite, Epicharme, Sophron) qui sont tout à fait caractéristiques (§ 78).

La disparition des textes antérieurs à Théocrite, en particulier d'Epicharme et de Sophron, le mauvais état des fragments conservés expliquent que sur certains points Théocrite seul nous fournisse des exemples : *σδ* écrit pour ζ (§ 35), alternance de *κῶρος*, *κόρος*, etc. (34), flexion du type *βασιλῆος* (67), pronom relatif *ὅ* (73), génitif du pronom personnel *ἔμ'* (78), peut-être impératifs *ἴλα* (89) et *ϖαύσεο* (95), enfin toute une série de mots (119), et de constructions (126 et suiv.). Certaines questions restent obscures dans le détail : graphie par *-ω*, *-ου*, *-η*, *-ει*, contraction de *εο* en *ευ*, forme des pronoms personnels. *εἰ* ou *αἰ* (§ 32, 45, 83, 111).

Les inscriptions de Syracuse ou des autres colonies de Corinthe sont trop tardives ou trop rares pour fournir beaucoup de rapprochements utiles avec le dialecte littéraire étudié ici : rappelons cependant qu'on y trouve le *F*, le datif pluriel en *-εσσι*, le nom de nombre *εἴκατι*. Dans les inscriptions des villes achéennes du Sud de l'Italie (Collitz-Bechtel, 1639-1658) on lit *Fαναξ*, *Fιν*, *αποδιδωτι*, *ισατι*, *επασατο*, *Θευ-* pour *Θεο-*, autant de traits qui appartiennent au syracusain littéraire (voir plus haut, § 34, 79, 52, 100, 114, 45).

Dans les *Syracusaines*, le dialogue et l'*ᾠδή* sont très distincts. L'*ᾠδή* est rendue poétique par l'emploi d'un vocabulaire spécial, épique, et sans doute, au fond, éolien (§ 121), et aussi par l'absence des constructions et des phrases particulières au syracusain (§ 126) : le système des formes reste sensiblement le même que dans le dialogue, les formes syracusaines coïncidant d'ailleurs parfois avec les formes épiques ou éoliennes (datif en *-εσσι*, pronom *ἄμμες*, participe *φέροισα*). Dans les autres poèmes doriens de Théocrite (poèmes lyriques XVI, XVII, XVIII, poème épique XXIV, et en une certaine mesure, que nous ne cherchons pas à préciser ici, idylles I-XI et XIII), dans les hymnes V et VI de Callimaque, le caractère poétique tient, non seulement au vocabulaire, mais aussi à l'emploi de vieilles formes épiques ou éoliennes : le duel (cf. plus haut, § 60), le génitif en *-αο* (§ 61), le génitif en *-οιο* (§ 63), le futur non dorien (§ 94), l'infinitif en *-μεναι* (§ 91), l'absence d'augment (§ 92), des formes diverses comme *νέεσθαι*, XVI, 28; *τελέθουσιν*, XVI, 69; *ἔειπεν*, XVII, 71, *δαέντων*, XVII, 81; *ἐείκοσι*, Callimaque (§ 75); *ἔσσαν*, Callimaque (§ 99).

Ces procédés sont ceux de toute poésie lyrique (cf. Meillet, *op. cit.*, p. 202). Ainsi le génitif en *-οιο* se lit dans Sappho, Pindare, Bacchylide, Simonide, Alcée, Archiloque, Mimnerme, dans l'inscription métrique de Corcyre (3188), dans les chœurs tragiques; le génitif en *-αο* dans Alcée, Mimnerme, l'inscription métrique de Corcyre (3188); l'augment peut être omis chez Pindare, Bacchylide, les chœurs tragiques, Archiloque, Théognis, Alcée, Sappho; Euripide peut employer *ἦλυθον* dans un chœur d'Iphigénie (v. 231), etc.

L'opposition du dialogue et de la partie lyrique dans les *Syracusaines* rappelle l'opposition de la prière à Asclépios et du dialogue dans le mime IV d'Hérodas (la prière comprend des mots épiques comme *ἄναξ*, *μεδεῖς*, *δεῦτε*), et, d'une façon générale, l'opposition du dialogue et du chœur dans la tragédie et la comédie attiques. Cette disposition générale, Théocrite, comme Hérodas et les tragiques ou comiques athéniens, la trouvaient sans doute dans l'ancienne poésie syracusaine. Du reste le théâtre attique

est redevable aux Syracusains, dans le dialogue même, de maximes générales et de procédés (cf. plus haut, § 17 et 18), de vocables divers (§ 116 et 117), de constructions (§ 123), peut-être même de formes (α long. pronom *νιν*, § 18). Et le théâtre attique ne fut pas le seul genre qui s'inspira de la littérature syracusaine.

L'idylle XV de Théocrite n'est pas seulement une belle œuvre littéraire, c'est un spécimen remarquable d'une littérature dialectale aujourd'hui disparue.

Victor MAGNIEN.

NOTE
SUR LA CONJUGAISON DES VERBES
DE FORME C^1eC^2.

La conjugaison des verbes de forme C^1eC^2 (ou eC^1C^2, $\bar{e}C^1C^1$, $\bar{e}C$) présente, en berbère, diverses particularités. Voici celles que l'on relève le plus fréquemment :

CONJUGAISON AU PRÉTÉRIT.

Une voyelle qui n'apparaît que très rarement à l'impératif (2e pers. du sing.) se rencontre après la dernière radicale dans la conjugaison au prétérit [1].

Cette voyelle est *i* aux personnes α [2] dans tous les parlers [3].

Aux personnes α', la voyelle peut être *u*, *a*, *i*, *e* (suivant les parlers).

Aux personnes B, on observe *u*, *a*, *i*; d'où les principaux types de conjugaison suivants :

uĉγ « tuer ».

	1re PERS. SING. (α).	3e PERS. SING. (B).	3e PERS. PLUR. (α').
a. Type Nefousa.....	*uγiγ*	*iuγu*	*uγun*
b. Type Beni Bou Saʿïd.	*uγiγ*	*iuγu*	*uγin*
c. Type Zkara.....	*uγiγ*	*iuγi*	*uγin*
d. Figuig.....	*uγiγ*	*iuγu*	*uγen*
e. Maṭmaṭa.....	*nγiγ*	*iuγa*	*nγīn*

[1] Cf. R. Basset, *Études sur les dialectes berbères*, p. 134; il s'agit ici de la conjugaison irrégulière.

[2] Personnes A : α. 1re et 2e pers. du sing.; α', 2e et 3e pers. du plur.; B : 3e pers. du sing. (masc. et fém.); 1re pers. du plur.

[3] Il y a quelques exceptions (voir, par exemple, Zenaga, p. 143). Voir aussi *infra*, p. 146, l. 15.

	1re PERS. SING. (α.)	3e PERS. SING. (B.)	3e PERS. PLUR. (α′.)
f. Syouah.....	*nγiγ*	*inγa*	*nγen*
g. Sanhadja.....	*nγiγ*	*inγa*	*nγān*
h. Zenaga.....	*nγek*	*inγa*	*nγān*[1]

a. Type Dj. Nefousa :

Prét. : *nγiγ*, *inγu*, *nγuu*.

S'y rattachent des parlers de Tripolitaine, celui de Ghadamès :

Dj. Nefousa : *ĕml* « dire » ; *imlu*, *mlun* (A. de C. Motylinski[2]).
Ghadamès : *ĕtš* « manger » ; *itšu*, *tšun* (A. de C. Motylinski[3]).

b. Type Beni Bou Sa'ïd :

Prét. : *nγīγ*, *inγu*, *nγīn*.

Groupe important comprenant surtout des parlers zénètes :

Beni Rached (Dahra alg.) : *nĕγ*, « tuer » ; *inγu*, *nγin* (n. p.[4]).
Senfita (Ténès) : *ĕtš* « manger », *itšu*, *tšin* (n. p.).
Gheraba (Dupleix) : *ĕnz* « être vendu » ; *inzu*, *nzin* (n. p.).
Ouarsenis : *zer* « voir » ; *izru*, *zrin* (R. Basset[5]).
Beni Ḥalima : *ĕg* « faire » ; *igu*, *gin* (R. Basset[6]).
B. Snous : *ĕgg*^{u}, pétrir ; *iggu*, *gg*^{u}*in* (n. p.).
A. Seγruššen : *ṭeṣ* « rire » ; *iṭṣu*, *ṭṣin* (n. p.).
Mzab : *neγ*, « tuer » ; *inγu*, *nγin* (R. Basset[7]).
Ouargla : *ger* « jeter » ; *igru*, *grin* (Biarnay[8]).
Touggourt : *enn*, « monter à cheval » ; *innu*, *nnin* (n. p.).

c. Type Zkara :

Chez les Zkara, on observe un *i* à toutes les personnes du prétérit :

ĕdž « laisser » : *džiγ*, *idži*, *džīn* (n. p.).

(1) Dans *nγūn*, *nγīn*, *nγān*, les sons *u*, *i*, *a* sont mi-longs ; dans *nγen*, *e* est bref.
(2) *Le Djebel Nefousa*, p. 24.
(3) *Le dialecte berbère de Ghadamès*, p. 2.
(4) Notes personnelles.
(5) *Étude sur la Zenatia de l'Ouarsenis et du Moghreb central*, p. 41.
(6) *Ibid.*, p. 67.
(7) *Étude sur la Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued Rir'*, p. 14.
(8) *Étude sur le dialecte d'Ouargla*, p. 61.

d. Type Figuig :

La voyelle *u* aux personnes B s'observe aussi dans des parlers du Sud-Oranais, de même que *i* à la 2e personne du pluriel (mais non à la 3e personne du pluriel) :

Figuig : *ĕrr* « rendre » ; *rriɣ*, *irru*, *terrīm*, *ĕrren* (n. p.).
Bou Semghoun : *ĕtš* « manger », *tširɣ*, *itšu*, *tetšim*, *ĕtšen* (n. p.).

S'y rattachent les parlers du Touat et du Gourara :

Gourara : *zer* « voir », *izru* (R. Basset[1]).
zren (R. Basset[2]).

e. Type Meṭmaṭa :

Prét. : *uɣiɣ*, *inya*, *uɣīn*.

Se rencontre fréquemment dans le Nord de la Berbérie :

Au Maroc :

Ait Warain : *žen* « être couché », *iżna*, *żnin* (n. p.).
Gzennaya : *ĕrr* « vendre », *irra*, *rrin* (n. p.).
Ait Uriaɣel, *ẓer* « voir », *iẓra*, *ẓrin* (n. p.) et dans divers points du Rif (René Basset[3]-Biarnay[4]).
B. Iznacen : *sel* « entendre », *isla*, *slin* (n. p.).
Mṭalsa : *ney* « monter à cheval », *inya*, *nyin* (n. p.).
B. Bou Yaḥi : *neɣ* « tuer », *inya*, *nyin* (n. p.).

En Algérie :

Chenoua : *ĕks* « enlever », *iksa*, *ksin* (Laoust[5]).
B. Menacer (Cherchel) : *zer* « voir », *izra*, *zrin* (R. Basset[6]).
Meṭmaṭa (Djendel) : *uš* « donner », *iūšā*, *ušin* (n. p.).
O. Sellem : *etš* « manger », *itša*, *tšin* (Joly[7]).
Aurès : *ĕrs*, « être posé », *irsa*, *rsin* (G. Mercier[8]).
O. Daoud : *ĕmm* « être mûr », *iemm^{u}a*, *mm^{u}in* (n. p.).
O. ʿAli : *uš* « donner », *iuša*, *ušin* (n. p.).

(1) *Notes de lexicographie berbère : Touat, Gourara*, p. 66.
(2) *Id.*, p. 69, l. 1
(3) *Étude sur les dialectes du Rif.*
(4) *Étude sur les Beṭṭioua du Vieil Arzeu*, *J. As.*, 1910, p. 313, 315. — *Étude sur les dialectes berbères du Rif*, textes, par exemple, p. 215, l. 10.
(5) *Le dialecte berbère du Chenoua*, p. 53.
(6) *Notes de lexicographie berbère, Beni Menacer*, p. 37.
(7) *Le chaouia des Oulad Sellem*, *J. As.*, 1911, p. 445.
(8) *Le chaouia de l'Aurès*, p. 22.

Khenchela : *etš* « manger », *itša*, *tšin* (n. p.).
Harakta : *zer* « voir », *izra*, *zrin* (R. Basset[1]).

En Tunisie :

Sened : *ĕuγ* « tuer », *inγa*, *nγin* (Provotelle[2]).
Tamezreṭ : *ĕns* « passer la nuit », *insa*, *usīn* (n. p.).
Taṭṭawin : *ĕγγ* « tuer », *iγγa*, *γγīn* (n. p.).
Djerba : *sel* « entendre », *isla*, *-tellim* (A. de C. Motylinski[3]).

f. Type Syouah :

Syouah : *su* « boire », *suiγ*, *isua*, *suen* (R. Basset[4]).

g. Type Sanhadja :

Prét. : *nγīγ*, *inγa*, *nγān*.

Il se rencontre : En Algérie, dans les Kabylies; au Maroc, chez les Brâbers et les Chleuḥs; au Sahara, chez les Touaregs.

Algérie :

Zouaoua, Bougie : *ĕtš* « manger », *itša*, *tšan* (R. Basset[5]).
Beni Ṣalaḥ : *ĕks* « enlever », *iksa*, *ksan* (Laoust[6]).
B. Messaoud : *etš* « manger », *itša*, *tšan* (n. p.).

Maroc (Nord) :

Ṣanhadja : *ĕkk* « donner », *ikka*, *kkān* (n. p.).
Ketama : *neγ* « tuer », *inγa*, *nγān* (n. p.).

(Moyen Atlas et Grand Atlas) :

Ait Sadden : *ers* « être posé », *irsa*, *rsan* (Biarnay[7]).
Ait Ndir : *neγ* « tuer », *inγa*, *nγan* (M. Abès[8]).
Igerouan : *suw* « boire », *isua*, *sūān* (n. p.).
Ait Mgild : *ĕdz* « piler », *idza*, *dzān* (n. p.).
A. Yousi : *γem* « teindre », *iγma*, *γmān* (n. p.).
A. Meryad : *fel* « tramer », *ifla*, *flān* (n. p.).

(1) *Notice sur les dialectes berbères des Harakta et du Djerid tunisien*, p. 3 et p. 5, l. 44.
(2) *Étude sur le dialecte de Sened*, p. 60.
(3) *Dialogues et textes en dialecte berbère de Djerba*, p. 26, l. 1; p. 5, l. 14.
(4) *Le dialecte de Syouah*, p. 17.
(5) *Manuel de langue kabyle*, p. 30.
(6) *Le dialecte du Chenoua*, p. 63.
(7) *Notice sur les dialectes parlés par les Ait Sadden et les Beni Mgild*, *J. As.*, 1911, p. 188.
(8) *Première année de langue berbère* (*dialecte du Maroc central*), p. 34.

A. Sedrat : *yer* « lire », *iyra*, *yrān* (n. p.).
A. ʿAṭṭa : *zḗṭ* « tisser », *iẓṭa*, *ẓṭān* (n. p.).
Tamgrout : *ĕkk* « donner », *ikka*, *kkān* (n. p.).
Inektawen : *ĕyz* « crenser », *iyza*, *yzān* (n. p.).

Zemmour : *sey* « acheter », *isya*, *syān* (n. p.).
Zayan : *ney* « tuer », *inya*, *nyān* (n. p.).
Demnat : *ney* « tuer », *inya*, *nyan* (S. Boulifa[1]).
Ait Bou Zid : *eggᵘ* « piquer », *iggᵘa*, *ggᵘan* (n. p.).
Ntifa : *ney* « tuer », *inya*, *nyan* (Laoust[2]).
Ait Messad : *els* « s'habiller », *ilsa*, *lsān* (n. p.).
Ait ʿAtab : *ney* « tuer », *inya*, *nyān* (n. p.).

Taroudant : *els* « s'habiller », *ilsa*, *lsan* (R. Basset[3]).
Tazeroualt : *eš* « manger », *iša*, *šan* (H. Stumme[4]).
Imessiwen : *els* « revêtir », *ilsa*, *lsān* (n. p.).
Ait Touaya : *eny* « tuer », *inya*, *nyān* (n. p.).
Idaugerd : *erz* « casser », *irza*, *rzān* (n. p.).
Aštuken : *erg* « casser des noyaux », *irga*, *rgān* (n. p.).
A. Bou ʿAmran : *mel* « indiquer », *imla*, *mlān* (n. p.).
Tisint : *eny* « tuer », *inya*, *nyān* (n. p.).
Imugadir : *deṛ* « tomber », *iḍra*, *ḍrān* (n. p.).
Isaffen : *ĕdz* « piler », *idza*, *dzān* (n. p.).

Touaregs :

Ahaggar : *eh* « être dans », *iha*, *han* (Hanoteau[5]).
Taitoq : *erk* « pourrir », *irka*, *rkan* (Masqueray[6]).
Aoulimmiden : *gĕl* « aller », *igla*, *glan* (R. Basset[7]).
Ghat : *edd* « piler », *idda*, *ddan* (Nehlil[8]).

h. Type Zenaga :

etš « manger », *tšek*, *itši*, *tšan* (R. Basset[9]).

Au prétérit négatif, *i* apparaît à toutes les personnes dans la plupart des dialectes : *(ur)itši*, *(ur)tšin*.

(1) *Textes berbères en dialectes de l'Atlas marocain*, p. 299.
(2) Communication de M. Laoust.
(3) *Le dialecte berbère de Taroudant*, p. 60.
(4) *Handbuch des Schilhischen von Tazerualt*, p. 76.
(5) *Grammaire de la langue tamacheq*, p. 62.
(6) *Grammaire touareg*, p. 30.
(7) *Notes de lexicographie berbère : Aulimmiden*, p. 82.
(8) *Étude sur le dialecte de Ghat*, p. 45.
(9) *Le dialecte des Zenaga*.

FUTUR.

La conjugaison au futur est régulière dans les dialectes du Nord. Chez les Brâbers, chez les Chleuḥs du Maroc, chez les Touaregs, une voyelle *i* apparaît aux personnes α′ :

Brâbers : Ait Yousi (n. p.) :

neγ « tuer », fut. : *ɣyeγ*, *ineγ*, *ɣyīn*.

Avec particule *a*, *ad* :

rān ad aḷ ɣyīn « ils ont voulu nous tuer ».

Sans particule :

šddand ɣyīnt « ils vinrent et le tuèrent ». (On entend aussi *ɣyen*.)

Chleuḥs : Idausemlal (n. p.) :

ešš « manger » ; fut. : *šše*γ, *išš*, *ššin*.

Avec particule *ra*, *ad* :

ur ẓḍaṛen a tten ššin « ils ne purent les manger ».

Sans particule :

suān ššin « ils burent et mangèrent »[1].

Touaregs :

Ahaggar : « ils partirent ». *ad ĕglin* (Hanoteau[2]).
Taïtoq : *egel* « partir », *ad igel*, *ad aglin* (Masqueray[3]).
Ghat : *ekf* « donner », *id ikf*, *il ekfin* (Nehlil[4]).

IMPÉRATIF.

Cette voyelle *i* apparaît également à la 2e personne fém. plur. dans des parlers brâbers, par exemple :

		MASC. PLUR.	FÉM. PLUR.
A. Meryad :	*ĕnγ* « tue »	*ènγāṭ*	*ĕnγīmṭ*
	gen « couche-toi »	*gnāṭ*	*gnīmṭ*

(1) Voir H. Stumme, *Handbuch des Schilhischen von Tazerualt*, p. 76.
(2) *Grammaire de la langue tamacheq*, p. 205, l. 19.
(3) *Grammaire touareg*, p. 29.
(4) *Étude sur le dialecte de Ghat*, p. 43.

		MASC. PLUR.	FÉM. PLUR.
	ĕtš « mange »	*ĕtšāṭ*	*tšīmṭ*
Igerouan :	*ĕus* « passe la nuit »	*usāt*	*usīmt*
	ĕyz « creuse »	*yzat*	*yzīmt*
	yer « appelle »	*yrāt*	*yrīmt*
A. Meṣṣaḍ :	*neɣ* « tue »	*nyāt*	*nyīmt*
	sū « bois »	*suāt*	*suīmt*

PARTICIPE.

Au prétérit correspond un participe de forme *iXeu*, *e* étant la voyelle qui existe à la 3e personne du pluriel du prétérit : *a*, *u*, *i*, *e*.

	3e PERS. PLUR. PRÉT.	PART. PRÉT.
Type Nefousa	*nyūn*	*inyūn*
Type Beni B. Saʿïd et Zkara	*nyīn*	*inyīn*
Type Meṭmaṭa	*nyīu*	*inyīu*
Type Figuig	*nyeu*	*inyeu*
Type Ṣanhadja	*nyān*	*inyān* [1]

Remarque 1. — La voyelle *a*, qui termine le verbe aux personnes B du prétérit, *persiste* dans les parlers du groupe ṣanhadja (B) et, au contraire, *disparaît* dans les parlers de l'autre groupe (A) quand le verbe est suivi de pronoms affixes régimes directs tels que *t*, *it*, *i*, *k*, *ik*, etc. La voyelle *u* disparaît aussi dans ce même cas. Exemple :

A. Dj. Nefousa :	*inyu* « il a tué »	*inyet* [2] « il l'a tué »
B. B. Saʿïd :	*inyu* « il a tué »	*inyīt* (n. p.) « il l'a tué »
Figuig :	*inyu* « il a tué »	*inyit* (n. p.) « il l'a tué »
Meṭmaṭa :	*inya* « il a tué »	*inyīt* (n. p.) « il l'a tué »
B. Zouaoua :	*inya* « il a tué »	*inyat* [3] « il l'a tué »
Ṣanhadja :	*inya* « il a tué »	*inyat* « il l'a tué »

Remarque 2. — A l'impératif, à côté de la forme *ĕ*C^1C^2, existe

[1] De sorte que cette forme *iXen* paraît tirée du pluriel et non du singulier.

[2] A. de C. Motylinski, *Le Djebel Nefousa*, p. 24.

[3] Si Saïd Boulifa, *Première année de langue kabyle*.

dans divers dialectes une forme ĕC¹C²v (dont a peut-être été tirée la première) :

Sous : *ger* et *ĕgru* « ramasser ».
Touareg : *gel* et *ĕglu* « pars » (Hanoteau[1]).
Sened : *neγ* et *nγi* « tue » (Provotelle[2]).

Une voyelle se rencontre aussi après la dernière radicale dans des dérivés de verbes de forme ĕC¹C²[3]. Exemple :

ĕnγ « tuer » ; *timenγiut* « tuerie » ; f. hab : *neqqa* (Sous).
ĕγz « creuser » ; *tγūzi*, *tiγūzi*, etc. « action de creuser ».

La conjugaison des verbes de forme ĕC¹C² est d'ailleurs voisine de celle des verbes de forme ĕC¹C²v[4]. Exemple :

Sous : *ger* « semer », « ramasser » ; *griγ*, *igra*, *grān* (n. p.).
ĕgru « ramasser », *griγ*, *igra*, *grān*.
ĕflu « fendre », *fliγ*, *ifla*, *flān*.
Zenaga : *ĕdb̆i* « aller », *dbĕek*, *idba*, *dbān*.
ĕšbi « boire », *ĕšbek*, *išba*, *šbān*.

et dans d'autres parlers (Sous, par exemple) :

ĕddu « aller », *ĕddiγ*, *idda*, *ddān*.
sĕw, *sū* « boire », *s̲uiγ*, *is̲ua*, *s̲uan*.

Remarque 3. — Certains verbes de forme ĕC¹C² sont réguliers au prétérit dans la plupart des dialectes. Mais il en est qui sont réguliers dans les parlers de tel groupe et irréguliers dans le groupe opposé. Exemple : *ūt̆*, *ĕwt̆*, *ĕukt̆* « frapper ».

Prétérit : *iwet* (Dj. Nefousa, p. 133).

iwĕt, *iūt* (Brabers, Chleuhs, Touaregs).
iwĕt (Zouaoua).

et, au contraire :

Prétérit : *iūt̆u* (t. B. Bou Saʿīd).
iūt̆a (t. Meṭmaṭa).
iūt̆u (t. Figuig).
iūt̆i (t. Zkara).

Les régions où la langue berbère est parlée sont comprises dans une sorte de parallélogramme, que la côte Atlantique limi-

[1] *Grammaire de la langue tamacheq*, p. 62.
[2] *Etude sur le dialecte de Sened*, p. 60.
[3] Cf. R. Basset, *Études sur les dialectes berbères*. p. 162.
[4] *Ibid.*, p. 130.

terait à l'Ouest et dont la grande diagonale irait de l'embouchure du Sénégal à Syouah.

Les verbes de forme $\check{e}C^1C^2$ s'y rencontrent partout. Ce sont, pour la plupart, des verbes très usités[1]; chacun d'eux est employé dans une aire étendue et il en est qui sont communs à la plupart des parlers[2].

La conjugaison de ces verbes présente dans tous les dialectes un caractère commun : présence d'un *i* après le radical aux personnes α du prétérit.

La conjugaison aux autres personnes et temps permet de répartir les parlers en deux groupes. Dans le parallélogramme considéré, l'un de ces groupes occuperait (en mettant à part les Kabylies) la partie Nord et l'angle Nord-Est (*groupe Nord*); l'autre groupe occuperait la partie Sud et l'angle Sud-Ouest (*groupe Sud*). Ils sont caractérisés par la présence *à la 3e personne du pluriel* :

A. *Dans le groupe Nord* : des voyelles *ū*, *ī*. *e* au prétérit (*nyūn*. *nyīn*, *nyen*) et de *e* au futur (*nyen*).

B. *Dans le groupe Sud* : des voyelles *ā* au prétérit (*nyān*); *ī*, (*e*) au futur (*nyīn* ou *nyen*).

On a ainsi le tableau suivant :

Groupe Nord : type Nefousa.
type Beni Bou Saʿīd.
type Zkara.
type Figuig.
type Maṭmaṭa.
type Syouah.

Groupe Sud : type Ṣanhadja.
type Zenaga.

Dans le groupe Sud, qui comprend les Brâbers et les Chleuhs du Maroc, les Zenaga, les Touaregs, se rencontrent des tribus portant actuellement des noms tels que : Ketama, Ṣanhadja[3]; — Intift, Iyechdamen, Askouren (*Heskoura*[4]); — Igedmiouen,

[1] Ils signifient, par exemple : manger, boire, passer la journée, passer la nuit, donner, faire, acheter, vendre, voir, entendre, s'habiller, frapper, tuer, appeler, rendre, etc.

[2] Pour les parlers de Kabylie, nous n'avons pas relevé la forme *nyin* au futur; la conjugaison au prétérit classe ces parlers dans le groupe Sud, à côté des Ketama, Ṣanhadja, etc.

[3] Au Nord et au N. E. de Fez (Maroc). — Voir, d'autre part, Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, II, 123.

[4] Au Maroc (Demnat). — Voir Ibn Khaldoun, trad. de Slane, II, p. 118, 158, 257.

Glaoua, Imessiouen, Haha (*Maṣmouda*[1]), Guezoula[2], etc. La plupart des généalogistes berbères et l'historien Ibn Khaldoun donnent à tous ces Berbères un ancêtre commun *Bernès*[3].

Le groupe Nord, moins étendu, moins compact, moins homogène que le premier comprend des Nefousa[4], des Zenata[5], des Rifains[6] (*Nefzaoua?* en partie); auprès des Meṭmaṭa viennent se grouper les Beni Ouarain, les Berbères du Sud Oranais, les Djerba (*Beni Faten*[7]).

Or, dans la généalogie établie par Ibn Khaldoun, Nefousa, Louata, Zenata, Beni-Faten descendraient tous de *Madghis*.

L'ébauche de classification linguistique indiquée plus haut correspondrait ainsi dans ses grandes lignes avec celle des groupements ethniques(?) donnée par Ibn Khaldoun et par des généalogistes berbères[8].

Edmond DESTAING.

[1] Au Maroc (Merrakech). — Voir Ibn Khaldoun, trad. de Slane, II, p. 158, 257, 281. — E. DOUTTÉ, *En tribu*, p. 39.

[2] Au Sud du Maroc (Sous). Dans les tribus du Sous, il y a souvent un parti *taguzult* en présence d'un parti *taḥugg"at*.

[3] Cf. Ibn Khaldoun, trad. de Slane, t. I, p. XIV de l'introduction et p. 169 : «Le peuple berbère se partage en deux grandes branches : les *Botr*, descendants de *Madghis Ibn Berr*, et les *Branès*, descendants de *Bernès Ibn Berr*», et t. I, p. XV : «Tribus descendant de Bernès : Maṣmouda, Ketama, Heskoura, Ṣanhadja, Guezoula», etc.

[4] De Tripolitaine.

[5] Cf. les travaux de M. René Basset sur la zenatia : Ouarsenis et Moghreb central, Mzab, Ouargla, Oued Rir', etc. — Chez des populations du Nord de l'Algérie (*Beni Rached. Harawat, Meṭmaṭa*) les mots *ẓana, dẓanāt* sont employés en berbère pour désigner la race zénète, la langue zénète.

[6] «Les Beni Ouriaγel, les Gzennaya, etc. sont des Meklata» (Ibn Khaldoun, trad. de Slane, t. I, p. 227); «les Meklata sont peut-être des *Nefzaoua*» (t. I, p. 227).

[7] «L'appellation de *Beni Faten* sert à désigner les Matghara, les Lemaia, ... les Maghila, les Matmata», etc. (Ibn Khaldoun, trad., t. I, p. 136).

«On trouve des Matghara à *Figuig*, depuis *Touat* jusqu'à *Tementit*» (Ibn Khaldoun, trad. de Slane, I, p. 240). — «Un débris des Lemaia, les *Djerba*, habite l'île qui porte leur nom» (Ibn Khaldoun, t. I, p. 245); — «les Lemaia sont frères des Matghara» (*Ibid.*, p. 241); — «les *Meghila* sont frères des Maṭmaṭa, des Lemaia» (*Ibid.*, p. 248). Une fraction des Beni Ouaraine (Maroc) porte actuellement le nom d'*Imghilen*. — Voir R. BASSET, *Notes de lexicographie berbère* : *Figuig*, *Ksours oranais*, *Touat*, *Gourara*; *Djerba*; *Rif*; et pour les Louata : *Le dialecte de Syouah*, p. 1-14.

[8] Cf. R. BASSET, *Les généalogistes berbères*. (Extrait des *Archives berbères*, Rabat, 1915.)

UN SYSTÈME ACCENTOLOGIQUE DU SLAVE COMMUN.

On a depuis longtemps déjà remarqué que le système accentologique slave de trois accents, deux longs et un bref, ne suffit pas à expliquer les multiples rapports accentologiques dans les langues slaves. Je n'insisterai pas sur cette discussion et je me bornerai à exposer seulement le principe qui est à la base d'un système accentologique nouveau se manifestant dans toutes les langues slaves. Et de cet exposé résultera clairement quels sont les essais que j'approuve et dans quelle direction, selon moi, il faut pousser la recherche concernant les phénomènes discutés ci-dessous.

Avant d'aborder la question, je dois attirer l'attention sur quelques faits linguistiques que je considère comme prouvés et qu'implique notre système accentologique.

D'abord, il est évident que le slave commun a disposé, à l'époque d'apparition des phénomènes dont nous parlerons, de deux accents longs, un circonflexe (ˆ) et un aigu (´). De ces deux accents, le premier ne pouvait se trouver que sur la première syllabe (au cas où le mot était précédé d'une préposition, cet accent devait se transporter sur la première syllabe de tout le complexe, par exemple : *rǫ̂kǫ*, acc. sing. *pödŭ rǫ̂kǫ*), et l'autre pouvait se placer sur toutes les syllabes. En ce qui concerne les accents brefs, il faut distinguer également deux accents : l'accent bref de la première syllabe (d'une nature descendante), devant se transporter toujours sur la première syllabe des mots avec lesquels il formait unité, et l'accent bref des autres syllabes (d'une nature montante), devant garder sa place. C'était probablement aux époques antérieures un accent bref unique, qui a acquis dans la première syllabe du mot la qualité de circonflexe.

En dehors de ces caractères bien connus de l'accentuation slave, je dois encore mentionner que la règle de Saussure-Fortunatov a toute sa valeur pour les phénomènes ici décrits (à ce sujet, voir A. Meillet, *M. S. L.*, XIX, 65 et suiv.).

1

En partant de ces points principaux il est possible d'établir le principe suivant des changements accentologiques : à un changement de la partie finale du mot, plus ou moins sensible, correspond un changement de son accent.

Ainsi, lorsque les adjectifs indéfinis deviennent définis, ou lorsque les substantifs féminins en *-ā* prennent *-ŭ* au génitif pluriel au lieu de la voyelle *-ā*, les accents longs qui se trouvent sur la pénultième changent complètement de nature, de même que les accents brefs de trois syllabes finales. On peut formuler ces changements d'une manière générale : une modification phonético-morphologique de la forme du mot entraîne une modification de ses accents, se trouvant dans les trois syllabes finales. La modification de ces accents se produit de la manière suivante :

a. L'accent ancien ˆ de la pénultième se transforme en un accent montant que je marque par le signe ˷ ;

b. L'accent ancien ˊ se transforme en un accent descendant que je marque par le signe ˜ ;

c. L'accent bref frappant une des syllabes, sauf la dernière, se déplace sur la syllabe suivante, en donnant ˷, si cette syllabe est longue, et, si elle est brève, un accent bref que je marque par ˋ ;

d. L'accent .. de la dernière syllabe se transporte sur la syllabe qui la précède, en donnant ˷ si elle est longue et ˋ si elle est brève.

Par exemple :

môldo – **môldoje*,
stáro – **stāroje*,
bẽlö (*bělö*) – **bẽloje*,
böso – **bosòje*,
vëselo – **vesèloje*,
golö – **gòloje*,
dalekö – **dalèkoje*.

On a ici deux groupes de formes, dont le premier est fondamental et l'autre dérivé. Ces deux groupes englobent en eux deux systèmes accentologiques : l'un fondamental avec ses trois accents : ˆ, ˋ, ˊ et ... et l'autre dépendant, aussi avec trois accents : ˷, ˜ et ˋ. Par conséquent, un mot portant l'un des trois accents

dépendants suppose toujours la forme correspondante du mot avec l'un des accents fondamentaux.

Il est tout naturel que les accents dépendants ̏, ~ et ̑, une fois formés, sont restés dans les mots après le moment où la loi du changement de l'ancien système accentologique a cessé d'être valable, et conséquemment les nouveaux accents sont devenus indépendants dans les formes où ils se trouvaient.

Toutes sortes d'influences n'ont pas manqué d'embrouiller le tableau fondamental de nos alternances accentologiques; néanmoins, il me semble que quelques catégories de faits qui se sont conservés jusqu'à présent laissent entrevoir les traits principaux de ces changements, autrefois très caractéristiques et très répandus. Ce sont : deux formes différentes d'adjectif, la forme indéfinie et la forme définie, puis quelques cas de la déclinaison et le présent du verbe. La conservation presque intégrale du système accentologique dans les formes citées est due, avant tout, à mon avis, à la morphologisation de leur accent qui les a protégées des influences de l'analogie et des autres circonstances.

2

C'est dans le dialecte čakavien de *Kastav* que se sont le mieux conservés les accents des adjectifs. Et on doit y distinguer les groupes suivants :

1. *mlâdo* – *mládō* = **môldo* – **môldoje*.
2. *stâro* – *stárō* = **stáro* – **stāroje*.
3. *bēlŏ* – *bélō* = **bēlŏ* – **bêloje*.
4. *bŏso* – *bosó* = **bŏso* – **bosòje*.
5. *dobrŏ* – *dŏbrō* = **dobrŏ* – **dòbroje*.

En comparant les exemples štokaviens avec les exemples čakaviens cités, nous constatons : 1° que l'accent ̀ du slave commun est abrégé dans les deux dialectes serbo-croates (cf. štok. *stäro* et semblables); 2° qu'à l'accent čakavien ́ correspond l'acc. štok. ̂ (cf. *mlâdō*, *bêlō* et autres); 3° que l'accent bref čakavien se conserve dans les dialectes štokaviens qui ne connaissent pas le déplacement régulier des accents, tandis que dans ceux d'entre eux dans lesquels ce déplacement a lieu, l'accent bref aussi bien que l'accent long ̂ (qui représente l'accent čakavien ́) changent de place, en donnant dans la syllabe précédente ̀ ou ́, suivant sa nature brève ou longue (par exemple : *bòsō*, *dòbrō*, etc.) de cette syllabe.

Pour la première catégorie, nous avons des exemples plus que suffisants en serbo-croate. Pour la deuxième catégorie, presque tous les dialectes štokaviens et la plupart des dialectes čakaviens, en

dehors de l'exemple cité, n'en connaissent encore que deux autres, *mũlo* (adv.) : *mâlī*; *prãvo* : *prâvī*. Mais cette catégorie représente une règle sans exception dans les idiomes du nord-est de l'Istrie : *sĩt* – *sîtī*, *dũg* – *dûgī*, *mũlo* – *mîlō*. En ce qui concerne les autres dialectes serbo-croates, l'accent de la forme indéfinie se retrouve aussi dans la forme définie : *sĩtī*, *dũgī*, *mũlī*, etc. Les exemples de la troisième catégorie, qui ne sont pas nombreux dans les dialectes čakaviens (*čŕn*, *vrúć*, *mrtáv*, etc.), se sont enchevêtrés dans la plus grande partie des dialectes štokaviens avec les exemples de la première catégorie. La constatation que nous avons faite pour les disyllabiques de la deuxième catégorie a aussi pleine valeur dans le dialecte čakavien du nord-est de l'Istrie pour les formes polysyllabiques : *bogãto* – *bogâtō*; *šegãvo* – *šegâvō*; *velĩko* – *velîkō*, etc. (dans les autres dialectes *bogãtī*, *šegãvī*, etc.).

Tout ce qui vient d'être dit est entièrement valable pour les exemples de trois syllabes dont la pénultième contient une demi-voyelle *ŭ* ou *ĭ*, ce qui amène par la suite : *jâduo* – *jádnō* (= **jâdĭuoje*), *krâtko* – *krátkō* (= **kŏrtŭkoje*).

Pour les catégories 4 et 5, il y a aussi assez d'exemples en serbo-croate; mais, afin de ne pas compliquer la question, je ne citerai, pour la quatrième catégorie, que des exemples du dialecte čakavien de Kastav : *ŏštro* – *oštrô*, *tĕplo* – *teplô*; *drŏbno* – *drobnô*, etc.; en ce qui concerne la cinquième catégorie, ce sont surtout les exemples polysyllabiques qui sont caractéristiques, comme *visokŏ* = *visŏkō*; *dalekŏ* = *dalĕkō*; *širokŏ* = *širŏkō*, etc. Dans les dialectes štokaviens, on peut constater le même fait. Enfin, je citerai un exemple du dialecte štokavien de Dubrovnik (Raguse), qui concorde parfaitement avec celui du dialecte čakavien : *vĕselo* – *vesĕlō*. Cet exemple nous fait comprendre les adjectifs čakaviens comme *ŏkrūglo* = *okrúglō*, etc., avec lesquels concordent les čakaviens *pétī* (la forme définie de **pętŭ*), *devétī*, *desétī*, etc. (cf. les formes štokaviennes : *pêtī*, *dèvētī* = *devêtī*, *dèsetī* = *desêtī*).

En se basant sur ces catégories et en tenant compte des qualités accentologiques des divers dialectes serbo-croates, il me paraît qu'il n'est pas difficile de comprendre toutes les particularités des adjectifs serbo-croates.

Dans la langue slovène, on constate les mêmes rapports; mais le système accentologique n'y est pas aussi bien conservé, étant donné que la distinction entre les deux formes d'adjectifs s'est sensiblement effacée. Et pourtant *stàr*, *stára*, etc. ont toujours dans la forme définie *stâri*, *stâra*. De même les exemples *màl*, *plàh*, *zdràv*, *čist*, *sìt*, etc. L'adjectif *bél*, *béla*, *bélo* (= *bêlă*, etc.), a dans la forme définie : *bêli*, *béla*, *bélo* (de même : *čŕn*, *túj*). Les exemples de la première catégorie : *mlàd*, *mláda*, *mladò* (**mlâdo*) ont la forme *mládega*, *mládemu* dans la fonction de l'adjectif indé-

fini, quoique, d'après l'accent, cette forme représente la forme définie. Il est notoire que deux modifications importantes se sont produites en slovène : la disparition de la longueur des syllabes non accentuées et le prolongement des accents brefs dans les syllabes ouvertes. L'ancienne forme indéfinie *stàrega* (avec la désinence pronominale) est devenue *stárega*, qui entraîna l'ancienne forme définie *mládega* en lui donnant la signification indéfinie et en provoquant la création d'une nouvelle forme définie *mlàdo* parallèlement à *stàro*. Le développement des adjectifs avec les accents brefs est encore plus compliqué, mais je n'y insisterai pas ici. Cependant je dois noter ceci, qui s'applique à toutes les formes des adjectifs slovènes : notamment l'accent slovène ˆ, identique à l'ancien ⁀, ne se déplace jamais sur la syllabe suivante et se distingue par là de l'ancien accent ˆ, identique également avec le slovène ˆ qui se déplace en slovène toujours sur la syllabe suivante (la forme indéfinie *mlàdo* = en slovène *mladó*); de même, le nouveau ˋ (par exemple en slovène *gòli* = *gôli*) ne se déplace pas sur la syllabe suivante, tandis que l'ancien ˏˏ se déplace toujours (en slovène **nŏvo* – *nôvo* – *novó*).

Les langues slaves occidentales offrent pour cette question des matériaux moins sûrs, car la différence entre leur forme définie et indéfinie est presque disparue, et accentologiquement la forme indéfinie donne son caractère à la forme définie. Cependant on en trouve de nombreux restes, surtout dans les dialectes du groupe polonais kachoube.

En tchèque, nous avons habituellement *blah* – *blahý*, *bled* – *bledý* : ce qui signifie que l'accent ˆ de *blah* (l'ancien accent ˆ en tchèque s'abrège, cf. en serbo-croate *blâg* – *blâgi*) a été transporté dans *blahý*, car l'ancien ⁀, comme nous le verrons plus loin, se maintient en tchèque en donnant la longueur à la syllabe; mais nous trouvons ces deux accents bien conservés dans les exemples suivants : *skup* – *skoupý* (en serbo-croate štokavien *skûp* – *skûpī*, en slovène *skôp*) lesquels sont suivis par *skoup* et *skupý*; *mudr* – *moudrý*, *moudr*; **len* – *lení*, *líný* – *léní*, *léu*, *líu* (en serbo-croate čakavien *lên* – *lénī*); *hlup* – *hlupý* – *hloupo* (en serbo-croate štokavien *glûp* – *glûpī*), etc. D'après ceci, les nombres ordinaux *pátý*, *devátý*, *desátý*, *padesátý* montrent les mêmes traits que *pétī*, *devétī*, etc., en čakavien.

La deuxième catégorie des adjectifs tchèques a mieux conservé l'ancien rapport *stárŭ* – **stāryj*, car en tchèque nous avons toujours *sláb* – *slabý*, *čist* – *čistý*, etc. J'explique les formes *slabý*, *čistý* par **slābý*, **čīstý*, car le sort de ⁀ en tchèque a été identique à celui de ˆ qui s'abrégeait toujours. Finalement, la troisième catégorie a le mieux conservé son accentuation, parce que, d'après les règles accentologiques tchèques, la longueur de la première

syllabe devait se conserver dans les deux formes, *bílo* (= *belŏ*, cf. adv. *bíle* - *dně*) et *bílý* et autres : dans la première forme parce que la longueur se trouvait avant l'accent, et dans la deuxième parce qu'elle se trouvait sous l'accent ².

En polonais, comme on le sait, les deux anciens accents (ˋ et ´) s'abrégent toujours, ce qui est le plus facile à constater d'après la nature des voyelles nasales, dont l'abréviation est représentée par ę et le maintien de la longueur par ą; pour cette raison les exemples tels que *mądry*, *skąpy*, *wątły*, *piąty*, etc. s'expliquent par l'accent ² qui se trouvait dans la première syllabe. Dans les dialectes polonais, nous trouvons aussi des traces de l'emploi de l'accent ~; mais je ne m'occuperai que des exemples kachoubes (ou slovines), les plus faciles à comprendre. Le rapport *málo* – *mãlyj* se reflète très bien dans *mâlŏ* – *môlī*, *stârší* – *stôrī*, etc.; et l'accent ² se trouve sur la première syllabe dans les exemples comme *glûpī* en kachoube. *skóupï* en slovine (cf. *glępsī* – *skãpsï* en slovine, *glüpljī*. *sküpljī* en serbo-croate avec l'ancien ´), de même que dans le kachoube *b'ólī*, *čórnī* (cf. avec la forme čakavienne *bélī*, *čŕnī*). Le kachoube est particulièrement intéressant pour nous par le maintien des rapports fondamentaux dans les exemples avec les syllabes brèves : en slovine *novî* – *nùovo* suivi d'un grand nombre d'exemples identiques aux formes čakaviennes *novî* – *nŏvo*, et *dùobrï* – adv. *dùobřä* se conservant également dans un nombre respectable d'exemples correspondants aux formes čakaviennes *dŏbrī* – *dobrŏ* (.. en kachoube se transporte toujours de toutes les syllabes sur la syllabe initiale). Les adjectifs kachoubes polysyllabiques *daléčī*, *gląbúččī*, *šërôčī*, *vësôčī*, identiques aux exemples čakaviens *dalëkī*, etc., prouvent encore mieux tout ceci, leur forme indéfinie étant *dâlēk*, *šérok*, etc., identique avec l'ancien *dalekŭ*. Cela prouve qu'en kachoube l'accent ˋ se conservait dans la position où il a fait son apparition. Je ne discuterai pas plus amplement ces rapports du kachoube, quoiqu'ils soient bien productifs et nous fournissent des matériaux très instructifs. A ce sujet, je me borne à faire une remarque : il ne me semble pas impossible, en se basant sur ce système accentologique, de saisir aussi l'accentuation polonaise nouvelle consistant dans la généralisation de l'accent de la pénultième.

Le russe nous donne une confirmation parfaite des rapports accentologiques constatés dans le čakavien. Et, quoique le russe n'ait pas conservé la durée des voyelles longues, il nous permet de distinguer les deux accents longs différents par la place qu'occupe l'accent dans les syllabes avec « polnoglasie ». La première catégorie est représentée par les exemples *sívŭ*, *sivá*, *sívo*, *grúbŭ*, *cêlŭ*, *l'útŭ* – *sívyj*, etc., cf. *stv. sívī* en čakavien. Il suffit de citer les exemples tels que *sólonŭ*, *gólodenŭ*, *chólodenŭ* avec leurs formes

définies *solónyj*, *goládnyj*, *cholódnyj*, pour se convaincre qu'ils sont identiques aux exemples čakaviens *glâdân* – *gládnī* et semblables. La plupart des exemples de ce groupe du russe se caractérisent par le transport de l'accent sur la fin du mot dont il sera question plus loin. La deuxième catégorie *stárŭ* – *stāryj* est particulièrement bien représentée par les exemples polysyllabiques comme *bogátŭ* – *bogátyj*, tandis que dans les exemples disyllabiques comme **stárŭ* l'accent se transporte dans le genre féminin de la forme indéfinie sur la fin du mot (*stará*), en se conformant à cet égard à la première catégorie. Le troisième groupe est également bien conservé, cf. *bĕ̂lŭ*, *bĕ̂lá*, *bĕló* – *bĕ̂lyj*, etc., ou ceux avec le maintien de la longueur : *korotókŭ*, *korotká*, *korotkó* – *korótkij*, *korótkaja*, *korótkoje*, identiques aux exemples čakaviens comme *krātāk*, *krātkā*, *krātkŏ* – *krátkī*, etc. De même, les deux groupes avec les syllabes brèves sont très bien conservés : *bósŭ*, *bosá*, *bóso* – *bosój*, *bosája*, *bosóje* (cf. aussi *chrómŭ*, *próstŭ*, *kósŭ* et autres – *chromój*, etc.), identiques aux formes čakaviennes *bŏso* – **bosŏje* (= *bosô*), et l'autre groupe *dóbrŭ*, *dobrá*, *dobró* – *dóbryj*, *dóbraja*, *dóbroje*, puis *vysókŭ*, *vysoká*, *vysokó*, *daľókŭ*, *širókŭ* – *vysókij*, *visókaja*, *visókoje*, identiques aux formes čakaviennes *dobrŏ* – *dŏbrō*, *dalekŏ* – *dalĕkō*, etc. L'identité entre le russe et le serbo-croate à cet égard serait complète, si on n'avait pas à constater dans le russe (et dans deux de ses dialectes) une exception : *živŭ* – *živój*; *mólodŭ* – *molodój*; *gústŭ* – *gustój*, etc., dont on a maintes fois et avec raison souligné l'importance. En čakavien on constate ici l'alternance ˋ – ˀ (*mlâd* – *mládī*), tandis qu'en russe, en dehors de cette alternance (voir ci-dessus), on constate aussi le transfert de l'accent sur la fin de la forme définie. A mon avis, ce phénomène est d'une très vieille date, appartenant au slave commun et ne s'opposant pas au principe de notre système accentologique. Quoique en kachoube nous ayons aussi *bladĕ* (russe *blĕdój*), *cëzĕ* (*čužój*), *glëhĕ* (*gluhój*), etc., en serbo-croate štokavien *svètī* (= *sveti*), c'est le russe qui nous offre les moyens d'expliquer ces formes, étant donné que nous y trouvons (et dans tous ses dialectes) trois sortes d'exemples qui s'y rapportent :

a. *sívŭ* – *sívyj* = čak. *sîv* – *sívī*;
b. *mólodŭ* – *molodój* = štok. *svêt* – *svètī* (*sveti*);
c. *tólstŭ* : { *tólstyj*, *tolstój*.

Le dernier groupe avec ses deux formes définies : *tólstyj* et *tolstój*, est réparti dans les dialectes russes d'une manière si égale, et chacune de ces variantes se trouve dans une telle multitude d'exemples dans ces dialectes, qu'on doit forcément supposer que toutes deux proviennent du russe commun; pour ma part, je considère qu'elles

tirent leur origine du slave commun et qu'elles représentent le groupe le plus ancien des trois catégories ci-mentionnées. Les formes *sívyj* et *molodáj* ne sont que la généralisation d'une de ces deux variantes, opérée déjà en russe commun, ainsi que la variante *tústī* est devenue prépondérante en serbo-croate dans une telle mesure que les formes comme *svètī* sont devenues extrêmement rares. En d'autres termes, cela nous amène à supposer pour le slave commun une forme indéfinie *živŭ* et deux formes définies *živyj* et *živŭjj*.

La variante *živyj* est la forme régulière définie de *živŭ*; mais dans la forme féminine indéfinie *živá* (avec l'accent transporté d'après la règle de Saussure-Fortunatov), on devait en slave commun former l'adjectif défini **živāya*, ce qui donnerait en russe *živája*, en serbe *živâ*, etc. Parallèlement à cette forme féminine, ont été créées des formes masculines et neutres avec l'accent final : en russe par exemple *živój* – *živóje*, ainsi que d'après la forme masculine *živyj* a été façonnée la forme féminine *živaja*. De là résultent deux formes définies (*živoje* et *živŏje*) qui se reflètent dans les différentes langues slaves et qui y sont différemment généralisées.

Quant aux autres adjectifs, il n'y avait aucune raison pour la formation de deux variantes de la forme définie, et par suite nous n'y trouvons qu'une forme déterminée[1].

3

J'ai remarqué déjà que tout ce qui vient d'être dit s'applique aux verbes. A ce sujet aussi, c'est toujours le dialecte čakavien du serbo-croate qui nous fournit les matériaux les plus précieux. Pour donner un tableau complet de ces relations, je citerai les exemples čakaviens dans leur intégralité, en ne recourant aux matériaux des autres langues slaves qu'au cas où ces matériaux n'exigeraient pas d'explications trop compliquées. Je dois souligner spécialement que cet exposé du verbe, aussi bien que celui du nom qui le suit, étant en eux-mêmes incomplets et inachevés, ne serviront que pour mieux illustrer les résultats obtenus dans l'exposé de l'adjectif.

A. Čak. inf. *gïnut* (**gínūt*) prés. 2e pers. *gìneš*, *pogìneš*, **gīneš*;
brïsat (**brísāt*) — *brîšeš*, **brīšeš*;
käpat (**kápāt*) — *kâplješ*, **kāplješ*.

Dans ces exemples, nous avons l'alternance ˋ : ~, par consé-

[1] Étant donné que le petit-russe ne diffère guère du grand-russe, quant aux caractères principaux de l'évolution de la forme de l'adjectif, je n'ai pas besoin de recourir aux exemples petit-russes.

quent la même que nous avons rencontrée dans un des groupes d'adjectifs. Que l'accent čakavien ˄ est ici ~, cela est prouvé par le fait que cet accent garde sa place dans la deuxième syllabe : *pogìneš*, *ubrišeš*, *nakâplješ*, etc. On peut seulement se demander comment il faut comprendre le rapport entre l'accent de la forme *gîneš* et l'accent fondamental? Il me semble que ce rapport se trouvait dans les formes du présent même, c'est-à-dire que le changement de l'accent fondamental en accent dépendant s'opérait dans les diverses personnes du présent. Par exemple, si dans la forme de la troisième personne du singulier il y avait l'accent ˊ **gíne* = **gýnet*, au pluriel dans la première personne on pourrait s'attendre à la forme avec l'accent ~ **gȳnemo* = **gînemo*, cf. *stáro* - *stāroje*. Le nivellement ultérieur pourrait donner à la troisième personne du singulier l'accent ~ (*gîne*).

Le même accent se trouve dans les formes du slovène, cf. *gînem* (inf. *gníti*), *brîšem* (*brísati*), *kàpljem* (*kápati*), avec les qualités qui démontrent qu'il y avait là un accent ~ et non l'ancien accent ˄.

B. Čak. inf. *vēzät* – *vézeš* 2e prés. **vêžeš*;
mlātīt – *mlátīš* **mlâtiš*;
dosēgnūt – *doségneš* **doségneš*;
pītät – *pítāš* **pîtāš*.

Ces verbes avaient sur la première syllabe l'accent ˄ qui, d'après la règle de Saussure-Fortunatov, devait dans la forme d'infinitif se déplacer sur la syllabe suivante; mais dans le présent il devait garder sa place. Là il a donné dans les diverses personnes l'alternance ˄ : ˨, dont le deuxième composant s'est généralisé. Par conséquent, cette alternance correspond au type d'adjectif čak. *mlâd* – *mládī*.

Dans les autres langues slaves on peut citer : en russe *v'azátĭ* – *v'ážešĭ*, en tchèque *vázati* – *vážeš*, en pol. *pląsać* – *pląszesz*, etc.

Le russe révèle la place de l'accent, tandis que le tchèque et le polonais ont conservé la longueur prouvant que cet accent ne pouvait être que ˨. Le fait que c'est bien de cet accent qu'il s'agit ici est prouvé à l'évidence par les exemples russes comme *molotítĭ* – *molótišĭ*, cf. en tchèque *mlátiti* – *mlátíš*, en pol. *młócić* – *młócisz*, etc. Avec les formes čakaviennes *potégneš*, cf. en russe *t'anútĭ* – *t'áńešĭ*, en tchèque *táhnúti* – *tiehneš*, en pol. *ciągnąć* – *ciągniesz*, etc.

D'ailleurs le čakavien, à lui seul, suffirait pour attester que dans toutes ces formes l'accent était ˨ non ˊ; car si c'était le dernier il aurait été abrégé en ˏ. Finalement, avec le čak. *pítāš*, cf. en polonais *stąpać* – *stąpasz*, en tchèque *stoupati* – *stoupáš*, ou mieux encore en kachoube *gądąc* inf. – prés. *gôdôš*. Le dernier exemple montre la différence entre les accents de l'inf. **gādáti* et du prés.

gȕdāš. En outre, je remarquerai en passant qu'il faut, à mon avis, voir dans la voyelle *ā* de *pítāš* la même origine que celle de la voyelle *ī* dans la forme *mládīš*. Quant à l'origine des diverses personnes du présent, il y a une différence entre les formes de la 1re personne du singulier et de la 3e personne du pluriel d'un côté, et toutes les autres personnes. Mais en ce qui concerne les verbes de ce type dans leur ensemble, il faut distinguer deux groupes :

a. **pȳtájǫ* – **pȳtāšĭ* et
b. **čītájǫ* – **čītāješĭ*.

La même distinction peut être établie dans le groupe des verbes avec la voyelle brève sur la syllabe initiale :

a. **kopáti*, **kopájǫ* – **kòpāšĭ*; et
b. **motáti*, *motájǫ* – **motāješĭ*.

Et de ces deux types, les mieux conservés dans les dialectes štokaviens du serbo-croate, est résulté un enchevêtrement tout naturel dans les diverses langues slaves, dont je ne m'occuperai pas ici plus longuement.

C. En čakavien on constate le type :

Inf. *odahnût* – prés. *odȁhneš*, **odàhneš*;
nosīt – *nösīš*, *donösīš* } **donòsīš*,

et en štokavien :

kopȁti – *kȍpāš*, *otkȍpāš* } **otkòpāš*.

Ce groupe est très bien prouvé par les matériaux des langues slaves. Il suffit de mentionner le russe *tonátĭ* – *tónešĭ*, *potonátĭ* – *potónešĭ*; *nosítĭ* – *nósišĭ*, etc., pour se convaincre que cette catégorie est très ancienne. A mon avis, ces formes représentent un parallèle complet avec les adjectifs à voyelle brève de la première syllabe; seulement, il me semble que la forme simple du verbe a obtenu le caractère accentologique de la forme composée. Je trouve que l'ancien état de choses est particulièrement bien représenté par ceux des verbes slaves qui ont conservé la distinction de l'accentuation entre la forme simple et la forme composée, comme par exemple en štokavien : *lòmīš* = **lomȉš* (= *lomîš* en vieux štokavien), mais *pòlomīš* = **polòmīš* (= *polömīš* dans les dialectes štokaviens qui ne connaissent pas le déplacement récent de l'accent). Dans le premier cas, l'ancien **lömīš* a donné, en alternance avec d'autres formes du présent, **lomȉš*, de même qu'en čakavien la forme *ökrūglo* a donné *okrúglō*, ou comme la forme *vëselo* a donné *vesëlō*.

Naturellement, quand les formes d'un verbe, simples et composées, représentent une accentuation unique dans les conditions où la double serait à sa place, elles la doivent à l'unification des deux accentuations. Étant donné que les formes composées du verbe étaient toujours plus nombreuses que les formes simples, on comprend pourquoi l'accentuation de la forme composée s'est généralisée.

4

Du domaine des noms nous ne prendrons que deux rapports qui confirment ce que nous avons constaté au sujet des adjectifs et des verbes.

Il s'agit ici du nominatif singulier de presque tous les substantifs dans son rapport avec le génitif pluriel, ainsi que du nominatif-accusatif neutre en *o*, *je*, dans son rapport avec le nominatif-accusatif pluriel. Bien entendu, le dialecte čakavien nous servira ici également de base.

A. Nom. sing. *krăva*, **kráva*;	gén. plur. *krâv*, **krãv*;
brät, **brát*;	*brât*, **brãt*;
livăda, **liváda*;	*livâd*, **livãd*;
medvĭd, **medvíd*;	*medvîd*, **medvīd*.

Le rapport accentologique de ces formes est identique aux catégories d'adjectifs : *stăro*, **stáro* – *stârī*, *bogăto*, **bogáto* – *bogâtī*.

B. Nom. sing. *vlâs*;	gén. plur. *vlás*, **vlȁs*;
cĭv;	*cív*, **cȉv*.

C'est le même rapport que dans *mlâd* – *mládī*.

	NOM. SING.	GÉN. SING.	GÉN. PLUR.
C.	*glāvä*,	*glāvé*,	*gláv*, **glȁv*;
	koláč,	*kolāčä*,	*koláč*(*ih*), **kolȁč*;
	dobītăk,	*dobītkä*,	*dobítak*, **dobȉtāk*.

C'est le même rapport que dans *bělŏ* – *bĕ̂lō*.

	NOM. SING.	GÉN. SING.	GÉN. PLUR.
D.	*kosăc*,	*koscä*,	*kösāc*, *köscī*(*h*), **kȍscī*;
	konöp,	*konopä*,	*konöpī*, **konȍpī*;
	kónj,	*konjä*,	*könjī*(*h*), **kònjī*.

C'est le même rapport que dans *dobrŏ* – *dŏbrō*.

	NOM. SING.	GÉN. SING.	GÉN. PLUR.
E.	*kòst*.	*kösti*.	*kostí(h)*, **kostȉ*;
	ròg.	*röga*.	*rogí(h)*, **rogȉ(h)*;
	öbruč.	*öbrūča*.	*obrúč*, **obrȕč*.

C'est le même rapport que dans les čakaviens *ökrūglo* – *okrúglō*. Sans entrer ici dans l'appréciation de la question spéciale, à savoir si ces rapports prennent naissance dans chacune de ces catégories, ou seulement dans une d'elles en se propageant par la suite, on doit constater que le système donné des rapports accentologiques est complet; et leur date ancienne, c'est-à-dire leur provenance du slave commun, nous est prouvée par les exemples des autres langues slaves, comme slovène *jáma* – *jàm*, *ríba* – *rȉb*, *lisíca* – *lisȉc*, etc.; *(v)lȁs* – *(v)lás*; *mȍž* – *móž*; *zȍb* – *zób*; *bȍg* – *bogà* (= *böga*) – *bogóv*; tchèque *síla* – *sil*, *rána* – *ran*, dont le génitif pluriel *sil*, *ran* représente *sīl*, *rān* avec l'accent abrégé d'après la nature de l'accentuation tchèque; kachoube *jȍšīń* – *jöšīń*; *sǫsòt* – *sǫsót* (= **sǫsȅdŭ* – **sǫsẽdŭ*); russe *vólosŭ* – *volósŭ*, *nóčĭ*, *nóči* – *nočéj*.

En passant, je dois remarquer que le déplacement de l'accent štokavien dans les exemples comme *livāda* (= *lìvada*) – *lìvādā* n'est pas ancien et qu'il a fait son apparition ailleurs, dans une des catégories citées ci-dessus.

Dans l'autre groupe d'exemples, nous avons le rapport de la forme *selö* à la forme *sëla*. La voyelle finale *a* de la forme *sëla* est maintenant brève en čakavien, conservant sa durée seulement dans quelques exemples où elle est accentuée (*poljá*). C'est, à mon avis, le rapport ancien qui s'est propagé dans les dialectes du Posavljé (en Slavonie) en donnant la longueur finale à toutes les formes en question; et dans les autres dialectes c'est la brièveté qui a été généralisée.

Le čakavien nous donne le tableau accentologique suivant :

	NOM. ACC. SING.	NOM. ACC. PLUR.	
A.	*jȁje*,	*jája*,	**jȁjā*;
	súnce,	*súnca*.	**súncā*.
B.	*pölje*,	*poljá*,	**poljȁ*;
	jëlito,	*jelíta*.	**jelȉtā*.
C.	*čelö*,	*čëla*.	**čȅlā*;
	selö.	*sëla*.	**sèlā*;
	vretenö,	*vretëna*.	**vretènā*;
	rešetö.	*rešëta*.	**rešètā*.
D.	*krīlö*.	*kríla*.	**krȉlā*;
	(d)lētö.	*(d)léta*.	**dlètā*;
	propēlö.	*propéla*,	**propȅlā*.

L'unique rapport qui n'entre pas dans notre système est *rălo* — *răla* au lieu de *rălo* — *ràla*; mais le slovène rétablit de nouveau le système en nous donnant une abondance d'exemples représentant cette alternance, comme *délo* — *dèla*, **dĕlā*; *kopíto* — *kopìta*, **kopĭtā*, etc. Ce rapport s'est répandu en slovène même au delà de ses limites primitives, cf. *jábĭtko* — *jàbĭtka*, *jágńe* — *jàgńeta*, etc. La provenance de ce rapport du slave commun est suffisamment prouvée par des exemples des autres langues slaves, comme en russe : *póle* — *pol'á*, *ózero* — *oz'óra*, *seló* — *śóla*, etc.

Comme je me suis proposé pour but de ne citer que les exemples qui représentent un tableau complet et facilement saisissable, je ne m'occuperai pas d'autres catégories qui n'ont conservé que des débris du système (par exemple : instrumental singulier féminin en tchèque et en slovène; instrumental-locatif pluriel masculin en čakavien; les formes du duel en štokavien, etc.).

5

J'ai surtout mis en évidence les formes d'adjectifs, afin de démontrer la nature du nouveau système accentologique, car ce sont les adjectifs qui nous offrent les plus précieux matériaux à un double point de vue : 1° dans le sens morphologique, et 2° dans le sens chronologique.

Les adjectifs, tout en restant sémantiquement les mêmes, ont deux catégories de formes, dont l'une représente le point de départ du changement accentologique et l'autre le résultat atteint.

D'autre part, ce qui pour nous n'est pas moins important, les formes définies d'adjectifs, dans lesquelles les changements dont nous parlons se sont produits, se sont formées entièrement pendant l'époque du développement du slave commun. Car les formes comme *novyj*, *novajego*, supposent comme composants les formes toutes récentes *novŭ* et *jĭ* et n'ont pas les formes, transmises au slave commun par le développement antérieur, **novos* et **jis*. Donc, la loi accentologique dont nous nous occupons pouvait intervenir seulement au temps où l'aspect phonétique de *novŭ* et *jĭ* a été développé. Le manque total des consonnes finales de la forme **novos* et semblables dans la composition *novyj* confirme que cette composition pouvait être créée seulement en slave commun, après la perte des consonnes finales, et c'est seulement en ce temps qu'ont pu se produire les changements accentologiques dont nous parlons, parce qu'ils supposent la composition toute faite.

Évidemment cela ne signifie pas que l'emploi de l'adjectif et du pronom anaphorique pour désigner les adjectifs définis ne soit pas ancien et antérieur à l'époque du slave commun; car nous le constatons par exemple dans les langues baltiques (cf. lit. *geràsis*).

De plus, il est très vraisemblable que cet emploi est devenu général à l'époque de la communauté du baltique et du slave; mais c'est seulement dans le slave commun que cette construction syntaxique est devenue un mot unique, phonétiquement et morphologiquement.

6

Les changements accentologiques en question se produisent dans le cas où un mot fondamental reçoit une nouvelle forme. Par conséquent, les rapports entre le mot fondamental qui est renfermé dans la forme changée et la forme nouvelle sont très étroits. Mais, dans les langues slaves, le fait n'est pas rare qu'un des accents de notre système se trouve dans des mots isolés sans aucun lien apparent avec un autre mot. Par exemple, en čakavien, *žéja*, *strắža*, *súša*, etc. Il est notoire que l'accent de ces formes pouvait ou être créé dans la flexion de ces mots mêmes et comme tel se généraliser, ou provenir de mots parallèles avec la même signification, de leurs doublets. Ainsi on peut supposer que la forme čakavienne *žéja* = *žę̉djā* du slave commun est formée du mot **žędjĭ* (cf. *žêđ*, *žêđi* en štokavien) par la désinence *ā*; de même *strắža* (cf. en russe *storóža*) = **stȍrgjā* ou **stȍrgjē* en slave commun de **stòrgjĭ* ou **stòrg-* par les suffixes *ā*, *ja* ou *jē*. En un mot, c'est toujours une forme achevée qui, changeant sa formation extérieure, soumet les rapports accentologiques de ses syllabes à un bouleversement qui provoque des modifications sensibles dans les syllabes accentuées.

7

Des exemples cités découle la conclusion que les accents slaves nouveaux se forment dans les trois dernières syllabes si la syllabe accentuée est brève, et dans la pénultième si son accent est long. Mais si une de ces syllabes a une demi-voyelle, alors elle ne compte pas. En dehors de ces limites, les syllabes ne sont plus sujettes à ces changements.

Les accents ̉ , ͜ et ̀ , que je considère comme dépendants et qui au cours du temps sont devenus indépendants, en se conservant dans les places où ils ont pris naissance, et actuellement apparemment sans lien avec les mots fondamentaux correspondants, se distinguaient nettement des accents fondamentaux ́ , ̑ et ̄ . Ils étaient plus expressifs, plus forts et plus longs que les accents anciens. En partant d'une telle conception, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi les accents nouveaux ͜ et ̉ ont été conservés en polonais et les accents anciens abrégés; pourquoi en

serbo-croate l'accent ˋ s'est abrégé et l'accent ˊ s'est conservé. Il est vrai qu'en tchèque ˜ s'abrége, de même que ˆ ; mais c'est le cas unique; autrement les accents nouveaux se conservent toujours mieux que les anciens.

En outre, les autres qualités de ces accents diffèrent de celles des anciens. Tandis que l'accent ˆ ne pouvait frapper que la première syllabe, l'accent ˜ pouvait se trouver sur toutes les syllabes; tandis que l'accent ˆ en slovène se transportait sur la syllabe suivante, l'accent ˜ gardait en slovène sa place; de même l'accent ˋ, quelle que fût son évolution dans les langues slaves, ne se déplaçait jamais (sauf dans les dialectes štokaviens avec le transfert de tous les accents), trait qui caractérise surtout le kachoube dont tous les anciens accents passaient sur la syllabe initiale. En un mot, quant à la conservation de leur place et de leur durée, les nouveaux accents du slave commun font preuve d'une résistance plus forte et d'une stabilité plus ferme que les accents anciens.

En tenant compte de toutes ces conditions, je suppose que le changement des anciens accents consistait dans leur amplification, dans leur renforcement, c'est-à-dire dans l'augmentation de leur force expiratoire. Lorsqu'une forme courte s'allongeait, il était tout naturel de renforcer la syllabe qui portait l'accent, d'autant plus que les accents du slave commun étaient par excellence musicaux; également dans les cas où une forme se raccourcissait dans les langues slaves, la syllabe se trouvant dans la proximité immédiate de la syllabe raccourcie habituellement, se prolongeait et forcément devenait plus forte.

Il serait nécessaire de donner, d'après la nature des accents slaves anciens, une explication plausible des processus décrits. Mais, vu l'impossibilité matérielle de trouver une base solide, nous préférons recourir au procédé inverse, c'est-à-dire donner les conclusions se rapportant à la nature même des accents fondamentaux, dans la mesure du possible, en nous appuyant sur les résultats obtenus des changements cités.

En comparant l'accent slave et l'accent lituanien, nous voyons qu'ils sont de nature différente. Le serbe, aussi bien que le russe, prouvent à l'évidence que la nature du circonflexe slave ancien (ˆ) était descendante, tandis que celle du circonflexe lituanien (˜), correspondant à l'accent slave, est montante; également à l'accent slave ancien montant (ˋ) correspond l'accent lituanien ˋ de nature descendante. Cela nous contraint à attribuer à l'accent des époques antérieures à la dissolution de l'unité linguistique balto-slave, des propriétés qui ont pu produire des résultats si opposés dans les langues baltiques et slaves si étroitement liées dans le passé.

Et en effet, je suppose que dans l'ancien circonflexe commun

(qui se distinguait probablement par deux sommets musicaux), la nature expiratoire était opposée à sa qualité musicale, de même que dans l'accent montant. Cette opposition du côté expiratoire et du côté musical dans l'accent balto-slave pouvait avoir été écartée en lituanien par la concordance de ses deux éléments, ce qui aurait éloigné plus tard l'accent lituanien du slave. Cela peut nous donner aussi une idée des changements qui se sont opérés en slave.

Étant donné le fait que les accents nouveaux, ƨ. ~ et ˎ, représentent des accents plus forts et plus longs que ne le sont les accents anciens, ‸, ˏ et .., dont ils dérivent. la transformation de l'accent descendant ‸ en accent montant ƨ peut se comprendre très bien comme conséquence du renforcement de l'élément expiratoire, qui était montant. Un renforcement à l'extrême du côté expiratoire montant de cet accent a forcément donné le caractère montant à l'accent entier. d'où résulte la métamorphose du ‸ en ƨ. Inversement l'accent ˏ donnait ~. parce que le renforcement de sa qualité descendante avait entraîné la modification de son élément musical montant. dans le sens descendant.

De cette hypothèse ne résulte nullement que les anciens accents slaves ‸ et ˏ devaient toujours conserver le même caractère expiratoire. lequel a occasionné leur transformation en ƨ et ~. Je considère que les accents ‸ et ˏ. étant par excellence des accents musicaux. pouvaient évoluer d'une telle manière, que leur caractère expiratoire. qui n'était pas au fond très expressif, s'accommodât à leur nature musicale.

Finalement, je ne voudrais pas passer sous silence qu'à mon avis le déplacement de l'accent bref sur la syllabe suivante ou précédente témoigne que l'accent bref ancien était suivi ou précédé — en dépendance de sa position — par un ictus expiratoire secondaire sur cette syllabe, lequel en se renforçant (dans les conditions du changement accentologique) a attiré à lui aussi la hauteur musicale de l'ancien accent bref.

Je n'entrerai pas dans des explications théoriques plus étendues, considérant qu'il est avant tout nécessaire de faire confirmer ou rejeter le système donné à l'aide de nouveaux matériaux qu'on pourra réunir, et je suis convaincu que seule la confirmation plus étendue des alternances accentologiques constatées permettra de fixer toutes leurs conditions et de résoudre à la suite la question des causes générales des changements accentologiques ci-dessus décrits.

A. Belić.

Bibliographie. — Les matériaux sont pris du livre de l'auteur, paru en serbe, sous le titre *Akcenatske studije*, vol. I, Belgrade, 1914, qui n'a pu être répandu à l'étranger à cause de la guerre. Mais quelques-

unes des idées de l'auteur sont plus développées ici que dans le livre cité. — Les exemples čakaviens sont empruntés à l'étude de l'auteur en russe, *Izv.*, XIV (1909), vol. 2, et au livre ci-dessus, dans lequel les matériaux de Kastav sont pour la première fois publiés: les exemples štokaviens sont pris des études de Daničić; les slovènes, de Valjavec (*Prinos k naglasu u slov. jeziku i hrv. kajkavštini*, particulièrement *Rad*, 119, et *Glavne točke o naglasu književne slovenštine*, *Rad*, 132) et Škrabec (*Cvetje*); pour le kachoube, de Bronisch (*Arch. für slav. Philologie*, XVIII) et Lorentz (*Slovinzische Grammatik*, 1908, Petrograd); pour le russe, de Vostokov (*Grammaire russe*, 1835, Petrograd). — En dehors de ces ouvrages, les matériaux sont encore puisés dans les dictionnaires des langues slaves et dans les recueils dialectologiques qui sont cités dans les *Akcenatske studije*, passim. — A cause des difficultés typographiques, l'auteur a dû employer ici pour quelques accents d'autres signes que dans son étude en serbe sus-mentionnée; il a été également obligé de citer les exemples slovènes de M. Lorentz d'une façon simplifiée.

INFLUENCE DE LA POSITION

SUR

L'ÉVOLUTION DU TIMBRE DES VOYELLES BRÈVES

EN LATIN.

(SUITE.)

2e PÉRIODE.

DU Ier AU VIe SIÈCLE APRÈS JÉSUS-CHRIST.

Nous considérons maintenant les changements qui se sont produits dans le vocalisme latin en syllabe non initiale après le Ier siècle de l'Empire, particulièrement pendant les IIIe, IVe, Ve et VIe siècles. Ces derniers siècles peuvent être désignés sous le nom de «bas-latin»; ils présentent une sorte d'unité en ce qu'ils sont la période d'incubation pendant laquelle commencent ou se préparent certains changements qui devaient altérer profondément la langue latine et contribuer à la formation des dialectes romans.

Pendant cette période, l'*ĭ* et l'*ŭ* ont pris un timbre plus ouvert que l'*ī* et l'*ū*. C'est seulement pendant le développement spécial des dialectes romans que l'on voit cette innovation aboutir nettement, de telle sorte que, sauf en certains domaines, un *e* fermé et un *o* fermé se sont substitués à l'*ĭ* et à l'*ŭ* du latin. Mais comme ces ouvertures du timbre vocalique se réalisent aussi bien en syllabe initiale et tonique que dans les autres, elles sont évidemment dues à d'autres causes que la position en syllabe non initiale. Cette position ne ferme plus le timbre des voyelles brèves; les mots qui ont hérité de la période précédente un timbre ouvert en cette position le gardent; les mots empruntés gardent leur vocalisme : *cannabis*.

Mais en certains cas et dans des conditions que nous allons tâcher de définir, une voyelle brève s'est amuie en syllabe intérieure non accentuée, tandis qu'elle se maintenait en syllabe initiale ou finale ou accentuée.

Pour établir la réalité de cet amuissement, nous avons trois sources de renseignements :

1° Les formes syncopées des inscriptions et des manuscrits. Cependant il est arrivé qu'une voyelle prononcée n'a pas toujours été notée, soit volontairement, par exemple dans le cas d'une abréviation ou d'une écriture syllabique : *bne* = *bene*, *merıti* = *merenti*, soit involontairement, comme dans le cas d'une erreur du lapicide ou du copiste, par exemple *hon[o]ri*, *meus[o]ri*, *Fil[ip]pus*, *Fel[i]cis*, *mart[y]ribus*, *prog[e]niem*, *cun[i]culis*, etc., où la syncope n'est évidemment que graphique (voir Schuchardt, *Vokalismus*, II, p. 417 et suiv.). Un ou deux témoignages isolés ne suffisent donc pas à établir un fait de syncope; il faut l'accord de plusieurs témoignages indépendants.

2° Les formes blâmées par les grammairiens, lorsque, à en juger d'après leur façon d'en parler, elles sont des formes usuelles et non de simples défauts personnels ou des barbarismes inventés en vue de fournir des exemples.

3° Les formes des langues romanes. Pour qu'une syncope romane doive être attribuée au bas-latin, il faut que la disparition de la voyelle brève ne puisse être l'effet d'une évolution des langues romanes. L'accord de plusieurs langues romanes présentant une même forme syncopée ne prouve rien relativement au latin, si un autre dialecte roman a conservé sans interruption la forme non syncopée correspondante [1]; et il ne donne qu'une vraisemblance, si les autres dialectes sont muets sur ce point, à moins que la syncope ne puisse certainement pas être attribuée à des innovations spéciales parallèles. Même dans le cas où toutes les langues romanes attestent la chute d'une brève, il faut toujours examiner si cet accord ne serait pas dû à une évolution qui aurait eu lieu parallèlement dans toutes les langues romanes et dont seule la cause initiale appartiendrait à la langue-mère [2].

Pour que l'on ait la preuve d'une syncope en préroman, il faut donc que les documents latins, inscriptions, manuscrits et écrits des grammairiens, établissent la réalité de cette syncope, ou que, si ces documents n'autorisent qu'une affirmation vraisemblable, celle-ci soit confirmée par les formes romanes.

S'il est établi qu'en latin une forme se présente tantôt avec

[1] Les formes non syncopées réintroduites par innovation savante ne prouvent naturellement rien.

[2] Surtout en ce qui concerne la langue provençale, je dois beauco à M. J. Ronjat, qui a bien voulu lire mon manuscrit et m'a communiqué un grand nombre d'observations très utiles.

une voyelle brève, tantôt sans cette voyelle, il ne s'ensuit pas encore que dans ce dernier cas la brève ait disparu par syncope. L'analogie a créé des doublets : *alitus* : *altus*, *fruitus* : *frūctus*, *solidus* : *soldus*, *pōculum* : *pōclum*, etc. Pour conclure à la syncope phonétique d'une brève, il faut donc d'abord avoir démontré que la langue n'a pas simplement opté pour l'un ou l'autre des doublets.

Au cas où l'évolution phonétique fait disparaître une brève, cet amuissement ne se produit pas d'un seul coup dans tous les mots ni tous les milieux, mais il échelonne ses divers stades souvent sur une longue série de générations. Pendant cette période de transition, les deux formes se font concurrence : la forme ancienne est considérée un certain temps comme appartenant au langage châtié, puis prend un air suranné et enfin disparaît; la forme nouvelle est considérée d'abord comme incorrecte et blâmée, puis finit régulièrement par s'imposer.

Le bas-latin présente en effet des doublets. On les a souvent attribués, comme les cas réels ou imaginaires de syncope en latin ancien, à l'influence de la rapidité du débit : selon qu'on aurait prononcé vite ou lentement, les brèves intérieures auraient disparu ou se seraient maintenues. Dans l'étude qui suit, nous essaierons de montrer que ces doublets sont dus à des innovations phonétiques ou analogiques.

Nous distinguons les diverses positions suivantes en syllabe intérieure :

1° Consonne sonante + voyelle brève + consonne quelconque;

2° Consonne non sonante + voyelle brève + *l* vélarisée ou + *l* palatalisée ou + *r*;

3° Consonne non sonante + voyelle brève + consonne non sonante.

Certains amuissements qui avaient commencé dans la première position à la période précédente achèvent maintenant de se fixer. Seuls sont nouveaux ceux qui se réalisent dans la seconde position. Quant à la troisième catégorie, il faudra examiner si l'on a eu raison d'affirmer qu'elle présente aussi des amuissements.

1re position :

Consonne sonante + voyelle brève + consonne quelconque.

1° Mots où une voyelle longue précède le groupe : sonante + voyelle brève + consonne. En ce cas, dès la période ancienne,

la brève était régulièrement tombée, sauf en des mots où elle avait été maintenue par l'analogie. En ces derniers mots, elle s'est tantôt maintenue, tantôt amuie, d'où des formes divergentes ; là où elle s'est maintenue, la consonne suivante, étant intervocalique, s'est sonorisée, sauf en certains dialectes. La sonorisation de cette consonne indique donc le maintien de la voyelle précédente en latin.

pūlicem, conservé d'après *pūlex*, a donné fr. *puce*, v. prov. *puize*, roum. *purece* ; mais la forme régulièrement syncopée **pūlcem* a donné probablement it. *pulce*.

ēlicem, maintenu d'après *ēlix*, a donné v. prov. *euze*, d'où fr. *yeuse*, sarde *elige* ; mais it. *elce* continue probablement lat. **ēlcem*.

semita, maintenu par le sentiment qui y reconnaissait, selon Varron, un composé d'*īre*, a donné v. tessin. *semeda*, logud. *semida*, frioul. *semide*, prov., catal., esp., port. *senda*.

grānica est dans la *Lex Bajuvar.*, où il peut être une latinisation d'une forme romane ; c'est sans doute assez tard que ce mot a été dérivé de *grānum* ; les formes françaises Alpes-Maritimes *graniga*, fr. *grange* supposent que le *-c-* de *grānica* a pu se sonoriser avant la chute de *-ĭ-* ; d'autres formes telles que *granche* supposent que l'*-i-* est tombé avant que le *-c-* ne se soit sonorisé.

spīrĭtus est attesté plusieurs fois sous la forme *spirt-*, voir par exemple Diels, *Lat. altchrist. Inschriften*, n° 278, note, et Schuchardt, *Vokalismus*, III, p. 289. Dans d'autres mots, le groupe *-rit-* a été conservé après longue : *vērĭtātem* : logud. *veridade*, prov., catal. *verdat*, esp. *verdad*, port. *verdade*.

Esp. *anelto* suppose lat. **anhēltus*, forme syncopée régulière d'*anhēlitus*.

Le suffixe *-idus* avait, depuis une époque ancienne, deux formes : *-idus* et *-dus*, *-dus* étant phonétique toutes les fois que l'*-ĭ-* était tombé après sonante précédée de syllabe longue : *ardus* < *ārĭdus*, ou après *-v-*, quelle que fût la quantité de la syllabe précédente ; *audere* : *avidus* ; *ūdus* < *ūvidus*. Si *solidus* a eu autrefois la forme *sollidus*, comme pense M. Havet, *soldus* est aussi le résultat phonétique de cette forme. Quant à *caldus* : *calidus*, *valde* : *validus* et, d'autre part, *horridus*, *pallidus*, *avidus*, *ārĭdus*, *ūvidus*, rien n'indique que ces formes soient phonétiques ; elles peuvent être toutes analogiques : *horridus* est encore attesté par prov. *orre*. A côté de *vīrĭdis* existe *virdis* qui semble attesté déjà chez Caton (*Agr.*, 145, 3) ; de même *virdiārium* : *viridiārium*, etc. La chute de la brève dans *virdis* est évidemment du même ordre que dans *caldus*, *valdē* ; en gallo-roman c'est la forme syncopée qui seule est continuée : fr. *vert* ; fr. *verger* ; v. prov. *vert*, fém. *verda*.

2° *-llit-* > *-lt-* ; *-llig-* > *-lg-* ; *-llic-* > *-lc-* : fr. *faute*, prov., catal.,

esp., port., v. ital. *falta*, v. ital. *falto*, logud. *faltu* «manquant» remontent nécessairement à lat. **falta*, **faltus*. Il n'est pas impossible que ces formes latines aient été dérivées directement de *fallō* pour remplacer *falsus* devenu adjectif, cf. *tersus* et *tertus*, *torsus* et *tortus*, *farsus* et *fartus*, etc. Cependant, comme *fefellitus* est attesté chez Pétrone (61, 8), il est plus probable qu'il faut remonter à lat. **fallita*, **fallitus*. Le changement de **fallita*, **fallitus* en **falta*, **faltus* serait exactement comparable à *pergō* < *perregō*, *surgō* < *surregō*, etc.

De même ital. *colgo* suppose lat. **colgō*, forme syncopée de *colligō*.

Dans d'autres mots, la brève, placée dans les mêmes conditions, a continué à être maintenue par l'analogie :

collocāre : ital. *coricarsi*, prov., catal., esp. *colgar*, d'après *locāre*.

caballicāre : prov., catal., port., *cavalgar*, esp. *cabalgar*, logud. *kaḍḍigare*, frioul. *k'avalg'a*, d'après *caballus*.

carricāre : ital. *caricare*, fr. *charger*, prov. *cargar*, d'après *carrus*.

pollicem : ital. *pollice*, Engadine *póllesch*, logud. *poḍḍige*, d'après le nominatif *pollex*. Mais v. prov. *polse* suppose une syncope ancienne, **pollcem*, à côté de v. prov. *pouze* < *pollicem*.

3° Mots où la syllabe qui précède le groupe : sonante + voyelle brève intérieure, est brève. La conservation de la voyelle latine est attestée par le fait qu'un ou plusieurs dialectes romans ont conservé la brève ou sonorisé la consonne suivante, quand elle était sourde [1] :

-lĭt- : *molĭtūra* : Reggio *moldura*; sans doute fr. *mouture*, prov. *moltura* indiquent que l'*-ĭ-* avait disparu avant la sonorisation d'une sourde intervocalique en certains dialectes romans. Mais l'époque de cette sonorisation romane ne peut être déterminée avec précision, et l'analogie a pu créer en latin des doublets **moltus*, **moltūra* à côté de *molĭtus*, *molĭtūra* [2].

Ital. *solta*, *volta* ne remonte évidemment pas à lat. *solūta*, *volūta*, mais sans doute à des formes refaites sur *solvere*, *volvere*,

[1] Cette sonorisation étant une innovation qui s'est produite parallèlement dans plusieurs dialectes romans, seule elle est significative, si d'ailleurs elle n'est pas le produit d'une analogie; la conservation de la consonne sourde intervocalique est moins significative, car elle peut indiquer simplement que la voyelle brève est tombée en ce dialecte avant la sonorisation des sourdes intervocaliques.

[2] A la rigueur, on pourrait soutenir qu'à l'inverse à Reggio *moldura* peut être aussi l'effet de l'analogie qui aurait remplacé un **moltūra* plus ancien. Cependant cela paraît moins vraisemblable. En vieux provençal «folie» se dit *foldat*, *foledat* et *foltat*, où il est aussi difficile de distinguer ce qui est phonétique ou analogique.

soit : **solvta*, **volvta* avec chute de la sonante interconsonantique, ou même **solta*, **volta* directement.

-lig- : *caligārius* : vénitien *caleger*, gén. *kaegá*.

-lic- : *fulica* : ital. *folica*, *folice*; — **filicaria* : fr. *fougère*, v. prov. *fenguiera*, esp. *helguera*, port. *felgueira*; — *filicem* : v. prov. *feuze*; — *salicem* : v. prov. *sauze*, v. fr. *sauz*, logud. *salige*; — **salicārium* : vénit. *salger*, catal. *salgueiro*, esp. *salgueira*.

Sans doute il y a des formes qui supposent la disparition de l'*-ĭ-* : v. fr. *sauce*, d'où v. fr. *saucel*, peut-être esp. *sauce*. Mais ces doublets peuvent être dus au modèle de *pollicem* : **pollcem*, *pūlicem* : **pulcem*, s'il faut remonter à des formes latines : *salicem* : **salcem*; ou plutôt ils peuvent être dus à des doublets nés dans chaque dialecte.

-liq- : *aliquid*, *aliquem* : esp. *algo*, *alguien*, port. *alguem*, v. fr. *anques*; — *aliquando* : v. logud. *alicando*, v. esp. *alguandre*.

-l-p-; on ne trouve ce groupe que dans des mots empruntés : **alapa* : roum. *aripă*, esp. *alaba*; — *polypus* : galicien *polbo*, fr. *pieuvre*; en espagnol et en portugais on a *pulpo*; mais ce mot a pu subir diverses influences, cf. ital. *polpo*, prov. mod. *póupre*, *poufre*, *pourpre*. — *colaphus* : prov. *colbe* à côté de *colp*, doublets qu'il appartient aux provençalisants d'expliquer; le fr. *coup* ne prouve rien, ni l'ital. *colpo*; dans les *Leges Salica*, *Ripuar.*, *Alamannica*, dans les Gloses de Reichenau, on lit *colpus* qui peut être la latinisation d'une forme romane.

-r-b- n'est pas traité partout comme *-rv-* primitif. En plusieurs langues romanes *-rv-* primitif est continué par *-rb-* : *corvus* : roum. catal. *corb*, v. fr., v. prov. *corp* (*corbeau*), ital. *corbo* (*corbellare*), tandis que *-r-b-* est devenu *-rv-* : *cerebellum* : ital. *cervello*, fr. *cerveau*, prov. *cervel*, catal. *cervell*; pluriel en v. milanais *cinivella*; — *cervisia* : fr. *cervoise*, prov. *cerveza*, catal. *cervesa*. Or *-r-b-* était devenu *-r-ƀ* depuis le n^e^ siècle. S'il avait été réduit à *-rƀ-* au moment où *-rv-* primitif est devenu *-rb-*, puis *-rb-* par différenciation, il aurait dû lui-même passer à *-rb-*.

-l-m- : *calamus* : calabr., sic. *kálamu*, logud. *kalamu*, fr. *chaume*.

-m-t- : *amita* : génois *ámea*, Engadine, v. prov. *amda*, Ampezzo *ámeda*. — *comitem* : catal., esp., port. *conde*. — **femita* «fumier» : esp. *hienda*; le prov. *fenda*, selon M. J. Ronjat, est analogique et refait sur des dérivés; *fenta* est la forme phonétique, mais ne prouve évidemment pas qu'il y ait eu en latin un **femta*.

-n-t- : *anatem* ou *anitem* : Engadine *anda*, prov. *anede*, *anet*, catal. *anecda*, *anada*, esp. *anade*. — **anitra* (même sens); ital. *anatra*, *anitra*, Trente *anedra*.

-n-c- : *manica* : roum. *mânecă*, ital. *manica*, logud. *maniga*, prov., catal., esp., port. *manga*, Pierrecourt *mẽj*. — *manicus* : ital. *manico*, v. prov. *mange*, esp., port. *mango*.

-n-f- : *manifestāre* : v. port. *meefestar*.

-n-p- : **manapellus*, au lieu de *manipellus* : franc-comtois *menvé*.

-r-t- : *mertum*, au lieu de *meritum*, est souvent attesté en bas-latin, voir Schuchardt, *Vokalismus*, II, p. 413. Mais il se trouve déjà à Préneste de très bonne heure (*C. I. L.*, I², 62). Il faut donc le rapprocher des doublets analogues *tutus* : *tuitus* ; *misertus* : *miseritus* ; *adultus* : *abolitus* ; cf. aussi *tostus*, participe de *torreō*.

Remarques sur quelques cas spéciaux.

a. Contrairement aux exemples précédents, la syncope est attestée de façon certaine, du moins comme facultative, dans *ben(e)factum*, *ben(e)ficium*, *mal(e)factum*, *mal(e)dīxī* (*C. I. L.*, IV, 2445, à Pompéi). Ces faits sont comparables aux doublets plus anciens : *cal(e)facere*, *olfacere* : **olefacere*. La brève finale d'*ole*, *cale*, *bene*, *male*, étant finale de mot, était spécialement débile ; *bene* et *male*, mots accessoires, offraient moins de résistance que d'autres à un abrégement ; enfin les mots composés, nécessairement longs, aiment les formes les plus brèves de leurs éléments.

b. Lorsque, dans un mot tel que *navĭgāre*, une voyelle brève intérieure précédée de *-v-* s'était maintenue par analogie, contrairement à la règle phonétique, le *-v-*, resté intervocalique, y était, comme ailleurs, et comme *-b-* intervocalique à la même époque, devenu *-b-*. Peu avant l'époque romane, ce *-b-* (très probablement avant d'être devenu *-v-* labiodental) a disparu en certains dialectes latins devant *ō*, *u* : *paor* < *pavor*, en particulier dans le préroman dont le français[1] est issu : *paon* < lat. *pāvōnem*. Devant les autres voyelles *-b-* est resté d'abord ; puis la voyelle brève suivante est tombée, et *-b-*, devenu sans doute *-v-* labiodental, a disparu devant la consonne suivante :

nāvicella > **nāb̆icélla* > **nab̆célla* (> **nafcelle*) > fr. *nacelle*, *nāvigāre* > **nāb̆igāre* > **nab̆gáre* (**navgier*) > fr. *nager*. De même *cubitus* > **cub̆itus* > **cob̆dus* (> **covdus*) > fr. *coude*. De même encore *juvenem* > **job̆enem* > **juobne* > v. fr. *jueſne* > fr. *jeune*.

Mais dans d'autres dialectes romans la voyelle brève a été conservée ou a laissé des traces : ital. *navicella*, *navigare*, *gomito* (toscan *govito*) ; catal., esp., port. *navegar* ; logud. *kuidu*, prov. *coide*, catal. *colde*, esp. *codo*, port. *covado* ; ital. *giovine*, Engadine *ǧuven*, esp. *joven*, port. *jovem*, v. prov. *joven*, *jove*.

[1] Seul le français a perdu définitivement *-b-*.

2e position :

Consonne non sonante + voyelle brève + l vélarisée ou palatalisée ou r, *ou* n, *ou* m.

1. *-ŭ-* placé en syllabe intérieure entre une consonne non sonante précédente et une *-l-* suivante.

En ce cas *-ŭ-*, étant presque toujours épenthétique, s'était inséré devant *-l-* vélarisée. Mais là où *-l-*, étant placée devant *-ĭ-*, était palatalisée, cette épenthèse n'avait pas eu lieu : *discipulus* mais *disciplīna*, *populus* mais *poplicus*, *fĭgulus* mais *fĭglīna*, *tabula* mais *tablīnum*, *pōculum* mais *pōclī*; d'où des doublets; *pōc(u)lum*, *pōc(u)lī*, etc.

Les deux formes, avec ou sans *-ŭ-*, ont dû subsister dans la langue parlée, même dans les cas où la littérature n'employait que la forme la plus longue. On n'est donc sûr d'avoir affaire à une syncope que si l'étymologie prouve que *-ŭ-* remonte à une brève primitive.

a. -pul- : *-pl-*. En latin ancien il n'y a de doublets que là où l'*-ŭ-* ne paraît pas remonter à une brève primitive : *populus*; *poplus*, *extempulō* : *extemplō*. L'Appendix Probi cite *vaplo* pour *vāpulō*, dont l'étymologie fait difficulté. Des manuscrits on cite *cōpla*, *cōplō*, où l'*-ŭ-* disparu était épenthétique. Quant aux langues romanes, les exemples suivants ont eu sans doute tous *-ŭ-* épenthétique :

cŏpŭla > *cōpla* > ital. *coppia*, prov. *cobla*; **cloppa* continué en plusieurs dialectes, par exemple à Pierrecourt *ātyœpĕ* « mettre en *couple* », repose sur *cōpla*.

capulus > port. *cabo*, mais **caplus* > ital. *cappio*, prov., catal. *cable*, fr. *chable*.

pŏpulus > roum. *popor*, ital. *popolo*, logud. *pobulu*; mais *poplus* : v. prov. *poble* et *pobol*.

pōpulus > v. prov. *pibol*, dauph. *pivo*[1], mais **pōplus* > tosc. *oppio*.

scōpula > calabr. *skupulu*, logud. *iskobulu*.

scapula > **scapla* > Hérémence *cèyebla*, frioul. *sk'able*.

En ombrien ancien on a *scapla* « scapulam ».

b. -bul- : *-bl-*. Le latin ancien n'a de doublets que pour les mots où *-ŭ-* est épenthétique : *tabula*, mais *tableis* (*C. I. L.*, I², 585,

[1] M. J. Ronjat m'avertit que *pibol* et *pivo* sont dus à l'influence de dérivés où *pōpul-* était prétonique. Même remarque au sujet de *evol* < *ebulus* cité plus loin. Pour nous, peu importe. Les dérivés attestent aussi bien que les non dérivés la conservation de la brève.

46) et *tablīnum*; *subula*, mais *subla* (*C. I. L.*, IV, 1712); les œuvres littéraires n'emploient pas *-bl-* au lieu de *-bul*. L'Appendix Probi dit : « *tabula* non *tabla*, *stabulum* non *stablum*, *tribula* non *tribla* »; les manuscrits donnent : *fibla*, *subla*, *bublus*; seul ce dernier a eu probablement un *-ŭ-* non épenthétique, mais la formation de ce mot n'est pas claire.

Les langues romanes ont la continuation de *-bul-* primitif dans :

galbulus « merle doré » > Lucques *gobolo*, ombr. *gravolo*.

barbula « petite barbe » (diminutif de *barba*) > sicil. *varvula*, frioul. *barbule*, prov. *barbola*.

turbulāre > roum. *turburà*; fr. *troubler*, prov. *treblar* peuvent continuer *turbulāre* ou une forme syncopée **turblāre* non latine et ne prouvent donc rien.

**turbulus* > macéd. *turbur*, roum. *turbure*, sicil. *trúbbulu*, lombard *torbor*, prov. *trebol*, catal. *terbol*. Aucune forme n'atteste l'existence de **turbl-*.

albula > Côme *albora*; **abula*[1] (dissimilé d'*albula*) > ital. *avolo*; mais fr., catal. *able* remonte à **abla*, qui continue soit **abula* dissimilé si tardivement d'*albula* que *-b-* n'est plus devenu *-b-* (en fr. **aƀula* donnerait **aule*), soit **albla* avec une syncope non latine, spéciale au français et au catalan.

Les mots suivants sont obscurs :

ebulus > prov. *evol*, catal. *ebol*, mais **eblus* > ital. *ebbio*; prov. mod. *èule*, land. *yèn* ne prouvent rien.

ambulāre : ital. *ambiare*, fr. *ambler*, prov. *amblar* peuvent continuer *ambulāre* ou **amblāre*; mais roum. *umblà* semble bien remonter à lat. **amblāre*. M. Samuelsson, *Glotta*, VI, 252 et suiv., voit dans *ambulō* un dérivé d'*ambiō*, formé comme *garrulō*, *vāgulō* dérivés de *garriō*, *vāgiō*, etc. Mais cette hypothèse est incertaine.

It. *barbio* continue-t-il *barbulus*?

Les autres mots contiennent *-ŭ-* épenthétique :

fībula > roum. *fulare* (dérivé); mais *fibla* > ital. *fibbia* (*affibbiare*), prov. *afiblar*, fr. *affubler*.

tabula > ital. *tavola*, port. *taboa*, fr. *tôle*, Pierrecourt *tăwwl* (< **taula* < **taƀula* : *-ƀ-* tombe devant *-u-*); mais **tabla* > ital. du nord *tabya*, fr. *table*, esp. *tabla*.

[1] **Abula* < *albula* est comparable à **gabulus* < *galbulus* supposé par *gobolo*, voir ci-dessus; *l* du groupe *-lb-*, étant implosive, est moins forte que *-l-* intervocalique suivante.

rutābulum > Parme *redabol*, Pierrecourt *rwäwwl*; mais **rutablum* > v. fr. *roable*.

fābula > ital. *favola*; mais **fabla* > v. fr. *fable*; **flaba*, issu de *fabla*, > ital. *fiaba*, v. lorrain *flave*.

nebula > roum. *negură*, port. *neroa*; mais **nebla* > ital. *nebbia*, v. fr. *nieble*, logud. *annebbiare* «se fâcher».

trībulāre > roum. *trierā*, logud. *triulare*; mais **triblāre* > ital. *tribbiare*, esp. *trillar*, port. *trilhar*.

Stabulum > roum. *staul*, Engadine *stevel*; mais *stablum* > ital. *stabbio*, fr. *étable*, v. port. *estabro*.

pābulum > Trentin *pabol*, catal. *parol*; mais **pablum* > ital. *pabbio*.

Naturellement *-vulo-* est traité comme *-bulo-*, et conserve *-ŭ-* :

cavula > roum. *găură*, Velletri *kaula*.
parvulus > prov. *parvol*, port. *parro*.
rīvulus > ital. *rivolo*, frioul. *rivul*.

La conservation, ainsi attestée, de *-ŭ-* dans *-bul-* issu de *-vul-* montre que là où une forme *-bl-* apparaît, elle ne peut remonter à *-bul-* intervocalique, mais doit être plus ancienne que le changement de *-b-* intervocalique en *-b-*.

c. -gul- > *-gl-*. L'existence de doublets sans *-ŭ-* n'est attestée que dans des mots où l'*-ŭ-* est certainement ou probablement épenthétique :

α. En latin ancien : *singulus* mais *singlī* (Plaute) et *singlāriter* (Lucrèce, VI, 1065); *jŭgulāns* à côté de *jŭglāns*; *angulus*, mais *anglato* (*C.I.L.*, IV, 1712, Pompéi), cf. ombrien *anglom-e* «ad angulum», *anglu-to* «ab angulo».

β. Dans des manuscrits : *coaglō* pour *coagulō*.

γ. dans l'Appendix Probi : *anglus* pour *angulus*, *juglus* pour *jugulus* < **yug-los* (cf. gr. ζεύγ-λη).

δ. Dans les langues romanes :

singulus > roum. *singur*; *singlōs* > port. *senhos* et *selhos*, v. prov. *sengles*.

trāgula > napol. *travulə*, Brescia *tragol*; mais *trāgla* >, port. *tralha*, prov. *tralha* (gascon *tralha* «reconnaître ou suivre à la trace» < **trāglāre*, voir J. Ronjat, *Revue des langues romanes*, LIX, p. 80).

tegula > ital. *tegola* «tuile», logud. *teula*; mais **tēgla* > ital. *teggliia* «couvercle», esp. *teja*, port. *telha*.

tegulatum > **teglātum* > esp. *tejado*, port. *telhado*.

regula < v. fr. *rieule*, ital. *regola*, esp. *regla*, port *reg(o)a*; mais **rēgla* > v. fr. *reille*, prov. *relha*, catal. *rella*, esp. *reja*. — **rēglāre* > Lucques *ruggliiare*.

coagulum : **coaglum* > ital. *caglio*, v. fr. *cail*, prov. *calh*, esp. *cuajo*; le roumain *chiag* est issu de **clag*, qui suppose aussi *coaglum*, car *coagulum* n'eût pas subi la métathèse de *-l-*. Cf. l'inverse dans *coācla* < *cloāca*.

cingula > **cingla* > ital. *cinghia*, esp. *cincha*, port. *cilha*; fr. *sangle*, prov. *singla* peuvent continuer soit *cingula* soit **cingla*.

ungula, étant un diminutif de *unguis*, est étrange : d'**ungui* + suffixe **-lo-* on attendrait **unguĭla*. Il faut donc remonter à une forme hypothétique plus ancienne du thème. Or dans plusieurs langues indo-européennes le thème est terminé en consonne : gr. ὄνυξ. Il est donc possible que *ungula* soit un diminutif très ancien de ce thème et soit comparable à germanique **nagla-*, d'où v. h. all. *nagal* «Nagel». Par conséquent l'*-ŭ-* de *ungula* peut être épenthétique; toutes les formes romanes remontent ou peuvent remonter à **ungla* > roum. *unghie*, ital. *unghia*, port. *unha*, prov. *ongla*.

pergula, dont l'étymologie est incertaine, n'a pas de doublet attesté sans *-ŭ-* : ital. *pergola*, frioul. *piergule*, astur. *piergula*.

d. -cul- : *-cl-*. Le suffixe d'instrument n'avait primitivement que la forme *-clo-*, d'où *-culo-* par anaptyxe; mais, dans le suffixe de diminutif *-culo-*, l'*-ŭ-* remontait à une brève primitive. Tandis que chez les auteurs anciens et classiques seul le suffixe *-clo-* a les deux formes, par exemple *aneulus*, mais *anclāre*, en latin préroman les deux suffixes, et généralement toutes les formes où *-ul-* se trouve après *-c-*, sont traités de même. L'Appendix Probi cite *oclus*, *masclus*, *verinaclus*, *articlus*, où le suffixe est diminutif (*-culo-*), et *baclum*, *speclum* avec les suffixes *-clo-*, *-lo-*. Inscriptions : *oclus* X, 7756, etc.; *aedicla* V, 3634; *devertichum* XIV, 4231; *annuclae* III, 2162; *aunclo* XII, 3694. Manuscrits : *masclus*, *aedicla*, *pedicla*, etc. Les langues romanes ont le plus souvent continué la forme *-clo-* : *oclus* > roum. *ochĭŭ*, ital. *occhio*, fr. *œil*, etc. Mais parfois elles continuent *-culo-* : *masculus* > roum. *mascur*; *baculum* > ital. *bacolo* à côté de *bacchio*, v. port. *bagoo*; *bācula* «petite baie» > ital. *bagola*, *bacola*, lombard *bagola*, *macula* «maille et tache», ital. *macola*, port. *magoa*, logud. *magu-ladu* «vermoulu, à côté de *macla* > ital. *macchia*, fr. *maille*, prov., port. *malha*; *canticula* > ligur. *cantegua* «chant funèbre», v. milan. *cantegova*; *facula* > roum. *flacără* ital. *fiaccola*, mais **facla*

> roum. *fach(ie)*, v. fr. *faille*, prov. *falha*; *jaculum* > ital. *giacchio*, mais Abruzzes *yakkulo*; *jaculus* > Reate *yakkulu*; *picula* > roum. *păcură*, ital. *pegola*; *spīculum* > ital. *spigolo*.

e.-tul- : *-tl-*. Sauf certains cas mentionnés ci-dessous, *-tul-* est devenu *-tl-*, qui s'est changé en *-cl-*. En général l'*-ŭ-* de *-tul-* remonte à une brève primitive, car, sauf après *-s-*, *-tl-* primitif était devenuu *-cl.-*; **pō-tlom* > *pōclum*, mais **pinstlom* > *pīlum*, **pinstlolom* > *pistillum*.

α. Inscriptions : *mentla C. I. L.*, IV, 1391 (Pompéi); *titlus* VI. 20217 (en 143 ap. J.-C.), III. 4282, etc.; *crustlum* XI, 3303; *Vitlus* VIII. 9432; *fistlatori* VI. 4444.

β. Manuscrits : *vitlus*, *vetlus*, *mentla*, *sescla* < *sextula*.

γ Appendix Probi : *vitulus* non *viclus*, *capitulum* non *capiclum*, *vetulus* non *veclus*.

δ. Langues romanes :

vetulus > *vetlus* > *veclus* > ital. *vecchio*, fr. *vieil*.
vitulus > *vitlus* > *viclus* > ital. *vecchio marino*.
situla > *sitla* > **sicla* > ital. *secchia*, fr. *seille*, prov. *selha*.
botulus > **botlus* > **boclus* > Bergame *böl'*, v. fr. *bueilles*.

Quelques dialectes semblent faire exception : tirol. *sedla*; frioul. *segle* < *sit(u)la*. Mais ce n'est qu'une apparence : dans certaines parties du Tirol *-cl-* devient *-tl-*, *-dl-* : *clārus* > *tler*, *caeculus* > *čedl* « louche ».

Le groupe *-stul-* est continué tantôt par *-stol-*, tantôt par *-stl-*, qui en certains dialectes passe à *-scl-*. Ce traitement varié indique sans doute que *-stul-* s'était maintenu pendant la période du latin commun, puis selon les dialectes s'est changé ou s'est maintenu :

hastula > Campidan (Sardaigne) *astula*, Bologne *astla*.
ustulāre > roum. *usturá*, ital. *ustolare*, *ostolare*; mais **ustlāre* > logud. *ušare*, prov. *usclar*.
crustulum > calabr. *krustulu*, vénitien *krostolo*, frioul. *krostul*.
fistulāre > *fistlāre* > **fisklare* > ital. *fischiare*.
**testulum* > ital. *teschio* « crâne de mort ».

Dans quelques mots l'analogie a maintenu le groupe *-tul-* non précédé de *-s-*. Il s'agit de diminutifs qui étaient influencés dans leur forme par le mot dont ils dérivent :

saetula (diminutif de *saeta*) > ital. *setola*,

mutulus (*mūtus*) > roum. *muntur*. ital. *mutolo*.

rotulus (*rota*) > ital. *rotolo*, v. prov. *rotle*, esp., port. *rolde*.

spathula (*spatha*) > ital. *spatola*, Brescia *spadola*, v. prov. *espatla*, catal. *espatela*. port. *espadoa*.

En vieux français on a : *espalle* et *espaule* < *spathula*, *rolle* et *roule* < **rotulat*. De *espalle* et *rolle* il semble impossible de passer à *espaule* et *roule*, car *-ll-* ne pouvait pas être un groupe formé de deux *l* différentes [1], de sorte que la première, traitée comme devant consonne, serait devenue *-ŭ-* : le germ. *Rotlant* devient *Rolland* et non **Roulant*; *-ll-* était nécessairement une géminée, c'est-à-dire une *-l-* composée d'un élément implosif long et d'un élément explosif. Sans doute, dans certains dialectes de l'Est, *-al-* et peut-être *-all-* deviennent *-aul-* devant voyelle : *āla* > Pierrecourt *awwl*, *pāla* > Pierrecourt *pawwl*. Mais on ne voit pas pourquoi *espaule* serait emprunté à un de ces dialectes. Pour rendre compte de l'existence des deux formes en français, on peut proposer l'hypothèse suivante. *Spathula* étant un dérivé de *spatha*, l'*-ŭ-* a pu y être maintenu par le sentiment de cette dérivation. *Espalle* s'explique par **spalla* < **spatla* < *spathula*; dans quelques dialectes romans *-ll-* s'est changé en *-ld-* par métathèse : v. normand *espaude*, esp. *espalda*. De même que fr. *tôle* s'explique par **taula* issu de *tabula* par chute de *-b-* intervocalique, *espaule* s'explique par **spadula* (< *spathula*) où le *-d-* intervocalique aurait été maintenu plus longtemps par **spada* < *spatha*, qui aurait disparu ensuite.

Si cette hypothèse est acceptable pour fr. *espaule*, elle s'applique aussi à fr. *roule* < **rotulat*.

En italien *spalla* et *crolla* continuent aussi **spatla*, **corrotla* qui semblent des syncopes tardives de *spathula*, **corrotulat*.

f. -ssul-. A cause de calabr. *piessulu* < *pessulus*, il faut sans doute admettre que *-ssul-* n'est devenu *-ssl-*, d'où *-stl-* > *-scl-* [2] que par un développement parallèle, postérieur au latin commun :

pessulus > tosc. *peschio*. v. fr. *pesle*, galicien *pescho*; languedocien *peile*; néoprov. *plesc*. « serrure de bois » atteste aussi **pescl-*, dont il est une métathèse; savoyard *péklə* « loquet ».

assula > roum. *aṣch(i)e*, napol., calabr., sicil. *aska*, port *acha*,

[1] Cependant M. W. Bröndal, *Substrater og laan i romansk og germansk*, Copenhague, 1917, p. 62, 207, pose **spadl-* > **spatl-* > **spatdl-* avec développement de *-d-* comme dans *n-r*. On pourrait même poser **spadl-* > **spatdl-* directement. Voir aussi Meyer-Lübke, *Z. R. Ph.*, 1914, p. 211-213.

[2] *-scl-* venant de lat. *-scul-* a le même traitement : *masculus* > v. fr. *masle*, v. prov. *mascle*.

v. prov., catal. *ascla*; *ascla* est attesté en bas-latin, notamment chez Marcellus Empiricus, pour *assula* et *hastula* (voir Liechtenhan, thèse de Bâle, *Bemerkungen zu Marc. Emp.*, 1917, p. 44).

g. *-dul-* est rare et se maintient :

amygdala ou **amandola* > sicil. *mennola*, tarentin *amendola*. logud. *mendula*, v. prov. *amenla*, *amella*.

ficedula > Lecco *fačetula*, Bari *fačedula*, Naples *fučetələ*.

glandula > roum. *ghindură*, ital. *ghiandola*, prov. *glandola*.

scandula > roum. *scândură*, frioul. *sk'andule*.

**sĕdula* > logud. *seula*.

Devant *l* palatale initiale de syllabe, une voyelle brève atone est presque toujours *-ĭ-*. Cette brève reste toujours, sauf dans le groupe *-ĭgi-*, qui dès le commencement de l'époque impériale ou bien se maintient : *frīgidus*, ou bien devient *-i-* : *fridam* (Pompéi) < *frīgidam*, ou bien devient *-ig-* : *frĭgdus* > fr. *froid*, sans doute par contamination des deux autres formes.

vigilare > **vilare* > esp. *velar*, mais *vigulare* > **viglare* > roum. *veghiá*, v. ital. *veggliare*, prov. *velhar*; port. *vigiar* continue-t-il directement *vigilare*?

strigila ou *strigula* > **strigla* > v. ital. *streggliia*. fr. *étrille*, prov. *estrelha*.

Mais *fragilis* > v. Haute-Engadine *fraschel*; v. ital. du Nord *fraolo*, lombard *fragol* supposent une forme **fragulus*.

agilis > roum. *ager* «agile».

sicilis > roum. *secere*, vén. *sezola*, frioul. *sezule*, Basse-Engadine *saisla*; la désinence *-ola*, *-ule* semble avoir remplacé tardivement la continuation phonétique de lat. *-ilis*.

gracilis > soprasilv. *gragel* «étroit», v. prov. *graile*, v. fr. *graisle*.

aquila > roum. *acera*, ital. *aquila*, etc.; v. fr. *aille*, à Damprichard *āy* (masc.), en Auvergne *ál'ǫ* (Ambert) supposent une forme syncopée; mais cette syncope peut appartenir au développement roman.

aquilus > ital. [*vent-*] *acolo*.

aquilō > port. *aguilão*.

tortilis > Abruzzes *tortələ*, Naples *tortənə*.

pēnsilis > Naples *pesələ*, sicil. *pisuli*, calabr. *pisule* «léger»; fr. *poêle* suppose une syncope, de date romane.

fissilis > Engadine *fessel* «bûche».

mespilus ou *nespila* ou *nespula* (voir Niedermann, *Gloses lat.*, p. 32) > v. napol. *bespolo*, néoprov. *n-* et *mespoulo*, *n-* et *mespl-*; fr. *nèfle* remonte à *nespila* avec syncope romane.

sepelīre > v. fr. *sevelir*, prov. *sebelhir*, v. esp. *sebellir* : mots savants.

umbilīcus [1] > roum. *buric*, ital. *bellico*, v. prov. *ombelic*, catal. *melich*, gasc. *melic*.

nūbilus > roum. *nour* « nuage », ital. *nuvola*, port. *nubia*; v. prov. *niu* semble postuler **nībulus* avec syncope.

mōbilis > soprasilv. *muvel* « bétail », v. fr. *mouble*.

flēbilis > ital. *fievole*. Engadine *flaivel*, fr. *faible*.

dēbilis > prov. *devol* qui est savant et influencé par *-ulus*.

decibilis > ital. *dicevole*, v. logud. *dechivile*.

placibilis > ital. *piacevole*. frioul. *plazeul*, port. *apracivel*.

sībilāre > roum. *suerà*.

sufilāre > ital. *zufolare*.

similis > v. napol. *semele*, logud. *simile*, roum. *samăn*.

Remarque. — En français *-ble* correspond à lat. *-bilis* : *faible* < *flēbilis*. Il faut sans doute poser *-bilis* > **-bilis* > *-blis* > *-ble* : *b* ne disparaît que devant *u*, *o*.

Lorsqu'en syllabe intérieure une voyelle brève précédait *-r-* initiale de syllabe, cette brève était presque toujours *-ĕ-*, très rarement *-u-*, *-ŏ-*, *-ă-*. Dans quelques mots, la brève était tantôt *-ĭ-*, tantôt *-ŭ-*, *-ŏ-*, *-ă-* : *fulger* : *fulgur*, *gutter* : *guttur* ; *auger* : *augur*, *passerem* : *passarem*, *caeseris* : *caesaris*, *temperi* : *tempori*. Certains mots présentaient une alternance ancienne, préhistorique, entre *-er-* et *-r-* : *alter* : *altrīnsecus*, *asperum* : *asprum*, *socerī* : *socrī*, *inferī* : *infrī*, *superus* : *suprā* ; en roman : ital. *altro*, logud. *atteru* ; ital. *suocero* : roum. *socrŭ* ; v. prov. *sogre* < lat. *socr-* ; v. prov. *soer* < lat. *socer-*.

En dehors de ces alternances dont la cause est préhistorique, la chute de *-ĕ-* n'est assurée que dans *vetrānus*, qui a remplacé *veterānus* dans beaucoup d'inscriptions et en roman : roum. *bătrîn*, v. napol. *vetrano*, v. sicilien *vitranu* ; aucune forme romane ne remonte à *veterānus*. D'où vient le traitement spécial de *-ĕ-* dans ce mot? On ne peut guère que faire des hypothèses indémontrables. Il est possible que la langue des soldats, à laquelle ce mot appartenait, ait pratiqué la syncope en des conditions spéciales.

Dans les autres mots la conservation de *-ĕ-* est bien attestée par les langues romanes. Quant aux inscriptions, les cas assez rares où *-ĕ-* n'est pas écrit, appartiennent à des mots divers. Voir par exemple Schuchardt, *Vokalismus*, II, p. 406-408 : *facre*,

[1] *umlicus* Dessau 8751 *a* et *b* et *ublicu C. I. L.*, X, 8249, s'ils sont écrits pour **umblicus* et non pour *umbilicus*, représentent donc une prononciation spéciale.

vincre, *suspendre*, *offrit*, *lanigros*, *lingre*, *aethra*, *adulteravrit*. Ils ne prouvent donc rien.

acus, **acŏris* « aiguille » > ital. *agora* (pluriel) d'où *agoraio*.

acus, gén. *acĕris* « balle de céréales » > Abruzzes *ačərə*.

acer « érable » > ital. *acero*, lomb. *agru*, *ager*, tess. *airu*, sopras. *ayer*.

carcer > ital. port. *carcere*, prov. *cárcer*, esp. *cárcel*.

macerāre > ital. *macerare*, prov. *mazerar*.

stercorāre > v. ital. *stercorare*, esp. *estercolar* (d'où *estiercol*).

stercus, *stercŏris* : vénitien *merkora* (contamination avec *merda*).

arger (au lieu de *agger*) > vénitien *árzare*, ital. *argine*.

a(u)gurāre > roum. *agurà*, ital. du nord *a(g)urar*, esp. *agorar*; auvergnat *eirous* « heureux » peut remonter à **a(u)g(u)riōsus* avec syncope tardive.

fulgurāre > ital. *folgorare*; **fulgerāre* > roum. *fulgerà*.

fulgur, *-ŭris*, *-ĕre* > ital. *folgore*, roum. *fulger*, v. prov. *folzer* et *foldre*.

discooperīre > roum. *descoperi*, logud. *iskoberrere*.

opera > ital. *opera*, logud. *obera*.

operārius > ital. *operaio*.

sēperāre > ital. *sceverare*, logud. *seberare*. Dauphiné *s'enseverá* « s'égarer ».

vīpera > ital. *vipera*, logud. *pibera*, esp., port. *vibora*.

leporārius > v. ital. *leporajo*.

lepus, *lepŏris* > roum. *iepure*, logud. *lepere*.

piper > v. ital. *pevere*, logud. *pibere*.

**biber*, *-āre* > ital. *abbeverare*, frioul. *beverà*, port. *abeberar*.

līber > v. logud. *lieru* « propriétaire ».

līberāre > v. ombr. *liverare*, log. *illierare*.

rōbŏrāre > v. esp. *roborar*, v. port. *revorar*.

rōborētum > ital. *rovereto*, port. *revoredo*.

rōbur, *rōboris* > ital. *rovere*, dauph. *rèvo* < *revol*.

verberāre > log. *berberare*.

camera ou *camara* > ital., catal. *camera*, esp., port. *cámara*.

humerus > roum. *umăr*, ital. *omero*.

rememorare > v. ital. *rimemorare*.

vōmer, *-eris* > macédonien *vomeră*, ital. *vomero*.

numerus > roum. *număr*, ital. *novero*, logud. *numeru*.

adulterāre > v. ital. *avolterare*.

cithara > roum. *ceteră*, ital. *cetera*.

later > campid. *ladiri*.

guttur > v. napol. *gutture*, logud. *gutturu*; dérivé : roum. *guturaiu*.

turtur > macédonien *turtură*, ital. *tortora*, logud. *turtura*, esp. *tortolo*.

desūderāre > v. roum. *desiderà*, ital. *desiderare*.
hedera > roum. *iederă*, ital. *edera* ou plutôt *ellera*.

*Note générale sur les formes syncopées où la voyelle brève disparue était suivie d'*r. — Dans un assez grand nombre de mots, une brève suivie d'*r* a disparu à une époque très ancienne; mais rien ne prouve que cette syncope remonte à l'époque du bas-latin; elle peut toujours être due à une évolution spéciale à chaque langue. En provençal, selon une communication de M. J. Ronjat, la voyelle posttonique des paroxytons en *-r* reste, quand elle était précédée d'éléments consonantiques palataux ou aboutissant, dès les origines romanes, à une consonne palatale : lat. *major*, *pejor*, *cicer*, *senior* > v. prov. *majer*, *p(i)ejer*, *cezer*, *senher*; quant aux proparoxytons, dans les séries *-a-o* et *-e-e*, la plupart des parlers provençaux maintiennent, avec le timbre *e*, la pénultième précédée des éléments consonantiques susdits et suivie de *r* : lat. *fulgĕre* > v. prov. *fólzer*, à côté de *fulgure* > **fulgre* > v. prov. *foldre*. Les infinitifs *facere*, *dīcere*, *dūcere*, **tracere*, **strūcere* ont, à côté des formes attendues, des continuations en provençal qui supposent la syncope : *faire*, *-struire*, *traire*, etc. Cela doit provenir d'une tendance à normaliser en *-re* les infinitifs de la 3e conjugaison d'après les verbes très usités *metre* < *mitt(e)re*, *vendre* < *vēnd(e)re* etc., tendance qui se serait manifestée à date très ancienne, quand lat. *c* avait encore la prononciation d'une occlusive prépalatale *k'*. Après une consonne mouillée *-ere* a résisté : *colligere* > prov. mod. *cueie*. — Voici quelques-unes de ces formes syncopées dont on peut attribuer la syncope à une évolution romane spéciale, qui s'est produite souvent parallèlement en plusieurs dialectes :

lat. *discooperīre* > ital. *scoprire*, prov., catal., port. *descobrir*, fr. *découvrir*; lat. *lepus*, *leporis* > ital. *lepre*, prov., port. *lebre*, catal. *lebre*, esp. *liebre*, fr. *lièvre*; **-biber-āre* > v. prov. *abeurar*, fr. *abreuver*; lat. *lĭberāre* > v. prov. *liurar*; lat. *rōbore* > v. prov. *roure*, esp. *roble* (avec dissimilation); lat. *piper* > v. prov., catal., esp. *pebre*; lat. *humerus* > esp., port. *hombro*; lat. *memorāre* > v. fr. *remembrer*, prov., catal. *remembrar*; lat. *numerus* > fr., prov., catal. *nombre*; lat. *hedera* > esp. *hiedra*; lat. *opera* > v. prov. *obra*, fr. *œuvre*; lat. *sēperāre* > v. prov. *sebrar*, fr. *sevrer*; lat. *vīpera* > v. prov. *vibre* et *vibra*; lat. *leporārius* > v. prov. *lebrier*, fr. *lévrier*.

Syncope dans le groupe : brève + m, n :

Les inscriptions présentent assez souvent des graphies indiquant une syncope de brève entre *s-m* : *dulcismo*; voir Schuchardt, *Vokalismus*, II, p. 409. Cependant dans les groupes analogues,

les langues romanes indiquent qu'en latin la brève était conservée : *proximus* : v. fr. *pruesme*, v. prov. *pruesme* ; — *maximus* : v. fr. *maisme* : lat. *-xm-* donnerait *-sm-* déjà en bas-latin ; — *minimus* : ital. *menomo*, v. fr. *merme*, d'où fr. *marmot* ; — *asinus* : roum. *asin*, ital. *asino*, logud. *ainu* ; — *cycinus* : v. ital. *cecino*, v. fr. *cisne*, Campid. *sisini* ; — *circinus* : roum. *cearcăn*, ital. *cercine*, v. fr. *cevsne* ; — *decimum* : v. prov. *desme*, esp. *diezmo* ; — *decima* : v. prov. *desma*, ital. *decima*, logud. *deguma*.

3e position :

Consonne non sonante + voyelle brève + consonne non sonante.

Lorsqu'une voyelle brève intérieure non accentuée était placée entre deux occlusives, elle s'est maintenue, même lorsque les occlusives étaient articulées au même point et à l'intérieur du groupe *c-t*. Cependant en certains mots [1] elle semble avoir disparu :

1° Mots en *-idus* : *nĭtidus* > **nittus*, *pŭtidus* > **pūttus* : fr., prov., cat. *net* ; v. fr., prov. *put*. Mais le maintien de *-ĭ-* dans *nitidus* et *pūtidus* est attesté : roum. *neted*, logud. *nidu*, soprasilv. *neide*, port. *nedeo* (et cf. **nitidiāre* > lorrain *noyé*, prov., catal. *nedejar*) ; logud. *pudidu*, v. esp. *pudio* (cf. v. ital. *putidore*). M. J. Ronjat pose *-tida* > *-tda* > *-tta* et *-tidu* > *-didu* > *-ddu* > *-du* > *-de* en provençal. Il s'agit donc de doublets formés tardivement en certains dialectes romans : d'après *calidus caldus*, *frīgidus frigdus*, *āridus ardus*, *solidus soldus*, *viridis virdis*, on a donné à *nitidus*, *pūtidus* les doublets **nittus*, **pūttus*. De même *rigidus* > roman *rig'd'u* (où *g* et *d* étaient déjà altérés) > fr. *raide*, prov. *rege*, v. port. *reijo*.

2° Mots en *-itus*. Il faut mettre à part *digitus*, où *-igi-*, dès les premiers siècles de l'Empire, est devenu *-ĭ-*, comme dans *frīgidam* > *fridam* (Pompéi). Les autres mots sont tous des participes en *-tus* ou des fréquentatifs dérivés du thème de ces derniers. Ici encore les formes romanes supposent l'existence de doublets en latin.

pēditum > calabr. *piritu*, napolit. *pirətə*, Campid. *pidu*, port. *peido* ; mais **pēttum* > piémont., lomb., fr., prov., catal. *pet* ; cependant *-t* de *pet* peut être dû à un assourdissement de consonne finale, comme le *-t* de v. fr. *aploit*, *esploit* ; il ne prouve donc rien.

[1] Gierach (*Synkope und Lautabstufung*, p. 16 et suiv., et p. 59 et suiv.) pense que la chute de la brève dans ces mots est l'effet d'une loi phonétique.

**assedītāre* : **assed-tāre* > **assettāre* > ital. *assettare*, v. fr. *assetер*, prov. *assetar*.

**applictum* > v. fr. *aploit*[1] « attelage de bœufs » (cf. Pierrecourt *ĕpyŏyí* < *applicātam* « le travail fait dans les champs pendant une demi-journée »).

**explictum* > v. fr. *esploit*, prov. *esplei*t.

**implicta* > logud. *umpitta* « occupation », v. fr. *empleite* > *emplette*, prov. *emplecha*.

**sollictus*, *-cta* > v. fr. *soleit*, *soleite*; ital. *sollecito* peut continuer *sollĭcĭtus*.

En latin la désinence *-tus* est attestée, à côté de *-itus*, dans plusieurs participes : *tatus tuitus*, *frūctus fruitus*; *dīrutus dīruitus*, *altus alitus*, *pistus pinsitus*; **electus* attesté par *ēlectāre* (Plaute, *Merc.*, 224, etc.) *ēlicitus*. De même *-tus* à côté de *-ītus* : *opertus*, *opperītus*, *expertus* mais *perītus*, *sepultus sepelitus*, etc.

Il n'est donc pas nécessaire de considérer les formes précédentes en *-tum* comme issues de *-itum*. Elles peuvent être ou des formes anciennes ou des déformations analogiques[2].

Les composés de *-plictum* ou *-plectum* peuvent soit être dérivés du thème *plec-* (cf. **plector* : πλέκω) que suppose *plicāre*, soit être altérés de *-plicitum* d'après *alitum* : *altum*.

**pēdtum*, **assedtāre* peuvent être altérés de thèmes en *-ito-* d'après le même modèle ou être dérivés de thèmes anciens, quoique non primitifs, **ped-to-*, **sed-to-*.

Quant à *sollicitus*, on l'explique par **sollo-citos*. Mais cette hypothèse ne convient pas au sens caractéristique de *sollicitus* et de *sollicitāre*. Ce sens s'accommode beaucoup mieux d'un rapprochement avec *illicere* et autres composés de *laciō* « attirer, solliciter par un appât ». Les deux formes *sollicitus*, **sollictus* (ou **sollectus*) s'expliquent immédiatement dans notre hypothèse, car justement les composés de *laciō* ont *-tus* et *-itus* : *lactat*, *illectat*, *oblectat*, *dēlectat*, *ēlectat*, *allectus allicitus*, *ēlicitus*. Je pose donc *sollicitus* < **sod-lacitos* « qui est séduit par un appât », d'où « tourmenté » ; *sollicitāre* a conservé parfaitement le sens primitif. Dans **sod-lacitos*, **sod-* serait identique à *sē(d)* de *sēdulō*, *sēparāre*, avec le degré *o*, qui se retrouve dans *socors* et *sōbrius* < **sŏ* + *ēbrius*, sans doute aussi *solvō*, car **sē(d)-luō* serait devenu **sēluō*.

Enfin on explique par **fig-icāre* fr. *ficher*, ital. *ficcare*, prov.

[1] *-icit-* deviendrait *-eid-* : v. fr. *plaid* < *plácitum*, *plaidier* < *placitāre*. Tout autre est le cas de *fácit* > v. fr. *fait*, *dūcit* > *duit*, **despit* > *despĕcit*, et de *tacet* > *taist*, *placet* > *plaist*, où *-cit*, *-cet* sont précédés de la tonique.

[2] Pour *cubitus*, *dejūtus*, *male habitus*, on ne trouve pas de doublets latins en *-tus*.

ficar, esp. *hincar*. Mais le modèle fourni par *fodi-cō* : *fodiō*, *albicō* : *albe-ō* conduisait plutôt à créer à *fig-ō* le dérivé **fig-cō* > **ficcō*.

Remarque. — *Filicter*, cité par Schuchardt, *Vokalismus*, II, p. 413, est isolé; de plus, il peut être un doublet de *feliciter*, comme *audacter* est le doublet d'*audāciter* (voir Quintilien, I. 6. 17).

Conclusion. — En résumé, des faits précédents il résulte que :

1° Dans le groupe consonne + brève + *l* : *a*) un *ĭ* disparaît dans les mêmes conditions qu'autrefois, et le groupe *-igi-* devient *-i-* ou *-ig-*. *b*) *ŭ* se maintient dans *-bŭl-*, *-cŭl-*, *-dŭl-*, lorsqu'il n'est pas épenthétique, mais disparaît, épenthétique ou non, dans *-tŭl-* (sauf *-stul*); dans les autres groupes, *-pŭl-*, *-gŭl-*, *-cŭl-* et *-ssŭl*, qu'il soit épenthétique ou primitif, et dans *-bŭl-*, lorsqu'il est épenthétique, la forme syncopée alterne avec l'autre.

2° Dans le groupe consonne + brève + *r*, on n'observe aucune syncope de date sûrement latine, sauf celle de *ĕ* dans *vetrānus*.

3° Dans le groupe *r*. *l*. *m*. *n* + brève + consonne, la brève se maintient. De même entre consonnes de même articulation et entre *c* et *t*. Les exceptions apparentes s'expliquent par l'analogie.

4° Les différences qui distinguent la syncope nouvelle de l'ancienne sont considérables. En latin ancien, toutes les consonnes sonantes initiales de la syllabe qui contenait la voyelle brève déterminaient la disparition de celle-ci, lorsque la syllabe précédente était longue : *undecim* < **unodecim*, *forceps* < **formceps* < **formocaps*. Dans la syncope nouvelle, seule *l* vélarisée détermine la chute d'une brève, et cela quelle que soit la quantité de la syllabe suivante ou précédente, et *-l-* ne précède pas, mais suit la voyelle brève. Tandis qu'autrefois n'importe quelle voyelle brève pouvait être syncopée, maintenant la syncope n'affecte plus que *ŭ*. Les consonnes non sonantes et l'accent ne jouaient autrefois aucun rôle; maintenant l'accent préserve de la syncope la brève qu'il frappe, et *l* n'absorbe certainement la brève précédente *ŭ* que si la consonne placée devant *u* est *c* ou *t*, c'est-à-dire si le groupe nouveau résultant est *cl*, *tl* d'où *cl*, *ssl* d'où *scl*.

5° Les innovations qu'on vient de résumer apparaissent cependant comme une prolongation de celles qui se sont réalisées à la période précédente, car deux conditions essentielles sont les mêmes. Les consonnes qui disparaissent sont encore les plus fermées, *ĭ* et *ŭ*, tandis que les autres persistent. Sans doute *ĭ* se maintient presque partout, mais c'est qu'il était resté seulement

là où les circonstances étaient spécialement favorables à sa conservation. De plus, comme autrefois, c'est une sonante qui détermine la syncope : l'*ŭ* a disparu devant *l* vélarisée qui avait un timbre très semblable. De même que *l* vélarisée avait été capable de développer un *u* devant soi à l'époque où existait la tendance à éviter ou alléger les groupes explosifs ouvrant une syllabe, elle a pu naturellement, d'elle-même, absorber un *ŭ* très bref précédent, dès qu'agit la tendance contraire révélée par des innovations telles que *jauuarius* > *jānŭārius*, *rabjēs* < *rabiēs*. Ce fait est comparable à l'absorption inverse de *v* consonne par *ŭ* voyelle dans un cas tel que *arŭom* < **aruvom* < **arovom*. Les autres sonantes ayant un timbre très différent d'*ŭ* ne pouvaient l'absorber. Il est naturel que les groupes *-bul-*, *-pul-*, aient été plus stables que *-cul-*, *-tul-* : *-f-*, *-p-* étant des phonèmes seulement labiaux, l'*ŭ*, phonème labial et vélaire, faisait une transition naturelle entre *b*, *p* et *l* phonème purement vélaire.

Enfin, quant à la nature de l'accent, les innovations vocaliques n'y révèlent aucun changement profond. Sans doute le fait que la syllabe accentuée est préservée atteste que l'accent donnait à la syllabe tonique une valeur et une netteté spéciales. Mais cette valeur nouvelle n'annulait pas celle de la syllabe initiale, car dans toutes les langues romanes et particulièrement en français la voyelle de syllabe initiale s'est mieux conservée que les autres voyelles non accentuées. La valeur nouvelle de la syllabe accentuée n'a produit aucun effet d'affaiblissement sur les voyelles non accentuées en latin : celles-ci se sont maintenues et ont conservé leur timbre, ou, si elles l'ont altéré, elles l'ont fait dans les mêmes conditions que les voyelles accentuées.

Plusieurs admettent actuellement qu'immédiatement avant l'époque romane la distinction nette entre les voyelles longues et les brèves avait disparu, et que les voyelles, ayant toutes à peu près la même quantité, comme en grec de la même époque, ne différaient plus guère que par le timbre. Les faits que nous avons analysés ne projettent aucune lumière sur cette hypothèse très vraisemblable. Ils indiquent seulement que dans un mot un peu long deux syllabes avaient une prononciation spécialement nette : l'initiale et la tonique. Et comme il est peu probable que, dans un même mot, il y ait eu deux syllabes égales en netteté, il est naturel d'admettre qu'en bas-latin une plus grande netteté appartenait à l'une d'entre elles, sans doute à la voyelle tonique.

A.-C. JURET.

D'UNE ACTION
DE L'IRANIEN SUR L'ARMÉNIEN.

L'*h* issu de **s* initial devant voyelle s'est amui en arménien, à en juger par des exemples sûrs tels que *am* «année», *al* «sel», *ewthn* «sept», sans doute aussi *ephem* «je cuis», en face de gr. ἕψω (et de ἕπω «je m'occupe de», aor. *-εσπον*), etc., et non pas seulement devant *o*, comme *h* issu de **p* : *otn* «pied», en face de *het* «trace de pas»; *ołołem* «j'inonde», en face de *helum* «je verse», etc.

Dès lors l'*h* de *hin* «ancien», en face de lit. *sẽnas*, etc., est surprenant. Mais *hum* «cru» a aussi *h* en face de skr. *āmáḥ*, gr. ὠμός, où il n'y a jamais eu d'*s* initial. Or, sans raison connue, le persan a ici *xām* et le béloutchi *hāmag*. On est donc amené à supposer que l'*h* de *hin* serait dû à l'influence du mot iranien conservé dans zd *hana-*, pehlvi *han*. L'arménien aurait donné *h* à **um* et à **in*, sous l'influence des mots parthes correspondants, de même que le français a *h* dans *haut* (lat. *altum*) et *w* (représenté par *gu-*), au lieu de *v*, dans *gué* (lat. *uadum*) d'après les mots francs correspondants. Les deux faits sont exactement comparables l'un à l'autre : chez les Arméniens comme chez les Gallo-Romans, une aristocratie conquérante, là parthe, ici franque, a eu assez de prestige pour qu'on ait imité des détails de sa prononciation. Le vocalisme *i* et la flexion en *o* de *hin* (gén. sing. *hnoy*) excluent l'opinion de Fr. Müller qui voyait dans le mot arménien un emprunt à l'iranien; mais cette opinion avait, on le voit, un fond de vérité.

Les deux exemples cités ne sont peut-être pas les seuls. En face de skr. *su-*, iran. *hu-*, v. irl. *so-* «bien», l'arménien a *h* dans les composés indigènes, *h-lu* «docile», *h-mut* «initié» (à côté de *mtanem* «j'entre», aor. *e-mut* «il est entré»), et dans le composé à second terme d'origine iranienne *h-zawr* «fort». On hésite un peu à croire que, dans des mots aussi nettement indigènes que *h-lu* et *h-mut*, le premier terme *h(u)-* soit un emprunt à l'iranien, et d'autant plus que le *t-* de *t-gēt* «ignorant», etc. est

sûrement indigène. Mais c'est sans doute sous l'influence de l'iranien que *h* s'est maintenu ici ou a été introduit comme dans les mots indigènes *hin* et *hum*.

Il est peu probable que le préverbe *ham-*, qui figure devant deux verbes proprement arméniens, dans *ham-barnum* et dans *ham-berem*, soit emprunté à l'iranien; le doublet *am-barnam* offre la forme attendue phonétiquement, en face de skr. *sa-*, v. sl. *sŭ-*. L'*h-* de *ham-barnam* et de *ham-berem* s'explique par l'influence iranienne (cf. *ham-*), comme dans *hin*, *hum* et *hlu*.

Sans doute, il y a des mots arméniens assez nombreux commençant par des *h* que l'étymologie ne justifie pas, ainsi *hau* «grand'-mère», *haw* «grand-père» et «oiseau», *hot* «odeur», peut-être *haçi* «frêne»; et il y a flottement entre *hogi* «souffle, esprit» et *ogi*. Mais, pour expliquer les flottements dont *hogi*, *ogi* porte encore la trace à l'époque historique et qui rendent compte de *h* non étymologique dans *hau*, etc., il faut qu'il y ait eu des cas où *h* a été introduit et a figuré pendant un temps à côté de formes sans *h*; c'est sur le modèle de **in/hin* par exemple qu'on a été conduit à faire *hogi* à côté de *ogi*. Dans *hogi*, dans *hołm* «vent» et dans *hot* «odeur», l'*h* paraît du reste avoir une valeur expressive. Les deux mots *hau* et *haw* sont associés par le sens; peut-être *h* s'est-il introduit d'abord dans *hau* sous l'influence du mot iranien qui a fourni *h* à *hin* «ancien» et a-t-il été transporté de là dans *haw*.

A. Meillet.

SUR

UNE PRÉTENDUE FORME DE GÉNITIF DUEL

DANS LES GÂTHÀS.

Les grammaires de l'Avesta font état d'un génitif duel gāthique du thème *a-* de démonstratif, que M. Bartholomae, *Grundr. d. iran. Phil.*, I, 1, p. 238, et son élève, M. Liechterbeck, *Zeitschrift* de Kuhn, XXXIII, 207, déclarent suspect, et que, sagement, M. Brugmann a omis de citer. Dans le dernier vers de la strophe 3 de Y. xxx, où il s'agit de deux esprits (*mainyū*), on lit, d'après l'édition Geldner :

âsčā hudâŋhō ərəš vīšyatā nōiṭ duždâŋhō.

Le sens n'est pas douteux : « et entre ces deux esprits, les sages ont bien choisi, non les non sages ».

Mais la lecture *âs-* est doublement impossible :

1° Le premier hémistiche du vers doit comprendre sept syllabes ; *hudâŋhō* en fournit quatre, à en juger par tous les passages où figure ce mot ; *âsčā* en doit fournir trois ; seule une lecture telle que *ayâsčā* est donc métriquement possible.

2° La forme *ayâ* du génitif duel de *a-* figure dans le même hymne en tête des strophes 5 et 6, et contredit la forme *âs-čā*, qui figurerait en tête du dernier vers de la strophe 3.

Mais une correction en *ayâs-* est difficile, parce qu'on ne voit pas ce qui aurait pu déterminer la substitution de *âs-* à *ayâs-*.

Or, si l'on examine les variantes, on constate que, si la leçon *âsčā* est celle des meilleurs manuscrits, J_2, K_5, Pt_4, Jp_1 (et *āsčā* Mf_2), des manuscrits inférieurs ont *yâsčā*. En elle-même, cette leçon n'est pas satisfaisante ; elle ne restaure pas le mètre ; la présence de *čā* se concilie mal avec celle d'un relatif ; et déjà le traducteur pehlvi a eu sous les yeux un démonstratif, non un relatif. Mais le yod de *yâsčā* est sûrement ancien. Il est probable que dans l'archétype, déjà très fautif, sur lequel reposent les textes voca-

lisés et, par suite, tous les manuscrits conservés, au lieu de *'y'ws-* il y a eu *''ws-*, avec *y* ajouté en-dessus de la ligne, sans doute parce que ce *y* avait été omis par erreur, entre les deux '. Quand on a vocalisé, le *y* a été supprimé dans certains textes, et dans d'autres il a été fourvoyé.

Si cette observation est exacte, elle montre que les manuscrits inférieurs de l'Avesta ont une grande importance pour la critique du texte. Les leçons sont, au premier abord, moins satisfaisantes, parce que ces manuscrits sont récents et qu'ils représentent une tradition moins réfléchie, moins savante ; mais ils peuvent conserver la trace de détails anciens et importants. Ici le démonstratif est nécessaire pour le sens ; une leçon *yâs-čā* est aussi peu satisfaisante pour la critique et moins satisfaisante pour le sens, que *âs-čā*. Mais le *y* qu'elle fournit est ancien ; il suffit de le transposer pour obtenir la leçon originelle.

Le constraste entre *toju*, *dïvoju* et le type *vlíku* en vieux slave indique que, comme on l'attend, le type en *-ayâ* de l'Avesta appartient à la flexion démonstrative, et le type en *-â* à la flexion nominale ordinaire. Et en effet, un reste de génitif en *-â* se trouve Y. XXX, 2, dans le substantif *āvarənâ* (la graphie *āvarənā* de Mf_2 et de nombreux manuscrits inférieurs s'explique par le *r* initial du mot suivant, cf. *Journal Asiatique*, 1917, II, p. 197) ; la forme *-ayâ* est du reste beaucoup plus fréquente. M. Liechterbeck, dans l'article cité de la *Zeitschrift* de Kuhn, XXXIII, 198, en cite cinq exemples de gāthās. Il y a aussi des restes de *-â* dans l'Avesta récent en face de la forme usuelle *ayâ* (voir Bartholomae, *Grundr. d. iran. Phil.*, I, 1, p. 233). Dans les démonstratifs, les gāthās n'ont que *ayâ* (notamment Y. XXXIII, 9) et *yayâ* (Y. XXXIII, 9 ; XLV, 2) ; la forme gāthique concorde avec la forme normale du Véda, *yáyoḥ*, et non avec le *yóḥ*, incertain, d'un passage obscur du Ṛgveda, X, 105, 3.

A. MEILLET.

SUR

LE LOCATIF DE *OKO* EN VIEUX SLAVE.

Les formes du locatif de v. sl. *oko* «œil» donnent lieu à plusieurs remarques.

La comparaison des manuscrits montre, on le sait, que la flexion en *-s-*, gén. *očese*, etc., de *oko* était celle des premiers traducteurs, mais que les copistes ont tendu à la remplacer de bonne heure par la flexion du type de *dělo*, soit gén. *oka*, etc.

Or, si l'on examine le passage Mt. VII, 3-5, on constate que dans le Zographensis et le Marianus, le locatif *očè*, qui figure trois fois, s'oppose au génitif *očese*, qui figure également trois fois. Dans le passage correspondant, L. VI, 41-42, le génitif, qui se retrouve une seule fois, est aussi *očese*; mais le locatif est sous la forme *očese* deux fois au verset 41 et une fois à la fin de 42, tandis qu'on lit deux fois *očě* au début du verset 42. L'accord du Zographensis et du Marianus est complet. Or, pareille incohérence ne saurait être attribuée à l'auteur de la traduction, qui a visiblement écrit avec réflexion une langue bien arrêtée. Dès lors cette incohérence vient s'ajouter à l'ensemble des faits qui prouvent que le Zographensis et le Marianus proviennent, directement ou indirectement, d'un même archétype (le Marianus ayant du reste subi une forte revision à plusieurs égards; voir ces *Mémoires*, XI, 175 et suiv.). La preuve est saisissante et suffirait presque à elle seule.

Le passage L. VI, 41-42 ne se trouve pas dans les lectionnaires. En ce qui concerne Mt. VII, l'Assemanianus a un texte incohérent, et qui montre bien la tendance du copiste à éliminer une ancienne flexion : *vŭ očesi* (au lieu de *očese*) au verset 3 la première fois et au verset 4, *vŭ očě* au verset 3 la seconde fois; et pour le génitif *izŭ očese* la première et la troisième fois, *izu oka* la seconde. L'Évangile de Sava, plus étrange, a *vŭ očese* et, de plus, il a remplacé *iz očese* par *vŭ očese*. Il est d'ailleurs à noter que la tendance à généraliser la flexion du type *dělo* dans les mots *oko*, *uxo* est surtout marquée dans les manuscrits glagoli-

tiques : le seul instrumental attesté dans l'Évangile est *okomĭ* Mt. XVIII, 9 et Mc. IX, 47, au témoignage du Zographensis et du Marianus (les lectionnaires manquent pour ces deux passages), et de même dans l'Euchologium. Le seul génitif singulier attesté dans le Psautier est *oka* Ps. XVI, 8, et L. XII, 3, on a le datif *kŭ uxa*, Zogr. et Mar., en face de *vŭ uxo* de l'Assemanianus.

La majorité des formes des manuscrits glagolitiques éveillerait l'idée que déjà le traducteur opposait le locatif *očĕ* au génitif *očese*; mais l'opposition peut aussi s'être créée au cours de la transmission du texte; car l'état des manuscrits montre que, durant les années qui se sont écoulées entre la traduction et la date des manuscrits conservés, le texte a été liquide au point de vue linguistique. Quelque hypothèse qu'on adopte à cet égard, le fait de l'opposition est certain; la langue a tendu à différencier le locatif, qui était anciennement *očese*, du génitif *očese*. Le manuscrit glagolitique où le locatif est demeuré du type en *-s-*, l'Assemanianus, a réalisé autrement la différenciation, en se servant de *očesi* au locatif et de *očese* au génitif. L'identité de forme du génitif-ablatif et du locatif choquait, surtout dans ce passage où l'on joue sur l'opposition des deux cas, et on a visé à l'éliminer.

A. MEILLET.

SUR

LE RYTHME QUANTITATIF

DE LA LANGUE VÉDIQUE.

Le caractère quantitatif du rythme indo-européen s'est conservé en principe en védique et en grec ancien. On l'a constaté déjà, quand on a indiqué que les suites de brèves sont évitées en sanskrit comme en grec ancien (voir ces *Mémoires*, XII, p. 219 et suiv., avec la bibliographie indiquée; Wackernagel, *Ai. Gr.*, II, 1, *passim*, et notamment p. 58, 130 et suiv. et p. 204 et suiv.; et *Bull. Soc. Ling.*, XXI, 1 [n° 65], p. 57 et suiv.).

Mais, si le principe du rythme est le même en sanskrit védique et en grec ancien, le caractère particulier du rythme diffère. En grec, ce qui est évité, c'est la succession de trois brèves; il y a beaucoup d'alternances d'une longue et d'une seule brève; mais on ne voit pas que ces alternances soient plus recherchées que celles d'une longue et de deux brèves. En védique, au contraire, le rythme iambico-trochaïque est recherché pour lui-même, et, visiblement, le rythme dactylique n'est que toléré. Dans un très grand nombre de cas, tout se passe, en sanskrit et en grec, comme si la suite de trois brèves était évitée, mais en grec, la suite de $-\cup-\cup$ n'est pas particulièrement recherchée, tandis qu'elle l'est en sanskrit. Le rythme du grec est tantôt binaire et tantôt ternaire; celui du sanskrit est essentiellement ternaire.

Cette différence se manifeste dans la métrique. Les anciens mètres védiques et les anciens mètres grecs reposent sur un même type métrique indo-européen (voir A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, p. 151 et suiv.). Mais il y a de fortes différences de détail, et qui tiennent avant tout à la différence de structure rythmique entre les deux langues. Dans les vers iambico-trochaïques, le grec admet la substitution du tribraque ($\cup\cup\cup$) au trochée ($-\cup$); le védique ne l'admet pas. Le grec admet même, en quelque mesure, la substitution du dactyle ($-\cup\cup$) ou de l'anapeste ($\cup\cup-$) au trochée; le védique ne l'admet pas.

Enfin, le vers épique grec est dactylique, et le dactyle y domine de beaucoup, tandis que le vers épique sanskrit est iambique. Autant est grand le rôle que joue dans le vers grec la suite de deux brèves, autant ce rôle est petit dans le vers védique : on notera seulement que dans les pādas de 11 et 12 syllabes, les formes ⏑ ⏑ –, – ⏑ ⏑, ⏑ ⏑ ⏑ sont licites, si la coupe vient après 4 syllabes, bien que – ⏑ – soit plus ordinaire, et que, si la coupe vient après 5 syllabes, la succession ⏑ ⏑ est normale. Par suite, le grec a l'équivalent des mètres védiques; mais l'inverse n'est pas vrai.

Ni en indo-iranien ni en grec, la consécution de deux longues ne semble être évitée. Ce qui paraît recherché, c'est que, en védique une syllabe au moins sur deux, en grec une syllabe au moins sur trois soit longue.

Le rythme vers lequel tend le mot védique est celui qu'on trouve dans : *sómapītaye*, *puṣṭivárdhanaḥ*, *bráhmaṇaḥpátiḥ* (– ⏑ – ⏑ ⏒). *sadhástutim* (⏑ – ⏑ ⏒), *ádhārayanta*, *hárayyapāṇim* (⏑ – ⏑ – ⏒), etc.; la fréquence avec laquelle se trouvent les mots ainsi rythmés et la façon manifeste dont le rythme iambico-trochaïque est recherché sont d'autant plus frappantes que l'alternance stricte de la longue et de la brève est exigée seulement à certaines places du vers védique et que la régularité des mètres védiques n'approche pas de celle des mètres grecs.

A propos de *ṛ́ṣamaḥ*, M. Bloomfield a déjà bien marqué la tendance du védique au rythme trochaïque (*J. A. O. S.*, XXI, 2, p. 50 et suiv.).

M. Wackernagel a aussi fait remarquer que la répartition de *prasáham* et de *prāsáham*, *prāsáhā*, *prāsáhaḥ* dans le Rgveda est réglée par le rythme, et de même celle du type *tuvijātáḥ* ou *turíṣravastamaḥ* en face de *tuvímaghaḥ*, *tuvīrávaḥ*; si le Rgveda a une fois *tuvímaghaḥ*, V, 33, 6, c'est en un passage où le vers exige une brève : ⏑ ⏑ ⏑ dans un pāda de 11 syllabes, la coupe étant après les quatre premières syllabes. M. Wackernagel admet, sans raison décisive, que l'*ā* de *dhanvā-sáhā* ou de *vibhvā-sáham*, par exemple, serait analogique des cas où la langue a évité la succession de trois brèves, comme il arrive dans *rathā-sáhā*, par exemple. Sans doute, en effet, il y a des actions analogiques, et, par exemple, l'*ā* s'imposait moins dans un nominatif comme *janā-ṣáṭ*, *turā-ṣáṭ* que dans le type *janā-sáhaḥ turā-sáhaḥ* (on n'a jamais que *jana-pānaḥ*, *jana-ṛíḥ* [acc. sing. *jana-ṛíyam*], *turá-gūtuḥ*, etc.). Mais le type *dhanvā-sáhā*, qui avait l'avantage d'offrir le rythme trochaïque, semble avoir été recherché pour lui-même : qu'on compare *ánmakāmaḥ* et *annāvṛdham* (acc. sing.). Le Rgveda a *vājambharáḥ* et *sahasrambharáḥ* tout comme *sutambharíḥ*, et *puṣṭimbharáḥ* tout comme *harimbharáḥ*; et s'il a *vṛṣabharáḥ*, c'est que *vṛṣa-*

étant un thème en *-n-*, la forme *ṛṣam-* n'était pas possible. M. Bloomfield, *loc. cit.*, a bien mis en évidence le caractère de ces faits. Il y a tel cas, comme *madhyáṁdinaḥ*, où l'on est embarrassé pour rendre compte de la forme du premier terme (voir Wackernagel, *Al. Gr.*, II, 1, p. 47), mais où la tendance à instituer le rythme trochaïque est manifeste et où la répulsion pour la suite de trois brèves n'expliquerait rien. Sans doute, le Rgveda admet *aśva-yújaḥ* (acc. plur.), *aśva-hayáḥ*, etc., mais on trouve aussi *áśvā-maghaḥ*, où l'*ā* d'*aśvā-* amène le rythme recherché.

L'introduction dans une forme nominale de la nasale de *indhé*, 3e plur. *índhate*, a pour effet de fournir un mot manifestement nouveau : véd. *agníṁindhāḥ*, qui se substitue une fois dans le Rgveda au vieux mot *agnídh-* (écrit par erreur *agnidh-* dans le Rgveda; voir Oldenberg, *Commentaire* de II, 1, 2). Ce mot a le rythme trochaïque.

Avec le suffixe *-vant-*, on observe une curieuse alternance entre *índravantaḥ* et *índrāvataḥ*, *áśvāvataḥ*, etc. (qui a entraîné *áśvavantam*, *áśvavat*, etc.) et *áśvat*, qui subsiste dans deux cas, *somāvátīm* et *sómavatyā*, *sutásomavadbhiḥ*, etc. Dans *devā́vān* (une fois) en face de *devávān*, *devávataḥ*, la répartition ancienne est troublée, tandis qu'elle est maintenue dans *devāviḥ*, *devavítamaḥ* en face de *devá-v(í)yam*, *devav(í)yaḥ* (d'après quoi l'on a fait *devāvīḥ*). Ce n'est pas par accident qu'on a *śípravān*, en face de *śíprā*, mais *śubhrāvatā*, en face de *śubhráḥ*. Dans tous ces cas, on n'a pas évité la suite de trois brèves; on a recherché le trochée. Un grand nombre de faits significatifs se trouvent dans le livre de M. Arnold, *Vedic metre*, p. 123 et suiv.

En regard de la préposition *anu-*, on trouve *ānu-* assez souvent dans les composés, alors que le second terme commence par une syllabe longue : *ānu-ṣúka-*, *ānu-jāvara-*, et *ānuṣák* dont l'Avesta a le correspondant dans *ānuša.xš* (voir Wackernagel, *Al. Gr.*, II, 1, p. 71). Le fait est donc de date indo-iranienne. L'*ā* de *ānu-* s'est maintenu surtout là où il y a *an-* négatif avant, parce que l'on évitait ainsi la consécution choquante de trois brèves : *anānu-kṛtyá-*, etc.: mais les exemples cités montrent que la longue de *ānu-* est indépendante de cette circonstance.

On sait que l'*ā* de véd. *tvāṭ-pitāraḥ* tient originairement à ce que, dans les seconds termes de composés, le vocalisme prédésinentiel avait le timbre *o*; cf. gr. ἀπάτορες; mais il semble que la tendance au rythme trochaïque ait contribué au maintien de la forme. Dans le Rgveda, *dákṣapitaraḥ*, *dákṣapitarā* ont *ă* (contre *dákṣapitāraḥ* de la Taittirīyasaṃhitā); or, dans les deux passages où figurent ces mots, *-pi-* occupe un temps fort du rythme, dans des fins de pādas de 8 syllabes; c'est-à-dire que *-pitarā*, *-pitaraḥ* équivalent à ⏑ – ⏑ – dans R. V., VII, 66, 2 et VIII, 63, 10, comme

la première des trois brèves dans *prá-mahasā*, VII, 66, 2; *údite*, VII, 66, 7; *vácase*, VII, 66, 8; *caraṇa*, VII, 68, 9; etc.

En face de la forme de mot simple skr. *janíḥ* et *jánī* «femme», zd *jainiš* (pers. *zan*), à côté de v. sl. *žena*, arm. *kin*, v. irl. *ben* (nom. sing.), got. *qino*, et de véd. *gna-* (*gnā́m*, *gnā́ḥ*, etc.), v. irl. *mnā* (gén. sing.), att. *γυνή*, béot. *βανα*, arm. *kanaykh* (nom. plur.), on a dans des composés védiques *-jāni-*, forme qui répond à got. *qens*, v. isl. *kuan*, *kuén*, v. angl. *cwēn*. Or, la forme *-jāni-* n'apparaît pas seulement là où, comme dans *yúvajāniḥ* ou *sahá-jāniḥ*, elle évite une succession de trois brèves, mais tout aussi bien dans les formes, plus fréquentes, où elle fournit le rythme iambico-trochaïque : *bhádrajāniḥ*, *vittájāniḥ*, *dvijā́niḥ*, *ajā́niḥ* (voir Wackernagel, *Ai. Gr.*, II, 1, p. 100 et suiv.).

Le contraste entre *çmáçru* et *háriçmaçāruḥ* est aussi caractéristique.

M. Bloomfield, *J. A. O. S.*, XXI, 2, p. 51 et suiv., a déjà signalé le contraste entre le type *yutaṃkaráḥ* et le type *brahma-kāráḥ* : le choix entre *-kará-* et *-kārá-* est déterminé par les exigences du rythme. Il est malaisé de voir comment M. Bloomfield a pu conclure de là que ce fait appuie l'hypothèse — maintenant abandonnée à peu près universellement — que l'*ā* de skr. *-bhāraḥ* répondrait phonétiquement à l'*o* bref du gr. *-φορος*.

L'origine de l'*ī* de skr. *dvitī́yaḥ*, *tṛtī́yaḥ*, *turī́yaḥ* n'est pas claire; mais le contraste avec *pūrv(i)yáḥ* est frappant; et les quatre formes ont le rythme iambico-trochaïque. Un *i* bref n'aurait nulle part causé une suite de trois brèves avant la finale.

On a noté ailleurs que la formation analogique de *jánman-* à côté de *jániman-* était due aux besoins du rythme; ce n'est pas un hasard que *jánima* et *jánma* coexistent, ainsi que *jániman* et *jánman*, mais que le Ṛgveda ait toujours *jánmanaḥ*, *jánmane*, *jánmanā*, *jánmanī*, *jánmasu* et que *jánimāni* soit plus fréquent que *jánmāni*. Mais la forme monosyllabique *jan-* s'est étendue même à des cas où elle n'était pas nécessaire pour éviter trois brèves. Le thème *jantú-* est le seul attesté; or, s'il était utile d'éviter la suite de trois brèves que donnerait *janitu-*, en faisant *jantáve*, *jan-táraḥ*, la formation de *jantúḥ*, *jantúm*, *jantóḥ*, *jantúbhiḥ* ne s'imposait pas. L'opposition de *jánitvaḥ* et de *jánt(u)vaḥ* est bien significative.

La différence entre le rythme du grec et celui du védique ressort de la façon dont se sont fixées quelques formes grammaticales.

Le suffixe du participe présent aoriste et moyen est en grec *-μενο-*, ailleurs **-mno-* (zd *-mna-*, cf. lat. *alumnus*); et en védique il est *-māna-*, qui ne répond ni au type grec, ni au type iranien et latin. Or, si cette forme du suffixe permet d'éviter la suc-

cession de trois brèves dans les cas tels que *bháramāṇaḥ*, où le grec a gardé cette succession, soit φερόμενος, elle fournit aussi des trochées là où le grec a des dactyles : *bódhamānaḥ*, en face de hom. πευθόμενος et *búdhyamānaḥ*; de même *jáyamānaḥ*, cf. le type γενόμενος. La forme en **-mno-* de l'Avesta et du latin a un effet analogue : lat. *Vertumnus* n'a pas le dactyle qu'offre le gr. περθόμενος, dont la structure est du reste toute pareille. Il est curieux que, après *fē-*, le latin ait **-mino-* dans *fēmina* : le contraste de *alumnus*, *Vertumnus* et de *femina* est à noter.

Chose plus singulière encore, des innovations analogiques inattendues ont eu lieu qui amènent le rythme trochaïque. La caractéristique en *-āna-* du type athématique s'est introduite dans l'aoriste *vídānaḥ*, *vidānáḥ* en face de *ávidat*, tandis que *vindámānaḥ* subsiste ainsi que l'intensif *véridānaḥ*; comme il y a un participe parfait actif *vividrắn* en face de *vivéda*, mais que le Rgveda ignore le participe parfait moyen en regard de *vividé*, on pourrait croire que *vídānaḥ*, *vidānáḥ* tient la place de *vividānaḥ*; en tout cas une forme ∪ – (– ∪) tient la place d'une forme présentant ∪ ∪. De même, en face de *arṛdhat* et du participe actif *ṛdhánt-*, le Rgveda n'a que *ṛdhānáḥ* au moyen, tandis que *várdhamānaḥ* est courant; le participe parfait *vāṛdhānáḥ*, dont le rythme est satisfaisant, est fréquent. Sans doute on signale aussi le fait inverse, et, d'après des formes telles que la 3e plur. act. *uçánti* et le participe *uçán*, qui sont pareilles à des formes thématiques, on a fait, à côté de *uçānáḥ*, qui est la forme normale et usuelle, le thématique *uçámānaḥ*, dont il y a un exemple dans le Rgveda, IV, 19, 4, juste en un point du pāda où le groupe ∪ ∪ est normal; il y a de même un imparfait *áraçat*. Mais ce n'est qu'un cas isolé et qui ne balance pas l'importance de *vídānaḥ*, *ṛdhānáḥ*, à quoi il faut ajouter *ásridhānaḥ*, en face du thématique *sridhat*, et *tṛṣāṇáḥ*, en regard de *tṛṣat*. On est allé jusqu'à faire *bíbhramāṇaḥ* en face de *bíbharti*, avec le rythme – ∪ – ⏑; or, *bibhrāṇaḥ* ne donnait pas le rythme trochaïque.

Il suffit d'examiner quelques groupes de formes pour voir combien s'accuse la recherche du rythme trochaïque. Soit, par exemple, la racine *vardh-* «croître»; elle fournit un présent thématique, du type *várdhati*, *várdhamānaḥ*, où le rythme trochaïque est souvent net; au parfait, le redoublement a *ă* devant les formes à *-ar-*, et *ā* devant les formes à *-r-*, soit *vavárdha*, *vāvṛdhúḥ*, *vāvṛdhé*; le causatif *vardháyati* a le rythme trochaïque dans la plupart de ses formes : *várdhayāmi*, *várdhayanti*, etc.; l'aoriste *ávīvṛdhat* a nettement le rythme iambico-trochaïque. Les faits qu'on observe ici ne sont pas accidentels.

L'alternance de *ă* et de *ā* dans le redoublement du parfait est réglée en principe par les besoins du rythme : on lit dans le

Rgveda *mamárṣa*, mais *jāgṛdhúḥ*, *tātṛṣúḥ* (*tātṛṣāṇáḥ*), *māmṛjúḥ*, *māmṛjé* et *māmṛṇúḥ*; on a normalement *varvárta*, mais *vāvṛtúḥ*, *vāvṛté*; *vāvárta*, qu'on lit une fois R. V., X, 93, 13, n'est pas garanti par le mètre. Le contraste de *vāvadhúḥ*, *ṣāsadúḥ*, *ṣāsadānaḥ* et de *ṣaṣāsuḥ*, *dadāṣúḥ* (et *dadāṣa*) est saisissant; de même celui de *māmahe*, *vāvaṣe*, *vāvase* et de *babādhé*. Dans la racine *sah-*, on ne trouve le redoublement *sa-* que devant *-sāh-* : *sasāhé*, *sasāhiṣe*; le redoublement *sā-* est ancien dans *sāsaha*, *sāsahat*, *sāsahīṣṭhāḥ*, *sāsahānáḥ*, et analogique dans *sāsâha*, *sāsahyāt*; le participe *sāsahvân* est d'après *sāsahúṣaḥ*.

De même, l'aoriste thématique du causatif a régulièrement *ī* (ou *ū*) si la voyelle suivante est brève; là où il y a un augment, cette longue évite la succession de trois brèves; mais, dans les formes, très nombreuses, où il n'y a pas d'augment, la longue évite simplement la suite de deux brèves : *jījanat*, *dūdharat*, *bībhayat*, *dūduṣat*, etc.

Quelquefois le contraste se marque sur une seule et même forme : le Rgveda a à la fois *dūdihí* et *didīhí* (à l'impératif), ainsi que l'a noté M. Bloomfield. C'est évidemment le rythme qui a fait employer une forme *dhí-* de la racine *dhī-* dans le substantif véd. *dádhitiḥ* (d'après *dádh(i)yānaḥ*, etc.).

La forme *-re* de la désinence moyenne de la 3e personne du pluriel se trouve toujours après une syllabe comportant une voyelle brève suivie d'une seule consonne, et *-ire* après une syllabe longue, soit *dádṛṣre*, *duduhré*, mais *saṣciré*, *sedire*, etc., et de même dans le cas où *-ire* ne risquait pas d'entraîner une suite de trois brèves, *dúhre*, *vidré*, mais *inwire*, *ṛṇvire*, *pinvire*, *ṣṛṇviré*, *sunvire*, *hinvire*.

La forme à *-ī-* du second élément vocalique des racines dissyllabiques au degré zéro a servi aussi à fournir des formes rythmées trochaïquement dans des intensifs, comme *jóhavīti*, *pāpatīti*, etc., et le procédé a été étendu par analogie à des racines monosyllabiques, d'où *nánnamīti*, *yanmyamīti*, etc., et l'actif *nánnamīti* est d'autant plus remarquable qu'il se trouve à côté d'un moyen *nánnate*, également rythmé d'une manière trochaïque.

L'*ū* d'une forme de racine monosyllabique telle que le passif *ṣrūyáte* est inattendu au premier abord; si le type à *ū*, qui est normal dans une racine dissyllabique telle que celle de *pūyáte*, a été généralisé, c'est que l'on obtenait par là le rythme trochaïque toujours recherché par la langue. On a de même *ṣrīyate*, près de *ṣritáḥ*, etc.

Les deux types de redoublement intensif, avec et sans *i*, permettent d'obtenir des formes satisfaisantes pour le rythme; ainsi l'on a *dodhavīti*, avec un participe *dódhuvat*, et *dávidhvataḥ* (2e pers. duel), avec un participe *dávidhvat*, nom. plur. *dávidhvataḥ*; la

forme *dávidh(u)rat*, qui termine un pāda de 8 syllabes, R.V., VIII, 60, 13, est à lire *dárīdh(u)rat*; cf. *ganīganti* en face de *gánigmatam*, et *varīvarti* à côté de *várvarti*, *várvṛtati*, etc. M. Arnold, *Vedic metre*, p. 129, a heureusement rapproché *távīt(u)rat*, R. V., IV, 40, 4, qui se trouve à côté de *pánīphanat*.

Dans les désidératifs, les formes telles que véd. *çúçrūṣate* reposent sur le suffixe **-ose/o-* de l'indo-européen. Mais si ce type a été généralisé, c'est parce qu'il fournissait le rythme attendu. Avec un autre vocalisme radical, on trouve le suffixe **-se/o-* dans véd. *çroṣan*, *çróṣamāṇaḥ*.

De la racine *dhā-*, le Rgveda a deux types de désidératifs, l'un *dídhiṣāmi*, *didhīṣanti*, etc., dans tous les cas où ce type a une suite de deux brèves au plus, l'autre *dhítsathaḥ*, *dhítsate*, là où le premier aurait eu trois brèves de suite et où celui-ci a un trochée; les formes *dítsasi* et *dádāsataḥ* (gén. sing. partic.) de la racine *dā-* ont aussi le rythme iambico-trochaïque.

Dans les causatifs et itératifs en *-aya-*, la forme à voyelle longue, qui est ancienne partiellement, dans des cas tels que *pārayati*, cf. v. sax. *forjan*, ou *bhāváyai*, cf. v. sl. *baritŭ*; *svāpáyati*, cf. lat. *sōpiō*, a tendu à se généraliser en syllabe ouverte, et l'on a couramment *çrāváyati*, *dhāráyati*, *pātáyati*, etc. Le type *janayati* est beaucoup plus rare. Peut-être l'extension de la longue dans ce type remonte-t-elle jusqu'à l'époque indo-européenne.

En revanche, on a, avec le suffixe indo-iranien *-ya-* ajouté à une forme de racine dissyllabique à second élément long : *gṛbhāyati* (cf. v. pers. *agṛbāyam*), *mathāyáti*, *pruṣāyati*, *muṣāyati*, *skabhāyati*, *stabhāyati*, *çamāyati*, *damāyati*, *çrathāyati*, etc. Ce sont là les exemples du Rgveda; d'autres textes permettent d'en grossir le nombre; on lit, par exemple, *dhyāyáti* dans les brāhmaṇas. Ce type n'a pas été interprété correctement par les grammairiens indigènes, et c'est sans doute le seul type important du sanskrit que Whitney ait méconnu dans son admirable catalogue. Aussi, à part M. Bartholomae, les comparatistes l'ont-ils beaucoup négligé. La forme *stabhāyáti*, en face de gr. *σϊέμφυλον*. *σϊαφυλή* et de v. p. *stabava*, a été depuis longtemps bien interprétée par M. Pedersen (*I.F.*, II, p. 308); elle montre que l'interprétation proposée ici pour *stabhāyáti* est la bonne. Quoi qu'il en soit, les formes *stabhāyáti*, st *stabhāyáti* sont remarquables par leur rythme.

Il suffit de prendre une racine telle que *han-* pour voir combien le rythme trochaïque (ou iambique) y domine. On trouve un grand nombre de formes telles que *jíghnate*, *jíghnamānaḥ*, *jaghāna*, *jaghántha*, *jaghánat*, *jaghnúṣaḥ*, *hánγate*, *jaṅghanat*, *ghanighnate* (et dans l'Atharvaveda *jaṅghanāva*, *jaṅghanīhi*), *jíghāṃsati*, *hanasyáṃ*, et la curieuse forme nominale à redoublement *ghanāghanáḥ*. La

structure des formes est, d'une façon dominante, iambico-trochaïque.

En ce qui concerne les dénominatifs, le Rgveda oppose *gātuyáti*, *gātuyáu*, avec *u*, à *vasūyát*, *vasūyántaḥ* et à *vjūyántam*, avec *ū*; on lit, il est vrai, *çatrūyántaḥ*, etc.; mais, d'une part, dans le seul passage où la métrique indique la quantité, R. V., VII, 20, 3, il faut lire *çatruyántam*, avec *u*; et, de l'autre, la forme *çatrūyatām* a le rythme normal. Il y a de même contraste entre *sakhāyáti* et *durgṛbhāyase*, *arātīyát*, tandis que le génitif de participe *arātīyátaḥ* du Rgveda peut être authentique. En face de noms du type thématique, l'indo-européen avait à la fois **-eyᵉ/ₒ-* et **-ĕyᵉ/ₒ-*, soit gr. *-έω*, arm. *-em* et lit. *-ėju*, v. sl. *-ějǫ*; or, suivant les exigences du rythme, le védique offre, d'une part, *vasnayántā*, *vājayántam*, *devayáu*, *amitrayántam*, etc.; et, de l'autre, *sanāyaté* (cf. lit. *senėju*), *aghāyáti*, *kulāyayát*, etc. Les exemples de *açvāyántam* dans le Rgveda ne sont pas garantis par le mètre; *açvāyaté* est satisfaisant. Du thème indo-iranien en *-ā- pṛtanā*, le dénominatif ordinaire dans le Rgveda est *pṛtanyati* (cf. zd *pošanaiti*, avec variante *pišnaiti*; lire *pošainyaiti*), et *pṛtanāyántam* se lit une seule fois. De *adhvaráḥ*, on a, non pas *adhvarayati*, qui ferait une suite de deux brèves, mais *adhvaryántā* et *adhvarīyasi*, *adhvarīyatām*; de *turáṇaḥ*, le Rgveda n'a que *turaṇyati*, *turaṇyáu*, *turaṇyátaḥ*; de *vithuráḥ*, il a *vithuryáti*; etc. Or, ce procédé est indo-européen; voir Brugmann, *Grundr.*², II, 3, p. 318, § 145, c. Ainsi la forme particulière que prennent en chaque cas les dénominatifs a été dominée, sans doute dès l'indo-européen, par les besoins du rythme quantitatif.

L'extension à la 1re personne du pluriel de la longue de la 1re sing. dans des formes telles que *yájāmi* se conçoit dès que l'on constate combien la forme à *ā* était satisfaisante pour le rythme; elle ne permet pas seulement d'éviter la suite de trois brèves dans les formes telles que *yájāmasi*, *yájāmahe*, mais elle y institue un excellent rythme trochaïque, et elle fournit aussi des formes bien rythmées dans *yájāmaḥ* et dans *bódhāmasi*, *bodhāmahe*, *vartayāmasi*, *trayāmahe*, etc.

En sanskrit, l'emploi de *-i-* à la 2e personne du singulier et à la 1re du pluriel actives, dans les parfaits, n'a plus rien à faire avec le caractère de la racine; il est dominé par les exigences du rythme. Des formes telles que *cakártha*, *jaghántha*, *sasattha* s'opposent à *ásitha*, *varákṣitha*, *vivéçitha*, etc., et *jaganma*, *jagṛbhmá* (d'une racine disyllabique) à *paptima*, *saccima*, *sedima*. Le rythme trochaïque est ainsi obtenu dans un grand nombre de cas.

La désinence de la 3e personne du pluriel active des présents d type athématique est en *-anti* dans les formes sans redoublemen ,

en *-ati* dans les formes à redoublement. Telle est la règle générale. Mais il y a des formes divergentes, et, visiblement, les divergences sont déterminées par les exigences du rythme. D'une part on a, à côté de *dádhati*, forme normale qui se lit cinq fois dans le Rgveda, et de l'impératif *dadhatu*, qui se lit une fois, les formes *dadhanti* R. V., VII, 56, 19 et *dadhantu* VII, 62, 6; on lit de même une fois *mimanti*; pareille anomalie ne se rencontre pas dans les cas où il n'y a pas de suite de brèves, et où la désinence *-ati* fournit un rythme trochaïque : *juhvati*, *píprati*, *bapsati*, *bibhrati*. D'autre part, en regard des 3es personnes du pluriel telles que *sánti*, *uçánti*, *rihánti*, etc., on a une fois *tákṣati*, en face de l'impératif véd. *tāḷhi*, de la 2e pluriel *atakṣṭa*, etc. Ce contraste n'est pas fortuit; on le retrouve dans les participes présents qui vont d'ordinaire avec les 3es personnes du pluriel actives; le participe présent de *çásti* est véd. *çásat* (nom. acc. du. *çásatā*, et celui de *dáṣṭi* est *dáçat* (nom. plur. *dáçataḥ*). Celui de *tāṣṭi* n'est malheureusement pas attesté au masculin.

L'opposition des deux formes de la désinence, *-anti* dans les thèmes sans redoublement, *-ati* dans les thèmes à redoublement et dans quelques autres, traduit une opposition indo-européenne de **-e/onti* : **-n̥ti*. Elle tend à montrer que, dans les formes relativement brèves comme skr. *sánti*, lat. *sunt*, etc., la voyelle *e/o* se conserve, tandis que, dans les formes plus longues, cette voyelle tendait vers zéro en indo-européen.

Sans doute on ne peut expliquer par un balancement rythmique toutes les formes à degré zéro soit dans les thèmes, soit dans les désinences; mais il est impossible de n'être pas frappé par des oppositions telles que celles des deux types de flexion avec ou sans *e* prédésinentiel et avec ou sans *e* dans les désinences du génitif-ablatif singulier : skr. *sūnóḥ*, lit. *sūnaũs*, got. *sunaus*, d'une part, soit **-e/ou-s*, d'une part, et skr. *diváḥ*, grec Δι*Fός*, soit **-u-e/os*, de l'autre : là où l'élément prédésinentiel a le degré *-e/o-*, la désinence est au degré zéro, et inversement. Or, bien qu'elle ne soit conservée clairement que dans un nombre de cas restreints, cette opposition est de date indo-européenne; et elle semble avoir été courante en indo-européen : il ne faut pas juger de l'état indo-européen même par l'état védique ou par l'état homérique; il y a eu entre l'indo-européen et l'indo-iranien ou le grec commun des changements systématiques qui ont, entre autres choses, éliminé presque entièrement dans la déclinaison le remarquable type d'alternances représenté par skr. *diváḥ*, etc. On entrevoit encore l'opposition de formes entre les deux types de flexion au génitif-ablatif singulier; il y a eu sans doute pareille opposition entre le type **-e/ow-i* (type gr. *-εFι*) et le type **-u-ei* (type véd. *-ve*) au datif singulier, mais il n'en subsiste aucun reste clair; le grec

ne connaît que *-εϝι* et *-ϝι* (dans *Διϝί*), le védique que *-ave* et *-ve*. On ne restitue pas l'indo-européen en superposant les formes grecques et indo-iraniennes et en les confrontant avec celles des autres langues; il faut avant tout se rendre compte du système de la langue et de la direction suivant laquelle il a été transformé.

Le fait qui montre le mieux comment le degré zéro du vocalisme est conditionné par la longueur du mot est bien connu : l'addition d'un suffixe secondaire entraîne le degré zéro même d'un élément qui ne précède pas immédiatement le suffixe ajouté : le védique offre des exemples remarquables avec la flexion de *dâru* : *dru-ṇ-áḥ*, ou avec la formation de l'ordinal *turíyaḥ* (cf. zd. *-xtūiryə-*) en face de *cátvāraḥ*; le grec a un bel exemple dans l'opposition d'att. *μέλι*, *μέλιτος* et de *βλίτλω*, et un autre, non moins saisissant, dans l'opposition de *φέρετρον* (cf. skr. *bharítram* et lat. *-fericulum*) et de *Φαρέτρᾱ*, peut-être aussi de *σλέμφυλον* (*σλέμφυλα*) et de *σλαφυλή* (et *σλαφύλη*, voir Boisacq, *Dict. étym.*). Bien que les faits observables soient tous de simples survivances, on en trouve encore un assez grand nombre (voir un exemple lituanien probable dans ces *Mémoires*, XXI, 48).

Les formes thématiques à redoublement offrent d'ordinaire le degré zéro de la racine : le grec oppose *μίμνω* à *μένω*; le védique a normalement le type de désidératifs à redoublement *sisṛpsati*, en face de *sárpati* et du type de désidératifs sans redoublement *cróṣamāṇaḥ*.

On a déjà indiqué (voir A. Meillet, *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif*, p. 181 et suiv.) que, en ce qui concerne l'élément prédésinentiel des formes verbales athématiques, la différence entre le degré *e* (ou *o*) devant les désinences actives du singulier **-mi*, **-si*, **-ti* et le degré zéro les désinences moyennes **-ai*, **-sai*, **-tai*, tenait à la quantité de la voyelle finale de la désinence : le degré zéro figure devant la diphtongue **-ai* dont la durée équivaut à celle d'une voyelle longue. La désinence active de 3e personne du pluriel est **-e/onti* dans les formes non redoublées, à côté de **-nti*, qui figure dans les formes à redoublement et dans quelques formes non redoublées à syllabe longue prédésinentielle; la désinence moyenne correspondante est constamment en **-ntai*; ce contraste est frappant.

L'opposition apparaît plus frappante encore si l'on constate que le védique a souvent, à côté de *-ata*, la désinence secondaire *-anta*, en face de la désinence primaire *-ate* : devant un **-ĕ/ŏ* final, *-*e/on-* a pu se maintenir, tandis que, devant **-ai*, il n'y a que **-n-* (ou **-ṇ-*). Cette forme *-anta* figure naturellement là où elle donne le rythme trochaïque recherché par le

védique, et sans doute déjà par l'indo-européen. On considère souvent ces formes à *-anta* comme résultat d'un passage au type thématique; mais l'examen des faits montre que cette hypothèse est presque toujours arbitraire malgré l'affirmation de M. Brugmann, *Grundr.*, II², 3, p. 653. La forme zd *uruθonta* en face du singulier *raosta* «il a gémi» indique l'antiquité indo-iranienne de la désinence *-anta* dans le type athématique, admise avec raison par M. Bartholomae, *Grundr. d. iran. Phil.*, I, 1, 65.

Soit l'aoriste radical de la racine *kar-*, constamment athématique en indo-iranien; gāth. *cārəṯ*, véd. act. *kár*, *ákar*, moy. *kṛta*, *ákṛta*: or, la 3ᵉ personne du pluriel, au moyen, est *ákṛata* avec augment, mais *kránta* sans augment (R. V., I, 141, 3); il est à noter que la forme à augment *ákṛata*, qui avait un excellent rythme trochaïque avec une 3ᵉ syllabe de valeur variable suivant l'entourage, est constante; la forme sans augment *kṛata* a cédé devant *kránta*. Bien entendu, la 3ᵉ pers. plur. act. véd. *ákran* a la désinence normale de 3ᵉ personne plur. secondaire, comme *ásan*, etc.

Dans le Rgveda, on lit, en face de la 2ᵉ personne sing. athématique *mṛṣṭhāḥ*, la 3ᵉ plur. *mṛṣ-anta*. En face de la 3ᵉ plur. act. *átviṣuḥ*, il n'est pas légitime de considérer comme thématique la 3ᵉ plur. moy. *atriṣanta*, et c'est d'autant moins légitime que, au prétérit du parfait, qui est une forme essentiellement athématique, on trouve *átitviṣanta*; cette forme singulière, qui apparaît malgré le redoublement, se recommandait par l'excellence de son rythme. Ce doit être d'après une forme de 3ᵉ plur. non attestée, **uçanta*, qui aura été prise pour une forme thématique, qu'aura été fait le singulier ἅπαξ *uçámānaḥ* du Rgveda, au lieu de la forme normale *uçānáḥ*.

Il n'y a pas de raison de voir des subjonctifs dans les 3ᵉˢ personnes du pluriel d'intensif : *johuvanta* R. V., VII, 21, 7 et *nonuvanta* IV, 22, 4. Le contraste entre *jóhavīti*, *nonavīti* et *johuvanta*, *nonuvanta* montre l'influence du rythme.

Il est impossible de déterminer si véd. *ávāvaçanta* (3 exemples dans le Rgveda) à côté du duel *avīvaçītām* est un prétérit du parfait (cf. *vavāçire* et *vāvaçre* dans le Rgveda, avec une curieuse opposition) ou d'un intensif (cf. le participe d'intensif *vávaçatīḥ*); mais, en toute hypothèse, c'est une forme athématique, et où le choix de *-anta* a été déterminé par les exigences du rythme, comme le choix entre les formes *vāç-* et *vaç-* l'est d'ordinaire dans cette racine.

La troisième personne du pluriel moy. *aladanta* de l'imparfait de la racine *dā-* dans le Rgveda a permis d'éviter une suite de trois brèves; et c'est cette 3ᵉ personne du pluriel, prise pour une forme thématique, qui a provoqué la formation du participe

dádamānaḥ, attesté deux fois dans le Rgveda, à côté de *dádānaḥ* (cf. *ugámānaḥ*, ci-dessus, p. 197).

En face de *gṛṇáti*. *gṛṇīté*, la 3e personne plur. moy. secondaire est *gṛṇanta* dans le Rgveda; de même, en face de *mināti* et du participe moy. *mimānáḥ*, la 3e personne plur. moy. *aminanta*, R. V., I. 79. 2 en hiatus, avec l'hiatus évité au moyen de la nasale finale mobile, soit *aminantaṅ*. Dans ces deux cas, la désinence *-anta* donnait une forme satisfaisante pour le rythme.

Dans tous les cas cités jusqu'ici, les 3es personnes du pluriel en *-anta* appartenaient sûrement au type athématique. Il y a des cas ambigus, mais où sans doute le type athématique est ancien, et où ce sont des formes telles que celle en *-anta* qui ont déterminé un flottement entre le type thématique et le type athématique.

Le grec a une forme thématique *ἐπυθόμην*; mais en védique, toutes les formes de l'aoriste de cette racine sont de type athématique : impér. act. *bodhi*, 3e plur. moy. *ábudhran*, *ábudhran*, partic. moy. *budhānáḥ*; seule, la 3e personne du pluriel sans augment *budhánta*, attestée plusieurs fois dans le Rgveda, serait du type thématique; on doit donc couper *budh-ánta*, avec la désinence *-anta*. On remarquera l'opposition de *budhánta* et de *ábudhran*, elle s'explique peut-être par le fait que **abudhanta* donnerait une suite de deux brèves. A la 1re personne du singulier, on n'a pas non plus **abudhi*, qui présente une suite de brèves; il y a un passage au type *-s-*, d'où *ábhutsi*; et il en est résulté la formation de *ábhutsmahi*, que le rythme n'exigeait pas; l'Atharvaveda a *ábhutsata*, avec un bon rythme. Dès lors, on ne doit pas rapprocher véd. *budhánta* du gr. *ἐπυθόμην*, à moins qu'on n'admette — et c'est sans doute le plus vraisemblable — que le grec, qui en principe ne conserve pas les thèmes radicaux du type athématique dans les racines terminés par une occlusive, a fait passer l'aoriste athématique *πυθ-* au type thématique et qu'il est parti de *πύθοντο* = véd. *budh-ánta*. Il est remarquable en effet qu'Homère ait *τανύοντο* en face de *τάνυται*; il faut couper *τανύ-οντο*, et ceci résout le problème posé par le caractère, en apparence thématique, de *τανύοντο* (*Bull. Soc. Ling.*, XXI, p. 29); conçue par les Grecs comme *τανύο-ντο*, thématique, cette forme a donné naissance à hom. *τανύεσθαι*; au contraire, la langue homérique a *τίνυνται* à côté de *τίνυται*, et *γάνυνται* à côté de *γάνυται*.

A en juger par la comparaison de véd. *ártu* et de hom. *ὦρτο*, qui est fréquent (cf. aussi l'impératif *ὄρσο*), la forme athématique de l'aoriste radical de la racine skr. *ar-* est ancienne; le Rgveda offre aussi *árata* à la 3e personne plur. moy., *arītu* à l'optatif. Des formes ambiguës telles que *áram* à la 1re personne sing. act., *áran* à la 3e plur. act. expliquent la formation d'une 3e personne sing.

act. *arat*, dont le type permettait de caractériser nettement la forme personnelle, tandis que **ar* serait obscur ; de même le moyen 3e sing. *ārata* a sans doute été fait sur la forme ambiguë de 3e plur. *āranta* : en grec, on observe le même développement, et sur ὄροντο, a été fait le type thématique de ὠρόμην, etc. Le védique a de plus une ancienne forme à vocalisme radical zéro, 3e plur. moy. *ranta* R. V., VII, 39, 3 ; et sans doute aussi VII, 36, 3 ; mais, dans ce passage, *ranta* est en hiatus, et l'hiatus n'a pas été effacé par une nasale mobile comme dans *ānināntaŭ* cité ci-dessus ; on a souvent supposé qu'il y aurait ici un présent *rante* ; ce présent serait entièrement isolé dans la racine *ar-*, et l'ensemble de la strophe est au prétérit ; le plus simple est d'accepter ici l'hiatus, comme le fait M. Wackernagel, *Ai. Gr.*, I, p. 314.

En regard des formes *stóṣi*, *stuváti*, *stuhí*, *astaut*, manifestement anciennes, le védique offre au moyen *stávase*, *stávate*, *stávāmahe*, *stávamānaḥ*, et seul, le participe *stávānaḥ*, *stavānáḥ*, *stuvānáḥ* demeure fidèle au type athématique, dont l'antiquité est assurée par les correspondants hom. στεῦται, στεῦτο. Les formes ambiguës qui ont permis le changement de type sont celles de 1re personne sing. *stáve* et celles de 3e plur. secondaire *stavanta*. Ici encore la forme en *-anta*, satisfaisante pour le rythme, a eu des conséquences et a contribué à provoquer des innovations.

En face de *hóma*, *hūmáhe*, *áhūmahi* du Rgveda et de *ahvi* de l'Atharvaveda, on trouve à la 1re personne sing. (imparfait) *áhuve* dans le Rgveda, et ailleurs 3e sing. *ahvata* ; ces formes thématiques sont parties sans doute de la 3e personne plur. *áhuranta*, qui était ambiguë, et qui est attestée plusieurs fois dans le Rgveda. De même, à l'actif, on a fait *áh(u)rat*.

L'influence du rythme se manifeste même sur des éléments radicaux. Ainsi, dans la langue épique, on cite *anūdaraḥ* en face de *udaram* « ventre ». Et, dans la langue védique, en face de *ūhati*, *-ūhitaváï*, on a un optatif *uhyāt* et un passif *uhyate*, avec *u* bref. Le cas de *gūhati*, *águhat*, est plus clair encore ; car l'*ū* de ce présent s'oppose à l'*ŭ* de *guhaḥ*, *juguḳṣataḥ*, *aghukṣat*, *guhyáte*, et des formes nominales *gúham*, *guhā́*, *gúhā*, *gúhyaḥ* ; on ne saurait s'étonner de trouver quelques formes dues à l'analogie, comme *gūhanti* au présent, *guhámānaḥ* au participe, ou encore le composé *guhád-avadyaḥ* (d'après *gúhyaḥ*, *guhántam*), ou *gúh(i)yaḥ* d'après *gúhyaḥ*.

Ces alternances, encore vivantes en védique, éclairent l'opposition de skr. *vīráḥ*, lit. *výras* et de lat. *uir*, v. irl. *fer*, got. *wair*, et celle de skr. *sūnúḥ*, lit. *sūnùs*, v. sl. *synŭ* et de v. isl. *sonr*, v. h. *sunu* (peut-être aussi zd *hunuš*). L'*ū* de lit. *údra*, v. sl. *vydra* ne s'explique pas directement ; mais on s'en explique la naissance dans

des formes telles que véd. *udakám*. *udáni*; du reste la langue homérique a souvent ὕδωρ. par exemple γ 300, à côté de ὕδωρ avec ὕ, par exemple δ 418; l'υ de ὕδατι est naturellement compté pour long dans une fin de vers telle que ὕδατι λεύκῳ, ε 70, tandis que l'υ de ὕδατος est bref ε 266. On voit par là que les longues rythmiques de la langue homérique continuent un usage indo-européen, qu'il n'est pas facile de préciser dans le détail, mais dont l'antiquité est certaine.

Critiquant les conclusions de M. W. Schulze, M. Danielsson a fait remarquer dès longtemps que, chez Homère, des allongements rythmiques se rencontrent souvent hors des cas où ils sont nécessaires pour éviter des suites de trois brèves : la valeur longue de l'*a*- initial de hom. *ἀνέρες* est évidemment chose ancienne (voir en dernier lieu Thumb, dans W. Streitberg, *Geschichte d. idgen. Sprachwissenschaft*, II. 1. p. 110 et suiv.). Le rythme iambico-trochaïque, c'est-à-dire ternaire, du sanskrit est donc plus ancien que le rythme en grande partie dactylo-anapestique, c'est-à-dire binaire, du grec commun (l'attique étant revenu en partie au rythme iambico-trochaïque par l'effet des contractions).

Le cas de **sūnu-* s'expliquerait bien si l'on admettait une ancienne alternance de **sūneues*. **sūnevi*, **sūneues*, etc., et de **sunus*. **sunevous*, **sunū*. etc. Mais, comme on ne trouve dans chaque langue que *ū* ou *u*, il n'est plus possible de déterminer l'ancien jeu de la quantité suivant le rythme.

Les exemples d'alternance du type *u/ū* et *i/ī* sont nombreux; il y en a d'aussi frappants que gr. ϖῦρ, ϖὔρός, etc. ou hom. σῦς. ὗς, avec ῡ. et συ-φορβός. ὑ-φορβός, avec ὑ, lat. *sūs*, *sŭbus* (chez Lucrèce), *su-bulcus*. Les listes d'exemples d'Osthoff, *Morphologische Untersuchungen*, IV. sont à reviser; elles fournissent beaucoup de faits utiles. M. H. Güntert a réuni récemment à nouveau quelques-uns des principaux (*Indogermanische Ablautsprobleme*, p. 109 et suiv.). Mais il est arbitraire de chercher dans *ū*, *ī* les représentations d'une voyelle réduite suivie de *u*, *i*, comme le fait M. Güntert. Les exigences du rythme suffisent à tout expliquer sans aucune difficulté : le monosyllabe ϖῦρ a *ū*, tandis que les formes dissyllabiques telles que ϖυρός ont *ŭ*. Le cas de μῦς, μὕός concorde avec celui de ϖῦρ, ϖυρός; et le contraste de skr. *mā́ṣ*. *mūṣáḥ* et de *muṣkáḥ* est saisissant (lat. *mūsculus* a *ū* [voir Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wört.*] d'après *mūs*).

L'alternance *ī/ĭ*. *ū/ŭ* étant une fois donnée, on conçoit qu'il y ait eu des flottements et que, dans une racine dissyllabique où *-ū-* était étymologique, *ŭ* soit intervenu : à côté de ἔφῡ et de φῡτόν, le grec a φύσις, avec *ŭ* provenant de formes comme hom. φύοντο (qui peut être une ancienne forme athématique avec désinence *-οντο*); car là l'*u* était étymologique. En somme, il y avait en indo-

européen des *i* longs et des *u* longs de deux origines: les uns résultent de la contraction de *i*, *u* avec *a*, les autres proviennent des exigences du rythme. Mais il n'est plus toujours possible de faire le départ entre les uns et les autres. D'autre part, entre l'état indo-européen et l'état indo-iranien, ou védique, ou grec ancien, il paraît y avoir cette différence capitale que, en indo-européen, le rythme suffisait à provoquer phonétiquement un allongement, mais que, en védique ou en grec ancien, il a seulement déterminé le choix de la forme la plus satisfaisante au point de vue rythmique entre celles que fournissait la langue; dans les langues attestées à date historique, le rythme décide de la préférence accordée à telle ou telle forme donnée par l'analogie plutôt qu'il ne fait créer des formes vraiment nouvelles.

Ces faits manifestent le rôle du rythme quantitatif en sanskrit et déjà en indo-européen. L'indo-européen était entièrement dominé par le rythme quantitatif, qui persistait encore d'une manière complète à date historique en védique, en grec ancien, en latin de l'époque républicaine, qui a laissé des traces dans la plupart des langues de la famille, et dont les effets se manifestent encore aujourd'hui clairement, surtout en persan, en lituanien, en serbo-croate. Le ton, qui consistait en une simple élévation de la voix, n'intervenait pas dans le rythme.

A. Meillet.

LE

PRONOM DUEL *VA* DANS L'AVESTA.

La forme de nominatif-accusatif duel du pronom de 1re personne, correspondant à v. sl. *vě*, lit. *vè-du*, got. *wi-t*, n'est attestée jusqu'ici en indo-iranien que par le nominatif véd. *vām* R.V., VI. 55, 1. Il est curieux qu'on n'ait pas remarqué un exemple, plus archaïque et plus clair, dans les gāthās de l'Avesta. On lit en effet Y., XXIX. 5 :

aṭ vā ustānāiš ahrā zastāiš frīnəmnā ahurāi ā
mə urvā gəušcā azyå hyaṭ mazdąm d(n)raidī fərasābyō.

Abstraction faite de *vā* et de quelques détails sans importance, M. Bartholomae et MM. Andreas-Wackernagel s'accordent avec raison pour traduire : « et avec nos mains étendues, nous, mon âme et celle de la vache nourricière, sommes à prier Ahura pour que nous incitions Mazdā(h) par nos prières ». Quant à *vā*, M. Bartholomae y voit la particule affirmative *va*, donc une simple cheville, et MM. Andreas-Wackernagel acceptent le sens de la traduction pehlvie « à vous » avec la leçon *vâ*; mais ce « à vous » est inexplicable, puisque la prière s'adresse à Ahura-Mazdā(h). Les deux verbes de la phrase sont au duel : *vā* signifie ici « nous deux », et annonce le double sujet. l'« âme du bœuf et l'âme de la vache ». Si l'on en doutait, on n'aurait qu'à se reporter à la strophe 7, où se trouve l'unique exemple avestique connu jusqu'ici de pronom duel de 2e personne à l'accusatif, sous la forme bizarrement vocalisée *uuārā*; on sait qu'il faut lire *āvā*, qui est à l'accusatif véd. *āvām* ce que le nominatif gāth. *vā* est à véd. *vām*. Ce *āvā* désigne également l'« âme du bœuf et l'âme de la vache », comme on s'accorde à le reconnaître; ici encore le traducteur en pehlvi a méconnu la valeur de la forme; il n'y a même pas vu un pronom et, trompé par la fausse vocalisation, s'est entièrement mépris.

A vrai dire, la leçon *vā* n'est pas la seule; les manuscrits à traduction pehlvie ont *vâ*; mais beaucoup de manuscrits — et pré-

cisément ceux qui ne subissent pas l'influence de la traduction pehlvie juxtaposée — ont *ra*; on aperçoit ici, une fois de plus, la valeur de certaines variantes fournies par les manuscrits inférieurs. Il est clair que le nominatif *ra*, qui s'impose pour le sens, est la bonne leçon.

Ce passage n'est pas le seul où les manuscrits de l'Avesta hésitent entre *ra* et *râ*; ce flottement se trouve à peu près partout où figurent *rā* et *vā*. Il y a une autre forme méconnue de duel, où il faut aussi lire *ra*, mais avec une valeur différente; c'est l'accusatif duel *ra* «vous deux», Y., XXVIII, 2; cette forme répond à v. sl. *ra* «vous deux». Ici, en effet, le poète s'adresse à Ahura Mazdā(h) accompagné de Vohu manō:

Yə vā mazdā ahurā pairī jasāi vohu manaŋhā

«moi qui veux aller vers vous deux, ô Ahura Mazdā(h) accompagné de Vohū-Manō»; ici *ra* est la leçon de K_5 et Mf_2, en face de *ra* J_2 Pt_4. Dans la strophe 3, où le poète s'adresse à la fois à Ahura-Mazdā(h), à Aša et à Vohūmanō, il faut lire *ra*, avec Mf_2 et beaucoup d'autres manuscrits, tandis que J_2, K_5, Pt_4 ont *rā* par erreur.

Cet exemple montre combien les manuscrits sont peu fidèles dans la conservation de *ra* et de *ra*, dont les copistes ne connaissaient pas la valeur exacte.

Donc, de même que les gāthās de l'Avesta ont conservé la forme de génitif et accusatif *na* «nous deux» correspondant à v. sl. *na*, gr. *νώ*, en face de skr. *nau*, elles ont *vā* «vous deux», en face de v. sl. *va* et de skr. *vām*. Le maintien des formes du duel *vā* et *nā*, qui sont sûres, met hors de doute que les gāthās ont distingué *ra* de *râ*. On voit ici, une fois de plus, que la tradition manuscrite des gāthās est fortement troublée. Mais on y voit aussi combien le texte lui-même est archaïque, et combien il renferme de formes curieuses, inconnues même au Rgveda. Sous *yuvakəm*, M. Bartholomae enseigne, dans son dictionnaire, que c'est la seule forme attestée de pronom duel de 2e personne dans l'Avesta; il y a au moins une autre forme bien conservée.

A. Meillet.

ÉTUDE

SUR

LES EMPRUNTS SYRIAQUES

DANS

LES PARLERS ARABES DU LIBAN.

INTRODUCTION.

I. Notions géographiques et historiques.

Tel qu'il a été défini par l'accord international du 9 juin 1861, le Liban comprend le versant occidental de la chaîne de montagnes qui porte le même nom, entre Tripoli au nord et Saïda au sud[1]. C'est un petit territoire de 100 kilomètres de long sur 30 de large, donnant par conséquent une superficie de 3,000 kilomètres carrés, où vit une population d'environ 450,000 âmes.

Suivant les différentes altitudes, la montagne se trouve naturellement divisée en trois régions : le *Sâḥil* (ou littoral), où se trouvent les antiques cités phéniciennes, Jébaïl (Byblos), Batroun (Botrys[2]), etc.; le *Jord*, ou région montagneuse, peu habitée, si ce n'est l'été; et le *Wuṣṭ*, ou région moyenne, la plus peuplée. A un autre point de vue, ces régions sont constituées par différents massifs, qui, par leur isolement, ont favorisé la vie indépendante des populations qui s'y sont réfugiées.

« Le Liban, dit Renan, est vraiment le tombeau d'un vieux monde à part, qui a disparu corps et biens. Une totale substitution de races, de langues et de religions a eu lieu : Maronites,

[1] Le Liban ainsi délimité laisse en dehors de sa frontière une bonne partie du Liban physique et historique qui s'étend de Nahr-el-Kébir au nord à Nahr-el-Qasmiyé au sud, englobant ainsi les deux villes de Tripoli et de Saïda. Du côté de l'est, il comprend les plaines de la Bek'a et de Ba'albek qui en sont comme la dépendance naturelle.

[2] Botrys est la forme grécisée du nom *Bozruna*, *Bozrun*, que les tablettes d'El-Amarna ont fait connaître. Le nom moderne Batroun a conservé la finale que le grec avait supprimée par un phénomène d'étymologie populaire (βότρυς); cf. Maspero, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. II, p. 172.

Grecs, Métoualis, Druses, Musulmans et Turcomans y sont de fraîche date[1].»

En effet, les différents peuples libanais qui forment aujourd'hui autant de nationalités religieuses autonomes ne sont guère antérieurs à la conquête arabe. C'est donc à partir du VII^e^ siècle de notre ère que l'histoire politique et religieuse du Liban nous intéresse.

La période phénicienne a pris fin vers le VI^e^ siècle avant notre ère; à cette époque, le Liban maritime était un pays des plus civilisés et des plus prospères; il possédait, malgré le peu d'étendue de son territoire, tout comme un grand État d'alors, des villes nombreuses et florissantes, un grand développement intellectuel et commercial, une puissance maritime sans rivale, d'immenses colonies, enfin d'innombrables et riches comptoirs échelonnés partout sur le rivage méditerranéen. Cette prospérité économique de la Phénicie (Liban maritime) survécut aux Phéniciens et dura même jusqu'au moyen âge. Du côté de l'est, le Liban était toutefois moins riche et abritait des tribus guerrières qui vivaient du pillage et que les Égyptiens appelaient tantôt *lamnana* (Libanais), tantôt *šaousou* comme les Bédouins[2] du désert. C'étaient de petits États qui avaient chacun son chef et se rattachaient parfois à ce royaume de Damas que l'Écriture appelle souvent la *tête de la Syrie*[3]. Plus tard, le territoire libanais fut successivement conquis et occupé par les Perses, les Grecs et les Romains et subit à peu près le même sort que la Syrie. A l'époque byzantine, les Libanais jouissaient d'un régime municipal particulier et possédaient une certaine organisation locale qui devait être plus tard le noyau d'une unité politique plus large. Cette unité libanaise fut réalisée à partir du VII^e^ siècle et, malgré bien des vicissitudes et des malheurs, elle put se maintenir jusqu'à nos jours, grâce à la formation inattendue d'un groupement religieux connu sous le nom de Maronites.

Ces derniers ont été ainsi dénommés d'après un saint moine connu sous le nom de Maroun. Il vivait au début du V^e^ siècle à quelques lieues du Liban au nord, dans les environs de la ville d'Apamée. Après sa mort, survenue vers 422, son corps fut déposé dans l'église d'un village voisin, où s'éleva plus tard le célèbre monastère de Mar-Maroun (Saint-Maron). Les religieux qui avaient connu l'anachorète et qui s'étaient formés aux pratiques religieuses sous sa conduite, devinrent les chefs naturels des chrétiens de ces régions et les zélés champions de l'orthodoxie

[1] *Mission de Phénicie*, p. 217.

[2] Cf. Maspero, *op. cit.*, t. II, p. 188-189.

[3] «... caput Syriae Damascus et caput Damasci Rasin» (Isaïe, VII, 8); dans le texte original : *ki rō'š 'Arām Dammešeq w^e^-rō'š Dammešeq Rᵓṣin...*

chrétienne. Ils eurent surtout à lutter contre les partisans des hérésies nestorienne et monophysite (eutychienne) et subirent plus d'une fois de violentes persécutions.

Au début du VII[e] siècle, le nombre des disciples de Maroun était déjà grand : on en rencontrait non seulement dans la ville d'Apamée, mais aussi dans les villes avoisinantes, à Alep, à Emèse; car, de bonne heure, les moines du couvent de Mar-Maroun s'y étaient répandus pour prêcher et défendre contre les hérétiques l'enseignement du concile de Chalcédoine (451) condamnant les Monophysites. Plusieurs Maronites, voulant se mettre à l'abri des invasions des Sassanides et des guerres civiles qui désolaient alors leur pays, se retirèrent dans les hautes vallées du Liban, où probablement vivaient déjà un certain nombre de leurs moines; mais c'est surtout à l'approche des Arabes et pour échapper à des vexations d'un autre genre de la part des Chrétiens jacobites et melkites, que les Maronites émigrèrent en foule et vinrent s'établir dans la chaîne septentrionale du Liban. Ils se fondirent avec les indigènes araméens qui peuplaient cette région montagneuse et formèrent avec eux une seule communauté chrétienne qui se trouva capable de résister aux attaques de l'envahisseur et de défendre sa foi et son indépendance. Le nombre des chrétiens libanais fut bientôt accru par l'affluence des chrétiens de la côte phénicienne et des régions environnantes qui, préférant la lutte à l'apostasie ou à la soumission, avaient opposé aux Arabes une vive résistance jusqu'au moment où, vaincus dans la plaine, ils furent obligés de se réfugier dans la montagne, forteresse naturelle du pays. Pour être à même de lutter efficacement contre les troupes musulmanes, les Libanais fortifièrent les endroits les plus faibles de leur pays, se soumirent à une certaine organisation féodale et à une discipline nationale, sous la conduite du clergé et des grands propriétaires. Enfermés dans leurs vallées comme dans une prison et ne pouvant plus communiquer avec Constantinople — toutes les villes de la côte étaient occupées et peuplées par des colonies persanes et arabes — les Maronites vécurent de leur vie propre et n'eurent plus de relations suivies avec l'Église romaine et le monde chrétien. Ils se laissaient gouverner par leurs prêtres et leurs évêques et parvinrent ainsi à une certaine unité politique et religieuse (choses qui ne se séparent guère en Orient), unité qui devait durer jusqu'à nos jours. Les Maronites eurent de très bonne heure un chef religieux, connu sous le nom de patriarche[1], qui habitait au milieu d'eux, à Qannoubîn,

[1] Sur le patriarcat maronite d'Antioche, cf. M[gr] Chebli, *Revue de l'Orient chrétien*, t. VIII [1903], p. 132 et suiv.

dans un couvent célèbre, bâti, croit-on, par Théodose le Grand. Ainsi organisés en nation et fortifiés dans leurs montagnes difficilement accessibles, ils purent pendant longtemps tenir tête aux Musulmans, maîtres de toute la Syrie, et rendre parfois de réels services à l'Empire byzantin en perpétuant un foyer de révolte au cœur même du royaume arabe. Du reste, après avoir conquis et pacifié la Syrie, le Khalife Mou'awiyah n'attaqua pas à fond les habitants du Liban, soit qu'il craignît de rencontrer des difficultés trop grandes dans cette entreprise, soit qu'il songeât à amener à lui par la douceur ce noyau de dissidents qui se retranchaient derrière leurs remparts de rochers, soit enfin qu'il voulût conserver un «foyer de guerre» propre à entretenir le courage et l'activité de ses troupes. Les Maronites purent donc conserver vis-à-vis des Khalifes leur autonomie et en furent quittes pour payer un certain tribut collectif sous les Omaïyades. Les montagnes du Liban étaient surtout habitées par des chrétiens indigènes ou réfugiés, mais elles ne tardèrent pas, sous les Abbassides, à être le rendez-vous d'autres populations qui, elles, étaient musulmanes. Pour protéger plus efficacement la côte phénicienne et pour maintenir dans son obédience ces montagnards turbulents, le second Khalife abbasside (El-Manṣour) établit dans le Liban central et méridional, aux environs de Beyrouth et de Ṣaïda, une tribu musulmane bien connue sous le nom de Tanoukh. D'autres tribus ou sectes religieuses, persécutées pour leurs doctrines hétérodoxes, vinrent également chercher un refuge dans les montagnes du Liban. Ce furent d'abord les Nossaïris qui s'établirent au nord du Liban, à côté du peuple maronite avec lequel ils furent souvent en lutte sanglante. Une autre secte, née en Égypte, vint aussi se fixer au XI^e^ siècle dans le Liban méridional; les partisans de cette secte, les Druses, furent pendant plusieurs siècles les alliés des Maronites, et comme eux ils luttèrent sans cesse pour l'autonomie libanaise.

Sous les Seldjoukides, qui repoussèrent au XI^e^ siècle les Fatimites jusqu'au fond de l'Égypte et s'emparèrent de toute la Syrie, les Maronites, toujours cantonnés dans les régions libanaises du nord, berceau et centre principal de leur nationalité, parvinrent à garder intactes leurs terres et leur autonomie. Ils firent seulement subir quelques modifications à leur organisation politique et, à l'exemple des Turcs Seldjoukides, ils mirent à leur tête des chefs militaires (émirs) qui avaient pour mission de gouverner le pays et de pourvoir à sa défense contre l'invasion étrangère.

Lors de la première croisade, tandis que les Jacobites et les Syriens en général se montrèrent hostiles aux Latins, les Maro-

nites se firent volontiers leurs alliés. Ils descendirent en foule de leurs districts de Jébaïl, de Batroun et de Tripoli, se portèrent avec joie au-devant des croisés et, d'après Guillaume de Tyr, leur servirent à la fois de guides et d'éclaireurs sur la côte libanaise : pour se diriger vers Jérusalem, les croisés étaient obligés de suivre de rudes et étroits sentiers où une poignée d'ennemis eût pu arrêter l'armée tout entière dans les défilés. Après la prise de Jérusalem (1099) et l'établissement de la domination latine en Syrie, le Liban, rattaché nominalement au comté de Tripoli, garda toujours ses institutions autonomes et occupa dans le royaume de Jérusalem une situation privilégiée. Les émirs et le patriarche maronites continuèrent en effet à gouverner la Montagne et à symboliser l'unité nationale des Maronites. Pour mieux se défendre contre les Musulmans, les Maronites, jusqu'à l'arrivée des croisés, avaient toujours vécu isolés dans la région montagneuse du Liban septentrional; mais, pendant la durée du royaume de Jérusalem, quelques-uns d'entre eux émigrèrent dans le Liban central et méridional, et s'établirent au milieu des Druses et des Musulmans dont ils adoptèrent sans doute de bonne heure la langue.

Au moment de la conquête de la Syrie (1516) par Sélim Ier, les émirs du Liban s'empressèrent de faire leur soumission au nouveau conquérant et sauvèrent une fois de plus l'autonomie de leur pays moyennant un certain tribut qu'ils devaient payer au pacha turc de Tripoli de qui relevait alors le Liban septentrional. Mais la tranquillité de la Montagne fut sérieusement troublée vers la fin du XVIe siècle. Un convoi de janissaires portant à Constantinople l'argent du tribut fut attaqué par quelques pillards au nord du Liban. Pour châtier les coupables, le gouvernement ottoman fit massacrer plusieurs émirs druses et occuper par les troupes turques tout le Liban. Cette grave atteinte à leur autonomie humilia fort tous les Libanais et leur fit sentir le besoin d'union. D'un commun accord, ils choisirent comme chef unique de toute la Montagne Fakhr ed-Dîn, de la famille musulmane Maʿan qui vers le XIVe siècle s'était établie dans le Liban méridional et avait adopté la religion druse.

« Échappé au massacre général, le jeune émir Fakhr ed-Dîn Maʿan II avait été élevé par la famille maronite Khazen. C'est cette circonstance, secondée par les opinions libérales du prince, qui fit que les Maronites se rallièrent à lui, et entraînèrent tout le Liban à leur suite.

« Ainsi unie, la Montagne s'empara de toute la Syrie jusqu'au delà d'Alep, et son prince Fakhr ed-Dîn, qui fut l'allié et l'ami des Médicis de Florence, put s'intituler *Sulṭan ul-Barr*, maître du continent.

« Une révolte des seigneurs féodaux, survenue en même temps qu'une expédition turque, renversa le grand Fakhr ed-Dìn, qui alla mourir étranglé à Constantinople, en 1635 [1]. »

Après la mort de ce prince, le Liban ne perdit néanmoins pas son unité politique et sa situation privilégiée. Toutefois, il y eut à cette époque une émigration assez importante des Maronites vers les régions centrales et méridionales; cette émigration fut provoquée par les attaques réitérées des Métoualis que favorisaient tout particulièrement les Ottomans et dont ces derniers se servaient contre les Maronites. La chose fut fatale à ce qui subsistait jusqu'alors de la vie intime et nationale qui avait distingué pendant environ dix siècles la nation maronite des autres populations syriennes. Désormais, n'étant plus isolés dans leurs districts montagneux, ils ne tardèrent pas à s'adapter au milieu et à en adopter l'idiome national comme langue usuelle.

Plus tard, Méhémet-Ali envahit la Syrie, et le prince de la Montagne, Béchir Chéhab, se mit de son côté. Quand les alliés d'alors, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, se coalisèrent pour chasser de sa conquête Ibrahim, fils du pacha d'Égypte, le prince du Liban fut détrôné et remplacé par un autre dont le caractère faible ne put maîtriser les nationalités libanaises. La guerre civile commença. Pour y mettre fin, on divisa la Montagne en deux parties, maronite et druse. Cette mesure n'apporta qu'une tranquillité relative qui fut bientôt suivie d'une guerre civile terrible. Les intrigues turques s'y mêlèrent et le monde assista alors aux horreurs de 1860. Une intervention armée eut lieu sur l'initiative de la France. Un corps de débarquement envoyé par Napoléon III ramena l'ordre, et bientôt une conférence internationale élabora le règlement de 1861, qui reste [2] encore en vigueur. Ce règlement, bien qu'imparfait, malgré les amputations qu'il fit subir au Liban, lui procura néanmoins une période de calme qui lui permit de se refaire.

En résumé : 1° c'est au milieu de guerres et de persécutions à peu près continuelles que le peuple maronite est né et a vécu en tant que nation; 2° le centre principal de son habitat a toujours été les chaînes septentrionales du Liban; 3° de l'avis des auteurs indigènes, sauf quelques émigrations individuelles, les premières colonies maronites importantes sont arrivées dans le centre et dans les régions méridionales au cours du x^e^ siècle.

[1] Cf. K. T. Khaïralian, *La Question du Liban*, p. 17-18.

[2] Le présent travail était achevé avant la déclaration de guerre de la Turquie à la France et à ses alliés.

II. Le Liban au point de vue linguistique.

Avant la conquête de la Syrie par Alexandre le Grand, la grande majorité de la population syrienne parlait une langue sémitique. La langue usitée le long de la côte libanaise était alors le phénicien qui, ainsi que l'hébreu dont il est très proche parent, n'était qu'une variété du cananéen. Ailleurs, l'idiome usuel était l'araméen qui, un siècle avant notre ère, était même installé en Assyrie et en Chaldée et avait supplanté le phénicien sur la côte. Les Araméens (ou Arimi), nomades qui erraient encore au XIV^e^ siècle avant notre ère dans le désert à l'ouest de la Mésopotamie, avaient envahi la Syrie par le nord et s'y étaient installés en se mêlant ainsi à des populations non sémitiques. Tout en adoptant leur civilisation, ils avaient réussi à leur imposer leur propre langue. Sous la domination perse, l'araméen était devenu la langue commune de toute l'Asie antérieure. Il avait donné naissance à un certain nombre de dialectes dont le plus important fut le syriaque qui nous intéresse ici tout particulièrement.

III. Le syriaque.

Le syriaque est à proprement parler la langue religieuse des chrétiens syriens. Les populations qui habitaient la Mésopotamie, la Babylonie, les provinces orientales de l'Asie, telles que l'Adiabène, la Garamée, la Susiane, étaient en majorité des Araméens qui, après leur évangélisation, s'empressèrent d'adopter le nom de Syriens qui leur avait été donné par les Grecs. Leur ancien nom réveillait pour eux, comme pour les Juifs monothéistes, des souvenirs trop païens[1]. Leur langue nationale, l'araméen, prend à partir de ce moment le nom de syriaque et résiste durant de longs siècles au grec, qui pourtant eut à une certaine époque une grande influence dans toutes ces régions, et à l'arabe, dont l'action fut, à partir du VII^e^ siècle, si rapide et si puissante dans toute la Syrie.

Édesse, l'une des plus grandes villes de la Mésopotamie septentrionale, était dès les premiers siècles de notre ère un véritable « centre » pour la littérature et la langue syriaques. C'est là que fut faite au II^e^ siècle la version syriaque de la Bible, appelée *p^e^šīṭā*, qui acquit dans toutes les communautés chrétiennes de l'Orient une très grande autorité et qui est le plus célèbre et le plus ancien monument que nous possédions du syriaque.

Édesse eut comme rivale, vers le milieu du V^e^ siècle, sa voisine,

(1) Cf. Rubens Duval, *Grammaire syriaque*, Introduction, IV.

Nisibe. Cette ville, patrie du grand écrivain oriental, saint Éphrem, fut également et pendant assez longtemps un centre important pour les études syriaques. Dès le IVe siècle, le syriaque nous apparaît donc non seulement comme une langue parlée bien distincte, mais aussi comme une langue écrite qui produisait une riche littérature et étendait son influence au delà des frontières de la Mésopotamie et de la Syrie proprement dite. C'est l'âge d'or qui dura jusqu'au VIIIe siècle. Intermédiaire du VIIIe au IXe siècle entre la science grecque et la science arabe, le syriaque perdit par l'usage qu'on en fit dans les traductions sa pureté et sa personnalité propre. En effet, à partir du IXe siècle, le syriaque commence à laisser s'effacer certains traits propres aux langues sémitiques et se charge de plus en plus de mots grecs; la syntaxe elle-même devient un calque de la syntaxe grecque. Mais c'est surtout au Xe siècle que la décadence est profonde, alors que la culture arabe est à son apogée dans tout le pays. Les Syriens alors, après avoir été pendant longtemps les maîtres et les initiateurs des Arabes, deviennent à leur tour les disciples de ces derniers dont ils fréquentent les écoles et reçoivent l'enseignement. La décadence allait grandissant et entraîna peu à peu la perte du syriaque non seulement comme langue littéraire, mais encore comme idiome vulgaire. Au XIIIe siècle toutefois, parut un homme supérieur, (Grégoire) Bar-Hebraeus, qui, par sa science profonde, sut rendre à la littérature syriaque agonisante un éclat qui rappelait ses gloires passées; malheureusement cet éclat ne fut que momentané; il ne devait pas survivre longtemps à son auteur.

IV. Les différents dialectes syriaques.

« Le syriaque, dit Renan, devenu l'instrument de la prédication chrétienne, joua un rôle capital dans toute l'Asie du IIIe au IXe siècle environ de notre ère. Comme le grec pour l'Orient hellénique et le latin pour l'Occident, le syriaque a été, on peut le dire, la langue chrétienne et ecclésiastique du haut Orient [1]. »

Mais n'étant pas appuyé sur une unité politique, ni sur une unité religieuse perdue de très bonne heure, le syriaque se scinda dès le VIe siècle en deux dialectes principaux : le dialecte oriental et le dialecte occidental. Le premier, celui qu'on écrivait à Nisibe, était généralement parlé dans l'Asie moyenne, dans l'Adiabène et dans une grande partie de la Mésopotamie, en un mot dans tous les pays habités par les Chrétiens nestoriens; le dialecte occidental, au contraire, était en usage chez les Chré-

[1] Cf. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 5e édit., p. 291.

tiens jacobites, melkites et maronites, qui habitaient la Syrie proprement dite, la Phénicie, la Palestine et l'Arabie. Du reste, les différences que présentaient entre eux les deux dialectes étaient légères au point de vue de la morphologie et de la syntaxe; elles consistaient principalement en des nuances phonétiques et par suite orthographiques [1].

V. Disparition du syriaque.

De même qu'il est difficile de déterminer le moment précis de l'apparition du syriaque comme langue sémitique indépendante, de même il est malaisé de dire exactement à quelle époque le syriaque disparut comme idiome vulgaire de la plus grande partie du pays où il était autrefois parlé.

Disons d'abord que, après l'avènement des Séleucides, la Syrie proprement dite fut promptement hellénisée : des villes grecques se fondent, des villes syriennes, telles que Damas et Beyrouth, subissent profondément l'influence hellénique, des colons et des marchands grecs accourent en foule et s'établissent dans le pays. La civilisation hellénique subsista naturellement sous la domination romaine et la domination byzantine, époques durant lesquelles la vie intellectuelle eut pour centre non pas Constantinople, mais la Syrie et la Palestine. Jusqu'après le v^e^ siècle de notre ère, la langue *littéraire* de la Syrie fut le grec qui, au dire de Bar-Hebraeus, persista même jusqu'au viii^e^ siècle, notamment à Damas où le Khalife Walid l'interdit pour la rédaction des actes officiels et y substitua l'arabe. Mais l'hellénisation atteignait surtout l'élite de la population syrienne et son influence sur la masse du peuple était bien moins forte; le grec, même sous la domination des empereurs byzantins, ne devint jamais la langue vulgaire du pays. On a vu que la langue usuelle des Syriens était un idiome faisant partie des dialectes araméens occidentaux, qui étaient sensiblement distincts des idiomes parlés dans la Mésopotamie et la Babylonie. C'est vraisemblablement dans cet idiome populaire qu'on expliquait oralement aux fidèles les Saintes Écritures; mais avant que se fût élevée l'hérésie monophysite, les cérémonies religieuses et les offices divins étaient célébrés en grec [2].

Il est certain en tout cas qu'au viii^e^ siècle, lorsque les Arabes s'emparèrent de toute la Syrie, le syriaque était l'idiome courant

[1] Cf. Abbé Martin, *Les deux principaux dialectes araméens* (*Journal asiatique*, 6^e^ série, t. XIX, p. 307 et suiv.).

[2] Cf. R. Duval, *Littérature syriaque*, 2^e^ édit., p. 5; D. J. Parisot, *Journal asiatique*, 9^e^ série, t. XI, p. 241.

de l'ensemble de la population syrienne. A la différence du grec, l'arabe, la dernière venue et la plus vivace des langues sémitiques, réussit à supplanter la langue syriaque. Cette substitution fut toutefois, de l'avis des anciens auteurs, l'œuvre lente de plusieurs siècles. Les Musulmans, loin de se montrer intolérants au début de leurs conquêtes, semblaient au contraire favoriser les croyances et les idiomes des populations vaincues. Ainsi, lors de la prise de Jérusalem (vers 637), ʿOmar interdit aux habitants de cette ville de parler la même langue que les Musulmans et de se servir de la langue arabe dans les devises de leurs cachets; plus tard (en 853), Motawakkel fit la même défense en ordonnant aux Juifs et aux Chrétiens d'apprendre respectivement à leurs enfants l'hébreu et le syriaque et de ne pas se servir de l'arabe[1]. Mais en général, dès le VIII^e^ siècle, les conquérants arabes cherchèrent à étendre sur les populations syriennes, par une action plus efficace, leur civilisation et leur propre langue qui avait déjà commencé à se généraliser en Syrie. Ce furent d'abord les villes qui perdirent complètement (aux X^e^ et XI^e^ siècles) l'usage de la langue syriaque, qui deux siècles plus tard disparut également des campagnes de la Syrie[2]. En outre, le syriaque, langue d'une population essentiellement chrétienne, subit au cours des siècles le même sort que le Christianisme en Orient. Il se répandit, vécut et vit fleurir sa littérature et son influence tant que les chrétiens syriens furent unis et fidèles à l'orthodoxie. Mais, plus tard, l'Église d'Orient, privée de l'appui de l'Église d'Occident, déchirée à l'intérieur par les hérésies (sans parler de persécutions plus ou moins avouées de la part des Musulmans), perdit son indépendance et sa vitalité. Bien des Chrétiens syriens, par crainte ou pour obtenir des avantages matériels, adoptèrent à la fois la religion et la langue du vainqueur; d'autres, assez nombreux, se séparèrent définitivement de l'Église romaine et formèrent de nouvelles églises indépendantes. Ces derniers, ainsi que les Syriens qui restèrent attachés à l'orthodoxie, réussirent toutefois, souvent au prix de bien des sacrifices et des luttes, à se défendre pendant quelques siècles encore contre l'invasion de la langue arabe et à maintenir leur idiome national, le syriaque. C'est vers le XIII^e^ siècle que, poursuivant ses conquêtes, l'arabe commença à supplanter définitivement dans l'ensemble des pays syriens le syriaque même dans le culte et la théologie; désormais le syriaque ne sera plus qu'un idiome presque uniquement ecclésiastique conservé en tant que langue liturgique chez les Nestoriens, les Jacobites et les Maro-

[1] Cf. Renan, *op. cit.*, p. 267.
[2] Cf. Parisot, *op. cit.*, p. 242.

nites, parlé tout au plus dans quelques contrées écartées comme dans le massif de Tūr ʿabdīn en Mésopotamie, à Maʿlûla au nord-est de Damas, etc.[1]. Du reste, ces parlers syriaques, isolés et éloignés les uns des autres, sans cesse concurrencés par les parlers arabes avoisinants, ont subi de notables déformations et sont actuellement très loin de l'ancien araméen[2].

VI. Extinction du syriaque dans le Liban.

Le Liban qui, on l'a vu, avait toujours eu une situation privilégiée et jouissait vis-à-vis des gouvernements musulmans d'une indépendance relative, s'est-il laissé envahir de bonne heure par l'arabe comme les autres pays syriens, ou bien a-t-il mieux su s'en défendre et conserver plus longtemps son ancien idiome, le syriaque? Il est incontestable, d'après les auteurs indigènes et les voyageurs européens, que, au sud et le long de la côte, les populations libanaises, composées en grande partie de Druses et de Musulmans, ont complètement perdu dès avant le XIII^e^ siècle l'usage du syriaque sous l'influence de l'arabe. Dans le Liban septentrional où vivait exclusivement, groupé autour de son patriarche et de ses évêques, le peuple maronite, la langue syriaque ne céda définitivement la place à l'arabe que beaucoup plus tard. Elle persista même jusqu'à la seconde moitié du XVII^e^ siècle dans quelques villages de cette région montagneuse comme à Bécharré, à Ḥaṣroun, et à Bazʿoun. Dans ces villages, le syriaque était encore compris et parlé, lorsqu'en 1632 Chasteuil visitait cette région et le village de «*Asron* (Ḥaṣroun) qui est un des villages du Mont-Liban où le peuple parle le syriaque». Quelques années auparavant, le Maronite Karmseddani faisait remarquer dans la préface de son *Dictionnaire syriaque-arabe* qu'il avait eu souvent recours au langage de cette contrée et notamment à celui de Ḥaṣroun. Un peu plus tard, le P. Roger, récollet, qui séjourna dans le Liban septentrional, dit textuellement: «Quoy que la langue vulgaire des Maronites tant de ceux qui sont au Mont-Liban, que de ceux qui sont dans les villes de Damas, d'Alep, de Tripoli, de Barut et autres lieux où ils ont des Eglises et Paroisses, soit l'arabesque, ils font l'office divin en langue syriaque, comme au Mont-Liban où j'ai remarqué qu'il y avait trois villages tout proches des grands cèdres où la *langue vulgaire est le syriaque*, laquelle ils ont en telle estime qu'ils ne veulent pas se servir de l'arabesque, quoy qu'ils la sachent fort bien:

[1] Cf. Renan, *op. cit.*, p. 277.

[2] Comme on peut facilement s'en rendre compte par la *Gr. d. neusyrischen Sprache* de Nöldeke (1868) et par la *Notice sur les dialectes néo-araméens* de R. Duval (*M. S. L.*, t. IX, p. 125-135).

mais ils ne veulent pas parler arabe aux étrangers, s'ils ne les connaissent pas [1]. »

Mais dès cette époque, par suite de l'extension de l'arabe dans tout le Liban et des rapports fréquents des Libanais avec leurs voisins, le syriaque s'était complètement déformé et finit par tomber en désuétude même dans les villages mentionnés plus haut. « Ils disent, écrivait Stochove vers la fin du XVII^e^ siècle, la messe et tout leur service en langage chaldéen, *lequel est le maternel des habitants de cette montagne*; mais comme ils ont grande communication avec leurs voisins, ce langage est grandement corrompu, et presque tous parlent moresque [2]. » En adoptant définitivement l'arabe, les Maronites préférèrent, comme les Juifs, l'écrire dans leurs livres religieux avec l'alphabet national; l'arabe écrit de la sorte est désigné sous le nom de *karšūnī*, mot dont on ne sait pas exactement l'étymologie.

VII. État actuel du syriaque au Liban.

Aujourd'hui le syriaque ne subsiste plus dans tout le Liban qu'en tant que langue liturgique et morte. Alors que l'ensemble de la population maronite se contente de le lire sans l'entendre, un certain nombre de prêtres, de religieux et même de laïcs l'étudient et le comprennent bien. Quelques-uns même, imitant l'exemple des anciens savants maronites tels que Théophile d'Édesse (VIII^e^ siècle), Assémani, Sionite, Ecchellensis (professeurs au Collège de France, XVIII^e^ siècle), etc. [3], étudient historiquement le syriaque et nous donnent des œuvres de grammaire et de lexicographie aussi utiles qu'appréciées par les syriacisants européens. Cependant la lecture traditionnelle du syriaque, telle qu'on l'enseigne dans les écoles ou qu'on l'emploie dans le chant et la récitation des offices religieux, est loin d'être correcte et conforme à l'ancienne prononciation araméenne. Elle suit d'assez près l'ancienne prononciation du dialecte syriaque occidental : suppression totale du redoublement des consonnes, fermeture de l'*ā* en *ō*, etc.... Elle ne tient plus compte des lois qui régissent la spirantisation ou la non-spirantisation des consonnes *b*, *g*, *d*,

[1] Cf. Eugène Roger, récollet, missionnaire en Barbarie, *La Terre sainte ou Description topographique très particulière des Saints-Lieux*, Paris, 1664, p. 497.

[2] Cf. Stochove, *Voyage de l'Italie et du Liban*, Rouen, 1670, p. 305 et 306.

[3] « ...Il faut reconnaître que c'est aux Maronites et notamment à la famille des Assémani que revient l'honneur d'avoir initié les savants de l'Europe aux richesses littéraires renfermées dans les manuscrits syriaques», cf. R. Duval, *Littérature syriaque*, Introd., XI.

k, *p*, *t*. Tandis que *p* est toujours et partout spirantisé en *f* (*f*) et que *t*. *b* et *d* ne sont jamais spirantisées, les deux palatales *g* et *k* sont, d'une manière capricieuse d'ailleurs et suivant les familles de mots, tantôt spirantisées, tantôt non; la prononciation en spirante semble cependant sur plusieurs points gagner du terrain.

L'arabe, qui a déjà supplanté totalement le syriaque dans les livres liturgiques même des Grecs orthodoxes ou melkites, a également réussi à le remplacer chez les Maronites dans tous les rituels et missels destinés à la prière publique et même dans plusieurs parties de la messe comme l'évangile, l'épître, etc. Seuls sont encore écrits et récités en syriaque le bréviaire, quelques parties de la messe (la consécration, par exemple), les manuels d'ordinations, de consécrations, réservés aux évêques, etc.... Tout cela amène à conclure que, malgré les efforts fournis tous les jours par quelques Maronites pour le relever, malgré son rôle privilégié de langue liturgique, le syriaque comme langue savante ne cesse de perdre du terrain dans les montagnes du Liban devant l'arabe, comme il l'avait déjà fait en tant que langue vulgaire il y a bientôt trois siècles.

VIII. Survivances syriaques dans l'arabe local.

Si le dialecte syriaque libanais doit être actuellement rayé de la carte linguistique, il a laissé cependant des traces assez nombreuses qui témoignent de son ancienne vie populaire dans les régions libanaises. Ces survivances peuvent être rapportées :

1° *A la phonétique* : nulle ou peu sensible dans l'ensemble des parlers libanais du centre et du sud, l'influence de la phonétique syriaque sur l'arabe dialectal est capitale dans plusieurs villages du Liban septentrional, par exemple à Bécharré, à Hasroun, à Dimân, etc. Là, des consonnes arabes que le syriaque ne possédait pas ou ne possède plus, sont mal articulées ou confondues dans la prononciation avec d'autres consonnes; des voyelles syriaques gardent leur ancien timbre dans les vocables d'origine syriaque et remplacent systématiquement les voyelles arabes même dans les mots de provenance arabe. Ainsi la dentale emphatique *ḍ*, que l'araméen ne possédait pas, est articulée, par les vieillards et les paysans surtout, comme la dentale simple *d*; souvent, sous l'influence de l'arabe classique, on essaie de donner à *ḍ* sa véritable prononciation et on l'articule avec une emphatisation exagérée, emphatisation qu'on applique même dans quelques cas au simple *d* (phénomène d'hyperarabisme). La voyelle longue *ā* est souvent prononcée comme en syriaque occi-

dental *ō* [1], de même que *ŏ* bref remplace dans bien des cas les voyelles arabes brèves *a*, *i*;

2° *A la morphologie* : les traces morphologiques qu'a laissées le syriaque sont relativement assez peu nombreuses; elles intéressent quelques types nominaux et verbaux et se retrouvent du reste même dans les parlers du Liban central;

3° *A la syntaxe* : l'influence du syriaque au point de vue de la syntaxe est très peu sensible dans les parlers libanais, sauf naturellement dans plusieurs des villages du Liban septentrional auxquels on a déjà fait allusion:

4° *Au vocabulaire* : c'est surtout dans le vocabulaire que se manifestent les survivances syriaques. La plupart des parlers libanais, notamment ceux du nord, possèdent actuellement un grand nombre de mots d'origine syriaque se rapportant soit à l'agriculture, soit au commerce, soit à la vie intellectuelle, soit surtout à la vie sociale (familiale et religieuse). Ces mots ont généralement conservé leur consonantisme ancien; leur vocalisme a subi, sauf dans les quelques villages déjà mentionnés, l'influence du vocalisme arabe dans les parlers libanais comme dans celui de Kfár ʿabìda. Il est à peine besoin de faire remarquer qu'actuellement même beaucoup de noms propres de localités ou d'hommes libanais supposent une racine et une terminaison syriaques.

Il serait donc intéressant de visiter les différentes localités libanaises et de réunir toutes les survivances du syriaque après plus de trois siècles qu'il a cessé d'être parlé comme langue vulgaire. Ne pouvant actuellement entreprendre un tel travail, je me bornerai à recueillir les survivances syriaques (celles du moins qui me sont revenues à la mémoire) que présente le parler de mon village natal (Kfár ʿabìda). Étant donnée sa position géographique dans le Liban septentrional, mais tout près de la mer, Kfár ʿabìda est bien fait pour nous renseigner sur les survivances syriaques dans l'ensemble des parlers libanais. Comme les villages du Liban septentrional, il a conservé beaucoup de mots d'origine syriaque; en revanche, comme les régions cen-

[1] « Quant à la prononciation de l'*ā* comme *ō*, elle semble avoir toujours été un trait spécial des patois de la Phénicie et du Liban. C'était celle des Galiléens et des Syriens voisins de la Palestine, dès une assez haute antiquité », RENAN, *op. cit.*, p. 276.

trales et méridionales. il a souvent imposé à ces mots une physionomie arabe[1].

[1] On ne distingue pas généralement dans les ouvrages de linguistique entre emprunts par survivances et emprunts proprement dits. Mais il est bien certain que c'est une distinction à établir au moins quand il s'agit de langues ou de dialectes très prochement apparentés qui se sont succédé sur un même territoire. Les mots grecs si nombreux en latin et les mots latins si nombreux dans les langues germaniques et les langues celtiques sont des emprunts proprement dits. Au contraire, les mots ruthènes qui survivent dans les régions où l'on tend à parler aujourd'hui un dialecte polonais doivent être qualifiés d'emprunts par survivance ou plus simplement de survivances (G. Mohl, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, p. 129). Il nous semble évident que c'est à cette seconde catégorie qu'appartient au moins le plus grand nombre des mots d'origine syriaque dans les parlers libanais, tous ceux du moins qui relèvent de la vie domestique, pastorale et agricole. Les autres peuvent être des emprunts d'origine savante. On verra que les premiers sont la grande majorité.

EMPRUNTS (SURVIVANCES) SYRIAQUES.

I. PHONÉTIQUE.

CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME PHONÉTIQUE SYRIAQUE PAR OPPOSITION À CELUI DE L'ARABE CLASSIQUE.

Sur nombre de points soit du consonantisme soit du vocalisme le système phonétique de l'araméen tranchait vivement sur celui de l'arabe. C'est naturellement sur ces points que l'adaptation à une nouvelle langue des populations parlant autrefois le syriaque était particulièrement délicate.

Quand un même phonème du sémitique commun était représenté de la même façon en araméen et en arabe, le « peuple phonéticien [1] » en reconnaissait naturellement la présence dans un grand nombre de mots existant à la fois dans son idiome antérieur et dans sa nouvelle langue. Il ne se pose alors aucune question : s'il arrive qu'un mot de l'arabe vulgaire ne comporte que de tels phonèmes et que pourtant il soit attesté à la fois en syriaque et en arabe classique, en général on ne pourra décider s'il s'agit de la conservation du mot indigène ou d'une adaptation du mot étranger; le plus probable dans ce cas, c'est qu'il y a eu surperposition des deux mots, ainsi qu'on le constate plusieurs fois dans des cas moins simples. Il est du reste rare que dans un mot donné de cette catégorie, il n'y ait pas au moins *un* des phonèmes sensibles auxquels on a fait allusion plus haut.

Les phonèmes dont la représentation était identique en araméen et en arabe classique étaient :

Pour le consonantisme :

L'occlusive dentale sourde *t* (et la sonore *d*), l'occlusive glottale ', la spirante *h*, l'occlusive *k*, la dentale emphatique *ṭ*, la vélaire emphatique *q*, l'occlusive labiale sonore *b*, la sifflante emphatique *ṣ*, la spirante laryngale sourde *ḥ*, la sifflante sourde

[1] Expression de M. M. Grammont.

s, la sifflante sonore *z*, le souffle laryngal sonore ʿ, les semi-voyelles palatale et labiale *y* et *w*, enfin les sonantes *r*, *l*, *m*, *n*.

Pour le vocalisme :

1° Les voyelles brèves *a*, *i*, *u* (quand elles n'étaient pas réduites en araméen);

2° Les voyelles longues *ī*, *ū*;

3° Les diphtongues *ai*, *au*, dans les cas où elles n'avaient pas subi de « réduction » en syriaque.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer, ces cas, les plus nombreux dans l'ensemble du phonétisme, sont les moins intéressants pour l'histoire des emprunts (survivances) syriaques. On ne peut dans ce cas jamais prouver *par la phonétique* que les mots ne sont pas purement arabes. Il faut alors, pour conclure à l'emprunt (survivance), soit un témoignage historique précis, soit le fait de la non-existence du mot en question dans l'arabe proprement dit [1].

Un certain nombre de phonèmes sont au contraire comme des pierres de touche pour les mots d'emprunt. Ce sont :

Parmi les phonèmes consonantiques :

1° L'occlusive labiale sourde du sémitique commun, conservée telle quelle (sous la forme *p*) en syriaque à l'initiale du mot et à l'intérieur après consonne (surtout en gémination : *-pp-*), était au contraire devenue *f* en toute position en arabe ancien, et cela dès une époque préhistorique. Toutes les fois d'autre part que le *p* originaire suivait une voyelle, il s'était, en syriaque, spirantisé (en *φ* [2] spirante *bilabiale* sourde). Généralement, dans les mots empruntés au syriaque, le phonétisme arabe l'emporte et l'on a *f* pour répondre soit à *p* soit à *φ*. Dans quelques cas cependant, le dialecte a fait effort pour conserver l'articulation syriaque et a rendu approximativement *p* par *b*.

2° Une certaine chuintante sourde du sémitique commun était représentée en arabe par *š*, tandis qu'elle l'était par un *s* en araméen (*ś* en cananéen). Si donc, même au cas où le mot existerait à la fois en arabe et en syriaque, on relève *s* dans notre parler (ou dans un parler voisin), l'hypothèse d'un emprunt

[1] Et naturellement aussi dans ceux des dialectes arabes modernes qui n'ont pas subi l'influence du syriaque.

[2] *φ* du grec moderne, mais variété bilabiale.

(d'une survivance) devra naturellement être seule admise. Le trait araméen conservé sert ici de critérium.

3° La spirante vélaire sourde (*ḫ*) du sémitique commun, conservée en arabe classique (et vulgaire), n'est plus distincte en syriaque de la spirante faucale *ḥ*. On peut donc s'attendre à trouver dans certains mots (conservés à la fois depuis le sémitique commun par l'araméen et l'arabe) un *ḥ* dialectal vulgaire (libanais) en face du *ḫ* classique. — Inversement, le sentiment de la correspondance de *ḥ* syriaque et de *ḫ* arabe a amené bon nombre de *ḫ* dialectaux en face de *ḥ* qui seraient seuls légitimes au point de vue arabe.

4° La spirante dentale sourde (*θ* ou ث) du sémitique commun conservée en arabe classique avait abouti à *t* en syriaque. Comme beaucoup de parlers arabes modernes, celui de Kfár ʿabìda (et tous ceux du Liban) en fait également une occlusive (*t*). Le syriaque possédait en revanche un *θ* provenant de la spirantisation de *t* [1] à l'intérieur du mot après voyelle. Il n'y aura donc critérium phonétique d'emprunt que lorsqu'un *θ* syriaque aura été rendu par l'à-peu-près *s* (cf. *b* pour *p* syriaque [2]). En général le *θ* syriaque a été ramené à *t* dans les parlers libanais [3]. Le trait phonétique araméen a été effacé.

5° Une certaine sifflante (ou chuintante) du sémitique commun était *s* en arabe classique, tandis qu'elle était *š* en syriaque. Des emprunts pourront donc être révélés par cette représentation différente (il ne s'agit naturellement pas du cas où on a *s* dans toutes les langues sémitiques).

6° Le phonème qui était *g* en sémitique commun, et qui est resté tel dans quelques dialectes arabes (par exemple celui de l'Égypte), était *dž* en arabe classique (d'où ž dans les parlers libanais et ailleurs), mais il est resté *g* (*γ* à l'intérieur après voyelle) en syriaque. Les emprunts (survivances) syriaques comportant *g* (ou *γ*) posaient donc au dialecte un problème qui

[1] Quelle que soit son origine présémitique, *t* ou *θ*.

[2] La même chose peut, au reste, se rencontrer pour des emprunts faits récemment à l'arabe classique, quand dans cette langue les mots comportaient un *θ* (ث).

[3] Sauf dans quelques rares noms propres, cf. *ʿesrīn* (nom propre d'un village libanais) < néo-cl. *ʿiθrīn* < syr. *ʿuθrīn*, plur. du pluriel *ʿuθrē*, plur. de *ʿuθrā* «riche» غنيّ.

a reçu différentes solutions (*k*, *q*, *ġ*, *ʒ*), la substitution de *ʒ* à ce *g* n'étant qu'une de ces solutions.

7° Un des phonèmes du sémitique commun dont la représentation diverge le plus dans les différentes langues issues, est celui qui affecte la forme *ʒ* en arabe classique, *t* en araméen. Le moyen de reconnaître les mots d'emprunt sera donc ici particulièrement facile, bien que les dialectes libanais masquent ce changement par la substitution régulière de *ḍ* à *ʒ*.

8° Il en est de même et à plus forte raison du phonème du sémitique commun qui aboutit à *ḍ* en arabe (classique et vulgaire) et à ʿ en syriaque. Si un mot existant à la fois en arabe classique et en syriaque et comportant ce phonème en présente, dans les parlers, la forme avec un ʿ, il s'agit certainement là d'une survivance syriaque.

9° Le *đ* du sémitique commun, conservé en arabe classique, était *d* en syriaque (il était, il est vrai, redevenu *ð* [= *đ*] à l'intérieur du mot après voyelle). Comme pour *θ* (cf. 4°), la plupart des dialectes arabes modernes présentent également *d*. Il n'y a donc ici aucun criterium utilisable, sauf dans les cas ou *ð* (provenant de *d* en syriaque) a été rendu par *ʒ*. Généralement, comme dans le cas de *θ*, le trait phonétique araméen a été effacé.

10° De même que la spirante vélaire sourde *ḫ* par rapport à *ḥ*, la spirante vélaire sonore *ġ* ne se distinguait plus en syriaque du souffle laryngal sonore ʿ. Quand donc un mot existant en arabe classique avec *ġ* et en syriaque avec ʿ présente dans les parlers libanais la dernière nuance consonantique ʿ, il y a là un indice certain d'emprunt (survivance). Inversement le *γ* [1] syriaque provenant de *g* par spirantisation a été souvent rendu par *ġ*, dont il se rapprochait le plus dans la prononciation.

11° On sait que le *ʔ*- initial du sémitique commun est représenté par *y*- initial en araméen comme en cananéen. Ceci peut servir à reconnaître les emprunts (survivances) du syriaque dans les parlers arabes modernes du Liban.

Pour les phonèmes vocaliques :

Les seuls traits qui individualisaient nettement le vocalisme araméen par opposition à celui de l'arabe ancien (que l'on re-

[1] *g* spirantisé.

garde généralement comme la continuation pure et simple de celui du sémitique commun) sont les suivants :

1° *Voyelles brèves.* — Comme l'hébreu (et plus encore que ce dernier), le syriaque présentait un grand nombre de voyelles réduites de *i*, de *u* et même de *a*, quand ces voyelles s'étaient trouvées anciennement en syllabe ouverte et inaccentuée.

Cette règle a son importance pour les nombreux emprunts (en dehors des formes verbales) faits au syriaque. La voyelle réduite dans ces mots était traitée comme n'existant pas.

2° *Voyelles longues.* — Les voyelles longues du sémitique commun (*ī*, *ū*) sont en général traitées de la même façon en araméen et en arabe classique. En revanche, la voyelle *ā*, conservée sans altération (suivant la doctrine courante) en arabe classique, tend à devenir palatale (*ā*) dans beaucoup de dialectes arabes modernes. Au contraire, elle tendait à se labialiser et à passer à *ō* en hébréo-phénicien (cananéen). La même tendance a laissé sa trace dans la prononciation occidentale de tous les *ā* en syriaque. Dans certains villages du Liban septentrional (Bécharré, Ehden, etc.), cette prononciation s'est conservée dans l'arabe vulgaire non seulement pour les mots d'origine syriaque, mais s'est imposée aussi à bien des mots arabes d'origine comportant un *ā*, ex. *fọllāḥ* «paysan» (cl. *fallāḥu*[n]) à Bécharré. Au contraire, dans le parler de Kfár ʿabìda et ceux des environs, c'est la prononciation purement arabe qui a prévalu même dans le cas des nombreux emprunts syriaques (sauf dans les noms propres de lieu où l'on maintenait le phonème *ā* sans *interprétation* et par conséquent sans identification même inconsciente avec son correspondant arabe classique *ā*)[1]. En dehors de ces derniers cas, le trait phonétique araméen a été complètement effacé.

Le vocalisme des longues ne saurait donc, en bonne méthode, jamais suffire à faire reconnaître comme tel un mot d'emprunt. A plus forte raison celui des voyelles brèves, puisque, d'après les règles propres aux parlers locaux, ces voyelles deviennent elles-mêmes *zéro* (sauf le cas de syllabe fermée et accentuée).

3° *Diphtongues.* — Les diphtongues *ai*, *au* du sémitique commun tendaient à se réduire en syriaque et se réduisent en fait dans les syllabes finales (*yām*, *beθ*). Mais comme dans les sub-

[1] De même dans la formule *bárəḥ mọr* «bonjour», litt[t] «bénis, Monsieur», en parlant à un ecclésiastique. *Mọr* provient directement de syr. *mār-(ī)* «mon maître».

stantifs l'état dit emphatique (à article suffixé *-ā*) était beaucoup plus fréquent que l'état absolu et que, dans ce dernier cas, la diphtongue se conservait (*yaum-ā*, *bait-ā*), le dialecte de Kfâr ʿabîda et les parlers environnants, qui conservent les diphtongues presque aussi bien que l'arabe classique, ont généralisé l'emploi des formes non monophtonguées et les ont même rétablies là où elles avaient déjà abouti à *ē* et *ō* en syriaque (et ceci même dans les noms propres). Il faut donc toujours partir de la forme *aiˆ*, *auˆ*. Ainsi *Bazqīfo* (nom propre de lieu) s'explique par **baiˆt-zqīfo* (et non *beθ-*); il en est de même de *Baskenta* (nom d'un village libanais) qui suppose la forme **baiˆt-kenta*. Ici encore il y a un trait du vocalisme syriaque qui n'a pas réussi à s'imposer à l'arabe vulgaire, quand ce dernier a pris la place de la langue parlée auparavant dans le pays.

En résumé, le vocalisme araméen, à la différence du consonantisme, n'a exercé aucune influence décisive et certaine sur celui de l'arabe vulgaire qui a conquis le domaine qu'occupait autrefois le syriaque (on a vu qu'il fallait faire exception pour les parlers du nord du Liban).

Toute différence entre l'arabe et le syriaque dans le consonantisme n'est même pas également caractéristique, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer. Il faut en effet mettre à part d'abord la consonne *p* du sémitique commun, dont le traitement syriaque (*p* ou *ph* suivant les cas) a été systématiquement remplacé par le traitement arabe *f* (sauf quelques rares cas où *p* a été rendu par l'à-peu-près *b*). — Quant aux consonnes *t* et *d* (syr. *t*, *d* = ar. cl. *t*, *d*), qui se présentent sous les formes spirantes *θ*, *ð* en syriaque et qu'on trouve quelquefois traduites par les à-peu-près *s*, *z* dans les parlers libanais, il en sera question seulement dans le chapitre de la phonétique syntactique (phonétique de la phrase).

On distinguera donc *trois* classes d'emprunts :

1° Emprunts reconnaissables grâce à un critérium phonétique certain (c'est-à-dire, pratiquement, consonantique);

2° Emprunts ne présentant pas un critérium phonétique certain;

3° Cas où, l'emprunt étant certain pour d'autres raisons, la phonétique arabe l'a pourtant emporté.

1re CLASSE.

Emprunts reconnaissables grâce à un critérium phonétique (consonantique) certain.

α. Mots présentant *s* (comme syriaque *s*) en arabe vulgaire par opposition à un *š* de l'arabe classique.

β. Mots présentant $\check{s}$ (comme syriaque $\check{s}$) en arabe vulgaire par opposition à un s de l'arabe classique.

γ. Mots présentant $\underline{h}$ (comme syriaque χ[1]) en arabe vulgaire par opposition à un k de l'arabe classique.

δ. Mots présentant $\underline{h}$ (comme syriaque $\underline{h}$) en arabe vulgaire par opposition à un $\underline{h}$ de l'arabe classique.

ε. Mots présentant k, q, $\check{g}$ à cause de syriaque g (γ) par opposition à un $\check{g}$ de l'arabe classique.

ζ. Mots présentant $\check{g}$ (comme syriaque $\check{g}$) en arabe vulgaire par opposition à un $\dot{g}$ de l'arabe classique.

η. Mots présentant $\check{g}$ (comme syriaque $\check{g}$) en arabe vulgaire par opposition à un $\underline{d}$ de l'arabe classique (= $\underline{s}$ cananéen).

θ. Mots présentant $\underline{t}$ (comme syriaque $\underline{t}$) en arabe vulgaire par opposition à un $\underline{z}$ de l'arabe classique (= $\underline{s}$ cananéen).

ι. Mots présentant b (à cause de syriaque p ou ϕ) en arabe vulgaire par opposition à un f de l'arabe classique.

$\varkappa$. Mots présentant w (ou f) ou même $\underline{u}$ deuxième élément de diphtongue à cause de syriaque β par opposition à un b de l'arabe classique.

λ. Mots présentant y- initial (comme syriaque y-) par opposition à un w- de l'arabe classique.

2e CLASSE.

EMPRUNTS RECONNAISSABLES POUR DES RAISONS PHILOLOGIQUES, MAIS NE PRÉSENTANT AUCUN CRITÉRIUM PHONÉTIQUE CERTAIN.

α. Mots présentant $\underline{h}$ comme en syriaque $\underline{h}$ dans des cas où l'arabe classique a ou aurait également $\underline{h}$.

β. Mots présentant h en face de syriaque h dans les mêmes conditions.

γ. Mots présentant $\underline{s}$ en face de syriaque $\underline{s}$ dans les mêmes conditions.

δ. Mots présentant z en face de syriaque z dans les mêmes conditions.

ε. Mots présentant k en face de syriaque k (ou de k devenu χ) dans les mêmes conditions.

ζ. Mots présentant q en face de syriaque q dans les mêmes conditions.

η. Mots présentant $\underline{t}$ en face de syriaque $\underline{t}$ dans les mêmes conditions.

θ. Mots présentant t en face de syriaque t dans des cas où l'arabe classique a ou aurait t ou θ.

[1] k spirantisé.

ι. Mots présentant *d* en face de syriaque *d* dans des cas où l'arabe classique a ou aurait *d* ou *ḍ*.

κ. Mots présentant ʾ en face de syriaque ʾ dans des cas où l'arabe classique aurait également ʾ.

λ. Mots présentant ʿ en face de syriaque ʿ dans les mêmes conditions.

μ. Mots présentant *b* en face de syriaque *b* dans les mêmes conditions.

ν. Mots présentant *š* en face de syriaque *š* dans les mêmes conditions.

ξ. Mots présentant *s* en face de syriaque *s* dans les mêmes conditions.

ο. Mots présentant *r* (*l*, *m*, *n*, *y*) en face de syriaque *r* (*l*, *m*, *n*, *y*) dans les mêmes conditions.

3ᵉ CLASSE.

Cas où le phonétisme arabe a été le plus fort et serait une contre-indication de l'emprunt, si ce dernier ne devait être reconnu pour d'autres raisons.

α. Mots présentant *f* dans l'arabe vulgaire en face de syriaque *p* (*φ*).

β. Mots présentant *t* en face de syriaque *θ* (< *t*).

γ. Mots présentant *d* en face de syriaque *ð* (< *d*).

δ. Mots présentant *b* en face de syriaque *β* (< *b*).

ε. Mots présentant *ǯ* en face de syriaque *g* (*γ*).

ζ. Mots présentant *ġ* en face de syriaque ʿ.

η. Mots présentant *š* en face de syriaque *s*.

θ. Mots présentant *s* en face de syriaque *š*.

ι. Mots présentant *ḫ* en face de syriaque *ḥ*.

APPENDICE.

Cas relevant de la phonétique générale.

α. syr. *ṣ* > dial. *s*,
syr. *s* > dial. *ṣ*,
syr. *z* > dial. *s*;

β. syr. *k* (*χ*) > dial. *q*,
syr. *q* > dial. *k*;

γ. syr. *t* (*θ*) > dial. *ṭ*;

δ. syr. *-md-* > dial. *-nd-*;

ε. syr. *-rš-* > dial. *-lš-*;

ζ. syr. ʿ > dial. *h*;
η. syr. ʿ > dial. *ḥ*;
θ. syr. *r* > dial. *n*.

1re CLASSE.

EMPRUNTS RECONNAISSABLES GRÂCE À UN CRITÉRIUM PHONÉTIQUE (CONSONANTIQUE) CERTAIN.

α. *Mots présentant* s *en arabe vulgaire* (*comme en syriaque* s) *par opposition à un* š *de l'arabe classique. Dans ce cas, le correspondant cananéen* (*hébreu*) *est* ś.

1. Le dialecte de Kfár ʿabìda possède un mot *mössâṛ* « terrain descendant en gradins », littéralement « scie », qui est l'adaptation du syriaque *massārā* « scie » ܡܲܣܪܵܐ. Le mot existe en arabe classique, mais avec un *š* qui est régulier, et sans assimilation de *-nš-* en *-šš-* (correspondant hébreu *-śś-*) : ar. cl. *minšâru*ⁿ (hébr. *maśśōr* « scie ») مِنْشَارٌ. — La survivance syriaque est au-dessus de tout doute.

2. Le verbe dialectal (IIe thème) *ʿásṣeb* « il arracha (les mauvaises herbes) » est un dénominatif tiré du syriaque *ʿesbā* « herba, gramen » ܥܸܣܒܵܐ. — L'arabe classique possède le substantif correspondant, mais avec un *š* (régulier, puisque l'hébreu ici encore présente *ś* : hébr. *ʿēśeβ* « herba viridis ») : c'est *ʿušbu*ⁿ « herbes vertes, pâturage » عُشْبٌ. Pour le nom même de l'herbe en général, le dialecte a adopté la forme arabe *ʿüšb* (singulatif *ʿüšbé*); il possède cependant la forme élargie *ʿṣsáiibé* qui désigne spécialement une herbe sauvage qu'on donne à manger aux animaux.

3. Le dialecte possède un verbe *fárṛeṣ* « il tourna, étala, étendit, développa vers (en parlant d'un mur par exemple) », mot calqué sur le syriaque *parres* « extendit » ܦܲܪܲܨ, bien que l'arabe classique possède le correspondant phonétique exact *fárraša* « expandit, extendit, stravit » فَرَّشَ (cf. aussi hébr. *pāraś* « expandit »).

4. Le dialectal *saiḳûné* (ou *saiḳûu*) « branche sans feuilles, branche morte » est un diminutif (dissimilation de *-au-* en *-ai-* sous l'influence de *-û-*) calqué sur le syriaque *sauḳānā* de *sauḳā* « ramus » ܣܘܟܵܐ. Le correspondant exact existe en arabe classique,

mais avec *š* : ar. cl. *šauk*^{u} «épines» شَوْك, héb. *śōχ* «branche. buisson». On sait que le diminutif en *-ūnā* est courant en syriaque.

5. Le dialectal *kásęḥ* «il émonda, coupa ras» et, par extension, «il frappa quelqu'un» est emprunté au syriaque *kˢsaḥ* «amputavit, putavit vineam» ܟܣܚ. En effet l'arabe classique possède bien *kašaḥa* كَشَحَ dont un des sens est : «il écorça le bois», mais avec *š* = hébr. *ś* (la tradition hébraïque a faibli pour ce mot et écrit *kāsaḥ* comme en syriaque).

6. Le dialectal *swāγ́ît* «hymnes, chants» est un pluriel fait sur le syriaque *sūγyāθā*, pluriel de *sūγīθā* (inusité au singulier à Kfár ʿabîda) «canticum, hymnus» ܫܘܓܝܬܐ. verbe *saggī* «cecinit. cantibus laudavit» ܫܓܝ, ar. cl. *šaǯā* «cantibus grate movit (aliquem)» شَجَا, hébr. *śāγā* (usité seulement au th. hiphil «laudibus extulit, magnificavit»).

7. *γáṛṛoṣ* «il piqua. se piqua avec une ortie», syr. *garres* «pupugit» ܓܪܨ, *gārsā* «serpens, aspis» ܓܪܨܐ, malgré ar. cl. *ǯáraša* «il cassa, pila, moulut grossièrement» جَرَشَ (hébr. *gāraś* «fractus, comminutus est»).

8. *sfâṛ* «bord (d'une chose et notamment d'une maison, ce qui dépasse dans une construction)», de syr. *sᵉφārā* «extremitas. ora, ripa, limes, margo» ܣܦܪܐ, et cela malgré ar. cl. *šufru*^{n} «bord. extémité de n'importe quelle chose» شُفْر.

9. Le dialectal *maswé* «présure. caillette» (usité dans quelques villages libanais, mais non à Kfár ʿabîda) est une adaptation du syriaque *mᵉsāθā* «coagulum. fermentum» (cf. aussi *masūθā*, *māsūθā* «coagulum») ܡܣܘܬܐ; opp. ar. cl. *mašwu*^{n} «purgatif» مَشْوٌ, hébr. *māsā(ḥ)*. *māsas* (avec *s* au lieu de *ś*) «liquefecit. dissolvit».

10. Pour le mot dialectal *doms* «rangée de pierres d'un mur», syr. *dumsā* (même sens) ܕܘܡܣܐ, nous n'avons le contrôle ni de l'arabe ni de l'hébreu. On constate l'existence en arabe classique du mot *dimṣu*^{n} دِمْصٌ (avec *ṣ* emphatique) dans un sens identique; mais il est probable qu'il est lui-même, ainsi que le dialectal ذاموس, un emprunt à l'araméen (cf. Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, p. 12).

11. Le dialectal *ḥásseḳ* «il lésina, il épargna sa fortune, il se montra avare...» est emprunté au syriaque *ḥasseχ* «pepercit, retinuit, servavit» ܚܣܟ. L'hébreu présente le verbe *ḥāśaχ* (avec *ś*) qui a également le sens de «pepercit, servavit, retinuit». Les dictionnaires arabes, il est vrai, enregistrent dans le même sens le verbe *ḥássaka* حَسَّكَ (avec un *s*), mais ce doit être un emprunt au syriaque; la racine vraiment arabe doit comporter un *š*, et elle existe en effet dans le sens de «se réunir, se rassembler, être rempli (de lait), être chargé de fruits, laisser une femelle sans la traire...».

β. Mots présentant š (*comme syriaque* š) *en arabe vulgaire par opposition à un* s *de l'arabe classique.*

1. Dial. *škâṛa* «petit coin de terre cultivée et ensemencée, petite portion, troupeau de moutons, de chèvres, etc.» (féminin reposant sur **škâṛ*), de syr. *ʾeškārā* (fém.) «ager, jugerum, troupeau de moutons» ܐܶܫܟܳܪܳܐ, qui est lui-même emprunté (Brockelmann, *Lex. syr.*, s. v.) à l'assyrien *iškāru* «arpent».

2. Dial. *tšáṛṛa* «il mangea (vers trois heures)», *šáṛṛa* «il fit manger (les vers à soie, etc.)», cf. syr. *ʾištarrī* «prandium sumpsit» (√*š-r-y* «solvere vel rumpere jejunium») اِعْشَرَّى; pour le sens, cf. angl. *breakfast*. Pour la morphologie, adaptation au V^e^ thème ar. cl. *taqattala*[1].

3. Dial. *dákḳeš* «il heurta, cogna», *dükš* «bâton en fer ou en bois, terminé par deux doigts, dont on se sert pour remuer la braise, etc.», *dḳéḳeš* «faible de vue, maladroit, qui se cogne à tout (homme)», adaptation de syr. *dᶜγaš* «perfodit, transverberavit» ܕܓܰܫ, *dāγūšā* «percussor» دَاغُوشَا. On n'a pas ici le contrôle de l'arabe.

4. (*l*)*ḥâš* «la semaine sainte», de syr. *ḥaššā* «passio, compassio, dolor, etc.» ܚܰܫܳܐ, cf. ar. cl. *ḥássa* «il sentit, perçut par les sens» حَسَّ.

5. Dial. *lábše* «vêtement grossier, objet sans grande valeur», *lábbəš* «il fit ses préparatifs, ses paquets, etc.», syr. *lᵉβāša*

[1] Par analogie avec *tʾádda* «il a mangé à midi» et avec *tʿášša* «il a mangé le soir».

«vestis» ܠܒܫܐ, verbe *lᵉβaš* «induit» ܠܒܫ; cela malgré l'arabe classique *labisa* «vestivit» لَبِسَ, hébr. *lāβaš* «induit».

6. Dial. *madraš* (phonétique populaire *madraž*) «hymne», de syr. *maδrāšā* (même sens) ܡܕܪܫܐ, par opposition à l'ar. cl. *dárasa* «studuit, trivit» دَرَسَ, hébr. *miδrāš* «interpretatio, commentarius».

7. Dial. *mášḥa* «Extrême-Onction...», mot fait sur le syr. *mešḥā* «oleum, chrisma, unguentum» ܡܫܚܐ, verbe *mᵉšaḥ* «unxit» ܡܫܚ; opp. l'ar. cl. *másaḥa* «il oignit» مَسَحَ[1], hébr. *māšaḥ* «unxit (oleo, unguento)».

8. Dial. *máleš* «il pluma, épluma, épila», cf. *mālûš* «courtilière», *máuleš* «il mourut, sécha» (en parlant d'un mûrier attaqué par le *mālûš*), de syr. *mᵉlaš* «depilavit, vellicavit» ܡܠܫ, par opp. à l'ar. cl. *málasa* «il lissa, polit, etc.» مَلَسَ, *ʾámlasa(t)* «elle perdit sa laine (brebis)» أَمْلَسَ.

9. Dial. *ʿekeš* «maladroit, gauche qui se heurte à tout», cf. syr. *ʿāγūšā* «petulcus, cornupeta» ܥܓܘܫܐ, verbe *ʿᵉγaš* «cornu petivit» ܥܓܫ, par opp. à l'ar. cl. *ʿážasa* «il retint, saisit, emporta son cavalier loin du chemin (chameau)» عَجَسَ. Cf. 3.

10. Dial. *böršân* (singulatif *böršânê*) «hosties, victimes», adapté du syr. *pūršānā* «panis, sacrificium, oblatio, separatio, etc.» ܦܘܪܫܢܐ ($\sqrt{p\text{-}r\text{-}š}$ «separare»), par opp. à l'ar. cl. *fárasa* (et *ʾáfrasa*) «il sépara, déchira, dévora (sa proie, sa victime, se dit du lion)» فَرَسَ.

11. Dial. *qárreš* «il se cailla», subst. *qrîšê* «fromage aigrelet, lait caillé», de syr. *qarreš* «frigefecit» ܩܪܫ, subst. *qᵉrīštā* «coagulatum lac, colostrum» ܩܪܝܫܬܐ, par opp. à l'ar. cl. *qárasa* «il se congela» قَرَسَ, *qárrasa* «il refroidit, glaça l'eau» قَرَّسَ.

12. Dial. *šammûṭ* «grappe de maïs, écheveau», verbe *šámaṭ* «il râfla (une chose), il arracha (une plante), il tira (les oreilles), il grandit tout d'un coup (enfant, plante, etc.)», syr. *šammūṭā*

[1] Cf. aussi *mášḥa* «goudronnage», *mášeḥ* (*b-öl-qöṭrân*) «il mit du goudron dans l'eau», syr. *mᵉšaḥ* (*leh ʿeṭrānā*) «il goudronna, salit avec du goudron».

«peloton, grappe» ܫܡܛܬܐ, verbe *šᵉmaṭ* «il arracha (un arbre), il tira (une épée)» ܫܡܛ; cf. ar. cl. *samaṭa* «il échauda (un chevreau pour détacher le poil)» سَمَطَ.

13. Dial. *šárkęl* «il entrava, embarrassa, donna des crocs-en-jambe», de syr. *šargel* (même sens) ܫܪܓܠ (thème *šaqṭal*, qui en arabe classique, où il est très rare, serait *saqṭala*, par exemple *saqlaba* «il jeta à terre», dial. *šaqlęb*)[1].

14. Dial. *šbîn*, fém. *šbînė* «celui (celle) qui accompagne l'époux (l'épouse) pendant les cérémonies du mariage». *šášbnė* «office, fonction de *šbîn*», de syr. *šau̯šᵉβīnūθā* «officium sponsoris» ܫܘܫܒܝܢܘܬܐ, *šau̯šᵉβīnā* «socius sponsi» ܫܘܫܒܝܢܐ, qui est lui-même emprunté à l'assyrien **šušabinu* supposé par le babylonien *susabinu* (Brockelmann, *Lex. syr.*, s. v.).

15. Dial. *šáu̯b* «grandes chaleurs», *šáu̯wəb* «il a eu très chaud», de syr. *šau̯bā* «aestus, uredo, ventus urens» ܫܘܒܐ (syr. *šāβ* «aestuavit»). Ce mot existe pourtant en Algérie.

16. *šḥîm* «gros livre contenant des prières, antiphonaire», *šḥîmė* «bréviaire syriaque», de syr. *šᵉḥīmā* (fém. *šᵉḥīmtā*) «pinguis, simplex, laicus, officium feriale apud Maronitas» ܫܚܝܡܐ.

17. Dial. *šáḥḥęl* «il émonda, tailla, ébrancha (en parlant spécialement de la vigne)», de syr. *šaḥḥel* «percolavit, purgavit, limavit» ܫܚܠ; par opp. à l'ar. cl. *sáḥala* «il pela, dépouilla, écorça, lima» سَحَلَ.

18. Dial. *šáḥlef* «il émonda, nettoya (un arbre en coupant par-ci par-là des branches)», d'où *šáḥlef* (*ǝl-wázn*) «il changea (la mesure d'un vers, d'un chant en supprimant quelques syllabes)», syr. *šaḥleφ* «totondit, mutavit, substituit, adulteravit» (forme *šaqṭal* de $\sqrt{ḥ\text{-}l\text{-}p}$) ܫܚܠܦ.

19. Dial. *šáḥḥęr* (ou plus fréquemment *šáḥṭęr*) «il noircit avec de la suie, dénigra quelqu'un» (cf. *ʾállaišáḥḥręk* «que Dieu te couvre d'opprobre», littᵗ «que Dieu te noircisse»), *šęḥḥâr* «suie, noirâtre (terre)», *mašḥra* «lieu où l'on fait du charbon, le

[1] M. Marçais serait disposé à voir ici un développement quadrilitère de *šakala* «entraver».

charbon lui-même», syr. *šaḥḥar* «denigravit, obscurum fecit» ܫܚܚ, subst. *šuḥḥārā* «nigredo, carbo, denigratio» ܫܘܚܚܪܐ; par opp. à l'ar. cl. *saḫḫara* «il abaissa, humilia quelqu'un, se moqua de lui» سَخَّرَ.

20. *šabbîṭ* «perche, pelle à feu, fourgon», transformation (au point de vue du vocalisme) de syr. *šabbūṭā* «flagellum, clavulus» (syr. *šaṭṭā* «virga, sceptrum, flagellum») ܫܒܛܐ; cf. dial. *šábaṭ* (II^e th. *šábbaṭ*) «il balaya, etc.», subst. *šabbûṭ* «balai fait de petites branches» (inusité à Kfár ʿabìda), syr. *šábbeṭ* «il flagella, épila, cisela» ܫܒܛ, opp. ar. cl. *subâṭ-atu^n* «balayures» سُبَاطَةٌ.

21. Dial. *šbîyé* «diurnal, petit paroissien», syr. *šabbᵉθā* «hebdomas» ܫܒܬܐ, *šabbᵉθāyā* «hebdomadarius» ܫܒܬܝܐ; par opp. à l'ar. cl. *sabtu^n* «samedi» سَبْتٌ.

22. Dial. *šwâṛ* «bord d'un mur, parapet, talus», *šûṛa* «allée (d'arbres)» (cf. dial. au II^e th. *šáwwəṛ* «il alla vers le bord, il cultiva le bord...»), fait sur syr. *šūrā* «murus, mœnia» ܫܘܪܐ (aram. bibl. *šūr* «mur»), malgré ar. cl. *sûru^n* «mur, muraille d'une ville» سُورٌ, *sûratu^n* «rangée de pierres d'un mur» سُورَةٌ.

23. Dial. *šállęš* «il prit racine, jeta de profondes racines (arbre), il tint bon, résista bien (homme)», subst. *šęlš* (dans quelques rares villages *šęrš*) «racine, veine», syr. *šarreš* «radice firmavit» ܫܪܫ, subst. *šeršā* «radix, origo, ima pars (rei)» ܫܪܫܐ, aram. bibl. *šāreš* «radix», héb. *šōreš* (idem).

24. Dial. *šęỳęr*, plus souvent (au th. *qaṭṭel*) *šáṭỳęr* «il flamba, s'enflamma (feu, lampe)», syr. *šᵉʿar* «inflammavit, incendit, ferbuit, combussit» ܫܥܪ; par opp. à l'ar. cl. *sážara* «il chauffa (un four)» سَجَرَ.

25. Dial. *šáṭęf* «il associa quelqu'un dans ses prières», subst. *šáṭfê* «association, participation (spirituelle)», syr. *šaṭṭeφ* «communicavit, consociavit» ܫܛܦ, *šaṭṭāφūθā* «participation, association» ܫܛܦܘܬܐ, *šaṭṭāφā* «socius» ܫܛܦܐ qui est lui-même emprunté à l'assyrien *šutapu* «socius» (Brockelmann, *Lex. syr.*, s. v.).

26. Dial. *šátl* « plant », verbe *šátel* « il planta », syr. (subst.) *šᵉθeltā* « planta » ܫܬܠܬܐ, verbe *šᵉθal* « plantavit » ܫܬܠ. — En Algérie, on a suivant Beaussier *š-t-t-l* « faire monter une plante en graine (pour conserver la semence) ». Cf. hébr. *šāθil* « planta », *šāθal* (poétique) « plantavit ».

27. Dial. *šáffa* (plus souvent *žáffa*) « il émonda, nettoya (une branche, un bâton, etc.) ». syr. *šappī* « complanavit, percolavit, purgavit » ܫܦܝ. *šᵉṣā* « purus factus est, limavit, purificavit » ܫܨܐ, cela malgré ar. cl. *ʾásfā* (IV^e th.) « il a perdu ses épines (arbre) » أَسْفَى.

28. Dial. *šarnqa* « cocon, coque », verbe dénomin. *šárneq* « il fit sa coque (ver à soie ou insecte) », syr. *šurnāqa* « enveloppe blanche que se construit le termite et qui ressemble au cocon » ܫܘܪܢܩܐ (cf. ar. cl. *šarāniqu^n* « peau de serpent », qui lui-même doit être un emprunt).

29. Dial. *šqîf* « grand rocher, terrain rocheux », *šāqûf* « marteau pour tailler de la pierre », verbe *šáqaf* (au II^e th. *šáqqaf*) « il coupa, fendit (de la pierre, du bois, etc.) », syr. *šᵉqīṣā* « rupes » ܫܩܝܨܐ, verbe *šᵉqaṣ* (ou *šaqqeṣ*) « percussit, allisit, tutudit, confregit, penitus comminuit » ܫܩܨ, opp. ar. cl. *saqîfatu^n* « pierre plate » سَقِيفَة.

30. Dial. *šáṭaḥ* « il tomba à la renverse, il fit de grands pas, il s'écarta de la vérité ». subst. *šṭîḥ* « couverture plate faite généralement de peau de mouton dont on se sert pour couvrir le pain quand on pétrit . . . ». *möšṭâḥ* « pain long et plat », syr. *šᵉṭaḥ* « expandit, complanavit, stravit, etc. » ܫܛܚ. subst. *šᵉṭiḥā* « extensus, planus » ܫܛܝܚܐ, par opp. à l'ar. cl. *sáṭaḥa* « il étendit, aplatit, aplanit, renversa à terre » سَطَحَ, *saṭīḥu^n* « sac à provisions de voyage » سَطِيحٌ (cf. hébr. *šāṭaḥ* « expandit aliquid humi, stratum expandit »).

31. Dial. *ṭáraš* « il crépit (un mur), aspergea, salit, etc. », *ṭárṭaš* « il salit, éclaboussa . . . », syr. *ṭraš* « sparsit, maculavit, inquinavit » ܛܪܫ, *ṭarṭeš* « inquinavit » ܛܪܛܫ, par opp. à l'ar.

cl. *ṭárasa* «il effaça (un mot), il peignit en noir (une porte)» طَرَسَ [1].

32. Dial. *mŏšlé* «écumoire», syr. *mašlē* «furca, fuscina» مَشْلَا, du verbe syr. *šᵉlā* «extraxit» شْلَا. Le classique possède bien un mot *miušalaⁿ* «fourchette de cuisine» مِنْشَلٌ, mais ce dernier dérive de classique *našala* «il tira» نَشَلَ, employé à côté de *šalā* «il leva» شَلَا. L'emprunt est ici incertain.

33. Dial. *fašḳ* «il fit une enjambée, il écarta les jambes», subst. *fášḥa* «un pas, une enjambée», syr. *pᵉšaḥ* «prosiluit» فْشَح, *paššaḥ* «il écarta les jambes» فَّشَح, par opp. à l'ar. cl. *fásaḥa* «il sépara, disjoignit» فَسَحَ ou *fásaḥa* «il marcha à grands pas» فَسَحَ.

34. Dial. *šálḥeb* «il brûla de soif, de chaleur, il eut très chaud», subst. *šálḥûbé* «forte chaleur, flamme», syr. *šalheβ* «inflammavit» لْهَبْ, subst. *šalheβiθā* «flamma, febris ardens» لْهَبْثَا (√*l-h-b* «brûler» en syriaque, arabe classique et hébreu). Forme *šaqtal* qui serait en ar. cl. *saqtala* [2].

35. Dial. *dáuš* «palet = jeu qui consiste à pousser avec le pied une petite pierre plate et ronde...», syr. *dauššā* «pes, calcatio, id quod calcatur» دْوْشَا (√*d-w-š* «calcare»), cela malgré ar. cl. *dâsa* «il foula avec les pieds» دَاسَ, cf. aram. bibl. et hébr. *dûš* «conculcare».

36. Dial. *šálef* «il tira brusquement (objet, pierre, etc.), il enleva à la dérobée (une jeune fille pour en faire son épouse)», subst. *šélf* «verge en fer», *šalfûné* «petite lame d'un canif», syr. *šᵉlaφ* «extraxit, evulsit, evellit» لْفَ, *šelpā* (*šᵉlāφā*) «culter» لْفَا, *šelpūnā* (*šᵉlāφūnā* diminutif du précédent) لْفُونَا, hébr. *šālaφ* «strinxit (gladium)» [3].

37. Dial. *fáškel* «il entortilla, donna des crocs-en-jambe»,

[1] Également algérien (au II^e thème), d'après M. Marçais. M. Landberg (*Proverbes et Dictons*, p. 38), qui ne voit pas ici d'emprunt syriaque, explique le dialecte *ṭarṭaš* par un renforcement du trilitère dialectal *ṭaraš*, qui lui-même serait un développement du bilitère **ṭar-*.

[2] M. Marçais serait disposé à voir ici un croisement de *šahaba* (*šihābuⁿ* «flamme») et de *lahiba* «brûler».

[3] Class. *salafa* «il hersa (la terre)».

mʃáškeḷ «entortillé, maladroit», syr. *paškel* «torsit, implicuit» ܦܰܫܟܶܠ, *mᵉṣaškᵉlā* «cruribus distortis laborans» ܡܨܰܫܟܠܳܐ; par opp. à l'ar. cl. *fáskala* «il retarda, il resta en arrière, derrière tous les autres» فَسْكَلَ, *fáskaluⁿ* «cheval qui est le dernier dans la course, homme vil, bas...» فُسْكُلٌ.

38. Dial. *bášṣeṭ* «il étendit, coucha à terre», syr. *pᵉšaṭ* (*paššeṭ*) «extendit, expandit, distendit, etc.» ܦܫܰܛ, cf. héb. *pāšaṭ* «expandit». L'arabe classique possède le verbe correspondant *básaṭa* «il étendit, élargit» بَسَطَ, mais avec un *b* au lieu d'un *f*. (Il pourrait y avoir ici croisement du mot syriaque et du mot arabe.)

39. Dial. *šáleḥ* «il quitta le froc (moine), se dépouilla de ses habits, il changea de plumes (oiseau), jeta, laissa tomber», *šálleḥ* (II^e th.) «il dépouilla, spolia (voleur)». syr. *šᵉlaḥ* «misit, reliquit, removit, exuit (vestem)» ܫܠܰܚ, *šalleḥ* «spoliavit» ܫܰܠّܶܚ, hébr. *šālaḥ* «misit». — Les lexicographes arabes signalent bien le verbe *šállaḥa* «il dépouilla quelqu'un de ses habits» شَلَّخَ comme propre à la région comprise entre les villes de Koufa et de Bassora en Mésopotamie, mais ce mot doit être lui aussi un emprunt à l'araméen. Le mot arabe correspondant au mot syriaque est certainement *sálaḥa* (avec un *s*) «il ôta la peau d'un mouton, il ôta ses habits, etc.» سَلَخَ.

40. Dial. *šarqùṭa* «étincelle», *šárqeṭ* «il pétilla, étincela (feu)», syr. *šᵉraγraγyāθā* «étincelle» ܫܪܰܓܪܰܓܝܳܬܳܐ, de syr. *šᵉraγ* «incendit, splenduit» ܫܪّܰܓ, *šᵉrāγā* «lampas» ܫܪّܳܓܳܐ, par opp. à l'ar. cl. *sirâžuⁿ* «lampe, flambeau» سِرَاجٌ.

41. Dial. *kaṷwəš* «il ramassa, réunit, rassembla», subst. *káṷšeṭ* «troupe, diligence», transformé (au point de vue vocalisme) de syr. *kᵉšā* (ou *kaššī*) «congessit, coacervavit, struxit» ܟܫܳܐ, *kāšīθā* «cumulus, acervus» ܟّܳܫܺܝܬܳܐ.

42. Dial. *báḥaš* «il creusa, troua, fouilla», syr. *bᵉḥaš* «agitavit, scrutatus est» ܒܚܰܫ, par opp. à l'ar. cl. *baḫasa* «il creva l'œil à quelqu'un, il gratta» بَخَسَ; existe aussi dans l'Afrique du Nord.

43. Dial. *mrášsẹl* (inusité à Kfár ʿabìda, mais attesté ailleurs d'après Ḥobeika, I, p. 44) «mou, paresseux, sans énergie», syr. *r^{e}šal* «laxus fuit, languit, torpuit (manus), etc.» ܪܫܠ. malgré ar. cl. *rásila* «il eut le pas lent (chameau), elle fut dénouée, flottante (chevelure)» رَسِلَ.

44. Dial. *rẹšqöryân* «nom d'un livre contenant des morceaux choisis qu'on récite à l'église les jours de fête», syr. *riš qeryana* «caput lectionis» ܪܝܫܩܪܝܢܐ, cela malgré ar. cl. *râ'su^{n}* «tête» رَأْسٌ (et *qára'a* «il a lu» قَرَأَ).

45. Dial. *rẹšmaiya* (nom propre d'un village libanais), syr. *riš maiya* ܪܝܫ ܡܝܐ.

46. Dial. *balšẹ* «malheur, difficulté, chose désagréable», syr. *b^{e}laš* «laesus est» ܒܠܫ; par opp. à l'ar. cl. *'áblasa* «il resta découragé, triste, morne, il fut désespéré» أَبْلَسَ.

47. Dial. *fárṭəš* (inusité à Kfár ʿabìda, mais courant ailleurs d'après Ḥobeika, II, p. 41) «il s'épata (nez)», syr. *parṭūšā* «proboscis, rostrum» ܦܪܛܘܫܐ; par opp. à l'ar. cl. *furṭūsatu^{n}* (même sens) فُرْطُوسَةٌ.

48. Dial. *ṭámməš* «il banda (les yeux)», *ṭommaiš* «jeu consistant à bander les yeux», syr. *ṭammeš* «penitus intinxit, immersit» ܛܡܫ, cela malgré ar. cl. *ṭamasa* «il s'effaça, il perdit sa lumière (astre, œil), il couvrit, enveloppa» طَمَسَ et *ṭamîsu^{n}* «aveugle» طَمِيسٌ.

49. Dial. *šrâqîyẹ* «cortex tritici et grani, le blé lui-même qui garde cette peau», cf. syr. *š^{e}râqtâ* «putamen ovi» ܫܪܩܬܐ.

Remarque. — Cas où ni le syriaque ni l'arabe classique ne possèdent régulièrement š (*syr.* t, *ar. cl.* θ) *et où il faut recourir à l'hypothèse d'un emprunt cananéen* (*hébréo-phénicien* š).

1. Dial. *šáqal* «il leva, il porta de bas en haut, il porta», syr. *š^{e}qal* «tulit, sustulit, cepit» ܫܩܠ (à côté de *t^{e}qal* «appen-

dit. ponderavit», aram. bibl. *tᵉqal* ܬܩܰܠ), hébr. *šāqal* (même sens). De même *šáqala* en arabe classique est un emprunt à côté de *θáqala* forme vraiment indigène ثَقَلَ.

2. Dial. *lâš* (*láuleš*) «il pétrit la farine, il fut fatigué à l'excès», *láušé* «petite quantité de farine pétrie», syr. *lāš* «depsuit farinam» ܠܳܫ (*laišā* «pasta, massa subjecta» ܠܰܝܫܳܐ), qui est emprunté au cananéen, cf. hébr. *lūš* contre ar. cl. *lâθa* «il macéra, détrempa» لَاثَ, lequel devrait être en syriaque **lāθ*.

3. Dial. *láṭaš* «il souffleta, il frappa avec le plat de la main», au IIᵉ th.: *láṭṭaš* «il tailla grossièrement avec un marteau plat (les pierres)», syr. *lᵉṭaš* «acuit, polivit» ܠܛܰܫ qui est un emprunt au cananéen, cf. hébr. *lāṭaš* «malleo tutudit, acuit»; ar. cl. *láṭaθa* «il frappa avec le plat de la main ou avec un objet plat» لَطَثَ.

4. Dial. *ḥárkeš* «il agita, troubla, excita, remua (la poussière)», cf. ar. cl. *ḥárkaθa* (même sens) حَرْكَثَ, syr. *ḥarkeš* «il remua la queue (chien)» ܚܰܪܟܶܫ.

5. Dial *léheš* «il haleta, il fut essoufflé», ar. cl. *láhaθa* «il fut essoufflé, il haleta (en parlant d'une bête fatiguée)» لَهَثَ, syr. *lehtā* «essoufflement, respiration pénible» ܠܶܗܬܳܐ, verbe *lahheθ* «il haleta» ܠܰܗܶܬ.

6. Dial. *fáḥaš* «il creusa, fouilla, scruta», ar. cl. *fáḥaθa* «il chercha, scruta, il s'enquit de...» فَحَثَ, syr. *pᵉḥaθ* (même sens) ܦܚܰܬ. (Cf. *báḥaš*, p. 241.)

7. Dial. *γáušé* «bruit discordant, tumulte, rassemblement, dispute bruyante», ar. cl. *γáuwaθa* «il cria au secours» غَوَّثَ, *γáuθuⁿ* «cri de détresse» غَوْثٌ; hébr. *ʿūš* «se rassembler en toute hâte».

8. Dial. *šẹwəl* (plus souvent *tẹwəl*) «il étourdit, il fit perdre la tête», ar. cl. *θáwila* «il eut le cerveau dérangé, il eut le vertige» ثَوِلَ, *θáulu*ⁿ «folie» ثَوْلٌ.

γ. Mots présentant ḫ *(comme syriaque* χ*) en arabe vulgaire par opposition à un* k *de l'arabe classique.*

1. Dial. *dárreḫ* «il provigna par le pied (un cep), il marcota (un arbre)», *ndáraḫ* «il est étendu, couché (malade)», syr. *d'raχ* «subegit, calcavit» ܕܪܟ; par opp. à l'ar. cl. √*d-r-k* «se suivre l'une l'autre (gouttes d'eau)», cf. hébr. *dāraχ* «calcavit pedibus».

2. Dial. *bárreḫ* «bénis» (dans la formule courante *bárreḫ mor* «bonjour, Monsieur l'Abbé», litt[t] «bénis. Monsieur»), syr. *barreχ* «bénis» ܒܪܟ; par opp. à l'ar. cl. *bárik* (même sens) بَارِك.

3. Dial. *terkîḫ* (mot savant) «aspiration = *rukkāχā*[1]», de syr. *rakkeχ* «lenivit, mollivit, aspiranter pronuntiavit (litteram)» ܪܟܟ, cf. ar. cl. *rákka* «il fut très mince, faible, chétif» رَكَّ.

4. Dial. *ḫûṛoṣ* «chœur». adapté de syr. *χārās* «chorus» ܟܘܪܣ qui est lui-même emprunté au grec *χόρος*.

5. Dial. *möḫl* «levier», adapté de syr. *muχlā* «vectis» ܡܘܟܠܐ qui est lui-même emprunté au grec *μοχλός*.

δ. Mots présentant ḥ *(comme syriaque* ḥ*) en arabe vulgaire par opposition à un* ḥ *de l'arabe classique.*

1. Dial. *ḥáttem* «il conclut, finit (une prière)», subst. *ḥettâm* «prière qu'on récite à la fin de l'office», syr. *ḥattem* «ad finem perduxit, complevit, munivit signo crucis» ܚܬܡ, *ḥuttāmā* «conclusio, finis, lectio completa» ܚܘܬܡܐ, opp. ar. cl. *ḥátama* «il scella, termina» خَتَمَ. hébr. *ḥāθam* (même sens).

2. Dial. *ṭḥâbər* «il contracta une association agricole», *nṭḥâbṛa* «association agricole», syr. *'eθḥab(ḥ)ar* «socius factus est, conjunctus est» ܐܬܚܒܪ, opp. ar. cl. *ḥâbara* «il cultiva une terre moyennant une partie des produits» خَابَرَ (cf. hébr. *ḥāβar* «consociatus est»).

[1] Terme technique (grammatical) syriaque qui désigne exactement la «spirantisation».

3. Dial. *thámmaṭ* « il se fâcha, garda rancune », malgré ar. cl. *taḫámmaṭa* « il fut en colère, il se fâcha » تَخَمَّطَ, sous l'influence de syr. *ʾeθḥammaθ* « iratus est, ira incensus est, commotus est » ܐܶܬܚܰܡܰܬ (qui serait ar. cl. **taḫammata*).

4. Dial. *šáḥḥer* « il noircit avec de la suie... », syr. *šaḥḥar* « denigravit, obscurum fecit » ܫܚܰܪ, opp. ar. cl. *sáḫara* (*saḫḫara*) « il abaissa, humilia... » سَخَرَ. Déjà cité p. 237-238.

5. Dial. *báḥaš* « il creusa, fouilla », syr. *bʿḥaš* « scrutatus est ... » ܒܥܰܚ, opp. ar. cl. *baḫasa* « il creva (l'œil) » بَخَسَ. Déjà cité p. 241.

6. Dial. *šaḥlef* « il émonda (un arbre)... », syr. *šaḥleφ* « totondit, mutavit... » ܫܚܠܶܦ; cf. certains dérivés de la racine ar. cl. *ḫ-l-f*. Déjà cité p. 237.

7. Dial. *náyyeḥ* « il procura le repos, il fit reposer, donna à l'âme de quelqu'un le repos éternel (Dieu) », *nyâḥa* « epulae a sacerdote benedictae et fidelibus distributae pro pace defuncti ». *náḥa* (nom propre d'un village), de syr. *naiyaḥ* « pacavit, requiescere fecit » ܢܰܝܚ, *nʿyâḥāθā* « agape pro mortui quiete habita » ܢܥܝܚܬܐ, *nīḥā* « quietus, mitis » ܢܝܚܐ, opp. ar. cl. *ʾanâḫa* « il fit halte dans un lieu, etc.... » أَنَاخَ.

8. Dial. *záyyeḥ* « il porta (en procession ou non) une image, le Saint-Sacrement », *zyâḥ* « procession », de syr. *zaiyaḥ* « circumtulit cum pompa, honore extulit » ܙܰܝܰܚ, *zaiyāḥā* « elatio, processio, pompa » ܙܰܝܳܚܳܐ. opp. ar. cl. *zâḫa* (et *záḫa*) « il s'éloigna, il partit » زَاخَ.

9. Dial. *máṭaḥ* « il lécha, se suça les doigts (un enfant) », *máltaḥ* (avec infixation d'un *l*) « il mastiqua, lécha », de syr. *mʿṭaḥ* « linxit » ܡܥܛܰܚ, *maṭṭaḥ* « avide linxit » ܡܛܛܰܚ, opp. ar. cl. *máṭaḫa* « il lécha, mangea beaucoup » مَطَخَ.

10. Dial. *ḥérḥ* « entêté, trompeur », de syr. *ḥārʿā* (avec différenciation au contact de *r* et assimilation à *ḥ* initial) « astutus »

ܙܝܦܐ, opp. ar. cl. *iḫtáraʿa* (VIIIᵉ th.) «il frauda, trompa, inventa, imagina» إِخْتَرَعَ.

11. Dial. *tḫûm* (nom propre de village), de syr. *tḥūmā* «terminus, limes. finis, confinia» ܬܚܘܡܐ, opp. ar. cl. *tuḫūmuⁿ* pluriel de *taḫmuⁿ* «limite, borne, confins» تَخْمٌ.

12. Dial. *farfḫîn* «pourpier», *fárfəḥ* «il s'épanouit. fut gai (cœur. plante, etc.)», de syr. *parpʿḥīnā* «portulaca» ܦܪܦܚܝܢܐ, opp. ar. cl. *fárfaḫuⁿ* «pourpier» فَرْفَخٌ[1] (cf. pers. *parpāhan*).

13. Dial. *šáləḥ* «il se dépouilla de ses habits, etc....», de syr. *šʿlaḥ* «exuit (vestem), etc....» ܫܠܚ, opp. ar. cl. *sálaḫa* «il quitta ses habits, il changea de peau (serpent)» سَلَخَ. Déjà cité p. 241.

14. Dial. *ḥábbəṣ* dans *ḥábᵇṣət máʿʿu* ou *ḥábᵇṣət el-másʾlé máʿʿu* «il est devenu perplexe, il ne put plus se tirer d'affaire», de syr. *ḥʿβaṣ* «pressit, compressit, etc...» ܚܒܨ, opp. ar. cl. *ḫábaṣa* «il mêla une chose avec une autre, il mourut...» خَبَصَ.

15. Dial. *kfárḥátna* (nom propre de village), de syr. *kʿφar* «village» ܟܦܪ et *ḥaθnā* «affinis, gener, sponsus» ܚܬܢܐ, opp. ar. cl. *ḫátanuⁿ* (même sens) خَتَنٌ.

ε. *Mots présentant* k, q, *ġ à cause de syriaque* g (γ) *par opposition à un* ž *de l'arabe classique.*

Syriaque g, γ, *dialectal* k (*classique* ج).

1. Dial. *kúwəd* (inusité à Kfár ʿabìda, mais courant dans quelques parlers libanais d'après Ḥobeïka, I, p. 8) «foule, groupe, chœur», de syr. *gūδā* «cœtus, turma, agmen, chorus» ܓܘܕܐ; l'arabe cl. *žúnduⁿ* جُنْدٌ est vraisemblablement un emprunt ancien du même mot.

2. Dial. *kézəm* (ʿ*ala*) «il s'irrita contre (quelqu'un), lui en voulut, lui garda rancune», *käzəm* «s'irritant...», de syr.

[1] Lui-même emprunt ancien au syriaque (cf. FRAENKEL, *Aram. Fremdwörter*, p. 143).

gᵉzam «minatus est, iratus est, decrevit, irruit in. . .» ﺟَﺰَﻡ, cf. ar. cl. *žázama* «il décida, imposa, etc.» جَزَمَ.

3. *káʿar* «il gronda, gourmanda, chassa ignominieusement, poussa, excita», cf. *ḫáṭ bö-kʿàr(u)* «il se lança à la poursuite de quelqu'un, fit la chasse à quelqu'un», de syr. *gᵉʿar* «increpuit, objurgavit» ﺟﻌﺮ, subst. *gᵉʿīrā* «odiosus, vilis» ﺟﻌﻴﺮﺍ. par opp. à l'ar. cl. *žáʾara* «il mugit, cria fort» جَأَرَ, hébr. *gāʿar* «objurgavit, increpuit».

4. Dial. *kárḍeš* «il rongea avec les dents (un os)», de syr. *gardeš* «excoriavit, erosit, laceravit (os)» ﺟﺮﺩﺵ; cf. pour le sens ar. cl. *žárrada* «il pela, écorça, dépouilla, dénuda, racla, etc.» جَرَّدَ (peut-être y a-t-il eu contamination avec le classique *ʿkádaša* «il égratigna»).

5. Dial. *šárkel* «il entrava, donna des crocs-en-jambe, attacha avec les pieds (un chevreau. . .)», de syr. *šargel* «supplantavit, pede trusit, implicavit» ﺷﺮﻛﻞ, opp. ar. cl. *rižlu*ⁿ «pied» رِجْلٌ = syr. *reglā* «pied» ﺭﻓﻠﺎ. Déjà cité p. 237.

6. Dial. *ʿakrát* «ignoble, dépravé, etc. . . .», syr. *ʿagrūṯā* «stultitia, ruditas, rusticitas, feritas» ﻋﻜﺮﻭﺛﺎ, opp. ar. cl. *ʿužratu*ⁿ «vice, défaut» عُجْرَةٌ, verbe *ʿážara* «il fut importun» عَجَرَ[1].

7. Dial. *dákeš* «il heurta, cogna», syr. *dʿyaš* «perfodit, transverberavit» ﺩﻋﻴﺶ. Déjà cité p. 235.

8. Dial. *ʿákeš* «il bouscula, donna un coup de corne», *ʿekeš* «maladroit, gauche», syr. *ʿyaš* «cornu petiit» ﻋﻴﺶ, opp. ar. cl. *ʿážasa* «il retint, détourna (du chemin son cavalier : chameau)» عَجَسَ. Déjà cité p. 236.

9. Dial. *mázka* (ou *máska*) «eau et vin que le prêtre mélange dans le calice», syr. *mᵉzāgā* «potus mixtus, poculum» ﻣﺰﻟﺎ, de *mᵉzag* «miscuit» ﻣﺰﻝ, opp. ar. cl. *mázaža* «il mélangea» مَزَجَ (cf. hébr. *mēzèg* «vinum mixtum»).

[1] *ʿakrát* existe ailleurs qu'au Liban (Égypte, Afrique du Nord); en tout état, je préfère l'explication par le syriaque *ʿagrūṯā* à l'explication par le grec *κερατᾶς* proposée *Z.D.M.G.*, L, p. 296 (Marçais).

10. Dial. *fákẹḥ* «il boita un peu», *káḥaf* (métathèse du précédent) «il écula ses souliers» (cf. *mǝšē káḥf* «il marcha avec des souliers éculés»). syr. *pᵉγaḥ* (*bᵉγaḥ*) «claudicavit, impeditus est» ܦܓܚ.

11. Dial. *zakrûr* «pomme d'Adam», syr. *zaγrūrā* «jugulum» ܙܓܪܘܪܐ.

Syriaque g. γ, *dialectal* q (*ar. cl.* ق).

1. Dial. *qaləš* «il enleva la croûte (d'une plaie), il décolla», syr. *gᵉlaš* «excoriavit, scalpsit, corrupit» ܓܠܫ.

2. Dial. *qözḥáiya* (ou *qöšḥáiya*), nom propre d'homme, nom d'un célèbre couvent libanais, syr. *gaz(zā) ḥaiyā* «trésor vivant» ܓܙܐ ܚܝܐ (ܓܙܐ, comme ar. cl. كنز, est un emprunt au persan).

3. Dial. *šarqûṭa* «étincelle», syr. *šᵉraγraγyāθā* «scintillae ignis» ܫܪܓܪܓܝܬܐ. — Filière : *šᵉraγyāθā < *šarγ-uθā (avec substitution de suffixe) > dial. *šarqûṭa* avec différenciation de *rγ* en *rk*, d'où *rq*). Cf. ar. cl. *sirāǧuⁿ* «lampe» سِرَاجٌ < syr. *šᵉrāγā* (même sens) ܫܪܓܐ, pers. چراغ [1]. Déjà cité p. 241.

4. Dial. *záraq* «elle fila (étoile)», syr. *zᵉraγ* «splenduit, rutilavit» ܙܪܓ [2].

5. Dial. *baqbûqa* «ampoule, bulle d'eau, enflure sur la peau», verbe *báqbəq* «il fut enflé, il eut des ampoules aux mains, etc...», syr. *baγbuγīθā* «bulla aquae, etc...» ܒܓܒܘܓܝܬܐ. — Croisement avec le syriaque *baqbaq* «ebullivit» ܒܩܒܩ ou avec l'arabe classique *báqbaqa* «il fit glouglou» بَقْبَقَ, peut-être avec l'un ou l'autre.

Remarque. — Tous ces mots sont dans des conditions un peu spéciales.

(*A suivre.*) M.-T. Féghali.

[1] Cf. Fraenkel, *Aram. Fremdwörter*, p. 95.

[2] Mais il faut tenir compte de زرق «se lever» (en parlant d'un astre) dans les parlers tunisiens.

LES
NOMS DU «FEU» ET DE L'«EAU»
ET
LA QUESTION DU GENRE.

Il y a eu, en indo-européen, plusieurs noms du «feu» et plusieurs noms de l'«eau». Ces noms ne sont pas répartis suivant les groupes dialectaux indo-européens. C'est dire qu'ils ont eu en indo-européen des emplois différents. Ces emplois se laissent en effet déterminer d'une manière assez précise, et ils éclairent la valeur des genres, neutre, d'une part, masculin-féminin, de l'autre, l'un indiquant des notions toutes matérielles, des choses, l'autre indiquant soit des êtres animés, soit des choses considérées comme des êtres agissants.

Des deux noms principaux de chaque notion, l'un est neutre, l'autre masculin pour le «feu», féminin pour l'«eau».

En védique, le nom féminin de l'«eau» est *ap-*, presque toujours au pluriel, nom. *ấpaḥ*, acc. *apáḥ*, gén. *apấm*, loc. *apsú*, dat. *adbhyáḥ*, instr. *adbhíḥ*; il désigne souvent les «eaux» considérées comme des déesses : *ấpo devíḥ*, *ấpo mātáraḥ*, les «eaux célestes» : *ấpo divyấḥ*; le dieu Agni est *apấṃ nápāt*. Au contraire, le mot neutre *udakám*, gén. sing. *udnáḥ*, instr. sing. *udnấ*, loc. sing. *udán* et *udáni*, se trouve le plus souvent au singulier; il ne désigne que l'eau terrestre, l'eau en tant qu'objet matériel, et non pas en tant qu'être personnifié; le composé *udaprút* signifie «qui va sur l'eau»; *samudrám* désigne la «mer»; etc. La différence de valeur des deux mots ressort d'un passage tel que le suivant (R. V., V, 45, 10) :

udnấ ná návam anayanta dhấrā
āgṛṇvatīr ấpo árvāg atiṣṭhan

«comme les sages ont conduit un navire sur l'eau, les eaux dociles se sont arrêtées» (il s'agit, semble-t-il, d'une conjuration pour faire reparaître le soleil caché par la pluie; voir le commentaire

de M. Oldenberg sur ce passage) : là où l'« eau » est nommée *udakám*, il s'agit de la navigation d'un bateau; là où il y a *ápaḥ*, il s'agit des « eaux » sur lesquelles s'exerce une action religieuse. Les noms sanskrits classiques de l'« eau » sont neutres.

Le sanskrit n'a gardé pour le « feu » que le terme masculin de valeur profondément religieuse : *agníḥ*. Ce mot avait une telle importance qu'il a éliminé le mot neutre qui a dû exister concurremment, et qu'on retrouve dans d'autres langues. Par la suite, le mot est devenu féminin dans l'Inde : le moderne *āg* est féminin, suivant une remarque communiquée par M. Jules Bloch.

Il est curieux en effet d'observer comment, suivant les langues, les termes masculins-féminins ou les termes neutres ont prévalu.

Pour un Grec, Zeus n'est plus le « ciel » ou le « jour », comme *dyaúḥ* pour l'auteur d'un hymne védique; c'est un personnage défini; et quand il est dit de lui : βροντᾷ, ἀστράπτει, ὕει, etc., cela n'a plus le sens qu'ont en védique les expressions correspondantes. Par suite, le grec n'a que les neutres : ὕδωρ, ὕδατος et πῦρ, πυρός (avec *ū* dans la forme monosyllabique, et *ŭ* dans les formes dissyllabiques).

De même l'ombrien n'a que utur « eau » (nominatif-accusatif neutre), abl. une, et *pir* « feu » (nominatif-accusatif neutre, représentant **pūr*), abl. pure; le dérivé osque purasiaí « igniaria » (au locatif) montre que l'osque avait le même vocabulaire, profane, que l'ombrien.

De même encore le germanique n'a que les neutres : got. *wato*, *watins*, v. isl. *vatn* et v. angl. *waeter*, v. sax. *watar*, v. h.-a. *wazzar* — v. angl. *fyr*, v. h.-a. *fiur*. Le gotique a pour « feu » un mot différent de **pūr*, mais également neutre : *fon*, *funins*, cf. v. pruss. *panno* (ancien *panu-* conservé dans *panu-staclan*). On a souvent rapproché πῦρ de *fon*, en supposant que le nom du « feu » aurait été un ancien thème en *-r/n-*, comme celui de l'« eau », et qu'il y aurait eu des généralisations du type de celles que l'on observe en germanique pour le nom de l'« eau ». Mais les formes grecques et ombriennes, où il n'y a pas trace d'une alternance *-r/n-*, écartent cette hypothèse; et d'ailleurs, si l'on arrive, par quelques tours de force, à concilier gr. πῦρ et got. *fon*, le v. pruss. *panno* demeure irréductible. Il y a donc deux groupes, celui de πῦρ et celui de *fon*, qui n'ont de commun que d'être des noms neutres, exprimant l'objet matériel.

Le vocabulaire de l'arménien, pour ces notions, appartient aussi au type profane. Le nom du « feu », *hur*, correspond à gr. πῦρ; le dérivé *hnoc* « poêle » appartient au groupe de got. *fon*. L'idée que *hnoc* indiquerait, par rapport à *hur*, un ancien thème en *-r/n-* séduit au premier abord; mais elle ne satisfait pas, parce que les dérivés des thèmes en *-r/n-* sont tirés du type en *-r-*.

Un nom en *-r/n-* est un dérivé d'un thème à suffixe zéro, comme on le voit par de nombreux faits. On reconnaît aisément l'existence d'un mot **w°/d-*, d'abord parce que l'on en a d'autres dérivés, en *-ā-* dans v. sl. *voda* « eau », en *-es-* dans gr. *ὕδος* et dans les dérivés secondaires, skr. *útsaḥ* « source » et peut-être v. irl. *uisce* « eau », auxquels *ὕδος* doit son vocalisme radical à degré zéro (sur irl. *uisce*, voir cependant ci-dessous, p. 256). L'arm. *get* « fleuve » représente sans doute le thème en **-es-* neutre **wedos*, avec son vocalisme normal.

La langue nouvellement découverte en Asie centrale, dite « tokharien » A, a fait aussi prévaloir des formes neutres (ou, du moins, provenant du neutre) : *pōr* pour « feu », *wär* pour « eau ». Ce mot *wär* ne répond pas à gr. *ὕδωρ*, etc., mais à un mot neutre, comme en sanskrit, véd. *vár* (gén. plur. *várām*, dat. plur. *várbhyáḥ*) à côté de quoi l'on trouve skr. class. *vāri* (gén. *vāriṇaḥ*). Or, on trouve aussi v. angl. *waer* « mer », et le dérivé masculin v. pruss. *wurs* « marais » (Voc.), zd *vairiš* « lac », etc.

L'arménien n'a pas conservé les distinctions de genre grammatical. Mais le nom du « feu » y répond à gr. *πῦρ*, etc.; c'est *hur*. Quant au nom de l'« eau », il est un peu énigmatique; car il ne s'explique ni par gr. *ὕδωρ*, ni par skr. *vár*; mais il rappelle ce dernier; c'est *jur*. Les deux mots *hur* et *jur* sont devenus parallèles; tous deux ont passé au type en *-o-* : gén. abl. sing. *hroy*, *jroy*; mais tous deux ont conservé trace du type athématique à l'instrumental : *hurb*, *jurb* à côté de *hrov*, *jrov*, et, au génitif-datif-ablatif pluriel, on trouve *jurç* à côté de *jroç*. La forme *jurç*, qui n'a pas son pendant dans la flexion de *hur*, suffit à montrer que, comme *hur*, le mot *jur* a été athématique. L'adjectif *an-jṙdi* « qui n'a pas d'eau, sec » suppose l'addition d'un suffixe **-tiyo-* à une forme terminée par *-r-*, donc athématique.

L'étymologie de *jur* ne va pas sans difficultés : le mot doit être ancien. Si l'on se rappelle le groupe de skr. *vár*, cité ci-dessus, on songe naturellement à v. pruss. *iūrin* « mer », lit. *júrės*, *júrios* « mer » (v. pruss. *luriay* doit être une faute, au lieu de *juriay*), *jáura*, *jáuras* « endroit marécageux », etc. Dans une langue où i.-e. **w-* initial donne *g-* (ainsi dans *gain*, *gorc*, etc.), i.-e. **y-* doit donner *j-*, et l'on a en effet arm. *jan* « effort », *janam* « je m'efforce », en face de dor. *ζᾶλος*, ion.-att. *ζῆλος*. Le pronom *dukh* « vous » (au nominatif) résulterait d'une altération de **jukh*, cf. lit. *jūs*, got. *jus*, etc., sous l'influence de *du* « toi »; et, au datif-accusatif plur. *jez* « vous », le *j* aurait été remplacé par *j* sous l'influence du *j* intérieur; car *jez* repose sur un ancien **jeji* (cf. *inj* « à moi »). Joh. Schmidt, *Pluralbildung*, p. 204, a enseigné, incidemment, que le *j* de lit. *júrės*, etc., serait une prothèse comme celui de *jùnkti*, *jaukìnti*; mais ce n'est pas une explication; le *j*-

de *jaukìnti*, etc. ne peut s'expliquer que par une forme **euk-* de la racine à *e* initial; on ne voit pas quelle forme commençant par *e-* pourrait rendre compte du *j-* de lit. *júrės*, etc.; ce *j-* a donc chance d'être étymologique.

A en juger par Platon, Cratyle, 410 a, le phrygien avait des noms du « feu » et de l'« eau » très voisins de πῦρ et de ὕδωρ. La forme βεδυ, qui est donnée pour phrygienne, a été contestée par Solmsen, *K. Z.*, XXXIV, 71.

A la différence des langues qui précèdent, l'iranien a généralisé les formes de genre masculin-féminin et de caractère religieux. Le nom de l'eau répond à *ăp-* du sanskrit; il est, dans l'Avesta, de la forme *āfs*, gén. sing. *āpā*, nom. plur. *āpō*, etc., et, en persan, de la forme *āb*; l'alternance *ā/ă*, qu'on observe en sanskrit, ne se retrouve pas dans l'Avesta; mais le fait peut s'expliquer par un accident de graphie : avant la vocalisation, un *a-* initial était noté par un simple *alef*, sans considération de quantité; quand le texte a été vocalisé, on a noté partout *ā-*, sans doute sous l'influence de l'*ā* généralisé dans la forme pehlvie *āp* (d'où *āb*). Il n'y a trace du groupe de skr. *udan-* dans l'Avesta que par le dérivé *udrō* « loutre », et il est curieux qu'on y lise plusieurs fois *udrō upāpō* « loutre aquatique ». — Le nom iranien du « feu » est masculin; ce n'est pas le correspondant de skr. *agníḥ*; c'est un mot zd *ātarš*, gén. *āθrō*, dont le correspondant persan est *āδar*. Ce mot n'a nulle part ailleurs un correspondant exact; mais on a des dérivés d'un mot pareil dans arm. *ayrem* « je brûle » et dans tch. *vatra* « foyer », serbe *vătra*, etc., et l'irlandais a un mot parent dans *āith* « four ». La différence entre véd. *agníḥ* et zd *ātarš* n'est pas surprenante : on sait que, à côté de nombreuses concordances, les vocabulaires religieux de l'Inde et de l'Iran offrent des discordances tout aussi frappantes. Pas plus qu'en sanskrit, le mot neutre **pūr* n'est conservé en iranien.

Le latin a le correspondant de skr. *agníḥ*, à savoir *ignis* : le latin est en effet l'une des langues où s'est le mieux maintenu l'ancien vocabulaire religieux indo-européen, et il a beaucoup de termes religieux en commun avec l'indo-iranien, comme l'a montré M. Vendryes, dans ces *Mémoires*. Quant au nom de l'« eau », il est féminin de même que indo-iran. *ăp-*; mais il en diffère, comme zd *ātarš* diffère de skr. *agníḥ*; c'est *aqua*, qui a du reste son correspondant exact dans got. *ahwa*, v. isl. *ǫ́*, v. angl. *ēa*, v. h.-a. *aha*; comme le sanskrit, le germanique a eu, on le voit, deux noms pour l'« eau » : l'un neutre, qui a subsisté, l'autre féminin, qui s'est éliminé. La famille de ὕδωρ est aussi représentée en latin, mais par un dérivé en *-ā-* qui a permis de faire passer le mot au genre féminin : *unda* (l'infixe nasal de *unda* prouve que le présent véd. *unátti*, 3e plur. *undánti* a eu en latin son correspondant,

qui a disparu avant l'époque historique; la même action du présent à infixe nasal a eu lieu en baltique : on a, en effet, le v. pruss. *wundan* (Voc.) et *unds* (Ench.) et le lituanien *vandū*). Cette influence du verbe suffirait à montrer que l'« eau » était envisagée comme un être susceptible d'agir.

Le caractère féminin de *aqua* et le passage du représentant de la famille de *ὕδωρ* au féminin, dans *unda*, ne sont pas choses fortuites. Le slave a dans *ognĭ* (généralement altéré en *ognji*) un correspondant de skr. *agníḥ* et de lat. *ignis*; on n'en est pas surpris, parce que le slave offre plusieurs concordances remarquables de vocabulaire avec l'indo-iranien, précisément pour les choses religieuses. Il a, comme le latin, fait passer au féminin le représentant du groupe de *ὕδωρ* : sl. *voda*. Il n'y a trace du type en **-r/n-* que dans les dérivés, faits sur le type en *-r-* conformément à la règle générale : *vydra* « loutre » (cf. lit. *údra*) et *vědro* « vase à eau, seau ».

L'albanais a fait de même passer au féminin le représentant de **ud-* : *ujε* « eau ».

En letto-lituanien, le nom du « feu » est lit. *ugnìs*, lette *uguns*, correspondant à v. sl. *ognĭ*, etc.; le nom de l'« eau » est lit. *vandū*, *vandeñs*, lette *ûdens*; il est masculin. Le genre masculin surprend parce que, presque partout où il n'est pas neutre, le nom de l'« eau » est féminin.

Les formes lit. *vandū*, *vandeñs* pourraient représenter une généralisation du type en *-n-*, comme dans got. *watoƨ watins* et dans v. isl. *vatn*. Mais, en latin et en slave, les deux groupes de vocabulaire, le groupe vulgaire et le groupe religieux, se sont croisés pour le nom de l'« eau » et ont abouti aux formes féminines : *unda* et *voda*. Le letto-lituanien serait le seul dialecte indo-européen où le nom du « feu » appartiendrait nettement à un groupe, et le nom de l'« eau » à un autre. Or, comme on l'a noté à propos de lat. *unda*, l'influence de la forme du présent à nasale infixée montre que le nom de l'« eau » est considéré comme celui d'une personnalité agissante. Dès lors le genre masculin du mot letto-lituanien peut être ancien; le suffixe *-en-* pourrait être secondaire, indépendant même de celui de skr. *udnáḥ*, ou bien il y aurait eu passage au masculin; et en effet, le nom de l'« eau » est masculin en irlandais. La Lituanie est, on le sait, l'un des pays où le sentiment des forces agissantes et des cultes naturalistes s'est maintenu le plus longtemps. Il n'y a d'ailleurs aucune fixité dans le genre des mots qui désignent certaines notions : le « soleil », considéré comme agissant, est du masculin le plus souvent, du féminin dans certaines langues; la « lune » est tantôt du masculin, tantôt du féminin. Le vieux prussien, qui a *panno* neutre, a pour « eau » le neutre *wundan* (Voc.) et le masculin *unds* (Ench.),

où l'on aurait les deux conceptions, animée et inanimée, si le masculin n'a pas pris mécaniquement la place du neutre.

Les observations qui précèdent donnent lieu d'examiner la répartition des genres masculin-féminin et neutre entre les noms, et aussi le classement de certains mots dans le vocabulaire religieux ou dans le vocabulaire profane.

En ce qui concerne les genres, il est à noter, par exemple, que les noms de viscères, comme le «cœur» ou le «foie», sont neutres, tandis que les noms d'organes actifs, comme le «pied» ou la «main», sont de genre masculin-féminin : le mot i.-e. **ped-* est masculin, et les noms de la «main», assez variables, ont ce trait commun d'être féminins : skr. *hástaḥ*, zd *zastō*, v. p. *dasta* sont masculins, il est vrai; mais le mot ne se retrouve pas hors de l'indo-iranien, dialecte qui a éliminé le genre féminin du type thématique. C'est un fait bien connu que, en indo-européen, les noms d'arbres sont féminins, et les noms de fruits neutres; ce contraste concorde avec celui qu'on vient d'indiquer pour les noms de parties du corps : l'arbre produit le fruit, qui n'est qu'un objet. Du reste, il est malaisé de prévoir dans le détail quel est le genre d'un mot donné. Le genre masculin-féminin, qui désigne les êtres susceptibles d'agir, a une extension qui dépasse notablement ce que l'on attend; ainsi l'on voit mal pourquoi le nom du «nez» et celui du «gland» sont masculins ou féminins, et non neutres : bien des notions ont des noms du genre «animé» qui, aux yeux d'un moderne, ne sont que des choses inertes.

La valeur de la seule opposition de genre qui s'exprime par la *flexion* des noms, celle du masculin-féminin (genre animé) et celle du neutre (genre inanimé), ressort des faits exposés ici : le masculin-féminin ne sert pas seulement pour les personnes et pour les animaux, mais aussi pour tout ce qui est considéré comme capable d'agir, par suite comme personnifiable, en quelque mesure, et par suite aussi, comme divinisable. La mentalité d'un demi-civilisé considère comme animés beaucoup de choses et de phénomènes où un moderne ne voit plus que des choses matérielles. La religion «naturaliste» des hommes qui parlaient l'indo-européen considérait le monde comme plein de forces analogues à des êtres animés. De là vient que tant de noms indo-européens d'êtres inanimés sont de genre «animé» (masculin-féminin). Mais souvent la notion de chose coexistait, et l'on a, comme pour l'«eau» et le «feu», des noms neutres à côté de masculins-féminins. L'indo-iranien, où le point de vue religieux prévaut, a conservé plutôt les masculins-neutres; les Grecs, moins dominés par les préoccupations religieuses, — on sait à quel point l'épopée homérique est peu religieuse, — et qui, du reste, n'ont pas gardé le sens des

forces agissantes, qui, au contraire, ont des dieux tout personnels, isolés des forces naturelles, ont gardé plutôt les désignations neutres. Le latin, tout dominé par l'esprit religieux, a des formes de genre «animé», *ignis* et *aqua*, *unda*; l'osco-ombrien a au contraire généralisé les formes neutres. Le letto-lituanien a éliminé le genre neutre.

La vieille grammaire grecque de Krüger (citée ici dans la 5e édition, Leipzig, 1875) formulait bien la valeur du neutre en disant qu'il exprime l'«absence de genre» (Geschlechtlosigkeit), et elle en donnait une série de preuves frappantes (§ 43, 4 = *Syntax*, p. 4 et suiv.).

Les termes d'origine religieuse ne sont pas rares dans le vocabulaire des diverses langues indo-européennes. Quand, par exemple, au lieu de désigner l'«homme», non par le vieux terme que conservent skr. *mánuḥ*, got. *manna*, v. h.-a. *man*, v. sl. *мѫžь*, on recourt à des expressions telles que «mortel», comme il arrive dans skr. *márt(i)yaḥ*, v. p. *martiya*, arm. *mard* (et, avec une autre racine, gr. *Θνητός*), ou que «terrestre», comme il arrive dans lat. *homō*, got. *guma*, lit. *žmogùs* (plur. *žmónės*), et qu'on oppose ainsi les «hommes» aux dieux «immortels» et «célestes», on se sert d'un vocabulaire d'origine religieuse. La désignation de la «terre» ou de la «lune», par exemple, par leurs épithètes, est souvent d'origine religieuse. Ainsi le nom sanskrit *pṛthivī* de la «terre» est manifestement religieux; c'est *pṛthivī* qui est le mot employé d'ordinaire en védique quand la «terre» est envisagée comme divinité. Ce n'est d'ailleurs pas un fait général : l'irl. *tīr*, qui est neutre, montre que lat. *terra* n'est sans doute pas un ancien terme religieux. Et, pour la «lune», le fait qui a le plus agi pour faire étendre l'emploi d'épithètes — qui sont sans doute d'origine religieuse — est la commodité qui résultait de termes tels que lat. *luna*, arm. *lusin*, v. sl. *luna*, etc. (en gr. *σελήνη*) pour éviter l'ambiguïté que conserve un mot comme v. sl. *měsęcĭ* «lune» et «mois» : lat. *mēnsis* et arm. *amis* ne signifient plus que «mois». Le grec a supprimé l'ambiguïté d'une autre manière en formant le dérivé féminin *μήνη* «lune», qui s'est trouvé ainsi distinct de *μήν* «mois». Le détail est complexe, comme dans toutes les questions de vocabulaire; mais l'influence religieuse sur le vocabulaire est certaine, surtout dans l'indo-iranien, le slave et le latin.

Il arrive que le terme désignant la chose, au neutre, et le terme désignant la force interne, agissant comme un être animé, au masculin-féminin, appartiennent à un même radical. On en a vu des exemples pour le nom de l'«eau». Le nom du «soleil» en fournit un bien connu : il y a une vieille forme neutre, thème

en *-l/n-*, attestée notamment par gāth. *h(u)varə*, gén. *xvəng*; le védique a fait dévier la forme en généralisant la forme en *-r-* (ancien *l*) : *s(ú)var*, gén.-abl. *sū́raḥ*; le gotique a *sauil* (neutre), le gallois *haul* et le vieux slave le neutre dérivé *slŭnĭce*. Pour avoir la forme indiquant le «soleil», considéré comme une personnalité agissante, le latin a simplement le mot au masculin : *sōl*; le grec a un dérivé *ἁϝέλιος* (crét. *ἀβελιος*, chez Hésychius, att. *ἥλιος*, etc.), et le védique, de même, *sū́raḥ* et *sū́r(i)yaḥ*, au masculin; le lituanien (d'accord avec les autres langues baltiques) a *sáulė* (féminin); de même le gotique *sunno*, le vieux haut-allemand *sunna*, etc.

D'ailleurs, là où prévaut le vocabulaire de type religieux, les dénominations peuvent aussi se renouveler entièrement. Ainsi, pour le «feu» et l'«eau», le celtique a des termes nouveaux. Le nom du «feu» est un mot masculin, irl. *ten* et *tene* (gén. *tened*), gall. et bret. *tan*; c'est un mot dont le sens ancien était «chaleur», cf. zd *tafnuš* et *tafnō* (en face de skr. *tápuḥ* et *tápaḥ*); cf. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 93 et suiv.). Le nom irlandais de l'«eau» est *uisce*, *usce*, masculin; plutôt que d'y voir un dérivé d'un thème *ud-es-* (cf. gr. *ὕδος*), M. Vendryes proposerait d'y reconnaître une forme influencée par un présent (comme le lit. *vandũ*, voir ci-dessus, p. 253) et rapprocherait le présent en $*\text{-}sk^{e}/_{o}\text{-}$, dérivé d'un présent athématique à vocalisme *-o-*, que supposent v. isl. *vaska*, v. angl. et v. h.-a. *wascan*. En brittonique, on a gall. *dwfr*, bret. *dour*, qui se retrouve dans gaul. *Verno-dubrum* et dans irl. *dobur*; la forme gauloise indiquerait un ancien neutre. Nulle part, les termes par lesquels on exprime l'«eau» et le «feu» n'ont été aussi renouvelés qu'ils l'ont été en celtique[1].

A. Meillet.

[1] Sur l'opposition de «animé – inanimé» chez les demi-civilisés et sur son rôle en linguistique, on renvoie d'une manière générale à l'ouvrage fondamental de M. Lévy-Brühl, *Les fonctions mentales dans les civilisations inférieures*, et à J. P. B. de Josselin de Jong, *De waardeerings-onderscheiding van «levend» en «levenlos»*.

ÉTUDE

SUR

LES EMPRUNTS SYRIAQUES

DANS

LES PARLERS ARABES DU LIBAN.

(SUITE.)

Syriaque g, ɣ, *dialectal* ġ (*ar. cl.* ž).

1. Dial. *ġáddef* «il blasphéma, il maudit», syr. *gaddeφ* «blasphemavit» ܓܕܦ, opp. ar. cl. *žáddafa* (même sens) جَدَّفَ.

2. Dial. *ġáuġa* «il cria, vagit (petit enfant)», syr. *gaugī* «vagiit» ܓܘܓܝ, opp. ar. cl. *žá'ža'a* «il a appelé».

3. Dial. *ġárṛəṣ* «il piqua, se piqua avec une ortie», *ġörṛáiṣ* «ortie», syr. *garres* «pupugit, comminuit» ܓܪܨ, *gārsā* «serpens, aspis» ܓܪܨܐ, opp. ar. cl. *žáraša* «il cassa, pila, moulut grossièrement» جَرَشَ, *žaršu*ⁿ «bruit léger produit au contact des dents du serpent avec sa peau» جَرْشٌ, hébr. *gāraś* «fractus est, comminutus est» et au thème hiphil «fregit». — *ġörṛáiṣ* est une contamination de syr. *garres* et de dial. *qörṛáiṣ*, cf. cl. *quraiṣu*ⁿ (et *qurrâṣu*ⁿ) «ortie» قُرَيْصٌ. Déjà cité p. 234.

4. Dial. *ġaff* «il se précipita, voltigea, fondit sur sa proie (oiseau)», syr. *gaφ* (√*g-p-p*) «il voltigea, vola en tournant» ܓܦ, *geppā* «aile» ܓܦܐ, opp. ar. *žaffa* «il ramassa, etc...» جَفَّ, *žáffu*ⁿ «multitude...» جَفٌّ, aram. bibl. *gaφ* «ala». — Pour ces quatre exemples, voir plus loin.

5. Dial. *fötġām-ât* [1] «répons, versets qu'on chante avant la lecture de l'évangile à la messe», syr. *peθgāmā* (même sens) ܦܬܓܡܐ. Le mot syriaque lui-même est un emprunt au pehlevi *patgām*.

[1] Le mot est surtout employé sous cette forme (pluriel). Le singulier est *fötġám*.

6. Dial. *réÿlé* (inusité à Kfár ʿabîda, mais courant ailleurs d'après Ḥobeïka, I, p. 43) «bief, ruisseau», syr. *rᵉyeltā* «rivus, stagna aquarum, torrens» ܪܓܠܬܐ, opp. ar. cl. *riǧlatuⁿ* «lit d'un torrent» رِجْلَة.

7. Dial. *ṭöÿmé* «foule, chœur (des anges)», syr. *ṭeymā* (même sens) ܛܓܡܐ qui est lui-même un emprunt (irrégulier[1]) au grec τάγμα.

8. Dial. *swāÿît* «hymnes, chants», pluriel du type *qawātīlu* fait sur le syr. *šūyīθā* «canticum, hymnus» ܫܘܓܝܬܐ, opp. ar. cl. *šáǧā* «cantibus grate movit» شَجَا. Déjà cité p. 234.

9. Dial. *šẹ́ÿẹr* (plus courant *šáy̆ÿẹr*) «il flamba, s'enflamma», syr. *šᵉyar* «inflammavit, ferbuit, etc....» ܫܓܪ, opp. ar. cl. *sáǧara* «il chauffa (un four)» سَجَرَ. Déjà cité p. 238.

10. Dial. *mázẹÿ* «il mélangea (le vin et l'eau)», syr. *mᵉzay* «miscuit» ܡܙܓ, opp. ar. cl. *mázaǧa* (même sens) مَزَجَ. On a vu plus haut le subst. *mazka*, p. 247.

11. Dial. *dẹrÿállé* «tourterelle, ramier», qui doit être une déformation de syriaque *tarnuylā* «gallus gallinaceus» (cf. *tarnāyūl barrā* «upupa») ܬܪܢܓܘܠܐ. Formule *tarnuylā* > **taryunlā* > **taryulla* > *tirÿallatuⁿ* (néo-cl.) > dial. *dẹrÿállé*.

12. Dial. *zéÿẹl* «il falsifia, altéra (un métal, une boisson, etc....)», *záy̆ÿẹl* «il tricha, trompa au jeu», syr. *dᵉyal* (*daggel*) «fefellit, decepit, mentitus est» ܕܓܠ (sur le passage de *d* syriaque à *z* dial., cf. plus loin : Phonétique de la phrase), opp. ar. cl. *dáǧala* «il mentit, trompa» دَجَلَ. Voir *infra* nº 15.

13. Dial. *bteÿrîn* (nom propre de village), syr. *bēθ taggārīn* «marché (lieu, maison) des commerçants» ܒܝܬ ܬܓܪܝܢ, opp. ar. cl. *tāǧirūna* (*tuǧǧāruⁿ*, etc.) «commerçants» تَاجِرُونَ.

[1] A cause du *t* au lieu de *ṭ*.

14. Dial. *fālùẏa* (nom propre de village), syr. *pālgūθā* (cf. *pulāẏā*) «divisio, partitio, etc....» فُلْجَة, opp. ar. cl. *fálaza* «il divisa, fendit en deux» فَلَجَ.

15. Dial. *dɛ̣ẏɛ̣l* «elle s'envenima, se corrompit (en parlant d'une plaie)», syr. *dʿyal* «il se liquéfia, etc....» ܕܥܝܠ, *duylā* «saleté, rhume de cerveau» دُوْلَة, opp. ar. cl. *dážala* «il goudronna» دَجَلَ[1].

ζ. *Mots présentant* ʿ *(comme syriaque* ʿ*) en arabe vulgaire par opposition à un ẏ de l'arabe classique.*

1. Dial. *ʾáʿmaṣ* «qui a les yeux chassieux», verbe (au IIe th.) *ʿámmɔṣ* «il fut chassieux (œil), il eut les yeux chassieux (homme)», syr. *ʿemīṣūθā* «lippitudo (oculorum)» حَمَصَة, verbe *ʿammeṣ* «clausit (oculos)» حَمَّصَ, opp. ar. cl. *ẏámiṣa* «il s'est couvert d'une matière liquide (en parlant de l'œil qui sécrète des saletés liquides)» غَمِصَ, *ẏámṣuⁿ* «matière liquide qui coule des yeux» غَمَصٌ, *ʾáẏmaṣu* «qui a les yeux chassieux» أَغْمَصُ. Cf. ar. cl. *ʾáʿmašu* (même sens) أَعْمَشُ.

2. Dial. *ʿárbe* (nom propre de plusieurs régions libanaises orientées vers l'ouest), syr. *ʿarbeθā* «regio occidentalis, occidens» غَرْبَة, de *ʿeréb* «occidit» غَرَبَ, opp. ar. cl. *ẏáraba* «il se coucha (soleil)» غَرَبَ, *ẏárbuⁿ* «occident, ouest, couchant» غَرْبٌ.

3. Dial. *bāʿút* «prière de demande, supplication», syr. *bāʿūθā* «petitio, supplicatio, deprecatio» بُعْتَة (aram. bibl. *bāʿù* «precatio», hébr. *bɛʿī* «preces, precatio»), opp. ar. cl. *báẏā* «il demanda, désira» بَغَى, *biẏẏatuⁿ* «désir, demande» بِغْيَة.

4. Dial. *ʿɛ́mɔd* (au IIe th. *ʿámmɔd*) «il baptisa», *maʿmūdiẏe* «baptême», syr. *ʿemaḍ* «baptizavit, immersit, etc...» عَمَضَ, *maʿmūḍiθā* «baptisma, piscina, ablutio» مَعْمُودِيَّة, opp. racine ar. cl. *ẏ-m-d* «couvrir, envelopper, avoir beaucoup d'eau (puits), cacher les fautes ou les vices de quelqu'un, etc....».

[1] L'arabe classique connaît déjà دغل avec le sens de «vice, défaut»; c'est probablement un emprunt ancien au syriaque ܕܓܠ (cf. *Z.D.M.G.*, L, p. 640). Voir n° 12.

5. Dial. *ʿṭbé* «il rendit épais, il ensemença, planta sans laisser d'espace», au IIe th. *ʿábba* «il remplit (un sac)[1], il enfila (une aiguille)», subst. *ʿâbé* «épais, dense, serré (blé, bois)», syr. *ʿeβā̈* «densus, spissus, crassus fuit» حُبْ, *ʿabbī* «condensavit, crassum fecit» حَبَّ, adj. *ʿaβyā̈* «densus, spissus» حُبْيَا, opp. ar. cl. *ʾáẏbā* «épais, touffu, couvert d'épais feuillages (arbre, branche)» أَغْبَى.

6. Dial. *ʿob* «gousset, sein, creux de l'aisselle», syr. *ʿubbā̈* «sinus, uterus, vulva, cavitas, sinus maris» حُبَّا, opp. ar. cl. *ẏúbbu*n «bas-fond, terrain déprimé, golfe» غُبٌّ[2].

7. Dial. *fártᵉ* «il chercha à attraper les puces», dénominatif de syr. *purtaʿ-nā̈* «puce» فُرْطَعْنَا, opp. ar. cl. *burẏûθu*n (même sens) بُرْغُوثٌ, cf. hébr. *parʿōš*. — Pour désigner une «puce», le dialecte se sert du mot *barẏût*; il possède également le dénominatif *bárẏᵉt* qui signifie exclusivement «il a eu des puces».

8. Dial. *dáʿar* (inusité à Kfár ʿabìda, mais courant ailleurs d'après Ḥobeïka, I, p. 11) «il frappa, poussa avec quelque chose», syr. *dᵉʿar* «pupugit, increpuit, vexavit, momordit, etc.» دَعَرَ, opp. ar. cl. *dáẏara* «il repoussa, renversa, fondit sur...» دَغَرَ.

9. Dial. *ʿaṣˢ* «il pressa, étreignit», syr. *ʿaṣ(ṣ)* «compressit» عَصَّ, opp. ar. cl. *ẏáṣṣa* «il fut étouffé, suffoqué, elle fut remplie (de monde, en parlant d'une salle)» غَصَّ, *ʾaẏáṣṣa* «il suffoqua, mit à l'étroit, il réduisit à l'extrémité» أَغَصَّ. Cf. Landberg, *Ḥaḍramaût* (p. 336), où *ʿ-ṣ-ṣ* existe également.

10. Dial. *ʿāfúq* (inusité à Kfár ʿabìda, mais attesté ailleurs d'après Ḥobeïka, II, p. 39) «plante grimpante», syr. *ʿāφūqā̈* «amplectens» حُفُقَا, verbe *ʿeφaq* «complexus est, circumdedit» حَفَقَ, opp. ar. cl. *iẏtafaqa* (VIIIe th.) «il entoura de tous côtés» إِغْتَفَقَ.

11. Dial. *ʿâba* (nom propre d'un village libanais), syr. *ʿāβā̈* «silva opaca» حُبَا, opp. ar. cl. *ẏábatu*n (même sens) غَابَةٌ. La racine est la même que pour *ʿṭbé*.

(1) Existe ailleurs à ce thème avec ce sens, notamment dans les parlers maghribins.

(2) Mais il faut tenir compte du *ʿabbūn* des parlers maghribins, qui a exactement le sens de *ʿobᵇ* libanais (Marçais).

η. Mots présentant ʿ (comme syriaque ʿ) en arabe vulgaire par opposition à un ḍ de l'arabe classique (= ṣ cananéen).

1. Dial. *ʿáuʿa* «il cria, vagit (un enfant)», syr. *ʿauʿī* «vagiit» صَوْصَى, opp. ar. cl. *ḍáuḍā* «il fit du bruit, du tumulte» ضَوْضَى, subst. *ḍauḍâ'u* «tumulte, vacarme, vociférations» ضَوْضَاء. Cf. *ʾáuʾa*, p. 257.

2. Dial. *fáṛaʿ* «il coupa, tailla les branches (d'un mûrier), il divisa, distribua», *fōṛṛâʿa* «hache», syr. *pʿraʿ* «denudavit, rasit (caput), retribuit, remuneravit, solvit» صَرَّى, opp. ar. cl. *fáraḍa* «il fit des encoches, des entailles dans (le bois), il assigna à quelqu'un sa quote-part» فَرَضَ (cf. hébr. *pāraṣ* «rupit, disrupit»).

3. Dial. *ʿéfē* «il devint gras, il grossit (arbre, branche, etc.)», *ʿáfē* «gros, fort (bois, fil, bâton, homme...)», syr. *ʿᵉφā* «complevit, multiplicavit, floruit, germinavit» حَفَا, opp. ar. cl. *ḍáfā* «il fut en abondance (en parlant des richesses, des troupeaux), déborda (eau), fut abondant, très touffu (poil)» ضَفَا. L'arabe classique possède également *ʿáfā* (même sens) عَفَا.

4. Dial. *ʿábəʿ* «il arracha, décolla», au IIe th. *ʿábbəʿ* «il se décolla, partit, s'en alla», syr. *qʿβaʿ* «fixit, posuit, firmavit, incrustavit» صَحَّ (avec un sens opposé, cf. cl. *mážža* «il rejeta hors de la bouche» > dial. *máž* «il huma», etc.), opp. ar. cl. *qábaḍa* «il saisit avec la main, resserra, éloigna, destitua» قَبَضَ (cf. hébr. *qāβaṣ* «collegit, congregavit, contraxit»).

5. Dial. *ʿárṛa* «étrangère, appartenant à un autre troupeau (chèvre, poule, etc.)», syr. *ʿarrᵉθā* «cosponsa, concubina» حَلِيلَة, opp. ar. cl. *ḍárraṭᵘⁿ* (même sens) ضَرَّة, cf. hébr. *ṣārā(h)* «adversaria, inimica», mais considérer aussi arabe class. عرير «étranger à une tribu».

6. Dial. *ʿárreb* «il mit de côté, sépara (ses chèvres des chèvres étrangères, le blé de l'ivraie, etc.)», syr. *ʿᵉraβ* (*ʿarreβ*) «cribravit, miscuit» حَرَّبَ, opp. ar. cl. *ḍáraba* «il sépara, divisa, mélangea, etc.» ضَرَبَ.

θ. Mots présentant ṯ *(comme syriaque* ṯ*) en arabe vulgaire par opposition à un* ẓ *de l'arabe classique (=* ṣ *cananéen).*

1. Dial. *qáiṯo*, prononcé généralement[1] *ʾáiṯo*, nom d'un village libanais où l'on passe l'été, syr. *qaiṯā* «aestas» صَيْفٌ, opp. ar. cl. *qáiẓu*^{n} «été, fortes chaleurs» قَيْظٌ > dial. *qáiḍ* «sécheresse, manque de pluie avec une forte chaleur (notamment en hiver)» (cf. hébr. *qayyiṣ* «aestas»).

2. Dial. *šáṭfe* «morceau de bois, cheville», verbe au IIe th. *šáṭṭəf* «il coupa en petits morceaux (du bois)», syr. *šᵉṭaP* «fidit, diffidit; il coupa en petits morceaux (du bois)» ܫܛܦ, opp. ar. cl. *šáẓfu*^{n} «éclat de bois» شَظْفٌ, *šiẓfu*^{n} «cheville, morceau de bois, de pain vieux et sec» شِظْفٌ, verbe *šáẓafa* «il châtra un mâle (en serrant les testicules entre deux morceaux de bois)...» شَظَفَ.

3. Dial. *náṭar* «il garda (une vigne, un champ), il attendit», *nāṭûr* «gardien, garde champêtre», *mánṭra* «lieu élevé où se tient le garde», *mnāṭrîn* (pl. syriaque) «pierres longues plantées sur l'aire et qui servent à séparer le blé de la paille», syr. *nᵉṭar* «custodivit, conservavit, observavit, etc.» ܢܛܪ, *nāṭūrā* «custos, servator» ܢܛܘܪܐ, *maṭṭartā* (<**manṭartā*) «custodia, arx, specula, etc.» ܡܛܪܬܐ. — L'arabe classique possède bien une forme *náṭara* au sens de «il garda (une vigne)», mais d'après la plupart des lexicographes arabes c'est un emprunt (au syriaque) qui est propre aux pays qui se trouvent autour de Koufa et Bassora en Mésopotamie; cf. au reste Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, p. 138. La forme vraiment arabe est *náẓara* «il observa, garda, attendit» نَظَرَ, étant donné qu'on a en hébreu *nāṣar* «custodivit, etc.» — Le pluriel syriaque *mnāṭrīn* est remplacé, à Châmât par exemple, par *nwāṭûr*.

4. Dial. *láfaṭ* (au IIe th. *láffəṭ*) «il s'agita en tous sens, fut excité, se remua pour chasser les mouches (bœuf, mulet, etc.), il flâna (homme, etc.)», syr. *lappeṭ* «incitavit, stimulavit, excitavit» ܠܦܛ, opp. ar. cl. *láfaẓa* «il rejeta dehors (par exemple la salive de la bouche), elle rejeta sur le rivage (un poisson, une coquille : mer), il parla, vomit» لَفَظَ.

[1] En particulier à Kfár ʿabîda

5. Dial. *žáʿaṭ* usité seulement au Vᵉ th. *tžáʿʿaṭ* «il eut tout en dégoût, il eut l'air de vouloir vomir», syr. *gᵉʿaṭ* «il vomit, il eut du dégoût pour...» ܓܥܛ, *ʾeθgaʿʿaṭ* «horrori fuit» ܐܬܓܥܛ, opp. ar. cl. *žáʿaza* «il éloigna, repoussa, prit la fuite» جَعَزَ, *žáʿzuⁿ* «présomptueux, qui fait le dégoûté, difficile à contenter dans la nourriture» جَعْزٌ.

ι. *Mots présentant* b (*à cause de syriaque* p *ou* ϕ) *en arabe vulgaire par opposition à un* f *de l'arabe classique.*

1. Dial. *báššeṭ* «il étendit, coucha à terre», *mbáššaṭ* «étendu nonchalamment par terre», syr. *pᵉšaṭ* (*paššeṭ*) «extendit, distendit, expandit» ܦܫܛ. L'arabe classique possède *básaṭa* (même sens) بَسَطَ à côté duquel existent aussi des dérivés d'une racine *f-s-ṭ* (même sens), hébr. *pāšaṭ* «expandit». Déjà cité p. 241.

2. Dial. *bûlâd* «rasoir, acier», syr. *pūlāδā* (même sens) ܦܘܠܕܐ malgré ar. cl. *fûlâduⁿ* (idem) فُولَاذٌ (emprunt au persan).

3. Dial. *böršân* (singulatif *böršânê*) «hosties», syr. *puršānā* «hostie, victime» ܦܘܪܫܢܐ, verbe *pᵉraš* «separavit...» ܦܪܫ, malgré ar. cl. *fárasa* (au IVᵉ th. *ʾáfrasa*) «il sépara, déchira, dévora» فَرَسَ. Déjà cité p. 236.

4. Dial. *ṭarbîn* (dans quelques villages libanais *ṭarbûn*) «petit brin d'herbe, petite branche verte», syr. *ṭarpūnā* ܛܪܦܘܢܐ diminutif en *-ūnā* de *ṭarpā* «folium, extremitas (rei)» ܛܪܦܐ, malgré ar. cl. *ṭárafuⁿ* «bout, extrémité (d'une chose)» طَرَفٌ (cf. hébreu *ṭārāϕ* «recens, viridis»).

5. Dial. *qobbâr* (*kobbâr*) «câprier», syr. *qappār* «capparis» ܩܦܪ, malgré ar. cl. *qaffâruⁿ* (même sens) قَفَّارٌ[1].

6. Dial. *qábaṭ* «il tressaillit de peur, il se réveilla en sursaut», *qabbûṭ* «petite sauterelle», syr. *qᵉϕaṭ* «il s'effraya, tressaillit» ܩܦܛ, *qappāṭā* «saltator» ܩܦܛܐ (cf. hébr. *qāϕaṣ* «contraxit, se composuit»).

[1] Existe ailleurs, suivant M. Marçais («mot voyageur»).

7. Dial. *qobbáiṣė* «gobe-mouches», *qábəš* «il attrapa, saisit (des mouches, etc.)», syr. *qūɸāšā* «avis quae muscas et culices captat» عُصْفُورٌ, malgré ar. cl. *qáfaša* «il mangea quelque chose avec avidité, il prit, recueillit» قَفَشَ.

8. Dial. *ṛábš* «pelle à enlever la terre, le grain, omoplate», syr. *raɸšā* «vannus, ventilabrum, humerus» رَفْشٌ, malgré ar. cl. *ráfšu*^{n} (idem) رَفْشٌ.

9. Dial. *bṣîṭ* «simple, naïf, facile à comprendre, non composé, etc.», *bṣâṭa* «simplicité, ingénuité, naïveté», syr. *pᵉšīṭā* «simplex, rudis, vulgaris, indoctus, incompositus, etc.» ܦܫܺܝܛܳܐ, *pᵉšīṭūθā* «simplicitas, insulsitas» ܦܫܺܝܛܽܘܬܳܐ. — Cf. ar. cl. *basîṭu*^{n} «simple (non composé)» بَسِيطٌ emprunté au syriaque par le même procédé.

10. Dans le syriaque *zārīβtā* ܙܰܪܺܝܒ̰ܬܳܐ, *zārīɸtā* ܙܰܪܺܝܦ̰ܬܳܐ «turbo, imber vehemens, pluvia», c'est le ɸ qui est originaire ainsi que le montre l'hébreu *zarzīɸ* (même sens). Il y a eu confusion de ɸ et de β d'où *b* dialectal sous l'influence évidente du classique *záraba* «elle coula (eau)» زَرَبَ. On a dans le dialecte : *zárbė* «pluie continuelle pendant toute la journée». Pourtant le verbe dialectal est *záṛaf* «il coula» et non **záṛab*.

11. Le dialectal *bsáᶜ* (impératif) «hâte-toi, marche vite», signalé par Ḥobeïka (II, p. 43) comme propre aux parlers de ʿEkkâr (Liban septentrional), est calqué sur le syriaque *pᵉsaᶜ* «incessit, prosiliit, transiliit, se extendit, distentus est» ܦܫܰܥ, cf. ar. cl. *infášaɣa* «il s'élargit» اِنْفَشَغَ et aussi hébr. *pāšaᶜ* «grassus est».

12. Dial. *böṭṭâḷ* «corne qui contient du goudron (pour faire boire les troupeaux)», cf. syr. *pūṭīlā* «pix» ܦܘܼܛܺܝܠܳܐ.

x. Mots présentant w, f *ou même* u *deuxième élément de diphtongue pour rendre syriaque* β *par opposition à un* b *de l'arabe classique.*

1. Dial. *ḥwáiṣ* «faséole, graine plus petite que le haricot», diminutif de **ḥauṣ* que suppose nécessairement le syriaque *ḥaβṣā* (même sens) حَوْصٌ (soit un pseudo-classique **ḥauṣu*^{n}, dimin. **ḥuwaiṣu*^{n}).

2. Syr. ʿ*βādā* «opus, res facta, provincia» ܥܒ̰ܕܳܐ, de ʿ*βad*

«il travailla» عَبَدَ, transformé en féminin *ʿaβdāθā, d'où dial. ʿáḏdé «propriété cultivée».

3. Syr. *rʿβaḥ* «putruit» رَعِبَ, adopté en dial. sous la forme *rẹwəḥ* «il sentit mauvais, fut gâté, corrompu (en parlant de la viande)[1]».

4. Syr. *keβšā* (à côté de *kūšā* كُعْبَا) «fuseau» حُعْبَا est dans le dialecte *kùš* «bout arrondi qui se trouve du côté supérieur du fuseau».

5. Syr. *šʿβaṭ* «il flagella, il fouetta» شَعْبَطَ devient dans le dialecte *šáfaṭ* ou *šábaṭ* (même sens).

6. Syr. *tāβ* «conspuit, vomuit» (cf. aram. bibl. *tūφ* «exspuere») تَاحَ devient à Kfár ʿabìda *táfˁ* «il cracha (en parlant surtout du sang)»; cf. pour le sens ar. cl. *tafala* «il cracha» تَفَلَ.

λ. *Mots présentant* y *initial (comme syriaque* y*) par opposition à un* w *de l'arabe classique.*

1. Dial. *yārîṯa* (nom propre d'un village libanais), syr. *yārūθā* يَارُوثَا, *yārtā* يَارْتَا «haeres, possessor», opp. ar. cl. *wâriθu*ⁿ «héritier» وَارِثٌ.

2. Dial. *yāḥbûn* «tas, amas de foin ou de blé non battu», syr. *yaḥbūrā* «(caligo), rogus, (fumus densus)» يَحْبُورَا (avec passage de *r* à *n*), ce qui supposerait ar. cl. **waḥbūru*ⁿ ou **waḥbūru*ⁿ.

2ᵉ CLASSE.

EMPRUNTS RECONNAISSABLES POUR DES RAISONS PHILOLOGIQUES, MAIS NE PRÉSENTANT AUCUN CRITÉRIUM PHONÉTIQUE CERTAIN.

α. *Mots présentant* ḥ *(comme en syriaque* ḥ*) dans des cas où l'arabe classique a ou aurait également* ḥ.

1. Dial. *qárdeḥ* «il fut armurier, il s'embrasa (charbon), s'épanouit (plante, etc.)», subst. *qárdḥa* «état, métier d'armurier»,

[1] Le développement sémantique a eu lieu sous l'influence du class. *rāḥa* «il sentit» رَاحَ.

qördâḥé (*qördáḥżé*) «armurier», cf. syr. *qardaḥ* «(faber) contudit ferrum» قَرْدَحَ, subst. *qardāḥūθā* «ars fabri ferrarii» قَرْدَحُوثَا, *qardāḥā* «faber ferrarius» قَرْدَحَا, et aussi ar. cl. *qádaḥa* «il trouа, battit le briquet» قَدَحَ, syr. *qᵉðaḥ* قَدَحَ, hébr. *qāðaḥ* (même sens).

2. Dial. *ṣḥâḥ* (néo-cl. *ʾiṣḥàḥuⁿ*, *ʾaṣḥâḥuⁿ*) «chapitre, section des Saintes Écritures», syr. *ṣᵉḥāḥā* «codex, capitulum, sectio, tractatus» صُحَاحَا, cf. ar. cl. *ṣáḥḥa* «il fut vrai, authentique (en parlant d'un acte, d'une nouvelle...)» صَحَّ, *ṣáḥḥaḥa* (II^e th.) «il corrigea, rectifia (un écrit)» صَحَّحَ.

3. Dial. *ṣlāḥîyé* «plat, grande assiette», syr. *ṣᵉlūḥāθā* «phiala, lagena» صُلُحْثَا, cf. ar. cl. *ṣurāḥîyatuⁿ* «dame-jeanne» صُرَاحِيَةٌ, lui-même, vraisemblablement, emprunt ancien (cf. Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, p. 170), hébr. *ṣᵉlōḥīθ* «catillus, patina, paropsis».

4. Dial. *báḥḥer* «il essaya un bœuf, il éprouva une étoffe (dans l'eau pour voir si elle perd son lustre, son éclat)», syr. *bᵉḥar* (*baḥḥer*) «probavit, examinavit, scrutatus est,...» بَحَرَ, cf. ar. cl. *tabáḥḥara* «il chercha à approfondir (une question, une science)» تَبَحَّرَ, hébr. *bāḥar* «exploravit, probavit».

5. Dial. *ḥarṣénné* «petite plante ressemblant à l'ail, dont on mange la racine», syr. *ḥarṣānā* «ornithogale» حَرْصَنَا, avec différenciation de *ṣ* en *s*. — Pour la formation de ce nom de plante, cf. par exemple *karséννé* de ar. cl. *kirsánnatuⁿ* «vesce» كِرْسَنَّةٌ.

6. Dial. *ḥessâyé* «prière propitiatoire que le prêtre maronite récite dans chaque partie de l'office...», syr. *ḥussāyā* «oratio propitiatoria, propitiatio» حُسَّايَا.

7. Dial. *šḥûm* «antiphonaire, gros livre de prières», *šḥûmé* «bréviaire syriaque», syr. *šᵉḥīmā* (fém. *šᵉḥīmtā*) «pinguis, simplex, laicus, officium feriale apud Maronitas» شَحِيمَا, cf. ar. cl. *šáḥuma* «il fut très gros...» شَحُمَ. Déjà cité p. 237.

8. Dial. *qözḥáiya* (nom propre), syr. *gazz(ā)* «trésor» + *ḥaiyā* «vivant» حَيَّا; cf. ar. cl. *kánzuⁿ* «trésor» كَنْزٌ et *ḥáiyuⁿ* «vivant» حَيٌّ. Déjà cité p. 248.

β. Mots présentant h *en face de syriaque* h *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *báhęq* «il se montra, sortit du nuage (soleil)», au IIe th. *báhheq* «il commença à paraître, à luire (jour, aurore), il fut ébloui par une lumière vive et inattendue», syr. *'aβheq* «fulsit, luxit, splenduit» ܐܒܗܩ, subst. *behqâ* «fulgor» ܒܗܩܐ; cf. ar. cl. *báhaqu*ⁿ «dartre farineuse» بَهَقٌ.

2. Dial. *háblé* «vapeur d'un liquide; mou (homme)», dénominatif au IIe th. *hábbəl* «il mit dans un bain de vapeur, il fomenta (un membre malade)», syr. *heβlā* «vapor, vanitas, atomus» ܗܒܠܐ, cf. ar. cl. $\sqrt{h\text{-}b\ l}$ «mentir, intriguer», hébr. *hĕβĕl* «halitus, vanitas».

3. Dial. *žáhžęh* «il commença à luire, à briller (jour, aurore)», syr. *gahgah* «illuxit (sol, dies, aurora)» ܓܗܓܗ.

4. Dial. *'abᵇhât* «pères (en parlant des prêtres, des religieux, jamais des pères par rapport à leurs fils)», syr. *'āβāhāθā* «patres, majores, abbates» ܐܒܗܬܐ, plur. de *'āβā* «Père céleste (le)» ܐܒܐ.

5. Dial. *báhlé* «idiot, naïf, stupide, imbécile», syr. *bahlā* «socors, inurbanus» ܒܗܠܐ; cf. ar. cl. *'ablahu* même sens أَبْلَهُ, *bahala* «il maudit (Dieu)» بَهَلَ.

γ. Mots présentant ṣ *en face de syriaque* ṣ *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *náᶜaṣ* (à côté de *náᶜwəṣ*) «il poussa des cris plaintifs, pleurnicha, pleura (enfant, chien, porc...)», syr. *nᵉᶜaṣ* «grunnivit (sus)» ܢܥܨ; cf. ar. cl. au VIIIe th. *intáᶜaṣa* «il se fâcha» اِنْتَعَصَ.

2. Dial. *ṣálfé*, *ṣalfîné* «un éclat de bois», verbe *ṣalef* «il fendit, détacha (du bois)», *sálfən* (dénominatif du dimin. dial. *ṣalfîné*) «il coupa en tout petits morceaux (du bois)», syr. *ṣulpᵉθā* «morceau, éclat de bois» ܨܘܠܦܬܐ, *ṣulpānā* «conditura, comminutio» ܨܘܠܦܢܐ, verbe *ṣᵉlaφ* «contudit, discidit, fregit, vulneravit»

صَفَرَ. — L'arabe classique possède bien la racine *ṣ-l-f*, mais avec des sens tout à fait différents de ceux du syriaque[1].

3. Dial. *ṣfârē* (plur. de *ṣofrâyē*) (deux petits morceaux de bois plantés au milieu du joug en haut et entre lesquels se trouve une corde qui retient la charrue), syr. *ṣəp̄rāyāθā* (plur. de *ṣəp̄rāiṯā*) «ligna jugi quae bovis collum circumdant» الْأَعْنَاقِ. — Le classique possède également une racine *ṣ-f-r*, mais non dans ce sens.

4. Dial. *ṭábaṣ* (IIe th. *ṭábbəṣ*) «il arrosa une terre avant de l'ensemencer en été, il pataugea dans la boue dans l'intention de la durcir», subst. *robṣ* «semaille dans une terre arrosée en été», syr. *rᵉβaṣ* «compressit, abundantius irrigavit» رَبَضَ; cf. ar. cl. *bárbaṣa* «il arrosa abondamment» بَرْبَصَ..

5. Dial. *ṣûṣ* «poussin», verbe *ṣáṷwəṣ* «être couvé (œuf)», *ṣáṷṣa* «il piaula (poussin, petit d'oiseau)», syr. *ṣaṷṣī* «fritinnivit, pipivit, garrivit, striduit (avis)» زَوْزَى, *ṣūṣāyā* «fritinnitus, pipitus avis» زَوْزَاةٌ; cf. ar. cl. *ṣá'ā* «il piaula» صَأَى, *ṣá'ṣa'a* «il produisit un son» صَأْصَأَ.

6. Dial. *ṣôud* (*ṣomd* dans quelques villages libanais comme Ḥelta) «charrue», dénominatif au IIe th. *ṣánṇəd* «il s'entêta, il devint dur comme la charrue», syr. *ṣāmdē* (plur. de *ṣāmdā* «ligans, conjungens» زَوْجٌ) «ligna jugi textorii quibus ligantur telae» زَوْجٌ; cf. hébr. *ṣĕmĕḏ* «jugum, par (boum)»[2].

7. Dial. *ṣámməd* «il économisa, il épargna», syr. *ṣammeḏ* (*ṣᵉmaḏ*) «collegit, colligavit» زَمَدَ.

8. Dial. *qaṣṣîn* (est pris pour un singulier et forme un singulatif *qaṣṣînē*, un plur. *qṣāṣîn*) pluriel régulier de syr. *qeṣrē* (inusité sous cette forme dans les parlers libanais) «cortices tritici et grani» قَشْرٌ; cf. ar. cl. *qáṣaruⁿ* (*quṣāratuⁿ*, *quṣrā*) «ce qui reste dans un crible après le criblage» قَصَرٌ et surtout *qáṣaluⁿ* «débris, rebuts du vannage» قَصَلٌ; cf. hébr. *qāṣîr* «messis, frumentum, fruges».

[1] P. ex. ar. cl. *ṣalafa* «il blessa (à la corne du pied)».

[2] La racine proprement arabe est *ḍ-m-d*, attestée par exemple en Oranie par *mâḍmoḍ* «charrue», en arabe d'Andalousie «joug des bœufs» (Marçais).

Remarque. — Le verbe dialectal *ráṣṣ* «il pressa, écrasa, concassa (des olives)» (subst. *ráṣṣa* «cal, durillon») présente un *ṣ* comme le syriaque *raṣ(ṣ)* dont le sens est «contudit, confregit, conculavit» زُرّ, cf. subst. *r'ṣāṣā* «luxatura, contusio, contritio» زُرُرا, mais c'est un *ḍ* qui correspond ici au *ṣ* en arabe classique où l'on a *ráḍḍa* «il cassa, écrasa» رَضَّ. Il s'agit donc bien dans le dialecte *ráṣṣ* d'un emprunt au syriaque. Toutefois le vocable syriaque lui-même a été pris à l'hébréo-phénicien, étant donnée la correspondance régulière : aram. ' = ar. cl. *ḍ* = canan. *ṣ*[1]. En effet, le syriaque aussi possède le verbe *ra'(')* dans le sens de «confregit, contudit, quassavit», qui correspond à l'arabe classique *ráḍḍa* et à l'hébreu *raṣaṣ* «fregit, infregit» (au figuré «violenter tractavit»).

δ. Mots présentant z *en face de syriaque* z *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *záḥal* «il rampa, se traîna (sur le ventre, les mains, les genoux)», *záḥlé* «glissant, glissade, nom propre d'une ville libanaise», syr. *zāḥlā* «sauterelle, langouste» أُسلا; cf. hébr. *zāḥal* «repsit, lente processit, serpsit», ar. cl. *záḥala* «il se déplaça, s'éloigna» زَحَلَ.

2. Dial. *réžz* (ou *rážez*) «colère, fureur», syr. *ruγzā* «ira, indignatio» أُمحا; cf. aram. bibl. *r'γaz* «ira», hébr. *rōγēz* (même sens), ar. cl. *tarážžaza* (V^e th.) «il fit du fracas, il tonna (ciel, tonnerre)» تَرَجَّزَ.

3. Dial. *qālûz* (inusité à Kfár 'abîda, mais attesté ailleurs, Brun, *Lex. syr.*, s. v.) «verrou de la porte», syr. *qālūzā* «annulus, pessulus januae» مُحُّا; cf. ar. cl. *qálaza* «il frappa . . .» قَلَزَ.

4. Dial. *zûm* «jus, sauce, bouillon, suc», verbe au II^e th. *záγwəm* «il rendit du jus, etc.», syr. *zūmā* «jusculum» أُمُّا (grec ζῦμός); cf. ar. cl. *záγmu^n* «mets fait avec du lait aigre par les habitants du Yémen» زَغْمٌ.

(1) Il est donc moins étonnant que *r-ṣ-ṣ* existe aussi en maghribin (tunisien رص «comprimer»; algérien رصص «faire entrer de force») avec la même nuance consonantique (*ṣ*). N'y aurait-il pas là, comme dans quelques autres cas, une survivance punique?

5. Dial. *zbûn* «client, chaland, habile, trompeur», syr. *zăβūnā* «emptor» (√*z-b-n* «emere») ܙܒܘܢܐ; cf. aram. bibl. *zᵉβan* «emit, cepit» et aussi ar. cl. *zábana* «il vendit les fruits sur l'arbre contre des dattes mûres et de quantité inconnue» زَبَنَ (probablement emprunté à l'araméen; cf. Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, p. 189).

6. Dial. *ʿázqa* «anneau qu'on place près du soc de la charrue ou dans la roue de la voiture», syr. *ʿezaqtā* «annulus, sigillum» ܥܙܩܬܐ; cf. aram. bibl. *ʿizqā(ʾ)* «annulus signatorius» et ar. cl. *ʿáziqa* «il s'attacha» عَزِقَ.

7. Dial. *zürbê* «récalcitrant, qui attaque tout le monde, insupportable», verbe (IIᵉ th.) *zárręb* «il se révolta, s'acharna, attaqua violemment», syr. *zᵉraβ* (*zarreβ*) «pressit, coarctavit, repulit, trusit» ܙܪܒ; cf. ar. cl. *záraba* «il fit entrer dans un enclos (les bestiaux)» زَرَبَ.

8. Dial. *bözᶻ* «mamelle, téton, bouquin (de la pipe)», syr. *bezzā* «mamma, papilla» ܒܙܐ. — Le mot *bözᶻ* apparaît dans le Maghreb et dans divers parlers arabes orientaux (cf. Dozy); il est même signalé par un lexicographe arabe (تاج العروس) comme appartenant à la langue classique.

9. Dial. *záiyęq* dans *záiiqət-ęd-dénê* «le temps est devenu très mauvais, le ciel se remplit de nuages et il pleut beaucoup», syr. *zaiyeq* «turbine dispersit, agitavit» ܙܝܩ dénominatif de *zīqā* «ingens pluvia, turbo, bolis, fulgor, procella» ܙܝܩܐ, qui vient probablement lui-même de l'assyrien *zīqu* (même sens), cf. Brockelmann, *Lex. syr.*, s. v.

10. Dial. *zállęf* «il orna, rendit beau», subst. *záleƒ* «beauté», syr. *zalleφ* «il orna de peintures, de broderies» ܙܠܦ.

11. Dial. *bazqîfo* (nom propre d'un lieu élevé), syr. *bēθ-zᵉqīφā* ܒܝܬ ܙܩܝܦܐ (le parfait *zᵉqaφ* signifie «elevavit, erexit, suspendit» ܙܩܦ).

ε. Mots présentant k *en face de syriaque* k (*ou de* k *devenu* χ) *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *tâk* «mal, dommage, cause, malheur», verbe au IIe th. *tâwwək* «il rendit malade, fit du mal, étourdit», syr. *tukkā* (prononciation libanaise *tākā*) «damnum, jactura, perfidia» ܬܟܐ, verbe *taχ* (√*t-k-k*) «laesit, vexavit, oppressit, nocuit» ܬܟ; cf. ar. cl. *tákka* «il écrasa, foula» تَكَّ.

2. Dial. *kéḍen* «il attela à la charrue, à la voiture», subst. *káḍné* «labour d'une journée», syr. *kᵉδan* «conjunxit, junxit, subjugavit» ܟܕܢ.

3. Dial. *káṛaz* «il prêcha», subst. *kaṛz* «prédication», *kārûz* «prédicateur, surnom de saint Jean-Baptiste», *kəṛṛâz* «bouc qui porte la clochette», syr. *'aχrez* «praedicavit, annuntiavit» ܐܟܪܙ, subst. *kārūz* «praeco, praedicator» ܟܪܘܙܐ, *karrāzā* «hircus vel aries pecoris dux qui peram pastoris portat» ܟܪܙܐ.

4. Dial. *kattûné* «aube, surplis», cf. syr. *kuttūnā* (fém. *kuttūntā*) «tunica, alba, tunica sacerdotalis» ܟܘܬܘܢܐ; cf. hébr. *kuttōn-*(*ĕθ*), même sens, grec χιτών.

5. Dial. *'eskîm* «capuchon, froc», syr. *'esχīmā* «habitus, forma, professio monastica» ܐܣܟܝܡܐ (grec σχῆμα).

6. Le dialectal *mlâk* «(bon) ange» ne peut provenir phonétiquement de classique *mál'aku*ⁿ (ou *málaku*ⁿ) qui lui-même est probablement emprunté au syriaque, mais de syriaque *malāχā* «nuntius, missus, angelus» ܡܠܐܟܐ; cf. hébr. *mal'āχ* (même sens).

7. Dial. *fākûṛa* «espagnolette», verbe *fáwkeṛ* «il ferma (la porte)», syr. *pāχārā* «repagulum januae» ܦܟܪܐ, *pāχūrā* «ligator» ܦܟܘܪܐ, verbe *pᵉχar* «ligavit, constrinxit» ܦܟܪ.

8. Dial. *dûksa* (plus souvent *zûksa*) «louange», syr. *duksā* «fama, gloria» ܕܘܟܣܐ (grec δόξα). Cf. plus loin.

9. Dial. *škâṛa* «petite propriété cultivée, petite portion», syr. *ʾeškārā* «jugerum, praedia» ܐܶܫܟܳܪܳܐ, qui lui-même provient de l'assyrien *iškāru* (Brockelmann, *Lex. syr.*). Voir plus haut, p. 235.

10. Dial. *börk* «coude de la charrue qui se compose d'un morceau de bois ressemblant au genou», syr. *burkā* ܒܽܘܪܟܳܐ (héb. *bĕrĕχ*) «genou», opp. ar. cl. *rúkbatu*ⁿ رُكْبَة.

ζ. *Mots présentant* q *en face de syriaque* q *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *dáqaṛ* «il piqua, froissa, offensa, toucha légèrement», subst. *dŏqᵊṛa* (à côté de *dāqûr*) «verrou», syr. *dᵉqar* «feriit, pupugit, transfixit (hasta, gladio)» ܕܩܰܪ; cf. hébr. *dāqar* (même sens).

2. Dial. *faqqûᶜ* (singulatif *faqqûᶜa*) «figues vertes, non mûres», verbe au IIᵉ th. (dénominatif) *fáqqᵊᶜ* «il cueillit des figues non mûres», cf. aussi *mfáqqᵊᶜ* «véreux (fromage, figue)», syr. *paqqūᶜā* «grossus seu ficus immatura, vermes casei (au plur. dans le dernier sens)» ܦܰܩܘܥܳܐ, cf. ar. cl. *fáqaᶜa* «il fut très jaune, très rouge» فَقَعَ. — En arabe classique, on a dans le sens de «non mûr» le mot *fížžu*ⁿ فِجٌّ > dial. *fŏžž*, syr. *paggā* ܦܰܓܓܳܐ, hébr. *paγ*, plur. *paggīm* «grossi, ficus immaturae».

3. Dial. *ᶜáqaṣ* «il piqua (en parlant d'une guêpe, d'un serpent)», verbe au IIᵉ th. *ᶜáqqəṣ* «il picota, éprouva des picotements», *ᶜāqûṣ* «aiguillon du bouvier (dard)», *ᶜáqṣa* «piqûre», syr. *ᶜaqqes* «il piqua (serpent, scorpion)» ܥܩܰܨ, *ᶜuqsā* «aculeus, stimulus» ܥܘܩܨܳܐ (avec emphatisation de *s* au contact de *q*).

4. Dial. *qaṭṭîn* «grande caverne dans laquelle on enferme en hiver les troupeaux et qui se trouve généralement sur la pente d'une montagne très difficile à gravir», syr. *qaṭṭīnā* «locus angustus, pecora» ܩܰܛܛܺܝܢܳܐ; cf. ar. cl. *qáṭana* «il habita» قَطَنَ.

5. Dial. *fösqîyᵉ* «langes, maillot pour attacher l'enfant dans le berceau», syr. *pesqīθā* «vitta, fascia, sindon, instita» ܦܶܣܩܺܝܬܳܐ. Cf. p. 280.

6. Dial. *daqdùq* «ver à soie qui naît tard après les autres, faible, malade (enfant)», syr. *daqdᵉqā* «parvus, tenuis» ܕܰܩܕܩܳܐ.

7. Dial. *qárqfé* (ou *qráiqfé*) «nom de plusieurs terrains rocheux qui se trouvent généralement sur des hauteurs dominant les environs», syr. *qarqaφtā* «caput, vertex (montis)» ܩܰܪܩܰܦܬܳܐ.

8. Dial. *qön*^{n} «poulailler», syr. *qennā* «nidus» ܩܢܳܐ, cf. hébr. *qēn* (même sens). — Cf. (pour le sens) ar. cl. *wúqnatu*^{n} (ou *wúknatu*^{n}) وُقْنَة.

9. Dial. *qörṛâyé* «lutrin, pupitre» qui provient par contamination de syr. *qārūyṯā* «pulpitum, sedes ad legendum publice (in ecclesia)» ܩܳܪܽܘܝܬܳܐ et de ar. cl. *qirâ'atu*^{n} «lecture» قِرَاءَة (cf. ar. cl. *miqra'u*^{n} «pupitre» مِقْرَأ).

10. Dial. *qáṛam* «il brisa (une branche, un arbre)», subst. *qörmé* «tronc, souche, chicot d'un arbre abattu», syr. *q'ram* «stravit» ܩܰܪܶܡ, *qurmā* «truncus (arboris)» ܩܽܘܪܡܳܐ, grec *κορμός*. — Ce mot est usité en Algérie dans le sens de «grosse pièce de bois, souche sèche» (cf. Beaussier, *s. v.*).

11. Dial. *séqroq* «pot pour mettre le vin», syr. *saqrūyā* «paropsis» ܣܰܩܪܽܘܝܳܐ; cf. ar. *sukuržatu*^{n} (même sens), سُكُرْجَة d'origine persane.

η. Mots présentant ṭ *en face de syriaque* ṭ *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *ṛáuṭ* «chevron, poutrelle», verbe *ṛâṭ* «il chancela», syr. *rauṭē* (pl.) «rami longi et tenues pōpuli aut salicis» ܪܘܛܹܐ, verbe *ráuweṭ* «commovit» ܪܘܛ, *'eθrauweṭ* «vacillavit, commotus est» ܐܶܬܪܰܘܛ.

2. Dial. *fáṛaṭ* «il abattit (les noix, les amandes, etc....), décousit (un habit)», syr. *p'raṭ* «scidit, rupit, discidit (suturam), il fit tomber de l'arbre (les fruits)» ܦܪܛ.

3. Dial. *farfûṭa* (plur. *frāfiṭ*) «une miette de pain, un petit morceau», syr. *parpūṭā* «mica panis» ܦܰܪܦܽܘܛܳܐ.

4. Dial. *ṭablîṭ*[1] «pierre sacrée de l'autel», *ṭablîyé* «petite table

[1] Assimilation à distance de *ṭ-t* en *ṭ-ṭ*.

basse sur laquelle on sert à manger, à boire», syr. *ṭaβ̄ḥθ̄ā* «tabula altaris, mensa, etc....» ܛܒܚܬܐ, lequel lui-même est emprunté en dernier ressort au latin *tabula*.

5. Dial. *ṭáfṭəf* «il s'éteignit (en parlant d'une lampe), il crépita en s'éteignant (en parlant d'une lumière), il étendit ses ailes (oiseau)», syr. *ṭaṭṭeṭ* «crepitavit (lucerna moriens), ad occasum declinavit» ܛܛܛ; cf. ar. cl. *ṭáṭṭafa* «il fut mou, faible» طَطَّفَ et *ṭáffafa* «il étendit, déploya les ailes (oiseau)» طَفَّفَ.

6. Dial. *qaṭrîb* «cheville qui se trouve au bout de la charrue et qui sert à relier celle-ci au joug auquel on attelle les bœufs», syr. *qaṭrīβ̄ā* «paxillus ligneus, qui in medio aratro figitur, ne aratrum sursum vel deorsum labatur» ܩܛܪܝܒܐ.

7. Dial. *láṭṭa* (inusité à Kfár ʿabîda, mais attesté ailleurs d'après Ḥobeïka, I, p. 82) «malédiction, malheur, chose désagréable», verbe *laṭ* «il maudit», syr. *laṭṭ̄θ̄ā* «maledictio» ܠܛܬܐ, *laṭ* «maledixit» ܠܛ; cf. ar. cl. *lâṭa* (*lâża*) «il frappa, il chassa» لَاطَ.

8. Dial. *néṭé* (au IIe th. *náṭṭa*) «il fut humide, il suinta (mur)», subst. *nṭâwé* «humidité», *nâṭé* «humide», syr. *nʿṭ̄ā* «humidus fuit» ܢܛܐ, *nʿṭ̄āyā* ܢܛܝܐ, *nʿṭ̄āyūθ̄ā* ܢܛܝܘܬܐ «humiditas, humor» (cf. pour le sens ar. cl. *nádiya* «il fut humide, il mouilla» نَدِيَ).

9. Dial. *ṭášé* «il perdit connaissance, tomba dans le coma (malade)», syr. *ṭʿšā* «latuit, abscondit» ܛܥܫ.

θ. Mots présentant t *en face de syriaque* t *dans des cas où l'arabe classique a ou aurait* t *ou θ.*

1. Dial. *tawarîya* «contemplation, distraction, délire», syr. *tēwūrīyā* «contemplatio, speculatio, vita contemplativa» ܬܐܘܪܝܐ, qui lui-même est emprunté au gr. *θεωρία*.

2. Dial. *tûk* «mal, dommage», syr. *tukkā* «damnum» ܬܘܟܐ. Déjà cité p. 271.

3. Dial. *šáṛṭfé* «association, participation spirituelle», syr. *šaṛṭāṗūθā* (même sens) ܫܘܬܦܘܬܐ. Déjà cité p. 238.

4. Dial. *ʿatrîné* «fourche à deux dents en bois pour remuer les foins, les blés écrasés par la herse» (opp. à *mŏdre* < cl. *midra*ⁿ «fourche à cinq dents pour nettoyer les blés» مِذْرًى), syr. *ʿam* «avec» ܥܡ ou *ʿaḏ* «jusqu'à» ܥܕ ou *ʿal* «sur, de, par» ܥܠ + *trēn* «deux» ܬܪܝܢ (opp. ar. cl. *iθnāni* «deux» اِثْنَانِ).

t. Mots présentant d *en face de syriaque* d *dans des cas où l'arabe classique a ou aurait* d *ou* ḏ.

1. Dial. *dállęl* «il ensemença, planta en laissant de l'espace entre les graines ou les plantes» (c'est exactement le contraire de *ʿębé*, cf. plus haut, p. 260), subst. *dallîl* «rare, espacé», syr. *dallel* «diminuit, imminuit» ܕܠܠ, *dallīlā* «paucus, rarus» ܕܠܝܠܐ; cf. ar. cl. *dálla* «il fut petit, chétif, méprisé» ذَلَّ.

2. Dial. *dęlęf* «il dégoutta, laissa tomber l'eau (toit)», subst. *dęlf* «suintement, eau qui coule du plafond goutte à goutte», syr. *dlaṗ* «stillavit» ܕܠܦ, *delpā* «stillicidium» ܕܠܦܐ; cf. hébr. *dālaṗ* «stillavit (tectum imbri)»; en ar. cl. *dálafa* signifie «il marcha lentement et péniblement» دَلَفَ.

3. Dial. *dabbûr* «guêpe, frelon», syr. *dabbūrā* «vespa» ܕܒܘܪܐ; cf. ar. cl. *dúbru*ⁿ «essaim d'abeilles, de frelons» دَبْرٌ et aussi (pour le sens) *zunbûru*ⁿ «guêpe» زُنْبُورٌ.

4. Dial. *ḍęrdâr* «plante épineuse, maladie dans la langue du bœuf», syr. *dardārā* «tribulus, spina, ulmus» ܕܪܕܪܐ; cf. ar. cl. *dardâru*ⁿ «ormeau, frêne» دَرْدَارٌ.

5. Dial. *sęddâ* «enclume», syr. *saddānā* «rota, incus», ܣܕܢܐ; cf. ar. cl. *sandânu*ⁿ (même sens) سَنْدَانٌ.

6. Dial. *ʿęddân* «le jour, la nuit, temps, température, labour d'une journée», syr. *ʿeddānā* «tempus, annus, epocha, vices, anni tempora» ܥܕܢܐ; cf. ar. cl. *ʿadânu*ⁿ «sept années» عَدَانٌ.

7. Dial. *dándeḷ* «il suspendit, laissa pendiller», *ᵈdándeḷ* (<**tdandeḷ*) «il pendit, pendilla», syr. *dandel* «agitavit, quassavit» ܕܢܕܶܠ, *ʾeddandal* (<**ʾeθdandal*) «pependit, suspensus est» اِدْدَنْدَلْ; cf. ar. cl. *daldala* «il brandilla (les bras) en marchant» دَلْدَلَ, *tadaldala* «il brandilla, il fut agité (objet suspendu)» تَدَلْدَلَ.

Cet exemple est peu probant, parce que (suivant M. Marçais) il en est presque partout ainsi pour ce mot : dissimilation de *l-l* en *n-l*.

ϰ. Mots présentant ʾ en face de syriaque ʾ dans des cas où l'arabe classique a ou aurait également ʾ.

1. Dial. *ʾáḷem* «irritation, passion, mouvement impétueux de l'âme», *ʾlim* «rancunier, méchant», *t'áḷḷem* «il fut irrité...», syr. *ʾelmā̈* «iracundia, indignatio, furor» اِحْلُمْ, *ʾālūmā̈* «malevolus, indignabundus» أُحْلُمْ, verbe *ʾelam* «iratus est, iram servavit» اِحْلَمْ; cf. ar. cl. *ʾálima* «il a souffert» أَلِمَ.

2. Dial. *ʾaiṇa* «quel, quelle?» paraît provenir de syr. *ʾaiṇā̈* «quis, quid, qui, qualis?» اِئْنُ; cf. ar. cl. *ʾaiṇa* «où?» أَيْنَ, mais le mot existe dans la plupart des dialectes de l'arabe moderne.

3. Dial. *ʾâb* «Père céleste (le)», syr. *ʾāβā̈* «pater cœlestis» اِحْبُ; cf. ar. cl. *ʾábuⁿ* أَبٌ.

4. Dial. *ʾîd* «main», syr. *ʾīδā̈* «manus» اِيْدُ. Ici l'arabe classique présente *yaduⁿ* «main» يَدٌ (avec un *y* à l'initiale). Cf. *îd* chez les Bédouins du Maghreb (Marçais).

5. Dial. *ʾeskîm* «froc», syr. *ʾesχīmā̈* «habitus, professio monastica» اِهْسْكِيمْ; cf. gr. σχῆμα. Déjà cité p. 271.

λ. *Mots présentant ʿ en face de syriaque ʿ dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *ʿûr* «fétu, brins de paille qui tombent des épis», syr. *ʿūrā̈* «id quod oculum laedit, palea, atomus, pulvisculus» عُوْرْ; cf. ar. cl. *ʿūwâruⁿ* «fétu, brin de paille» عُوَّارٌ.

2. Dial. *ᶜáffər* «il glana après la récolte (dans une vigne, un champ, etc.)», subst. *ᶜfāra* «glane, glanure», syr. *ᶜappar* «il glana (dans une vigne)» ܥܰܦܰܪ, *ᶜupārtā* «fruges residuae, purgamentum areae» ܥܽܘܦܳܪܬܳܐ; cf. ar. cl. *ᶜafāruⁿ* «froment bouilli sans graisse, pain, etc...» عَفَارٌ, *ᶜuffuratuⁿ* «ramassis de gens» عُفَّرَةٌ.

3. Dial. *ᶜairūn* «plantes sauvages ressemblant à l'oignon avec laquelle on fait des coussins, des matelas», syr. *ᶜīrūnā* «millet, asphodelus (plante)» ܥܺܝܪܽܘܢܳܐ. — *ᶜai-* au lieu de *ᶜī-* n'est pas phonétique; il y a eu ici substitution morphologique : type *qáitūluⁿ*, cf. *záibəq* «mercure» au lieu de **zībəq* < cl. *ziʾbaquⁿ* زِئْبَق.

4. Dial. *ᶜárr* «il mugit, gronda (chameau, chien)», *ᶜrīr* «mugissements, cris (du chien, du chameau)», syr. *ᶜar(r)* «balatum vel mugitum edidit (camelus)» ܥܰܪ; cf. ar. cl. *ᶜárra* «il cria (en parlant du mâle de l'autruche)[1], il fut galeux (chameau)» عَرَّ.

5. Dial. *ᶜtīd* «futur, qui doit venir» (ce mot ne se rencontre que dans le *Credo* :... *vitam* venturi *saeculi*), syr. *ᶜeθīδā* «futurus, paratus» ܥܬܺܝܕܳܐ; cf. ar. cl. *ᶜatīduⁿ* «prêt» عَتِيدٌ, aram. bibl. et hébr. *ᶜaθīδ* «paratus».

6. Dial. *māᶜūl* «petit sentier entre deux haies ou deux murs, passage étroit entre deux rochers dans un champ», syr. *maᶜlā* (plur. *maᶜālē*) «introitus, ingressus, avenue, entrée» ܡܰܥܠܳܐ. Le dialectal *māᶜūl* a été formé sur le type *qātūlā* au lieu de *qatlā*, tous deux existant en syriaque ainsi que dans le dialecte.

7. Dial. *bᶜīr* «âne, animal, chameau», syr. *beᶜīrā* «pecus, jumentum» ܒܥܺܝܪܳܐ; cf. ar. cl. *baᶜīruⁿ* «chameau» بَعِيرٌ.

8. Dial. *ṭarṭūᶜ* (ou *mṭárṭəᶜ*) «agité, léger, qui parle à tort et à travers», syr. *ṭarṭaᶜ* «ebullivit (olla)» ܛܰܪܛܰܥ, *ʾeṭṭarṭaᶜ* (< **ʾeθṭarṭaᶜ*) «ad ebullitionem ductus est, aestuavit, agitatus est» ܐܶܛܛܰܪܛܰܥ.

[1] Vieux mot de la poésie arabe; le dialectal *ᶜrīr* doit reporter à l'arabe ancien; il a la forme فَعِيل des maṣdars de verbes exprimant l'idée de «rendre un son».

9. Dial. *qarrû*ʿ (à côté de *qarʿûn* inusité à Kfár ʿabîda, mais connu dans d'autres villages libanais comme Chāmât) «amande verte et non mûre», syr. *qarʿūntā* «colocynthis» ܩܪܥܘܢܬܐ; cf. ar. cl. *qárʿu*ⁿ «courge» قَرْعٌ.

10. Dial. *náb*ʿ «source», syr. *naβʿa* (même sens) ܢܒܥܐ; cf. ar. cl. *yanbûʿu*ⁿ (même sens) يَنْبُوعٌ.

11. Dial. *ḳrâʿ* «origine» = dans le parler *ḥlîb* «lait» (ainsi *ḳrâʿṭ ʿâṭəl* = exactement *ḥlîbəḳ ʿâṭəl* «le lait que tu as tété est mauvais», c'est-à-dire «tu es sans noblesse, sans honneur»), syr. *kʿrāʿā* «colostrum» ܟܪܥܐ, opp. ar. cl. *kurâʿu*ⁿ «eau de pluie potable» كُرَاعٌ.

μ. Mots présentant b *en face de syriaque* b *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *báʿaṭ* «il s'agita en tous sens, se dissipa (enfant)», *báʿṭ* (avec infixation d'un *r*) et avec métathèse *bárṭaʿ* «il s'agita en tous sens (en parlant surtout d'un poisson)», syr. *bʿaṭ* «percussit, calcitravit, calcavit, il fut pétulant, très gai (homme), il fut rétif, capricieux» ܒܥܛ, *barʿeṭ* (même sens) ܒܪܥܛ.

2. Dial. *šabbûq* «rejeton, arbrisseau», syr. *šabbūqā* «truncus, ramus, virga» ܫܒܘܩܐ.

3. Dial. *šáṷb* «fortes chaleurs», syr. *šaṷbā* «aestus, ventus urens» ܫܒܐ. Déjà cité p. 237.

4. Dial. *dabbûr* «guêpe, frelon», *dabbûṛa* «marteau pointu», syr. *dabbūrā* «vespa» ܕܒܘܪܐ; cf. ar. cl. *dâbru*ⁿ «essaim d'abeilles, de frelons» دَبْرٌ (cf. *zunbûru*ⁿ [même sens] زُنْبُورٌ). Déjà cité p. 275.

5. Dial. *šbîn* (fém. *šbînê*) «celui qui assiste l'époux pendant les cérémonies de mariage», syr. *šaṷšᵉβīnā* (même sens) ܫܘܫܒܝܢܐ. Déjà cité p. 237.

6. Dial. *bòdᵈ* «poutre servant de pressoir», syr. *baldā* «trabs, torcular» ܒܕܐ.

v. Mots présentant š *en face de syriaque* š *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *šémər* «elle se dégoûta de..., elle eut assez de... (en parlant de l'âme)», syr. *šammar* «abegit, injecit, emisit» ; cf. hébr. *šāmar* «abstinuit ab aliquo».

2. Dial. *šəmmâs* «diacre, servant de messe», syr. *šammāšā* «servus, minister, diaconus» ; cf. aram. bibl. *šammēš* «ministravit». — A Alger juif on a *šemmâš*, *semmâš* «gardien du temple», cf. Cohen, *Le parler juif d'Alger*, p. 391.

3. Dial. *qárqəš* «il grignota, rongea en mangeant (une chose dure)», syr. *qarqeš* «confregit, strepitum edidit, cum strepitu concussit» ; cf. ar. cl. *qáraša* «il coupa, retrancha en coupant» قَرَشَ.

4. Dial. *šáṛaṭ* «il déchira, mit en pièces (une étoffe)», subst. *šarṭûṭa* «chiffon, lambeau, haillon», syr. *šᵉraṭ* «laceravit» ; cf. ar. cl. *šáraṭa* «il fit des incisions, scarifia» شَرَطَ = syr. *šᵉraṭ* «incidit».

5. Dial. *šṛâya* «dispersés, anéantis» (dans *rauwöḥ-ọn šṛâya mṛâya* «il les a dispersés entièrement, il les a anéantis»). syr. *šᵉrāyā* plur. de *šaryā* «solutus, dissolutus, mollis» ; cf. verbe syr. *šᵉrā* «solvit, dissolvit, fregit, abolevit, rupit, etc...».

6. Dial. *šammûṭ* «grappe de maïs, écheveau de fil», syr. *šammūṭā* «grappe de maïs, peloton de fil». Déjà cité p. 237.

7. Dial. *šélš* (dans quelques villages libanais *šérš*) «racine, veine», syr. *šeršā*. Déjà cité p. 238.

8. Dial. *šūmâṛ* «fenouil (plante)», syr. *šūmārā* (à côté de *šumrā*) «foeniculum capillaceum (planta)» ; cf. ar. cl. *šúmratu*ⁿ (à côté de *šumâru*ⁿ) «fenouil» شُمْرَة.

ξ. Mots présentant s *en face de syriaque* s *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *sâm* (cf. le néo-cl. *sāma* «il ordonna prêtre...», *sīma* «il fut ordonné prêtre...») «il ordonna quelqu'un (prêtre, diacre)», subst. *syâmé* «ordination», *syām-îd* «prières épiscopales dites au moment de l'imposition des mains sur le nouvel ordinand, ordination», syr. *sām* «posuit, imposuit manum ordinando» ܣܡ, *s'yāmā* «ordinatio» ܣܝܡܐ, *s'yām-īḏā* «impositio manuum, ordinatio, consecratio» ܣܝܡܝܕܐ; cf. ar. cl. *sāma* «il imposa à quelqu'un quelque chose de difficile» سَامَ, qui est irrégulier puisque l'hébreu possède *śām* «posuit, imposuit» avec un *ś*[1].

2. Dial. *mòssâs* «aiguillon du bouvier», syr. *massāsā* «stimulus bubulcorum, aculeus» ܡܣܣܐ; cf. ar. cl. *minsâsu*^{n} «bâton du bouvier» مِنْسَاسٌ (avec un *s* régulier étant donné l'hébreu *nāsas* «extulit», *nēs* «pertica alta, vexillum»).

3. Dial. *sḍddân* «enclume» en face de ar. cl. *sandânu*^{n} (même sens) سَنْدَانٌ, cf. syr. *saḏḏānā* (même sens) ܣܕܢܐ. Il est à noter que notre dialecte n'assimile pas *-nd-* en *-dd-*; l'emprunt au syriaque est donc certain. Au reste il s'agit d'un «mot voyageur» qui vient du persan *sindân*. Déjà cité p. 275.

4. Dial. *fösqîyé* «bande d'étoffe, langes pour attacher l'enfant au berceau». C'est l'adaptation du syriaque *pesqīṯā* «fascia» ܦܣܩܝܬܐ, qui lui-même remonte au latin *fascia* «bandelette» par l'intermédiaire d'un mot grec **φασκία* non attesté, mais probable puisque Dioscoride (1er siècle de notre ère) présente le verbe *φασκιοῦν* «lier avec des bandelettes». Déjà cité p. 272.

5. Dial. *qörnâṣ* (inusité à Kfár ʿabîda, mais courant dans d'autres villages libanais comme Chāmât) «dos de la hache, d'un marteau, etc...», syr. *qurnāsā* (avec emphatisation de *s*) «malleus, clava» ܩܘܪܢܨܐ; cf. ar. cl. *qurnāsu*^{n} «fuseau, partie saillante d'une montagne» قُرْنَاسٌ (cf. Fraenkel, *op. cit.*, 94, 95).

6. Dial. *ḥessâyé* «prière propitiatoire», syr. *ḥussāyā* «propitiatio» ܚܘܣܝܐ. Déjà cité p. 266.

[1] S'explique parce que le classique *sāma* est lui-même emprunté à l'araméen.

7. Dial. (*ṣlât eṣ-*)*söttâṛ* «(partie de l'office maronite) complies», syr. *suttārā* «protectio > completoriùm» ; cf. ar. cl. *sátara* «il voila, il protégea, etc.» سَتَرَ.

o. *Mots présentant* r (l, m, n, y) *en face de syriaque* r (l, m, n, y) *dans les mêmes conditions.*

1. Dial. *fáṛam* «il coupa en petits morceaux (de la viande, etc.)», *fármé* «un petit morceau (de viande, de fromage...)», syr. *p'ram* «scidit, minutatim concidit» ; cf. ar. cl. *'áframu* «édenté» أَفْرَمُ, hébr. *pāram* «discidit, disrupit».

2. Dial. *dállel* «il ensemença, planta en laissant de l'espace...», syr. *dallel* «diminuit, imminuit» . Déjà cité p. 275.

3. Dial. *máiṃaṛ* «homélie, chant». syr. *mēmar* (ou *mīmar*) «sermo, carmen, oratio» (racine *'-m-r* «dicere»); cf. ar. cl. *'ámara* «il ordonna» أَمَرَ.

4. Dial. *mörmâyé* «prière courte, leçon qui se dit dans l'office syriaque», syr. *marmīθā* «missile», au figuré «antiphona, pars officii divini» ; cf. verbe syr. *r'mā* «il jeta» , ar. cl. *rámā* (même sens) رَمَى. — Le dialectal *mörmâyé* est formé comme le sont les mots dialectaux de cette catégorie sur cl. *mirmātu* «petite flèche» مِرْمَاةٌ. Cf. pour le sens : (*oraison*) *jaculatoire.*

5. Dial. *nûn* (morceau de bois au bout duquel se trouve le soc de la charrue et qui a la forme graphique du ﻥ [*n*] syriaque), cf. syr. *nūn* «n» .

6. Dial. *nâfûr* «pale, voile du calice, canon de la messe», syr. (*'an*)*-nāφūrā* «oblatio, liturgia, orationes missae, velum calicem tegens» , qui lui-même est emprunté au grec *ἀναφορά*.

7. Dial. *nábaṛ* «il fouilla, chercha en fouillant, mit sens dessus dessous», syr. *n'βar* «eruit, effodit» ; cf. ar. cl. *nábara* «elevavit, extulit» نَبَرَ.

8. Dial. *mái̯*[i], par exemple dans le proverbe : *dòqᵃ öl-mái̯*[i], *mái̯*[i] « frappe l'eau, (elle reste) eau », syr. *maiy-ā* « eau » (état absolu), *mai̯-* (état construit), contre ar. cl. *māʾuⁿ* < **mawaʾuⁿ*.

9. Dial. *ṣönnâra* « hameçon, aiguille, crochet au bout du fuseau », syr. *ṣennārtā* (même sens) زِنّارْتا. — Les lexicographes arabes enregistrent *ṣinārat*ᵘⁿ « bout de fuseau, fuseau » صِنَارَة, mais le signalent comme emprunté à une langue étrangère. Dans tout le Maghreb, le mot apparaît dans les sens libanais, avec *n* géminé, mais avec sifflante initiale variable *s*, *ṣ* ou *z*. — Le mot syriaque lui-même serait persan d'après Fraenkel cité par Brockelmann, *Dictionn.*; Fleischer le considère comme sémitique.

(*A suivre.*) M. T. FÉGHALI.

INDEX.

GÉNÉRALITÉS.

Les phénomènes linguistiques ne s'isolent pas en des groupes absolument indépendants l'un de l'autre, 12. — Un changement linguistique résulte le plus souvent de la rencontre de plusieurs circonstances, 110, 111. — Intensité et quantité des voyelles, 110, 111. — Les labio-vélaires, 86.

Évolution morphologique rapide dans le parler d'une population composite, 119. — Distinction entre les emprunts proprement dits d'une langue à l'autre et les survivances d'une langue parlée antérieurement, 224. — L'accent d'une langue peut-il modifier celui d'une autre? 106. — Les mots exprimant des idées malpropres au moral ou au physique passent facilement d'une langue à l'autre, 43.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Restitution de l'i.-e.; ne se fait pas par simple superposition et confrontation des formes attestées en diverses langues; il faut avant tout se rendre compte du système de la langue, et des directions suivant lesquelles il a été transformé, 202.

Rythme quantitatif de l'i.-e., 200; suffisait à provoquer phonétiquement un allongement; mais dans les langues attestées à date historique, ne fait guère que décider de la préférence à accorder à telle ou telle forme, 207. — L'accent quantitatif et les altérations des voyelles, 108-111. — Deux sortes d'altérations des voyelles inaccentuées : les langues où elles s'altèrent sans considération du degré d'ouverture sont celles où domine l'accent d'intensité (all., angl., grand russe); voyelle moyenne *e* de l'allemand. Le grec moderne du groupe septentrional, où la voyelle s'altère de façon typique en fonction du degré d'ouverture, a un accent de peu d'intensité, où domine la quantité, 108. — Explication : 1° Les voyelles sont d'autant plus brèves qu'elles sont plus fermées; 2° Durant un espace de temps donné, une voyelle

emploie d'autant plus de souffle qu'elle est plus fermée, 109. — Exemples : slave, grec mod., arménien, français, latin, 109, 110. — Tendance à abréger les voyelles des syllabes finales, 110. — Le *th*, 40.

Le degré zéro; addition d'un suffixe secondaire, 48, 202.

Les procédés grammaticaux perdent de plus en plus de leur valeur expressive (le moyen; les aoristes; l'optatif-subjonctif), 16, 17. — Parenté d'emploi, condition la plus importante de l'absorption d'une forme par une autre, 10, 11. — Confusion phonétique et confusion sémantique des cas, 15. — Génitif, cas aux emplois plus variés et à valeur plus large, son avantage dans la lutte avec le datif et l'ablatif (v. perse, pâli, prâkrits, arménien); pronoms personnels (skr. et iran.), 11, 12, 14-17. Ellipse d'un nom déterminé par un complément au génitif, 30, 31. Le génitif et l'adjectif dérivé, 32, 33, 35. Gén. **°/ₒu-s*, **-w°/ₒs*, 201. — Dat. **°/ₒw-i-*, **-w-ei*, véd. *-ve*; mélanges analogiques : véd. *-ave*, grec *Fι*, 201, 202. — Nom.-acc. duel du pron. de la 1re pers. (v. sl., lit., got., véd., zend), 208, 209. — Type fém. en *o*, tend partout à s'éliminer : **mizdho-*, 111. — Origine possible de **sūnu* dans une alternance **sunus*, **sun°/ₒus* et **sūneues*, etc., 206. — Alternance de **-es-* et **-u-* (skr., gr., germ.), 42.

Anciens présents athématiques, éliminés ensuite par divers procédés; gr. κτίζω, 91. — Suff. **-ey°/ₒ-*, **ǐy°/ₒ-* (gr., arm., lit., v. sl., véd.), 200; **-əs°/ₒ-*, **-s°/ₒ-*, 199. — Désinences **-mi*, **-si*, **-ti*, **-ai*, **-sai*, **-tai*; **-°/ₒnti*, **-nti*, **-u̯t* : degrés de la racine, 201, 202. — Participe prés. et aor. moy. (grec, zend, latin, véd.), 196, 197. — Pas de verbe exprimant la possession, 2.

Suff. **-l-* avec **dhē-* teter, 45, 46.

Noms remplacés par des épithètes, 28-40. — **Mēs* lune; mansion lunaire; mois; double sens entraînant création de synonymes (skr., gr., lat.), 28. — Le nom du fils, conservé seulement dans quelques groupes : indo-iran., sl. et balt., germ.; formations diverses pour le remplacer (gr., koutchéen, arm.); renouvellement complet (lat., celt., alb., lette), 45, 46; le nom de la fille obtenu en féminisant celui du fils (alb., lat.), procédé peu usuel en i.-e., 46. Le nom du descendant mâle, souvent aussi celui du descendant de sexe féminin, a été frappé d'interdit chez plusieurs nations de langue indo-européenne, 46, 47. — Vocabulaire vulgaire et vocabulaire religieux, 253-256. Ancien vocabulaire religieux, maintenu particulièrement en indo-iranien et en latin, 252, 255. Mots religieux pour « homme », « terre », « lune », 255. Plusieurs noms du feu et de l'eau, avec emplois différents, ce qui éclaire la valeur des genres : neutres, indiquant des notions toutes matérielles des choses; masc.-fém., indiquant des êtres animés, ou des choses considérées comme des êtres agissants, 249-256. Neutres : viscères, cœur, foie; fruits; masc. : pied;

fém. : main, arbre, 254. Le feu et l'eau, 249-253. Là où prévaut le vocabulaire de type religieux, les dénominations peuvent se renouveler entièrement (feu et eau, en celt.), 256. — Pas de nom i.-e. de l'enfant : moyens divers dont les langues ont comblé cette lacune, 47, 48.

GREC.

Les longues rythmiques de la langue homérique continuent un usage indo-européen, 206. — Diphtongues abrégées devant voyelle, 74, 75. — *ᾱ* > *η* ion. et att., 69; *ᾱ* hyperdorien < ion.-att. *η* = *ē*, 70; *αε*, *αη* > *η*, gr. occidental commun, 70; *αο*, *ᾱο*, *αω* > *ᾱ*, 70, 71; *εα* > *η* en att. seulement, 71; *εαι* > *ῃ*, 71; *εε*, *εει* > *ει*, *η*, 72, 73; *εο* > *ευ*, *ου*, 73; *εω* > *ω*; *οο* > *ω*, *ου*, 72. — Psilose dorienne, 68, 69. — *F*, son effet en vers, 67, 68. — Une exception au traitement labial des labio-vélaires, 86-90; caractère complexe de ces sons; deux manières de concevoir le rapport entre l'occlusion postpalatale et le *w*. Le *č* slave, ital., angl. ne peut être géminé; le **-kkʷ-* peut aboutir soit à *-kk-*, soit à *-pp-*, 86, 87; analogies inverses en gr. et en skr., 88; dissimilation, 89; 90; chronologie, 87, 90. — *ζ* et *σδ*, 68. — Apocope, 76.

Article omis, 132, 134. — Adjectif patronymique, 134 : adj. et génitif, 28; adj. plur. neutre comme adverbe, 134, 135. — Comparatif pour superl., 134. — Nom de nombre, détermination ajoutée à un sur deux, 134. — Genres, 135; neutre plur. désignant des personnes, 133; verbe au sing. ou au plur. avec un nom plur. neutre, 132. — Duel, 77. — Génitif exclamatif, etc., 133; datif comitatif, etc., 133, 134. — Gén. *-αο*, *-α*, 71. 137; *-οιο*, 78, 137; *-ου*, *-ω*, 52, 63-65, 72, 78; pl. *-ᾶν*, *-ῶν*, 71; dat. pl. *εσσι*, 52, 78, 79, 128; *-οις*, *-οισι(ν)*, 77-79; *-σι*, 79; acc. pl. *-ας*, 78; *-ος*, 78, *-ους*, *-ως*, 52, 63-65, 78. — *-ν* éphelcystique, 76, 77.

Verbe être omis, 134; infinitif de mouvement sous-entendu, 133. — Impérat. futur, 116; impér. aor. *-ον*, 117. — Optatif, 133. — Infin. *-εν*, *-ην*, *-ειν*, 63, 64, 113, 114; *-ημεν*, 52; *-μεν*, *-μειν*, *-μην*, *-μεναι*, 114. — Partic. *-ουσα*, *-οισα*, 65, 66. — Futur, son emploi, 134, 135; fut. dorien, 52, 72, 115, 116. — 2e pers. indic. prés. *-ες*, *-εις*, *-ῃς*, 112; 3e *-τι*, 112; 1re pl. *-μες*, 112; pl. *-ντι*, 113; 3e pl., aor. athémat. ou aor. passif, 113; parfait à désinence de prés., 117. — Verbes contractés, *-έω* pour *-αω*, 115. — Verbes en *-νύω* pour *-νυμι*, 113; en *-ζω*, *-ᾰζω*, *-ῐζω*, 91, 117, 119, 120.

Dorien, le plus beau des dialectes, d'après les Syracusains, 50; serments doriens, 56, 57. — Le syracusain littéraire et l'idylle XV de Théocrite, 49-85, 112-138 : I. Les données historiques. Conditions générales, 49, 50; les auteurs, 50-54; importance de la littérature syracusaine, son influence, 54-59; inspiration syracusaine de

l'idylle XV, 59-61. II. Le dialecte. Phonétique. 1. La graphie. Notation de *ō*, *ē*. 63-66; le digamma, 66-68; notation du dzéta, 68. Esprit, accent, 68, 69: 2. Les voyelles : simples, 69, 70; contraction, 70-73; formes diverses, 73, 74; crase, synizèse, 74; diphtongues, 74, 75. III. Particularités diverses, 75-77. Morphologie. 1. Nom, 77-80; 2. Démonstratifs, relatifs, noms de nombre, 80, 81; 3. Pronoms pers., 81-85; 4. Le verbe : désinences personnelles, 112, 113; infin., 113, 114; augment, 114, 115. Verbes contractés, 115; futur, 115, 116; aoriste, parfait, 117. Verbes à gutturales, 117, 118; «être», 118, 119: «je sais», 119; verbes en -ζω, 119, 120; 5. Les mots invariables : prépos., 120, 121; adv. de lieu, 121, 122: conj. et particules, 112, 123. Vocabulaire de la partie dialoguée, 123-129; de la partie lyrique, 129-131; syntaxe, 132-135 Conclusion, 136-138.

ITALO-CELTIQUE.

Latin : Influence de la position sur l'évolution du timbre des voyelles brèves, 93-107, 166-186. 1re période. Innovations pendant l'époque préhistorique et jusqu'à l'âge classique : 1° Altération des voyelles brèves, A. En syll. intérieure ouverte, 93, 94; B. En syll. intérieure fermée, 94, 95; C. En syll. finale fermée, 95; D. En syll. finale ouverte, 95. 2° Amuissement des voy. brèves : A. En syll. intérieure, 95-97; B. Chute d'une voy. brève en syll. finale ou semi-finale, 97, 98. Essai d'explication : accent tonique; accent d'intensité sur la syll. initiale, 98-104; autre explication, 104-107; comparaison de l'arménien, 110. 2e période (1er-VIe siècle ap. J.-C.), 1re position : consonne sonante + voy. brève + consonne quelconque, 166-172; quelques cas spéciaux, 172; 2e position : consonne non sonante + voy. brève + *l* vélarisée ou palatalisée ou *r*, ou *n*, ou *m*, 173-183; 3e position : consonne non sonante + voy. brève + consonne sonante, 183-185. Conclusion, 185, 186. Formes syncopées où la voyelle disparue était suivie d'*r*, 181, 183. Accent, 186. — Traitement de l'*ŏ* lat. en provençal, 92. — *Th* indo-européen en latin, 40. — Assimilation de **knud-* en **knuk-*, 41.

Suff. *-c-* (botanique), 41, 42; *-clo-* > *-culo-*; *-culo-*, 176; *-dus*, *-idus*, 169: *-ra*, 42; *-tl-*, *-tul-*, 177; *-ula* (instruments), *-ulo-*, 40.

Celtique : mots gaulois de caractère rural passés en français, 43, 44.

GERMAIN.

Suff. *-uo-*, noms de couleur, 42, 43. — *h-* français de *haut*, influence du franc, 187.

SLAVE.

Un système accentologique du slave commun, 149-165. Il avait deux accents longs (un circonflexe et un aigu) et deux accents brefs, 150. 1. Principe des changements accentologiques; ils se produisent de quatre façons, 150; conservation remarquable du système dans les deux formes de l'adjectif, dans quelques cas de la déclinaison, et au présent des verbes, 151. 2. Accents des adj. dans le dialecte čakavien de Kastav; comparaison des dialectes štokaviens, du slovène, du tchèque, du polonais, du kachoube, du russe, 151-156. 3. Verbes, 156-158. 4. Noms, 159-161. 5. Deux catégories de formes d'adjectif; leurs origines, 161, 162. 6. Mots isolés. 7. Nature et évolution de l'accent balto-slave, 162-165.

Le gén. possessif et l'adj. dérivé, en v. sl. et en russe; leur différence d'emploi, 21, 23, 24; comparaison avec le thibétain, 22. — Le locatif du v. sl. *oko*, 191, 192.

ARMÉNIEN.

h- de *s-* s'est amui; *h-* ajouté sous l'influence de mots parthes, 187.

INDO-IRANIEN.

Cette (terre)-ci; ce (ciel)-là, 28. 29.

Correspondances de vocabulaire entre l'Inde et l'Italie ancienne, 40. — Les Brâhmaṇa, leur double intérêt pour la philosophie et la langue de l'Inde, 1. Le Çatapatha Br., transition entre le védique et le sanskrit classique, 1, 2; l'évolution du skr. a surtout porté sur la morphologie; la langue des Br. n'a conservé du védique que les formes nettes, à valeur précise, 2. Complément du nom dans le Çatapatha Brâhmaṇa, 1-38 : formes casuelles, 3-17; adj. dérivés, 17, 18; adj. de matière, 18-20; possessifs, 20; dérivés de noms propres, 21-24; de noms de choses et de noms communs d'êtres animés, 24-28; emploi des adj. avec ellipse du mot déterminé, 28-31; patronymiques, 31-33; composition des noms, 33-38. Adjectifs dérivés, leurs rapports avec les formes casuelles, 5-10; adj. formés à l'aide du renforcement; suff. *-ya-*, *-maya-*, 18-21, 25, 27, 32, 37 Accent de l'adj. qui précède le nom au vocatif, 28.

Le rythme quantitatif de la langue védique, 193-207. Ce caractère du rythme indo-européen y est conservé en principe, comme en grec ancien; différence des deux langues à cet égard, 193; type métrique i.-e., fortes différences de détail, en védique et en grec, 193, 194: la conjugaison et le rythme quantitatif, 196, 197; *a* et *ā*, *i*, *ī*, *u*,

ā au redoublement, 197, 198; 3e pers. pl. moyenne *-re* et *-ire*, 198; conjug., 196-199; *-i-* au perf., 200; dénominatifs, 200; désin. *-ata*, *-anta*, *-ate*, 202-204.

Caractère bref de *-a* issu d'une diphtongue; *-aˇ*, *-aᵛ*, 15; dipht. *-ai*, *-au* > *-āˇ*, *-āᵛ*; *-āˇ* < *-ās*, 16.

Génitif possessif, partitif, etc., 4, 5; datif, ses emplois, 5; remplace le gén. dans les thèmes nominaux et pronominaux en *-ā-*, *-ī-*, 12-14, 16; gén. et dat. employés l'un pour l'autre, suivant le type et le genre de leur thème, 13, 14; locatif, 1, 2. Gén.-abl. *-āyāḫ*, *-āyā*, dat. *-āyai*, *-āyā*, 14, 16. Infinitif, acc. *-tum*; dat. *-ai*, *-tavai*, 1.

Iranien; mots frappés d'interdit : le fils, l'œil, 46, 47; causes possibles; origines diverses du vocabulaire ahrimanien de l'Avesta; noms de l'enfant, 47, 48. — Les manuscrits inférieurs de l'Avesta ont une grande importance pour la critique du texte, 190, 209. — Une prétendue forme de gén. duel dans les gâthâs; déclinaison du démonstratif *a-*, 189, 190. Gén. duel *-ayâ* (flexion démonstrative); *-â* (flexion nominale ordinaire), 190.

Acte sexuel et arts mécaniques, 39, 40; épaule et pelle, 40.

B. — LANGUES SÉMITIQUES.

Étude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban, 210-248, 257-282. Introduction. I. Notions géographiques et historiques, 210-215. II. Le Liban au point de vue linguistique, 216. III. Le syriaque, 216, 217. IV. Les différents dialectes syriaques, 217, 218. V. Disparition du syriaque, 218-220. VI. Extinction du syriaque dans le Liban, 220, 221. VII. État actuel du syriaque au Liban, 221, 222. VIII. Survivances syriaques dans l'arabe local, 222-224. Emprunts (survivances) syriaques. Caractéristiques du système phonétique syriaque par opposition à celui de l'arabe classique, 225-230. Distinction de trois classes d'emprunt, 230-233 : 1° Emprunts reconnaissables grâce à un critérium phonétique (consonantique) certain, 233-248, 257-265; 2° Emprunts reconnaissables pour des raisons philologiques, mais ne présentant aucun critérium phonétique certain, 265-282.

C. — BERBÈRE.

Note sur la conjugaison des verbes de forme C¹eC². Conjugaison au prétérit, 139-143; futur, 144; impératif, 144, 145; participe, 145, 146. Groupements linguistiques des Berbères, 147, 148.

II

LEXIQUE DES MOTS ÉTUDIÉS.

GREC.

ἀάατος, 120.
ἀάβακτος, 67. 120.
ἄβελιος, ἥλιος, 256.
ἄβληρα, 67.
ἄγαγον, 114.
ἀγαπάξαι, 120.
ἀγαπέομες, 115.
ἀγνοῆν, 114.
ἀγοράσδω, 68, 129.
ἀγρίαισιν, 116.
ἀδεμάτω, 126, 127.
ἀδύ, ἡδύ, 67. 68.
Ἄδων, 76.
ἀείδειν, 64, 94.
ἀεικίνατον, 70.
ἄειρε, 125, 128.
ἀενάω, 129.
ἀηδονιεύς, 131.
Ἀθηναίσ, 69.
ἄθροος, ἄθρως, 72.
αἰ, 123.
αἰ, 80.
ἃ ἰδ'? 74.
Αἰδαο, Αἴδα, 71.
αἰεί, ἀεί, 74, 75.
αἰέν, 74.
αἴκα, 123.
αἴκλου, 64.
αἰνοδρυζής, 126.
αἰνόθυπλε, 126, 127.
αἰπεινάν, 129. 131.
αἰπόλος, 90.
αἶρε, 125, 128.
αἰσθάνομαι, 97.
αἴσθασις, 70.
ἀκαταπόνατος, 70.
ἄκρα, 133.
ἀκροαζομένα, 120.
ἀκροαμάτεσσι, 79.
ἄλευρον, 130, 131.
ἄλλομαι, 42. 43.
ἀλόχοιο, 116.
αμε, ἀμέ, ἄμμε, 63, 82-85.
ἀμέλγες, 112.
ἀμές, ἀμές, ἄμες, ἄμμες, 84. 85. 128.
ἀμίν, ἀμῖν, ἄμμιν, 83, 84.
ἀμισυ-, ἡμισυ-, 70.
ἀμιτετράγωνον, 70.
ὄμμος, ἀμός, 85.
ἀμπεχόνη, 127.
ἀμπέχονον, 127.
ἀμῶν, ἀμῶν, ἀμέων, 83-85.
ἀναγεγράζονται, 117.
ἀναιδέες, 72.
ἀνάριθμος. ἀνήριθμος, 125.
ἀναρίσιητος, 125, 126.
ἀνάρισιος, 125, 126.
ἀναρίτης, 59.
ανατεθα, 70.
ἀνεῖσαι, 130.
ἄνελον, 117.
ἀνέρες, 206.
ἀνεσιακέτω, 117.
ἀνεσιακοῦσα, 117.
ἄνθεα, 71.
ἀνιάζω, 119.
ἀντιλαζύμεθα, 124.
ἀξῶ, 72.
ἀοιδά, ἀοιδή, 129, 131.
ἀοιδός, 74.
ἄπαλος, 131.
ἅπαν ῥύπον, 133.
ἀπαντάξαντα, 120.
ἀπαντιάζοντα, 120.
ἅπασι, 79.
ἀπάτορες, 195.
ἀπιέναι, 133.
ἀπισιεῖν, 113.
ἀπό, 134.
αποδιδωτι, 137.
ἀποκλάξας, 120.
ἀπόκλαξον, 120.
ἀποκναίση, 127.
ἀπορρώγεσσιν, 78.
αποσιαλαμεν, 70.
ἀποσιάξασα, 117, 130.
ἀποτίλματα, 126, 127.
ἀποχρεόντως, 115.
ἀποχρέω, 115.
ἀποχρέωντι, 115.
ἀπρίξ, 60, 124.
ἀπῷῦς, 126, 127.
ἀργυρέας, 71.
ἀργυρέο, 64.
ἀργύριον, 129.
ἀρδῆς, 64.
ἄρκιος, 78.
ἄρξεται, 116.
ἀρξώμεθα, 116.
ἀρτοκόπος, ἀρτοπόπος, 90.
ἀρχόντεσσι, 79.
ἄς, 71.
ἀσθενέως, -νῶς, 72.
ἀσιράπλει, 250.
ἀτάρβακτος, 120.
ἀτιμάζω, 119.
ἄτρυτος, 129.
αὐγάσσησθε, 118.
αὔληρα, 67.
αὔταυτος, 80.
αὐτεῖ, αὐτῆ, 122.
αὐτοσχεδιάζεν, 114.

ἀζυειῶ, 74.
ἀζυεός, 74.
Ἀφροδίτα, 129.
Ἀχαιοῖσιν, 77, 78.
Ἀχιλλῆα, 79.
ἀῶθεν, 130.

βάζω, 119.
βάθος, 42.
βαθύς, 42.
βαλανεῖον, 98.
βανᾶ, 196.
βαρέα, 71.
βαρεῖς, 72.
βαρυμαντος, 131.
βάσεσι, 79.
βασιλαες, 70.
βασιλῆος, 79.
βασίλισσα, 129.
βάσιος, 79.
Βερονικεία, 134.
βλέπω, γλέπω, 89, 90.
βλέφαρον, γλέφαρον, 89.
βλίτλω, 202.
βοσκησεῖσθε, 115.
βότρυς, 210.
βουκόλος, 90.
βραδέως, 72.
βροντᾷ, 250.
βροτοῖς, -οῖσιν, 77, 78.
βῶν, 65.
βωσ[ρ]ήσομες, 115.

γαλέαι, 129.
γαμβρός, 131.
γαμετρία, 71.
γαμόρος, 71.
γάνυνται, 204.
γάνυται, 204.
γαυλοῖσιν, 78.
γεγάθει, 117.
γεγονέτω, 117.
γειναμένοισι, 116.
γελάξαι, 119.
γεραίτερος, 130, 131, 134.
γέφυρα, βέφυρα, δεφυρα, δίφυρα, 89.
γεωμετρία, 71.
Γισάμεναι, 119.
γλυκερός, 125.
γλύκκα, 87.
γλυκκόν, 87.
γλυκύς, 87.
γόγγρυ, 64.
γονέας, 79.
γονέες, 72, 79.
γραία, 125.
γραιᾶν, 71.
γρῖφος, 56.
γυναῖκες, 60.
γυνή, 196.

δαέντων, 137.
δαιομένοισι, 116.
δαλέομαι, δηλέομαι, δηλοῦμαι, 125, 128.
δαλῆται, δαλεῖται, 64, 115, 128.
Δαμοκλῆς, Δημοκλῆς, 53.
Δᾶος, 59.
δασμοφορέν, 112.
δέδμανται, 70, 117.
δεδοίκω, 117.
δείκνυε, 113.
δεικνύειν, 113.
δειξοῦμες, 112.
δειπνησεῦντι, 75.
δέμας, 126.
δένδρεσιν, 79.
δεομένα, δευμένα, 73.
δεούμεθα, 73.
δερβισ[κ]ήρ, δερισ[κ]ήρ, 67.
δέσποινα, 131.
δεῦτε, 137.
διαθρύπ[τ]εται, 127.
διακούειν, 114.
διαμένειν, 114.
διαχρησεῖται, -σῆται, 64, 116.
δίδομεν, inf., 114.
Δι*Fί*, 202.
Δι*F*ός, 201.
διηγήσει, 62, 69.
δι[κασ[ρ]ήρεσσι, 79.
δίνησε, 115.
Διομήδεος, 72.
δίφρον, δρίφον, 124, 128.
Διωναία, 129, 134.
δοθα, 70.
δοκῶ, 72.
δόξα, 271.
δυνασεῖται, 115.
δύο, 81.
δυσίων, 79.
δυωδέκατος, 131.
δώλων, 65.
δωρεῖται, 72.
δωρήσομαι, 115.
Δωριέεσσι, 78.
δωρίσδεν, 64, 68.
δωσῶ, 72.

ἔβαν, 113.
ἔβασον· ἔασον, 67.
ἑβδομος, 94.
ἐγγύνη, 46.
ἐγείναο, 71.
ἐγκτασιν, 124.
ἐγώ, ἐγών, 81.
ἐείκοσι, 81.
ἔειπεν, 137.
εἰ, 123, 133.
εἴ, 118.
εἰδεα, εἴδη, 71.
εἰδεος, 73.
εἰδῆ, 119.
εἰδῆς, 119.
εἰδώς, 119.
εἵκα, 123.
εἵκατι, εἴκοσι, 68, 75, 81, 116.
εἰκνῖα, 130.
εἰλεός, ἱλεός, 126.
εἶμεν, ἦμεν, εἵμειν, 114, 118, 119.
εἰμές, ἠμές, 118.
εἰμί, ἠμί, 118.
εἵνεκεν, 121.
εἶπαι, 117.
εἴπαμεν, 117.
εἶπας, 67, 68, 117.
εἶπεν, 77.
εἶπον, impér., 117.
εἴρπυσα, 91.
εἰς, 121.
ἐκ, 134.
ἐκαθίσσαο, 71.
ἐκάλεσε, 114.
ἑκασ[τ]οτέρω, 126.
ἑκασ[τ]οτέρῳ, 67.
ἕκατι, 57.
ἐκεῖνος, 80.
ἐκκναισεῦντι, 127.
ἐκρατηρίχημες, 117.
ἐκτάσα, 70.
ἔκτισαν, 91.
ἐκυδάσσαο, 120.
ἑκυρός, 94.
ἐλαί*F*α, 98.
ἐλαῖον, 129.
ἐλέφας, 129.
ἐλείφθεν, 113.
ἐλισσέσθην, 116.
ἑλοῖσα, 66.

ἐμ', 82.
ἐμέο, ἐμεῦ, 73, 82.
ἐμέος, ἐμεῦς, ἐμοῦς, 73, 82, 84.
ἐμές, 64.
ἐμίν, 82.
ἐμίνη, 82.
ἔμμεν, 119.
ἔμμεναι, 116.
ἐμμι, 119.
ἐμπαγῆμεν, 114.
εμπασιν, 124.
ἐμπερόναμα, 61, 126, 127.
ἐμπερονατρίς. -ηπτρίς, 126.
ἐνδοῖ, ἔνδοι. 121. 122, 129.
ἔνδον. 122.
ἕνεκα, 121.
ἕνεκεν. 121.
ἐνθέν, ἐνθεῖν, 113.
ἔνιψα, 90.
ἐν καλῷ, 133.
ενπιδες, ἐλπίδες, 75.
εντασσιν, 77.
ἔντι, ἐντί, 97, 118, 132.
ἐνυφαντά, 127.
ἔξειν, 115.
εξευραμενοις, 70.
ἐξευρέν, -ρεῖν, 113.
ἔξοι, 122.
ἐούσας, 119.
ἐπαινέω, 72.
επασατο, 124.
ἐπέγρετο, 116.
ἐπενθόν, 75.
ἔπεψα, 90.
ἐπισ7ολή, 94.
ἐπιψαύοντι, 75.
ἐπόνασαν, 70.
επασις, 87.
ἐπράξαο, 71.
ἐπ7αδράχμως, 135.
ἐπυθόμην, 204.
ἔπω, 187.
ἔργοις, 135.
ἔργον, 67.
ἔρεδος, ἐρέβεος, 88.
ἐρέει, ἐρεῖ, 68, 72.
ἐρήσεο, 116.
ἐριθακωδέες, 72.
ἐριοί, 127.
ἔρπην, 64.
ἐρπύζω, 91.
ἐρπύξασιν, 124.
ἔρπω, 91, 124, 125, 128.
ἔρπωμες, 113.
ἐρψοῦμες, 115.
ἐς, 121.
ἔσαμες, 116.
ἔσῃ. 116.
ἐς νέωτα, 131.
ἔσο. 116.
ἐσοψεῖται, 72, 115.
-εσπον. 187.
ἔσσαν, 118.
ἐσσεῖσθαι, 72. 119.
ἔσσεῖται, 115.
ἔσσεται, 115, 116.
ἐσσῇ, 119.
ἐσσί, 118.
ἐσσομένοις, 116.
ἑσ7άκαντι. 117.
ἑσ7λί(ν), ἐσ7λί(ν), 77, 97, 118.
ἐσώθην, 114.
ἐτέθεν. 113.
ἔτι, 97.
ἔτυμα, 135.
ἐτύπαν, 70.
εὖα, ἔα. 67.
εὔασον, ἔασον, 67.
εὐγμασιν, 79.
εὐκτίμενος, 91.
εὐμάρεια, 125.
εὐμαρής, 124, 125.
εὐμαρίη, 125.
εὐμενέες, 71.
εὖντα, 73.
εὐόδμοιο, 116.
εὑρησοῦντι, 73.
εὑρήσουσι, 115.
εὖρος, 42.
εὐρύς, 42.
εὖσα, 73.
ἕφαν, 113.
ἐφεζόμενοι, 130.
ἔφθαξα, 120.
ἔφθασα, 120.
ἐφίλασας, 70.
ἐφῦν, 206.
ἔχειν, ἔχεν, 113, 114.
ἔχευ, 73.
εχθοι, 122.
ἔχοισα, 66.
ἔχοντι, 75.
ἐψεύσαο, 71.
ἕψω, 187.
ἐών, 119.
ἕως, 71.
Ϝαναξ, ἄναξ, 137.
Ϝικατι, Ϝεικατι, 81.
Ϝιν, 137.

ζᾶλος, ζῆλος, 251.
ζεύγλη, 175.
Ζεύς, 60, 250.
ζήσων, 115.
ζῶντα, 71.

ἠγάγετο, 128.
ἡδύς, 42.
ἦεν, 118.
ἦλθον, 75, 128.
ἤλυθον, 137.
ἦμεν, εἶμεν, 65.
ἠμές, εἰμές, 63, 64.
ἠμιπέλεκκον, 87.
ἦν, sing. et pl., 113, 118.
ἦνθες, 114.
ἦνθον, 75.
ἥξεῖ, 115.
ἥξεῖς, 116.
ἠράσσαο, 71.
Ἥρη, 60, 70.
ἦς, 118.
ἦσαν, 118.
ἦχον, 65.

Θαητός, 74.
Θαμένους, 74.
Θάοντα, 116.
Θάρσει, 76.
Θᾶσαι, 74.
Θασαμενοι, 74.
Θασοῦμες, 116.
Θᾶσσον, 60.
Θέλεις, 112.
Θέμεν, 114.
Θεμένων (Θα-?), 59, 74.
Θεο-, Θευ-, 137.
Θερίσ7ριον, 127.
Θέρισ7ρον, 127.
Θεσπέσιος, 125, 128.
Θεσπίζω, 125.
Θεσπίξασα, 117.
Θεσσαλοῖσι, 78.
Θευδώρου, 73.
Θεύς, 73.
Θευχαρίδα, 73.
Θεωρία, 274.
Θυλή, 45
Θῆλυς, 45.
Θην, 123-125, 128.
Θιοππασ7υς, 87.

Θνάσκει, 70.
Θνατοί, 129.
Θκητός, 255.
Θολία, 126, 127.
Θύρᾰς, 78.
Θωκεῖτε, 72.
Θωτέρω, 74.

ἴδοις, 67.
ἰδοῖσα, 65.
ἴδον, 115.
ἵκκος, ἵππος, ἵππος, 87.
ἵλα. 113.
ἵλαθι, 113.
ἵλαμαι, 113.
ἰλεόν, 72.
ἵληθι, 113.
ἴσαις, 119.
ἴσαμεν, 119.
ἴσαμες, 119.
ἴσᾱμι, 67, 68, 119, 124.
ἴσαντι, 75, 119.
ἰσαντι (partic. et subj.), 119.
ἴσατι, 67, 75, 119, 137.
ἴσετε, 119.
ἴσλαμαι, 113.
ἰσλιῶν, 71.
ἴσλω, 113.

κα, 122.
καδδέ, 120.
καθεύδην, 64.
καθίζεν, 68, 73, 115.
κακοεργός, 128.
καλέομες, 72.
καλέοντι, 72, 73.
καλέω, καλῶ, 72, 91.
καλήζω, 91.
καλλίσλους, 64.
κάρρων, 61.
κάρϕεα, 71.
κατά, κάτ, 120.
καταδίκας, 120.
καταθήσομεν, 115.
κατακέκλαυτάκ, 70.
καταπλυχές, 126, 127.
κατ-α-τέμνοντι, 69.
κατατρίϐεσθαι, 120.
κατατρίψοντι, 116.
κατέϐα, 135.
κατεγνώσθεν, 113.
κατέρρεεν, 72.
καθανών, 120.
καθέμεν, -μειν, 114, 120.
καθά, 120.
κατλάν, 120.
κατλόν, 120.
κατλωὐτό, 120.
κέεσθαι, 72.
κείμαν, 115.
κεῖνο, 80.
κεῖνος, 80.
κεκοινωνηκότεσσι, 79.
κεκοσμημέναν, 70.
κεκροταμένοι, 135.
κελεξ, 126.
κεντῆ, 64.
κέντο, 75.
κηγώ, 59.
κὴν, 64, 74.
κῆνος, 80.
κῆπειτα, κέπειτα, 64.
κὴς, κεὶς, 64, 74.
κηὔωνοι, 74.
Κιϐύρτα, 77.
κίνασις, 70.
κίνδυν, 76.
κίνδυνος, 76.
κινεῦ, 73.
κινησῶ, 72.
κις, 88.
κλαικας, 126.
κλαικοϕοροι, 126.
κλάξ, 126.
κληΐζεται, 120.
Κλεύνικος, 73.
κνῖσα, 41.
κνυζοῦμαι, 73.
κοϊκτίρμονος, 71, 74.
κομέω, 91.
κομίζομες, 112.
κομίζω, 91.
κομίξατε, 117.
κορινθίαι, 69.
κορύνη, 40.
κορυϕᾶν, 71.
κοσμῆν, 64.
κοχύδεσκεν, 77.
κράτος, 42.
κρατύς, 42.
κρηπῖδες, 129.
κρηπίς, 70.
Κρονίδᾱ, 129.
κτίζω, 91.
κτίσσε. 91.
κτιτός, 91.
κύδαξε. 120.
κυδάζομαι, 120.
κύκλος. 90.
κυνάδας. 126, 127.
κυνοθαρσής, 76, 125.
κὼ, χώ, 69.
κωλεός, 73.
κώρα, κούρα, κόρα, 63, 64, 68.
κωρίδες, κουρίδες, 65.
κῶροι, 64.
κῶς, 88.
κωτίλλοισαι, 66.
κωτίλλω. 128.

λάϐε, 117.
λαϐοῖσα, -οῦσα, 65, 66.
λάϐον (impér.), 117.
λάζευ, 68. 73.
λάζομαι, 124, 125.
λάκκος, 87.
λαμϐάνω, 125, 129.
λέγεν, 114.
λέγομες, 112.
λέγω, 133.
λειπω, -πεις, 88.
λεξοῦμαι, 73.
λέξω, 116.
λῖ, 76.
λίαν, 76.
λιγυρός, 129.
Λυκονίδαο, 71.
λύκος, acc. pl., 78.
λύοντι, 113.

μᾶ. 59, 124.
μαθέν, 113.
μαθήμασι, 79.
μαθημάτεσσι, 79.
μάκισλος. 57.
μαλακάποδες ou μαλακαίποδες, 131.
μαλακῶς, 129.
μαλακωτέροι, 69.
μάντιες, 79.
Μασσαλία. 99.
μασλιῳὐντι, 73.
μεγαρέων, 72.
μεγέθεος, 73.
μεδεῖς, 137.
μέλι, 129, 202.
μελιηδής, 42.
Μελιτώδης, 61.
μεμέλητο, 115.
μεμενακοῦσα, 117.
μεμενακώς, 70.
μενεῦντι, 73.
μενοίνεον. 115.
μένω, 202.
μέσου, 75.
μέσσαν, 75.

μεταβλατικᾶς, 70.
μήν, 255.
μήνη. 255.
μικκοπρεπές, 76.
μικκός, 52, 59. 62, 76.
μικρός, 76.
μίμνω. 202.
μιν, 83.
Μίντωνος. 75.
μίσγοισαι, 66.
μισθαρνέοντι, 79.
μισθός, 111.
μυᾶν, 71.
μυάσομαι. 116.
μοι. 82.
μοισῶ. 66.
μονώτατος, 131.
μοῦσα. μῶσα, μοῖσα, 65, 66.
μουσικός, μωσικός, 66.
μουσίσδει, 66.
μυθήσατο. 115.
μύρον. 131.
μῦς, μῦός. 206.
μώνα. μόνα, 68.

νᾶμα, 127, 129.
νεαρός, 98.
νέεσθαι, 137.
νεκύεσσι, 79.
νηρίτης, 59.
νίζω, 90.
νιν, 59, 83, 138.
νιπλός, 90.
νίπλω, 90.
νίσονται, 116.
νισοῦντι, 115, 116.
νίτρον, 129.
νόασις, 70.
νοέν, 112.
νοηθῆμεν, 114.
νοσέοντι, 53.
νύγον, 117.
νύξ, 90.

ξυνεξεδόσθεν, 113.

ὅ, ὅς, 80, 81.
ὁ δεῖν, ὁ δεῖνα, 76.
ὄζον, 68.
οἱ, art., 80.
οἱ, pron., 67, 68, 82.
οἷα, 135.
οἶδα, 67, 119.
οἴδαντι, 119.
οἶδε(ν), 77, 119.
οἴκησις, 129.
οἰνοχόον, 72.
οἴσεται, 116.
οἰσεῦμες, 116.
ὄκα. 122.
ὅκκα, 123.
ὄκκον, 87.
ὀλβάχνιον, 67.
ὀμφαλός, 94, 98.
ὄνυξ, 176.
ὀξεῖς, 72.
ὄξος, 60.
ὅπει, 122.
ὄππατα, 87.
ὁπλῆντες, 71.
ὄρα, ὄρη, 70, 175.
ὀρέας, 79.
ὀρέομες, 115.
ὄρεσσι, 78.
ὀρέων, 72.
ὀρέων, 115.
ὀρῆν, 70.
ὄρηται, 70.
ὄρνιχα, 126.
ὄρος, 68.
ὄρσεο, 60, 116.
ὄρσο, 204.
ὅς, 133.
ὅσσα, 135.
ὅσσος, ὅσος, 75.
ὀσφέα, 71.
ὅτις, 81.
οὐ, 64, 88.
οὔκως, 88.
οὖν, 123.
οὐρῆας, 79.
ὄχλος, 60, 129.
ὀψεῖσθαι, 115.
ὀψεο, 116.

παδῆ, -δᾶ, 70.
παίγνια, 135.
παίγνιον, 126.
παιδῶν, παίδων, 69.
παίζοισα, 68.
παιξοῦμαι, 58.
παῖσδε, 68.
πᾶμα, 87.
παμῶχος, 124.
πανόλβιος, 128.
πάντεσσι, 78, 79.
πάομαι, 124, 125.
παρά, πάρ, 120.
παραθραύεσθαι, 120.
παράκαιρος, 120.
παραπεπλωκέτω, 117.
πάραρος, παρήορος, 71.
παρεῖς, 118.
παρενθεῖν, -θῆν, 62, 64.
πάρεντι, 118.
παρεξοῦμαι. 115.
παρεόντος, 72, 119.
παρέρπεν, 124.
παρέωντι? 118.
παρσχίζομες, 120.
πασάμενος, 60.
πᾶσασθαι, 87.
πάσσαλος, 60.
πάσχω, 117.
παύσεο? 116.
πεῖ, 122.
πειναῦντι, 71, 115.
πειράμενοι, -ρώμενος, 71.
πελάζω, 119.
πέλειν, 114.
πελεκκάω, 87.
πέλεκκον, 87.
πέλεκυς, 87.
πενταδράχμους, 135.
πέπᾶμαι, 87.
πεπαμένος, 57.
πέπαται, 124.
πέποσχε, 117. 119.
πεπλός, 90.
πέπλω, 90.
πέπων, 90.
περαίνοντι, 75.
περιδινεύμενος, 73.
περόναι, 61.
περονάματα, 127.
περονατρίς, 61.
πέσσω, πέπλω, 90.
πετεηνά, 64.
πέφυκεν, 117.
πέψω, 90.
πηρᾶν, 71.
πλανῶνται, 71.
πλατειάσδοισαι, 68, 127.
πλέκω, 184.
πληροῦσιν, 72.
πνιξεῖσθε, 72, 115.
ποθεινός, 131.
ποθερπύζοισα, 124.
ποθέρπων, 124.
ποθορεῦσα, 115.
ποθορῆ, 70.
ποιέεις, 72.
ποιεῖ, 72.
ποιεῖν, ποιέν, ποιῆν, 114.
ποιές, 112.
ποιηται, ποιήσηται, 70.
ποιησεῖς, 72.

ϖοιῶμεν, 72.
ϖοιῶντι, 72.
ϖοκα, 122.
ϖολίεσσι(ν), 79.
ϖολύιδρις, 126, 128.
ϖολύναος, -νηος, 131.
ϖολυώνυμος, 131.
ϖονέουτ(α)ι, 72.
ϖονεῦντι, 79.
ϖόπανον, 90.
ϖόρις, 46.
ϖόρταξ, 46.
ϖόρτις, 46.
ϖορϕύρεος, 129, 131.
Ποσειδῶν, 75.
ϖόσσω, 75.
ϖοτ, 121.
ϖοται, 121.
ϖότε, 88.
ϖοτθέμειν, -μην, 114, 121.
ϖοτθιγεῖν, 121.
ϖοτί, 121.
Ποτιδᾶς, 75.
ϖοτίκρανον, 60, 124.
ϖοτιτίθητι, 121.
ϖότνια, 61.
ϖοτῖομ, 121.
ϖοτῖῶ, 121.
ϖοτῖωι, 121.
ϖταματα (τα-), 87.
ϖράγματι, 79.
ϖραξέω, -ξῶ, 115.
ϖρασσοντασσι, 79.
ϖρᾶτος, ϖρῶτος, 73.
ϖρέσθα, 89.
ϖρεσθέος, 89.
ϖρέσθιν, 89.
ϖρέσθισῖος, 89.
ϖρέσθος, 89.
ϖρέσθυς, ϖρισγυς, ϖρειγυς, 89.
ϖρέσθων, 89.
ϖρήσῖιες, 79.
ϖρία, 113.
ϖρίαμαι, 113.
ϖρίω, 113.
ϖροδιδόμειν, -μην, 114.
ϖροίητι, 75.
ϖροσορῶ, 129.
ϖροτέθηκαι, 133, 135.
ϖρώτοισι, 78.
ϖτολεμισταί, ϖτολ-, 76.
ϖτόλιν, ϖόλιν, 76.
ϖτύωμες, 112.
ϖύθοντο, 204.
ϖῦρ, ϖῦρός, 206, 250-253.
ϖυρρός, 76.
ϖῶς, 88.

ῥήτωρ, 58.
ῥίνεσσι, 79.
ῥοδόπαχυς, -πηχυς, 129, 131.
ῥόπαλον, 40.
ῥύακες, 127.
ῥύες, 127.

σά, 89.
σαϑηνέως, 72.
σϐεννύεις, 113.
σελήνη, 28, 255.
σιγάζω, 119.
σιγῆν, -γᾶν, 70.
σκάνα, 129.
σκάπλω, 40.
σκότεος, 73.
σκυτῆας, 79.
σκυτῆι, 79.
σός, 85.
σοϕισῖᾶν, 71.
-σσα, -ττα, 88.
σῖαϕυλή, σῖαϕύλη, 199, 202.
σῖέμϕυλον, 199, 202.
σῖέρασιν, 70.
σῖερεοῖο, 78.
σῖεῦται, 205.
σῖεῦτο, 205.
σῖήθεα, 71.
σῖήθεσι, 79, 130.
σῖῆθος, 70.
σύ, 81, 82.
συγγενέας, 79.
συγγενέες, 72.
συγχαλᾶντα, 71.
συλεύμενος, 115.
συμβήσεται, 115.
συναρμόχθη, 117.
συνεισελθεῖν, 75.
Συρακοῦς, 76.
Συρακώ, 76.
συρίσδες, 64, 112.
σῦς, 206.
συϕορβός, 206.
σϕε, 83.
σχῆμα, 271, 276.
σχηματεσσι, 79.
σχίζω, 91.
σχίσσε, 91.
σῶσαι, 133.

τα, 80.
τἀκριβέα, 71.
ταλαρίσκοις, 129.
τάν, 62, 63.
τᾶν, 71.
ταυέσθαι, 204.
ταυόντο, 204.
τάνυται, 204.
τάπητες, 129.
τᾶς, 69.
τατωμένα, 71.
ταῦτα adv., 135.
τέθριππος, 129.
τεῖδε, τῆδε, 122.
τείν, 82.
τεκεῖν, 47.
τέκες, 115.
τέκνον, 47.
τεκών, 133.
Τελαμώνιος, 134.
τελέθομες, 112.
τελέθουσιν, 137.
τέο, 88.
τεόν, 72.
τεός, 8.
τέος, τεοῦς, τεῦς, 73, 82.
τεοῦ, τεῦ, 73, 82.
τετμάσεται, 70.
τετμήκει, 117.
τέτμηνται, 117.
τευχέων, 72.
τηνεῖ, 80, 122.
τῆνο, 80.
τηνόθεν, 80.
τῆνος, 52, 80
τήνω, 64.
τίθητι, 112.
τιμάορος, 57.
τί μήν, 58.
τίν, 82, 83.
τίνυνται, 204.
τίνυται, 204.
τίς, 88, 89.
τις, 89.
τμάματα, 70.
τοί, 80.
τοι, 82.
τοιαῦτα, 74.
τοῖς, 77, 78.
τομᾶν, 71.
τομέα, 79.
τομέας, 79.
τομέες, τομεῖς, 79.
τομεῦσι, 79.
τομέων, 79.

τομέως? 79.
τοσουτοις, 75.
τοσσαῦται, 75.
τόσων, 75.
τούτω, 64.
τουτῶ, 64.
τραχέες, 72.
τρηματιζόντεσσι, 79.
τριφίλατος, 70.
Τροίην, 70.
τρυγών, 60.
τύ. τού, 81, 82.
τυ, 82, 83.
τυρῶντα, 72.
τῶ, τοῦ, 63.
τώς, τούς, τός, 63, 65, 78.

ὑγιάζειν, 114.
ὕδος, 251, 256.
ὕδωρ, ὕδατος, 206, 250-253.
ὕει, 250.
υἱύς, υἱός, 45.
ὑμέ, ὔμμε, 84.
ὑμές, ὔμμες, ὑμμες, 84, 85.
ὑμέων, ὑμων, 85.
ὑμιν, ὑμῖν, ὑμμιν, ὔμμιν, 83, 84.
ὑμμος, 85.
ὑπαρχουσᾶν, 71.
ὑπερπωτῶμαι, 131.
ὑπεσσεῖται, 115.
ὑπολαμψοῦνται, 115.
ὑπογεγράφαται, 117.
ὑποδέξεται, 115.
ὗς, 205.
ὑσλερίξαι, 117.
ὑφορβός, 206.

Φακέας, 71.
Φαντί, 75.
Φαρέτρα, 202.
Φασεῖς, -σῆς, 64, 116, 134.
Φασκιοῦν, 280.
Φέρεν, 114.
Φέρετρον, 202.
Φερόμενος, 197.
Φέρουσα, -ροισα, 65, 66.
Φεύγειν, 114.
Φευξῆ, 71.
Φθεγξεῖται, -ξῆται, 64, 116.
Φθέγξομαι, 116.
Φθονερός, 129.
Φθορός, 129.
Φίλᾱ, 69.
Φίλαμα, 70.
Φιλέει, 72.
Φιλέεις, 72.
Φιλεῖται, -λῆται, 63, 64.
Φίντις, 75.
Φίντων, 75.
Φλάξαι, 120.
Φλαξῶ, 120.
Φλίβεται, 76.
-Φορος, 196.
Φράζεο, 72.
Φρόνασις, 70.
Φρυασσομενᾶν, 71.
Φυγάδεσσι, 79.
Φῦκος, 129.
Φυλάξομαι, 116.
Φυλαξοῦμαι, 116.
Φυλάσσεο, 72.
Φυλή, 46.
Φῦλον, 46.
Φύοντο, 206.
Φύσιος, 79.
Φύσις, 206.
Φῦτόν, 206.
Φύω, 46.

χάζευ. 73.
χαλάξαι, 120.
χαλκῆας, 79.
χαλκῆι, 79.
χαριζομένα, 68.
χείλεα, 71.
χεῖρας, 79.
χειρός, χερός, 80.
χέρα, χεῖρα, 79.
χερσίν, 79.
χιτών, 271.
χλαμυδηφόροι, 126, 127.
χρέεσθαι, 115.
χρεμασιν, 77.
χρέομαι, 115.
χρήζοντι, 68, 75.
χρήζω, 124, 125.
χρῆμα, 132.
χρόνος, 124.
χρόνῳ, 132.
χρύσειος, -σεος, 74.
χῶ, 71, 74.
χώμός, χῶμός, 69, 71, 74, 133.
χῶν, 69.
χώνήρ, 74.

ψε, 83.
ψυχᾶς, 69.
ψυχή, 133.

ὦ, 133.
ὧδε, 122.
ὧμες, 112, 118.
ὤμνυε, 113.
ὠμός, 187.
ὧν, 123.
ὠνάσηται, -σεῖται, 65, 70.
ὥρα, 133.
ὥρεσι, 68.
ὥρια, 130.
ὠρόμην, 205.
ὥροντο, 205.
ὧρος, οὖρος, 63.
ὧρτο, 204.
ὡς, 121.
ὠσία, 66.
ὠφελήθεν, 113.
ὤχεο, 73.
ὤψεον, 116.

LANGUES ITALIQUES.

OSQUE.

famel, 94.
puklum, 47.
Pümpaiians, 94.
purasiai, 250.

OMBRIEN.

anglome, 175.
angluto, 175.
feliuf, filiu, 45.
pir, 250.
pure, 250.
scapla, 173.
une, 250.
utur, 250.

PELIGNIEN.

puclois, 47.

MARSE.

pucles, 47.

LATIN.

abolitus, 172.
accuso, 95.
ăcer, 181.
acetum, 60.
acidus, 97.
acus, acceris, 181.
acus, f., 181.
adulterare, 181.
adultus, 172.
aedicla, 176.
aetas, 96.
aeternus, 96.
aeuum, 96.
ager, 94.
agger, arger, 181.
agilis, 179.
ala, 178.
alacer, 94, 104, 105.
albeo, 185.
albico, 185.
albula, 174.
aliquando, 171.
aliquem, 171.
aliquid, 171.
alitus, 168, 184.
allicitus, allectus, 184.
alo, 95.
alter, 180.
altercor, 96.
alternus, 96.
altrinsecus, 180.
altus, 168, 184, 187.
alumnus, 95, 196.
amauerunt, amarunt, 96.
ambio, 174.
ambulare, 174.
amicus, 94.
amita, 171.
ampora, 95, 98.
ampulla, 95, 98.
amyndala, 179.
anatem, anitem, 171.
anclare, 176.
anculus, 176.
angellus, 98.
anglato, 175.
ang(u)lus, 98, 175.
anhelitus, 169.
animal, 97.
annuclae, 176.
annus, 94.
antilena, 94.
apio, 40.
applicatam, 184.
aqua, 252, 253, 255.
aquila, 179.
aquilo, 179.
aquilus, 279.
arbor, 95.
arbustus, 95.
ardere, 97, 98, 106.
areo, 97.
ar(i)dus, 97-99, 169, 183.
artic(u)lus, 176.
aruom, 186.
asellus, 98.
asinus, 98, 183.
asp(e)rum, 180.
assula, ascla, 178, 179.
atque, ac, 97.
auca, 96.
auceps, 95.
audac(i)ter, 185.
audere, 96, 169.
audio, 97.
auger, augur, 94, 180.
a(u)gurare, 181.
auidus, 96, 97, 169.
auis, 96.
aunclo, 176.
aurea, 105.
aureis, 105.
aureus, 105.
auru,ifex, 94.
aurum, 94.
bacula, 176.
bac(u)lum, 176.
balineum, 98.
barba, 94.
barbula, 174.
barbulus, 174.
bene, 167, 172.
ben(e)factum, 172.
ben(e)ficium, 172.
bibere, 181, 182.
biennium, 94.
botulus, 177.
bublus, 174.
caballicare, 170.
caballus, 170.
caeculus, 177.
caeseris, caesaris, 180.
calamitas, 94.
calamus, 171.
calcar, 97.
cal(e)facere, 172.
cal(i)dus, 99, 169, 183.
caligarius, 171.
callidus, 97.
camera, camara, 181.
cannabis, 166.
cano, 98.
canticula, 176.
cantilena, 94.

capio, 40, 94.
capitulum, capiclum, 177.
capula, 40.
capulus, 173.
carcer, 181.
carex, 41.
castitas, 97.
catillus, 96.
catinus, 96.
cauula, 175.
cecini, 98.
cerebellum, 171.
cerebrum, 42.
cereuisia, 171.
cerno, 101.
cicer, 182.
cinis, cineris, 94, 97, 104.
circinus, 183.
cithara, 181.
cingula, 176.
citius, 60.
clarus, 177.
cloaca, coacla, 176.
clutus, 94.
coag(u)lo, 175.
coagulum, 176.
cognitus, 92.
colaphus, 171.
colligo, 170, 182.
collocare, 170.
colloquor, 94.
comitem, 171.
communibus, 97.
compitum, 100.
concido, 101.
condemno, 94.
confectus, 94, 105.
confossus, 100.
congredi, 94.
couscendo, 100.
contu/ibernalis, 94.
coplo, 173.
cop(u)la, 40, 173.
corolla, 96.
corona, 96.
coruus, 171.
credulus, 40.
crinis, 97.
crust(u)lum, 177.
cubitus, 172, 184.
cybaea, 127.
cycinus, 183.

dā, 103.
damno, 94.
dāre, 94, 103.
dās, 103.
debilis, 180.
debitus, 184.
decibilis, 180.
decimus, 183.
decipula, 40.
decrepitus, 94.
dedi, 94.
denuo, 94.
depuuio, 94, 95.
desiderare, 182.
delectat, 184.
deuerticulum, 176.
dicere, 182.
digitus, 183.
diligo, 94.
diluuium, 94.
dimidius, 94.
diruitus, dirutus, 184.
disciplina, 173.
discipulus, 173.
discooperire, 181, 182.
dolus, 94.
ducere, 182.
ducit, 184.
duco, 101.
dulcismo, 182.
dupundus, 95.
dulce, 95.
dulcis, 95.

ebrius, 184.
ebulus, 173, 174.
educare, 94.
electare, 184.
elementum, 94.
elicitus, 184.
elix, elicem, 169.
eluo, 94.
emere, 60.
emo, 94.
epistula, 94.
est, 97.
et, 97.
euntis, 95, 105.
eximo, 94.
expertus, 184.
extemp(u)lo, 173.

fabella, 98.
fabula, 98, 175.
facere, 180, 182.
facit, 184.
factus, 94.
facula, 176.
fallo, 170.
falsus, 170.
familia, 94.
famulus, 94.
farcio, 105.
far(c)tus, 105.
farnus, 48.
farsus, 170.
fartus, 170.
fascinum, 95.
fecundus, 45.
fefellitus, 170.
felare, 45.
feliciter, 185.
felix, 45.
femina, 45, 97, 100, 197.
-fericulum, 202.
ferio, 40.
ferula, 40.
ferus, 97.
fib(u)la, 174.
ficedula, 179.
figlina, 173.
figo, 185.
figulus, 173.
filia, 45.
filius, 45-47.
filix, filicem, 42, 171.
fiscella, 98.
fiscina, 98.
fissilis, 179.
fistlatori, 177.
fist(u)lare, 177.
flebilis, 180.
flumen, -minis, 98.
fodico, 185.
fodio, 43, 185.
forceps, 96, 100, 185.
formus, 96.
fragilis, 179.
frig(i)dam, fridam, 179, 183.
fructus, 168, 184.
fruitus, 168, 184.
frutex, 41.
fulger, -gur, 180-182.
fulgurare, 181.
fulica, 171.
funebris, 42.
fur, furis, 95, 103.

galbulus, 174.
garrio, 174.
garrulo, 174.

gemellus, 98.
geminus, 98.
genera, 95.
glandula, 179.
(g)nitor, 41.
(g)nixus, 41.
gracilis, 179.
granum, 169.
gutter, guttur, 180, 181.

hastula, ascla, 177, 179.
hedera, 182.
homo, 95, 255.
homullus, 95.
hon(o)ri, 167.
horridus, 97, 169.
humerus, 181, 182.
hunce. hunc, 97.

iaculum, 177.
iaculus, 177.
ianuarius, 186.
ignis, 252, 253, 255.
īlex (ēlex), 41.
ilico, 94, 97.
illectat, 184.
illicere, 184.
imberbis, 94.
impetro, 94.
inceptus, 95.
incestus, 100.
incido, 105.
incipio, 94.
inclitus, 94.
infans, 47.
inf(e)ri, 180.
infula, 40.
inimicus, 94.
interpretis, 94.
inuoco, 94.
ire, 169.
irritus, 94.
ita, 94, 95.
itidem, 94.
iug(u)lans, 175.
iug(u)lus, 175.
luno, 60.
iurgare, 96.
iuridicus, 97.
iuuenem, 172.

lacio, 184.
lactat, 184.
lacus, 87.
larix, 42.
later, 181.
laudauĕrunt, 97.
lauo, 94.
legifer. 97.
legis, legit, 95, 105.
lego, 94.
legunt, 95.
leporarius. 181, 182.
lepus, 181, 182.
liber, 97.
liber, 181.
liberare. 181, 182.
ligula, 40.
lingo, 40.
linquo, 88.
locare, 170.
locus, 94, 97.
lugubris, 94.
luna, 28, 255.

macerare, 181.
mac(u)la, 176.
maior, 182.
male, 172.
mal(e)dixi, 172.
mal(e)factum, 172.
male habitus, 184.
mamphur (manfar), 40.
manica, 94, 104, 171.
manicus, 171.
manifestare, 172.
manipellus, 172.
manubiae, 99.
manu/ifestus. 94.
manus, 94.
mare, 95.
maria, 95.
masc(u)lus, 176, 178.
Massilia, 98.
maturus, 97.
maximus, 183.
medeor, 94.
medius, 94.
memorare, 182.
mens, 97.
mensis. 255.
ment(u)la, 39, 40, 177.
merda, 181.
merenti, 167.
mer(i)tum, 172.
mespilus, nespila ou nespula, 179.
mētā, 107.
mĕtā, 107.
minimus, 183.
miser(i)tus, 172.
mittere, 182.
mobilis, 180.
molitura, 170.
molitus, 170.
mons. montis, 95, 98.
monticellus, 98.
monticulus, 98.
monui, 94.
monĕntis, 105.
mūs, 206.
mūsculus, 206.
mutilus, 94, 100, 104.
mutulus, 178.
mutus, 178.

nauicella, 172.
nauigare, 172.
nebula, 175.
neque, nec, 97.
nidor, 41.
nitidus, 183.
nouellus, 98.
nouerca, 98.
nouitas, 94.
nouus, 94, 101.
nubilus, 94, 100, 104, 180.
numerus, 181, 182.
nux, 41.

oblectat, 184.
ocellus, 97.
ocius, 60.
occupo, 94.
oc(u)lus, 97. 176.
olfacere. 172.
oliua, 98.
onustus, 100.
opera, 181, 182.
operarius, 181.
oppedum, oppidum, 99, 100.
opper(i)tus, 184.
optu/imus, 94, 99.
oriundus, 95.
ornus, 96.

pabulum, 175.
pala, 178.
pallidus, 97, 169.
pario, 94.
pars, 97.
parturio, 94.
paruulus, 175.
passerem, -sarem, 180.
patro. 94.
pauio, 94.

pauonem, 172.
pauor, 172.
pedic(u)lus. 176.
peditum. 183.
peior, 182.
pensilis, 179.
peperi, 94.
peregre, 94.
pergo. 40, 170.
pergula. 40, 176.
peripetasmata, 127.
peritus, 184.
pessulus. 178.
pestilens. 94.
petilus. 94.
picula. 177.
pilum, 177.
pinsitus, pistus, 184.
pinso. 40.
piper. 181, 182.
pistillum, 177.
placet. 184.
placibilis. 180.
placitum, 184.
plicare, 184.
-plicitum, 184.
-plictum, -plectum, 184.
poc(u)lum, 168, 173, 177.
pollex, pollicem, 170, 171.
polypus, 171.
Pompeiianus. 94.
pondo, 95.
poplicus, 173.
pōp(u)lus, 173.
pōpulus, 173.
porgere, 96.
postilena. 94.
praeco, 96.
praedĭs, 96.
praefiscini, 95, 105.
praes, 96.
promunturium. 94, 95.
proximus, 183.
puella, 98.
puer, 47, 98.
puera, 98.
puer(i)tia, 98.
pulex, pulicem, 169, 171.
pullus, 96.
putidus, 183.

rabies, 186.
rado, 40.
radula, 40.
ratus, 94.
reddere. 94.
reddidi. 94.
rego, 40.
regula, 40, 176.
reiice, reice. 96.
remedium, 94.
rememorare, 181.
rigidus. 183.
riuulus, 175.
roborare, 181.
roboretum, 181.
robosem, 95.
robur, 181, 182.
robustus. 95.
Romanus. 97.
rota. 94. 98. 178.
rotula. 94. 198.
rotulus. 178.
rumex. 41.
rutabulum. 175.
rutilus. 94.

saeta, 177.
saetula, 177.
salebra, 42. 43.
salio, 42, 43.
saliua, 43.
salix, salicem, 42. 171.
salutes, 99.
sanctitas. 97.
satullus, 98.
satur, 94, 98.
scando, 40, 100.
scandula, 40. 179.
scapula, 40, 173.
scire, 60.
scopula, 173.
sē(d)-, 184.
sedulo, 94, 184.
segetis, 94.
semis-, 105.
semita, 169.
senior, 182.
separare, 184.
sepelire, 180.
sepelitus, sepultus, 184.
seperare. 181, 182.
septu/imus, 94.
sequimini, 98.
serpo, 91.
sesqui-, 97.
sestertius, 97. 105.
sextula, sescla, 177.
sibilare, 180.
sice, sic. 97.
sicilis. 179.
similis. 180.
simul, 97.
sincipat, 96.
singlariter. 175.
singli, 175.
singulus, 175.
sit(u)la, 177.
sobrius. 184.
socer, 94.
soc(o)ri, 180.
socors. 184.
sol. 103, 256.
sol(i)dus. 99. 168. 183.
sollicitare, 184.
sollicitus, 184.
soluere, soluo. 170, 184.
soluta, 170.
sopio, sopis. 91. 199.
spatha. 178.
spathula, 178.
spec(u)lum, 176.
spiculum. 177.
spir(i)tus, 169.
stab(u)lum, 174, 175.
stercorare, 181.
stercus. 181.
strigila ou strigula, 179.
stupidus, 97.
subla. 174.
subulcus, 206.
sucula, 40.
sufilare. 180.
sunt, 97, 106, 201.
superus. 180.
supra. 180.
surgere, surgo, 96, 170.
sūs, subus, 206.

taberna, 94.
tablcis, 173.
tablinum. 173. 174.
tabola, tab(u)la, 99, 173, 174. 178, 274.
taceo, 94.
tacet, 184.
tango, 94.
taurus, 97.
tegula, 176.
tegulatum, 176.
temperi, tempori, 180.
terra, 255.
tersus, 170.
tertus, 170.
tetigi, 94.

titlus, 177.
torreo, 172.
torsus, 170.
tortilis, 179.
tortus, 170.
tostus, 172.
tot, 97.
totidem, 97.
trag(u)la, 40, 175.
traho, 40.
tremonti, tremunt, 97.
tremulus, 40.
trib(u)la, 174.
tribulare, 175.
triduum, 94, 104.
tuitus, tutus, 172, 184.
turba, 60.
turbulare, 174.
turtur, 181.

uadum, 187.
uagio, 174.
uagulo, 174.
uap(u)lo, 173.
ualde, 169.
nalidus, 169.
uegetus, 94, 104.
uendere, 182.
uenus, 95.
uenustus, 95, 105.
uerberare, 181.
ueritas, -tatem, 97, 169.
uernac(u)lus, 176.
uernus, 96.
Uertumnus, 97.
uet(e)ranus, 180, 185.
uet(u)lus, ueclus, 177.
uigilare, 179.
uincere, 181.
uipera, 181, 182.
uir, 97, 205.
uir(i)diarium, 169.
uir(i)dis, 169, 183.
uitellus, 98, 106.
uitex, 42.
uitricus, 96.
uit(u)lus, uiclus, 98, 177.
ulex, 42.
ullus, 96.
umbilicus (umlicus, ublicu-), 94, 98, 180.
unda, 252, 253, 255.
undecim, 96, 185.
unguis, 176.
ungula, 176.
uocare, 96.
uolo, 104.
uoluere, 170.
uolumus, 94, 101, 104.
uolunt, 104.
uoluta, 170.
uomer, 181.
ustulare, 177.
usurpare, 96.
uult, 101, 104.
uultis, 104.
uuidus, udus, 169.

LANGUES ROMANES.

CATALAN.

aneda, anada, 171.

cervell, 171.
cervesa, 171.
colde, 172.
conde, 171.

ebol, 174.
espatela, 178.

melich, 180.

navegar, 172.

pavol, 175.

rella, 176.

salgueiro, 171.

terbol, 174.

ESPAGNOL.

agorar, 181.
alaba, 171.
algo, 171.
alguandre, 171.
alguien, 171.
anade, 171.
anelto, 169.

cabalgar, 170.
cámara, 181.
cárcel, 181.
cincha, 176.
codo, 172.
cuajo, 176.

diezmo, 183.

espalda, 178.
estercolar, 181.
estiercol, 181.

helguera, 171.
hiedra, 182.
hienda, 171.
hincar, 185.
hombro, 182.

joven, 172.

liebre, 182.

mango, 171.

polbo (gal.), 171.
pudio, 183.
pulpo, 171.

regla, 176.

reja, 176.
roble, 182.
roborar, 181.
rolde, 178.

salgueira, 171.
sauce, 171.
sebellir, 180.

tabla, 174.
teja, 176.
tejado, 176.
tortolo, 181.
trillar, 175.

velar, 179.
verdad, 169.
vibora, 181.

FRANÇAIS.

able, 174.
abreuver, 182.
affubler, 174.
aille, 179.
alouette, 44.
ambler, 174.
aploit, 183, 184.
asseter, 184.
auques, 171.
awwl (Pierrecourt), 178.
ãy (Damprichard), 179.
ãtyœpè Pierr., 173.

Bied, Biez, 43.
Bief, Biez, 43.
bief, 43.
breuil, 44.
bueilles, 177.

cail, 176.
cersne, 183.
cerveau, 171.
cervoise, 171.
chable, 173.
charger, 170.
chaume, 171.
corbeau, 171.
corp, 171.
coude, 172.
coup, 171.
couple, 173.

découvrir, 182.
despit, 184.
duit, 184.

empleitte, -lette, 184.
ĕpyóyí Pierr., 184.
espalle, 178.
espaude (v. norm.), 178.
espaule, 178.
esploit, 183, 184.
étable, 175.
étrille, 179.

fable, 175.
faible, 180.
faille, 177.
faire, 182.
fait, 184.
faute, 169.
ficher, 184.
flave (v. lorr.), 175.
fougère, 171.
froid, 179.

graisle, 179.
granche, 169.
grange, 169.
gué, 187.

(h)aliegre, 105.
haut, 187.

juefne, jeune, 172.

lévrier, 182.
lieue, 44.
lièvre, 182.

maille, 176.
maisme, 183.
marchais, 44.
marmot, 183.
marne, 44.
masle, 178.
mẽj Pierr., 171.
menvé (fr.-comt.), 172.
merme, 183.
mettre, 182.
mouble, 180.
mouture, 170.

nacelle, 172.
nager, 172.
nẽlle, 179.
net, 183.
nieble, 175.
nombre, 182.
noyé (lorr.), 183.

œil, 176.
œuvre, 182.
ouche, 44.

paleron, 40.
palette, 40.
paon, 172.
pawwl Pierr., 178.
pet, 183.
pieuvre, 171.
plaid, 184.
plaidier, 184.
plaist, 184.
poêle, 179.
prend'garde, 96.
prueisme, 183.
puce, 169.
put, 183.

raide, 183.
reille, 176.
remembrer, 182.
rieule, 176.
roable, 175.
Rolland, 178.
rolle, 178.
roule, 178.
rwawl Pierr., 175.

sale, 43.
sangle, 176.
sauce, 171.
saucel, 171.
sauz, 171.
seille, 177.
sevelir, 180.
sevrer, 182.
soleit, -eite, 184.
-struire, 182.

table, 174.
taist, 184.
täwwl Pierr., 174.
tôle, 174, 178.
traire, 182.
troubler, 174.

vendre, 182.
verser, 169.
vert, 169.
vieil, 177.
vot'garçon, 96.

yeuse, 169.

ITALIEN.

abbeverare, 181.
acero (dial. agra, ager. airu, ayer), 181.
ačərə Abruz., 181.
affibiare, 174.
agora, 181.
agoraio, 181.
a(g)urar (N.), 181.
albora Còme, 174.
alicando v. log., 171.
allirgu sard., 105.
altro, 180.
ambiare, 174.
amea gén., 171.
amendola tarent., 179.
anatra, anitra, trent. anedra, 171.
annebbiare log., 175.
aquila, 179.
argine, 181.
arzare, vén., 181.
asino, log. ainu, 183.
a-ka nap., 178.
assettare, 184.
astla bol., 177.
astula campid., 177.
atteru log., 180.
avolo, 174.
avolterare, 181.

bacchio, 176.
bacolo, 176.
bagola, bacola, 176.
barbio, 174.
barbule frioul., 174.
bellico, 180.
berberare log., 181.
bespolo v. nap., 179.
beverà fri., 181.
böl' bergam., 177.

caglia, 176.
caleger vén., 171.
camera, 181.
cantegora v. mil., 176.
cantegua ligur., 176.
cappio, 173.
carcere, 181.
caricare, 170.
cecino, campid. sisini, 183.
cercine, 183.
cervello, 171.
cetera, 181.
cinghia, 176.
cinivella v. mil., 171.
cisne, 183.
colgo, 170.
colpo, 171.
coppia, 173.
corbellare, 171.
corbo, 171.
coricarsi, 170.

čedl tirol., 177.

dechivile v. log., 180.
decima, log. deguma, 183.
desiderare, 182.
dicevole, 180.

ebbio, 174.
edera, ellera, 182.
elce, 169.
elige sard., 169.

fačedula Bari, 179.
fačetula Lecce, 179.
falto, log. faltu, 170.
favola, 175.
fiaba, 175.
fiaccola, 176.
fibbia, 174.
ficcare, 184.
fievole, 180.
fischiare, 177.

folgorare, 181.
folgore, 181.
folica, -ice, 171.
fragol lomb., 179.
fraolo (v. ital. du N.), 179.
fučetələ nap., 179.

ghiandola, 179.
giacchio, 177.
giovine, 172.
gobolo Lucques, 174.
gomito, tosc. govito, 172.
gragel soprasilv., 179.
gravolo ombr., 174.
gutture v. nap., 181.
gutturu log., 181.

illierare log., 181.
iskoberrere log., 181.
iskobulu log., 173.

kaddigare log., 170.
kaegä gén., 171.
kálamu calab., 171.
kaula, Velletri, 175.
krostolo vén., 177.
krostul fri., 177.
krustulu calab., 177.
kuidu log., 172.

k'avalg'a fri., 170.

ladiri campid., 181.
lepere log., 181.
leporajo, 181.
lepre, 182.
lieru v. log., 181.
liverare v. omb., 181.

macchia, 176.
macerare, 181.
macola, 176.
maguladu log., 176.
manica, log. -iga, 171.
manico, 171.
mendula log., 179.
mennola sicil., 179.
menomo, 183.
merkora vén., 181.
moldura Reggio, 170.
mutolo, 178.
muvel sopras., 180.

navicella, 172.
navigare, 172.
nebbia, 175.
neide sopras., 183.
nidu log., 183.
novero, 181.
numeru log., 181.
nuvola, 180.

occhio, 176.
omero, 181.
opera, log. obera, 181.
operaio, 181.
oppio tosc., 173.

pabbio, 175.
pabol trent., 175.

pegola, 177.
pergola, 176.
peschio tosc., 178.
pesolə nap., 179.
pevere, 181.
piacevole 180.
pibere log., 181.
pidu campid., 183.
piergula astur., 176.
piergulə fri., 176.
piessulu calab., 178.
pirotə nap., 183.
piritu cal., 183.
pisulə cal., 179.
pisuli sicil., 179.
plazeul fri., 180.
polulu log., 173.
poddige log., 170.
pollice, 170.
polpo, 171.
popolo, 173.
pudidu log., 183.
pulce, 169.
putidore, 183.

redabol parm., 175.
regola, 176.
rimemorare, 181.
rivolo, fri. rivul, 175.
rotolo, 178.
rovere, 181.
rovereto, 181.
rugghiare Lucq., 176.

salavo. 43.
salger vén., 171.
salige log., 171.
sceverare, log. seberare, 181.
scoprire. 182.
secchia, 177.
sedla tirol., 177.
segle fri., 177.
semeda v. tess., semida log., semide fri., 169.
semele v. nap., 180.
setola, 177.
seula log., 179.
sezola vén., sezule fri., 179.
simile log., 180.
skupulu cal., 173.
sk'able fri., 173.
sk'andule fri., 179.
sollecito, 184.
solta, 170.
spadola Bresc., 178.
spatola, 178.
spigolo, 177.
stabbio, 175.
stercorare, 181.
streggliia. 179.
suocero, 180.

tabya N., 174.
tavola, 174.
tegghia, 176.
tegola, 176.
teschio, 177.
teula log., 176.
tler tirol., 177.
torbor lomb., 174.
tortolə abr., 179.
tortonə nap., 179.
tortora, log. turtura, 181.
tragol Bresc., 175.
travulə nap., 175.
tribbiare, 175.
triulare log., 175.
trúbbulu sicil., 174.

umpitta log., 184.
ustolare, ostolare, 177.
ušare log., 177.

varvula sicil., 174.
vecchio, 177.
vecchio marino, 177.
veggliare, 179.
ventavolo, 179.
veridade log., 169.
vetrano v. nap., 180.
vipera, log. pibera. 181.
vitranu v. sicil., 180.
volta, 170.
vomero, 181.

yakkulə abr., 177.
yakkulu Reate, 177.

zufolare, 180.

PORTUGAIS.

abeberar, 181.
acha, 178.
aguilão, 179.
alguem, 171.
apracivel, 180.

bagoo, 176.

cabo, 173.
cilha. 176.
covado, 172.

espadoa, 178.
estabro, 175.

felgueira, 171.

jovem, 172.

magoa. 176.
mazerar. 181.
meefestar, 172.

nedeo, 183.
nevoa, 175.
nubia, 180.

parvo. 175.
peido, 183.

reg(o)a, 176.
reijo, 183.

revorar, 181.
revoredo, 181.

senhos, selhos, 175.

taboa, 174.
telha, 176.
telhado, 176.
tralha, 175.
trilhar, 175.

unha, 176.

verdade, 169.
vigiar, 179.

PROVENÇAL.

abeurar, 182.
afiblar, 174.
alegre, 105.
amblar, 174.
amda, 171.
amenla, amella, 179.
anede, anet, 171.
assetar, 184.

barbola, 174.

cable, 173.
calh, 176.
cargar, 170.
cavalgar, 170.
cárcer, 181.
cervel, 171.
cerveza, 171.
cezer, 182.
cobla, 173.
coide, 172.
coinde, 92.
colbe, colp, 171.
colgar, 170.
conge, 92.
cueie, 182.
cueindamen, 92.
cueindia, 92.
cuendansa, 92.
cuende, 92.
cuendet, 92.
cundansa, 92.
cunhdet, 92.
cunhdia, 92.

descobrir, 182.
desma, 183.
desme, 183.
eirous, auvergn., 181.

emplecha, 184.
enseverá (s'), dauph., 181.
espatla, 178.
espleit, 184.
estrelha, 179.

èule, 174.
euze, 169.
evol, 173, 174.

falha, 176.
falta, 170.
fenda, 171.
fenta, 171.
feuguiera, 171.
feuze, 171.
ficar, 185.
foldat, 170.
foldre, 181, 182.
foledat, 170.
foltat, 170.
fólzer, 181, 182.

glandola, 179.
graile, 179.

joven, jove, 172.
lebre, 182.

lebrier, 182.
liurar, 182.

majer, 182.
malha, 176.
manga, 171.
mange, 171.
mascle, 178.
melic, gasc., 180.
mespoulo, nesp-, 179.
moltura, 170.
muera, 92.

nedejar, 183.
niu, 180.
nuech, 92.

obra, 182.
ombelic, 180.
ongla, 176.
orre, 169.

parvol, 175.
pebre, 182.
peile, lang., 178.
péklə, savoy., 178.
pibol, 173.
p(i)ejer, 182.
piuze, 169.
pivo, dauph., 173.
plese, 178.
poble, pobol, 173.
polse, 170.
póupre, poufre, pourpre, 171.
pouze, 170.
pruesme, 183.

rege, 183.
relha, 176.
remembrar, 182.
revol, rèvo dauph., 181.
rotle, 178.
roure, 182.

sauze, 171.
sebelhir, 180.
sebrar, 182.
selha, 177.
senda, 169.
sengles, 175.
senher, 182.
singla, 176.
soer, 180.
sogre, 180.

tralha, 175.
treblar, 174.
trebol, 174.

usclar, 177.

velhar, 179.
verda, 169.
verdat, 169.
vert, 169.
vibre, vibra, 182.

yèu, land., 174.

ROUMAIN.

acera, 179.
ager, 179.
agurà, 181.
aripă, 171.

asin, 183.
aşch(i)e, 178.

bătrîn, 180.

buric, 180.

cearcăn, 183.
ceteră, 181.

chiag, 176.
corb, 171.
descoperi, 181.
desiderà, 182.
fach(ie), 177.
fiulare, 174.
flacără, 176.
fulger, 181.
fulgerà, 181.
găură, 175.
ghindură, 179.
guturaiu, 181.
iederă, 182.
iepure, 181.
mânecă, 171.
mascur, 176.
muntur, 178.
negură, 175.
neted, 183.
nour, 180.
numar, 181.
ochiŭ, 176.
pácură, 177.
popor, 173.
purece, 169.
samăn, 180.
scândură, 179.
secere, 179.
socrŭ, 180.
singur, 175.
staul, 175.
șuerà, 180.
trieră, 175.
turburà, 174.
turbure, 174.
umar, 181.
umblà, 174.
unghie, 176.
usturá, 177.
veghiá, 179.

ROUMANCHE.

amda, 171.
anda, 171.
fessel, 179.
flaivel, 180.
fraschel, 179.
ğuven, 172.
póllesch, 170.
saisla, 179.
stevel, 175.

LANGUES CELTIQUES.

GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE ET OGAMIQUE.

alauda, 44.
arepennis, 44.
balma, 44.
brogilo-, 44.
cumba, 44.
imigena, 46.
leuga, 44.
maqa, 46.
maqi, 46.
marcasio, 44.
marga, 44.
nanto-, 44.
olca, 44.
Vernodubrum, 256.
uidubium, 44.

IRLANDAIS.

ben, 196.
cnú, 41.
dobur, 256.
fer, 205.
ingen, inghean, 46.
loch, 87.
macc, 46.
mná, 196.
sal, 42.
salach, 42.
salchaim, 42.
salchar, 42.
so-, 187.
ten, 256.
tene, 256.
tír, 255.
uisce, usce, 251, 256.

GALLOIS.

bedd, 43.
cnau, cneuen, 41.
dwfr, 256.
halog, 42.
halou, 42.
haul, 256.
map, mab, 46.
merch, 46.
salw, 43.
tan, 256.

CORNIQUE.

beth, 43. mab, 46. myrgh, 46.

BRETON ARMORICAIN.

bez, 43.
dour, 256.
haloc, 42.
knoenn, 41.
kraouñ, 41.
lagen, 87.
mab, 46.
merc'h, 46.
saotr, 43.
saotra, 43.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTIQUE.

ahwa, 252.
bairan, 47.
barn, 47.
fon, 250.
guma, 255.
hneiwan, 41.
jus, 251.
manna, 255.
mizdo, 111.
qens, 196.
qino, 196.
riqis, 88.
sauil, 256.
sunaus, 201.
sunno, 256.
sunus, 45.
wair, 205.
wato, watins, 250, 253.
wit, 208.

VIEUX HAUT-ALLEMAND.

aha, 252.
birihha, 48.
degan, 47.
far, 46.
hnuz, nuz, 41.
kind, 47.
man, 255.
nagal, 176.
sal(a)wèr, 42.
salha, 42.
salo, 42.
sunna, 256.
sunu, 45, 205
wazzar, 250.

MOYEN HAUT-ALLEMAND.

visel, 40.

MOYEN BAS-ALLEMAND.

visel, 40.

ALLEMAND MODERNE.

Mandel(holz), 40. Nagel, 176.

FRANCIQUE.

bed, 43.

VIEUX SAXON.

forjan, 199. kind, 47. watar, 250.

VIEIL ANGLAIS.

beorc, 48.
cwēn, 196.
ēa, 252.
hnutu, 41.
holegn, 42.
lagu, 87.
meord, 111.
salo, 42.
saloviġ, 42.
sunu, 45.
þegen, 47.
waer, 251.
waeter, 250.
wascan, 256.
witiġ, 42.

ANGLAIS MODERNE.

breakfast, 235.
sallow, 42.

VIEIL ISLANDAIS.

biork, 48.
hnot, 41.
kuan, kuæn, 196.
logr, 87.
mǫndull, 40.
ǫ, 252.
sonr, 45, 205.
þegn, 47.
vaska, 256.
vatn, 250, 253.

LANGUES BALTO-SLAVES.

LITUANIEN.

aβvà, 87.
bedù, 43.
bérnas, 47.
béržas, 48.
beržìnis, 48.
beržýnas, 48.
béržýnė, 48.
biržėlis, 48.
birželis, 48.
biržtva, 48.
geràsis, 161.
jaukìnti, 251, 252.
jáura, 251.
jùnkti, 251.
júrės, 251, 252.
jūs, 251.
lėkù, 88.
meñtė, 40.
mentùrė, 40.
mergà, 46.
pirmdėlė, 45.
pisti, 40.
sáulė, 256.
sẽnas, 187.
senẽju, 200.
sukù, 40.
sūnaũs, 201.
sūnùs, 45, 46, 205.
údra, 205, 253.
ugnìs, 253.
ũsis, 97.
vandũ, vandeñs, 253.
vèdu, 208.
výras, 205.
žmogùs, 255.
žmónės, 255.

LETTE.

bērns, 47.
bērzajs, 48.
bérzs, 48.
birze, 48.
dēle, 46.
dēls, 46, 47.
mente, 40.
údens, 253.
uguns, 253.

VIEUX PRUSSIEN.

berse, 48.
iūrin, 251.
lauiay? 251.
panno, 250, 253.
panustaclan, 250.
soūns, 45.
unds, 253.
wundan, 253.
wurs, 251.

VIEUX SLAVE.

bavitŭ, 199.

dělo, 191.
děte, 48.
děti, 48.
děva, 46, 48.
dŭvoju, 190.

jasenĭ, 97.

luna, 255.

měsęcĭ, 255.
mĭzda, 111.
mladěnĭcĭ, 48.

mladŭ, 48.

na, 209.

ognĭ, ognjĭ, 253.
oceˇ, 191, 192.
oceˇse, 191, 192.
oka, 191, 192.
oko, 191.
okomĭ, 192.
otrokŭ, 47.

peko, pečesĭ, 88.

slŭnĭce. 256.

synŭ, 45, 205.

toju, 190.

uxa, 192.
uxo, 191, 192.

va, 209.
vˇ. 208.
vědro, 253.
vlikŭ, 90.
voda, 251, 253.
vydra, 205, 253.

žena, 196.

RUSSE.

берёза, 48.

солда́тскій, 22.

SERBE.

brëza, 48.

TCHÈQUE.

bříza, 48.

POLONAIS.

brzoza, 48.

LANGUE ALBANAISE.

bijɛ. 46.
bilɛ, 46.

bimɛ, 46.
bin′, 46.

bir, 46.
ujɛ, 253.

LANGUE ARMÉNIENNE.

akn, 87.
al, 187.
am, 187.
amis. 255.
anǰrdi, 251.

boys, 46.

gaŕn, 251.
get, 251.
gorc, 251.

du, 251.

dustr, 45, 46.
dukh, 251.

emut, 187.
eraxay, 47.
ewthn, 187.
ephem, 187.

iž, 110.
iži, 110.
im, 82.
inj, 251.

lusin, 255.

kanaykh, 196.
kin, 196.

hambaŕnam, 188.
hamberem, 188.
han, 188.
haw, 188.
helum, 187.
het, 187.
hzawr, 187.
hin, hnoy, 187.

hlu, 187, 188.
hmut, 187.
hnoç, 250.
hołm, 188.
hot, 188.
hum, 187, 188.
hur, 250, 251.
hurb, 251.
hroy, 251.
hrov, 251.

jez, 251.

manuk, 47.
manr, 47.
mard, 255.
mtanem, 187.

oḡi, hoḡi, 188.
ololem, 187.
otu, 187.
ordi, 45, 46.
orth, 46.

ustr, 45.

ǰan, 251.
ǰanam, 251.

jur, 251.
jurb, 251.
jurç, 251.
jroy, 251.
jrov, 251.

tḡēt, 187.
tlay, 47.

khałak, 110.
khałakhi, khałkhi, khaxkhi, 110.

PHRYGIEN.

βεδυ? 252.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSKRIT.

ákar, 203.
ákṛta, 203.
ákṛata, 203.
ákran, 203.
agní-, 25, 26, 250, 252, 253.
agnikarma, 35, 36.
agnimindháḥ, 195.
agnyādheya-, 35.
aṭaṣṭa, 201.
átitviṣanta, 203.
atreya-, 32.
adadanta, 203.
ánu-, 195.
anūdaraḥ, 205.
ắp-, 252.
ábudhran, 204.
ábhutsata, 204.
ábhutsi, 204.
ábhutsmahi, 204.
aminantaň, 204, 205.
ayas-, 19.
ayasmaya-, 19.
aráṇi-, 39.
araṇya-, 25.
ắran, 204.
ắram, 204.
arātiyāt, 200.
arīta, 204.
arkaparṇa-, 34.
ắrta, 204.

ávāvaçanta, 203.
avivaçītām, 203.
açmamaya-, 19.
áçvaḥ, 87.
açvattha-, 20.
açvayújaḥ, 195.
áçvāmaghaḥ, 195.
açvya-, 18, 27.
asurya-, 27.
asau, 29.
ásridhānaḥ, 197.
áh(u)vat, 205.
áhuvanta, 205.
áhuve, 205.
ahvata, 205.
ahvi, 205.

āgnāvaiṣṇava-, 33.
āgneya-, 26.
āpaḥ, 249, 250.
āmáḥ, 187.
āraṇya-, 25.
ārat, 205.
árata, 204, 205.
āranta, 205.
ārṣeya-, 32.
āvām, 208.
āçvattha-, 20, 25.
āçvina-, 23.
ásaḥ, 97.

ásan, 203.
ásitha, 200.
āhuti-, 30.

indraloka-, 35.
índravantaḥ, 195.
índrāvataḥ, 195.
iyam, 29.

ukṣan-, 27.
útsaḥ, 251.
udakám, 206, 249, 250.
adakasthāli-, 36.
udan-, 252.
udáni, 206.
udaprút, 249.
udaram, 205.
udākamaṇḍalu-, 36.
udumbara-, 18, 20.
udnáḥ, 249, 253.
unátti, 252.
undánti, 252.
ulbya-, 25.
uçámānaḥ, 197, 203, 204.
uhyāt, 205.

úhati, 205.

ṛk-, 19, 24, 30.
ṛ̊ùmaya-, 19.

ṛtumaya-, 19.

aindra-, 21. 26.
aindrapauṣṇa-, 33.
aindravāyava-, 33.
aindrasaumya-. 33.
aindrāgna-, 33.

aukṣṇa-, 27.
audumbara-, 18, 20, 25.

káprth-, 40.
kár, 203.
-karā-, 196.
-kārā-, 196.
kārṣmarya-. 20.
kārṣmaryamaya-, 20.
kūpa-, 25.
kṛta, 203.
*kāuṣya-, 32.
kránta. 203.
kṣiyánti-, 91.
kṣiraudana-, 36.
kṣéti, 91.

khādira-, 20.

ganīganti, 199.
gātuyánti, 200.
gāyatra-. 26.
gāyatrī, 26.
gārgya-, 31. 32.
guhaḷ, 205.
guhádavadyaḷ. 205.
gúham, 205.
guhámānaḷ, 205.
gúh(i)yaḷ, 205.
gū́hati, 205.
gū́hanti, 205.
gṛbhāyati, 199.
gṛṇanta, 204.
gṛṇāti, 204.
gṛha-, 31.
gṛhapati-, 35.
gnā-, 196.
grāma-, 25.
grāmāgni-. 35.
grāmya-, 27.

ghanāghanāḷ, 199.
ghanighnate, 199.
ghṛtakulyāḥ. 37.
ghṛtastoka-, 36.

cakártha, 200.
cakṣurmaya-, 19.
cakṣuṣa-, 20.
cátvāraḷ, 202.
candra-, 28.
candramāḷ, 28.
cākṣuṣa-, 25.

chandas-, 19.
chandomaya-. 19.

jaganma. 200.
jaghāna, 199.
jaṅghanat. 199.
janayati, 199.
janíḷ, 196.
jánitvaḷ, 196.
jániman-. 196.
jánī. 196.
jánt(u)vaḷ. 196.
jánman-, 196.
jātáḷ. 47.
-jāni-, 196.
jābāla-, 32.
jíghnate, 199.
juhvati, 201.
jóhaviti, 198. 203.
johuvanta, 203.

tákṣati, 201.
tápaḷ. 42, 256.
tápuḷ, 42, 256.
távīt(u)vat, 199.
tasmin, 2.
tāṣṭi, 201.
tāḷhi, 201.
tubhyam, 12.
turī́yaḷ. 196, 202.
tṛtī́yaḷ, 196.
tṛṣat. 197.
tṛṣāṇáḷ, 197.
te, 11, 12.
tejas-, 19. 20.
tejomaya-, 19.
taijasa-, 20.
traikakuda-, 33.
tvátpitāraḷ. 195.

dádamānaḷ, 204.
dádānaḷ, 204.
dádhati, 201.
darbhamaya-, 19.
dávidhvat, 198.
dávidhvataḷ, 198.
dávidh(u)vat, 199.
dānava-. 31.
dāru, 202.

dā́çat. 201.
dítsasi, 199.
dídāsataḷ, 199.
dídhiṣā́mi, 199.
diváḷ. 201.
-divam, 94.
didihí. didihí, 198.
dī́dhitiḷ, 198.
devapātra-, 34.
devaloka-, 35.
daivya-, 27.
dodhaviti, 198.
dódhuvat, 198.
dyāvāprthivya-, 33.
dyaúḷ, 29, 250.
druṇáḷ, 202.
dvitī́yaḷ. 196.

dhārúḷ, 46.
dhārma-. 20.
dhítsathaḷ, 199.
dhyāyáti, 199.

námnate, 198.
námnamiti. 198.
nonaviti, 203.
nonuvanta. 203.
nau, 209.

pakṣat, 90.
pácasi, 88.
pácāmi, 88, 90.
pánīphaṇat, 199.
paptima, 200.
payas-, 36.
payograha-, 36.
paçu-, 24.
pādya-, 25.
pāpatiti, 198.
pārayati, 199.
pālā́ça-, 20.
-pitaraḷ, 195.
-pitarā, 195.
-pitāraḷ, 195.
putráḷ, 47.
pūyáte, 198.
pūrv(i)yáḷ, 196.
pṛtanāyántam, 200.
pṛtanyati, 200.
pṛthivī́, 29, 255.
pṛthukaḷ, 46.
prājāpatya-, 26.
prāṇamaya-, 19.

bíbharti, 197.

bibhramāṇaḥ, 197.
budhánta, 204.
budhānáḥ, 204.
bodhi, 204.
brahmaputra-, 35.

bhádrajāniḥ, 196.
bharítram, 202.
bhasman, 2.
-bhāraḥ, 196.
bhāváyati, 199.
bhūrjaḥ, 48.

máthati. 39.
mathnáti. 39.
madhukulyāḥ. 37.
madhustoka-, 36.
madhyándinaḥ. 195.
madhvahutayaḥ, 36.
mánuḥ, 255.
mánthati, 39, 40.
márt(i)yaḥ, 255.
mahyam, 12.
mānava-, 31.
mānasa-, 20.
mānuṣa-, 27.
mānuṣe. 27.
māmsaudana-, 36.
māruta-, 18, 23.
mináti. 204.
mimanti, 201.
miḍhám. 111.
mimāmsā. 31.
muṣkáḥ, 206.
musáḥ, 206.
muḥ. 206.
mṛṣanta, 203.
mṛṣṭháḥ, 203.
me, 11, 12.
maitrabārhaspatya-, 33.
maitrāvaruṇa-, 33.

yájāmaḥ, 200.
yájāmasi, 200.
yájāmahe, 200.
yájāmi, 200.
yajuḥ, 30.
yajurmaya-, 19.
yajñapātrāṇi, 35.
yajñamukha-, 34.
yáyoḥ, 190.
yavamaya-, 18, 19.
yasmin, 2.
yóḥ?, 190.

rājasaḥ. 88.
rājaḥ, 88.
rathya-, 25.
ranta, 205.
rājabhrātar-, 35.
raitasa-, 20.

lokamaya-, 19.

varīvarti, 199.
várvarti, 199.
várvṛtati, 199.
varuṇa-, 26.
varuṇya-, 18, 26.
vavāçire, 203.
vasūyāt. 200.
vām, 208, 209.
vār. 251.
vārāhyā, 20.
vāri, 251.
vārmṇa-, 26, 30.
vāvaçre, 203.
vídānaḥ. 197.
virāj, 26.
Viçvadevāḥ. 23.
Viçvedevāḥ, 23.
viṣṇukrama-, 35.
viráḥ, 205.
vṛkṣya-, 26.
vṛdhānaḥ, 197.
veçanta-, 25.
vaikaṅkata-, 20.
vaiṇava-, 20.
vaideha-, 32.
vairāja-, 26.
vaiçvakarmaṇa-, 30, 33.
vaiçvadeva-, 30, 33.
vaiçvānara-, 30, 33.
vaiṣṇava, 18, 30, 32.

çatruyántam, 200.
çatrūyatām, 200.
çamimaya-, 20.
çārira-. 25.
çāsat, 201.
çíraḥ. 42.
çirṣan, 2.
çúçrūṣate, 199.
çmáçru, 196.
çrāváyati. 199.
çritáḥ, 198.
çriyate, 198.
çrūyáte, 198.
çrotramaya-, 19.
çroṣan, 199.
çróṣamaṇaḥ, 199, 202.
çrautra-, 20.

sakhyáti, 200.
sanāyaté, 200.
sáuti, 201.
samudrám, 249.
saraghā- 18, 27.
sárpati, 91, 202.
sātya-, 20.
sāmamaya-. 19.
sāraghā-, 18, 27.
sāvitra-, 21, 30.
sisṛpsati, 202.
su-, 187.
surāgraha-, 36.
s(ú)var, 256.
sunúḥ, 45, 205.
sunóḥ. 201.
súraḥ. 256.
sūr(i)yaḥ, 256.
sūr(i)yā, 256.
sedima. 200.
soma-, 26. 35.
somāmçu-, 35.
saumāraudra-, 33.
saumya-, 26.
sauvara-, 20.
stabhāyáti, 199.
stabhūyáti, 199.
stávate, 205.
stavanta, 205.
stávase, 205.
stávānaḥ, stavānáḥ, stuvānáḥ, 205.
stáve, 205.
stuvánti, 205.
stósi, 205.
sridhat, 197.
svara-, 20.
svargaloka-, 35.
svāpáyati, 199.

han-, 199.
hányate, 199.
háriçmaçāruḥ, 196.
haviḥ, 30.
hástaḥ, 254.
hastya-, 25, 32.
hiraṇmaya-, 18, 19.
hūmáhe, 205.
hóma, 205.

PĀLI.

tuyhaṃ, 12.
mayhaṃ, 12.

ZEND.

ayā, 189.
aspō, 87.
aši, 47.

avarənā, 190.
ātarš, āθrō, 252.
āfš, āpā, 252.
āvā, 208.
âsčā? 189, 190.

udrō (upāpō), 252.
uruθənta, 203.

gava, 47.

-xtūirya-, 202.

čorət, 203.

ǰainiš, 196.

tafnō, 256.
tafnuš, 256.
te, 11.

dugədā, duγδa, 47.

pəšainyaiti, 100.
puθro, 46.

nā, 209.

mar-, 47.
me, 11.
miždəm, mīždəm, 111.

yaya, 190.
yásčā? 189, 190.

yuvākəm, 209.

vairiš, 251.
vā 1re pers., 208, 209.
vā 2e pers., 209.
vâ, 209.

raosta, 203.

zastō, 254.
zbaraθa-, 47.

šaēiti, 91.

hana-, 187, 188.
hu-, 187, 188.
hunuš, 45, 47, 205.
h(u)varə, xvəng, 256.

VIEUX PERSE.

agrbāyam, 199.
taiy, 11.
dasta, 254.

puça, 46.
maiy, 11.
martiya, 255.

stabava, 199.

PEHLVI.

āp, 252.

duxt, 47.

han, 187.

PERSAN.

āb, 252.
āδar, 252.

xām, 187.
zan, 196.

BELOUTCHI.

hāmag, 187.

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier sur la liste publiée ci-après les indications qui les concernent, et d'envoyer le plus tôt possible à l'Administrateur (M. Marcel Cohen, 23, rue Gallieni, Viroflay, S.-et-O.) les rectifications qu'ils jugeraient utiles.

LISTE DES MEMBRES
DE
LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS
AU 1er MAI 1920

MEMBRES DONATEURS

MM. †ASCOLI, † Prince ALEXANDRE BIBESCO, † MICHEL BRÉAL
† JAMES JACKSON, A. MEILLET

MEMBRES PERPÉTUELS

MM. Lucien ABEILLE.
Alexandre ALEXANDROVSKI.
† G.-I. ASCOLI.
Daniel BARBELENET.
J. BAUDOUIN DE COURTENAY.
BEAULIEUX.
† Philippe BERGER.
† Prince Alexandre BIBESCO.
Alphonse BLANC.
F. BONNARDOT.
† Alexandre BOUTROUE.
Paul BOYER.
† Michel BRÉAL.
† Sophus BUGGE.
† Ph. COLINET
† Georges COUSIN.
Marquis de CRÉQUI-MONTFORT.
† Alexis DELAIRE.
† Hartwig DERENBOURG.
† O. DONNER.
Edmond DUCHESNE.
† Émile DURAND-GRÉVILLE.
† Alfred DUTENS.
† Émile EGGER.
Émile ERNAULT.
M. FÉGHALI.
Gabriel FERRAND.
Louis FINOT.
† Jean FLEURY.
† Christian GARNIER.
Alfred GASC-DESFOSSÉS.
† Robert GAUTHIOT.
† GONNET.
† GOULLET.
Giacomo DE GREGORIO.
† Émile GUIMET.
F. HAVERFIELD.
Louis HAVET.
† Victor HENRY.
L. HÉRIOT-BUNOUST.
† James JACKSON.
† Charles JORET.
Jean KIRSTE.
Marquis DE LABORDE.
Georges LACOMBE.
Charles R. LANMAN.
† Henri LARAY.

MM. LAURAND.
Jules LEBRETON.
† Gustave LECOCQ.
Louis LEGER.
† Albert LEPITRE
Pierre LE ROUX.
Duc J.-F. LOUBAT.
† G. MASPÉRO.
A. MAZON.
A. MEILLET.
† Paul MELON.
† Demetrios DE MENAGIOS.
† Paul MEYER.
Paul OLTRAMARE.
† Gaston PARIS.
† Théodore PARMENTIER.
Paul PASSY.
† S. M. Dom PEDRO II.
MM. Antonio PEÑAFIEL.
† Charles PLOIX.
† J. REBY.
RIVET.
† Sir John RHYS.
Maurice ROGER.
† Eugène ROLLAND.
Jules RONJAT.
† Ch. L. ROSAPELLY.
Ch. SACLEUX.
† Ferdinand DE SAUSSURE.
A.-H. SAYCE.
Gustave SCHLUMBERGER.
† Paul SÉBILLOT.
Émile SENART.
Edmond SÉNÉCHAL.
Johan STORM.
Léopold SUDRE.
Adrien TAVERNEY.
Es. TEGNÉR.
† Dr THOLOZAN.
Mlle DE TCHERNITSKIJ
MM. Vilh. THOMSEN.
Max VASMER.
Joseph VENDRYES.
† Melchior DE VOGÜÉ.
† Edward R. WHARTON
† A. WILBOIS.
Ludvig WIMMER.

MM.

Areille (Lucien), professeur à l'École supérieure de Guerre et au Collège national, Calle Rodriguez Peña, 1136, Buenos-Aires (République Argentine). — Élu le 23 mai 1891 ; membre perpétuel.

Adjarian (Hratchia), élève diplômé de l'École pratique des hautes étudesl chez M. Bedrossian, à Téhéran (Perse). — Élu le 27 février 1897.

Alexandrovski (Alexandre), licencié ès lettres. Osievskaja, Lukianovka, Kiev (Russie). — Élu le 28 mai 1892 ; membre perpétuel.

Andreas (F. C.), professeur de philologie orientale à l'Université, Herzberger Chaussee, 101, Göttingen (Allemagne). — Élu le 29 avril 1911.

Anglade (Joseph), professeur à l'Université, 50, rue des Chalets, Toulouse (Haute-Garonne). [Adresse de vacances : Lézignan (Aude).] — Élu le 28 mars 1903.

Arrò (Alessandro), professeur au Lycée, 64, Via Santa Chiara, Turin (Italie). — Élu le 18 janvier 1896.

Aubert (Alfred), administrateur-adjoint des colonies en Afrique occidentale, 28, rue de Lille, à Avranches (Manche). — Élu le 28 février 1920.

Autran, École française, le Caire (Egypte). — Élu le 20 février 1915.

Bally (Charles), professeur à l'Université, 53, rue Prévost-Martin, Genève (Suisse). — Élu le 10 mars 1900.

10. Barat, professeur, 90, bd du Port-Royal, Paris (V[e]). — Élu le 16 décembre 1911.

Barbelenet (Daniel), docteur ès lettres, professeur au Lycée Lakanal, Hôtel Sagnet, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire en 1893 ; membre perpétuel.

Barthélemy (Adrien), consul de France, professeur à l'École des Langues orientales, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, Saint-Louis-sous-Poissy, par Poissy (S.-et-O.). — Élu le 16 février 1884 ; vice-président en 1910.

Basset (René), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres, Villa Louise, rue Denfert-Rochereau, Alger. — Élu le 2 juin 1888.

Baudisch (Julius), docteur en philosophie, Gersthoferstrasse, 67, Vienne (Autriche). — Élu le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (Prof. D[r] J.), Smolna, 28-6, Varsovie (Pologne). — Élu le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Beaulieux (Léon), secrétaire de l'École des Langues orientales, 2, rue de Lille, Paris (VII[e]). — Élu le 20 avril 1912 ; membre perpétuel.

Belhadj (Mohammed), professeur à la Médersa, Alger. — Élu le 20 décembre 1919.

Belić (A.), professeur à l'Université, 1, Nemanjina Ulica, Belgrade (Serbie). — Élu le 16 mars 1918

1. Cette liste reproduit généralement la précédente pour ce qui concerne d'une part la Russie, d'autre part l'Allemagne, l'Autriche allemande et la Hongrie.

Benigny (Jules), en Hongrie. — Élu le 16 mai 1914.

Benveniste (Émile), licencié ès lettres, 134, rue d'Assas, Paris (VI^e^). — Élu le 28 février 1920.

Bezagu (Louis), capitaine d'infanterie, 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux (Gironde). — Élu le 17 avril 1920; membre perpétuel.

Blanc (Alphonse), professeur au Collège, La Massale, par Ganges, (Hérault). — Élu le 20 février 1875; membre perpétuel.

Bloch (Jules), docteur ès lettres, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, 16, rue Maurice-Bertaux, Sèvres, Seine-et-Oise. — Élu le 5 décembre 1903; secrétaire adjoint depuis 1919.

Bloch (Oscar), docteur ès lettres, professeur au lycée Buffon, 79, avenue de Breteuil, Paris (XV^e^). — Élu le 28 mars 1903.

Blondheim (David S.), professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore (Maryland), États-Unis. — Élu le 20 décembre 1919.

Blum (Léon), maître des requêtes au Conseil d'État, 126, boulevard du Montparnasse, Paris (XIV^e^). — Élu le 18 décembre 1909.

Bogoroditskij (Vasilij Alekseevič), professeur à l'Université, Puškinskaia, d. Kurbatova, Kazan' (Russie). — Élu le 21 janvier 1905.

Boisacq (Émile), professeur à l'Université de Bruxelles, 271, chaussée de Vleurgat, Ixelles (Belgique). — Élu le 13 février 1892.

Bonnardot (François), archiviste-paléographe, conservateur honoraire de la Bibliothèque municipale de Verdun, 28, route de Pontoise, Conflans Sainte-Honorine (S.-et-O.). — Admis dans la Société en 1868; président en 1890; membre perpétuel.

Boucherie (Auguste), chef d'escadron d'artillerie coloniale, 53, boulevard Périer, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu le 9 juin 1906.

Boyer (Paul-*Jean-Marie-Gabriel*), administrateur de l'École des Langues orientales, 2, rue de Lille, Paris (VII^e^). — Élu le 8 décembre 1888; trésorier de 1892 à 1894; président en 1901 et en 1917; membre perpétuel.

Brandstetter (Prof. D^r^ R.), Reckenbühl, villa Johannes, Lucerne (Suisse). — Élu le 21 juin 1902.

Brunot (Ferdinand), doyen de la Faculté des lettres, 8, rue Leneveux, Paris (XIV^e^); et à Chaville (Seine-et-Oise), maison Bohl. — Élu le 20 juin 1903; président en 1907.

Buck (C. P.), professeur à l'Université, Chicago (États-Unis). — Élu le 17 janvier 1920.

Burnay (Jean), La Roseraie, Beyris, Bayonne (Basses-Pyrénées). — Élu le 11 janvier 1919.

Caballero (Ramon V.), 29, avenue Henri-Martin, Paris (XV^e^). — Élu le 18 mars 1911.

Cahen (Maurice), professeur au lycée, la Roseraie, 78, rue Montplaisir-Sud, Valence (Drôme). — Élu le 4 mai 1907.

Canard (M.), professeur au lycée, Toulon. — Élu le 21 février 1914.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris (V^e^). — Élu le 17 décembre 1892; bibliothécaire de 1894 à 1898; trésorier de 1899 à 1907; président en 1909.

Champion (Pierre), 4, rue Michelet, Paris (VI^e^). — Élu le 27 janvier 1906.

Chatelain (Émile), membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Paris, Sorbonne, Paris (V^e^). — Élu le 31 janvier 1903.

Chlumský, 54, Slezska Ulice, Prague, Vinobrady (Tchéco-Slovaquie). — Élu le 18 février 1911.

Cohen (Gustave), professeur à l'Université, 5, avenue de la Liberté, Strasbourg. — Élu le 24 avril 1909.

Cohen (Marcel), directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, professeur adjoint à l'École des langues orientales, 23, rue du Général-Gallieni, Viroflay (S.-et-O.). — Élu le 2 décembre 1905; membre perpétuel; administrateur depuis avril 1919.

Colin (Georges S.), à l'École française d'archéologie, le Caire (Égypte). — Élu le 21 février 1914.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, Laimburggasse, 11, Graz (Styrie), Autriche. — Élu le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, 22 *bis*, passage Leroy, Nantes (Loire Inférieure). — Élu le 25 janvier 1879.

Crèqui-Montfort (marquis de), 7, rue Pillet-Will, Paris (IXe). — Élu le 19 avril 1913; membre perpétuel.

Cuny (Albert), professeur à l'Université, 7, rue Raymond-Lartigue, Bordeaux (Gironde). — Élu le 9 mai 1891; administrateur en 1903-1904; vice-président en 1907.

50. Dautremer, professeur à l'École des Langues orientales, 26, place de l'Église, Bièvres, Seine-et-Oise. — Élu le 17 juin 1917.

Delafosse (Maurice), gouverneur honoraire des Colonies, professeur à l'École coloniale, professeur adjoint à l'École des langues orientales, 54, rue Vaneau, Paris (VIIe). — Élu le 18 décembre 1909; vice-président en 1914.

Deloustal, professeur à l'École des langues orientales, 19, avenue de la Belle-Gabrielle, Nogent-sur-Marne (Seine). — Élu le 11 janvier 1911.

Denison Ross, directeur de l'École des Études orientales, Finsbury Circus, Londres W. (Angleterre). — Élu le 17 juin 1917.

Deny (Jean), professeur à l'École des Langues orientales vivantes, 2, rue d'Ulm, Paris (Ve). — Élu le 20 mars 1909; vice-président en 1914; président en 1920.

Destaing (Émile), professeur à l'École des Langues orientales, Pavillon, 2, route de Choisy, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 12 mars 1910.

Dianu (Jean N.), professeur au séminaire central, Bucarest (Roumanie). — Élu le 7 février 1891.

Dihigo (Juan M.), professeur à l'Université, rue F, n° 177, premier étage, Vidado, La Havane (Cuba). — Élu le 15 décembre 1894.

Dottin (*Henri*-Georges), professeur à l'Université, 39, boulevard Sévigné, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu le 6 décembre 1884; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Drzewiecki (Konrad), 58, boulevard du Port-Royal, Paris (Ve). — Élu le 15 juin 1918.

60. Duchesne (*Charles*-Edmond), docteur ès lettres, 132, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (Xe). — Élu le 24 février 1900; membre perpétuel.

Eisenmann (L.), chargé de cours à la Faculté des lettres, 20, rue Ernest-Cresson, Paris (XIVe). — Élu le 17 juin 1917.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à l'Université, 2 *bis*, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu le 18 décembre 1875; administrateur de 1882 au 24 mai 1884; membre perpétuel.

Ernout (Alfred), maître de conférences à l'Université, 31, rue Frédéric-Mottez, Lille (Nord). — Élu le 3 décembre 1904; secrétaire adjoint en 1918.

Esnault (Gaston), professeur au lycée, 1, rue Baillet-Reviron, Versailles (S.-et-O.). — Élu le 21 juin 1919.

Fay (Professor Edwin W.), University of Texas, 200, W., 24th Street, Austin (Texas, États-Unis). — Élu le 15 décembre 1894.

Fégnali (abbé M. T.), chargé de cours à l'Université, 370, boulevard du Président-Wilson, Bordeaux (Gironde). — Élu le 24 avril 1909; membre perpétuel.

Ferrand (Gabriel), consul général, 28, rue Racine, Paris (VIe). — Élu le 30 novembre 1901; membre perpétuel; président en 1913.

Finot (Louis), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, École française d'Extrême-Orient, Hanoï (Tonkin); à Paris: 11, rue Poussin (XVIe). — Élu le 25 juin 1892; membre perpétuel; trésorier de 1895 à 1898; président en 1910.

Fränkel, privat-dozent à l'Université, 78, 1. Feldstrasse, Kiel (Allemagne). — Élu le 24 mai 1913.

70. Froidevaux (A.), 7, rue Marguerin, Paris (XIVe). — Élu le 11 janvier 1919.

Gaidoz (Henri), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 22, rue Servandoni, Paris (VIe). — Membre de la Société en 1867; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877; président en 1881.

Garreau (Roger), secrétaire d'ambassade, 181, rue de Vaugirard, Paris (XVe). — Élu le 21 avril 1917.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée, 2, rue des Fossés-de-la-Barre, Alençon (Orne). — Élu le 9 mars 1889; membre perpétuel.

Gaudefroy-Demombynes (M.), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 9, rue Bara, Paris (VIe). — Élu le 24 mai 1900; président en 1906.

Germain (Robert), 135 *ter*, rue Lamarck, Paris (XVIIe). — Élu le 21 avril 1917.

Rév. P. Jac. van Ginneken, Berchmans College, Oudenbosch (Pays-Bas). — Élu le 20 février 1915.

Grammont (Maurice), professeur à l'Université, 4, rue Jacques-Draparnaud, Montpellier (Hérault). — Élu le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles-*H.*), professeur à l'Université de Harvard, 107, Walker Street, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu le 29 mai 1886.

Gray (Louis H.), 5, rue de Chaillot, Paris (XVIe). — Élu le 15 mars 1919.

80. Green (James), Counsellor at law, 702, State Mutual Building, Worcester, Massachussets (États-Unis). — Élu le 16 février 1918.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée, 76, rue des Wallons, Liège (Belgique). — Élu le 15 février 1896.

Gregorio (Giacomo de), professeur à l'Université, Palerme (Sicile). — Élu le 1er décembre 1900; membre perpétuel.

Grenier (Alfred), maître de conférences à l'Université de Strasbourg. — Élu le 18 décembre 1909.

Groth (P.), 63, avenue des Champs-Elysées (New-York life), Paris (VIIIe). — Élu le 16 février 1918.

Guillaume (Gustave), 106, rue Monge, Paris (Ve). — Élu le 21 avril 1917.

Gustafsson (Dr Fridolf-*Vladimir*), professeur à l'Université, 21, Laivurinkatu, Helsingfors (Finlande). — Élu le 16 mai 1885.

Haverfield (F.), professeur, Headington Hill, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, chargé de cours à l'Université, président de l'École pratique des hautes études, 18, quai d'Orléans, Paris (IVe). — Élu le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Homburger (Mlle Lilias), 5, avenue d'Eylau, Paris (XVIe). — Élue le 15 janvier 1910.

90. Huart (Clément-*Imbault*), consul général de France, professeur à l'École des langues orientales vivantes, directeur d'études à l'École des Hautes Études (section religieuse), 12, rue Dupont-des-Loges, Paris (VIIe). — Élu le 24 juin 1899; président en 1903.

Hubert (Henri), directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, conservateur-adjoint des Musées nationaux, 4, avenue Gambetta, Chatou (Seine-et-Oise). — Élu le 21 mai 1910.

Hujer (O.), professeur à l'Université, Vinohrady Lužicka, 21, Prague Vino. hrady, Tchéco-Slovaquie. — Élu le 20 juin 1914.

Ivković (Miloš), professeur à la Faculté des lettres, Ulica 15, br. 8, Skoplje (Serbie). — Élu le 13 février 1914.

Jacobsohn (Dr Hermann), professeur à l'Université, Weissenburgstrasse, 24, Marburg (Allemagne). — Élu le 5 décembre 1908.

Job (Léon), docteur ès lettres, 14, avenue Sœur-Rosalie, Paris (XIIIe). — Élu le 21 novembre 1885.

Jud (J.), professeur à l'Université, 14, Sprensenbuchlstrasse, Zurich, 7. — Élu le 15 juin 1918.

Julien, chargé du cours de malgache à l'École coloniale, 116, rue Lecourbe-Paris. — Élu le 16 mars 1912.

Junker (Heinrich), professeur à l'Université, Grindelhof, 65, Hambourg 13 (Allemagne). — Élu le 21 mars 1914.

Juret (C.), docteur ès lettres, professeur à l'Université, 1, rue Grandidier, Strasbourg. — Élu le 17 décembre 1910.

100 Kantchalovski (Mlle V.), répétitrice à l'École des Langues orientales, 6, rue Boissonade, Paris (XIVe). — Élue le 16 janvier 1909.

Karst, chargé de cours à l'Université, 9, rue Ohmacht, Strasbourg. — Élu le 13 mars 1920.

Keller (Otto), professor dr, K. K. öster. Hofrat, 38, Reinsburgstr. Stuttgart (Allemagne). — Élu le 14 janvier 1893.

Kirste (Jean), professeur à l'Université, 2, Salzamtsgasse, Graz (Autriche). — Élu le 7 janvier 1882; membre perpétuel.

Kuhn (E.), professeur à l'Université, Hess-str. 2, Munich (Allemagne). — Élu le 22 décembre 1906.

Laborde (le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 51, rue François-Ier, Paris. — Élu le 29 décembre 1873; membre perpétuel.

Lacombe (Georges), 137, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve). — Élu le 9 février 1907; membre perpétuel.

Lacôte (Félix), professeur à l'Université, 20, cours Morand, Lyon (Rhône). — Élu le 2 décembre 1905.

Lamouche (Léon), colonel du génie en retraite, 32, boulevard Saint-Germain, Paris (V^e^). — Élu le 29 février 1896.

Lanman (Charles R.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Harvard, 9, Farrar-Street, Cambridge, Mass. (États-Unis d'Amérique). — Élu le 23 juin 1906 ; membre perpétuel.

110. Laufer (Berthold), l'un des directeurs du Field Museum of Natural History, Chicago (Illinois, États-Unis). — Élu le 16 mars 1918.

Laurand (L.), docteur ès lettres, St. Mary's College, Canterbury, Kent (Angleterre). — Élu le 16 mai 1914 ; membre perpétuel.

Laurent, professeur au Lycée Carnot, 42, rue Sanmaise, Dijon (Côte-d'Or). — Élu le 21 décembre 1907.

Lebreton (l'abbé Jules), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique, 56, avenue de Breteuil, Paris (VII^e^). — Élu le 14 janvier 1899 ; membre perpétuel.

Lecerf (Jean), élève à l'École normale supérieure et à l'École des langues orientales, 37, rue de la Tour, Paris (XVI^e^). — Élu le 20 décembre 1919.

Leger (Louis-*Paul*), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 43, rue de Boulainvilliers, Paris (XVI^e^). — Membre de la Société depuis l'origine ; administrateur vice-président de 1866 à 1869 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lejay (l'abbé Paul-*Antoine-Augustin*), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris (VI^e^). — Élu le 17 mai 1890 ; président en 1898.

Le Roux (Pierre), maître de conférences à l'Université, 17, rue de Vitré, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu le 17 décembre 1910 ; membre perpétuel.

Lévi (Sylvain), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris (V^e^). — Élu le 10 janvier 1885 ; président en 1893.

Lévy (Ernest), chargé de cours à l'Université de Strasbourg. — Élu le 15 janvier 1910.

120. Lévy (Isidore), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lille, 4, rue Focillon, Paris (XIV^e^). — Élu le 30 janvier 1904.

Lévy-Bruhl (Lucien), membre de l'Institut, professeur à l'Université, 7, rue Lincoln, Paris (VIII^e^). — Élu le 18 mars 1911 ; président en 1914.

Lindsay (Prof. W.-M.), Sandyford, Saint-Andrews (Écosse). — Élu le 8 juin 1895.

Loth (Joseph), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 130, rue Lecourbe, Paris (XV^e^). — Élu le 25 mai 1878 ; président en 1912.

Loubat (le duc Joseph-Florimond), associé étranger de l'Institut de France, 53, rue Dumont-d'Urville, Paris (XVI^e^). — Élu le 5 décembre 1903 ; membre perpétuel.

Mac-Kenzie (Roderick), 26, Comely-Bank, Édinbourg (Écosse). — Élu le 15 juin 1918.

Magnien (Victor), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 5, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier). — Élu le 5 décembre 1908.

Marçais (William), directeur de l'École supérieure des lettres de Tunis, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, chargé de cours à l'École des Langues orientales, 4^bis^, rue Bouchnak, Tunis ; 6, avenue de Tourville, Paris (VII^e^). — Élu le 30 avril 1904.

Marcou (Ph.), 28, quai d'Orléans, Paris (IV^e^). — Élu le 21 février 1914.

Marouzeau (Jules), docteur ès lettres, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, 4, rue Schœlcher, Paris (XIVe). — Élu le 27 janvier 1906; trésorier depuis janvier 1920.

Marstrander, professeur à l'Université de Kristiania, Sando par Kristiania Norvège. —Élu le 16 mars 1918.

Martin-Guelliot (René), 71, avenue des Champs-Élysées, Paris (VIIIe). — Élu le 16 mars 1912.

Marx (Jean), 88, rue Lafayette, Paris (IXe). — Élu le 18 juin 1910.

Massé (Henri), maître de conférences à la Faculté des lettres, rue Michelet, Alger. — Élu le 15 janvier 1918.

Mazon (A.), professeur à la Faculté des lettres, Strasbourg. — Élu le 9 février 1907; membre perpétuel.

Meillet (Antoine), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur au Collège de France, 89, avenue d'Orléans, Paris (XIVe). — Élu le 23 février 1889; membre perpétuel; secrétaire depuis 1907.

Mertz (L.), professeur au lycée Charlemagne, 16, rue de Birague, Paris (IVe). — Élu le 16 janvier 1909; trésorier de 1916 à décembre 1919.

Merwart (Charles), Professor Dr, ancien professeur à l'Académie Marie-Thérèse et à la Franz Joseph-Realschule, professeur à l'Académie de Commerce, Bahnhofstrasse 22, Vienne, XIII (Autriche). — Élu le 21 juin 1884.

Meunier (l'abbé J.-M.), docteur ès lettres, directeur de l'Institution du Sacré-Cœur, Corbigny (Nièvre). — Élu le 17 décembre 1898.

Meunier (Jean), 4, avenue Burdeau, Neuville-sur-Saône (Rhône). — Élu le 21 juin 1919.

Meyer (Alphonse), professeur retraité, 29, rue Traversière, Bordeaux (Gironde). — Élu le 6 février 1875.

Michel (Charles), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, Liège (Belgique). — Élu le 16 février 1878.

Millardet (G.), chargé de cours à l'Université, Villa Prolo, 12, rue Saint-Hubert, Montpellier (Hérault). — Élu le 21 mars 1908.

Morel-Fatio, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 18, rue de l'Occident, Versailles (S.-et-O.). — Élu le 15 janvier 1910.

Morris Jones (Sir John), professeur à l'Université, Ty Goch-Llanfair, près Bangor (Wales), Grande-Bretagne. — Élu le 17 janvier 1920.

Nehlil, directeur de l'École supérieure de langue arabe et de dialectes berbères, Rabat (Maroc). — Élu le 16 décembre 1911.

Neymarck (Mme Henriette), 96, avenue des Ternes, Paris (XVIIe). — Élue le 21 avril 1917.

Nicolas (A.-L.-M.), chez Me Veuve Nicolas, 119, rue de la Tour, Paris. — Élu le 27 mai 1902.

Nitsch (Casimir), professeur extraordinaire à l'Université, Gontynna, 12, Cracovie (Pologne). — Élu le 30 avril 1903.

Noel (Dr Pierre), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales, 3, rue Mazarine, Paris (VIe). — Élu le 20 décembre 1919.

Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Pascal (Charles), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 5, rue Eugène-Delacroix, Paris (XVIe). — Élu le 15 mai 1886

Passy (Paul-*Edouard*), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 17 décembre 1892 ; membre perpétuel.

Patrubány (Luc de), docent à l'Université, 6, Karátsonyi utcza, Budapest (Hongrie). — Élu le 23 mars 1907.

Paulhan (Jean), 120, avenue d'Orléans, Paris (XIVe). — Élu le 11 janvier 1911.

Pedersen (Holger), professeur à l'Université, 8, Ellinorsvej-Charlottenlund, Copenhague (Danemark). — Élu le 5 avril 1919.

Pelliot (Paul), professeur au Collège de France, 52, boulevard Edgard-Quinet, Paris (XIVe). — Élu le 16 décembre 1911.

Peñafiel (docteur Antonio), professeur à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu le 11 mai 1889 ; membre perpétuel.

Pernot (Hubert), docteur ès lettres, chargé de cours à l'Université de Paris, 31, avenue de Joinville, Nogent-sur-Marne (Seine). — Élu le 1er décembre 1894 ; vice-président en 1910.

Petiot (Barthélemy), professeur au Lycée Voltaire, 67, rue de l'Abbé-Groult, Paris. — Élu le 15 mars 1913.

160. Pognon (Henri), consul de France, chez M. Bourdon, Clos Savoiroux, Chambéry (Savoie). — Élu le 16 février 1884.

Przyluski, professeur suppléant au collège de France, 9, rue de Luynes, Paris (VIIe). — Élu le 20 juin 1914.

Psalmon (Fr.), 37, rue du Château, Parc-des-Princes, Boulogne-sur-Seine — Élu le 18 juin 1910.

Psichari (Jean), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des langues orientales, 44, rue Madame, Paris (VIe). — Élu le 15 février 1884 ; administrateur de 1885 à 1889 ; président en 1896 et en 1919.

Regard (Paul), Les Mayens, Champel, Genève (Suisse) ; à Paris : 51, rue d'Assas (VIe). — Élu le 19 avril 1913.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée de Saint-Germain, 16, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine. — Élu le 21 février 1880.

Reinach (Théodore), docteur ès lettres, membre de l'Institut, 2, place des États-Unis, Paris. — Élu le 14 janvier 1899, président en 1905.

Rivet (Dr Paul), assistant au Muséum, 61, rue Buffon, Paris (Ve). — Élu le 18 juin 1910 ; membre perpétuel.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 86, rue Cardinet, Paris. — Élu le 20 mars 1886 ; membre perpétuel.

Ronjat (Jules), docteur ès lettres, privat-docent à l'Université, chemin des Chênes, 9, Genève-Servette (Suisse). — Élu le 18 décembre 1909 ; membre perpétuel.

170. Roques (Mario), professeur à l'École des Langues orientales, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 2, rue de Poissy, Paris (Ve). — Élu le 5 décembre 1903.

Rosset (Théodore), directeur de l'enseignement à Tunis. — Élu le 18 juin 1910 ; membre perpétuel.

Roudet (Léonce), professeur au collège, 12, rue du Pont-de-l'Ouche, Montargis (Loiret). — Élu le 28 mai 1904.

Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), professeur à l'Institut catholique, directeur du

laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 23, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (V^e^). — Élu le 17 avril 1886; président en 1895.

Sacleux (Le R. P. Ch.), missionnaire apostolique, 30, rue Lhomond, Paris (V^e^). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Sansot (Jules), industriel, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — Élu le 15 mars 1919.

Saroïhandy, professeur suppléant au Collège de France, 114, boulevard Bineau, Neuilly (Seine). — Élu le 17 janvier 1920.

Sauvageot (Aurélien), élève de l'École normale supérieure, 145, rue de Tolbiac, Paris (XIII^e^). — Élu le 17 février 1917.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, Paris (VIII^e^). — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

180. Schrijnen (Joseph), professeur à l'Université, Willemsplantsoen « Donckhof », Utrecht (Pays-Bas). — Élu le 5 décembre 1891.

Sechehaye, privat-docent à l'Université, avenue Paul-Chaix, Chêne, Genève (Suisse). — Élu le 19 février 1917.

Senart (Émile), membre de l'Institut, 18, rue François 1^er^, Paris (VIII^e^). [Adresse de vacances: château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe)]. — Élu en 1868; membre perpétuel.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 270, boulevard Raspail, Paris (XIV^e^). — Élu le 16 mai 1885; membre perpétuel.

Serruys (Daniel), directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, 2, rue Le Regrattier, Paris (IV^e^). — Élu le 17 juin 1911.

Skeel (M^me^ R.), Green Knoll, Irvington, Hudson, États-Unis. — Élue le 16 février 1918.

Smirnov (Aleksandr-Aleksandrovič), Pétrograd (Russie). — Élu le 11 janvier 1911.

Sommerfelt (Alf), 19, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris (I^er^). — Élu le 15 décembre 1917.

Sottas (Henri), directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, 50, boulevard Latour-Maubourg, Paris. — Élu le 17 janvier 1914.

Stchoupak (M^me^ Nadine), 7, rue Leclerc, Paris (XIV^e^). — Élue le 21 avril 1917.

190. Storm (Johan), professeur à l'Université, Kristiania (Norvège). — Élu le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Streitberg (Wilh.), professeur à l'Université, Isabellastrasse, 31, Munich (Allemagne). — Élu le 21 décembre 1907.

Sudre (Léopold), docteur ès lettres, professeur au lycée Montaigne, 85, boulevard du Port-Royal, Paris (V^e^). — Élu le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Ščerba (Lev Vladimirovič), Vasilijevskij Ostrov, 11^a^ linija, n^o^ 44, Pétrograd (Russie). — Élu le 30 mai 1908.

Taverney (Adrien), Belles-Roches, A, Lausanne (Suisse). — Élu le 17 mars 1883; membre perpétuel.

Tchernitskij (M^lle^ Antoinette de), Sviridovka, par Lokvitsa, gouvernement de Poltava (Russie). — Élue le 27 avril 1895; membre perpétuel.

Tegnér (Esaias), professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Terracher (A.), professeur à l'Université, 12, avenue de la Paix, Strasbourg. — Élu le 17 avril 1915.

Tesnière (Lucien), agrégé de l'Université, 57, Grande Route du Mont-aux-Malades, Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure). — Élu le 17 avril 1920.

Thomas (Antoine), membre de l'Institut, professeur à l'Université, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 32, avenue Victor-Hugo, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 25 janvier 1902, président en 1904.

200. Thommen (Édouard), rédacteur en chef du Bulletin de l'Office international du Travail, 31, Leonhardstrasse, Bâle (Suisse). — Élu le 2 décembre 1905.

Thomsen (Vilhelm), professeur à l'Université, membre associé de l'Institut de France, 36, St-Knuds Vej, Copenhague (Danemark). — Élu le 21 mai 1870; membre perpétuel.

Thurneysen (R.), professeur à l'Université, 245, Colmantstrasse, Bonn-sur-le-Rhin (Allemagne). — Élu le 11 janvier 1911.

Tovalou (Quénoum), 90, boulevard Montparnasse, Paris (VI^e^). — Élu le 15 mars 1919.

Tuneld (Ebbe). — Élu le 16 mai 1914.

Turner (R.-L.), Queen's College, Benares, Inde anglaise. — Élu le 24 mai 1913.

de Urquijo, Centenario, 1, Saint-Sébastien (Espagne). — Élu le 16 décembre 1911; membre perpétuel.

Vaillant (André), agrégé de l'Université, 8, rue Philippe-de-Champaigne, Paris (XIII^e^). — Élu le 17 janvier 1920.

Vasmer (Max), privat-docent à l'Université, Peterburgskaja Storona, Bolšaja Vulfova, n° 4, kv. 34, Pétrograd (Russie). — Élu le 21 mai 1910; membre perpétuel.

Vendryes (Joseph), professeur adjoint à l'Université, 85, rue d'Assas, Paris (VI^e^). — Élu le 21 mai 1898; membre perpétuel; trésorier de 1908 à 1915.

210. Verrier, professeur à la Faculté des lettres, 19, quai Bourbon, Paris (IV^e^). — Élu le 12 mars 1892.

Virolleaud (Ch.), élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, 15, rue Vauquelin, Paris (5^e^). — Élu le 15 février 1913.

Wackernagel (Jakob), professeur à l'Université, 89, Gartenstrasse, Bâle (Suisse). — Élu le 20 novembre 1886.

Wimmer (Ludvig), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Woods (James H.), professeur à Harvard University, Prescott H. M., Cambridge (Massachusetts), Etats-Unis. — Élu le 17 juin 1917.

Biblioteca Nazionale Vittorio-Emmanuele, à Rome (Italie). — Admise dans la Société le 21 avril 1917,

Bibliothèque de l'École française d'Archéologie, Palais Farnèse, Rome (Italie). — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient, Hanoï, Tonkin. — Admise dans la Société le 7 avril 1906.

Bibliothèque de l'École nationale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VII^e^). — Admise dans la Société le 18 juin 1910.

Bibliothèque de l'École normale supérieure, rue d'Ulm, Paris (V^e^). — Admise le 20 avril 1918.

220. Bibliothèque de l'École pratique des hautes études (section des sciences historiques et philologiques), à la Sorbonne, Paris (V^e^). — Admise dans la Société le 22 février 1902.

Bibliothèque de l'Université John Hopkins, Baltimore, Maryland (Etats-Unis). — Admise dans la Société le 17 janvier 1920.

Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris (V^e^). — Admise dans la Société le 22 février 1902.

Bibliothèque de l'Université de Léopol (Pologne). — Admise dans la Société le 25 avril 1914.

Bibliothèque de l'Université de Lille (Nord). — Admise dans la Société le 17 janvier 1914.

Bibliothèque de l'Université de Lyon (Rhône). — Admise dans la Société le 20 décembre 1913.

Bibliothèque des Facultés catholiques, Lyon, 25, rue du Plat. — Admise dans la Société le 18 février 1911.

Bibliothèque nationale, Berlin (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^ie^ libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque publique de Rouen (Seine-Inférieure). — Admise dans la Société le 5 avril 1919.

Bibliothèque publique de Tunis, 20, Souk el Attarine (Bibliothécaire : M. Louis Barbeau). — Admise dans la Société le 13 mars 1920.

230. Bibliothèque publique et universitaire, Genève (Suisse). — Admise dans la Société le 15 juin 1918.

Bibliothèque royale de l'Université à Utrecht (Hollande). — Admise dans la Société le 16 décembre 1911.

Bibliothèque universitaire, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Admise dans la Société le 19 février 1898.

Bibliothèque universitaire, Berlin (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^ie^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 17 décembre 1910.

Bibliothèque universitaire, Bonn (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^ie^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 17 décembre 1910.

Bibliothèque universitaire, Bordeaux (Gironde). — Admise dans la Société le 12 mars 1910.

Bibliothèque universitaire, Breslau (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^ie^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque universitaire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire, Göttingen (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^ie^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque universitaire, Königsberg i. Pr. (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^ie^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

240. Bibliothèque universitaire, Marburg i. H. (Allemagne). Adresser : à MM.

Asher et C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI°). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque universitaire, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

Bibliothèque universitaire, Nancy (Meurthe-et-Moselle) — Admise dans la Société le 16 janvier 1909.

Bibliothèque universitaire, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Admise dans la Société le 7 mai 1898.

Bibliothèque universitaire, Strasbourg (Alsace). — Admise dans la Société le 15 mai 1897.

Bibliothèque universitaire, section Droit et Lettres, 2, rue de l'Université, Toulouse (Haute-Garonne). — Admise dans la Société le 2 mai 1885.

Bodleian Library, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 4 mai 1901.

British Museum, Londres (Grande-Bretagne). Adresser : à MM. Dulau & C°, libraires, Londres, chez M. H. Le Soudier, 174, boulevard Saint-Germain, Paris (VI°). — Admis dans la Société le 22 novembre 1890.

Cambridge philological society, A. Cowman, Little Saint-Mary's Lane, Cambridge (Angleterre). — Admise dans la Société le 28 mai 1904.

Collège musulman de Fez (Maroc). — Admis dans la Société le 21 avril 1917.

250. Indogermanische Bibliothek, Universität, Vienne (Autriche). — Admise dans la Société le 18 décembre 1909.

Indogermanisches Seminar, Universität, Munich (Allemagne). — Admis dans la Société le 19 juin 1909.

Institut français de Pétrograd, rue Gorokhovaia, 13, Pétrograd (Russie). — Admis dans la Société le 21 avril 1917.

Institut indoeuropéen de l'Université, Strasbourg. — Admis dans la Société le 13 mars 1920.

Library of congress, Washington (États-Unis). — Admise dans la Société le 20 décembre 1919.

Library of Queen's College, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

Meyrick Library, Turl Street, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

Musée Guimet, place d'Iéna, Paris (XVI°). — Admis dans la Société le 13 mars 1920.

Philologisk-Historisk Laboratorium, Université, Copenhague (Danemark). — Admis dans la Société le 20 mars 1909.

Paulinische bibliothek, Münster-en-Westphalie (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI°). — Admise dans la Société le 16 mars 1901.

260 Sprachwissenschaftliches Seminar der Universität, Akademisches Kunstmuseum, Bonn (Allemagne). — Admis dans la Société le 12 mars 1910.

Srpski Seminar, Université de Belgrade (Serbie). — Admis dans la Société le 21 février 1914.

Stadtbibliothek, Hambourg (Allemagne). — Admise dans la Société le 15 mars 1913.

Taylor institution, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

University of Chicago Press. Adresser : The University of Chicago Press, Library Department, 5750-5758 Ellis Ave, Chicago (Ill.) Etats-Unis. — Admise dans la Société le 15 janvier 1910.

Universitätsbibliothek, Freiburg im Breisgau (Allemagne). — Admise dans la Société le 20 juin 1914.

266. Universitätsbibliothek, Vienne (Autriche). — Admise dans la Société le 18 mai 1912.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS SA FONDATION

	MM.
1864-65.	† A. D'ABBADIE.
1866.	† Émile EGGER.
1867.	† Ernest RENAN.
1868.	† Wl. BRUNET DE PRESLE.
1869.	† F. BAUDRY.
1870-71.	† Émile EGGER.
1872.	† Charles THUROT.
1873.	† Gaston PARIS.
1874.	† Charles PLOIX.
1875.	† L. VAÏSSE.
1876.	† Émile EGGER.
1877.	† Eugène BENOIST.
1878.	† Robert MOWAT.
1879.	† Abel BERGAIGNE.
1880.	† G. MASPÉRO.
1881.	H. GAIDOZ.
1882.	Louis LEGER.
1883.	† D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1884.	† Stanislas GUYARD.
1885.	† H. DE CHARENCEY.
1886.	† Rubens DUVAL.
1887.	† James DARMESTETER.
1888.	† Joseph HALÉVY.
1889.	† Charles PLOIX.
1890.	F. BONNARDOT.
1891.	† M. DE ROCHEMONTEIX
1892.	† Philippe BERGER.
1893.	Sylvain LÉVI.
1894.	† Alexandre BIBESCO.
1895.	P. ROUSSELOT.
1896.	Jean PSICHARI.
1897.	† Alexandre BOUTROUE.
1898.	Paul LEJAY.
1899.	† Th. PARMENTIER.
1900.	† Ch. ROSAPELLY.
1901.	Paul BOYER.
1902.	† Charles JORET.
1903.	Clément HUART.
1904.	† Alexandre LIÉTARD
1904.	Antoine THOMAS.
1905.	Théodore REINACH.
1906.	GAUDEFROY-DEMOMBYNES.
1907.	F. BRUNOT.
1908.	L. SAINÉAN.
1909.	Th. CART.
1910.	Louis FINOT.
1911.	H. PERNOT.
1912.	J. LOTH.
1913.	Gabriel FERRAND
1914-15.	LÉVY-BRUHL.
1916.	Paul LEJAY.
1917.	Paul BOYER.
1918.	Clément HUART.
1919.	Jean PSICHARI.
1920.	Jean DENY.

OSSÈTE.

barz, barza, 48.

LANGUE TOKHARIENNE.

poṝ, 251.
se, 45.
se, soya, 45.
waṝ, 251.

TABLE DES AUTEURS.

Pages.

Belić (A.). — Un système accentologique du slave commun.... 149

Destaing (Edmond). — Note sur la conjugaison des verbes de forme C^1eC^2..... 139

Féghali (M.-T.). — Étude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban..... 210, 257

Juret (A.-C.). — Influence de la position sur l'évolution du timbre des voyelles brèves en latin..... 93, 166

Latin *cŏgnitus*, non *cōgnitus*..... 92

Magnien (Victor). — Le syracusain littéraire et l'idylle XV de Théocrite..... 49, 112

Meillet (A.). — Le nom du fils..... 45

Sanskrit *bhūrjaḥ*..... 48

Sur une exception au traitement labial des labio-vélaires en grec..... 86

Grec *κτίζω*..... 91

L'accent quantitatif et les altérations des voyelles..... 108

Un ancien thème en *-o-* féminin..... 111

D'une action de l'iranien sur l'arménien..... 187

Sur une prétendue forme de génitif duel dans les gâthâs. 189

Sur le locatif de *oko* en vieux slave. 191

Sur le rythme quantitatif de la langue védique. 193

Le pronom duel *vā* dans l'Avesta 208

Les noms du «feu» et de l'«eau» et la question du genre. 249

Stchoupak (Nadine). — Le complément du nom dans le *Çatapathabrâhmaṇa* 1

Vendryes (J.). — Étymologies. 39

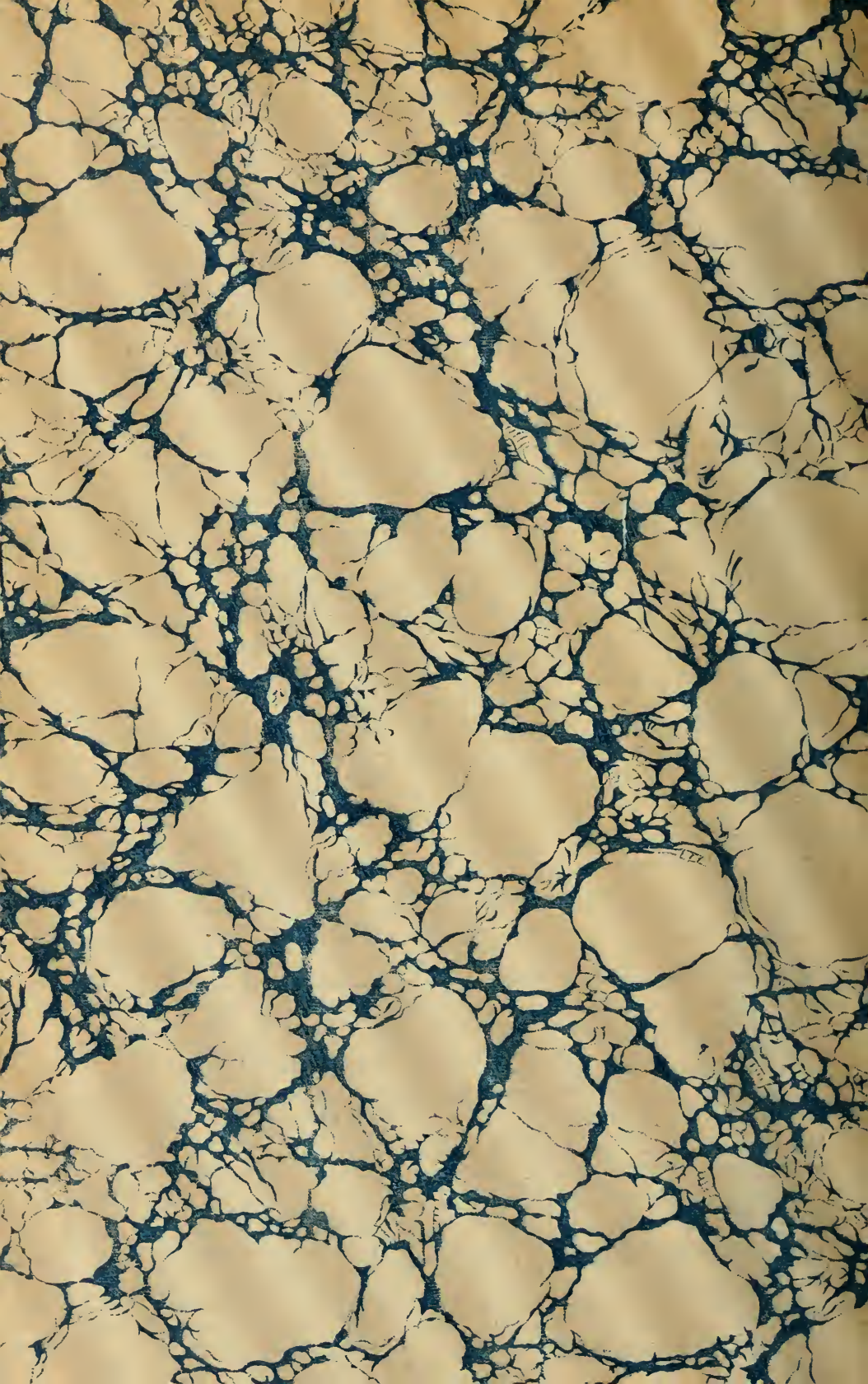

191179

Société de Linguistique de Paris
Mémoires.
t. 21

P
La
S

NAME OF BORROWER

DATE

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED